This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07023607 4

ÉTUDES

LITTÉRAIRES

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7

ÉTUDES

SUR

PASCAL

PAR

M. VICTOR COUSIN

CINQUIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

De la philosophie de Pascal
et de Port-Royal.
Du vrai texte des PENSÉES.
Documents inédits sur Pascal et sur sa famille.
Lettres de Pascal.
De la conversion du pécheur.
De l'amour.
Notice sur divers manuscrits relatifs à Pascal
et à Port-Royal.
Vocabulaire de Pascal.

PARIS

DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS 35

1857

Réserve de tous droits.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR
TILD

AVANT-PROPOS

Toute école philosophique, qui n'est pas trop indigne de ce nom, a son esthétique et sa littérature, aussi bien que sa morale et sa politique.

Nous avons exposé ailleurs[1] nos vues et nos convictions réfléchies sur le beau et sur l'art, sur la nature éternelle de l'art et sur la nature propre de l'art français; mais, nous l'avouons, nous n'avons pas su ni voulu nous défendre d'un intérêt particulier, et, à vrai dire, d'une prédilection un peu passionnée pour tout ce qui regarde la littérature et la langue nationale.

Si notre objet principal a toujours été de réhabiliter parmi nous, à la place des tristes imitations de la philosophie anglaise de Locke, le goût de la philosophie cartésienne, véritable expression du génie français à l'époque même de sa plus haute originalité, nous ne nous sommes guère moins efforcé, pendant notre car-

1. Du Vrai, du Beau et du Bien, 2e partie.

rière de professeur, et dans nos conférences à l'école normale de 1815 [1] à 1820 et de 1830 à 1840, d'arracher nos jeunes amis à la rhétorique brillante et tourmentée introduite par J.-J. Rousseau, et de les rappeler à l'étude de l'admirable prose du XVIIe siècle.

La qualité de cette prose est presque indéfinissable, et on n'en peut acquérir le sentiment que par un commerce assidu. C'est par dessus tout un mélange exquis de naïveté et de grandeur. Elle est tour à tour, ou plutôt en même temps, de la simplicité la plus familière et de la plus vive poésie, sans jamais tomber dans une négligence maniérée, la pire des affectations, ou dans ce vulgaire amalgame de deux genres opposés qu'on appelle la prose poétique, signe fatal des littératures en décadence, qui a paru chez nous à la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre. Nous avons pensé que le moyen le plus sûr d'arrêter le déclin de la langue française était de la ramener au culte des maîtres qui l'avaient portée si haut.

1. Ce nous serait une bien chère récompense de nos efforts si on pouvait reconnaître quelque trace de nos leçons ou de nos conseils dans la manière simple et grave des écrivains sortis de l'Université ou qui appartiennent à la nouvelle philosophie spiritualiste du XIXe siècle. Qu'il nous soit permis de rappeler ici le nom trop oublié d'un homme que nous avons vu grandir sous nos yeux, et qui était devenu un des meilleurs écrivains de notre temps : nous voulons parler de M. Jouffroy. Combien y a-t-il de pages dans la littérature contemporaine qu'on puisse comparer au discours prononcé en 1840, à la distribution des prix du collége Charlemagne, sur le vrai but de la vie humaine, pour l'élévation sereine de la pensée, et l'austérité tempérée par la grâce ? Rarement la sagesse a parlé un langage plus pénétrant et plus aimable.

Selon nous, c'est dans la prose qu'est notre gloire littéraire la plus certaine. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, ont des poëtes égaux, et même à certains égards supérieurs aux nôtres. La fantaisie, cette muse dangereuse et charmante, nous a toujours un peu fait défaut, et nous la suppléons mal par des imitations étrangères, laborieusement extravagantes. Notre génie, notre force native est dans la raison, et la raison c'est la prose. Aussi quelle nation moderne compte des prosateurs qui approchent de ceux de notre nation? La patrie de Shakespeare et de Milton ne possède guère qu'un seul écrivain qui remplisse toute l'idée d'un prosateur du premier ordre, l'auteur des *Essais* et du grand livre *De l'utilité et de l'avancement de la science.* La patrie du Dante, de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, est fière à juste titre de Machiavel, dont la diction saine et forte est cependant, comme la pensée qu'elle exprime, destituée de grandeur. L'Espagne a produit, il est vrai, un admirable écrivain, mais il est unique, Cervantes. L'Allemagne ne présente encore aucun modèle incontesté. On nomme avec honneur Lessing, Schiller et Goethe, Fichte, Jacobi et M. Schelling. La France peut montrer aisément une liste de vingt prosateurs de génie : Froissard, Rabelais, Montaigne, Descartes, Pascal, Molière, Larochefoucauld, Retz, La Bruyère, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Mme de Sévigné, Saint-Simon, Montesquieu, Voltaire, Rousseau lui-même, et Buffon; sans parler de tant d'autres

qui seraient au premier rang partout ailleurs : Comines, Amyot, Calvin, saint François de Sales, Balzac, Arnauld, Nicole, Fléchier, Massillon, Fleury, Mme de Lafayette, Mme de Maintenon, Saint-Évremont, Fontenelle, Vauvenargues, Lesage, etc. ! On peut le dire avec la plus exacte vérité : la prose française est sans rivale dans l'Europe moderne ; et, dans l'antiquité même, fort supérieure à la prose latine, au moins pour la variété et l'abondance, elle n'a d'égale que la prose grecque, encore en ses plus beaux jours, d'Hérodote à Démosthènes. Nous ne préférons pas Démosthènes à Pascal, et nous aurions de la peine à mettre Platon lui-même au-dessus de Bossuet. Platon et Bossuet, à nos yeux voilà les deux plus grands maîtres du langage humain qui aient paru parmi les hommes, avec des différences manifestes, comme aussi avec plus d'un trait de ressemblance : tous deux parlant d'ordinaire comme le peuple, avec la dernière naïveté, et par moments montant sans effort à une poésie aussi magnifique que celle d'Homère, ingénieux et polis jusqu'à la plus charmante délicatesse [1], et par instinct majestueux et sublimes. Platon sans doute a des grâces incomparables, la sérénité suprême et comme le demi-sourire de la sagesse divine. Bossuet a pour lui le pathétique où il n'a de rival que le grand Corneille. Quand on possède de pareils écrivains, n'est-ce point

1. On le sait de Platon, mais cela est vrai aussi de Bossuet. Voyez par exemple dans l'oraison funèbre de la Palatine les pages consacrées à la peinture de sa vie mondaine.

une religion de leur rendre l'honneur qui leur est dû, celui d'une étude régulière et approfondie?

Aussi en 1840, quand nous fûmes appelé à diriger l'instruction publique, nous n'hésitâmes point à prescrire que dans l'épreuve littéraire, placée chez nous à l'entrée de toutes les carrières libérales, les élèves de nos écoles seraient sévèrement interrogés sur un certain nombre de grands monuments de la langue française [1].

De tous ces monuments, nul n'est plus célèbre que le livre des *Pensées*, et la littérature française ne possède pas d'artiste plus consommé que Pascal. Ne demandez pas à ce jeune géomètre, si tôt dévoré par la maladie et la passion, l'ampleur, l'étendue, l'infinie variété de Bossuet qui, appuyé sur de vastes et continuelles études, s'est élevé successivement jusqu'au faîte de l'intelligence et de l'art, et dispose à son gré de tous les tons et de tous les styles. Pascal n'a pas

1. De l'Instruction publique en France sous le gouvernement de juillet, t. I, *Ministère de* 1840, circulaire aux Recteurs, du 17 juillet: « Pour la seconde épreuve du baccalauréat, celle de l'explication des auteurs, vous trouverez les classiques français à côté des classiques de l'antiquité. Cette innovation est consacrée par le règlement nouveau. Puisqu'au collége on étudie les grands maîtres de la littérature française, il convient que cette étude soit représentée au baccalauréat. On y considérera les chefs-d'œuvre de notre langue sous un point de vue littéraire et philologique, comme on le fait pour les auteurs anciens. Je compte sur cette mesure pour affermir et accroître dans nos écoles la connaissance et le respect de la langue nationale, de cette langue qui se prête à l'expression de toutes les pensées quand elles sont justes et vraies, et qui ne repousse que l'exagération et le faux dans les sentiments et dans les idées. »

rections infidèles d'Arnauld. Dans le manuscrit autographe, le scepticisme éclate à toutes les pages, à toutes les lignes. Nous croyons l'avoir invinciblement établi : l'ardent et conséquent janséniste est un ennemi déclaré, un contempteur de la lumière naturelle et de la philosophie. Après avoir évoqué un tel adversaire, nous n'avons point hésité à le combattre, et à défendre contre ses attaques hautaines et la lumière naturelle et la philosophie. Bien entendu, nous parlons de la vraie, de la bonne philosophie, de celle que la raison et le cœur révèlent et proclament de concert, qui se fait gloire de marcher à la suite du sens commun, qui explique et confirme toutes les grandes croyances du genre humain, et les épure au lieu de les détruire; cette philosophie pour laquelle Socrate est mort, que Platon a pour ainsi dire chantée, que l'Évangile a popularisée, et que Descartes a élevée à la hauteur d'une science régulière, en possession d'une méthode certaine et de principes éprouvés. Cette philosophie-là n'est point un système qui appartienne à tel ou tel homme : elle est l'universelle expression de la conscience et de l'histoire. Elle ne se perd pas en spéculations hasardées, qui brillent un jour pour s'éclipser le lendemain : elle repose sur un certain nombre de points fixes et en quelque sorte de dogmes toujours subsistants sous les formes diverses et changeantes des écoles particulières ; elle aussi, elle a sa foi perpétuelle. Elle n'emploie, il est vrai, que la lumière naturelle, mais elle en tire une souveraine évidence, qu'elle répand sur toutes

les grandes vérités, nécessaires et par conséquent accessibles à l'homme.

Est-il besoin de le répéter? Loin d'attaquer le christianisme, la philosophie que nous professons en est l'alliée à la fois libre et sincère. Elle est trop sûre d'elle-même, de son principe immortel et de ses irrésistibles destinées pour ne pas faire volontiers des avances à tout ce qui est beau, à tout ce qui est bien, à tout ce qui peut concourir avec elle au service de l'humanité et de la patrie.

V. Cousin.

ÉTUDES

SUR

PASCAL

DE

LA PHILOSOPHIE DE PASCAL

ET DE PORT-ROYAL.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Nous publions de nouveau, sans y rien changer, le *Rapport sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal*, que nous avons lu cette année à l'Académie française, et qui a paru successivement dans le *Journal des Savants*, avril-novembre, 1842.

Bossut, dans l'édition de 1779, avertit bien que le chapitre *sur Montaigne et Epictète* et celui *sur la condition des grands* sont tirés, l'un d'un entretien entre Pascal et Sacy, rapporté par Fontaine dans ses Mémoires, l'autre de discours adressés par Pascal au jeune duc de Roannez et publiés assez tard par Nicole. Mais ces deux morceaux exceptés, il n'y a pas un éditeur, il n'y a pas un critique qui se soit avisé de soupçonner que le texte reçu des *Pensées* ne fût pas le texte authentique de Pascal; tandis qu'aujourd'hui, après notre travail, il reste péremptoirement démon-

tré, que, comparé au manuscrit autographe conservé à la bibliothèque du Roi, ce texte, jusqu'ici en possession d'une admiration religieuse, n'est rien moins qu'une infidélité continuelle. En effet, toutes les infidélités qu'il est possible de concevoir s'y rencontrent, omissions, suppositions, altérations.

Les omissions les plus fortes viennent de Port-Royal dans la première édition de 1670, et elles ont leur source dans deux motifs très-légitimes. 1° Comme nous l'avons dit bien des fois[1], le loyal respect de la paix récemment imposée aux jésuites et aux jansénistes par le pape et par le roi, faisaient à MM. de Port-Royal, éditeurs des *Pensées* de Pascal, non-seulement une nécessité, mais un devoir de ne rien laisser paraître qui rappelât les querelles anciennes : de là, la suppression forcée de tous les passages contre les jésuites. 2° MM. de Port-Royal, voulant faire avant tout de l'ouvrage de leur illustre ami un livre édifiant, en retranchèrent naturellement les pensées qui devaient leur sembler à eux-mêmes fausses ou équivoques, et d'un effet médiocrement salutaire sur les esprits et sur les âmes.

Mais les omissions ne sont pas le genre le plus grave d'altération que puisse éprouver un ouvrage posthume. Un temps vient où de nouveaux éditeurs rétablissent les passages omis. Ainsi Bossut a donné les tirades contre les jésuites que MM. de Port-Royal avaient dû supprimer, et nous-même nous publions pour la première fois, avec plusieurs passages contre les jésuites que Bossut avait négligés, des pensées nouvelles sur la religion et sur la philosophie, qui achèvent de mettre en lumière le dessein de

1. *Rapport*, etc.

Pascal. L'altération la plus dangereuse, parce qu'elle ne peut être découverte et réparée que par une étude approfondie du manuscrit original, c'est la supposition de passages, conformes ou non conformes à la pensée de l'auteur, mais qui ne sont pas sortis de sa plume; par exemple ici des propos de Pascal, recueillis plus ou moins exactement par ses amis et ses parents, et introduits par Bossut sans aucun avertissement dans le texte même; surtout ces additions incroyables que Port-Royal a faites de sa propre main, particulièrement dans le morceau célèbre sur la règle des paris appliquée à la question de l'existence de Dieu, additions maintenues par Bossut et qui changent entièrement le caractère de ce fragment tant de fois cité.

Heureusement ces suppositions, sans être rares, ne sont pas très-nombreuses; l'altération la plus déplorable est celle qui tombe à chaque page et presque à chaque ligne sur le style de Pascal, c'est-à-dire assurément sur ce qu'il a laissé de plus durable et de plus grand; car le penseur dans Pascal a des supérieurs, mais l'écrivain n'en a pas.

Pascal est venu à cette heureuse époque de la littérature et de la langue où l'art se joignait à la nature dans une juste mesure pour produire des œuvres accomplies. Avant lui et après lui, cette parfaite harmonie, qui dure si peu dans la vie littéraire d'un peuple, ou n'est pas encore ou bientôt n'est plus. Avant Pascal, dans Descartes même, la nature est puissante, mais l'art manque un peu; et quelque temps après Pascal, dès les premières années du XVIIIe siècle, l'art paraît déjà trop; la beauté de la forme commence à être recherchée pour elle-même, jusqu'à ce moment fatal, marqué avec tant d'éclat par J.-J. Rousseau[1], où commence

1. FRAGMENTS LITTÉRAIRES, étude sur le style de Rousseau.

le règne de la forme et par conséquent sa décadence. Dans Pascal, comme dans tous ses grands contemporains, et presque toujours encore dans la prose de Voltaire, la forme n'est pas autre chose que le vêtement le plus transparent que prend la pensée pour paraître le plus possible telle qu'elle est, créant elle-même l'expression qui lui convient, qui n'ôte rien mais surtout n'ajoute rien à sa valeur propre. Plus tard vient la rhétorique avec son triste précepte d'embellir la pensée par l'expression. La vraie rhétorique a le précepte contraire, celui de renfermer sévèrement la parole dans les limites de la pensée et du sentiment. Pascal est l'écrivain peut-être du XVIIe siècle qui a le plus travaillé son style, mais seulement pour lui faire dire ce qu'il avait dans l'esprit et dans l'âme. Le sentiment, c'est-à-dire la pensée descendue jusque dans l'âme, tel est le trait distinctif, le grand côté de Pascal. A son début dans l'étude hasardeuse de la philosophie et de la théologie, Pascal n'a pu conquérir d'abord cette étendue et cette profondeur d'idées à laquelle Descartes lui-même, Bossuet et Leibniz ne sont parvenus qu'après tant de veilles et de méditations sans cesse renouvelées; mais tout ce que pense ce jeune géomètre, il l'emprunte à sa propre nature, à sa courte et sombre expérience de la vie, il le sent fortement et le rend de même. Les idées de Pascal ne sont point un jeu de son esprit; c'est le travail douloureux de son âme : elles le pénètrent, elles le consument; c'est la flèche de feu attachée à son flanc, et il soulage son mal en l'exprimant. Et encore, loin de s'épancher, comme les faibles, Pascal fait effort pour se contenir; l'ardeur de son âme ne paraît qu'à travers la sévérité de son esprit. Oui, c'est par l'âme que Pascal est grand et comme homme et comme écrivain; le style qui réfléchit cette âme en a toutes les

qualités, la finesse, l'amère ironie, l'ardente imagination, la raison austère, le trouble à la fois et la chaste discrétion. Que devait donc faire devant un style pareil un éditeur fidèle? Le recueillir avec religion, tel qu'on le trouvait déposé sur ces feuilles douloureuses.

Voilà ce que n'a pas fait Port-Royal, soit Arnauld et Nicole, soit Étienne Périer, soit le duc de Roannez; car qui peut aujourd'hui faire la part bien exacte de ces divers personnages dans l'édition des *Pensées?* C'est Étienne Périer qui a fait la préface, on le sait certainement; la tradition janséniste donne ensuite la plus grande part au duc de Roannez, et Arnauld a dû surveiller le tout. C'est donc Port-Royal, dans ses meilleurs représentants, qui est vraiment le premier éditeur des *Pensées*. Or, Port-Royal était incapable de comprendre l'imagination de Pascal, les troubles de son cœur, les inquiétudes de sa raison, l'immortelle originalité de son style. Il a traité Pascal comme il avait fait Saint-Cyran; et après en avoir adouci souvent les pensées pour les rendre plus édifiantes, il en a sans aucun scrupule corrigé le style pour le rendre plus régulier et plus naturel, selon le modèle de style naturel et tranquille qu'il s'était formé. Port-Royal avait beaucoup d'esprit et souvent de la grandeur; il a donc laissé passer et l'esprit et la grandeur de Pascal; mais il a fait sans pitié main basse sur tout ce qui trahissait le plus profond de sa pensée et de son âme; et comme cette âme éclate à toutes les lignes que traçait la main mourante de Pascal, Port-Royal était condamné à tout corriger et à tout altérer. Aussi l'analyse ne peut inventer un genre d'altération du style d'un grand écrivain que n'ait pas subi celui de Pascal entre les mains de Port-Royal. Il n'y avait pas ici de censure jésuitique à craindre; il n'y a pas eu d'autre censure

que celle de la médiocrité sur le génie; nous voulons parler ici du jeune Périer et du duc de Roannez; car il y a en vérité des altérations telles que nous n'avons pas le courage de les imputer à Arnauld et à Nicole. Il est très-probable qu'Arnauld et Nicole auront été consultés sur certaines pensées et sur le caractère édifiant qu'il convenait de donner au livre, mais que pour les détails, c'est-à-dire pour le style, Pascal aura été livré à son neveu et à M. de Roannez: aussi nous est-il arrivé mutilé et défiguré de toutes les manières. Nous avons donné des échantillons nombreux de tous les genres d'altérations, altérations de mots, altérations de tours, altérations de phrases, suppressions, substitutions, additions, compositions arbitraires et absurdes, tantôt d'un paragraphe, tantôt d'un chapitre entier, à l'aide de phrases et de paragraphes étrangers les uns aux autres, et, qui pis est, décompositions plus arbitraires encore et vraiment inconcevables de chapitres qui, dans le manuscrit de Pascal, se présentaient parfaitement liés dans toutes leurs parties et profondément travaillés.

Devant ces vices manifestes de l'édition de Port-Royal et de celle de Bossut, devant tant d'omissions, de suppositions, d'altérations, nous pouvons dire que la thèse qui fait le sujet de ce *Rapport* est aujourd'hui démontrée, à savoir: la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées*. Donnerons-nous un jour cette édition? Nous n'osons en répondre; nous en avons du moins posé les fondements; nous l'avons préparée et comme prévenue: 1° en publiant les plus importantes pensées inédites qui se trouvaient encore dans le manuscrit autographe; 2° en rétablissant le vrai texte de Pascal sur les points les plus essentiels; 3° en mettant à côté des altérations de toute espèce que nous signalions, grandes et petites, les leçons authentiques; 4° en donnant à part dans leur forme

vraie plusieurs grands morceaux de Pascal ; celui sur la règle des paris appliquée à l'existence de Dieu, celui sur les deux infinis de grandeur et de petitesse, la lettre entière adressée à madame Périer sur la mort de leur père, de laquelle ont été tirées les pensées célèbres sur la mort, les neuf lettres à mademoiselle de Roannez, dont une seule jusqu'ici était connue, plusieurs lettres nouvelles de Pascal et diverses pièces inédites ou de Pascal ou sur Pascal que nous ont fournies des manuscrits de la bibliothèque du Roi.

Mais, dira-t-on, tout cela n'est en réalité qu'un recueil de variantes. Nous en convenons très volontiers ; nous ne nous croyons pas assez grand seigneur pour dédaigner la tâche modeste de restituer le vrai texte des Pensées de Pascal. Dans notre jeunesse, nous avons passé bien des nuits sur des variantes de Platon, et maintenant nous irions encore chercher bien loin des leçons nouvelles et authentiques du *Misanthrope*, de *Polyeucte* ou d'*Athalie*. Quand la bonne langue s'en va, est-il donc sans utilité de recueillir pieusement les vestiges effacés de l'un des plus beaux monuments du grand langage du XVIIe siècle? Nous ne nous en défendons pas : nous avons de la passion pour cette admirable langue que jadis l'Académie a contribué à fonder et qu'aujourd'hui plus que jamais peut-être elle a le droit et le devoir de défendre, soit contre des importations opposées au génie national, soit contre des retours artificiels et maniérés à la langue du XVIe siècle, efforts également impuissants pour simuler l'originalité, quand l'originalité ne peut être, aujourd'hui comme toujours, que dans des pensées nouvelles vivement senties et naturellement exprimées dans la langue de tout le monde, rappelée sans violence à celle des grands modèles.

Pour pousser à bout le scandale, nous ne nous sommes

pas borné à recueillir des variantes de Pascal; nous avons dressé une sorte d'inventaire des locutions les plus remarquables qui se rencontrent dans les fragments cités, comme ont fait plusieurs éditeurs des classiques grecs et latins. Si cet humble exemple était suivi pour un certain nombre de nos classiques, nous aurions enfin un dépôt fidèle du bon langage et le fondement nécessaire du Dictionnaire historique de la langue française confié à l'Académie.

En un mot, nous avons traité Pascal comme un ancien : telle est la pensée qui nous a guidé et soutenu dans ce travail ingrat.

Du moins voilà le texte des parties les plus importantes des *Pensées* rétabli dans son intégrité, et à l'aide de cette restitution le dessein de Pascal rendu manifeste. Ce dessein, nous l'avons démontré dans ce Rapport, était d'accabler la philosophie cartésienne et avec elle toute philosophie sous le scepticisme pour ne laisser à la foi naturelle de l'homme d'autre asile que la religion. Or, en cela, l'adversaire des jésuites en devenait, sans s'en douter, le serviteur et le soldat.

En effet, dès que la philosophie cartésienne se lève, en dépit de toutes les précautions de Descartes, après quelques hésitations, les jésuites se décident à la combattre. Nous avons déjà fait voir[1] la violence opiniâtre avec laquelle ils poursuivirent les disciples les plus irréprochables de Descartes et dans l'Université de Paris et dans l'Oratoire et dans leur propre sein, pendant plus de quarante années. Le sang ne coula point, il est vrai : le temps des supplices était passé, quoiqu'il ne fût pas bien loin. Le XVIIe siècle s'ouvre par le

1. FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES, PHILOSOPHIE MODERNE, *De la persécution du Cartésianisme.*

bûcher de Bruno à Rome [1]; et celui de Vanini à Toulouse [2] précède de moins de vingt ans le *Discours de la Méthode*. A la fin du XVIIe siècle, la persécution fut moins cruelle, mais bien dure encore. Tout enseignement de la doctrine cartésienne est interdit dès 1675 dans tous les colléges de l'Université de Paris [3]. Les écoles de Rohault et de Régis sont fermées. L'Oratoire est contraint, sous peine de périr, de demander grâce à ses implacables ennemis [4]; et l'homme le plus distingué qu'ait eu, au XVIIIe siècle, la compagnie de Jésus, le père André va pleurer à la Bastille le crime inexpiable de n'avoir pas voulu traiter Malebranche d'athée [5]. Et pourquoi cette persécution? Était-elle dirigée contre tel ou tel principe particulier du cartésianisme? Non, des dissentiments philosophiques n'expliquent point un tel acharnement. Était-elle inspirée par un attachement fanatique à la doctrine d'Aristote, par exemple aux formes substantielles, à l'éternité du monde, à la corruptibilité de l'âme, à l'absolue séparation de l'univers et de Dieu, qui se connaît lui-même, mais qui ne connaît pas son propre ouvrage et n'y prend aucun intérêt [6]? Nous ne le croyons pas. Les jésuites étaient attachés au péripatétisme parce que le péripatétisme était accepté, à tort ou à raison, par la tradition et l'autorité; et ils repoussaient le cartésianisme parce qu'il contenait en lui une hardiesse généreuse, le sen-

1. 17 février 1600. Voir la fameuse lettre de Schoppe, témoin oculaire, dans les *Acta litteraria* de Struve, 5e cahier, p. 64; et dans les FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE MODERNE, l'article intitulé : *Vanini ou la Philosophie avant Descartes*.

2. Février, 1619. *Le Discours de la Méthode* est de 1637.

3. FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE MODERNE, *Persécution du Cartésianisme*.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, leç. VII.

timent énergique du droit et de la dignité de la pensée, c'est-à-dire tout un monde nouveau. Les jésuites, qui étaient commis à la garde de l'ancien, devaient s'efforcer de prévenir et d'étouffer dans le cartésianisme celui qu'il ouvrait à l'humanité. En apparence, c'est pour Aristote que combattirent les jésuites, mais en réalité c'est à la raison humaine qu'ils en voulaient, et tous les coups qui tombèrent sur le cartésianisme étaient adressés à la philosophie elle-même. Dans le premier moment de la querelle, il s'agit encore d'Aristote et de Descartes : on les défend et on les attaque des deux côtés; mais bientôt Aristote et Descartes font place aux véritables acteurs de ce drame plus d'une fois tragique, à savoir l'autorité et la raison, avec cette différence que dans cette lutte mémorable l'autorité attaquait la raison et allait la chercher jusque sur son domaine, tandis que la raison, loin d'attaquer, se défendait presque en suppliante, et réclamait seulement le droit de s'exercer dans ses propres limites et de faire usage de ses propres forces, ne fût-ce que pour reconnaître et établir plus solidement les justes droits de l'autorité.

Le savant évêque d'Avranches, Huet, l'ami des jésuites, qui mourut chez eux, leur donna sa bibliothèque, et les servit pendant toute sa vie, représente parfaitement ces deux faces de la guerre que la Société fit au cartésianisme. D'abord il l'attaque en lui-même; de là le livre célèbre : *Censure de la philosophie cartésienne*[1], livre que tous les ennemis de la philosophie nouvelle prônèrent et répandirent, et dont il y eut en peu d'années tant d'éditions. En 1694, il y en a dejà une quatrième sortie des presses de

1. *Petri Danielis Huetii, episcopi suessoniensis designati*, Censura philosophiæ cartesianæ, Lutetiæ Parisior. 1689, in-12.

l'imprimerie royale [1]. Ici tout semble dirigé seulement contre Descartes. Mais après la mort de Huet son secret lui échappa : on trouva dans ses papiers un écrit [2], non plus contre Descartes, mais contre la raison elle-même, non plus pour Aristote, mais contre toute espèce de dogmatisme, et par exemple dans l'antiquité grecque, devenue sous la plume du savant évêque le champ de bataille de la dispute, contre l'ancienne Académie pour la nouvelle, c'est-à-dire pour le pyrrhonisme. Voici le titre même du chapitre 15 qui termine et résume le livre 1er : *On conclut de tout ce qui a été dit ci-dessus qu'il faut douter et que c'est le seul moyen d'éviter les erreurs. La hardiesse des Dogmatiques a produit une infinité d'erreurs. Les Académiciens et les sceptiques n'affirmant rien, ne peuvent se tromper, et ils sont les seuls qui méritent le nom de philosophes.* Le livre 2e explique quelle est *la plus sûre et la plus légitime voie de philosopher.* Et cette voie, c'est l'empirisme et la probabilité [3]. Voilà bien en philosophie le probabilisme de la théologie jésuitique. Et, chose merveilleuse, tout cela dans Huet aboutit à la *Démonstration évangélique!*

Le *Traité philosophique de la foiblesse de l'esprit humain* est le modèle accompli, le code de cette espèce de

1. *Petri Danielis Huetii, episcopi abrincensis*, Censura philosophiæ cartesianæ, editio quarta, aucta et emendata, Parisiis, apud Anisson, typographiæ regiæ præfectum, 1694, in-12.

2. *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, Amsterdam, 1721.

3. *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, liv. II, chap. III. *Il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été dans les sens. Contre Platon, contre Proclus, contre Descartes.* — *Ibid.*, chap. IV, *il faut croire les choses probables comme si elles étaient véritables.* — Chap. V, *règles du criterium de la probabilité*, à savoir, la sensation.

scepticisme un peu hypocrite qui ébranle toutes les vérités naturelles pour asseoir sur leur ruine la vérité révélée, comme si la vérité était contraire à la vérité, et qui met en avant le doute pour conduire par un détour au dogmatisme le plus absolu. Pascal appartient à cette école; lui aussi il a pour principe que le *pyrrhonisme est le vrai*[1]; et bien d'autres déclarations de la même sorte, dont on voyait déjà quelque ombre dans les anciennes éditions, paraissent aujourd'hui à découvert dans les fragments nouveaux que nous avons publiés. Pascal, comme Huet, combat Descartes; mais, comme Huet encore, c'est la philosophie même qu'il poursuit dans la philosophie cartésienne. Il est sceptique comme lui, et comme lui il se propose de conduire l'homme à la foi par la route du scepticisme. On eût fort étonné cet inflexible adversaire des jésuites, si on lui eût montré que toute son entreprise était celle de la Société. Mais ce qui, chez les jésuites, était habileté et calcul, est dans Pascal l'état vrai de cette intelligence si forte, mais jeune, inexpérimentée, ardente et extrême. Même à part son génie, aux yeux de tout ami de l'humanité, Pascal est sacré par sa sincérité, par sa droiture, par les angoisses de sa pensée et de son âme; mais, il faut le dire aujourd'hui : jamais homme ne s'est plus contredit. En vérité, c'était bien la peine de défendre contre les jésuites et contre Rome, au nom de la liberté de la pensée, une erreur manifeste, à savoir la doctrine janséniste de la grâce poussée presque jusqu'à l'exagération de Luther et de Calvin[2], pour sacrifier ensuite et la liberté de penser et la puissance légitime de la raison aux pieds

1. *Rapport*, 2e partie, etc.
2. Voyez plus bas la Préface de la seconde édition.

de ces mêmes jésuites! O inconséquence de la passion! L'auteur des *Provinciales* est le héraut de l'esprit nouveau, et l'auteur des *Pensées* en est l'adversaire! Aussi est-ce surtout aux *Provinciales* que le nom de Pascal demeure attaché; c'est de là, c'est du courage avec lequel il prit en main une cause, bonne ou mauvaise en soi, mais injustement opprimée, c'est de la mâle conviction qu'il opposa à ce scepticisme déguisé qui s'appelait le probabilisme, c'est précisément de ce dogmatisme admirable du sens commun et de la vertu que Pascal tire sa popularité. Le livre des *Pensées*, qui n'est point achevé et qu'il ne publia pas lui-même, jeta incomparablement moins d'éclat. N'est-ce pas une remarque frappante et bien digne d'être méditée par tous les esprits sincères, qu'aucun des grands docteurs du XVIIe siècle n'ait loué les *Pensées?* Pascal n'entraîna personne dans la route où il s'était imprudemment engagé. En dépit de ses sarcasmes contre Descartes et contre la philosophie, en dépit de son apologie du pyrrhonisme, en dépit des arrêts du conseil et des lettres de cachet qui tombaient de toutes parts sur les partisans de la philosophie nouvelle, tout le XVIIe siècle a été cartésien, pieux tout ensemble et philosophe, amateur de la raison et respectueux envers la foi.

Contre Pascal nous pouvons invoquer d'abord Port-Royal, qui n'a cessé d'être sagement favorable à Descartes et à la philosophie [1]. La *Logique* est toute pénétrée de cartésianisme et respire l'esprit nouveau [2]. Nicole a rassemblé

1. La Préface de la seconde édition confirme à la fois et modifie ce jugement.

2. La *Logique* se prononce très vivement contre le pyrrhonisme et contre Montaigne. *Premier discours*, elle combat avec force la maxime qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait d'abord été dans les sens. Le chapitre premier de la 1re partie est une défense de Descartes con-

soigneusement et présenté avec une entière confiance tous ces arguments en faveur de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme qui paraissaient si méprisables à Pascal [1]. Arnauld commence sa carrière par une défense solide et judicieuse des *Méditations* [2], et, dans sa vieillesse, il les défend encore et contre l'autorité égarée [3] et contre Male-

tre Gassendi et contre Hobbes. La 4e partie, *de la méthode*, est presque tout entière empruntée à Descartes, à ses ouvrages imprimés et même à un Traité manuscrit qui est incontestablement le Traité des *règles pour conduire notre esprit dans la recherche de la vérité*, inséré en latin dans les *Opera posthuma Cartesii*, Amsterdam, 1711, et traduit pour la première fois en français, dans le tome XI de notre édition.

1. *Discours contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme :* « Je suis persuadé que les preuves naturelles ne laissent pas d'être solides et proportionnées à certains esprits; elles ne sont pas à négliger. Il y en a d'abstraites et de métaphysiques, comme j'ai dit, et je ne vois pas qu'il soit raisonnable de prendre plaisir à les décrier... Quelqu'efforts que fassent les athées pour effacer l'impression que la vue de ce grand monde forme naturellement dans tous les hommes, qu'il y a un Dieu qui en est l'auteur, il ne sauroit l'étouffer entièrement, tant elle a des racines fortes et profondes dans notre esprit... La raison n'a qu'à suivre son instinct naturel pour se persuader qu'il y a un Dieu. » *Traité de la foiblesse de l'Homme :* « On avoit philosophé trois mille ans durant sur divers principes; il s'élève dans un coin de la terre un homme qui change toute la face de la philosophie et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses, car il faut avouer que le nouveau venu donne plus de lumière sur la connoissance des choses naturelles que tous les autres ensemble n'en avoient donné. »

2. Voyez parmi les objections aux *Méditations* cet écrit d'Arnauld, dont Descartes se montra si satisfait. C'est le premier écrit connu d'Arnauld, car il doit avoir été composé avant la publication même des *Méditations*, qui est de 1641, et par conséquent plusieurs années avant le *Traité de la fréquente Communion*, qui est de 1643.

3. On peut voir dans les FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE MODERNE, un mémoire d'Arnauld, destiné à prévenir l'arrêt contre le cartésianisme, arrêt sollicité du parlement de Paris par la faculté de théologie, et dé-

branche [1]. Dans sa longue polémique avec l'auteur de la *Recherche de la vérité*, Arnauld s'appuie constamment sur la raison dans l'ordre des vérités naturelles; il se plaint que son illustre antagoniste a recours, par un cercle vicieux manifeste, à la révélation pour prouver l'existence de ce monde [2]. A chaque ligne de cette grande polémique éclate

tourné par l'*Arrêt burlesque* de Boileau, et peut-être aussi par cet excellent mémoire qui doit avoir été écrit vers 1675.

1. *Des vraies et des fausses idées*, Cologne, 1683. Voyez particulièrement le chapitre XXIV, où Arnauld soutient contre Malebranche la clarté de la notion de l'âme, d'après les principes de Descartes; et les chapitres XXV et XXVI, où il prend de nouveau la défense de la preuve cartésienne de l'existence de Dieu par l'idée de la perfection, contre les instances de Gassendi, et contre les interprétations détournées de Malebranche. — Enfin, en 1692, Arnauld n'hésite pas à exprimer sur le livre tant vanté de Huet une opinion qui est entièrement la nôtre. « Je ne sais pas ce qu'on peut trouver de bon dans le livre de M. Huet contre M. Descartes, si ce n'est le latin; car je n'ai jamais vu de si chétif livre pour ce qui est de la justesse d'esprit et de la solidité du raisonnement. C'est renverser la religion que d'outrer le pyrrhonisme autant qu'il fait. Car la foi est fondée sur la révélation, dont nous devons être assurés par la connoissance de certains faits. Il n'y a donc point de faits humains qui ne soient incertains, s'il n'y a rien sur quoi la foi puisse être appuyée. Or, que peut tenir pour certain et pour évident celui qui soutient que cette proposition, *je pense, donc je suis*, n'est pas évidente, et qui préfère les sceptiques à M. Descartes, en ce que ce dernier ayant commencé à douter de tout ce qui pouvoit paroître n'être pas tout à fait clair, a cessé de douter, quand il en est venu à faire cette réflexion sur lui-même : *cogito, ergo sum?* au lieu, dit M. Huet, que les sceptiques ne se sont point arrêtés là, et qu'ils ont prétendu que cela même étoit incertain et pouvoit être faux; ce qui a été regardé par saint Augustin, aussi bien que par M. Descartes, comme la plus grande de toutes les absurdités; parce qu'il n'y a rien certainement dont nous puissions moins douter que de cela. Il y a cent autres égarements dans le livre de M. Huet; mais celui-là est le plus grossier de tous. » Lettres d'Arnauld, t. IIIe. Voyez aussi un passage de la lettre DCCCXXX, sur le même sujet. — Rapprochez ce passage sur Nicole et Arnauld de ceux de la Préface de la seconde édition.

2. *Des vraies et des fausses idées*, p. 324 et 333.

la confiance d'Arnauld dans la raison humaine. Quand donc Pascal nous attaque, nous pouvons lui opposer ses amis et ses maîtres, Nicole et Arnauld.

Il en faut dire autant de toute l'église de France. Je ne suis point surpris que Bossuet ni Fénelon n'aient jamais cité les *Pensées;* car les principes de ces deux grands hommes et ceux de Pascal sont inconciliables. Il faut choisir entre eux et Pascal. Celui-ci est ennemi du cartésianisme, et *n'estime pas que toute la philosophie vaille une heure de peine.* Fénelon et Bossuet ont étudié dès leur première jeunesse, et n'ont cessé de cultiver pendant toute leur vie et jusqu'à leurs derniers moments, la philosophie. Tous deux, loin de se faire une arme du scepticisme, le combattent partout; partout ils témoignent d'une admiration mesurée pour Descartes; ils en admettent l'esprit général et la méthode. Le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même,* le *Traité du libre arbitre,* celui *de l'existence de Dieu,* sont des livres admirables, où toutes les grandes vérités, et singulièrement celle de la divine providence, sont établies au nom de la raison et sur le fondement même des *Méditations.* Bossuet et Fénelon s'y déclarent ouvertement contre la maxime péripatéticienne et jésuitique tant célébrée par Huet : *Il n'y a rien dans l'entendement qui n'y ait été introduit par la voie des sens,* et contre cette autre maxime de la Compagnie, que toute certitude se réduit à la simple probabilité. Ils sont tous deux pour Platon contre Aristote; ils sont donc pour Descartes contre ses adversaires. Le *Traité de l'existence de Dieu* admet pleinement le doute méthodique, le *je pense, donc je suis,* et la démonstration de l'existence de Dieu par l'idée de la perfection [1]. Fénelon suit Descartes jusque dans son

1. Seconde partie : *Démonstration de l'existence et des attributs de*

brillant et téméraire disciple; il adopte toute la théorie des idées de Malebranche, et la reproduit presque dans les mêmes termes, comme s'il eût ignoré le livre d'Arnauld [1]. Comment Fénelon eût-il été un adversaire de la raison, lui qui la rapportant à son foyer éternel, la suivant et dans les lois de l'univers et dans les lois de la pensée, s'écrie avec enthousiasme : « O raison! raison! n'es-tu pas le Dieu que je cherche [2]? » Bossuet, avec plus de mesure et

Dieu, tirée des idées intellectuelles. Chap. I. *Méthode qu'il faut suivre dans la recherche de la vérité.* Conclusion de ce chapitre : « Me voilà donc enfin résolu à croire que je pense puisque je doute, et que je suis puisque je pense. » Chap. II. *Preuves métaphysiques de l'existence de Dieu. Première preuve tirée de l'imperfection de l'être humain... Deuxième preuve tirée de l'idée que nous avons de l'infini.* La méthode et la doctrine cartésiennes se retrouvent dans les *Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion,* écrites par Fénelon à la fin de sa vie; chap. I : *De ma pensée.*

1. Ibid. Chap. IV. *Nouvelle preuve de l'existence de Dieu, tirée de la nature des idées.* C'est tout à fait la théorie des idées et même la vision en Dieu de Malebranche.

2. *Première partie.* § 60. — Il est impossible de citer tous les passages où la raison de l'homme est présentée comme un reflet et un miroir de la raison divine, et par conséquent distinguée des sens et de l'imagination et élevée au-dessus de tout scepticisme. *Première partie.* § 52 : « O que l'esprit de l'homme est grand! il porte en lui de quoi s'étonner..... Jugeons de notre grandeur par l'infini immuable qui est empreint au dedans de nous et qui ne peut jamais y être effacé.... § 54.... Outre l'idée de l'infini, j'ai encore des notions universelles et immuables qui sont la règle de tous mes jugements; je ne puis juger d'aucune chose qu'en les consultant, et il ne dépend pas de moi de juger contre ce qu'elles me représentent. Mes pensées, loin de pouvoir corriger ou forcer cette règle, sont elles-mêmes corrigées malgré moi par cette règle supérieure, et elles sont invinciblement assujéties à sa décision.... Cette règle intérieure est ce que je nomme ma raison. § 55. A la vérité, ma raison est en moi, car il faut que je rentre sans cesse en moi-même pour la trouver; mais la raison supérieure qui me corrige dans le besoin et que je consulte n'est point à moi et elle ne fait point partie de moi-même.... Ce maître est partout,

appuyé sur un bon sens que rien ne peut faire fléchir, est, à sa manière, un disciple de la même doctrine dont il ne fuit, selon sa coutume, que les extrémités. Ce grand esprit, qui peut avoir des supérieurs pour l'invention, mais qui n'a pas d'égal pour la force dans le sens commun, s'est bien gardé de mettre aux prises la révélation et la philosophie : il a trouvé plus sûr et plus vrai de leur faire à chacune leur part, d'emprunter à l'une tout ce qu'elle peut donner de lumières naturelles, pour les accroître ensuite des lumières surnaturelles dont l'église a reçu le dépôt. C'est dans ce bon sens souverain, capable de tout comprendre et de tout unir, qu'est la suprême originalité de Bossuet. Il fuyait les opinions particulières comme les petits esprits les recherchent pour le triomphe de leur amour-propre. Lui, ne songeant point à lui-même et n'aimant que la vérité, partout où il la rencontrait il l'accueillait volontiers, bien assuré que si le lien des vérités d'ordres différents nous échappe quelquefois, ce n'est point un motif de fermer les yeux à aucune vérité. Si on voulait donner un nom d'école à Bossuet, selon l'usage du moyen âge, il faudrait l'appeler le docteur infaillible. Il n'est pas seulement une des plus hautes, il est aussi une des meilleures et

et sa voix se fait entendre d'un bout de l'univers à l'autre à tous les hommes comme à moi. § 56. C'est elle qui fait qu'un sauvage du Canada pense beaucoup de choses comme les philosophes grecs et romains les ont pensées.... Il n'y a point encore eu d'homme sur la terre qui ait pu gagner ni sur les autres ni sur lui-même d'établir dans le monde qu'il est plus estimable d'être trompeur que d'être sincère, d'être emporté et malfaisant que d'être modéré et de faire du bien. § 57. Le maître intérieur et universel dit donc toujours et partout les mêmes vérités pour corriger tous nos mensonges. » Nous nous arrêtons pour ne pas copier des pages entières; mais qu'il y a loin de cette philosophie et de cette morale à celles de Pascal et de Montaigne!

des plus solides intelligences qui furent jamais; et ce grand conciliateur a bien aisément concilié la religion et la philosophie, saint Augustin et Descartes, la tradition et la raison [1].

1. Même alors que des disciples imprudents de Descartes compromettaient le maître, en essayant d'expliquer à tort et à travers certains mystères du christianisme, même celui de la transsubstantiation, Bossuet, en repoussant et en déplorant ces aberrations, respecte et défend la vraie doctrine de Descartes. *Lettre à un disciple du père Malebranche :* « Je vois un grand combat se préparer contre l'Église sous le nom de la philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, *à mon avis mal entendus,* plus d'une hérésie; et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes qu'ont tenus nos pères la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvoit espérer pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme. » Le *Traité de la connoissance de Dieu et de soi-même* est tout rempli de propositions cartésiennes. Le point de départ de la philosophie est la connaissance de l'homme. La sensation est l'occasion, mais non pas le fondement de la connaissance. C'est par l'entendement seul que nous connaissons les rapports, l'ordre et la beauté des choses. Voici des propositions tout à fait semblables à celles de Fénelon que nous avons citées : « Comme l'entendement ne la fait pas (la vérité), mais la suppose, il s'ensuit qu'elle est éternelle, et par là indépendante de tout entendement créé.... Toutes ces vérités subsistent indépendamment de tous les temps; en quelque temps que je mette un entendement humain, il les connoîtra; mais en les connoissant, il les trouvera vérités, il ne les fera pas telles.... Si je cherche maintenant où et en quel sujet elles subsistent éternelles et immuables comme elles sont, je suis obligé d'avouer un être où la vérité est éternellement subsistante et où elle est toujours entendue; et cet être doit être la vérité même..... C'est donc en lui, d'une certaine manière qui m'est incompréhensible, c'est en lui, dis-je, que je vois ces vérités éternelles..... Il y a nécessairement quelque chose qui est avant tous les temps et de toute éternité, et c'est dans cet éternel que ces vérités éternelles subsistent; c'est aussi là que je les vois..... Ainsi nous les voyons dans une lumière supérieure à nous-mêmes; et c'est dans cette lumière supérieure que nous voyons si nous faisons bien ou mal..... Là donc nous voyons avec toutes les autres vérités les règles invariables de nos mœurs. L'homme qui voit ces vérités par ces vérités se juge lui-même et se condamne quand il s'en écarte; ou

Nous avons beau chercher dans tout le XVIIe siècle, nous ne trouvons pas un seul grand évêque, un seul grand écrivain qui ait pensé différemment. Le cardinal de Richelieu, qui fut un théologien très-solide avant d'être un grand homme d'État, n'hésite pas à appliquer la lumière naturelle à la recherche et à la démonstration des vérités naturelles, et il a dit avec

plutôt ce sont ces vérités qui le jugent... Ces vérités éternelles que tout entendement aperçoit toujours les mêmes, par lesquelles tout entendement est réglé, sont quelque chose de Dieu, ou plutôt sont Dieu même. »

Le paragraphe 6 du chapitre IV a pour titre la maxime même sur laquelle est fondée la démonstration cartésienne de l'existence de Dieu : « L'âme connaît par l'imperfection de son intelligence qu'il y a ailleurs une intelligence parfaite. » Après avoir achevé toutes les preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme par la seule philosophie, Bossuet conclut ainsi : « Ces raisons sont solides et inébranlables à qui les sait pénétrer. » De même dans le *Traité du libre arbitre*, c'est par la raison seule qu'il résout toutes les difficultés. Chap. II, *que cette liberté est dans l'homme, et que nous connoissons cela naturellement*. « Je dis que la liberté ou le libre arbitre est certainement en nous et que cette liberté nous est évidente : 1° par l'évidence du sentiment et de l'expérience; 2° par l'évidence du raisonnement; 3° par l'évidence de la révélation. » L'accord de la foi et de la raison est ici manifeste. Chap. III, *que nous connoissons naturellement que Dieu gouverne notre liberté et ordonne de nos actions*. Chap. IV, *que la raison seule nous oblige à croire ces deux vérités, quand même nous ne pourrions trouver le moyen de les accorder ensemble*. Même en parlant de la création sans aucune matière préexistante, Bossuet dit : « Nous connoissons clairement toutes les vérités que nous venons de considérer; c'est renverser les fondements de tout bon raisonnement que de les nier. »

Dans la première *Élévation* il reprend la preuve cartésienne de l'existence de Dieu par l'idée de la perfection : « Pourquoi Dieu ne seroit-il pas? Est-ce à cause qu'il est parfait, et la perfection est-elle un obstacle à l'être? Erreur insensée! au contraire, la perfection est la raison d'être... » Enfin Huet lui-même nous apprend dans ses *Mémoires* que Bossuet reçut très-peu favorablement la *censure de la philosophie cartésienne*, et l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, dit expressément qu'il mettait le *Discours sur la méthode* au-dessus de tous les ouvrages de son siècle.

l'entière approbation de l'église et de son siècle : *Il n'est pas seulement vrai qu'il y a un Dieu, mais il est de la foi que la lumière de la nature nous l'enseigne*[1]. Le cardinal de Retz n'est point une très grande autorité ecclésiastique; mais c'était un esprit du sens le plus ferme, et quand sur la fin de sa vie, dans sa solitude de Commercy, il s'occupa de sérieuses études, il se prononça pour la philosophie cartésienne[2]. Celui que le pape Urbain VIII appela *l'apôtre du verbe incarné*, est aussi celui qui suscita Descartes, lui mit la plume à la main, et recommanda ses écrits aux saints prêtres qu'il rassemblait. Le cardinal de Bérulle est assurément l'homme qui a le plus fait pour le cartésianisme en lui donnant l'Oratoire[3]. Nous l'avons déjà dit : l'Oratoire a manqué de succomber par fidélité à Descartes et au vœu de son illustre fondateur; et cependant quelle réunion choisie d'esprits excellents et bien cultivés en tout genre d'études ! Sur ce fond si pur se détache Malebranche, excessif et téméraire, nous ne craignons pas de le dire, mais toujours sublime, n'exprimant qu'un seul côté de Platon, mais l'exprimant dans une âme toute chrétienne et dans un langage angélique. Malebranche, c'est Descartes qui s'égare, ayant trouvé des ailes divines et perdu tout commerce avec la terre[4].

1. *De la perfection du chrétien*, ch. XLV.

2. Voyez dans les FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE MODERNE, l'article intitulé : *Le Cardinal de Retz, cartésien.*

3. Baillet, dans la vie de Descartes, liv. 2, chap XIV 2, raconte en quelles circonstances le cardinal de Bérulle connut les desseins philosophiques de Descartes, et quels encouragements il leur donna. Ce furent les Pères de Condren, Gibieuf et de Labarde qui introduisirent parmi leurs confrères le goût de la nouvelle philosophie. Voyez le Père Tabaraud dans son *Histoire de Pierre de Bérulle*, Paris, 1817, t. II, p. 187, et dans la *Biographie universelle*, article Bérulle.

4. Partout Malebranche rend témoignage à Descartes, et le défend

Dans le XVIIIe siècle nous voyons trois grands sceptiques, Bayle, Hume, Voltaire, mais ces trois personnages ne passaient pas jusqu'ici pour des serviteurs de la religion. Parmi ceux qui vinrent alors au secours de la foi chancelante, nul n'a songé à lui donner pour appui le scepticisme. MM. les cardinaux de Polignac[1] et Gerdil[2] ne sont pas des théolo-

contre ses ennemis. *Recherche de la vérité*, liv 1er, chap. VI : « M. Descartes a prouvé démonstrativement l'existence d'un Dieu, l'immortalité de nos âmes, plusieurs autres questions métaphysiques, un très-grand nombre de questions de physique, et notre siècle lui a des obligations infinies pour les vérités qu'il nous a découvertes. » Sur l'accord de la la foi et de la raison; *Entretiens sur la métaphysique* : « Je ne croirai jamais que la vraie philosophie soit opposée à la foi... La vérité nous parle de diverses manières; mais certainement elle dit toujours la même chose. Il ne faut donc point opposer la philosophie à la religion, si ce n'est la fausse philosophie des payens... » « Nous sommes tous raisonnables et essentiellement raisonnables; et de prétendre se dépouiller de sa raison comme on se décharge d'un habit de cérémonie, c'est se rendre ridicule, et tenter inutilement l'impossible. » *Traité de morale* : « Mais, dit-on, la raison est corrompue; elle est sujette à l'erreur; il faut qu'elle soit soumise à la foi; la philosophie n'est que la servante; il faut se défier de ses lumières : perpétuelles équivoques!.. La raison doit toujours être la maîtresse; Dieu même la suit. L'intelligence est préférable à la foi : car la foi passera; mais l'intelligence subsistera éternellement... La foi sans intelligence, je ne parle pas ici des mystères dont on ne peut avoir d'idée claire; la foi, dis-je, sans aucune lumière, si cela est possible, ne peut rendre solidement vertueux. C'est la lumière qui perfectionne l'esprit et qui règle le cœur. »

1. L'Anti-Lucrèce est fondé en grande partie sur le cartésianisme. Il défend Descartes contre Newton et contre Locke. Au VIIIe livre sont les vers célèbres :

Quo nomine dicam
Naturæ genium, patriæ decus ac decus ævi
Cartesium nostri. . . . . .

2. Voyez particulièrement l'*immatérialité de l'âme démontrée, contre M. Locke, avec de nouvelles preuves de l'immatérialité de Dieu et de l'âme tirées de l'Écriture, des Pères et de la raison*. Turin, 1747. Comme Arnauld avait appuyé la maxime cartésienne, Je pense, donc je suis, sur l'autorité de saint Augustin, de même Gerdil appuie sur

giens de la force de Bossuet et d'Arnauld, mais ce sont encore les meilleurs défenseurs de l'église au XVIIe siècle, et tous les deux appartiennent à l'école cartésienne.

Saint-Sulpice n'est point suspect. Si Port-Royal est plus grand, si l'Oratoire est plus instruit, Saint-Sulpice est plus sage. C'est après tout la plus saine école de théologie qu'il y ait eu en France. Voit-on que Saint-Sulpice ait proscrit le cartésianisme et la philosophie ? son plus brillant élève, son élève avoué et chéri est le cartésien Fénelon. Et de nos jours encore, nous avons vu, nous avons connu dans notre jeunesse un pieux et savant supérieur de Saint-Sulpice, en même temps conseiller de l'Université, qui croyait suivre la tradition de son ordre et du grand siècle en professant et en recommandant l'accord de la foi et de la raison. Loin d'être un adversaire de Descartes, M. l'abbé Émery en était un ad-

un passage de saint Basile la démonstration de l'existence de Dieu par son idée, p. 226 : « Il est étonnant que la prévention contre le père de la nouvelle philosophie ait tant pu dans l'esprit de quelques docteurs chrétiens que, par attachement à leurs préjugés et à leurs erreurs philosophiques qu'il a combattues avec tant de force et dont il a enfin triomphé si glorieusement, ils n'aient pas craint de l'accuser d'impiété pour avoir fourni à la religion une nouvelle arme invincible contre les athées, en ajoutant aux preuves qu'on avait déjà de l'existence de Dieu une démonstration si belle et si lumineuse que jusqu'ici on n'a rien su y opposer que d'absurde et de puéril. Quelle gloire pour ce grand philosophe que les premiers principes, sur lesquels il établit sa métaphysique dans ses Méditations, servent aussi de fondement inébranlable aux deux vérités capitales de la religion, l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'âme ! » Gerdil prend encore plus ouvertement et plus en détail la défense de Descartes dans la dissertation intitulée : *Incompatibilité des principes de Descartes et de Spinoza*. Dans un autre ouvrage, *Histoire des sectes des philosophes*, l'illustre cardinal s'exprime ainsi sur Descartes : « Quelque grand qu'il soit par tant de sublimes découvertes, il l'est encore plus par sa Méthode et ses Méditations. Ce sont des chefs-d'œuvre de raison et des ouvrages dignes de l'antiquité. »

mirateur éclairé. Son dernier ouvrage est un choix de morceaux classiques de Descartes en l'honneur commun de la religion et de la philosophie [1]. Ce digne prêtre ne s'était pas fait scrupule de donner aussi des *Pensées* de Leibniz [2]; et Leibniz, c'est Descartes avec un demi-siècle de progrès en tout genre, Descartes élevé à la plus haute puissance dans un esprit d'une trempe différente mais non pas inférieure, tout aussi inventif, tout aussi original, mais plus étendu et plus vaste. Si Bossuet est éclectique à son insu, Leibniz l'est, le sachant et le voulant : nous voilà, ce semble, en assez bonne compagnie, sans parler de Platon, le véritable père de l'éclectisme. L'ouvrage qui portera le nom de Leibniz à la dernière postérité, la *Théodicée* n'est autre chose qu'une collection de divers écrits dont l'objet commun est la conformité de la raison et de la foi [3].

Dans Saint-Sulpice, et à côté même de M. l'abbé Émery, nous pouvons invoquer aussi l'homme de notre temps qui a jeté l'éclat de son nom sur cette congrégation modeste, M. l'abbé Frayssinous, évêque d'Hermopolis, qu'on n'accusera pas d'avoir été médiocrement attaché à l'église, et

1. *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*, 1811. Le discours préliminaire est une apologie complète et régulière de Descartes. Le savant éditeur est même contre Pascal dans la question obscure si Descartes avait réellement conseillé à Pascal l'expérience de la pesanteur de l'air. Il défend aussi Descartes d'avoir préparé la voie à Spinoza.

2. *Esprit de Leibnitz, ou recueil de pensées choisies sur la religion, la morale, l'histoire, la philosophie*, etc., *extraites de toutes ses œuvres latines et françaises;* Lyon, 1772; 2 volumes; seconde édition en 1783; en 1819, *Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion, suivie de pensées extraites des ouvrages du même auteur.*

3. C'est même le titre particulier d'un de ces écrits : *Discours de la conformité de la foi avec la raison. Essais de théodicée*, 1re édition, Amsterdam, 1710, et nouvelle édition, par le chevalier de Jaucourt, Amsterdam, 1747.

qui, dans ses solides conférences, n'a cessé de poursuivre le grand objet que se sont constamment proposé les théologiens les plus autorisés, l'alliance d'une saine philosophie et d'une religion éclairée [1].

Ainsi, nous pouvons le dire sans crainte d'être démentis, l'entreprise de Pascal est condamnée par la pratique de toute l'église de France, par les plus grands théologiens et les plus saints prêtres, par les ordres les plus différents; et, pour qu'il n'y manque rien, elle est condamnée par les jésuites eux-mêmes. Les jésuites, en effet, après avoir tant combattu et tant poursuivi le cartésianisme, ont fini par l'absoudre, par le vanter même, et le plus bel éloge de Descartes au XVIIIe siècle est de la main d'un jésuite, le père Guénard [2].

Cependant, tandis qu'au début du XIXe siècle, M. de Châteaubriand séduisait au christianisme l'imagination et le bon goût par le charme des beautés nouvelles qu'il y découvrait, tandis que l'abbé Frayssinous, à Saint-Sulpice, développait

1. *Défense du Christianisme ou Conférences sur la Religion*. Paris, 1825, 3 volumes. Le 1er volume est comme un traité de philosophie, où sont établis par la *pure raison* et sur la *foi du genre humain* l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la loi naturelle, le libre arbitre et l'immortalité de l'âme. A ce livre judicieux nous nous plaisons à joindre un autre écrit de la même école et marqué du même caractère, la dissertation dont M. l'abbé Gosselin a orné son édition aujourd'hui classique des œuvres de Fénelon, dissertation où il examine et apprécie Fénelon comme métaphysicien, comme théologien, comme littérateur. La première partie, *Fénelon considéré comme métaphysicien*, semble écrite avec la plume même de M. l'abbé Émery. Il est impossible de défendre avec plus de sens et de mesure la méthode et la philosophie de Descartes. Voyez encore différents écrits du cardinal de La Luzerne, entre autres : *Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu*. — *Dissertations sur la spiritualité de l'âme et sur la liberté de l'homme*. Langres, 1808.

2. Discours *sur l'esprit philosophique* couronné par l'Académie française en 1755.

devant un nombreux auditoire le thème favori de l'église gallicane, *obsequium rationabile*, une obéissance conforme à la raison; tandis qu'une philosophie généreuse, sortie du sein de l'Université, disputait l'opinion au matérialisme et à l'athéisme et s'efforçait de réhabiliter parmi nous la tradition cartésienne, épurée et vivifiée à la lumière de notre siècle, survint un homme qui, au lieu de poursuivre en commun l'œuvre réparatrice, la changea tout à coup en une réaction violente, esprit vigoureux mais extrême, se précipitant avec l'aveuglement de la logique dans toutes les conséquences d'un principe, ne s'arrêtant qu'au fond de l'abîme, en sortant pour s'élancer encore dans une route opposée avec la même ardeur et le même aveuglement, à la fois obstiné et mobile, et toujours excessif, dédaignant ce que la plupart des hommes adorent, le plaisir et la fortune, n'ayant d'autre passion que la renommée de son nom et le bruit de ses systèmes, non pas le saint Bernard, mais le J.-J. Rousseau de notre siècle. Tel est l'homme qui reprit un jour l'entreprise abandonnée de Pascal et de Huet, en croyant l'inventer, et qui s'imagina rendre un service décisif à l'église et terminer d'un coup toutes les querelles en supprimant l'un des deux principes qu'il s'agissait de mettre d'accord. M. l'abbé de Lamennais attaqua tout dogmatisme; il ne distingua plus, comme on l'avait fait jusqu'ici, entre la bonne et la mauvaise, entre la vraie et la fausse philosophie; toute philosophie lui devint fausse et mauvaise par cela seul qu'elle s'appuyait sur la raison et prétendait à une certitude qui lui fût propre : toute certitude releva de l'autorité, laquelle n'eut plus d'autre fondement qu'elle-même, étant parce qu'elle est et tant qu'elle est. M. de Lamennais, c'est Pascal réduit en système; c'est l'auteur de la *Censure de la philosophie cartésienne* et du

Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain, moins savant et moins méthodique, mais passionné, mais véhément, armé à la fois de la logique de fer du *Contrat social* et de la rhétorique enflammée de l'*Hélotse*. La doctrine nouvelle, n'admettant qu'un seul principe, l'autorité, avait tout l'éclat des systèmes exclusifs; elle séduisit et entraîna les faibles. Elle se liait d'ailleurs à toute l'entreprise du parti rétrograde et violent qui a perdu la restauration. Depuis 1830, l'ardent soldat de l'autorité est devenu un des apôtres de la démocratie. La monarchie représentative, qui lui paraissait autrefois la licence constituée, lui est aujourd'hui une tyrannie insupportable. M. de Lamennais est républicain en politique, et son point de départ en philosophie n'est plus la révélation, mais la raison [1]. L'ancien abbé de Lamennais n'est plus, mais sa première doctrine demeure; cette doctrine a pénétré dans le clergé : l'église de France, dans sa jeune milice, en a reçu une impression funeste. L'église a rejeté M. de Lamennais, mais elle a retenu, sinon tout son système, du moins l'esprit qui l'animait. C'est M. de Lamennais qui le premier a attaqué la philosophie moderne dans Descartes son père; le branle une fois donné, tout le monde a suivi, et il n'y a pas aujourd'hui de feuille prétendue religieuse qui ne déclame à perte de vue contre Descartes et contre la philosophie.

Qu'est-ce en effet que toutes ces attaques qui tombent chaque jour sur ce qu'on appelle la philosophie de l'Uni-

1. *Esquisse d'une philosophie*, 3 vol. Paris, 1840. Tome Ier, Préface : « La philosophie a sa racine dans notre nature, et c'est pourquoi on ne peut en assigner le commencement. Contemporaine de l'homme, elle n'est que *l'exercice même de sa raison*... » Cela n'empêche pas qu'on ne rencontre dans l'*Esquisse* beaucoup de propositions qui rappellent le livre *de l'Indifférence*. Deux esprits contraires y sont sans cesse aux prises, et pour les accorder il faudrait un troisième ouvrage.

versité, sinon le contre-coup et l'écho monotone de la vieille polémique du livre *de l'indifférence?* On n'a inventé qu'un seul mot nouveau, celui de panthéisme; et voici toute la variante qui a été faite à l'argumentation de M. de Lamennais. M. de Lamennais disait : Toute philosophie qui veut être conséquente aboutit au scepticisme; on nous dit aujourd'hui : toute philosophie qui part de la raison (et on appelle cela le rationalisme) conduit nécessairement au panthéisme, c'est-à-dire à l'identification de Dieu et du monde, c'est-à-dire encore au matérialisme et à l'athéisme; témoin mes amis et moi, auxquels, j'en demande pardon à ces messieurs, il faut qu'ils joignent, s'ils veulent être conséquents eux-mêmes, tous les grands personnages cités tout à l'heure, et qui tous dans l'ordre philosophique ne s'appuient que sur la raison. Mais à qui, de grâce, fera-t-on accroire que mes amis et moi nous confondions le monde et Dieu, comme Volney et Dupuis, et que nous soyons devenus les tardifs adorateurs de cette religion de l'univers-Dieu que nous avons combattue à outrance pendant toute notre jeunesse?

Parlons sans détour : Qu'est-ce que le panthéisme? Ce n'est pas un athéisme déguisé, comme on le dit; non, c'est un athéisme déclaré. Dire, en présence de cet univers si vaste, si beau, si magnifique qu'il puisse être : Dieu est là tout entier, voilà Dieu, il n'y en a pas d'autre; c'est dire aussi clairement qu'il est possible qu'il n'y a point de Dieu, car c'est dire que l'univers n'a point une cause essentiellement différente et distincte de ses effets. Et c'est à nous qu'on ose imputer une pareille doctrine!

Les rapports qui unissent la création et le créateur composent un problème obscur et délicat dont les deux solutions extrêmes sont également fausses et périlleuses : ici un Dieu tellement passé dans le monde qu'il a l'air d'y être

absorbé; là un Dieu tellement séparé du monde que le monde a l'air de marcher sans lui : des deux côtés égal excès, égale erreur. Dieu est dans le monde toujours et partout; de là, avec l'être et la durée, l'ordre et les beautés de ce monde qui viennent de Dieu, mêlées des imperfections inhérentes à la créature; car, tout immense qu'il est, ce monde est fini en soi, comparé à Dieu qui est infini; il en manifeste, mais il en voile aussi la grandeur, l'intelligence, la sagesse. L'univers est l'image de Dieu, il n'est pas Dieu; quelque chose de la cause passe dans l'effet, elle ne s'y épuise point. L'univers même est si loin d'exprimer Dieu tout entier, que plusieurs des attributs de Dieu y sont couverts d'une obscurité presque impénétrable et ne se découvrent que dans l'âme de l'homme. L'univers, c'est la nécessité, c'est l'étendue, c'est la division, c'est une puissance qui agit sans se connaître et qui ne veut rien de ce qu'elle fait; mais l'âme humaine est libre; elle est une, simple, identique à elle-même sous la diversité harmonieuse de ses facultés; elle se connaît et connaît tout le reste; elle conçoit la vertu et quelquefois elle l'accomplit; elle est capable d'amour et de sacrifice. Or, il répugne que l'être qui est la cause première de cette âme, possède moins qu'il n'a donné, et n'ait lui-même ni personnalité, ni liberté, ni intelligence, ni justice, ni amour. Ou Dieu est inférieur à l'homme, ou il possède tout ce qu'il y a de permanent et de substantiel dans l'homme, avec l'infinité de plus.

Cette déclaration est suffisante à l'équité et à la bonne foi; mais elle ne l'est pas au besoin d'accuser et à la passion de nuire.

On persistera à répéter, d'après une ou deux phrases écrites il y a une vingtaine d'années, et détournées de leur sens naturel, que nous n'admettons qu'une seule substance,

que l'âme est nécessairement un mode de cette substance, et qu'ainsi nous sommes bien réellement panthéiste et fataliste. Mais comment pouvons-nous faire de l'âme humaine un mode de Dieu, nous dont la première maxime de psychologie et d'ontologie tout ensemble est que l'âme de l'homme a pour caractère fondamental d'être une force libre, c'est-à-dire une substance, la notion de substance étant enveloppée dans celle de force, comme nous l'avons si souvent démontré avec M. de Biran et d'après Leibniz? Ou contestez cette démonstration, qui est le principe de toute notre philosophie, ou cherchez un autre fondement à votre accusation. Nous avons poussé si loin la liberté de l'homme, que nous en avons tiré une politique profondément libérale, que nous recommandons à votre attention. A nos yeux, comme à ceux de Leibniz, le monde extérieur lui-même est composé de forces, par conséquent de substances. Si donc nous avons parlé quelque part de Dieu comme de la seule substance, du seul être qui soit, n'est-il pas évident que nous avons voulu marquer fortement par là, à la manière des platoniciens et de plusieurs pères de l'église, la substance et l'essence éternelle et absolue de Dieu en opposition à notre existence relative et bornée[1]?

Plus d'une fois nous nous sommes plaint que le XVIIe siècle et le cartésianisme lui-même avaient excédé, en attribuant trop à l'action de Dieu et en ne respectant pas assez la puissance personnelle de l'homme, la force volontaire et libre qui le constitue. Et voilà qu'on nous attribue cette mysticité sublime de Malebranche qui substitue l'action divine à

1. Voyez, pour de plus grands détails, FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES, PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE, *Avertissement* de la 3e édition; toute la Ire série de nos cours de 1815 à 1820; enfin, dans la IIe série, le tome Ier, appendice à la 5e leçon, note 3.

l'action de l'homme ! Étrange athéisme d'ailleurs que celui de Malebranche, qui consisterait à sacrifier l'homme à Dieu ! C'est bien plutôt là un théisme exagéré ; et pourtant nous n'avons point hésité à le combattre [1], et à faire voir dans tous nos écrits que l'homme et la nature sont des forces douées d'une activité qui leur est propre, que l'âme humaine est une force libre autant qu'intelligente, qu'à ce double titre elle a conscience d'elle-même, se reconnaît des droits et des devoirs et la responsabilité de tous ses actes.

On ne manquera pas de répliquer que, si nous ne détruisons pas Dieu, nous le méconnaissons en lui refusant la liberté, puisque nous tenons la création comme nécessaire. Entendons-nous. Il y a, comme parle l'école, deux sortes de nécessités, la nécessité physique et la nécessité morale. Il ne peut être question ici de la nécessité physique de la création, car, dans cette hypothèse, Dieu, disons-le pour la centième fois, serait sans liberté, c'est-à-dire au-dessous de l'homme. Reste donc la nécessité morale de la création. Eh bien ! nous avons retiré jusqu'à cette expression, par cela seul qu'elle peut paraître équivoque et compromettre la liberté de Dieu. Et quant à celle de convenance souveraine que nous y avons substituée, nous répéterons ici l'explication que nous en avons donnée [2], et qu'une triste habileté vous a toujours fait supprimer. Je suis libre, c'est là pour moi une démonstration invincible que Dieu l'est et

1. Voyez ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, XIe leçon sur Spinoza et Malebranche, et dans les FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES, PHILOSOPHIE MODERNE, l'article sur la Correspondance de Mairan et de Malebranche et le Mémoire sur les rapports du cartésianisme et du spinozisme.

2. *Avertissement* de la 3e édition des FRAGMENTS, et IIe série de nos cours, t. Ier, appendice à la 5e leçon, note 2 : *Du vrai sens dans lequel il faut entendre la nécessité de la création.*

possède toute ma liberté en ce qu'elle a d'essentiel, et dans un degré suprême, sans les limites qu'imposent à ma nature la passion et une intelligence bornée. La liberté divine ne connaît pas les misères de la mienne, ses troubles, ses incertitudes; elle s'unit naturellement à l'intelligence et à la bonté divine. Dieu était parfaitement libre de créer ou de ne pas créer le monde et l'homme, tout autant que je le suis de prendre tel ou tel parti. Cela est-il clair, dites-moi, et me trouvez-vous assez explicite sur la liberté de Dieu? Mais voici le nœud de la difficulté: Dieu était parfaitement libre de créer ou de ne créer pas, mais pourquoi a-t-il créé? Dieu a créé parce qu'il a trouvé la création plus conforme à sa sagesse et à sa bonté. La création n'est point un décret arbitraire de Dieu, comme le voulait Okkam; c'est un acte parfaitement libre en lui-même sans doute, mais fondé en raison: il faut bien accorder cela. Puisque Dieu s'est décidé à la création, il l'a préférée, et il l'a préférée parce qu'elle lui a paru meilleure que le contraire. Et si elle a paru meilleure à sa sagesse, il convenait donc à cette sagesse, armée de la toute-puissance, de produire ce qui lui paraissait le meilleur. Voilà notre optimisme : accusez-le tant que vous le voudrez d'athéisme et de fatalisme, vous ne pouvez porter cette accusation contre nous sans la faire également tomber sur Leibniz, sans parler de saint Thomas et de bien d'autres, et nous consentons à être fataliste et athée comme Leibniz. Le Dieu qui m'a fait pouvait assurément ne pas me faire, et mon existence ne manquait point à sa perfection. Mais, d'une part, si, créant le monde, il n'eût pas créé mon âme, cette âme qui peut le comprendre et l'aimer, la création eût été imparfaite, car en réfléchissant Dieu dans quelques-uns de ses attributs, elle n'eût pas manifesté les plus grands et les plus saints, par exemple, la liberté, la

justice et l'amour; et, d'une autre part, il était bon qu'il y eût un monde, un théâtre où pût se déployer cet être capable de s'élever jusqu'à Dieu à travers les passions et les misères qui l'abaissent vers la terre. Toutes les choses sont donc bien comme Dieu les a faites et comme elles sont. D'où il suit, ne vous en déplaise, que Dieu, sans être *nécessité* ni physiquement, ce qui est absurde, ni moralement, ce qui paraît équivoque, demeurant libre et parfaitement libre, mais trouvant meilleur de créer que de ne créer pas, créa non-seulement avec sagesse, mais en vertu de sa sagesse même, et qu'ainsi dans ce grand acte l'intelligence et l'amour dirigèrent la liberté.

Cette explication n'est point une concession; c'est le développement régulier de la pensée fondamentale sur laquelle nous nous appuyons, mes amis et moi, à savoir, que la lumière de la haute métaphysique est dans la psychologie. C'est à l'aide de la conscience et des éléments permanents qui la constituent que, par une induction légitime, nous élevons l'homme à la connaissance des attributs les plus cachés de Dieu. L'homme ne peut rien comprendre de Dieu dont il n'ait au moins une ombre en lui-même: ce qu'il sent d'essentiel en lui, il le transporte ou plutôt il le rend à celui qui le lui a donné; et il ne peut sentir ni sa liberté, ni son intelligence, ni son amour, avec toutes leurs imperfections et leurs limites, sans avoir une certitude invincible de la liberté, de l'intelligence, et de la bonté de Dieu, sous la raison de l'infinité. Une psychologie profonde comme point de départ, et pour dernier but une grande philosophie morale et religieuse et en même temps libérale, telle est mon œuvre, s'il m'est permis de parler ainsi, en opposition à l'athéisme que produit la psychologie superficielle de l'empirisme, et en opposition aussi à la métaphysique hypo-

thétique de l'école allemande, née du dédain de la psychologie. Si j'ai un nom en France, à quoi le dois-je, si ce n'est à la tâche persévérante que je poursuis depuis trente années, celle de combattre le matérialisme et l'athéisme, conséquences extrêmes de la philosophie du dernier siècle, non pas, il est vrai, en faisant la guerre à la raison, mais en essayant de la mieux diriger, non pas en abjurant la philosophie, mais en proclamant au contraire sa haute et bienfaisante mission? Je m'incline devant la révélation, source unique des vérités surnaturelles; je m'incline aussi devant l'autorité de l'église, nourrice et bienfaitrice du genre humain, à laquelle seule il a été donné de parler aux nations, de régler les mœurs publiques, de fortifier et de contenir les âmes. Combien de fois n'ai-je pas défendu, comme homme politique et comme philosophe, l'autorité ecclésiastique dans ses justes limites[1]? J'y ai perdu une ancienne popularité, je ne la regrette point; je faisais mon devoir, je suis prêt à le faire encore et à tout sacrifier à cette sainte cause, tout excepté cette autre partie de la vérité, de la justice et de ma conviction réfléchie, j'entends le sentiment de l'excellence de la raison humaine et du pouvoir qu'elle a reçu de Dieu de faire connaître à l'homme et lui-même et son divin auteur. Éclairez ce pouvoir, n'essayez pas en vain de l'étouffer. Respectez dans le cartésianisme la direction généreuse qu'il imprime à la pensée. Loin de répéter, contre la vérité des choses et contre l'évidence de l'histoire, que toute philosophie conduit à l'athéisme, oh! je vous en conjure, proclamez bien haut que la mauvaise philosophie

1. Voyez particulièrement nos *Rapports* à la Chambre des pairs sur la loi de l'instruction primaire, en 1833, rapports où nous avons défendu avec fermeté la part légitime du clergé dans la surveillance des écoles du peuple, Ve série de nos ouvrages, INSTRUCTION PUBLIQUE, t. Ier, p. 46, etc.

conduit seule à cette erreur funeste, et que la raison sagement cultivée porte en elle ces croyances sans lesquelles celles de l'église manquent de fondement, et ne reposent plus que sur l'imagination, ou sur le désespoir impie de toute vérité, s'efforçant de se tromper lui-même et troublant l'église au lieu d'y trouver la paix. Quel avantage, dites-moi, a procuré à l'église de France l'altier système que nous combattons? Il lui a donné un triomphe d'un jour, puis des déchirements malheureux, et maintenant encore une direction fatale, contraire à ses traditions nationales, à ses intérêts de tous les temps, aux déclarations des saints conciles, au génie permanent du catholicisme. Au lieu de combattre l'Université, que l'église de France se joigne à elle pour accomplir de concert leur différente mission. Les professeurs de philosophie de l'Université n'ont point à enseigner la religion; ils n'en ont point le droit; car ils ne parlent point au nom de Dieu; ils parlent au nom de la raison; ils doivent donc enseigner une philosophie qui, pour ne pas trahir la raison elle-même, la société et l'état, ne doit rien contenir qui soit contraire à la religion. Les rôles sont trop différents pour être échangés: leur fin dernière est la même, la réhabilitation de la dignité de l'âme, la foi en la divine providence et le service de la patrie.

Nous demandons pardon au lecteur de ces explications en apparence assez déplacées dans un avant-propos à des variantes de Pascal. Mais c'est Pascal, dans le livre même sur lequel roule ce travail, qui le premier a déclaré la guerre au cartésianisme et à toute philosophie. Cette guerre a été renouvelée de nos jours; elle est parvenue en ce moment à la dernière violence. Il n'était donc pas malséant d'adresser ici cette réponse aux ennemis de la philosophie, et voici notre dernier mot: Que le gouvernement demeure

indécis et silencieux; que l'esprit public épuisé devienne de plus en plus étranger à ces nobles intérêts qui faisaient battre le cœur à nos aïeux et à nos pères et firent si longtemps de la France l'âme et l'intelligence du monde; que des attaques sans frein épouvantent les faibles convictions et ceux qui n'ont pas l'expérience des difficultés de la vie : il est un homme que sa bonne conscience maintiendra tranquille et ferme; qui ne pliera pas sous cette coalition de tous les mauvais partis; qui, Dieu aidant, ne se laissera ni égarer par les uns ni intimider par les autres; qui ne manquera jamais au profond respect dont il fait profession pour le christianisme, et ne trahira pas davantage les droits, sacrés aussi, de la liberté de la pensée, ni sa foi à la dignité et à l'avenir de la philosophie; inébranlablement attaché au drapeau de toute sa vie, dût ce drapeau être insulté chaque jour, déchiré et noirci par la calomnie.

15 décembre 1842.

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION.

Cette nouvelle édition n'est guère que la première fidèlement reproduite, à l'exception des changements suivants : 1° quelques corrections de détail; 2° un vocabulaire plus ample des locutions remarquables de la langue de Pascal, quelquefois avec l'indication de la source où Pascal puise ordinairement, à savoir, Montaigne; 3° le retranchement d'un certain nombre de pièces qui depuis 1842 ont été

transportées ailleurs[1], et l'addition de pièces nouvelles, par exemple, de ce beau fragment sur l'Amour dont la découverte inattendue demeurera, s'il nous est permis de le dire, la récompense de nos travaux sur Pascal.

Nous n'avons emprunté à personne les principes de critique qui sont dans le *Rapport à l'Académie française.* Nous avons le premier distingué les parties différentes et souvent étrangères dont se compose le livre des *Pensées;* nous avons séparé tout ce qui appartient véritablement au grand ouvrage que méditait Pascal, l'*Apologie de la Religion chrétienne,* et nous avons eu l'idée, très simple, il est vrai, mais dont on ne s'était pas avisé, de restituer dans leur sincérité la pensée et le style de ce grand maître, d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque du roi : enfin, ce projet de restitution, nous ne l'avons pas seulement exposé; nous l'avons exécuté sur les morceaux les plus étendus, les plus célèbres, les plus importants. Voilà le service que nous avons rendu aux lettres; d'obscures menées ne l'effaceront point. On a beau dérober les principes que nous avons établis, en ayant l'air de les combattre; tous les faux-semblants ne servent de rien; suivre des règles posées par un autre, jusqu'à les compromettre par une application outrée, ce n'est point les inventer, tout comme réimprimer à grand bruit des pièces qui ont déjà paru, sans citer le premier éditeur, n'est pas les publier pour la première fois.

Nous avions un moment songé à mettre au jour un plus grand nombre de pensées nouvelles. La réflexion nous a retenu. Dans l'intérêt même de la renommée de Pascal, surtout dans l'intérêt des lettres, nous avons dû nous borner à nos premiers extraits, une lecture attentive ne

1. Dans Jacqueline Pascal.

nous ayant fait découvrir aucun fragment nouveau qui fût supérieur à ceux que nous avions donnés. Il ne faut faut pas adorer superstitieusement tous les restes d'un grand homme. La raison et le goût ont un choix à faire entre des notes quelquefois admirables, quelquefois aussi dépourvues de tout intérêt dans leur état actuel. Un *fac-simile* n'est point l'édition, à la fois intelligente et fidèle, que nous avions demandée et que nous demandons encore[1].

Mais considérons par un endroit plus sérieux l'écrit que nous allons remettre sous les yeux du public. Nous n'avions entrepris qu'un travail littéraire; notre unique dessein avait été de reconnaître et de montrer Pascal tel qu'il est réellement dans ce qui subsiste de son dernier ouvrage, et il est arrivé qu'en l'examinant ainsi, nous avons vu à découvert, plus frappant et mieux marqué, le trait distinctif et dominant de l'auteur des *Pensées*. Déjà, en 1829[2], nous avions trouvé Pascal sceptique, jusque dans Port-Royal et dans Bossut; en 1842, nous l'avons trouvé plus sceptique encore dans le manuscrit autographe, et malgré la vive polémique qui s'est élevée à ce sujet, notre conviction n'a pas été un seul moment ébranlée : elle s'est même fortifiée par des études nouvelles.

Quoi! Pascal sceptique! s'est-on écrié presque de toutes parts. Quel Pascal venez-vous mettre à la place de celui qui passait jusqu'ici pour un des plus grands défenseurs de

1. Un digne elève de l'École normale, devenu un maître plein d'autorité, M. Havet, a enfin donné l'édition savante et critique que nous avions demandée. *Pensées de Pascal publiées dans leur texte authentique, avec un commentaire suivi et une étude littéraire*, par E. Havet, in-8, 1852.

2. ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, leç. XII, p. 338.

la religion chrétienne? Eh ! de grâce, messieurs, entendons-nous, je vous prie. Nous n'avons pu dire que Pascal fût sceptique en religion : c'eût été vraiment une absurdité un peu trop forte : bien loin de là, Pascal croyait au christianisme de toutes les puissances de son âme. Nous ne voulons point revenir et insister sur la nature de sa foi : nous n'avons pas craint de l'appeler une foi malheureuse, et que nous ne souhaitons à aucun de nos semblables; mais qui jamais a pu nier que cette foi n'ait été sincère et profonde? Il faut poser nettement et ne pas laisser chanceler le point précis de la question : c'est en philosophie que Pascal est sceptique et non pas en religion, et c'est parce qu'il est sceptique en philosophie qu'il s'attache d'autant plus étroitement à la religion, comme à la dernière ressource de l'humanité dans l'impuissance de la raison, dans la ruine de toute vérité naturelle parmi les hommes. Voilà ce que nous avons dit, ce que nous maintenons, et ce qu'il importe d'établir une dernière fois sans réplique.

Qu'est-ce que le scepticisme? Une opinion philosophique qui consiste précisément à rejeter toute philosophie comme impossible, sur ce fondement que l'homme est incapable d'arriver par lui-même à aucune vérité, encore bien moins à ces vérités qui composent ce qu'on appelle en philosophie la morale et la religion naturelle, c'est-à-dire la liberté de l'homme, la loi du devoir, la distinction du juste et de l'injuste, du bien et du mal, la sainteté de la vertu, l'immatérialité de l'âme et la divine providence. Toutes les philosophies dignes de ce nom aspirent à ces vérités. Pour y parvenir, celle-ci prend un chemin, et celle-là en prend un autre : les procédés diffèrent; de là des méthodes et des écoles diverses, moins contraires entre elles qu'on ne le croit au premier coup d'œil, et dont l'histoire exprime le

mouvement et le progrès de l'intelligence et de la civilisation humaine. Mais les écoles les plus différentes poursuivent une fin commune, l'établissement de la vérité, et elles partent d'un principe commun, la ferme confiance que l'homme a reçu de Dieu le pouvoir d'atteindre aux vérités de l'ordre moral, aussi bien qu'à celles de l'ordre physique. Ce pouvoir naturel, qu'elles le placent dans la sensation ou dans la réflexion, dans le sentiment ou dans l'intelligence, c'est là entre elles une querelle de famille, mais elles s'accordent toutes sur ce point essentiel que l'homme possède le pouvoir d'arriver au vrai, car à ce titre, et à ce titre seul, la philosophie n'est pas une chimère.

Le scepticisme est l'adversaire, non pas seulement de telle ou telle école philosophique, mais de toutes. Il ne faut pas confondre le scepticisme et le doute. Le doute a son emploi légitime, sa sagesse, son utilité. Il sert à sa manière la philosophie, car il l'avertit de ses écarts, et rappelle à la raison ses imperfections et ses limites. Il peut tomber sur tel résultat, sur tel procédé, sur tel principe, même sur tel ordre de connaissances; mais aussitôt qu'il s'en prend à la faculté de connaître, s'il conteste à la raison son pouvoir et ses droits, dès là le doute n'est plus le doute, c'est le scepticisme. Le doute ne fuit pas la vérité, il la cherche et c'est pour mieux l'atteindre qu'il surveille et ralentit les démarches souvent téméraires de la raison. Le scepticisme ne cherche point la vérité, car il sait ou croit savoir qu'il n'y en a point et qu'il ne peut y en avoir pour l'homme. Le doute est à la philosophie un ami mal commode, souvent importun, toujours utile : le scepticisme lui est un ennemi mortel. Le doute joue en quelque sorte dans l'empire de la philosophie le rôle de l'opposition constitutionnelle dans le système représentatif; il reconnaît le principe du gou

vernement, il n'en critique que les actes, et encore dans l'intérêt même du gouvernement. Le scepticisme ressemble à une opposition qui travaillerait à la ruine de l'ordre établi, et s'efforcerait de détruire le principe même en vertu duquel elle parle. Dans les jours de péril, l'opposition constitutionnelle s'empresse de prêter son appui au gouvernement, tandis que l'autre opposition invoque les dangers et y place l'espérance de son triomphe. Ainsi quand les droits de la philosophie sont menacés, le doute, qui se sent menacé en elle, se rallie à elle comme à son principe; le scepticisme, au contraire, lève alors le masque et trahit ouvertement.

Le scepticisme est de deux sortes: ou bien il est sa fin à lui-même, et se repose tranquillement dans le néant de toute certitude; ou bien il a un but secret tout différent de son objet apparent, il cache son jeu, et ses plus grandes audaces ont pour ainsi dire leur dessous de cartes. Dans le sein de la philosophie il a l'air de combattre pour la liberté illimitée de l'esprit humain contre la tyrannie de ce qu'il appelle le dogmatisme philosophique, et en réalité il conspire pour une tyrannie étrangère.

Qui ne se souvient, par exemple, d'avoir vu de nos jours un écrivain fameux prêcher, dans un volume de l'*Essai sur l'indifférence*, le plus absolu scepticisme, pour nous conduire, dans les autres volumes, au dogmatisme le plus absolu qui fut jamais?

Reste à savoir si le scepticisme, tel que nous venons de le définir en général, est ou n'est pas dans le livre des *Pensées*.

Il y est, selon nous, il y éclate à toutes les pages, à toutes les lignes. Pascal respire le scepticisme; il en est plein; il en proclame le principe, il en accepte toutes les

conséquences, et il le pousse d'abord à son dernier terme, qui est le mépris avoué et presque la haine de toute philosophie.

Oui, Pascal est un ennemi déclaré de la philosophie : il n'y croit ni beaucoup ni peu ; il la rejette absolument.

Écoutons-le, non dans l'écho affaibli de l'édition de Port-Royal et de Bossut, mais dans son propre manuscrit, témoin incorruptible de sa véritable pensée.

A la suite de la fameuse et si injuste tirade contre Descartes, Pascal a écrit ces mots : « Nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine. » Et ailleurs : » Se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher. »

Ce langage est-il assez clair ? Ce n'est pas ici telle ou telle école philosophique qui est condamnée, c'est toute étude philosophique, c'est la philosophie elle-même. Idéalistes ou empiristes, disciples de Platon ou d'Aristote, de Locke ou de Descartes, de Reid ou de Kant, qui que vous soyez, si vous êtes philosophes, c'est à vous tous que Pascal déclare la guerre.

Aussi, dans l'histoire entière de la philosophie, Pascal n'absout que le scepticisme. « Pyrrhonisme. Le pyrrhonisme est le vrai. » Comprenez bien cette sentence décisive. Pascal ne dit pas : Il y a du vrai dans le pyrrhonisme, mais : Le pyrrhonisme est le vrai. Et le pyrrhonisme, ce n'est pas le doute sur tel ou tel point de la connaissance humaine, c'est le doute universel, c'est la négation radicale de tout pouvoir naturel de connaître. Pascal explique parfaitement sa pensée : « Le pyrrhonisme est le vrai ; car, après tout, les hommes avant Jésus-Christ, ne savaient où ils en étaient, ni s'ils étaient grands ou petits ; et ceux qui ont dit l'un ou l'autre n'en savaient rien, et devinaient sans

raison et par hasard, et même ils erraient toujours en excluant l'un ou l'autre. »

Ainsi, avant Jésus-Christ, le seul sage dans le monde, ce n'est ni Pythagore ni Anaxagore, ni Platon, ni Aristote, ni Zénon ni Épicure, ni même vous, ô Socrate, qui êtes mort pour la cause de la vérité et de Dieu; non, le seul sage est Pyrrhon; comme, depuis Jésus-Christ, de tous les philosophes le moins méprisable n'est ni Locke ni Descartes, c'est Montaigne.

Désirez-vous qu'on vous montre dans Pascal le principe de tout scepticisme, l'impuissance de la raison humaine? on n'est embarrassé que du choix des passages.

« Qu'est-ce que la pensée? Qu'elle est sotte!

« Humiliez-vous, raison impuissante; taisez-vous, nature imbécile. »

Que signifient ces hautaines invectives, si elles ne partent pas d'un scepticisme bien arrêté?

On le conteste pourtant, et voici la spécieuse objection qui nous est faite. Vous vous méprenez, nous dit-on, sur la vraie pensée de Pascal. Nous l'avouons, il est sceptique à l'endroit de la raison; mais qu'importe, s'il reconnaît un autre principe naturel de certitude? Or ce principe, supérieur à la raison, c'est le sentiment, l'instinct, le cœur. Éclaircissons ce point intéressant.

Pascal a écrit une page remarquable sur les vérités premières que le raisonnement ne peut démontrer, et qui servent de fondement à toute démonstration.

« Nous connoissons la vérité non-seulement par la raison, mais encore par le cœur: c'est de cette dernière sorte que nous connoissons les premiers principes, et c'est en vain que le raisonnement qui n'y a point de part essaie de les combattre. Les pyrrhoniens, qui n'ont que cela pour

objet, y travaillent inutilement. Nous savons que nous ne rêvons point, quelque impuissance où nous soyons de le prouver par raison : cette impuissance ne conclut autre chose que la foiblesse de notre raison, mais non pas l'incertitude de toutes nos connoissances, comme ils le prétendent; car la connoissance des premiers principes, comme qu'il y a espace, temps, mouvement, nombre, est aussi ferme qu'aucune de celles que nos raisonnements nous donnent, et c'est sur ces connoissances du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie et qu'elle y fonde tout son discours. Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace et que les nombres sont infinis, et la raison démontre ensuite qu'il n'y a point deux nombres carrés dont l'un soit le double de l'autre. Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies; et il est aussi inutile et aussi ridicule que la raison demande au cœur des preuves de ses premiers principes pour vouloir y consentir, qu'il seroit ridicule que le cœur demandât à la raison un sentiment de toutes les propositions qu'elle démontre pour vouloir les recevoir. Cette impuissance ne doit donc servir qu'à humilier la raison qui voudroit juger de tout, mais non pas à combattre notre certitude, comme s'il n'y avoit que la raison capable de nous instruire. Plût à Dieu que nous n'en eussions au contraire jamais besoin, et que nous connussions toutes choses par instinct et par sentiment[1] ! »

1. Il y a dans Pascal plusieurs passages semblables : « L'esprit et le cœur sont comme les portes par où les vérités sont reçues dans l'âme. » ... « Le cœur a son ordre; l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations. Le cœur en a un autre : on ne prouve pas qu'on doit être aimé en exposant d'ordre les causes de l'amour. Cela serait ridicule. »... « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas; on le sent en mille choses. » « Instinct et raison, marque de deux natures. »

Nous adhérons volontiers à cette théorie ; mais Pascal ne l'a point inventée : elle est vulgaire en philosophie, et particulièrement dans l'école platonicienne et cartésienne. Voilà donc ce superbe contempteur de toute philosophie devenu à son tour un philosophe et le disciple de Platon et de Descartes. C'est là d'abord une bien étrange métamorphose. Et puis, quand on emprunte à la philosophie une de ses maximes les plus célèbres, il faudrait la bien comprendre et l'exprimer fidèlement.

Il est assurément des vérités qui relèvent d'une toute autre faculté que le raisonnement. Quelle est cette faculté? Toute l'école cartésienne et platonicienne l'appelle la raison, bien différente du raisonnement, comme le dit fort bien Molière :

Et le raisonnement en bannit la raison.

La raison, c'est le fond même de l'esprit humain; c'est la puissance naturelle de connaître, qui s'exerce très diversement, tantôt par une sorte d'intuition, par une conception directe, et c'est ainsi qu'elle nous révèle les vérités premières et ces principes universels et nécessaires qui composent le patrimoine du sens commun, tantôt par voie de déduction ou d'induction, et c'est ainsi qu'elle forme ces longues chaînes de vérités liées entre elles qu'on nomme les sciences humaines. Toutes les vérités ne se démontrent pas; il en est qui brillent de leur propre évidence, et que la raison atteint par sa vertu propre et par l'énergie qui lui appartient; mais dans ce cas, comme dans tous les autres, elle est toujours la raison humaine : on peut même dire que sa puissance naturelle y paraît davantage. En reproduisant cette théorie aussi vieille que la philosophie[1], et

1. Voyez nos écrits, *passim*, entre autres, Du Vrai, du Beau et du

qu'il a l'air de croire nouvelle, Pascal la fausse un peu par les formes qu'il lui prête. N'en déplaise au grand géomètre et à ce maître consommé en l'art de parler et d'écrire, peut-on approuver ce singulier langage : *Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace?* Pourquoi ces façons de parler si extraordinaires pour dire avec deux ou trois cents philosophes la chose du monde la plus commune, à savoir que la notion de l'étendue et de l'espace n'est pas une acquisition du raisonnement, mais une conception directe de la raison, de l'entendement, de l'intelligence, comme il plaira de l'appeler, entrant en exercice à la suite de la sensation?

Pascal fait pis : il tourne contre elle-même la théorie des vérités premières et indémontrables, à l'aide d'une sorte de jeu de mots peu digne de son génie. Ce que tout le monde appelle le raisonnement, il sied à Pascal de l'appeler la raison ; à la bonne heure, si, conformément aux règles de la définition qu'il a lui-même établies, il prend soin d'en avertir ; mais il n'en avertit nullement, et voici comment il argumente à son aise. Il s'adresse au raisonnement qu'il nomme la raison, et l'interpelle de justifier les principes des connaissances humaines. Le raisonnement ne le peut, car sa fonction n'est pas de démontrer les principes dont il part. Et sur cela Pascal le foudroie : « Humiliez-vous, raison impuissante, taisez-vous, nature imbécile. » Mais si à la place du raisonnement, qui seul ici est vraiment en cause, la raison prenait la parole, elle rappellerait à Pascal sa théorie oubliée, et, au nom de cette théorie, elle lui répondrait qu'elle est si peu impuissante qu'elle a le pouvoir merveilleux de nous révéler la vérité sans le

BIEN, leç. v, *du Mysticisme*, p. 106 ; leç. XVII, p. 446 ; PHILOSOPHIE ÉCOSSAISE, leç. II et III, *Hutcheson*, etc.

secours d'aucun raisonnement; elle répondrait qu'elle est de sa nature si peu imbécile qu'elle s'élève, par la force qui est en elle, jusqu'à ces vérités premières et éternelles que le scepticisme peut renier du bout des lèvres, mais qu'en réalité il ne peut pas ne pas admettre, et que ses arguments mêmes contiennent ou supposent. Elle pourrait dire à Pascal: Ou vous abandonnez la théorie que vous exposiez tout à l'heure, ou vous la maintenez; si vous l'abandonnez, quel paradoxe, à votre tour, êtes-vous à vous-même! Si vous la maintenez, abjurez donc, pour être fidèle à vos propres maximes, vos dédains irréfléchis, et honorez cette lumière à la fois humaine et divine, qui éclaire tout homme à sa venue en ce monde, et découvre à un pâtre aussi bien qu'à vous-même toutes les vérités nécessaires, sans l'appareil souvent trompeur des démonstrations de l'école.

Cette réponse suffit, ce nous semble, et pourtant il la faut pousser plus loin; il faut montrer que le scepticisme de Pascal ne fait pas la moindre réserve en faveur des vérités du sentiment et du cœur, et qu'il est trop conséquent pour ne pas être sans limites. En effet, comme l'a dit M. Royer-Collard: « *On ne fait point au scepticisme sa part;* » il est absolu ou il n'est pas; il triomphe entièrement ou il périt tout entier. Si sous le nom de sentiment la raison nous fournit légitimement des premiers principes certains, le raisonnement, se fondant sur ces principes, en tirera très légitimement aussi des conclusions certaines, et la science se relève tout entière sur la plus petite pierre qui lui est laissée. C'en est fait alors du dessein de Pascal. Pour que la foi, j'entends ici avec lui la foi surnaturelle en Jésus-Christ, donne tout, il faut que la raison naturelle ne donne rien, qu'elle ne puisse rien ni sous un nom ni sous un autre. Aussi Pascal a-t-il à peine achevé cette exposition si

vantée des vérités de sentiment, et déjà il s'applique à les rabaisser, à en diminuer le nombre, à en contester l'autorité. Lui qui a dit, dans un moment de distraction, que la nature confond le pyrrhonisme comme le pyrrhonisme confond la raison (entendez toujours le raisonnement), lui qui vient d'écrire ces mots : « Nous savons bien que nous ne rêvons point, quelque impuissance où nous soyons de le prouver par raison », le voilà maintenant qui reprend les arguments du pyrrhonisme, qu'il semblait avoir brisés à jamais, et les tourne contre le sentiment lui-même, pour ruiner tout dogmatisme qui s'accommoderait aussi bien du sentiment que de la raison, pour décrier toute philosophie et accabler la nature humaine. Pascal procède avec ordre dans cette entreprise ; il y marche pas à pas, et n'arrive que par degrés à son dernier but.

D'abord il s'étudie à faire voir que le pyrrhonisme est loin d'être sans force contre les vérités naturelles, et qu'il sert au moins à *embrouiller la matière,* ce qui est déjà quelque chose. Le passage est curieux :

« Nous supposons que tous les hommes conçoivent de même sorte, mais nous le supposons bien gratuitement, car nous n'en avons aucune preuve. Je sais bien qu'on applique ces mots dans les mêmes occasions, et que toutes les fois que deux hommes voient un corps changer de place ils expriment tous deux la vue de ce même objet par les mêmes mots, en disant l'un et l'autre qu'il s'est mû ; et de cette conformité d'application on tire une puissante conjecture d'une conformité d'idée; mais cela n'est pas absolument convaincant de la dernière conviction, quoiqu'il y ait bien à parier pour l'affirmative, puisqu'on sait qu'on tire souvent les mêmes conséquences des suppositions différentes.

« Cela suffit pour embrouiller au moins la matière, non que cela éteigne absolument la clarté naturelle qui nous assure de ces choses; les académiciens auraient gagé; mais cela la ternit et trouble les dogmatistes, à la gloire de la cabale pyrrhonienne, qui consiste à cette ambiguïté ambiguë et dans une certaine obscurité douteuse dont nos doutes ne peuvent ôter toute la clarté ni nos lumières naturelles en chasser toutes les ténèbres. »

Voilà déjà la lumière naturelle obscurcie, et, grâce à Dieu, *la matière embrouillée;* mais le principe d'une clarté naturelle, si faible qu'elle soit, subsiste encore : il la faut éteindre et achever le chaos. Pascal ira donc jusqu'à soutenir que, hors la foi et la révélation, le sentiment lui-même est impuissant. Quoi! le sentiment sera-t-il à ce point impuissant que sans la révélation l'homme ne sache pas légitimement s'il dort ou s'il veille? Tout à l'heure Pascal s'était moqué du pyrrhonisme qui prétendait aller jusque-là. Mais, encore une fois, si le pyrrhonisme ne va pas jusque-là, il est perdu; peu à peu le sentiment, l'instinct, le cœur, regagneront sur lui une à une toutes les vérités essentielles enlevées à la raison. Il faut donc suivre résolûment le pyrrhonisme dans toutes ses conséquences pour que son principe demeure; et Pascal n'ose plus trop affirmer que l'homme sait naturellement s'il dort ou s'il veille.

« Les principales forces des pyrrhoniens (je laisse les moindres) sont que nous n'avons aucune certitude de la vérité des principes, hors la foi et la révélation, sinon en ce que nous les sentons naturellement en nous. Or, ce sentiment naturel n'est pas une preuve convaincante de leur vérité, puisque, n'y ayant point de certitude, hors la foi, si l'homme est créé par un Dieu bon, par un démon méchant et à l'aventure, il est en doute si ces principes nous sont

donnés ou véritables ou faux ou incertains, selon notre origine; de plus, que personne n'a d'assurance, hors de la foi, s'il veille ou s'il dort, vu que durant le sommeil on croit veiller aussi fermement que nous le faisons, on croit voir les espaces, les figures, les mouvements, on sent couler le temps, on le mesure, et enfin on agit de même qu'éveillé; de sorte que, la moitié de la vie se passant en sommeil, par notre propre aveu ou quoi qu'il nous en paraisse, nous n'avons aucune idée du vrai; tous nos sentiments étant alors des illusions, qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est pas un autre sommeil, un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir, comme on rêve souvent qu'on rêve, en faisant un songe sur l'autre?

« Je m'arrête à l'unique fort des dogmatistes, qui est, qu'en parlant de bonne foi et sincèrement, on ne peut douter des principes naturels; contre quoi les pyrrhoniens opposent en un mot l'incertitude de notre origine, qui enferme celle de notre nature; à quoi ces dogmatistes ont encore à répondre depuis que le monde dure. »

Comment! on n'a pu répondre à ces objections, depuis que le monde dure! Mais nous venons d'entendre Pascal y répondre lui-même par sa théorie des vérités premières placées au-dessus de tout raisonnement, et par là inaccessibles à toutes les atteintes du pyrrhonisme. Quoi! pour savoir si je dors ou si je veille, si je vous vois ou si je ne vous vois pas, si deux et deux font bien quatre, si je dois garder la foi donnée, être sincère, probe, tempérant, charitable, etc., il faut d'abord que j'aie fait un choix absolument inattaquable parmi tant de sytèmes sur notre origine et sur l'essence de la nature humaine! Mais ces systèmes sont précisement le sujet de disputes perpé-

tuelles, tandis que la puissance du sentiment, de l'instinct, du cœur, c'est-à-dire de la raison naturelle, gouverne l'humanité depuis que le monde dure !

Vous croyez Pascal redevenu tout à fait pyrrhonien? Point du tout; il va de nouveau abandonner son pyrrhonisme, comme devant le pyrrhonisme il vient d'abandonner la théorie du sentiment. Après le morceau que nous venons de citer, il ajoute :

« Voilà la guerre ouverte entre les hommes, où il faut que chacun prenne parti et se range nécessairement ou au dogmatisme ou au pyrrhonisme : car qui pensera demeurer neutre sera pyrrhonien par excellence : cette neutralité est l'essence de la cabale. Qui n'est pas contre eux est excellemment pour eux; ils ne sont pas pour eux-mêmes, ils sont neutres, indifférents, suspendus à tout, sans s'excepter.

« Que fera donc l'homme en cet état? Doutera-t-il de tout, doutera-t-il s'il veille, si on le pince, si on le brûle, doutera-t-il s'il doute, doutera-t-il s'il est? On n'en peut point venir là. Je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien effectif et parfait. La nature soutient la raison impuissante et l'empêche d'extravaguer jusqu'à ce point. »

Ainsi la nature soutient la raison; Pascal le déclare lui-même; cette nature, de son propre aveu, n'est donc pas impuissante : le sentiment naturel a donc une force à laquelle on peut se fier; il autorise donc les vérités qu'il nous découvre; ces vérités, dégagées par la réflexion, peuvent donc former une doctrine solide et très légitime. Ou ces mots : « la nature soutient la raison » ne signifient rien, ou leur portée va jusque-là.

Mais cette conclusion ne pouvait convenir à Pascal. Il revient bien vite sur ses pas, et après avoir reconnu que la

« Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles communes à tout pays. Certainement ils le soutiendroient opiniâtrément, si la témérité du hasard, qui a semé les lois humaines, en avoit rencontré au moins une qui fût universelle. La plaisanterie est telle que le caprice des hommes s'est si bien diversifié qu'il n'y en a point.

« On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité. En peu d'années de possession, les lois fondamentales changent. Le droit a ses époques. L'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà.

« Ce chien est à moi, disoient ces pauvres enfants; c'est là ma place au soleil : voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. »

« Rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi. La coutume fait toute l'équité, par cela seul qu'elle est reçue : c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe l'anéantit. Rien n'est si fautif que les lois qui redressent les fautes; qui leur obéit parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi; elle est toute ramassée en soi : elle est la loi et rien davantage.

« La justice est sujette à dispute, la force est très reconnoissable et sans dispute..... Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste..... On appelle juste ce qu'il est force d'observer..... Voilà ce que c'est proprement que la définition de la justice.

« Montaigne a tort : la coutume ne doit être suivie que

parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle soit raisonnable et juste. »

Mais à quoi sert de multiplier les citations? Il faudrait transcrire mille passages de Montaigne, que Pascal rappelle, résume ou développe, non pas, comme l'ont dit d'honnêtes éditeurs, pour les réfuter à loisir, mais au contraire pour s'y appuyer et les faire servir à son dessein.

Voulez-vous connaître la politique de Pascal? Elle est la digne fille de sa morale. C'est la politique de l'esclavage. Pascal, comme Hobbes [1], place le dernier but des sociétés humaines dans la paix, et non dans la justice : pour l'un comme pour l'autre, le droit c'est la force. Mais Hobbes a sur Pascal l'avantage d'une rigueur parfaite. Par exemple, il se serait bien gardé d'admettre que l'égalité des biens soit juste en elle-même, pour aboutir à cette belle conclusion pratique qu'il faut maintenir tant d'inégalités destituées de tout fondement. Rien d'ailleurs est-il plus faux, je ne dis pas seulement plus impraticable, mais plus injuste en soi que le principe de l'égalité des biens? Ce n'est pas là qu'est l'égalité véritable. Tous les hommes ont un droit égal au libre développement de leurs facultés; ils ont tous un droit égal à l'impartiale protection de cette justice souveraine, qui s'appelle l'État; mais il n'est point vrai, il est contre toutes les lois de la raison et de l'équité, il est contre la nature éternelle des choses que l'homme indolent et l'homme laborieux, le dissipateur et l'économe, l'imprudent et le sage, obtiennent et conservent des biens égaux [2]. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Pascal accepte la chimère de l'égalité

1. Sur Hobbes, voyez PHILOSOPHIE SENSUALISTE, leç. VI, VII et VIII.

2. Sur la vraie égalité, voyez DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, leç. XII, p. 296, etc.

des biens, et que là-dessus il bâtit l'odieuse théorie du droit de la force dans l'intérêt de la paix.

« Sans doute, dit Pascal, l'égalité des biens est juste; mais ne pouvant faire qu'il soit force d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force; ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force, afin que le juste et le fort fussent ensemble, et que la paix fût, qui est le souverain bien.

« De là vient le droit de l'épée; car l'épée donne un véritable droit; autrement l'on verroit la violence d'un côté et la justice de l'autre... »

Et pourquoi, je vous prie, fermer volontairement les yeux à ce spectacle qui trop souvent nous est donné? Pourquoi ne pas regarder en face la violence et l'appeler par son nom? Comment réformer jamais ce qu'on n'a jamais osé dénoncer comme un abus ou un crime? est-ce là la philosophie que l'on propose à l'humanité? Quel fondement à sa dignité, quel instrument à ses progrès, quelle consolation à ses misères, quel terme à ses espérances! C'est bien le moins, en vérité, qu'on lui promette au delà de ce monde une vie qui soit le renversement de celle-ci, et l'on a bien raison de lui enseigner la haine de la vie et la passion de la mort [1]; car la vie, telle qu'on la fait, n'est qu'un théâtre à l'iniquité et à l'extravagance. Reste à savoir si les plus religieux sont ceux qui, en fait de justice, renvoient l'homme à un autre monde, ou ceux qui s'efforcent de rapprocher la justice toujours imparfaite des hommes de l'exemplaire de la justice divine, et les sociétés humaines de la cité de Dieu. Si l'objet de la religion est de rattacher l'homme à Dieu et la terre au ciel, se doit-elle résigner à laisser l'homme

1. Ici, et surtout dans JACQUELINE PASCAL, passim.

sur cette terre en proie à l'oppression, esclave de la force, abattu sous des iniquités immobiles? Non; pour élever son cœur, il faut qu'elle relève aussi sa condition. Car il n'y a qu'un être libre possédant, pratiquant, et voyant reluire et se réaliser autour de lui en une certaine mesure la sainte idée de la justice et de l'amour, qui puisse invoquer avec un peu d'intelligence la liberté, la justice et la charité infinie qui a fait l'homme, qui le conduit et qui le recueillera.

Toutes les grandes philosophies contiennent dans leur sein une théologie naturelle, et, comme on dit, une théodicée qui enseigne ce que nous venons de rappeler. Avant et depuis Descartes et Leibniz, avec des procédés et quelquefois même sur des principes différents, toute école qui n'a pas fait divorce avec le sens commun proclame l'existence d'un Dieu, cause première et type invisible des perfections de l'univers et de celles de l'humanité. Il n'y a pas un philosophe un peu autorisé qui ne tire la preuve d'un géomètre éternel de l'ordre admirable du monde, et l'espérance au moins d'un ordre moral, meilleur que le nôtre, de l'idée de l'ordre gravée en nous et que nous transportons plus ou moins heureusement dans tout ce qui est de nous, dans nos mœurs, dans nos lois, dans nos institutions civiles et politiques. Mais Pascal, qui ne reconnaît aucune morale naturelle, rejette également toute religion naturelle et n'admet aucune preuve de l'existence de Dieu.

Et qu'on ne dise pas que Pascal repousse seulement ce qu'on nomme les preuves métaphysiques. Il est bien vrai qu'il trouve cette espèce de preuves subtiles et raffinées; mais il n'est pas vrai qu'il en approuve aucune autre, et qu'il fasse grâce aux preuves physiques si simples et si évidentes: celles-là même, il les renvoie dédaigneusement comme

tournant contre leur but par l'excès de leur faiblesse.

Mais peut-être Pascal n'a-t-il voulu dire autre chose, sinon que l'homme est incapable de pénétrer les profondeurs de l'essence divine, et qu'à ces hauteurs il se rencontre plus d'un nuage que la foi chrétienne peut seule dissiper. Vaine explication ! Pascal déclare hautement que l'homme ne peut savoir ni quel est Dieu, ni même s'il est. Ce sont là les termes mêmes de Pascal que nous avons retrouvés.

Et quoi ! Pascal a-t-il donc fait la découverte de quelque argument ignoré jusqu'ici, et dont la toute-puissance inattendue impose silence à la voix unanime du genre humain, au cri du cœur, à l'autorité des plus sublimes et des plus solides génies ? Non : il s'appuie négligemment sur ce lieu commun du scepticisme, que l'homme, n'étant qu'une partie, ne peut connaître le tout, comme si, sans connaître le tout, une partie douée d'intelligence ne pouvait comprendre et sentir qu'elle ne s'est pas faite elle-même, et qu'elle relève d'autre chose que d'elle-même ; et encore sur cet autre lieu commun que, Dieu étant infini et l'homme étant fini, il ne peut y avoir de rapport entre eux ; comme si l'homme, tout fini qu'il est, ne possédait pas incontestablement l'idée de l'infini, comme si Pascal n'avait pas établi par la lumière naturelle qu'il y a deux sortes d'infini, l'un de grandeur et l'autre de petitesse ; comme si en face de l'espace infini il n'avait pas placé lui-même, comme étant meilleur et d'une nature plus relevée, ce roseau pensant, cet être fragile et sublime qui n'apparaît qu'un jour et qu'une heure, mais dans ce jour, dans cette heure, atteint par la pensée et embrasse l'infini, mesure les mondes qui roulent sur sa tête et les rapporte à un auteur tout puissant, tout intelligent et tout bon ! Et puis, lorsque du haut de ce superbe scepticisme vous aurez décidé que toute relation

est radicalement impossible entre Dieu comme infini et l'homme comme fini, par quel prestige, je vous prie, le christianisme pourra-t-il plus tard conduire l'homme à Dieu? Il n'y aura plus ici de médiateur possible : car ce médiateur, pour rester Dieu, devra garder un côté infini; par ce côté, il échappera nécessairement à l'homme, et l'abîme infranchissable subsistera entre l'homme et Dieu. Pascal ne s'aperçoit pas qu'en renversant la religion naturelle, il ôte le fondement de toute religion révélée, ou bien qu'il se condamne à des contradictions que nulle logique ne peut supporter. Mais établissons que Pascal rejette toutes les preuves naturelles de l'existence de Dieu.

« Si l'homme s'étudioit le premier, il verroit combien il est incapable de passer outre. Comment se pourroit-il qu'une partie connût le tout?

« Philosophes. La belle chose de crier à un homme qui ne se connoît pas qu'il aille de lui-même à Dieu! Et la belle chose de le dire à un homme qui se connoît!

« Parlons suivant les lumières naturelles. S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connoître ni ce qu'il est, ni s'il est.

« Je n'entreprendrai pas de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu ou la trinité ou l'immortalité de l'âme; non-seulement parce que je ne me sentirois pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis; mais...

« Les preuves de Dieu métaphysiques sont si éloignées du raisonnement des hommes et si impliquées qu'elles ne frappent pas; et quand cela serviroit à quelques-uns, ce ne seroit que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration; mais, une heure après, ils craignent de s'être trompés.

« Eh quoi! ne dites-vous pas que le ciel et les oiseaux prouvent Dieu? — Non. — Et votre religion ne le dit-elle pas? — Non; car encore que cela est vrai en un sens pour quelques âmes à qui Dieu donne cette lumière, néanmoins cela est faux à l'égard de la plupart.

« J'admire avec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de parler de Dieu en adressant leurs discours aux impies. Leur premier chapitre est de prouver la Divinité par les ouvrages de la nature. Je ne m'étonnerois pas de leur entreprise s'ils adressoient leurs discours aux fidèles; car il est certain que ceux qui ont la foi vive dedans le cœur, voient incontinent que tout ce qui est n'est autre chose que l'ouvrage du Dieu qu'ils adorent; mais pour ceux en qui cette lumière est éteinte, et dans lesquels on a l'intention de la faire revivre, ces personnes, destituées de foi et de grâce, qui, recherchant de toutes leurs lumières tout ce qu'ils voient dans la nature qui peut les mener à cette connoissance, ne trouvent qu'obscurité et ténèbres, dire à ceux-là qu'ils n'ont qu'à voir la moindre des choses qui nous environnent et qu'ils y verront Dieu à découvert, et leur donner pour toute preuve à ce grand et important sujet le cours de la lune et des planètes, et prétendre l'avoir achevée sans peine avec un tel discours, c'est leur donner sujet de croire que les preuves de notre religion sont bien foibles, et je vois, par raison et par expérience, que rien n'est plus propre à en faire naître le mépris. »

On voit comme en ce dernier passage Pascal traite les preuves physiques elles-mêmes, ces preuves aussi vieilles que le monde et la raison humaine. Je conviens que son dessein et l'absolu pyrrhonisme exigeaient de lui cela; mais n'est-ce pas un gratuit et incompréhensible renversement des notions les plus reçues de soutenir, et d'un ton

sérieux, que cet ordre de preuves n'étant propre qu'à en faire naître le mépris, jamais auteur canonique n'en a fait usage!

« C'est une chose admirable que jamais auteur canonique ne s'est servi de la nature pour prouver Dieu : tous tendent à le faire croire, et jamais ils n'ont dit : il n'y a point de vide : donc il y a un Dieu : il falloit qu'ils fussent plus habiles que les plus habiles gens qui sont venus depuis, qui s'en sont tous servis. Cela est très-considérable[1]. »

Non, vraiment, cela n'est pas très-considérable : car rien n'est plus manifestement faux. Les saintes Écritures ne sont point un cours de physique; elles ne prennent point le langage de la science, encore bien moins celui d'aucun système particulier; elles ne disent point : il n'y a pas de vide, donc il y a un Dieu, bizarre argument qui n'est nulle part, si ce n'est peut-être dans quelque obscur cartésien; mais elles enseignent, et cela à toutes les pages et de toutes les manières, que *les cieux racontent la gloire de leur auteur*[2]. Et saint Paul, que Pascal ne récusera pas, je l'espère, ne dit-il point : « Ils ont connu ce qui se peut découvrir de Dieu, Dieu même le leur ayant fait connoître; car la grandeur invisible de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité deviennent visibles en se faisant connoître par ses ouvrages depuis la création du monde[3]. »

1. Bossut, deuxième partie, III, 3. Ce passage manque dans le manuscrit, mais il est dans une des copies.

2. Le Psalmiste : « Cœli enarrant gloriam Dei... Laudent illum cœli et terra... et annuntiabunt cœli justitiam ejus... confitebuntur cœli mirabilia tua... Laudate eum, cœli cœlorum... confessio ejus super cœlum et terram... interrega et volatilia cœli, indicabunt tibi..., etc. »

3. *Épître aux Romains*, I, 19, 20, 21. Trad. de Sacy, édit. de Mons.

Ainsi, pour Pascal, il n'y a aucune preuve de l'existence de Dieu. Dans cette impuissance absolue de la raison, Pascal invente un argument désespéré. Nous pouvons mettre de côté la vérité, mais nous ne pouvons mettre de côté notre intérêt, l'intérêt de notre bonheur éternel. C'est à ce point de vue, et non dans la balance de la raison, qu'il faut estimer et peser le problème d'une divine providence. Si Dieu n'est pas, il ne peut nous arriver aucun malheur d'y avoir cru; mais si par hasard il est, l'avoir méconnu serait pour nous de la plus terrible conséquence.

« Examinons ce point, et disons : Dieu est, ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare; il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie où il arrivera croix ou pile. Que gagnerez-vous? Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux... Le juste est de ne point parier. Oui, mais il faut parier... Vous avez deux choses à perdre : le vrai et le bien; et deux choses à dégager, votre raison et votre volonté, votre connoissance et votre béatitude; et votre nature a deux choses à fuir, l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé; mais votre béatitude ! »

C'est sur ce fondement, non de la vérité, mais de l'intérêt, que Pascal institue le calcul célèbre auquel il applique la règle des paris. En voici la conclusion : aux yeux de la raison, croire ou ne pas croire à Dieu, le pour et le contre, et, comme parle Pascal, à ce jeu croix ou pile, est également indifférent; mais aux yeux de l'intérêt, la différence est infinie de l'un à l'autre, puisque dans l'hypothèse il y a l'infini à gagner. « Cela est démonstratif, dit Pascal; et, si

les hommes sont capables de quelque vérité, celle-là l'est. »

Mais cette belle démonstration est au fond si loin de le satisfaire, qu'après avoir ainsi réduit au silence l'interlocuteur qu'il s'est donné, il ne peut s'empêcher de lui laisser dire :

« Oui, je le confesse, je l'avoue; mais encore n'y a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu ? »

Et pour apaiser cette curiosité rebelle, à quoi Pascal la renvoie-t-il ? A l'Écriture sainte, à la religion chrétienne.

« Fort bien, lui répond en gémissant l'interlocuteur abattu et non convaincu; mais je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse ? »

Ce qu'il faut faire? Suivre mon exemple; « prendre de l'eau bénite, faire dire des messes, etc. Naturellement, cela vous fera croire et vous abêtira ? »

« Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi ? Qu'avez-vous à perdre ? »

Nous avons le premier découvert et publié ce morceau accablant, résumé fidèle du livre entier des *Pensees*. Dès qu'il parut, il troubla un moment les plus hardis partisans de Pascal; puis on s'est mis à le tordre et à le subtiliser de tant de manières qu'on a fini par y découvrir le plus beau sens du monde. Il n'en a, il ne peut en avoir qu'un seul : il faut renoncer à la raison; il faut, suivant un précepte de Pascal, qui est très-clair maintenant, se faire machine, recourir en nous, non pas à l'esprit, mais à la machine, pour arriver à croire en Dieu petit à petit et par la pente insensible de l'habitude. Cela est vrai, disons mieux : cela seul est vrai, dès qu'on cherche Dieu en partant du pyrrhonisme. Voilà toute la foi, j'entends toute la foi naturelle, que permet à Pascal sa triste philosophie! Le maître de Pascal, le pyrrhonien Montaigne, l'avait dit avant lui :

« Pour nous assagir, il nous faut abêtir[1]. » Pascal lui a emprunté et le mot et l'idée. Pour assagir l'homme, pour le mener à la vertu et à Dieu, Socrate et Marc-Aurèle avaient connu d'autres voies.

Prévenons une dernière objection. On ne manquera pas de dire : le passage qui vient d'être cité n'est qu'un caprice, un accès d'humeur, en quelque sorte une boutade de géomètre; mais il y a bien d'autres passages contraires à celui-là, et qui attestent que Pascal croyait à la dignité de la raison humaine. Nous répondons loyalement qu'en effet il y a un peu de tout dans ces notes si diverses qu'on appelle les *Pensées :* ce qu'il y faut considérer, ce n'est pas tel endroit pris à part et séparé de tout le reste, mais l'ensemble et l'esprit général et dominant. Or, cet esprit-là, nous l'avons fidèlement exprimé. Et n'est-ce pas aussi la condamnation du pyrrhonisme qu'il a beau surveiller toutes ses démarches, toutes ses paroles, il lui échappe malgré lui de perpétuels démentis à ce doute absolu, insupportable à la nature et incompatible avec tous ses instincts? Plus d'une fois dans Pascal éclate en traits énergiques le sentiment victorieux de la grandeur de la pensée humaine; mais bientôt le philosophe impose silence à l'homme, et le système reprend le dessus. Ainsi Pascal répète plusieurs fois que toute notre dignité est dans la pensée : voilà la pensée redevenue quelque chose de grand; mais un moment après, Pascal s'écrie : « Que la pensée est sotte! » Ce qui fait de la dignité humaine une sottise, et de toute certitude fondée sur la pensée une chimère. Enfin n'oublions pas que derrière le pyrrhonien est le chrétien dans Pascal. Sa foi, quel que soit son fondement et son caractère, est, après tout, la

1. *Ess.*, liv. II, chap. 12.

foi chrétienne : de là des clartés étrangères et quelques rayons échappés de la grâce qui percent de loin en loin les ténèbres du pyrrhonisme. Mais dès que la grâce se retire, le pyrrhonisme seul demeure.

Au risque de fatiguer le lecteur, nous lui voulons présenter un dernier fragment, qui achève la démonstration, met à nu la vraie pensée de Pascal, et fait voir de quelle étoffe, pour ainsi dire, était faite sa religion.

« S'il ne falloit rien faire que pour le certain, on ne devroit rien faire pour la religion, car elle n'est pas certaine. Mais combien de choses fait-on pour l'incertain, les voyages sur mer, les batailles, etc.? Je dis donc qu'il ne faudroit rien faire du tout, car rien n'est certain, et qu'il y a plus de certitude à la religion que non pas que nous voyions le jour de demain; car il n'est pas certain que nous voyions demain, mais il est certainement possible que nous ne le voyions pas. On n'en peut pas dire autant de la religion. Il n'est pas certain qu'elle soit, mais qui osera dire qu'il est certainement possible qu'elle ne soit pas? Or, quand on travaille pour demain et pour l'incertain, on agit avec raison. Car on doit travailler pour l'incertain par la règle des partis, qui est démontrée [1]. »

Nous le demandons, est-ce là la foi de saint Augustin, de saint Anselme, de saint Thomas, de Fénelon, de Bourdaloue, de Bossuet?

Le 23 novembre 1654, dans une nuit pleine d'angoisses apaisées et charmées par de mystiques visions, Pascal, après avoir lutté une dernière fois avec les images du monde, avec les troubles de son cœur et de sa pensée, appelle à son aide le vrai, l'unique consolateur. Il invoque

1. Bossut, deuxième partie, XVII, 197.

Dieu, mais quel Dieu, je vous prie? Lui-même nous le dit dans l'écrit singulier[1] qu'il traça de sa main cette nuit même, qu'il portait toujours sur lui, et qui ne fut découvert qu'après sa mort : « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des savants et des philosophes. » Il entrevoit, il croit avoir trouvé la certitude et la paix; mais où? « Dans la soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. » Pascal est là tout entier. Le doute a cédé enfin à la toute-puissance de la grâce, mais le doute vaincu a emporté avec lui la raison et la philosophie.

Ou bien il faut renoncer à toute critique historique, ou de tant de citations accumulées il faut conclure que, pour Pascal, le scepticisme est le vrai dans l'ordre philosophique, que la lumière naturelle est incapable de fournir aucune certitude, que le seul emploi légitime de la raison est de renoncer à la raison, et que la seule philosophie est le mépris de toute philosophie.

Voilà ce que nous venons d'établir régulièrement et méthodiquement, avec une étendue et une rigueur qui, ce nous semble, ne laissent rien à contester. Qu'il nous soit donc permis de considérer le scepticisme de Pascal en philosophie comme un point démontré. Mais nous pouvons aller plus loin. Un commerce plus intime avec Port-Royal, en nous faisant pénétrer davantage dans l'esprit de cette société illustre, nous permet de soutenir avec la conviction la plus assurée que non-seulement Pascal est sceptique en philosophie, mais qu'il ne pouvait pas ne pas l'être, par ce motif décisif qu'il était janséniste, et janséniste conséquent.

Qu'est-ce que le jansénisme? Nous n'avons point à en

1. Bossut, p. 549.

retracer l'histoire ; il nous suffira d'en rappeler les principes et d'en marquer le caractère général.

On peut dire aujourd'hui toute la vérité sur le jansénisme. Le père Annat et le père Letellier ne sont pas là pour nous entendre et porter nos paroles à l'oreille de Louis XIV. Port-Royal n'est plus. La charrue a passé sur le saint monastère ; ses ruines mêmes auront bientôt péri. Nous les visitions, il y a peu de jours, une carte fidèle à la main, et c'est à grand'peine si nous pouvions reconnaître quelques-uns de ces lieux vénérables. Le temps n'a pas respecté davantage l'esprit qui les anima. Une tradition languissante en subsiste à peine dans deux humbles congrégations vouées au service des enfants et des pauvres. Quelques frères de Saint-Antoine, quelques sœurs de Sainte-Marthe, voilà ce qui reste de ce grand peuple de Port-Royal, qui jadis remplissait les ordres religieux, les parlements, les universités. A Paris, dans un coin du faubourg Saint-Jacques et du faubourg Saint-Marceau, trois ou quatre familles nourrissent un culte obscur pour ces illustres mémoires : on y parle entre soi, avec respect et recueillement, des vertus et des infortunes de la mère Angélique, de sa sœur et de sa nièce : on y prononce presque à voix basse les grands noms de M. Arnauld et de M. Pascal ; on fait en secret des vœux pour la bonne cause ; on déteste les jésuites, et surtout on en a peur. Chaque jour emporte quelques-unes de ces âmes qui ne se renouvellent plus. Port-Royal est tombé dans le domaine de l'histoire. Nous pouvons donc le juger avec respect, mais avec liberté. Et d'ailleurs, nous aussi nous avons appris à son école à préférer la vérité à toutes choses ; et puisque aujourd'hui on s'arme de ce grand nom pour attaquer ce qui nous est la vérité, et la première de toutes les vérités, à savoir le pouvoir légitime de la raison

et les droits de la philosophie, c'est Port-Royal lui-même qui au besoin nous animerait à le combattre : à défaut de sa doctrine, son exemple est avec nous dans la lutte que nous soutenons.

Disons-le donc sans hésiter : le jansénisme est un christianisme immodéré et intempérant. Par toutes ses racines, il tient sans doute à l'église catholique; mais par plus d'un endroit, sans le vouloir ni le savoir même, il incline au calvinisme. Il se fonde particulièrement sur deux dogmes, déjà bien graves en eux-mêmes, qu'il exagère et qu'il fausse : je veux parler des dogmes du péché originel et de la grâce. En touchant à cette matière épineuse, nous nous efforcerons d'être aussi court que le soin de la clarté le permettra.

Le dogme de la grâce se rapporte à celui du péché originel. C'est parce que la nature humaine a subi dans son premier représentant une corruption plus ou moins profonde, qu'elle a besoin d'une réparation, et d'une réparation proportionnée à sa corruption : à ce vice de la nature le remède nécessaire est la grâce surnaturelle de Jésus-Christ. Ces deux dogmes étant étroitement liés, l'un des deux ne peut être altéré sans que l'autre ne le soit également et dans la même mesure. Supposez que dans le berceau du monde la corruption de la nature ait été peu de chose, l'intervention de la grâce sera presque superflue. Supposez, au contraire, que la corruption ait été entière, que les deux parties essentielles de la nature humaine, la raison et la volonté, soient radicalement viciées et absolument incapables, celle-ci d'apercevoir le bien et celle-là de l'accomplir, il faut de toute nécessité que la grâce intervienne d'autant plus énergiquement, puisqu'il s'agit, non plus de secourir et de fortifier l'homme, mais en réalité de créer un homme nouveau, en substituant à la raison une lumière

surnaturelle et à la volonté une force étrangère. L'église catholique, gardienne et interprète de la foi chrétienne, s'est constamment placée entre ces deux extrémités. L'église a décidé que par le péché originel la nature humaine est réellement déchue, qu'ainsi la raison et la volonté ont perdu le pouvoir qu'elles avaient originairement reçu, ce pouvoir incomparable qui faisait d'Adam une créature presque angélique, apercevant toutes les vérités à leur source même et accomplissant le bien librement mais sans effort. L'église a décidé en même temps que par le péché originel la nature n'était pas à ce point déchue que la raison fût devenue absolument incapable du vrai et la volonté du bien, au moins dans l'ordre des vérités et des vertus naturelles. L'église prévenait ainsi les deux erreurs contraires dans la matière de la grâce. Et là encore elle a porté ces deux décisions, conformes aux deux premières : 1° que la grâce est nécessaire pour révéler à l'homme les vérités et les vertus de l'ordre surnaturel, sans lesquelles il n'y a point de salut; 2° que la grâce vient au secours de la nature sans la détruire, qu'elle n'éteint pas la lumière naturelle, mais l'éclaire et l'agrandit, et que la liberté humaine subsiste entière, avec les œuvres qui lui sont propres, sous les impressions de la grâce [1].

Sur tous ces points, Port-Royal a excédé la doctrine catholique. En outrant la puissance du péché originel, il s'est condamné lui-même à outrer celle de la grâce réparatrice.

Le génie du jansénisme est le sentiment dominant, non

1. Pour toute citation, nous nous bornons à renvoyer au concile de Trente et aux constitutions et bulles papales qui ont condamné le livre de Jansénius.

pas seulement de la faiblesse, mais du néant de la nature humaine. A ses yeux, depuis la chute d'Adam, la raison et la volonté sont par elles-mêmes radicalement impuissantes pour le vrai et pour le bien. L'homme ne possède d'autre grandeur et il ne garde d'autre ressource que le sentiment même de son impuissance, et celui de la nécessité d'un secours surnaturel. Ce secours surnaturel, c'est la grâce, non pas cette grâce universelle qui a été donnée à tous les hommes, et qui si souvent est convaincue d'insuffisance, mais cette grâce particulière et choisie qui, pour être vraiment suffisante, doit être efficace par elle-même, c'est-à-dire irrésistible[1]. Elle opère en nous en étouffant la lumière naturelle sous la lumière incréée, et en mettant ses impressions victorieuses à la place des langueurs de notre volonté. C'est elle qui nous fait penser et agir, ou plutôt c'est elle qui pense et agit en nous : elle suscite la pensée de l'action, elle communique la force qui l'exécute, et nos œuvres sont ses œuvres.

Tel est le système janséniste, mêlé de vérité et d'erreur. Par son côté vrai, c'est la doctrine catholique, qui n'est point ici en cause; par son côté faux, ce n'est qu'une théorie particulière qui tombe sous notre examen. Port-Royal est un grand parti dans l'église; mais, après tout, ce n'est qu'un parti; ce n'est point l'église elle-même, car l'église l'a condamné.

Ce qu'il y a d'essentiellement faux dans la grâce janséniste, c'est qu'elle ôte toute puissance à la lumière naturelle, toute efficacité à la volonté. La grâce chrétienne ajoute ses clartés et ses impressions vivifiantes à la raison et à la liberté humaine : elle les épure et les fortifie, elle ne

1. Voyez les premières *Provinciales*.

les efface point; loin de les nier, elle les suppose; elle ne crée pas, elle féconde; elle ne s'applique pas au néant, mais à un germe divin qu'elle dégage et qu'elle développe. Sa vertu singulière est de produire une foi que la lumière naturelle ne produit point, la foi aux vérités surnaturelles. Mais ce n'est point elle seule qui enseigne à l'homme la liberté, le devoir, la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, la spiritualité de l'âme, la divine providence : sans la grâce, la lumière naturelle peut enseigner tout cela, et elle l'a enseigné dans tous les siècles. Selon l'église, la raison naturelle est une première révélation qui a déjà sa puissance. Pour le jansénisme, cette première révélation demeure absolument stérile sans le secours d'une révélation nouvelle et particulière.

Comme dans la doctrine catholique toutes les vérités se tiennent, de même toutes les erreurs ont leur enchaînement dans la théorie janséniste. La grâce y doit être victorieuse et invincible, parce que la corruption de la nature humaine y est entière, parce qu'un tel mal exige un remède héroïque, et que du néant de la nature Dieu seul peut tirer la vraie justice et la vraie vertu. Le principe du néant de la nature humaine a encore une autre conséquence également nécessaire, le néant du mérite de nos œuvres. Elles appartiennent à la grâce quand elles sont bonnes; le péché seul est à nous, parce que le péché vient de la nature corrompue. De là ce tremblement perpétuel de la créature humaine, incertaine si c'est bien en elle la grâce qui opère ou l'esprit propre et la lumière naturelle; de là des austérités excessives, un ardent et sombre ascétisme, le monde converti en une thébaïde et en un calvaire, la fuite des plaisirs les plus innocents, l'impatience de la vie et l'invocation de la mort, et, en attendant, le continuel effort de mourir à la

vie de la nature et de ne laisser subsister en soi que celle de la grâce; de là une immense humilité et un immense orgueil, l'une qui se tire du sentiment de notre néant, l'autre du sentiment de l'action de Dieu en nous, avec un courage merveilleux, capable de résister, au nom de Dieu, à toutes les puissances de la terre, même à la première de toutes, celle du saint-siége; de là, en un mot, une grandeur admirable et des excès de toute sorte dans la doctrine et dans la conduite : excès et grandeur mêlés ensemble, se soutenant et tombant ensemble, parce qu'ils tiennent au même principe, le néant de la nature et la force invincible de la grâce. Séparer, dans Port-Royal, la grandeur de l'excès, le bien du mal, le vrai du faux, retrancher l'un, retenir l'autre : vaine entreprise! Tout ici vient du même fonds. Tempérer Port-Royal, c'est l'anéantir. Laissons-lui donc sa grandeur et ses défauts. Reconnaissons dans Port-Royal les hautes qualités qui le recommandent à la vénération des siècles, la droiture, la conséquence, l'intrépidité, le dévouement; mais reconnaissons aussi que deux qualités plus éminentes encore lui ont manqué : le sens commun et la modération, c'est-à-dire la vraie sagesse[1].

Le jansénisme ainsi défini, que lui pouvait être la philosophie? En vérité, d'après ce qui précède, il est à peine besoin de le dire. Le jansénisme et la philosophie s'excluent. Selon le jansénisme, la grâce peut tout, la nature ne peut rien, et la raison naturelle, privée de la lumière de la grâce, erre au milieu d'insurmontables ténèbres. La philosophie, au contraire, comme nous l'avons dit, est établie sur ce fondement que l'homme, même en son état actuel, possède une faculté de connaître, limitée mais réelle, et capable,

1. Sur Port-Royal voyez encore JACQUELINE PASCAL, l'*Épilogue*, et l'*Avertissement* de la dernière édition.

bien dirigée, de parvenir aux vérités naturelles de l'ordre moral aussi bien qu'aux vérités de l'ordre physique. Comme il y a une géométrie, une physique, une astronomie, etc., de même et au même titre il y a ou il peut y avoir une psychologie, une logique, une morale, une théodicée, c'est-à-dire d'un seul mot une philosophie. Les sciences physiques s'appuient sur l'expérience sensible; la philosophie s'appuie sur les sens à la fois et sur la conscience: les données et par conséquent les procédés diffèrent; mais les données sont également solides, les procédés également rigoureux, et le principe commun que les sciences physiques et la philosophie reconnaissent est la raison naturelle librement et régulièrement cultivée. Selon Port-Royal, toutes les sciences humaines, et particulièrement les sciences morales, la philosophie à leur tête, ne sont que des chimères, filles de l'impuissance et de l'orgueil; la seule science véritable est celle du salut, dont l'impérieuse condition est l'intervention surnaturelle de la grâce, de la grâce à la fois gratuite et irrésistible. Le jansénisme va jusque-là, ou il n'a pas toute sa portée; il ne peut donc accepter la philosophie que par une inconséquence manifeste.

Et d'où peut venir l'inconséquence? De la faiblesse soit du caractère soit de la logique. Mais la logique de Pascal était à la hauteur de son caractère passionné et obstiné. Il faut choisir entre le jansénisme et la philosophie. Pascal avait choisi, et d'un choix trop ferme pour s'écarter jamais du but et chanceler sur la route.

Pascal, nous l'avons vu, est sceptique déclaré en philosophie; maintenant il est évident qu'il ne pouvait pas ne pas l'être. Examinez de nouveau, à la lumière de la théorie janséniste qui vient d'être exposée, les endroits du livre des *Pensées* où le scepticisme se montre sous sa forme, ce sem-

ble, la plus hardie, et loin d'y trouver des paradoxes, vous y reconnaîtrez les principes avoués et l'esprit de Port-Royal. Pascal dit et répète qu'il n'y a nulle certitude naturelle. Qu'y a-t-il là d'étonnant? C'est le contraire qui serait à Pascal la nouveauté la plus insoutenable. Car qui lui pourrait donner la certitude? Une raison toute corrompue, et qui, sans la grâce, est radicalement impuissante. Il n'y a nulle preuve naturelle de l'existence de Dieu : Dieu ne se révèle à nous ni par les merveilles de la nature ni par les merveilles de la conscience. Rien de plus simple, si depuis la chute d'Adam les sens et la conscience sont des miroirs infidèles. Avant Jésus-Christ, l'homme ne pouvait savoir où il en était. Assurément, car avant Jésus-Christ il était condamné à l'erreur et au vice. Depuis Jésus-Christ, l'homme, il est vrai, peut connaître et lui-même et son auteur : mais comment? Par la grâce, et par la grâce seule. Si l'homme, en effet, par ses moyens naturels, pouvait arriver à connaître l'homme et Dieu, la grâce, entendez toujours la grâce janséniste, serait superflue. Il ne faut pas cela, à tout prix ; il faut donc soutenir que sans la grâce l'homme ne peut savoir de Dieu non-seulement quel il est, mais qu'il est. Ce n'est ni la lumière de la raison ni celle du sentiment, c'est le *feu*[1] de la grâce qui fait pénétrer dans le cœur de l'homme l'idée de la grandeur de l'âme et l'idée de Dieu. Le Dieu qui nous apparaît alors n'est pas le *Dieu des savants et des philosophes;* c'est le *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*. L'homme n'est pas capable de la vraie vertu par l'emploi légitime de sa liberté naturelle; mais il le peut devenir par la transfiguration de cette liberté en une puissance divine qui agit en nous, souvent malgré nous, et dont les œuvres ne nous appar-

1. Voyez le papier trouvé sur Pascal, et que nous avons rappelé ci-dessus, p. 66.

tiennent pas. Détruire l'homme naturel, l'abêtir, c'est-à-dire lui ôter cette raison et cette liberté dont il se vante comme d'un privilége, le remettre aveugle et soumis entre les mains de la grâce de Jésus-Christ et du directeur qui le représente[1], tel est le seul moyen de le conduire à la vérité, à la vertu, à la paix, au bonheur. Cela étant, évidemment la philosophie ne vaut pas une heure de peine, et la mépriser c'est vraiment philosopher.

Pascal a été et il devait aller jusque-là ; il devait pousser jusqu'à cette extrémité les principes qu'il avait embrassés, ou il aurait cru les abandonner, et il eût été à ses propres yeux un disciple pusillanime de la grâce.

Quand on a ainsi pénétré dans le cœur du jansénisme, on ne peut s'empêcher de sourire en voyant les efforts des modernes partisans de Pascal pour le défendre de l'accusation de scepticisme. Mais cette accusation, c'est son honneur : c'est votre défense qui lui serait une accusation d'infidélité aux deux grands principes du néant de la nature humaine et de la toute-puissance de la grâce. Pour ces deux principes, Pascal et sa sœur auraient donné volontiers un peu plus que tous les systèmes de philosophie : ils auraient été heureux de donner leur sang. Faibles esprits, qui ne connaissez ni Port-Royal ni le XVIIe siècle ! vous ne vous doutez pas que vos injurieuses apologies enlèvent à Port-Royal son vrai caractère, et au pénitent de M. Singlin, au frère de Jacqueline, ce trait singulier de superbe et d'ironie à l'endroit de la raison et de la philosophie, et en même temps d'absolue soumission entre les mains de la grâce, qui fait de Pascal un homme à part dans Port-Royal même, et le met, quant au jansénisme, bien au-dessus de Nicole, et même d'Arnauld.

1. *Ibid.*

Chose admirable! dans Port-Royal, Saint-Cyran excepté, les plus rigides n'ont pas été les hommes, mais les femmes, non pas les ecclésiastiques, mais les laïques, non pas Nicole et Arnauld, mais Domat et Pascal. Dans l'affaire capitale du formulaire[1], les femmes, Jacqueline à leur tête, étaient d'avis de tout braver plutôt que de signer le contraire de ce qui leur paraissait la vérité. Elles ne signèrent que par déférence pour ceux qui gouvernaient Port-Royal, et Jacqueline succomba, trois mois après la fatale signature, sous les scrupules et les angoisses de sa conscience. Dans une assemblée qui se tint chez Pascal, celui-ci proposa de résister[2]. La grâce janséniste lui était devenue la vérité tout entière, le premier et le dernier mot du christianisme. Pour elle, il fut d'avis de tout hasarder, même Port-Royal. Mais il n'y allait pas seulement de Port-Royal, il y allait de la discipline ecclésiastique et de l'unité de l'église. Pascal et sa sœur ne reculèrent pas devant cette extrémité. Cette

1. Le récit de cette affaire est partout. Nous en avons rappelé les traits principaux dans JACQUELINE PASCAL, et dans l'*Appendice* n° 3, *Documents inédits sur Domat*.

2. Remettons sous les yeux du lecteur cette scène où se peint l'âme de Pascal. JACQUELINE PASCAL, ch. IV, p. 314 : « La majorité des assistants, entraînée par Nicole et Arnauld, se prononça pour la signature. Ce que voyant, M. Pascal, qui aimait la vérité par-dessus toutes choses, et qui, malgré sa faiblesse, avait parlé très vivement pour mieux faire sentir ce qu'il sentait lui-même, en fut si pénétré de douleur, qu'il se trouva mal et perdit la parole et la connaissance. Tout le monde en fut surpris et s'empressa pour le faire revenir. Ensuite, ces messieurs se retirèrent; il ne resta que M. de Roannez, M. Domat et M. Périer le fils. Quand M. Pascal fut tout à fait remis, M. Périer lui ayant demandé ce qui avait causé son accident : Quand j'ai vu toutes ces personnes-là, lui dit-il, que je regarde comme ceux à qui Dieu a fait connaître la vérité, et qui doivent en être les défenseurs, s'ébranler, je vous avoue que j'ai été si saisi de douleur que je n'ai pu la soutenir, et il a fallu succomber. »

jeune femme, qui n'avait pas trente-six ans, osa dire à un prêtre, à un docteur, à M. Arnauld, avec une hauteur et une véhémence dignes de son frère ou de Démosthènes: « Je ne puis plus dissimuler la douleur qui me perce jusqu'au fond du cœur de voir que les seules personnes à qui il semblait que Dieu eût confié sa vérité, lui soient si infidèles que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devrait être la mort, pour la confesser hautement... Je sais bien qu'on dit que ce n'est pas à des filles de défendre la vérité, quoiqu'on pût dire, par une telle rencontre du temps et du renversement où nous sommes, que puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques. Mais si ce n'est pas à nous de défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité..... Que craignons-nous! Le bannissement pour les séculiers, la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison, et la mort, si vous voulez? Mais n'est-ce pas notre gloire, et ne doit-ce pas être notre joie? Renonçons à l'Évangile, ou suivons les maximes de l'Évangile, et estimons-nous heureux de souffrir quelque chose pour la justice. Mais peut-être on nous retranchera de l'église? Mais qui ne sait que personne n'en peut être retranché malgré soi, et que, l'esprit de Jésus-Christ étant le seul qui unit les membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité[1]. » Et sur ce fondement, Pascal et sa sœur proposaient de tenir ferme, et s'il le fallait de désobéir à l'autorité canonique des évêques et du saint-siége; parti violent qui eût séparé ouvertement Port-Royal de l'église catholique, et

1. Jacqueline Pascal, ch. IV, p. 315-327.

qui pourtant n'était qu'une exacte fidélité à la doctrine janséniste de la grâce. Nicole et Arnauld ne se piquèrent pas de tant de rigueur; ils ne voulurent pas pousser la conséquence jusqu'au schisme; mais, pour cela, ils furent contraints de biaiser un peu entre la sincérité et la prudence. La grande Mme Angélique se réjouit de mourir dans cette terrible rencontre, pour ne pas signer et ne pas refuser de signer. L'autorité d'Arnauld entraîna Port-Royal; mais, si Saint-Cyran eût été là, la logique l'eût sans aucun doute emporté sur la politique, et Dieu sait ce qui serait arrivé.

On peut dire qu'il en fut à peu près de la philosophie, à Port-Royal, comme du formulaire. L'esprit de Port-Royal était contraire à la philosophie; mais elle avait pour elle les habitudes et l'ascendant de deux hommes éminents.

Parcourez les ouvrages de ces Messieurs, les mémoires, les relations, les lettres et tout ce qui reste de Port-Royal, vous y trouverez partout la condamnation de toute curiosité qui s'écarte du seul objet légitime, le salut, avec le mépris déclaré de toutes les sciences purement humaines, et particulièrement de la philosophie. Sacy n'est pas le plus haut représentant de Port-Royal; mais il en est, à mon gré, l'expression la plus calme, la plus pure, la plus vraie. Il n'exagère aucun des principes du jansénisme, mais il les possède et les professe tous avec une modération assurée et en quelque sorte avec une douceur inflexible. Or, demandez à Fontaine l'opinion de Sacy sur le cartésianisme et la philosophie : Fontaine vous dira qu'il blâmait fort ses deux illustres amis de leur attachement à la philosophie nouvelle[1]. « Souriant doucement quand on lui par-

1. *Mémoires* de Fontaine, t. II, p. 53.

loit de ces choses, il témoignoit plus plaindre ceux qui s'y arrêtoient qu'avoir envie de s'y arrêter lui-même... Il disoit que M. Descartes étoit à l'égard d'Aristote comme un voleur qui venoit tuer un autre voleur et lui enlever ses dépouilles. Dieu, disoit-il, a fait le monde pour deux choses, l'une pour donner une grande idée de lui, l'autre pour peindre les choses invisibles dans les visibles. M. Descartes détruit l'un et l'autre... Au lieu de reconnoître les choses invisibles dans les visibles, comme dans le soleil, qui est le dieu de la nature, et de voir en tout ce qu'il produit dans les plantes l'image de la grâce, il prétend au contraire rendre raison de tout par de certains crochets qu'ils se sont imaginés. Je les compare à des ignorants qui verroient un admirable tableau, et qui au lieu d'admirer un tel ouvrage, s'arrêteroient à chaque couleur en particulier, et diroient : Qu'est-ce que ce rouge-là ! de quoi est-il composé? C'est de telle chose ou c'est d'une autre... Ces gens-là cherchent la vérité à tâtons ; c'est un grand hasard s'ils la trouvent. » Telles étaient les dispositions véritables de Port-Royal envers le cartésianisme et la philosophie. Aussi, quand M. Singlin envoya son nouveau pénitent à Port-Royal-des-Champs, ce fut, dit Fontaine[1], « afin que M. Arnauld lui prêtât le collet pour les sciences, et que M. de Sacy lui apprît à les mépriser. » Pascal se forma promptement à cette école, et parvint bientôt où en était Sacy; mais de l'humeur dont il était, il ne se contenta pas de mettre de côté la philosophie, il la foula aux pieds. Et, ici encore, l'exact logicien, les principes de Port-Royal admis, ç'a été Pascal; Nicole et Arnauld furent encore une fois pour le sens commun et l'inconséquence. Pourquoi? Par bien des

1. *Ibid.*, p. 55.

raisons qu'il serait trop long de faire connaître. Marquons-en brièvement quelques-unes.

D'abord Pascal avait toute l'ardeur d'un néophyte. Converti à la fin de 1654, mort au milieu de 1662, dans ce court intervalle rempli par les grandes luttes des *Provinciales*, par des maux cruels et une agonie de près de deux années, Pascal, né avec une *humeur bouillante*[1], une force et une rigueur d'esprit encore accrues par les habitudes de la méthode géométrique, s'élança vite à toutes les extrémités de la doctrine janséniste; dès qu'il eut embrassé la grâce de Jésus-Christ, il ne connut, il ne suivit qu'elle. Pour elle, il eût donné son sang dans la question du formulaire: il fit plus, il fit de sa vie entière une mort continue; il mourut à tout sentiment de plaisir, même le plus innocent[2]; et quand il sentit s'approcher la dernière heure, pour mieux ressembler à Jésus-Christ, il demanda avec la plus vive instance d'aller rendre l'âme dans un hôpital et sur le grabat des pauvres malades. Dans la pratique comme dans la théorie, le caractère propre de Pascal est celui d'une conséquence inflexible pour les autres et pour lui-même; et en même temps il joignait à cette énergie naturelle une âme candide et l'esprit le plus fin. Il y avait en lui de l'enfant, du bel-esprit, du héros et du fanatique. Il ne prenait et ne faisait rien à demi. Or, quand on pousse l'attachement à un principe jusqu'à lui sacrifier toutes les douceurs de la vie, il n'en coûte guère d'y ajouter la philosophie. Et en vérité, de la part de Pascal, ce dernier sacrifice n'avait pas un très-grand mérite.

La philosophie s'appelait alors le cartésianisme. Pascal

1. Jacqueline Pascal, ch. iv, p. 235, lettre du 8 décembre 1654.
2. *Vie de Pascal*, par Mme Périer.

possédait parfaitement de cette grande philosophie la partie mathématique et physique, mais il s'était à peu près arrêté là. Moitié sévérité d'esprit, moitié défaut d'étendue, Pascal n'aspirait pas à des vues universelles sur la nature. C'était sans doute un moyen assuré d'éviter bien des erreurs, mais par là aussi il a manqué la plus grande gloire : il n'a point placé son nom parmi ceux des Galilée, des Descartes, des Newton, des Leibniz. Il faisait partie d'une petite société de gens d'esprit et de mérite où il était de mode de dénigrer Descartes et de l'attaquer par ses mauvais côtés, par exemple, la matière subtile et quelques autres hypothèses, ce qui était assez facile, sans rien mettre à la place, ce qui était fort commode. De temps en temps, Descartes appliquait de rudes leçons au plus téméraire de cette petite société, l'emporté et jaloux Roberval[1]. Dans l'affaire de la pesanteur de l'air, il y eut entre Pascal et Descartes un démêlé encore mal éclairci, où Pascal, qui adorait la gloire, eut au moins le tort d'oublier un peu trop le nom de Descartes parmi ceux qui l'avaient mis sur la voie de ses célèbres expériences[2]. C'étaient deux génies entièrement opposés et très-peu faits pour se comprendre. L'un essentiellement créateur, invente sans cesse et partout des principes nouveaux; il embrasse et domine toutes les parties des connaissances humaines; il aspire au système du

1. Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. II, p. 55 et 144.

2. Baillet, dans la *Vie de Descartes*, démontre, par les lettres même de Descartes, combien Pascal a été peu juste envers son illustre devancier. Bossut, dans son *Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal*, traite sur ce point Baillet avec beaucoup de hauteur. Montucla, dont l'impartialité et les lumières ne peuvent être contestées, porte à peu près le même jugement que Baillet, *Histoire des mathématiques*, t. II, p. 205.

monde, il l'atteint presque[1]. L'autre excelle dans les procédés scientifiques et dans la solution accomplie de problèmes particuliers. Pascal a perfectionné et fixé à jamais la langue de la raison, mais c'est Descartes qui l'a trouvée. La tête de Pascal n'est pas moins forte que celle de Descartes, mais elle est moins ample. Livré de bonne heure à l'étude des mathématiques et de la physique, on ne voit pas que Pascal ait jamais donné une grande attention à la philosophie proprement dite. Il ne paraît ni dans sa vie ni dans ses ouvrages aucune trace d'études métaphysiques. Il avait lu sans aucun doute la *Méthode* et les *Méditations*, et il en avait retenu le grand principe de la pensée, comme signe et preuve de l'existence. Mais Roberval lui-même n'avait pas osé repousser ce principe[2]; il était dans saint Augustin, et, en l'admettant, Pascal n'avait fait que suivre l'opinion générale. La logique seule l'occupa sérieusement, et encore, dans la logique, la définition, qui appartient aux mathématiques autant qu'à la philosophie. Les deux seuls philosophes qu'il connaisse bien et dont il est évidemment imbu, c'est Montaigne, avec son disciple Charron, c'est-à-dire deux sceptiques. Le scepticisme préparait merveilleusement les voies au dogme du néant de la nature humaine; et d'un autre côté ce dogme appelait et confirmait le scepticisme. Quand donc la grâce pénétra dans l'esprit de Pascal, le trouvant vide de toute grande doctrine philosophique, elle l'envahit aisément tout entier: c'est dans l'abîme du pyrrhonisme que la foi janséniste vint

1. Il a le premier énoncé le problème que Newton a résolu. « Descartes, dit Laplace, essaya le premier de ramener la cause du mouvement céleste à la mécanique. » *Système du Monde*, liv. v, chap. v.

2. Voyez dans nos FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE MODERNE l'article intitulé *Roberval philosophe*.

le surprendre, et au lieu de l'en tirer, elle l'y enchaîna.

Il n'en fut pas, il n'en pouvait pas être ainsi de Nicole et d'Arnauld. L'un et l'autre possédaient un fond d'études et de connaissances philosophiques, qui résistèrent au jansénisme.

Nicole avait étudié avec distinction la philosophie à l'Université de Paris. Il fut reçu maître ès-arts en 1644. Arrêté dans sa carrière théologique et ecclésiastique par les troubles qu'excitèrent en Sorbonne les cinq propositions célèbres de M. Cornet, lié de bonne heure avec Port-Royal, où il avait deux tantes religieuses, dont l'une, la mère Marie des Anges Suireau, avait été abbesse et réformatrice de Maubuisson et mourut abbesse de Port-Royal en 1658, il enseigna plusieurs années aux Granges les belles-lettres et la philosophie. Son cours de logique est le fond du livre qui fut composé plus tard dans une circonstance particulière et publié sous le titre de *la Logique ou l'art de penser*[1]. Ce livre est à la fois d'Arnauld et de Nicole[2]. Il est tout pénétré de cartésianisme. On y combat à tout propos le pyrrhonisme, ainsi que la philosophie fondée sur la maxime que toute idée tire son origine des sens. On y professe le principe cartésien, que nous avons une idée naturelle, claire et certaine, de l'âme et de Dieu. Les deux excellents discours préliminaires sont de la main de Nicole. Le premier, le plus important, est presque entièrement consacré à la réfutation du scepticisme et à l'apologie de la philosophie. Nous en sommes bien fâché pour Pascal, mais voici comment Nicole traite ses chers pyrrhoniens « Le pyrrhonisme, dit-il, n'est pas une secte de gens qui soient persuadés

1. *Vie de Nicole*, t. XIV des *Essais de Morale*, p. 28 : « Il lui enseigna (à Tillemont) la philosophie, et lui expliqua sur la logique tout ce qui a été donné depuis au public. »

2. *Ibid.*, p 36.

de ce qu'ils disent, mais c'est une secte de menteurs[1]. » Montaigne est pris à partie et très-malmené. Si nous avions à indiquer la meilleure réponse au livre des *Pensées*, nous désignerions la logique de Port-Royal. Nous y ajouterions le beau *Discours contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*[2]. Il parut en 1670, un peu après les *Pensées;* et on dirait que Nicole avait en vue les arguments sceptiques de Pascal, lorsqu'il écrivait les lignes suivantes : « Je suis persuadé que ces preuves naturelles ne laissent pas d'être solides... Il y en a d'abstraites et de métaphysiques, et nous ne voyons pas qu'il soit raisonnable de prendre plaisir à les décrier; mais il y en a aussi qui sont plus sensibles, plus conformes à notre raison, plus proportionnées à la plupart des esprits, et qui sont telles qu'il faut que nous nous fassions violence pour y résister... Quelque effort que fassent les athées pour effacer l'impression que la vue de ce grand monde forme naturellement dans tous les hommes, qu'il y a un Dieu qui en est l'auteur, ils ne sauraient l'étouffer entièrement; tant elle a des racines fortes et profondes dans notre esprit. Il ne faut pas se forcer pour s'y rendre, mais il faut se faire violence pour la contredire... La raison n'a qu'à suivre son instinct naturel pour se persuader qu'il y a un Dieu. » Un peu plus tard, en 1671, dans le premier volume des *Essais*, au traité de la faiblesse de l'homme, Nicole parle de Descartes en des termes qui contrastent fort avec ceux de Pascal et de Sacy : « On avait philosophé trois mille ans durant sur divers principes. Il s'élève dans un coin de la terre un homme qui

1. *La logique, ou l'art de penser*, édition de 1662. *Discours sur le dessein de cette logique*, p. 13.

2. Il a été placé plus tard dans les *Essais*, t. II.

change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses; car il faut avouer que le nouveau venu donne plus de lumières sur la connaissance des choses naturelles, que tous les autres ensemble n'en avaient donné. » Sans doute, quand des théologiens étourdis appliquèrent à tort et à travers le cartésianisme à l'explication des saints mystères, entre autres de l'Eucharistie, Nicole, comme Arnauld, comme Bossuet lui-même, poussa un cri d'alarme [1] dans le sein de ses amis; mais il n'en demeura pas moins publiquement fidèle aux principes de toute sa vie. On conçoit donc que, dans la révision du manuscrit de Pascal, il ait fortement appuyé l'avis d'Arnauld de retrancher les superbes insultes partout adressées à Descartes et à la raison naturelles, et d'effacer le plus possible le scepticisme qui domine dans les *Pensées*. Et encore, malgré tant de suppressions, malgré tous les adoucissements et même les changements pratiqués, jamais les *Pensées* ne plurent à Nicole. Autant il admire et travaille à répandre les *Provinciales*, autant il reste froid à l'égard des *Pensées*, interprète en cela du sentiment unanime de ses plus illustres contemporains. Nous avons déjà fait cette observation [2] qu'au XVIIe siècle nul philosophe, nul théologien célèbre n'a loué ni même cité les *Pensées*. On cherche en vain un seul mot sur ce livre dans Fénelon, dans Malebranche, dans Bossuet, ni même dans l'immense correspondance

1. Nicole, *Essais*, t. VIII, lettres 82, 83, 84; Arnauld, lettres du 18 octobre 1669, *Œuvres complètes*, t. Ier, p. 670; Bossuet, *Lettre à un disciple du père Malebranche*. Bossuet est encore celui des trois qui se laissa le moins entraîner à l'humeur bien naturelle que donnent aux amis éclairés d'une bonne cause les excès qui se commettent en son nom.

2. Plus haut, *Préface de la 1re édition*, p. 13.

d'Arnauld. Pour Nicole, il dissimulait assez mal le peu de cas qu'il en faisait. Un jour M. de Sévigné lui ayant communiqué une lettre de Mme de Lafayette, qui contenait ce singulier éloge des *Pensées : « C'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre »*, Nicole, tout timide qu'il était, eut le courage de braver cet anathème et de confesser son opinion. Mais d'abord remarquez cet enthousiasme pour les *Pensées*, sortant de la société de M. de La Rochefoucauld, dont Mme de Lafayette n'est ici que le secrétaire. L'auteur des *Maximes* approuve fort l'auteur des *Pensées*. Je le crois bien, en vérité. Quand on a soi-même avancé, au scandale des honnêtes gens, que tout dans l'homme se réduit à l'amour-propre et à l'égoïsme et que le reste n'est qu'hypocrisie, on doit certes se féliciter de voir paraître un ouvrage qui vient au secours de ce beau principe, en établissant qu'il n'y a ni morale ni religion naturelle, et que les lois et toutes les vertus ne reposent que sur la fantaisie et sur la mode. Cet accord entre La Rochefoucauld et Pascal n'est ni surprenant ni fort édifiant; et à mon sens il est accablant pour Pascal. Après le silence désapprobateur de ses égaux, il ne lui manquait plus que le suffrage intéressé de ce triste personnage, bel-esprit chagrin, courtisan désappointé et malade, qui n'a pas craint de donner son propre caractère et sa vie d'intrigue comme l'exemplaire de l'humanité [2]. La réponse de Nicole à M. de Sévigné est si peu connue, et elle fait si bien pour notre cause, que nous la donnons en abrégé [1] :

« Après ce jugement si précis que madame de la F. porte

1. *Essais*, t. VIII, première partie, p. 245.

2. Sur La Rochefoucauld et le livre des *Maximes*, voyez LA JEUNESSE DE Mme DE LONGUEVILLE, *Introduction* et ch. IV, et Mme DE SABLÉ, ch. III.

que *c'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre*, nous voilà réduits à n'en oser dire notre sentiment, et à faire semblant de trouver admirable ce que nous n'entendons pas. Elle devait au moins nous instruire plus en particulier de ce que nous y devons admirer, et ne se pas contenter de certaines louanges générales, qui ne font que nous convaincre que nous n'avons pas l'esprit d'y découvrir ce qu'elle y découvre, mais qui ne nous servent de rien pour le trouver... Pour vous dire la vérité, j'ai eu jusqu'ici quelque chose de ce méchant signe. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées et capables d'orner un grand bâtiment, mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. Il y a même quelques sentiments qui ne me paraissent pas tout à fait exacts, et qui ressemblent à des pensées hasardées que l'on écrit seulement pour les examiner avec plus de soin. Ce qu'il dit, par exemple, tit. XXV, 15, que *le titre par lequel les hommes possèdent leur bien n'est, dans son origine, que fantaisie*, ne conclut rien de ce qu'il en veut conclure, qui est la faiblesse de l'homme, et que nous ne possédons notre bien que sur un titre de fantaisie... Ce qu'il dit au même endroit, n° 17, touchant les principes naturels, me semble trop général... Il suppose, dans tout le discours du divertissement ou de la misère de l'homme, que l'ennui vient de ce que l'on se voit, de ce que l'on pense à soi, et que le bien du divertissement consiste en ce qu'il nous ôte cette pensée. Cela est peut-être plus subtil que solide... Le plaisir de l'âme consiste à penser, et à penser vivement et agréablement. Elle s'ennuie sitôt qu'elle n'a plus que des pensées languissantes... C'est pourquoi ceux qui sont bien occupés d'eux-mêmes peuvent s'attrister, mais ne s'ennuient pas. La tris-

tesse et l'ennui sont des mouvements différents... M. Pas confond tout cela. Je pourrais vous faire plusieurs aut objections sur ses *Pensées*, qui me semblent quelquef un peu trop dogmatiques, et qui incommodent ainsi m amour-propre, qui n'aime pas à être régenté si fièrement

Et savez-vous le secret de ce goût très-médiocre de l cole pour les *Pensées?* C'est que ce livre est l'expression plus forte du jansénisme, et qu'à dire vrai Nicole n'ét guère janséniste. Il s'était laissé engager dans ces querell un peu par conviction, beaucoup par ses amitiés, surt par une antipathie sincère et constante pour les jésuites était bien plutôt un adversaire des jésuites qu'un vrai c ciple de Port-Royal. Il n'avait pas connu Saint-Cyran; n'avait jamais senti la main de cet homme extraordina qui osa regarder en face Richelieu; qui, du fond de s cachot de Vincennes, avec quelques billets, gouvernait s verainement Port-Royal; qui décida de la destinée d'A nauld, et exerçait sur tout ce qui l'approchait un asc dant irrésistible; doux et humble dans la forme, com son ami saint François de Sales, mais au fond ardent, flexible, extrême. La seule grande influence que Nicole subie est celle d'Arnauld. Il l'admirait et l'aimait, et volontiers au service de ses desseins son élégante latini sa plume modérée et facile; mais il se permettait de ch sir parmi les doctrines de son illustre ami. Comme lui repoussait la morale relâchée des jésuites, plus fausse effet et tout autrement dangereuse que l'austérité excess de Port-Royal; il avait horreur du probabilisme, qui ru toute certitude et toute obligation morale; il détestait p dessus tout l'esprit d'intrigue et de persécution de la ciété, mais il était un partisan assez tiède de la grâce j séniste. Son historien garde un silence officieux sur

conduite dans l'affaire du formulaire. La vérité est qu'il y joua un grand rôle, qu'il tint tête à Pascal et à Domat[1], et encouragea fortement Arnauld dans sa résistance aux folies héroïques où Pascal voulait entraîner Port-Royal. Aussi, dès ce moment, Nicole devint suspect au parti. Après avoir suivi Arnauld dans l'exil, il se lassa vite de la vie d'émigré, et finit même par se prononcer contre la grâce particulière en faveur de la grâce universelle. C'était à peu près désavouer le jansénisme.

Arnauld était à la fois et plus janséniste et plus philosophe que Nicole, et il demeura l'un et l'autre, avec une constance égale, jusqu'à la fin de sa longue carrière.

En mesurant cette carrière déjà si grande, on peut juger par ce qu'a fait Arnauld ce qu'il aurait pu faire en de meilleures circonstances, et sans la fatale rencontre qui égara d'abord sa destinée. C'est Saint-Cyran qui perdit Port-Royal, en y mettant une doctrine particulière; c'est Saint-Cyran qui perdit Arnauld, en le détournant des grandes voies de l'église gallicane pour le jeter dans un sentier environné de précipices. La nature l'avait fait pour être l'égal de Bossuet, l'éloquence à part bien entendu, et il n'a été qu'un chef de parti. Il avait reçu tous les attributs du génie, la simplicité, la force, la grandeur, l'étendue, avec une facilité et une fécondité inépuisables. L'invention lui manquait un peu, comme à Bossuet; mais, comme Bossuet aussi, il la remplaçait par une rectitude presque infaillible. Dans sa jeunesse, il avait fait des études profondes d'où pouvait sortir un grand géomètre[2], un grand théologien et

1. Un manuscrit de la bibliothèque royale et un autre de la bibliothèque Mazarine, que nous avons souvent cités, contiennent diverses réponses inédites de Nicole à Domat et à Pascal lui-même. Voyez l'*Appendice* à la fin de ce volume.

2. Les *Éléments de Géométrie* de Port-Royal sont de la main d'Ar-

un grand philosophe. Il possédait même plusieurs parties du grand écrivain, un ordre sévère, une clarté éminente; point d'imagination, il est vrai, mais de l'esprit et de l'âme, souvent même de beaux mouvements. Tant et de si rares qualités ont avorté, ou du moins n'ont pas porté tous leurs fruits, faute d'une culture réglée et paisible. Sans cesse occupé à diriger un parti, s'oubliant lui-même, dédaignant la gloire, ne pensant qu'à la vérité et à la justice, toujours errant d'asile en asile et ne sachant pas où le lendemain il reposerait sa tête, Arnauld a passé toute sa vie les armes à la main : il a dispersé ses forces en mille écrits de circonstance, au lieu de les rassembler sur quelque ouvrage immortel. Il a semé çà et là des traits et même des pages admirables, mais il n'a pas connu cet art patient de la composition et du style, ce soin assidu de la beauté de la forme qui seul conduit un livre à la perfection et à la postérité. Arnauld a manqué le premier rang en tout genre, la controverse exceptée. Là Bossuet lui-même ne lui est point supérieur. Il serait injuste aussi de ne lui pas accorder une place très-élevée en philosophie.

Arnauld, comme Nicole, avait étudié la philosophie dans un des colléges de l'Université de Paris. Entré en Sorbonne, il y prit successivement tous ses degrés avec un grand éclat. Son étude favorite fut celle de saint Augustin, où il puisa comme un avant-goût des principes de Descartes et de ceux de Port-Royal. Aussi, dès que parut, en 1637, le *Discours de la Méthode* avec les trois grands ouvrages de physique et de mathématiques qui s'y rapportent, Arnauld reconnut

nauld, et ont servi de fondement à tous les ouvrages de ce genre. Voyez dans la *Vie* d'Arnauld, p. 93, de précieux détails sur ces *Éléments*. Leibniz parle quelque part du rare talent d'Arnauld pour les mathématiques.

en quelque sorte la philosophie qu'il cherchait, qui même était déjà dans sa pensée. De 1639 à 1641, pendant deux années consécutives, il fit lui-même en Sorbonne un cours régulier et complet de philosophie. On assure que de ce cours sortirent plusieurs élèves distingués qui introduisirent l'enseignement d'Arnauld dans l'Université de Paris[1]. Mais la trace la plus sûre qui nous en reste est la thèse trop peu connue qu'il fit soutenir en 1641 : elle contient plus d'une proposition bien digne d'être remarquée et l'esprit qui y règne se retrouve presque tout entier dans les écrits postérieurs d'Arnauld[2]. Dans le même temps il

1. *Préface historique* du tome XXXVIII, page 2. — Parmi ces élèves, on cite Pierre Barbay, depuis professeur de philosophie, dont le péripatétisme très-mitigé sert, en quelque sorte, d'intermédiaire entre le vieil enseignement péripatéticien et l'enseignement nouveau, celui de Pourchot, par exemple, où paraît déjà et prévaut presque le cartésianisme.

2. *Œuvres* d'Arnauld, tome XXXVIII, p. 1. *Conclusiones philosophicæ.* En logique, on y rencontre un certain conceptualisme, assez voisin du nominalisme, qu'on enseignait depuis assez longtemps dans l'Université de Paris, et qui explique à merveille l'antipathie d'Arnauld pour la théorie des idées de Malebranche. Les universaux ne lui sont que des notions communes et des noms communs : toute réalité est dans les individus. En mathématiques, Arnauld critique les éléments d'Euclide, dont les démonstrations ne lui paraissent pas toujours assez lumineuses, préludant ainsi à ses réflexions de la quatrième partie de la *Logique* et à ses *Éléments de Géométrie*. Dès cette époque, c'est-à-dire dès l'année 1641, il attaque, en astronomie, le système de Ptolémée; il ose dire que l'immobilité de la terre ne repose sur aucune preuve, ni astronomique, ni physique, et que c'est l'autorité et non la raison qui nous la persuade. Plus tard, Pascal n'osera pas aller jusque-là. En morale, le système d'Épicure, le système stoïcien et le péripatétisme sont mis fort au-dessous de la morale platonicienne, couronnée par le christianisme. La liberté humaine est admise; mais déjà se montrent quelques propositions dont le jansénisme peut s'accommoder. « Celui qui ne peut pécher est sans aucun doute plus libre que celui qui peut pécher. » En métaphysique, toute essence éternelle autre que Dieu est une chimère : toutes les entités ne sont que l'être lui-même. Les formes substantielles sont inutiles. Pour un esprit libre de préjugés, il n'est

écrivait cette célèbre consultation sur les *Méditations*, où le disciple de saint Augustin accepte sans réserve la méthode et tous les grands principes de Descartes, la preuve de l'existence personnelle tirée de la pensée, la démonstration de la distinction de l'âme et du corps, et celle de l'existence de Dieu par l'idée de l'infini. Depuis, Arnauld n'a pas cessé d'être un cartésien déclaré, comme Bossuet. Il y a vraiment une analogie frappante entre les opinions philosophiques de ces deux grands hommes. Tous deux sont cartésiens, sans préjugés comme sans faiblesse: au plus fort de la persécution, disons tout, au milieu des fautes du cartésianisme, ils eurent le courage de l'avouer encore en séparant ses principes des applications téméraires qu'on en faisait. Tous deux partaient de la ferme distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles, et la philosophie leur paraissait aussi légitime et aussi assurée dans l'ordre naturel que la foi chrétienne dans l'ordre des vérités révélées. Ils se montrèrent les constants adversaires de l'épicuréisme de Gassendi et du scepticisme de Montaigne et de Huet. Ce fut Arnauld qui introduisit et s'efforça d'accréditer le cartésianisme à Port-Royal. Il est l'auteur de la quatrième partie de la *Logique*, où domine la méthode de Descartes. Lorsqu'en 1663 la censure romaine mit à l'index les *Méditations*, cette incroyable injustice ne l'arrêta point. En 1669, il fit retrancher des *Pensées* ce qui était trop ouvertement favorable au scepticisme et à Montaigne, et contraire à Descartes et à la philosophie [1]. En 1675 [2], il composa un admirable mémoire pour éclairer le parlement de Paris,

pas moins évident que Dieu existe qu'il est évident que deux est un nombre pair.

1. Voyez plus bas la lettre citée, *Rapport*, IIe partie, etc.

2. FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE MODERNE, *de la persécution du cartésianisme*.

qui allait rendre un arrêt contre la doctrine de Descartes. En 1683, dans sa grande controverse avec Malebranche, il rappela souvent son brillant et obstiné adversaire à la solide méthode et aux principes de leur commun maître[1]. Enfin en 1689, quand parut le livre de Huet contre Descartes, Arnauld traita ce livre avec le dernier mépris[2]. Jamais dans l'esprit d'Arnauld ni le jansénisme ne fit plier la philosophie, ni la philosophie n'altéra le jansénisme. La grâce et la raison y avaient jeté de bonne heure de si profondes racines qu'elles s'y soutenaient pour ainsi dire à côté l'une de l'autre, chacune par sa force propre, se rencontrant sans pouvoir s'accorder, comme aussi sans parvenir à se détruire.

Arnauld occupe une telle place dans Port-Royal qu'on a étendu naturellement à tous les doctes solitaires ce qui appartient à lui seul. Parce qu'Arnauld était cartésien, on en a conclu que tous ces messieurs l'étaient aussi. La conclusion n'est nullement fondée. Si Port-Royal ne put venir à bout du cartésianisme d'Arnauld, il n'est pas moins vrai qu'Arnauld ne put séduire Port-Royal au cartésianisme. Il avait beau présenter Descartes sous le manteau de saint Augustin : le philosophe paraissait toujours et épouvantait. Arnauld entraîna Nicole et le duc de Luynes[3] ; mais tout le reste demeura froid ou ennemi. Il faut voir dans Fontaine quel scandale excitait dans la sainte maison ce goût nouveau pour la philosophie[4]. Sacy en gémissait, et tout le monde pensait comme Sacy. Pendant quelque temps on n'osa pas se plaindre ouvertement. Arnauld possédait une autorité immense ; il était prêtre et docteur ; il avait été confesseur de Port-Royal ; il était l'oncle et le frère des trois

1. Voyez l'excellent livre *Des vraies et des fausses idées*.
2. Voyez plus haut la *Première préface*, p. 15.
3. Le traducteur des *Méditations*.
4. T. II, p. 52 sqq. ; et plus bas, *Rapport*, 1re partie.

personnes les plus vénérées, la mère Angélique, la mère Agnès, la mère Angélique de Saint-Jean; toute sa famille peuplait en quelque sorte Port-Royal; il était le chef avoué, la lumière et l'âme du parti. Et pourtant des signes de révolte éclataient de loin en loin. Le duc de Liancourt, personnage à tous égards si considérable, rompait quelquefois visière à l'illustre docteur. Les choses en vinrent au point que vers l'année 1680 on prit la résolution de faire un dernier effort pour enlever Arnauld à la philosophie. Un de ses amis les plus intimes, le théologal d'Aleth, M. du Vaucel, composa un véritable manifeste intitulé : *Observations sur la philosophie de Descartes*[1]. Là, du Vaucel se plaignait qu'Arnauld compromit Port-Royal en donnant à penser que Port-Royal était cartésien, tandis qu'il n'y avait de cartésiens parmi eux qu'Arnauld et Nicole. Il déclarait qu'au lieu de défendre Descartes contre les jésuites, il fallait s'unir aux jésuites contre Descartes. Il se prononçait *avec force et netteté* en faveur du livre que le père Valois, sous le pseudonyme de Delaville, venait de publier contre le cartésianisme au nom de la Société. Sainte-Marthe, un des plus purs jansénistes, approuva du Vaucel. On écrivit à Paris pour obtenir l'adhésion de Sacy. On l'obtint, mais dans les termes que comportaient la douceur et l'humilité de cet homme excellent. Il avoua *qu'il n'était pas aussi philosophe que son oncle*, et il le suppliait de songer moins à la philosophie et de consacrer sa plume à la seule piété. En dépit de ces efforts concertés, Arnauld comme Bossuet, demeura jusqu'à la fin fidèle à Descartes et à la philosophie.

On le voit : Arnauld philosophe ne représente point Port-Royal; il le contredit; il suit son propre génie et les

1. *Préface historique* du tome XXXVIII des œuvres d'Arnauld, p. 16.

habitudes de toute sa vie. C'est Sacy vers 1650, c'est Pascal vers 1660, c'est du Vaucel en 1680, qui sont les véritables interprètes de Port-Royal. Pascal avait compris d'abord et hautement exprimé l'absolue incompatibilité de la grâce janséniste et de la philosophie. Le pieux théologal d'Aleth, en répétant ce qu'avait dit l'auteur des *Pensées*, obéissait à un instinct tout aussi sûr que le génie lui-même, à cet instinct des partis qu'il ne faut pas mépriser parce qu'il est souvent le sentiment intime de leur principe. Tout le parti se reconnut dans du Vaucel et se joignit à lui. Arnauld demeura seul, inébranlable dans son attachement à la philosophie; et l'admiration que sa fermeté nous inspire est en raison même de la sérieuse opposition qu'il rencontra de bonne heure, qu'il ne put vaincre, et à laquelle il résista pendant quarante années.

En résumé, il est, je pense, bien démontré que Port-Royal, fondé sur le double principe du néant de la nature humaine et de la puissance invincible de la grâce, ne pouvait admettre ni le cartésianisme ni aucune philosophie, et qu'ainsi, comme nous l'avions annoncé, Pascal janséniste, et janséniste conséquent, devait être tel que le peignent les *Pensées*, un chrétien mélancolique, un sceptique de génie, qui rejetant toute raison naturelle, toute morale naturelle, toute religion naturelle, ne trouve un peu de certitude et de paix que dans la foi d'une secte particulière, qu'il ne faut pas confondre avec l'église, de cette secte pleine de grandeur et de misères, qui commence, il est vrai, par Port-Royal et les *Provinciales*, mais qui se termine aux folies de Saint-Médard.

Pascal était obscur à bien des yeux dans l'édition de Port-Royal et dans celle de Bossut. Nous l'avons éclairci à la lumière du manuscrit autographe, et cette lumière a

fait paraître le plus puissant ennemi qu'ait jamais eu la philosophie.

Oui, Pascal est un ennemi de la philosophie : elle est trop loyale pour le dissimuler, et trop sûre d'elle-même pour redouter ni Pascal ni personne. La philosophie est assise sur des fondements d'où elle peut braver également et Port-Royal et la société de Jésus. Elle exprime en effet un besoin nécessaire et un droit sacré de la pensée. Sa cause est la grande cause de la liberté du monde, rappelée à son principe même, la liberté de l'esprit. Sa force est celle de la raison appuyée sur deux mille ans de progrès et de conquêtes.

Il est du bel air, aujourd'hui, de traiter avec un superbe dédain la raison naturelle. Assurément elle n'est point infaillible, mais elle n'est point non plus condamnée à l'erreur ou à l'impuissance. Mille fois on a fait justice du frivole paralogisme sur lequel reposent toutes ces déclamations inconséquentes, dirigées contre la raison par la raison, depuis Pyrrhon et Sextus, jusqu'à Pascal et ses imitateurs. Mais laissons là la logique et les théories : attachons-nous aux faits. Quel démenti ne donnent-ils pas aux contempteurs de la philosophie !

Depuis les premiers jours des sociétés humaines jusqu'à la venue de Jésus-Christ, tandis que dans un coin du monde une race privilégiée gardait le dépôt de la doctrine révélée, qui, je vous prie, a enseigné aux hommes, sous l'empire de religions extravagantes et de cultes souvent monstrueux, qui leur a enseigné qu'ils possèdent une âme, et une âme libre, capable de faire le mal, mais capable aussi de faire le bien? Qui leur a appris, en face des triomphes de la force et dans l'oppression presque universelle de la faiblesse, que la force n'est pas tout, et qu'il y a des droits invisibles

mais sacrés que le fort lui-même doit respecter dans le faible? De qui les hommes ont-ils reçu ces nobles principes : qu'il est plus beau de garder la foi donnée que de la trahir; qu'il y a de la dignité à maîtriser ses passions, à demeurer tempérant au sein même des plaisirs permis? Qui leur a dicté ces grandes paroles : un ami est un autre moi-même; il faut aimer ses amis plus que soi-même, sa patrie plus que ses amis, et l'humanité plus que sa patrie? Qui leur a montré, par delà les limites et sous le voile de l'univers, un Dieu caché, mais partout présent, un Dieu qui a fait ce monde avec poids et mesure et qui ne cesse de veiller sur son ouvrage, un Dieu qui a fait l'homme parce qu'il n'a pas voulu retenir dans la solitude inaccessible de son être ses perfections les plus augustes, parce qu'il a voulu communiquer et répandre son intelligence, et, ce qui vaut mieux, sa justice, et, ce qui vaut mieux encore, sa bonté? Qui enfin leur a inspiré cette touchante et solide espérance que, cette vie terminée, l'âme immatérielle, intelligente et libre sera recueillie par son auteur? Qui leur a dit qu'au-dessus de toutes les incertitudes il est une certitude suprême, une vérité égale à toutes les vérités de la géométrie, c'est à savoir que dans la mort comme dans la vie un Dieu tout-puissant, tout juste et tout bon préside à la destinée de sa créature, et que derrière les ombres du trépas, quoi qu'il arrive, tout sera bien, parce que tout sera l'ouvrage d'une justice et d'une bonté infinies[1] ?

Je le demande : quelle puissance a enseigné tout cela à tant de milliers d'hommes dans l'ancien monde, avant la venue de Jésus-Christ, sinon cette lumière naturelle qu'on

1. Les textes qui justifient toutes ces assertions sont nombreux et incontestables. Tout homme un peu versé dans la philosophie ancienne les sentira en quelque sorte à travers cette libre traduction.

traite aujourd'hui avec une si étrange ingratitude? Qu'on le nie devant les monuments irréfragables de l'histoire, ou que l'on confesse que la lumière naturelle n'est pas si faible pour nous avoir révélé tout ce qui donne du prix à la vie, les vérités certaines et nécessaires sur lesquelles reposent la famille et la société, toutes les vertus privées et publiques, et cela par le pur ministère de ces sages encore ignorés de l'antique Orient, et de ces sages mieux connus de notre vieille Europe, hommes admirables, simples et grands, qui, n'étant revêtus d'aucun sacerdoce, n'ont eu d'autre mission que le zèle de la vérité et l'amour de leurs semblables, et pour s'être appelés seulement philosophes, c'est-à-dire amis de la sagesse, ont souffert la persécution, l'exil, la mort, quelquefois sur un trône et le plus souvent dans les fers; un Anaxagore, un Socrate, un Platon, un Aristote, un Épictète, un Marc-Aurèle!

Et cette législation romaine qui, pendant de si longs siècles, a donné au monde le gouvernement le plus équitable qui fut jamais, qui l'a inspirée et qui l'a soutenue? Apparemment encore la raison naturelle, cette raison que l'on voudrait reléguer dans un coin obscur de nos écoles, et que même on en voudrait bannir, tant on la trouve inutile ou malfaisante!

Et si nous passons au monde moderne depuis la venue de Jésus-Christ, que de bienfaits encore n'aurions-nous pas à rapporter à la raison naturelle et à ses progrès, au milieu même des bienfaits évidents de la loi chrétienne? mais franchissons le moyen âge, arrivons à notre temps, et posons cette seule question aux détracteurs de la raison et de la philosophie :

Sur quelle base est assis tout l'édifice de la société française? De quels éléments est-il formé, et quelles mains l'ont

élevé? Les codes qui depuis cinquante années président à notre vie publique et privée, ont-ils été conçus et délibérés dans des synodes, comme les capitulaires de Charlemagne? Non : ils sont l'ouvrage de l'Assemblée constituante et du conseil d'État de l'Empire. Les éléments des lois qui nous gouvernent, ce sont les idées de toutes parts répandues par la philosophie, idées solides autant que généreuses, que la révolution française n'a point faites, mais qu'elle a proclamées, qu'elle a défendues d'abord avec l'épée, et gravées ensuite sur l'airain de nos codes pour l'exemple et pour l'instruction du monde. Dans l'ordre politique, quel est le principe avoué de notre gouvernement? Le droit divin est aujourd'hui une extravagance qui ne serait pas même rappelée sans péril. La force de la royauté constitutionnelle est tout entière dans la raison publique reconnaissant la nécessité d'un pouvoir permanent et inviolable pour le maintien le plus certain de l'ordre et de la liberté. Les droits et les devoirs réciproques qui forment en quelque sorte la trame de la vie sociale, particulièrement ces grands devoirs des enfants, des pères, des époux, la loi civile les a tirés de la seule idée de l'honnête et du juste : ils reposent à ses yeux sur leur propre évidence, sur la certitude et sur la sainteté de la justice naturelle. Ainsi que le code civil, le code pénal n'a point d'autre fondement. La vertu par elle-même mérite une récompense, et le crime mérite un châtiment; il le reçoit dans les tourments de la conscience, et il le reçoit aussi à la face de tous, comme un public enseignement, au nom de cette justice suprême, de cette justice armée qu'on appelle l'État.

Que l'on parcoure ainsi tous nos codes : on y rencontrera le même esprit; on n'y trouvera pas un seul principe qui excède la raison, la morale et la religion naturelle.

Et ce caractère incontestable de la législation et de la société française n'est pas une nouveauté, un prodige dans notre histoire; car cette histoire n'est guère autre chose, depuis trois siècles, que le progrès continu du génie séculier. Or, faites-y bien attention : tout progrès de la sécularisation est un hommage rendu à la puissance de la raison naturelle, et par conséquent à la puissance de la philosophie. La seule existence de notre société, telle que le temps et la révolution l'ont faite, est donc le triomphe de la philosophie, et tant que notre société durera, la philosophie n'a rien à craindre; car pour rallier à elle tous les esprits, tous ceux du moins qui ne rêvent pas le retour de la société du moyen âge, elle n'a qu'à leur montrer la racine sacrée de l'ordre constitutionnel et de la loi française.

Allons plus loin : n'est-il pas évident à tout observateur impartial que les principes de la révolution française pénètrent peu à peu dans toutes les sociétés européennes, et même au delà de l'Océan? Et depuis un demi-siècle ne voyons-nous pas s'accomplir chaque jour la prophétie de Mirabeau, que ces principes sont destinés à faire le tour du monde? S'il en est ainsi, il faut avouer que l'avenir de la philosophie n'est pas tout à fait en péril.

Telle est la réponse simple, mais péremptoire, que nous nous bornerons à faire à tous ceux qui se mettent aujourd'hui sous l'abri du nom révéré de Pascal pour renouveler le scepticisme, décrier la raison humaine, nous endormir dans un mysticisme sans solidité et sans grandeur, ou nous ramener à une domination que nos pères ont brisée, et qui n'a rien à voir avec l'empire légitime du christianisme.

Il n'y a aujourd'hui dans le monde que deux grandes forces morales, l'église et la philosophie. L'église parle à l'homme un langage humain et divin tout ensemble. Ses

mystères, ses symboles, ses cérémonies, tout, chez elle, respire une charité tendre, douloureuse, infinie. Si la religion, dans son sens le plus étroit, comme aussi le plus étendu, est le lien qui unit l'homme à Dieu en lui proposant dans le Dieu qu'il adore le modèle qu'il doit imiter, est-il possible de ne pas reconnaître dans le christianisme la religion la plus appropriée à la nature humaine, puisqu'il offre à l'humanité, comme objet de son culte et de son imitation, non pas l'être des êtres, l'Éternel, le Tout-Puissant incompréhensible et inimitable, mais la suprême intelligence et la parfaite bonté, le Verbe de Dieu, le Fils égal au Père, qui s'est fait homme pour rapprocher de nous le divin exemplaire, et nous donner, dans toutes les vicissitudes de sa carrière humaine, un modèle à notre portée, commun à toutes les conditions, à tous les pays, à tous les siècles. Ou il ne faut plus de religions sur la terre, ou celle-là les accomplit et les achève toutes. Quelle philosophie ne s'inclinerait devant elle avec un respect profond et une tendre sympathie? Il faudrait qu'elle fût bien étroite et bien aveugle, qu'elle ignorât en quoi consistent et la philosophie et la religion, leur essentielle distinction et leur essentielle harmonie; il faudrait surtout qu'elle ignorât profondément l'humanité. Pour apprendre à respecter, disons mieux, à aimer le christianisme, il n'est pas besoin de faire la guerre à la philosophie, de calomnier la raison, d'avilir l'intelligence et d'abêtir l'homme : loin de là, la vraie apologie du christianisme, telle que notre siècle la comporte, est de prouver à la philosophie qu'elle est inconséquente à elle-même, si honorant et chérissant l'humanité, elle ne couvre pas de ses bénédictions une religion qui s'adresse à ce qu'il y a de plus grand et de plus saint dans l'homme pour l'agrandir et le sanctifier encore. Pour nous, quand des

ecclésiastiques, des évêques même, égarés par la passion de la domination, continueraient à nous prodiguer toutes les calomnies, nous n'en répéterions pas moins : la religion de Jésus-Christ est par elle-même une religion adorable, et la vie de Jésus-Christ est notre meilleur modèle à tous, grands et petits, riches et pauvres, ignorants et savants, ouvriers, paysans, commerçants, législateurs, ministres et rois. Telle est notre profession de foi : nous la faisons hautement devant tous les philosophes; mais nous sommes aussi très résolu à défendre inébranlablement la philosophie. Car la philosophie ne nous est pas moins chère que la religion. Elles diffèrent, elles ne sont point opposées. La philosophie, avec ses procédés et son langage scientifique, est presque condamnée à se renfermer dans l'école. La religion, grâce à ses augustes symboles, répand les plus sublimes vérités à travers les peuples. Et qui de nous n'est pas toujours du peuple par mille côtés? Qui de nous, la main sur la conscience, est bien sûr de se pouvoir passer de la sainte discipline du christianisme? Un jour, dans un instant de délire, de prétendus philosophes abolirent parmi nous le culte chrétien; le lendemain, comme l'âme humaine a soif de religion, ces mêmes philosophes furent réduits à inventer le culte de la déesse Raison et la religion des théophilanthropes. Plus tard, d'autres insensés entreprirent de cacher leur honteux athéisme sous cette imitation sacrilége des formes chrétiennes qu'on appelle le saint-simonisme. Impuissantes extravagances qui ont disparu bien vite, et qui ont laissé debout le christianisme et la philosophie. La philosophie commence avec la raison humaine et ne finira qu'avec elle : elle en est l'expression fidèle, la compagne inséparable et immortelle. Le christianisme durera tant qu'il restera une âme à laquelle la philosophie ne

suffira point. Le christianisme est à sa manière une philosophie populaire et pratique, et la philosophie est le fondement éternel de la vraie religion, celle de l'esprit. C'est donc une folie, c'est un crime de les mettre aux prises et de tourner l'une contre l'autre ces deux puissances diversement nécessaires, qui ne peuvent se détruire, et qui pourraient être si heureusement unies pour la paix du monde et le service du genre humain [1].

Selon nous, le vrai courage, la vraie sagesse est d'être tour à tour pour celle des deux qui est attaquée par l'autre. Nous nous adressons à tout homme de bonne foi : qui attaque aujourd'hui et qui est attaqué ? Évidemment la philosophie n'attaque point ; elle se défend. Voilà pourquoi plus que jamais nous sommes avec elle ; et, qu'il nous soit permis de le dire, en évoquant un adversaire tel que Pascal, nous avons assez fait voir que nous sommes peu disposé à reculer devant les autres.

Décembre 1844.

1. Tel est le langage que nous avons toujours tenu, et une conviction toujours croissante nous y attache de jour en jour davantage. Voyez l'*Avertissement* de la 3e édition des PREMIERS ESSAIS DE PHILOSOPHIE, la fin de la XVIe leçon DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN, et particulièrement nos DISCOURS A LA CHAMBRE DES PAIRS POUR LA DÉFENSE DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA PHILOSOPHIE.

DE LA NÉCESSITÉ

D'UNE NOUVELLE ÉDITION

DES PENSÉES DE PASCAL

RAPPORT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE[1]

Lu dans les séances du 1er avril, 1er mai, 1er juin, 1er juillet, 1er août 1842.

Plus d'une fois l'Académie m'a entendu exprimer le vœu que, pour préparer et soutenir son beau travail du dictionnaire historique de la langue française, elle-même se chargeât de donner au public des éditions correctes de nos grands classiques, comme on le fait en Europe depuis deux siècles pour ceux de l'antiquité. Le temps est malheureusement venu de traiter cette seconde antiquité, qu'on appelle le siècle de Louis XIV, avec la même religion que la première, de l'étudier en quelque sorte philologiquement, de rechercher avec une curiosité éclairée les vraies leçons, les leçons authentiques que le temps et la main d'éditeurs inhabiles ont peu à peu effacées. Quand on compare la première édition de tel grand écrivain du

1. A l'occasion du concours ouvert pour l'éloge de Pascal.

XVIIe siècle avec celles qui en circulent aujourd'hui, on demeure confondu de la différence qui les sépare. Où la pensée dans son jet puissant, une logique sévère, une langue jeune et flexible encore, avaient produit une phrase riche, nombreuse, profondément synthétique, l'analyse, qui décompose sans cesse et réduit tout en poussière, a substitué plusieurs phrases assez mal liées. D'abord on avait cru changer seulement la ponctuation, et au bout d'un siècle il s'est trouvé que les vices de la ponctuation avaient insensiblement passé dans le texte et corrompu le style lui-même. Un mot, quelquefois même un tour, c'est-à dire ce qui caractérise le plus vivement le génie d'un temps et d'un écrivain, ayant paru moins faciles à saisir au premier coup d'œil, pour épargner un peu d'attention et d'étude, on a ôté les tours les plus vrais, les locutions les plus naturelles, pour mettre en leur place des façons de parler qu'on a crues plus simples, et qui presque toujours s'écartent de la raison ou de la passion. Défendus par le rhythme, les poëtes ont été un peu plus respectés; et pourtant, je n'hésite pas à le dire, il y a bien peu de fables de La Fontaine qui soient demeurées intactes dans les modernes éditions[1]. Mais pour la prose, ne pouvant faire la même résistance, elle a été traitée sans pitié. Où sont aujourd'hui ces longues et puissantes périodes du Discours de la Méthode, semblables à celle de Cinna et de Polyeucte; qui se déroulaient comme de larges fleuves ou comme des torrents impétueux? On a rompu leur cours, on les a appauvries en les divisant outre mesure. Il appartient à l'Académie française de s'opposer à cette dégradation toujours croissante de nos grands écrivains, et il lui serait glorieux,

1. Il faut en excepter celle de M. Valkenaer.

ce me semble, en leur rendant leur pureté première, d'arrêter la langue nationale sur son déclin, comme autrefois elle a tant concouru à la former.

Si un jour l'Académie accueillait ce vœu, que je renouvelle, chacun de nous pourrait choisir parmi nos bons auteurs ceux qui se rapportent davantage à ses études particulières. Peut-être m'aurait-on abandonné les philosophes. Parmi eux, je me serais attaché à Descartes et à Pascal, et parce qu'ils me sont plus familiers et parce que je les considère l'un et l'autre comme les fondateurs de la prose française. Descartes l'a trouvée et Pascal l'a fixée. Or, Descartes et Pascal ce sont deux géomètres et deux philosophes; et c'est d'eux que notre prose a reçu d'abord les qualités qui désormais la constituent et qu'elle doit garder, sous peine de périr.

De tous les grands esprits que la France a produits, celui qui me paraît avoir été doué au plus haut degré de la puissance créatrice est incomparablement Descartes. Cet homme n'a fait que créer : il a créé les hautes mathématiques par l'application de l'algèbre à la géométrie; il a montré à Newton le système du monde en réduisant le premier toute la science du ciel à un problème de mécanique; il a créé la philosophie moderne, condamnée à s'abdiquer elle-même ou à suivre éternellement son esprit et sa méthode; enfin, pour exprimer toutes ces créations, il a créé un langage digne d'elles, entièrement différent de celui du XVIe siècle, naïf et mâle, sévère et hardi, cherchant avant tout la clarté et trouvant par surcroît la grandeur. C'est Descartes qui a porté le coup mortel, non pas seulement à la scholastique qui partout succombait, mais à la philosophie et à la littérature maniérée de la Renaissance. Il est le Corneille de la prose. Dès que le Discours de la Méthode

parut, à peu près en même temps que le Cid, tout ce qu'il y avait en France d'esprits solides, fatigués d'imitations impuissantes, amateurs du vrai, du beau et du grand, reconnurent à l'instant même le langage qu'ils cherchaient. Depuis, on ne parla plus que celui-là, les faibles médiocrement, les forts en y ajoutant leurs qualités diverses, mais, sur un fond invariable, devenu le patrimoine et la règle de tous.

Pascal est le premier homme de génie qui ait manié l'instrument créé par Descartes, et Pascal c'est encore un philosophe et un géomètre. Loin donc de s'altérer entre ses mains, le caractère imprimé à la langue s'y fortifia. Cette sévérité géométrique du Discours de la Méthode, qui forme un si frappant contraste avec l'allure capricieuse de la phrase de Montaigne et avec la pompe de celle de Balzac, devient en quelque sorte plus rigide sous le compas de Pascal. Descartes, qui invente et produit sans cesse, tout en écrivant avec soin, laisse encore échapper bien des négligences. Pascal n'a pas cette fécondité inépuisable; mais tout ce qui sort de sa main est exquis et achevé. Osons le dire : l'homme dans Pascal est profondément original, mais l'esprit créateur ne lui avait point été donné. En mathématique il n'a point fait de ces découvertes qui renouvellent la face de la science, telle que l'application de l'algèbre à la géométrie: le seul grand calcul auquel son nom demeure attaché est celui des probabilités, et Fermat partage au moins avec Pascal l'honneur d'avoir commencé ce calcul[1]. En physique, il a vérifié la pesanteur de l'air déjà confirmée par Toricelli et depuis douze ans reconnue par Descartes[2]. En philosophie, il n'a fait autre chose que rallu-

1. Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. III, p. 383-386.
2. *Ibid.*, t. II, p. 205.

mer la vieille guerre de la foi et de la raison, guerre fatale à l'une et à l'autre. Pascal n'est pas de la famille de ces grandes intelligences dont les pensées composent l'histoire intellectuelle du genre humain : il n'a mis dans le monde aucun principe nouveau; mais tout ce qu'il a touché, il l'a porté d'abord à la suprême perfection. Il a plus de profondeur, dans le sentiment que dans la pensée, plus de force que d'étendue[1]. Ce qui le caractérise, c'est la rigueur, cette rigueur inflexible qui aspire en toute chose à la dernière précision, à la dernière évidence. De là ce style net et lumineux, ce trait ferme et arrêté sur lequel se répand ensuite ou la grâce de l'esprit le plus aimable, ou la mélancolie sublime de cette âme que le monde lassa bien vite, et que le doute poursuivit jusque dans les bras de la foi.

Tels sont les deux fondateurs de la prose française. En sortant de leurs mains, elle était assez forte pour résister au commerce des génies les plus différents, et porter tour à tour, sur le fondement inébranlable de la simplicité, de la clarté et d'une méthode sévère, la majesté et l'impétuosité de Bossuet, la grâce mystique de Fénelon et de Malebranche, la plaisanterie aristophanesque de Voltaire, la profondeur raffinée de Montesquieu, la pompe de Buffon, et jusqu'à l'éloquence fardée de J.-J. Rousseau avec laquelle finit l'époque classique et commence l'ère nouvelle et douteuse que nous parcourons.

Je regarde donc Descartes et Pascal comme les deux premiers maîtres de l'art d'écrire, et j'aurais aimé à en procurer des éditions fidèles. J'aurais voulu donner de Descartes un petit volume qui comprît ce qu'il a écrit de mieux en français : le Discours de la Méthode, la préface

1. Sur Descartes et Pascal, voyez plus haut la préface de la nouvelle édition, p. 81, etc.

des Principes, le traité des Passions, et un choix de ses lettres les plus remarquables, collationnées avec soin sur les originaux qui subsistent et dont plusieurs sont entre mes mains. En effet, toutes les éditions modernes de la correspondance de Descartes, et la mienne comme les autres, ont été faites sur celle de Clerselier, qui ne possédait que les minutes à moitié effacées, et non pas les lettres telles qu'elles avaient été envoyées et reçues. On sait que Roberval, qui hérita des papiers de Mersenne et y trouva tant de lettres de Descartes, refusa de les communiquer[1]. A la mort de Roberval, elles passèrent entre les mains de Lahire, qui les donna à l'Académie des sciences[2], où on les chercherait en vain aujourd'hui. Sorties de là, on ne sait comment, elles se sont répandues partout. En comparant quelques-unes de ces lettres originales avec les lettres imprimées, on reconnaît avec douleur que la correspondance de Descartes, du moins avec Mersenne, peut être regardée comme encore inédite, non pas sans doute pour le fond des idées, mais pour l'exactitude et la vérité de l'expression. Quant à Pascal, c'est encore bien pis. Si nous possédons les Provinciales dans toute leur beauté et leur perfection, sauf les altérations trop nombreuses que leur a fait subir une ponctuation vicieuse souvent transportée dans le texte, les Pensées, publiées par lambeaux et d'intervalle en intervalle, sans cesse augmentées et remaniées, attendent une édition vraiment critique qui recherche et restitue la véritable forme de ces admirables fragments.

Que dirait-on si le manuscrit original de Platon était à la connaissance de tout le monde, dans une bibliothèque publique, et que, au lieu d'y recourir et de réformer le

1. Préface du t. III des lettres de Descartes, éd. in-4°.
2. Voyez notre édition de Descartes, préface du t. VI.

texte convenu sur le texte vrai, les éditeurs continuassent de se copier les uns les autres, sans se demander jamais si telle phrase sur laquelle on dispute, que ceux-ci admirent et que ceux-là censurent, appartient réellement à Platon? Voilà pourtant ce qui arrive aux Pensées de Pascal. Le manuscrit autographe subsiste; il est à la Bibliothèque royale de Paris; chaque éditeur en parle, nul ne le consulte, et les éditions se succèdent. Mais prenez la peine d'aller rue de Richelieu, le voyage n'est pas bien long: vous serez effrayés de la différence énorme que le premier regard jeté sur le manuscrit original vous découvrira entre les pensées de Pascal telles qu'elles sont écrites de sa propre main et toutes les éditions, sans en excepter une seule, ni celle de 1670, donnée par sa famille et ses amis, ni celle de 1779, devenue le modèle de toutes les éditions que chaque année voit paraître. Si j'avais reçu de l'Académie la commission de préparer en son nom une édition des Pensées de Pascal, je me serais fait un devoir de consulter le manuscrit autographe, d'y rechercher et d'en faire sortir Pascal lui-même.

On ne peut se défendre d'une émotion douloureuse en portant ses regards sur ce grand in-folio, où la main défaillante de Pascal a tracé, pendant l'agonie de ses quatre dernières années, les pensées qui se présentaient à son esprit, et qu'il croyait lui pouvoir servir un jour dans la composition du grand ouvrage qu'il méditait. Il les jetait à la hâte sur le premier morceau de papier, *en peu de mots et fort souvent même à demi-mot*[1]. Quelquefois il les dictait à des personnes qui se trouvaient auprès de lui. L'écriture de Pascal est pleine d'abréviations, mal formée, presque indé-

1. Préface de l'édition de 1670.

chiffrable. Ce sont tous ces petits papiers sans ordre et sans suite qui, recueillis et collés sur de grandes feuilles, composent le manuscrit autographe des Pensées.

L'abbé Périer qui en hérita, le déposa en 1711, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés comme il l'atteste lui-même dans trois lettres qu'on trouve en tête du manuscrit. Elles méritent d'être remarquées[1]. D'abord on ne conçoit guère trois lettres pour constater le dépôt d'un seul manuscrit. Et puis la première lettre parle seule d'un volume « *composé de petits papiers..... qui sont les originaux du livre des Pensées de M. Pascal, imprimé chez Després,* »

1. « Je soussigné, prestre, chanoine de l'église de Clermont, certifie « que le présent volume, contenant pages, dont la première com- « mence par ces mots
« et la dernière par ceux-ci
« est composé de petits papiers écrits d'un côté, ou de feuilles volantes « qui ont été trouvées après la mort de M. Pascal, mon oncle, parmy « ses papiers, et sont les originaux du livre des *Pensées de M. Pascal*, « imprimé chez Desprez à Paris, pour la première fois en l'année , « et sont écrits de sa main, hors quelques-uns qu'il a dictez aux per- « sonnes qui se sont trouvées auprez de lui; lequel volume j'ai déposé « dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prez pour y être conservé « avec les autres manuscrits que l'on y garde.

« Fait à Paris, ce vingt-cinq septembre mil sept cent onze.

« *Signé :* PÉRIER. »

« Je soussigné, prestre, chanoine de l'église de Clermont, certifie « que le présent volume contenant pages, dont il y en a plusieurs « en blanc, a été trouvé après la mort de M. Pascal, mon oncle, et est « en partie écrit de sa main, et partie qu'il a fait copier au net sur sa « minute, lequel volume contient plusieurs pièces imparfaites sur la « grâce et le concile de Trente; et je l'ay déposé dans la bibliothèque « de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez à Paris, pour y être conservé « parmi les autres manuscrits.

« Fait à Paris, ce vingt-cinq septembre mil sept cent onze.

« *Signé* : PÉRIER. »

« Je soussigné, prestre, chanoine de l'église de Clermont, certifie que « les cahiers compris dans ce volume, qui sont des abrégez de la vie

ce qui se rapporte parfaitement au manuscrit que nous avons sous les yeux; mais la seconde lettre fait mention d'un volume contenant « *plusieurs pièces imparfaites sur la grâce et le concile de Trente* »; et la troisième de « *cahiers qui sont des abrégés de la vie de Jésus-Christ* ». Or, notre manuscrit, ni nul autre à nous connu, ne renferme les papiers autographes désignés dans la seconde et la troisième lettre; d'où il suit évidemment que ces deux lettres se rapportent à deux manuscrits que nous n'avons plus, et dont la trace nous échappe.

La Bibliothèque royale de Paris possède aussi deux copies du manuscrit des Pensées, l'une du XVIIe siècle, l'autre du commencement du XVIIIe, en général conformes entre elles. Une de ces copies contient la note suivante: « S'il arrivait que je vienne à mourir, il faut faire tenir à Saint-Germain-des-Prés ce présent cahier pour faciliter la lecture de l'original qui y a été déposé. Fait en l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, ce 1er avril 1723. F.-Jean GUERRIER. » Les vœux de don Jean Guerrier, de l'ordre de Saint-Benoît, ne furent point accomplis. A sa mort, ce manuscrit passa entre les mains de son neveu Pierre Guerrier, de l'Oratoire, intime ami de la famille Périer, qui reçut aussi de Marguerite Périer, avec une foule de papiers, l'autre copie plus ancienne et bien plus précieuse, dont il sera question tout à l'heure. Plus tard les deux copies tombèrent en la possession de M. Guerrier de Bezance, maître des requêtes, qui

« de J.-C., sont écrits de la main de M. Pascal, mon oncle, et ont été « trouvés après sa mort parmy ses papiers; lequel volume j'ay déposé « dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez, pour y « être conservé avec les autres manuscrits que l'on y garde,

« Fait, ce vingt-cinq septembre mil sept cent onze.

« *Signé :* PERIER. »

les confia à Bossut, pour servir à l'édition que celui-ci préparait; elles furent ensuite déposées à la Bibliothèque du roi[1]. La première y porte le n° 3002 *bis*, *Supplément aux manuscrits français;* la seconde le n° 176, même fonds. Cette dernière contient, à la suite des Pensées, un bon nombre de pièces relatives à Pascal et de Pascal lui-même, entre autres la lettre au père Noël, tout entière de sa main et avec sa signature, l'affaire du père Saint-Ange où sa signature se trouve encore, les divers morceaux *sur la grâce et sur le concile de Trente*, dont parle la seconde lettre de l'abbé Périer, une *comparaison des anciens chrétiens avec ceux d'aujourd'hui*, et une dissertation sur ce sujet: *qu'il n'y a pas une relation nécessaire entre la possibilité et le pouvoir.*

Nous devons encore indiquer deux autres manuscrits très précieux de la Bibliothèque du Roi. L'un est un in-folio qui a pour titre: *Manuscrit concernant M. Pascal, M. Arnauld*, etc., Oratoire, n° 160; il comprend une grande quantité de pièces importantes et peu connues, des lettres de ces *Messieurs*, entre autres de Pascal. L'autre manuscrit, *Supplém. franç.*, n° 1485, est un Recueil des Mémoires de Marguerite Périer, nièce de Pascal, sur toute sa famille, avec les

1. Lettre manuscrite de M. le garde-des-sceaux à M. Bignon, conseiller d'État, bibliothécaire du roi.

« MONSIEUR,

« M. Guérier de Bezance, maître des requêtes est possesseur de deux volumes « manuscrits des ouvrages de M. Pascal, qui ont servi d'originaux à la nouvelle édi- « tion qui vient de paroître, et il m'a écrit pour me prier d'en faire hommage au « roy, et de les donner à la bibliothèque de Sa Majesté. Je viens de lui répondre « que je m'en chargerois bien volontiers et que je vous en donnerois avis, parce « qu'il est juste que l'on sache que c'est à lui que l'on aura cette obligation.

« Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur,

« *A Paris, le 14 avril 1779.* » MIROMÉNIL.

mêmes lettres de Pascal qui sont dans le manuscrit de l'Oratoire et beaucoup d'autres lettres et de Pascal et des plus illustres personnages de Port-Royal. C'est le manuscrit que M. Reuchlin, dans sa vie de Pascal (*Pascal's Leben*, Stuttgard, 1840), déclare avoir vu à la Bibliothèque royale de Paris.

C'est armé de tous ces secours[1] que nous nous proposons d'étudier les éditions des Pensées.

Il n'y en a réellement que deux qui méritent un examen sérieux, l'édition *princeps* donnée par la famille elle-même et par MM. de Port-Royal, chez Després en 1670, et la dernière qui fait partie des œuvres complètes de Pascal publiées en 1779 par Bossut.

L'edition de 1670 a été faite sur le manuscrit autographe. On peut voir dans la préface l'esprit qui a dirigé ce premier travail. Madame Périer et son mari voulaient donner les Pensées de leur frère telles qu'elles avaient été trouvées après sa mort, sans y rien ajouter et sans en rien retrancher, surtout sans y introduire des corrections fort incertaines en elles-mêmes et peu respectueuses envers une telle mémoire. Si cet avis eût été suivi, nous posséderions aujourd'hui les Pensées de Pascal telles qu'elles sont sorties de son imagination et de son âme, dans leur imperfection et dans leur grandeur. Mais parmi les amis de Pascal, Arnauld, dont l'autorité était si grande, combattit le dessein de M. et madame Périer; et après bien des résistances, il fit prévaloir l'avis fatal d'arranger les Pensées de Pascal, comme on avait fait les Considérations de Saint-Cyran. On voulait maintenir la paix de Clément IX, et on

1. Dans le cours de nos travaux, nous avons pu consulter d'autres manuscrits que nous décrivons dans l'*Appendice*, à la fin de ce volume.

se proposait avant tout de faire un livre irréprochable et édifiant. Le duc de Roannez, dont le principal mérite était une grande passion pour Pascal, eut, avec Étienne Périer, le plus de part à ce travail bien au-dessus de ses forces. Il en sortit une édition qui réunit tous les défauts qu'il fallait éviter : 1° elle omet une grande partie des Pensées contenues dans le manuscrit autographe, et elle omet précisément les plus originales, celles qui mettent à nu l'âme de Pascal; 2° elle altère quelquefois dans leur fond, elle énerve presque toujours dans leur forme les pensées qu'elle conserve; 3° elle donne un grand nombre de pensées qui ne sont ni dans le manuscrit autographe ni dans les deux copies, et qui pourtant portent l'empreinte visible de la main de Pascal, sans indiquer la source d'où elles ont été tirées.

En 1779, les scrupules qui avaient arrêté la famille et les amis de Pascal étaient éteints avec eux; beaucoup de pensées, négligées par les premiers éditeurs, avaient successivement paru [1]. Le temps semblait donc venu de donner une édition complète et authentique. Bossut, par son savoir et par son goût, convenait à cette œuvre devenue, ce semble, assez facile : il passe même pour l'avoir accomplie avec succès. Il n'en est rien, et l'édition de 1779 est tout aussi défectueuse que celle de 1670. D'abord, elle a été faite, non sur le manuscrit autographe que Bossut ne paraît pas avoir vu, mais sur les copies de l'abbé Guerrier; c'est là

1. Les *Mémoires de littérature et d'histoire*, t. V, par le P. Desmolets, de l'Oratoire, contiennent les *Œuvres posthumes ou suite des Pensées de M. Pascal*, Paris, 1728. M. l'évêque de Montpellier avait fait imprimer bien des pensées inédites sur les miracles à la fin de sa lettre 3e à M. de Soissons, du 5 janvier 1727. L'édition des Pensées, de Condorcet, Londres, 1776, donnait aussi plusieurs pensées nouvelles.

son moindre défaut, car ces copies sont en général fidèles. Mais, chose étrange, Bossut, qui, en comparant l'édition de 1670 avec les deux copies manuscrites, pouvait en reconnaître du premier coup d'œil les différences et rétablir les leçons véritables, a maintenu toutes les altérations. Il y a plus : les pensées de la première édition qui ne sont ni dans le manuscrit autographe ni dans les deux copies, Bossut les conserve sans se douter ou du moins sans avertir qu'elles n'y sont pas, et sans dire par quel motif il les conserve. Le seul mérite de l'édition de 1779 est d'avoir réuni tous les fragments qui avaient paru depuis 1670, et d'avoir tiré de divers endroits, que Bossut n'indique jamais, plusieurs pensées nouvelles, quelques morceaux étendus et achevés dont la source demeure inconnue, et les petits écrits qui sont à la fin de l'une des copies que la Bibliothèque royale doit à M. Guerrier de Besance. Depuis, toutes les éditions n'ont fait que reproduire celle de Bossut, et la critique du texte de Pascal, de ce texte tout aussi digne d'étude que celui de Platon ou de Tacite, est encore à entreprendre. C'est ce travail ingrat mais utile que nous avons essayé, et dont nous allons offrir un échantillon à l'Académie.

Nous diviserons ce rapport en trois parties :

1° Nous examinerons les pensées contenues dans les deux éditions de Port-Royal et de Bossut et qui ne sont pas dans le manuscrit autographe ; nous en rechercherons les sources et la forme primitive.

2° Une fois renfermés dans les Pensées proprement dites, celles qui se trouvent à la fois et dans les éditions et dans le manuscrit, nous comparerons les leçons des éditions avec celles du manuscrit, et nous ferons reparaître cette vivacité et cette originalité de langage que la prudence et le goût

sévère, mais un peu timide, de Port-Royal ont presque toujours effacées.

3° Après avoir ôté aux Pensées un très grand nombre de morceaux étrangers, en retour nous leur rendrons et nous publierons pour la première fois plusieurs fragments remarquables qui leur appartiennent et que nous fournira le manuscrit.

PREMIÈRE PARTIE

Des morceaux insérés dans les éditions des Pensées qui sont étrangers à cet ouvrage et ne se trouvent point dans le manuscrit original. — Des sources et de la forme primitive de ces divers morceaux.

Le point fixe dont nous partons, le principe sur lequel reposent toutes nos recherches, c'est que par Pensées de Pascal il ne faut pas entendre les pensées de toute espèce qu'il est possible de tirer de ses différents ouvrages, imprimés ou manuscrits, composés à des époques différentes de sa vie, sur des sujets différents et sous des formes différentes. Encore bien moins faut-il entendre par là les maximes que sa famille ou ses amis se sont plu à recueillir soit de ses lettres confidentielles, soit de ses conversations. Sous le nom de Pensées de Pascal on a toujours compris et on comprend encore les notes que, dans ses dernières années, Pascal déposait d'intervalle en intervalle sur le papier, pour lui être des souvenirs et des matériaux utiles dans la composition de sa nouvelle Apologie de la religion chrétienne [1]. Tel est le sens vrai et unique des Pensées :

1. Madame Périer, dans la Vie de Pascal : « La dernière année de son travail a été tout employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet. »

c'est celui que sa famille et ses amis leur ont donné d'abord[1], et qu'elles doivent retenir pour garder leur caractère et l'intérêt douloureux qui s'attache aux dernières idées d'un homme de génie. Pascal à demi mourant développa un jour à ses amis le but et même le plan de l'ouvrage qu'il méditait[2] : ce sont les fragments inachevés de cet ouvrage, ou plutôt les matériaux amassés pour servir un jour à sa composition, qui ont été appelés les Pensées. Sans doute, à la réflexion, Pascal aurait supprimé beaucoup de ces notes écrites à la hâte; il les assemblait pour les employer ensuite librement, et on peut juger de quel œil sévère il les aurait revues et à quel travail il les aurait soumises, lui qui avait refait jusqu'à treize fois une des Provinciales, et qui demandait dix ans de bonne santé pour achever ce dernier monument[3]. D'ailleurs, son dessein était assez vaste pour embrasser les pensées les plus diverses, et toutes se liaient plus ou moins dans son esprit, puisque lui-même les avait réunies ainsi qu'on les a trouvées après sa mort[4]. Il y aurait de l'utilité sans doute à extraire de ses écrits de toute nature et à former des Pensées de Pascal, comme on a des Pensées de Platon, de Descartes, de Leibniz. Enfin il serait bon de recueillir dans ses biographes et chez ses amis ses discours accoutumés et jusqu'à ses propos familiers, et de faire ainsi une sorte de *Pascaliana*. Mais tout cela n'a rien à voir avec

1. Préface des Pensées, *passim*.

2 Les premiers éditeurs, qui assistèrent à ce discours, le retracent dans la préface. Voyez aussi le « Discours sur les Pensées de M. Pascal, où l'on essaie de faire voir quel étoit son dessein » (par M. Dubois, qui était présent à cette assemblée et prit part à la première édition).

3. Préface.

4. Préface : « On eut un très-grand soin, après sa mort, de recueillir les divers écrits qu'il avoit faits sur cette matière. On les trouva *tous ensemble* enfilés en diverses liasses... »

les fragments de son Apologie de la religion chrétienne, fragments imparfaits et très divers, mais qui ont au moins cette harmonie d'avoir été composés à peu près à la même époque, dans le même esprit et pour le même objet. On fait disparaître cette harmonie dès qu'on mêle à ces fragments des choses étrangères, si excellentes qu'elles puissent être.

Nous le répétons donc : nous entendons par les Pensées de Pascal les débris de l'ouvrage auquel il consacra les dernières années de sa vie. Si ce principe est incontestable, il nous fournit deux règles certaines : 1° comme les Pensées de Pascal, mises *toutes ensemble* par lui-même, ont été fidèlement recueillies par sa famille dans le manuscrit in-folio déposé par M. l'abbé Périer à Saint-Germain-des-Prés, et qui est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Paris, il s'ensuit que toutes les pensées qui se trouvent dans ce manuscrit autographe sont des pensées authentiques de Pascal; 2° réciproquement, toute pensée qui ne se trouve pas dans ce manuscrit est par cela même suspecte, et ne doit être considérée comme authentique qu'après un sérieux examen. Il est possible qu'elle soit de Pascal, mais il est possible aussi qu'elle n'ait pas été destinée par lui à faire partie de son grand ouvrage. Dans ce cas elle doit être encore religieusement conservée, mais mise à part pour avoir sa valeur propre, au lieu de se perdre au milieu des fragments déjà très mal liés d'un ouvrage tout différent.

En appliquant ces deux règles aux éditions successives des Pensées, on arrive à se convaincre que ces éditions se sont grossies, avec le temps, de morceaux entièrement étrangers aux Pensées, et dont plusieurs ne sont pas même de la main de Pascal.

Pour nous renfermer comme nous l'avons fait jusqu'ici, dans les deux éditions extrêmes, la première et la dernière, la moins étendue et la plus compréhensive, celle de Port-Royal et celle de Bossut, nous dirons : 1° que celle de Bossut comprend à peu près un tiers de pensées qui certainement n'appartiennent pas aux Pensées proprement dites, ne se trouvent pas dans notre manuscrit, et quelquefois même sont d'un style qui contraste étrangement avec celui de Pascal; 2° que l'édition *princeps* elle-même, celle de Port-Royal, contient aussi, tantôt le disant, tantôt ne le disant pas, près de cinq chapitres qui ne tiennent pas le moins du monde aux Pensées.

Ce sont ces deux assertions que nous allons établir, aussi rapidement que nous pourrons le faire sans mettre en péril la rigueur de la démonstration.

Nous commencerons par l'édition de Bossut.

On sait qu'elle présente les Pensées dans un nouvel ordre entièrement arbitraire, que, depuis, les uns ont suivi, les autres ont changé, selon le point de vue également arbitraire où ils se plaçaient. L'ordre de Bossut ne soutient pas le moindre examen : il détruit le dessein même de Pascal, tel qu'il l'avait exposé à ses amis. Bossut divise les Pensées en deux parties : l'une *contenant les pensées qui se rapportent à la philosophie, à la morale et aux belles-lettres;* l'autre *les pensées immédiatement relatives à la religion.* Mais cette distinction ne peut convenir à des pensées qui toutes avaient un but commun, l'apologie de la religion chrétienne; elle donne à l'œuvre de Pascal une sorte de physionomie littéraire, indigne du sérieux objet que se proposait ce grand esprit. Nous ne voulons pas dire qu'on ne puisse mettre les Pensées de Pascal dans cet ordre pour la commodité de quelques personnes, qui pourraient ainsi lire

de préférence, celles-ci les pensées qui se rapportent à la religion, celles-là les pensées qui se rapportent à la philosophie et aux belles-lettres, comme parle Bossut. C'est ainsi qu'au milieu du XVIIIe siècle un contemporain de Bossut, Joly, dans son estimable traduction de Marc-Aurèle, a distribué les pensées du vertueux empereur suivant un ordre qui lui a paru édifiant : d'abord celles qui se rapportent à telle vertu; puis celles qui se rapportent à telle autre, et ainsi de suite, en sorte que le lecteur fait pour ainsi dire un cours entier de morale : c'est un avantage assurément; mais la vérité est que Marc-Aurèle a laissé, non pas un livre didactique, mais un journal, où, de loin en loin et sans aucun ordre systématique, pour soulager ou soutenir son âme, il déposait les pensées que lui inspiraient la méditation ou les circonstances ou les souvenirs de ses anciennes études stoïciennes. Une nouvelle traduction sérieuse devra restituer ce caractère aux Pensées de Marc-Aurèle, en les remettant dans l'ordre même où elles se trouvent dans les manuscrits qui en subsistent : ce simple changement donnera une face nouvelle à ce singulier et sublime monument[1]. De même ici, il fallait se borner à publier les Pensées de Pascal dans l'ordre, ou si l'on veut dans le désordre où sa famille les avait distribuées selon une certaine analogie; ou bien encore considérer ces petits papiers, qui souvent forment chacun un tout indivisible, comme autant de cartes, pour ainsi dire, qu'il ne s'agit plus que de classer sous les étiquettes qu'elles ont souvent dans le manuscrit même, en y ajoutant celles qui paraissent leur convenir : tout cela avec le soin convenable, mais sans prétendre à une rigueur trop

1. C'est dans cet esprit qu'un laborieux et savant élève de l'École normale, M. Pierron, a entrepris sa nouvelle traduction de Marc-Aurèle, *Pensées de l'empereur M. Aurèle-Antonin*, Paris. 1843.

grande. Le point essentiel est que l'ordre suivi, quel qu'il soit, ne détruise pas le dessein de Pascal; et il n'y a presque plus de traces de ce dessein dans l'ordre imaginé par Bossut, et grâce à cette distinction de deux parties consacrées l'une à la philosophie et aux belles-lettres, l'autre à la religion. Tout, dans Pascal, tend à la religion : il n'a pas écrit de pensées morales et littéraires, comme La Bruyère ou Vauvenargues, et toute sa philosophie n'était qu'une démonstration de la vanité de la philosophie et de la nécessité de la religion. Mais nous négligeons ce défaut de l'édition de Bossut; celui que nous voulons surtout relever est l'insertion, au milieu des véritables Pensées, de morceaux qui leur sont étrangers.

Tout le monde sait que les deux articles 11 et 12 de la Ire partie, *Sur Epictète et Montaigne*, et *Sur la condition des grands*, ont été rédigés par Nicole et par Fontaine, sur le souvenir, quelquefois bien éloigné, de conversations de Pascal auxquelles ils avaient assisté.

Le chapitre *Sur la condition des grands* se compose de trois discours que Pascal avait adressés au jeune duc de Roannez en présence de Nicole, qui les a rapportés neuf ou dix ans après, sans pouvoir affirmer « que ce soient les propres paroles dont M. Pascal se servit alors ». Nicole, qui travailla avec le duc de Roannez et Arnauld à la première édition des Pensées, se garda bien d'y mêler ces discours, et il les publia dans son traité de l'*Éducation d'un prince*, en les éclairant de détails intéressants sur la juste importance que Pascal attachait à l'éducation d'un prince et sur les sacrifices qu'il aurait faits volontiers pour contribuer à une œuvre aussi grande [1]. Bossut retranche ces dé-

1. Nicole : « On lui a souvent ouï dire qu'il n'y avait rien à quoi il

tails qui donnaient un caractère particulier à ces trois discours, et il intercale ceux-ci fort mal à propos au milieu des Pensées, avec lesquelles ils n'ont aucune analogie. Et encore il se permet d'y introduire beaucoup de petits changements de style au moins inutiles.

Il a pris bien d'autres libertés avec Fontaine dans le fameux chapitre sur Épictète et sur Montaigne. Ce chapitre est un débris d'une conversation qui eut lieu à Port-Royal entre Sacy et Pascal, plusieurs années avant les Provinciales. Le secrétaire de Sacy, Fontaine, qui assistait à cette conversation, la rapporte dans le tome II de ses curieux mémoires, imprimés à Utrecht en 1736. Avant que ces mémoires parussent, le père Desmolets, bibliothécaire de l'Oratoire, en avait eu connaissance, et il en tira cet entretien qu'il publia dans ses *Mémoires de littérature et d'histoire*, t. V, en 1728. « Il faut, écrivait en 1731, l'abbé d'Étemare à Marguerite Périer[1], que cet entretien de M. Pascal avec M. de Sacy ait été mis par écrit sur-le-champ par M. Fontaine. Il est indubitablement de M. Fontaine pour le style; mais il porte, pour le fond, le caractère de M. Pascal à un point que M. Fontaine ne pouvoit rien faire de pareil. » Bossut a eu la malheureuse idée de mettre cette conversation, comme le Discours sur la Condition des Grands, parmi les Pensées, qu'elle précède de plusieurs années, puisqu'elle est antérieure aux Provinciales mêmes; et, pour l'y introduire, il l'a mutilée et défigurée; il a supprimé la forme du dialogue, ôté tout ce que dit Sacy, et gardé seulement ce que dit Pascal; puis, pour lier ensemble ces fragments

désirât plus de contribuer, pourvu qu'il y fût bien engagé, et qu'il sacrifieroit volontiers sa vie pour une chose si importante. »

1. *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740, p. 274.

disjoints et en composer un tout, il lui a fallu pratiquer en quelque sorte des raccords de sa façon. Il y a plus : Bossut trouve que Pascal parle quelquefois un peu longuement par la bouche du bon Fontaine, et alors il retranche ce qui lui paraît languissant ; quelquefois, au contraire, il ajoute à Fontaine et le développe ; le plus souvent il met en pièces ses longues phrases, et efface les formes raisonneuses de la langue du XVIIe siècle. Il faut en vérité que la parole de Pascal ait eu d'abord une originalité bien puissante pour avoir résisté et à la traduction du secrétaire de Sacy, et surtout à la seconde traduction de Bossut. La prose solide et naturelle de Fontaine, vivifiée par ses ressouvenirs, garde une impression manifeste du style énergique de Pascal ; et cette impression perce encore à travers tous les arrangements et sous le langage moderne et vulgaire de Bossut. Celui-ci a traité Fontaine comme Fontaine avait traité Pascal. Donnons quelques exemples de ces altérations incroyables.

Fontaine, t. II, p. 58 : « *Voilà*, Monsieur, dit M. Pascal à M. de Sacy, les lumières de ce grand esprit (Épictète) qui a si bien connu *le devoir* de l'homme. *J'ose dire qu'il mériteroit d'être adoré*, s'il avoit aussi bien connu *son impuissance, puisqu'il falloit être Dieu pour apprendre l'un et l'autre aux hommes. Aussi, comme il étoit terre et cendre*, après avoir si bien compris ce qu'on doit faire, il se perd dans la présomption de ce qu'on peut. »

En vérité on croit presque ici entendre Pascal. Écoutons maintenant Bossut : « *Telles étoient* les lumières de ce grand esprit qui a si bien connu *les devoirs* de l'homme : *heureux s'il avoit aussi connu sa foiblesse!* mais, après avoir si bien compris ce qu'on doit faire, il se perd dans la présomption de ce que l'on peut. »

Fontaine, *ibid :* « Ces principes *d'une superbe diabolique...* » Bossut : « Ces *orgueilleux* principes... »

Voici une transition de la façon de Bossut :

Fontaine : « Il (Montaigne) agit, au contraire, en païen. De ce principe, dit-il, que hors de la foi tout est dans l'incertitude... » Bossut : « Il agit, au contraire, en païen. *Voyons sa morale.* De ce principe... »

Exemple d'addition et de substitution :

Dans Fontaine, Pascal termine un de ses discours par ces mots : « Comme j'ai tâché de faire dans cette étude. » Bossut : « *C'est la principale utilité qu'on doit tirer de ces lectures.* »

Décomposition de la phrase de Fontaine et de Pascal.

Fontaine, p. 70. A la suite d'une longue période sur Épictète et Montaigne et sur l'impossibilité de les réunir, Pascal conclut ainsi : « *De sorte qu'ils* ne peuvent ni subsister seuls à cause de leurs défauts, ni s'unir à cause de *leurs oppositions, et qu'ainsi* il faut qu'ils se brisent et s'anéantissent pour faire place à la vérité de *l'Evangile.* C'est elle qui accorde les contrariétés par un art tout divin. » Bossut ôte la forme de la conclusion, coupe la phrase, rejette le dernier terme non-seulement dans une autre phrase, mais dans un autre paragraphe, et il ajoute une épithète pour fortifier et éclaircir Pascal : « *Ils* ne peuvent ni subsister seuls à cause de leurs défauts, ni s'unir à cause de *la contrariété de leurs opinions.* » Puis, § 4 : « *Mais* il faut qu'ils se brisent et s'anéantissent pour faire place à la vérité de *la révélation.* C'est elle qui accorde les contrariétés *les plus formelles* par un art tout divin. »

Fontaine, p. 71 : « *Je vous demande pardon, Monsieur, dit M. Pascal à M. de Sacy, de m'emporter ainsi dans la* théologie *au lieu de demeurer dans la* philosophie; *mais*

mon sujet m'y a conduit insensiblement. » Bossut : « *C'est ainsi que* la philosophie conduit insensiblement à la théologie. »

Nous pourrions faire les mêmes remarques à peu près sur toutes les phrases : partout le caractère du style est changé : partout les traces des habitudes dialectiques du siècle de Pascal, les *car*, *ainsi*, *de sorte que*, *d'où il semble*, *etc.*, ont disparu. L'insignifiante particule *on* remplace le *je*, qui n'est pas seulement ici une forme nécessaire du dialogue, mais qui souvent échappe à Pascal et trahit à son insu sa personnalité.

N'est-il pas évident que, dans une édition critique, il faudrait revenir au moins à Fontaine, puisqu'on ne peut remonter à Pascal, rétablir le chapitre sur Épictète et Montaigne dans sa forme première, celle d'un entretien conservé par un contemporain véridique, et retrancher cet entretien, ainsi que les discours au duc de Roannez, des Pensées proprement dites, comme n'appartenant ni au même ouvrage, ni au même temps, et n'étant pas de la même main ?

Voici maintenant trois morceaux tout aussi étrangers aux Pensées que les précédents, mais qui sont du moins de la main de Pascal. Ce sont les trois premiers articles de la première partie de Bossut : *De l'autorité en matière de philosophie; De la geométrie en général; De l'art de persuader*. Ce sont autant de petits traités distincts et complets, qui n'ont aucun rapport avec le dessein du dernier ouvrage, et qui paraissent avoir été écrits longtemps avant les Provinciales, avant ce qu'on peut appeler la dernière conversion de Pascal.

Le premier article, *De l'autorité en matière de philosophie*, semble un fragment du Discours de la Méthode, tant

il est pénétré de l'esprit de Descartes. Il roule sur la distinction essentiellement cartésienne de la philosophie et de la théologie, l'une où doit régner l'autorité, puisqu'elle n'admet point d'innovations; l'autre où l'autorité est un contre-sens, puisqu'elle vit de découvertes perpétuelles. Plus tard, et dans les Pensées, Pascal ne traite ni la philosophie ni Descartes avec ce respect. Nous soupçonnons que ce morceau est de l'époque où Pascal était tout occupé de sciences, à peu près du temps de la lettre à M. Le Pailleur, *sur le vide*, ou de celle à M. Ribeyre, lettres qui sont de l'année 1647 et de l'année 1651. Ce sont les mêmes principes et le même ton à la fois grave et animé. Aussi ce petit traité n'est-il pas dans notre manuscrit. C'est Bossut qui l'a publié pour la première fois et sans dire d'où il le tirait.

Il en est de même des Réflexions sur la géométrie en général : c'est un traité du même genre que le précédent, qui n'est point dans notre manuscrit, et que Bossut a publié aussi pour la première fois. Pascal lui-même dit qu'il a voulu faire *ce traité* sur un sujet particulier, qui est la géométrie, avec le dessein plus général de faire voir en quoi consiste l'esprit de netteté[1].

A considérer ce morceau en lui-même, on ne peut douter de son authenticité; il porte à chaque page la signature de Pascal. Cependant on voudrait savoir où Bossut l'a trouvé; mais, comme à son ordinaire, il garde le silence à cet égard. Le seul document qui nous fournisse quelque lumière est une lettre inédite que nous rencontrons dans le Recueil de Marguerite Périer, adressée par dom Touttée,

« 1. On ne peut trop entrer dans cet esprit de netteté pour lequel je fais tout ce traité plus que pour le sujet que j'y traite. »

le savant éditeur de saint Cyrille de Jérusalem, à l'abbé Périer, où il lui rend compte du travail auquel il s'est livré sur plusieurs petits écrits de Pascal que l'abbé Périer lui avait communiqués[1]; et parmi ces écrits étaient les Réflexions sur la géométrie. Cette lettre est de 1711, c'est-à-dire un peu plus de quarante ans après la première édition

1. Bibliothèque royale, *Suppl. fr.*, n° 1485, p. 445, le R. P. dom Antoine Touttée, religieux bénédictin, à M. l'abbé Périer :

« MONSIEUR,

« J'ai l'honneur de vous renvoyer les trois écrits que vous avez bien « voulu me communiquer. Au bas des deux petits écrits j'ai mis le « titre qu'on pouvoit à peu près leur donner: j'ai mis aussi à la marge « du grand quelques observations. Il y en a une générale à faire, qui « est que cet écrit, promettant de parler de la méthode des géomètres, « en parle, à la vérité, au commencement, et n'en dit rien, à mon avis, « de particulier; mais il s'engage ensuite dans une grande digression « sur les deux infinités de grandeur et de petitesse que l'on remarque « dans les trois ou quatre choses qui composent toute la nature, et l'on « ne comprend pas assez la liaison qu'elle a avec ce qui fait le sujet « de l'écrit. C'est pourquoi je ne sais point s'il ne seroit point à propos « de couper l'écrit en deux et de faire deux morceaux séparés : car il « ne me semble pas bien qu'ils soient faits l'un pour l'autre. Au reste, « cette seconde partie m'a paru contenir beaucoup de belles choses, « parmi quelques-unes qui sont assez communes; je voudrois commu- « niquer cet écrit à M. Varignon pour en dire son sentiment.

« Je travaille à rédiger en ordre les Pensées contenues dans les trois « cahiers que vous m'avez laissés. Je crois qu'il ne faudra comprendre « dans ce recueil que les pensées qui ont quelque chose de nouveau, « et qui sont assez parfaites pour faire concevoir au lecteur du moins « une partie de ce qu'elles renferment. C'est pourquoi je laisserai celles « qui n'ont rien de nouveau, soit pour le sujet, soit dans le tour et dans « la manière, et celles qui sont trop informes, en sorte qu'elles ne « peuvent présenter assez parfaitement leur sens. Je me recommande à « vos saints sacrifices et à votre souvenir. »

« *A Saint-Denis ce* 22 *juin* 1711. »

des Pensées. Il paraît que l'abbé Périer songeait à en donner une édition nouvelle, où il se proposait d'introduire des pensées négligées par Port-Royal, et même des morceaux étrangers aux Pensées et trouvés parmi les papiers de Pascal. Dom Touttée dit positivement qu'il *redige en ordre* les pensées contenues dans trois cahiers qui lui avaient été remis. Il déclare qu'il a mis des titres à deux petits écrits de Pascal, qu'il ne nomme point. Le troisième plus étendu dont il parle est indubitablement l'article aujourd'hui intitulé : *Réflexions sur la géométrie en général.* Il en admire quelques parties, mais il y trouve du desordre, et propose presque d'en faire deux morceaux séparés; l'un sur la méthode de la géométrie, l'autre sur les deux infinis de grandeur et de petitesse. Il est bienheureux que l'abbé Périer n'ait pas suivi cet avis, et que Bossut, en 1779, ait pu encore retrouver les Réflexions sur la géométrie dans l'état où leur auteur les avait laissées. Mais on ne peut s'empêcher d'être ému en songeant à tous les dangers qu'ont courus, en passant ainsi de main en main, les ouvrages posthumes de Pascal.

C'est le père Desmolets qui le premier publia l'Art de persuader (*Mémoires de littérature et d'histoire*, tome V, 1re partie), avec de nouvelles pensées, sous ce titre : *Œuvres posthumes, ou suite des Pensées de M. Pascal, extraites du manuscrit de M. l'abbé Périer, son neveu.* Et il est bien certain que les pensées diverses que le savant oratorien a mises au jour, se trouvent dans notre manuscrit; mais l'Art de persuader n'y est pas. Parmi toutes les Pensées de Pascal, il n'y en a pas une seule qui ait une pareille étendue. Ce n'est pas une note, c'est une dissertation sur les règles de la définition, qui ressemble fort au chapitre III de la IVe partie de la Logique de Port-Royal : *De la mé-*

thode de composition et particulièrement de celle qu'observent les géomètres. Les règles sont les mêmes, et les termes qui les expriment conviennent merveilleusement[1].

Ainsi, sur les douze articles dont se compose la première partie des Pensées dans l'édition de Bossut, en voilà déjà cinq et des plus importants, qui incontestablement n'appartiennent point aux Pensées : deux ne sont pas même de la main de Pascal, et les trois autres sont des écrits particuliers composés sur des matières différentes et à des époques différentes.

Si nous pénétrons dans l'article X, intitulé : *Pensées diverses*, nous en trouverons plus d'une, et des plus célèbres, qui non-seulement ne se rapportent point au dernier ouvrage de Pascal, mais qui n'ont jamais été écrites par lui et ne sont autre chose que des propos recueillis même assez tard dans le souvenir de ses conversations. Ainsi on a cent fois cité ce § 41 de l'article X, où Pascal accuse Descartes d'avoir voulu se passer de Dieu dans toute sa philosophie. Par ces mots « dans toute sa philosophie » il ne peut avoir en vue que l'ouvrage intitulé : *Principes de philosophie*; autrement l'accusation serait même impossible, puisque la Méthode contient la preuve célèbre de l'existence Dieu, et que les Méditations développent cette preuve. Mais il ne faut pas oublier que les Principes de philosophie sont un traité de physique générale, et dans cet ordre de recherches la suppression des causes finales doit être considérée comme une conquête du génie de Des-

1. Arnauld et Nicole connaissaient ce traité et le précédent qui ne formaient qu'un seul traité et portaient le même titre. *Logique*, 1er Discours : « On en a aussi tiré quelques autres (réflexions) d'un petit écrit non imprimé qui avait été fait par feu M. Paschal et qu'il avait intitulé : *De l'esprit géométrique.* »

cartes[1]. Mais, s'il les supprime en physique, il les rétablit en métaphysique, et c'est là qu'est leur vraie place. Quand Pascal écrivait sur le vide, il expliquait tout par des causes secondes et des lois physiques : aurait-on été reçu à l'accuser de vouloir se passer de Dieu? Il aurait renvoyé à son grand ouvrage; de même l'auteur des Principes de philosophie aurait pu le renvoyer aux Méditations. Nous pouvons assurer que cette triste accusation n'est point dans le manuscrit de Pascal. C'est Marguerite Périer qui, nous racontant diverses particularités de la vie de son oncle et des mots remarquables qu'on lui avait entendu dire, fait mention de celui-là. Le Recueil de pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal le cite, d'après les mémoires de mademoiselle Périer. Bossut le reproduit sans dire où il le prend, retranche tout ce qui l'entoure et l'explique dans le Recueil et dans les Mémoires, et le jette au milieu de l'ouvrage, convertissant un propos que se permettait Pascal dans des conversations intimes en une pensée destinée à voir le jour. Voici le passage entier des Mémoires de mademoiselle Périer :

« M. Pascal parloit peu de sciences; cependant, quand l'occasion s'en présentoit, il disoit son sentiment sur les choses dont on lui parloit. Par exemple, sur la philosophie de M. Descartes, il disoit assez ce qu'il pensoit; il étoit de son sentiment sur l'automate[2], et n'en étoit point sur la

1. Sur ce point intéressant, voyez PHILOSOPHIE ÉCOSSAISE, leç. VI, *Reid, sa vie*, p. 260, et *Fragments de philosophie cartésienne*, p. 369.

2. C'est l'opinion de Descartes qui parait avoir été reçue avec le plus de faveur à Port-Royal. Fontaine, t. II, p. 52 : « Combien aussi s'éleva-t-il de petites agitations dans ce désert touchant les sciences humaines de la philosophie et les nouvelles opinions de M. Descartes! Comme M. Arnauld, dans ses heures de relâche, s'en entretenoit avec ses amis les plus particuliers, insensiblement cela se répandit partout, et cette

matière subtile, dont il se moquoit fort. Mais il ne pouvoit souffrir sa manière d'expliquer la formation de toutes choses, et il disoit très-souvent : Je ne puis pardonner à Descartes; il voudroit bien, dans toute sa philosophie, se pouvoir passer de Dieu; mais il n'a pu s'empêcher de lui accorder[1] une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement; après cela, il n'a plus que faire de Dieu. »

Rapprochons de ce propos si défavorable à Descartes cette autre pensée que Bossut a le premier publiée : « *Sur la philosophie de Descartes.* Il faut dire en gros : cela se fait par figure et mouvement, car cela est vrai; mais de dire quelle figure et quel mouvement, et composer la machine, cela est ridicule[2]; car cela est inutile et incertain et

solitude, dans les heures d'entretien, ne retentissoit plus que de ces discours. Il n'y avoit guère de solitaire qui ne parlât d'automate. On ne faisoit plus une affaire de battre un chien. On lui donnoit fort indifféremment des coups de bâton, et on se moquoit de ceux qui plaignoient ces bêtes comme si elles eussent senti de la douleur. On disoit que c'étoient des horloges, que ces cris qu'elles faisoient quand on les frappoit n'étoient que le bruit d'un petit ressort qui avoit été remué, mais que tout cela étoit sans sentiment. On élevoit de pauvres animaux sur des ais par les quatre pattes pour les ouvrir tout en vie et voir la circulation du sang, qui étoit une grande matière d'entretien. Le château de M. le duc de Luynes étoit la source de toutes ces curiosités, et cette source étoit inépuisable. On y parloit sans cesse du nouveau système du monde selon M. Descartes, et on l'admiroit. »

1. Le Recueil, qui n'entend pas la grâce et la finesse de cette expression, *lui accorder une chiquenaude*, y substitue : *lui faire donner* une chiquenaude; et Bossut n'a pas manqué de suivre le Recueil.

2. Cette opinion de Pascal a beaucoup d'analogie avec celle de Sacy, dans les *Mémoires de Fontaine, ibid.* « Je les compare (Descartes et les philosophes à des ignorants qui verroient un admirable tableau, et qui, au lieu d'admirer un tel ouvrage, s'arrêteroient à chaque couleur en particulier et diroient : Qest-ce que ce rouge-là? de quoi est-il composé? C'est de telle chose ou c'est d'une autre.... Ces gens-là cherchent la vérité à tâtons; c'est un grand hasard qu'ils la trouvent. »

pénible. Et quand tout cela seroit vrai, nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine. » Cette pensée est aussi fausse que le propos rapporté par Marguerite Périer est injuste. Car, si on peut dire en gros avec vérité : cela se fait par figure et mouvement, il est clair que cela doit se faire par telle figure et par tel mouvement, et qu'on peut, qu'on doit même rechercher quelle figure et quel mouvement concourent aux effets particuliers qu'il s'agit d'expliquer; sans quoi on ne posséderait qu'une explication générale et vague. Il y a donc plus d'humeur que de raison dans cette pensée. Nous devons avouer qu'elle se trouve, avec plus d'une variante, dans le manuscrit original et dans les deux copies : « *Descartes.* Il faut dire en gros, etc. » Mais il paraît que Pascal avait lui-même condamné cette boutade; car dans le manuscrit et dans les copies, elle est barrée, c'est-à-dire effacée, tandis que jamais il n'a pensé à effacer l'admirable pensée qu'il a intitulée *Roseau pensant;* et celle-là[1] lui vient de Descartes, du fameux : Je pense, donc je suis; la forme seule est de Pascal; mais la forme, il est vrai, est d'une beauté incomparable.

De toutes les pensées, publiées pour la première fois par Bossut, nulle n'est plus frappante et plus précieuse que celle du paragraphe 78 de l'article XVII de la seconde partie où Pascal déclare que, loin de se repentir d'avoir fait les Provinciales, s'il était à les faire, il les ferait plus fortes encore. On est tenté de croire, au premier coup d'œil, que c'est une de ces pensées qu'on n'aura pas osé publier en 1670, et que plus tard Bossut aura tirée de ses

1. Comme celle-ci : « C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi on ne le peut concevoir. » Édition de Port-Royal, ch. XXIII.

manuscrits. Il est certain qu'elle n'est pas dans le manuscrit autographe. Où Bossut l'a-t-il donc prise? il n'en dit rien. Nous la trouvons à la fois et dans les mémoires de mademoiselle Périer et dans le manuscrit de l'Oratoire n° 160. Mais ce n'est point une pensée de Pascal; c'est un récit fait par mademoiselle Périer. En voici le titre dans le manuscrit de l'Oratoire : *Récit de ce que j'ai ouï dire à M. Pascal, mon oncle, non pas à moi, mais à des personnes de ses amis en ma présence. J'avais alors 16 et demi.* (*Copié sur l'original, écrit de la main de mademoiselle Périer.*) Or, Marguerite Périer a écrit fort tard ses mémoires, sur la fin de sa vie, qu'elle a prolongée jusqu'en 1733. On est bien sûr qu'elle n'a pas altéré le sens des paroles de son oncle, et pour le fond on peut ajouter toute foi à ce récit; mais il ne fallait pas le placer parmi des pensées écrites de la main même de Pascal. Quand tout a été confondu de cette façon, qui peut ensuite reconnaître ce qui est de Pascal et ce qui n'en est pas? Sans la rencontre du manuscrit de l'Oratoire et des mémoires de Marguerite Périer, nous aurions cru, comme tout le monde, que le paragraphe sur les Provinciales est tout aussi bien de la main de Pascal que le morceau sur les deux infinis ou sur la misère de l'homme.

A la fin des Pensées, Bossut donne un Supplément aux Pensées de Pascal. Pour le coup, qui ne croirait que ce sont là enfin des pensées nouvelles, tirées par Bossut des deux copies qui ont été sous ses yeux? Point du tout : d'abord on y rencontre quelques-unes des pensées déjà publiées par Desmolets, rejetées, on ne sait pourquoi, dans ce Supplément, quand les autres ont été insérées par Bossut dans le corps même de l'ouvrage. Mais la plus grande partie des pensées de ce Supplément ne sont pas dans le savant oratorien; elle ne sont pas davantage dans notre

manuscrit, et Bossut ne disant jamais à quelle source il les a puisées, on est dans le dernier embarras pour savoir d'où elles viennent et sur quoi repose leur authenticité. Ce sont le plus souvent des mots attribués à Pascal, que Bossut arrange en manière de pensées et qu'il emprunte, toujours sans le dire, tantôt aux Mémoires de Marguerite Périer, tantôt à la Vie de Pascal par sa sœur, ou même à la Logique de Port-Royal.

La Logique de Port-Royal (IIIe partie, chap. XIX) contient ce passage : « Feu M. Pascal, qui savoit autant de véritable rhétorique que personne en ait jamais su, portoit cette règle jusques à prétendre qu'un honnête homme devoit éviter de se nommer et même de se servir des mots de *je* et de *moi;* il avoit accoutumé de dire sur ce sujet que *la piété chrétienne anéantit le moi humain,* et que *la civilité humaine le cache et le supprime.* » Bossut a donné cette pensée séparément et hors du cadre qui la mettait dans son vrai jour. Elle est devenue le § 3 du Supplément.

Madame Périer, dans la Vie de son frère, abonde en détails touchants sur l'amour de Pascal pour la pauvreté, et elle nous a conservé plus d'une grande parole échappée à l'âme de Pascal. Bossut en a fait les §§ 5 et 6.

Pour s'exhorter à l'esprit de pauvreté et aux autres vertus chrétiennes, Pascal avait écrit de sa main, sur un petit papier, le morceau célèbre qui commence ainsi : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée; j'aime les biens parce qu'ils donnent moyen d'assister les misérables... » Bossut a mis ce fragment précieux dans son Supplément, § 6, et de là les autres éditeurs l'ont inséré parmi toutes les autres pensées, comme si Pascal avait jamais songé à entretenir la postérité de lui-même, et à

mêler des détails biographiques à un livre consacré à la religion.

Il supportait les douleurs les plus cruelles avec une patience admirable. Quand on s'affligeait de tant de souffrances, il disait, à ce que raconte sa sœur : « Ne me plaignez point : la maladie est l'état naturel des chrétiens... » Bossut a ôté le début, et il a fait du reste le § 7 sur la maladie.

Le § 26, contre la guerre civile et l'esprit de révolte, est aussi un extrait bien affaibli du passage où madame Périer nous peint son aversion pour la Fronde et sa fidélité éprouvée à l'autorité royale.

Nous nous arrêtons ici, pour ne pas trop multiplier les exemples, et nous répétons que nous sommes bien loin de prétendre qu'il faille retrancher d'une édition de Pascal ces précieux souvenirs; mais une saine critique devait faire ici trois choses : 1° indiquer les ouvrages imprimés ou manuscrits auxquels on empruntait ces passages; 2° les citer intégralement; 3° mettre toutes ces citations en dehors du grand ouvrage, et en composer un véritable supplément qui aurait un très-grand prix.

Passons à la première édition, celle de Port-Royal que Bossut a reproduite avec les accroissements que nous venons d'indiquer. Cette édition, quelque défectueuse qu'elle soit, comme nous le démontrerons tout à l'heure, a du moins le mérite de ne rien contenir qui ne soit de la main de Pascal. Lorsqu'elle mêle aux Pensées des morceaux qui ne s'y rapportent pas, elle en avertit quelquefois : par exemple elle avertit que la *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* et les *Pensées sur la mort* sont étrangères au dessein de Pascal, et ne sont là que pour l'édification; elle avertit même que, dans le chapitre des

Pensées diverses, « *il s'y en pourra trouver quelques-unes qui n'ont nul rapport* à son dernier ouvrage *et n'y étoient pas destinées.* » Ces indications sont précieuses, mais elles sont encore très insuffisantes : il fallait dire toute la vérité, à savoir, que non-seulement le chapitre des Pensées diverses, mais celui des Pensées chrétiennes et celui des Miracles, comprennent une foule de pensées qui ne devaient pas avoir leur place dans le grand monument auquel travaillait Pascal, et il fallait désigner expressément les écrits où on avait puisé toutes ces pensées. C'est ce que l'édition de Port-Royal aurait dû faire et ce qu'elle ne fait pas. En cherchant attentivement les Pensées diverses, les Pensées chrétiennes et les Pensées sur les miracles dans le manuscrit autographe, nous nous sommes assuré qu'un très-grand nombre de ces pensées, et les plus importantes, n'y sont point; elles ne sont pas non plus dans la Vie de Pascal par madame Périer, ni parmi les propos que Marguerite Périer attribue à son oncle. D'où viennent-elles donc, et à quelle source sont-elles empruntées? Voilà un problème que Bossut ni personne jusqu'ici n'a soulevé ni même entrevu, et qui longtemps nous a laissé dans la plus profonde et la plus pénible incertitude. Voici comment peu à peu nous sommes arrivé à la solution de cet intéressant problème.

Port-Royal nous apprend lui-même que les Pensées sur la mort sont extraites d'une lettre de Pascal à M. et à Mme Périer sur la mort de leur père, Étienne Pascal, et nous avons retrouvé cette lettre tout entière dans les Mémoires de Marguerite Périer et dans le manuscrit de l'Oratoire. Là nous avons pu étudier et reconnaître le procédé que ces Messieurs ont employé pour extraire de la lettre de Pascal les pensées générales sur la mort. Cette lettre est écrite par Pascal, en

son nom et au nom de sa sœur Jacqueline, à M. et à Mme Périer, qui étaient alors à Clermont, et elle est datée du 17 octobre 1651 : elle a donc précédé les Provinciales de cinq années. Il est dit dans les Mémoires de mademoiselle Périer et dans le manuscrit de l'Oratoire que la copie qui s'y trouve est transcrite sur l'original; on peut donc se fier entièrement à cette copie. Or, comparée avec les pensées imprimées sur la mort, elle fournit des passages entièrement nouveaux et des variantes qui marquent de la manière la plus vive combien le style d'un homme médiocre, tel que le duc de Roannez, ou même le style d'un excellent écrivain, tel que Nicole et même Arnauld, diffère de celui d'un écrivain de génie, tel que Pascal.

Après quelques mots sur le malheur qui vient de frapper sa famille, Pascal continue ainsi :

« Je ne sais plus par où finissoit la dernière lettre; ma sœur l'a envoyée sans prendre garde qu'elle n'étoit pas finie; il me semble seulement qu'elle contenoit en substance quelques particularités de la conduite de Dieu sur la vie et la maladie, que je voudrois vous répéter ici, tant je les ai gravées dans le cœur et tant elles portent de consolation solide, si vous ne les pouviez voir dans la précédente lettre, et si ma sœur ne devoit vous en faire un récit plus exact à sa première commodité. Je ne vous parlerai donc ici que de la conséquence que j'en tire, qui est que sa fin est si chrétienne, si heureuse, si sainte et si souhaitable[1], qu'ôtées les personnes intéressées[2] par les sentiments de la nature, il n'y a pas de chrétien qui ne s'en doive réjouir. Sur ce grand fondement, je commencerai ce que j'ai à dire par

1. Ces mots, *que sa fin est si chrétienne, si heureuse, si sainte et si souhaitable*, ne sont pas dans la copie de mademoiselle Périer.

2. Mademoiselle Périer : *Otez ceux qui sont intéressés par...*

un discours bien consolatif[1] à ceux qui ont assez de liberté d'esprit pour le concevoir au fort de la douleur. C'est que nous devons chercher la consolation à nos maux, non pas dans nous-mêmes, non pas dans les hommes, non pas dans tout ce qui est créé, mais dans Dieu. »

Au lieu de ce simple, touchant et imposant début, ces Messieurs ont mis la phrase suivante, dont la vulgarité et la pesanteur ont jusqu'ici été imputées à l'auteur des Provinciales : « *Quand nous sommes dans l'affliction à cause de la mort de quelque personne pour qui nous avons de l'affection, ou pour quelque autre malheur qui nous arrive,* nous *ne* devons *pas* chercher *de* la consolation dans nous-mêmes, *ni* dans les hommes, *ni* dans tout ce qui est créé, mais *nous devons la chercher* dans Dieu *seul.* »

Pascal : « Ne nous affligeons donc pas comme les païens, qui n'ont pas d'espérance : nous n'avons pas perdu mon père au moment de sa mort ; nous l'avions perdu pour ainsi dire dès qu'il entra dans l'Église par le baptême..... » Port-Royal a transporté à tous les fidèles ce que Pascal dit ici de son père ; mais alors que peut signifier dans la bouche de Pascal cette expression : « Nous n'avons pas perdu les fidèles au moment de leur mort? » Il fallait mettre au moins: Nous ne perdons pas les fidèles.

Pascal : « Ne considérons plus un homme comme ayant cessé de vivre, quoi que la nature suggère, mais comme commençant à vivre, comme la vérité l'assure.... ». *Quoi que la nature suggère* veut dire ici : quelque opinion contraire que la nature suggère. Ce n'est pas la conjonction *quoique, quamvis,* mais, comme diraient les grammairiens, l'adverbe conjonctif *quoi que, quidvis.* Port-Royal, qui n'a pas en-

1. Manuscrit de l'Oratoire : *bien consolant.*

tendu cette phrase, la remplace par celle-ci : *Quoique* la nature *le* suggère. »

Pascal : « Pour dompter plus facilement cette horreur (l'horreur de la nature pour la mort), il faut en bien comprendre l'origine, et, pour vous le toucher en peu de mots, je suis obligé de vous dire en général quelle est la source de tous les vices et de tous les péchés. C'est ce que j'ai appris de deux très-grands et très-saints personnages. La vérité qui ouvre ce mystère est que Dieu a créé l'homme avec deux amours..... » Port-Royal supprime tout cela, et dit seulement : « Dieu a créé l'homme avec deux amours..... »

Pascal : « L'horreur de la mort est naturelle, mais c'est en l'état d'innocence ; la mort, à la vérité, est horrible, mais c'est quand elle finit une vie toute pure. » Port-Royal : « L'horreur de la mort est naturelle, mais c'est dans l'état d'innocence, *parce qu'elle n'eût pu entrer dans le paradis qu'en finissant* une vie toute pure. »

Pascal : « L'âme quitte la terre et monte au ciel à l'heure de la mort, et sied à la droite au temps où Dieu l'ordonne. » Port-Royal : Et enfin l'âme quitte la terre et monte au ciel *en menant une vie céleste. Ce qui fait dire à saint Paul : Conversio nostra in cœlis est* (*Philip.* III, 20). »

Pascal : « Voilà certainement quelle est notre croyance et la foi que nous professons, et je crois qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour aider vos consolations par mes petits efforts. Je n'entreprendrois pas de vous porter ce secours de mon propre ; mais, comme ce ne sont que des répétitions de ce que j'ai appris, je le fais avec assurance, en priant Dieu de bénir ces semences et de leur donner l'accroissement ; car sans lui nous ne pouvons rien faire, et les

plus saintes paroles ne prennent point en nous, comme il l'a dit lui-même. Ce n'est pas que je souhaite que vous soyez sans ressentiment; le coup est trop sensible; il seroit même insupportable sans un secours surnaturel. Il n'est donc pas juste que nous soyons sans douleur comme des anges, etc... » Port-Royal réduit ainsi ce passage: « Il n'est pas juste que nous soyons sans ressentiment et sans douleur dans les afflictions *et dans les accidents fâcheux qui nous arrivent,* comme des anges, etc... »

Pascal : « La prière et les sacrifices sont un souverain remède à ses peines (les peines de leur père); mais j'ai appris d'un saint homme, dans notre affliction, qu'une des plus solides et des plus utiles charités envers les morts est de faire etc... » Ce saint homme est probablement M. Singlin. Port-Royal efface cette allusion : « Une des plus solides et plus utiles charités envers les morts est, etc.... »

Voici un long et touchant passage entièrement supprimé par Port-Royal :

« Faisons-le (leur père) donc revivre devant Dieu en nous de tout notre pouvoir, et consolons-nous en l'union de nos cœurs, dans laquelle il me semble qu'il vit encore, et que notre réunion nous rende en quelque sorte sa présence, comme Jésus-Christ se rend présent en l'assemblée de ses fidèles.

« Je prie Dieu de former et de maintenir en nous ces sentiments, et de continuer ceux qu'il me semble qu'il me donne d'avoir pour vous et pour ma sœur plus de tendresse que jamais; car il me semble que l'amour que nous avions pour mon père ne doit pas être perdu, et que nous en devons faire une refusion sur nous-mêmes, et que nous devons principalement hériter de l'affection qu'il nous portoit pour nous aimer encore plus cordialement, s'il est possible.

« Je prie Dieu de nous fortifier dans ces résolutions, et sur cette espérance je vous conjure d'agréer que je vous donne un avis que vous prendriez bien sans moi, mais je ne laisserai pas de le faire ; c'est qu'après avoir trouvé des sujets de consolation pour sa personne, nous n'en venions pas à manquer pour la nôtre par les prévoyances des besoins et des utilités que nous aurions de sa présence.

« C'est moi qui y suis le plus intéressé : si je l'eusse perdu il y a six ans, je me serois perdu; et quoique je croye en avoir à présent une nécessité moins absolue, je sens qu'il m'auroit été encore nécessaire dix ans et utile toute ma vie.

« Mais nous devons espérer que Dieu, l'ayant ordonné en tel temps, en tel lieu, en telle manière, sans doute c'est le plus expédient pour sa gloire et pour notre salut. Quelque étrange que cela paroisse, je crois qu'on en doit estimer de la sorte en tous les événements, et que, quelque sinistres qu'ils nous paroissent, nous devons espérer que Dieu en tirera la source de notre joie, si nous lui en remettons la conduite.

« Nous connoissons des personnes de condition qui ont appréhendé des morts domestiques que Dieu a peut-être détournées à leur prière, qui ont été cause ou occasion de tant de misère, qu'il seroit à souhaiter qu'ils n'eussent pas été exaucés. »

On voit qu'au moment où Pascal écrivait cette lettre, à la fin de 1651, il n'était point encore arrivé à cet absolu retranchement des affections naturelles les plus légitimes qu'il s'est imposé dans les dernières années de sa vie, par un excès contraire à la sagesse humaine, et même à la sagesse divine, qui a aimé aussi pendant son passage sur la terre. Ici Pascal est encore un homme, un fils, un frère.

Cette lettre, qui peint son âme à cette époque de sa vie, doit être intégralement restituée[1].

En voyant à quel point Port-Royal l'a défigurée pour en tirer des Pensées générales sur la mort, le soupçon nous est venu que plusieurs des Pensées de la première édition, qui ne sont pas dans le manuscrit autographe et dont l'origine nous échappait, pourraient bien avoir été formées de la même manière, sur des lettres semblables à celles que nous venons de faire connaître d'après le manuscrit de l'Oratoire et mademoiselle Périer. Or le mémoire sur Pascal, inséré dans le Recueil de pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal, nous apprend « qu'on a encore plusieurs lettres de M. Pascal à mademoiselle de Roannez, morte duchesse de la Feuillade, » et ce mémoire donne un fragment d'une de ces lettres qui commence et se termine ainsi : « Mademoiselle, il y a si peu de personnes à qui Dieu se fasse connoître par des coups extraordinaires, qu'on doit bien profiter de ces occasions, puisqu'il ne sort du secret de la nature qui le couvre que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connoissons avec plus de certitude..... Rendons-lui des grâces infinies de ce que, s'étant caché en toutes choses pour les autres, il s'est découvert en toutes choses et en tant de manières pour nous. » En ouvrant le chapitre XXVII de Port-Royal intitulé : *Pensées sur les miracles,* on y trouve précisément cet admirable morceau : « Il y a si peu de personnes à qui Dieu se fasse paroître par des coups extraordinaires..... » et tout le reste, comme dans la lettre à mademoiselle de Roannez publiée par le Recueil. Ceci nous a été un trait de lumière. Nous avons recherché les autres lettres de Pascal à mademoiselle de

1. Voyez plus bas : *Lettres de Pascal.*

Roannez, et nous les avons rencontrées dans le manuscrit de l'Oratoire et dans les Mémoires de Marguerite Périer. Ce n'est point ici le lieu de faire connaître la sainte et cruelle entreprise de Port-Royal sur cette aimable personne, qu'un zèle farouche disputa longtemps aux liens les plus légitimes de la nature et du monde, et qui, divisée avec elle-même dans ce terrible combat, finit par mourir misérablement, chargée des anathèmes de Port-Royal, repentante et désespérée d'avoir été une fille soumise et une épouse irréprochable[1]. Détournons les yeux de cet épisode de la vie de Pascal, au temps de sa grande conversion, plus triste encore que celui qui marqua sa conversion première, c'est-à-dire cette dénonciation portée par Pascal et quelques-uns de ses amis contre un pauvre religieux, nommé Saint-Ange, coupable de s'être permis, et encore

1. La mère de mademoiselle de Roannez voulait la marier : elle résista par les conseils de Port-Royal. Elle s'échappa de la maison maternelle et se réfugia à Port-Royal, qui la reçut et ne la rendit qu'à la force et sur une lettre de cachet, que la pauvre mère sollicita et obtint de la reine. Mademoiselle de Roannez avait inspiré un sentiment extraordinaire à une personne dont le nom ne se trouve pas dans nos manuscrits. Plus tard elle revit cette personne, et elle commençait à être touchée d'une passion si fidèle, lorsqu'une entrevue avec l'austère abbé Singlin la remplit de scrupules et lui rendit sa première ferveur. Tant que Pascal vécut, il la retint. Après sa mort, elle rentra encore dans le monde, et épousa M. de la Feuillade. Le mariage ne fut pas plutôt fait qu'elle se repentit de sa faute, dit le Recueil. Le premier enfant qu'elle eut ne reçut point le baptême ; le second vint au monde tout contrefait ; le troisième fut une fille naine qui mourut subitement à l'âge de dix-neuf ans ; le quatrième a été M. de la Feuillade, mort en 1725, sans postérité. La duchesse de la Feuillade eut, après ses couches, des maladies extraordinaires qui donnèrent lieu à des opérations très-cruelles, au milieu desquelles elle mourut en 1683. Elle laissa 3,000 livres à Port-Royal pour une religieuse converse qui remplirait la place qu'elle y devait tenir elle-même. Voyez plus bas : *Mademoiselle de Roannez.*

dans des entretiens confidentiels, quelques explications hasardées des saints mystères[1]. Il ne faudrait même tirer de ces deux affaires qu'une leçon, celle de la profonde imperfection de la nature humaine, presque incapable du vrai milieu en toutes choses, et se laissant sans cesse emporter de l'austérité des mœurs à un fanatisme insensé ou d'une sage indulgence à un relâchement sans dignité. Ici nous ne devons considérer les lettres de Pascal à mademoiselle de Roannez que comme la source entièrement inconnue de la plus grande partie des Pensées qui se trouvent dans le chapitre XXVII de Port-Royal sur les Miracles et dans les Pensées chrétiennes.

Les lettres de Pascal à mademoiselle de Roannez sont au nombre de neuf; elles sont assez étendues, et elles ont fourni plus d'une trentaine de pages de l'édition de Port-Royal. Elles nous peignent Pascal, non plus, comme en 1651, retenant les affections naturelles au milieu des progrès d'une piété raisonnable encore; mais Pascal, sous la discipline de l'abbé Singlin, engagé dans les sublimes petitesses de Port-Royal, charmé et s'enorgueillissant presque des miracles de la Sainte-Épine, s'enfonçant chaque jour davantage et précipitant les autres dans les extrémités d'une dévotion exagérée[2].

Nous allons successivement parcourir ces lettres, en

1. Cette histoire est fort adoucie et même présentée en beau par madame Périer dans la Vie de Pascal. On la peut voir avec tous ses détails authentiques, dans les *Documents inédits sur Pascal et sur sa famille*.

2. Madame Périer avait trouvé pour sa fille aînée, Jacqueline, âgée de quinze ans, un mariage très-avantageux, et elle songeait à cet établissement. Port-Royal et Pascal s'y opposèrent en des termes vraiment incroyables, et que nous trouvons dans un fragment inédit d'une lettre de Pascal à sa sœur. Voyez plus bas: *Lettres de Pascal*.

marquant les passages que Port-Royal a empruntés

Le célèbre paragraphe des Pensées chrétiennes sur l pape, commençant ainsi : « Le corps n'est non plus vivan sans le chef que le chef sans le corps, etc. », est un frag ment très-court et bien décoloré de la première lettre Rétablissons le fragment original : « Je loue de tout mo cœur le petit zèle que j'ai reconnu dans votre lettre pou l'union avec le pape. Le corps n'est non plus vivant san le chef que le chef sans le corps; quiconque se sépare d l'un ou de l'autre n'appartient plus à Jésus-Christ. Je n sais s'il y a des personnes dans l'Église plus attachées cette unité du corps que ne le sont ceux que vous appe lez *notés*. Nous savons que toutes les vertus, le martyre les austérités, toutes les bonnes œuvres, sont inutile hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église qui est le pape. Je ne me séparerai jamais de sa commu nion; au moins je prie Dieu de m'en faire la grâce, san quoi je serois perdu pour jamais. Je vous fais une pro fession de foi; je ne sais pourquoi, mais je ne l'effacerai pas... »

On a tiré de cette même lettre cet autre paragraphe d même chapitre : « C'est l'Église qui mérite avec Jésus Christ, qui en est inséparable, la conversion de tous ceu qui ne sont pas dans la véritable religion (l'original : dan la vérité); et ce sont ensuite ces personnes converties qu secourent la mère qui les a délivrées. » Mais ce para graphe est amené et suivi, dans Pascal, par des réflexion sur les circonstances du temps, où percent les dessein de Port-Royal sur mademoiselle de Roannez : « Je su ravi de ce que vous goûtez le livre de M. de Laval (le du de Luynes) et les méditations sur la grâce; j'en tire d grandes conséquences pour ce que je souhaite..... J

mande le détail de cette condamnation qui vous avoit effrayée. Cela n'est rien du tout, Dieu merci, et c'est un miracle de ce qu'on n'y fait pas pis, puisque les ennemis de la vérité ont le pouvoir et la volonté de l'opprimer. Peut-être êtes-vous de celles qui méritent que Dieu ne l'abandonne pas et ne la retire pas de la terre qui s'en est rendue si indigne, et il est assuré que vous servez l'Église par vos prières, si l'Église vous a servie par les siennes; car c'est l'Eglise qui mérite avec Jésus-Christ, etc..... Je vois bien que vous vous intéressez pour l'Eglise; vous lui êtes bien obligée : il y a seize cents ans qu'elle gémit pour vous; il est temps de gémir pour elle et pour nous tous ensemble, et lui donner tout ce qui nous reste de vie, puisque Jésus-Christ n'a pris la sienne que pour la perdre pour elle et pour nous. »

Bossut a reproduit les deux paragraphes de l'édition de Port-Royal, sans avertir de leur origine, et il les a jetés au milieu d'autres Pensées tirées de sources différentes, et du tout il a fait le paragraphe 13 de l'article XVII.

La seconde lettre contient le morceau déjà cité sur les miracles à l'occasion du miracle de la Sainte-Epine et de la vérification qui venait d'en être achevée. Bossut a mis en tête de ce morceau et réuni dans un même paragraphe une autre pensée de Pascal sur les miracles.

Port-Royal a tiré de la lettre troisième ces deux paragraphes : « Il faut juger de ce qui est bon ou mauvais par la volonté de Dieu..... Jésus-Christ a donné dans l'Evangile, pour reconnoître ceux qui ont la foi... », négligeant dans cette même lettre un autre fragment plus remarquable encore que tout le reste. C'est ici qu'on surprend, comme sur le fait, la méthode vicieuse et arbitraire de Bossut : il a réuni la pensée : « Il faut juger de ce qui est

bon ou mauvais par la volonté de Dieu..... » à une autre pensée sur les saints; et de ces deux pensées mises ensemble il a composé le § 14 de l'article XVII. Puis de l'autre pensée : « Jésus-Christ a donné dans l'Evangile..... » il a fait un paragraphe particulier. Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'ayant eu sous les yeux notre lettre, il a été frappé comme nous de la beauté du fragment négligé par Port-Royal, et il a publié le premier ce fragment; mais où l'a-t-il placé? non pas avec les deux autres pensées qu'il continue, mais à part, en dehors des pensées, parmi des fragments de lettres de Pascal. De deux choses l'une : Bossut maintenait ou rejetait la forme épistolaire; s'il la rejetait, il fallait mettre ce fragment avec les deux autres parmi les Pensées; s'il la maintenait, il fallait retirer du milieu des Pensées les deux paragraphes donnés par Port-Royal, et avec le fragment en question restituer la lettre et la publier intégralement. Ce fragment commence ainsi : « Les grâces que Dieu fait en cette vie sont la mesure de la gloire qu'il prépare en l'autre, etc. »

Le beau paragraphe des Pensées chrétiennes : « On ne se détache jamais sans douleur, etc., » est la lettre IV presque tout entière.

Les deux paragraphes de Port-Royal, même chapitre : « Il faut tâcher de ne s'affliger de rien... » — « Lorsque la vérité est abandonnée et persécutée... », sont extraits de la lettre Ve, mais avec bien des altérations; nous n'en relèverons qu'une seule, qui fera juger de toutes les autres. Au lieu de cette phrase assez bonne pour le duc de Roannez et même pour Arnauld : « Lorsque la vérité est abandonnée et persécutée, il semble que ce soit un temps où le service qu'on rend à Dieu en le défendant lui soit bien agréable », Pascal avait dit : « Sans mentir, Dieu est bien abandonné;

il me semble que c'est un temps où le service qu'on lui rend lui est bien agréable. » Bossut a eu le courage de maintenir la première leçon.

Le paragraphe de Port-Royal sur la vanité des austérités et de la douleur même sans la bonne disposition du cœur, n'est autre que la vie lettre abrégée et altérée. Pascal commençait ainsi : « Quoi qu'il puisse arriver de l'affaire ***, il y en a assez, Dieu merci, de ce qui est déjà fait pour en tirer un admirable avantage contre les maudites maximes. Il faut que ceux qui ont quelque part en cela en rendent de grandes grâces à Dieu, et que leurs parents et amis en prient Dieu pour eux, afin qu'ils ne tombent d'un si grand bonheur et d'un si grand honneur que Dieu leur a fait. Tous les honneurs du monde n'en sont que l'image; celui-là seul est solide et réel; et néanmoins il est inutile sans la bonne disposition du cœur. Car ce ne sont ni les austérités du corps, etc. »

La lettre viie a fourni les deux paragraphes : « Le passé ne nous doit point embarrasser... » — « On se corrige quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien..... ». Mais cette dernière pensée est admirablement préparée dans Pascal : « Je prévois, dit-il, bien des peines et pour cette personne et pour d'autres et pour moi; mais je prie Dieu, lorsque je sens que je m'engage dans ces prévoyances, de me renfermer dans mes limites; je me ramasse dans moi-même, et je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement, pour me dissiper en des pensées inutiles de l'avenir... Ce que je dis là, je le dis pour moi, et non pas pour cette personne qui a assurément plus de vertu et de méditation que moi; mais je lui représente mon défaut pour l'empêcher d'y tomber. On se corrige quelquefois mieux par la vue du mal, etc. »

On n'a rien tiré de la lettre VIIIe, mais la IXe et dernière est la source de deux grands morceaux, l'un sur les prédictions que fournit l'Ecriture pour le temps présent, et l'autre sur le mérite des reliques des saints : « Le Saint-Esprit repose invisiblement dans les reliques de ceux qui sont morts, etc. »

Sans nous arrêter à signaler d'innombrables variantes que nous fournissent nos manuscrits, et qui changeraient la face du texte imprimé, il nous suffit d'avoir montré que voilà bien des pages étrangères aux Pensées, et que la critique la plus superficielle doit se faire un devoir de rétablir dans leur forme primitive, c'est-à-dire séparément et sous la forme de lettres intimes et confidentielles, écrites par Pascal à sa sœur et à la duchesse de Roannez, lettres qui, rapprochées de plusieurs autres encore inédites [1], feraient paraître dans toute sa grandeur et aussi dans toute sa misère ce personnage extraordinaire, sublime mais sans mesure, ardent et extrême en tout, comme le dit la seule personne qui l'ait bien connu et qui ait osé le juger, une femme de son sang et de son ordre, Jacqueline Pascal, inférieure à sa sœur Gilberte comme femme, mais presque l'égale de son frère par la puissance de l'esprit et de la passion [2].

1. Voyez plus bas *Lettres de Pascal*.

2. Voyez, dans JACQUELINE PASCAL, ch. IV, p. 235, une lettre de Jacqueline à sa sœur Gilberte, où elle parle de *l'humeur bouillante* de leur frère. Partout elle le juge avec une indépendance qui n'ôte rien à la tendresse. Dans une autre lettre, en faisant remarquer les progrès que Pascal faisait *particulièrement en humilité, en soumission, en défiance, en mépris de soi-même, en désir d'être anéanti dans l'estime et dans la mémoire des hommes*, elle ajoute ces mots significatifs : *de telle sorte que je ne le connoissois plus*. Gilberte, madame Périer quoiqu'elle eût beaucoup d'instruction et d'esprit, et qu'elle fût belle, comme l'avait été Jacqueline, était natu-

Concluons : il est démontré qu'il faut ôter des Pensées proprement dites et publier à part :

1° De l'édition de Bossut, les trois premiers articles : *De l'autorité en matière de philosophie, Réflexions sur la géométrie en général; De l'art de persuader*, traités distincts, complets et achevés, et probablement écrits avant les Provinciales; l'article XII, *sur la condition des grands*, discours tenus au duc de Roannez et rédigés longtemps après par Nicole; l'article XI, *sur Epictète et Montaigne*, qui est une conversation entre Pascal et Sacy, rédigée par Fontaine; enfin un bon nombre de paragraphes d'autres articles, qui ne sont point de la main de Pascal, et qui sont des propos tenus par lui et recueillis ou par sa sœur Gilberte, ou par sa nièce Marguerite, ou par Port-Royal, ou par d'autres auteurs.

2° De l'édition même de Port-Royal, la *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies;* les *Pensées sur la mort*, extraites d'une lettre à madame Périer sur la mort de leur père, ainsi que la plus grande partie des deux chapitres *Sur les miracles* et *Pensées chrétiennes*, débris de la correspondance de Pascal avec mademoiselle de Roannez.

Nous croyons donc avoir établi de la manière la plus irréfragable cette proposition, qu'un quart ou peut-être un tiers des Pensées, considérées aujourd'hui comme des fragments du grand ouvrage de Pascal, sont entièrement étrangères à cet ouvrage, à son plan et à son objet, ne se trouvent point dans le manuscrit autographe, et appartiennent à des époques différentes de sa vie; que plusieurs

rellement douce et humble; elle ne jugeait pas son frère, elle s'était dévouée à son service.

même n'ont jamais été écrites par lui, et ne sont que des échos souvent éloignés et toujours affaiblis de ouï-dire recueillis souvent à un assez long intervalle par des personnes très diverses.

Nous allons maintenant nous renfermer dans les pensées, qui sont communes à nos deux éditions et au manuscrit autographe, et nous démontrerons avec une égale évidence qu'ici, où tout est de la main de Pascal, le grand style de l'incomparable écrivain a été perpétuellement altéré et affaibli, sans que pourtant on soit parvenu à le faire disparaître; tant l'empreinte primitive était vive et ineffaçable!

DEUXIÈME PARTIE.

Des altérations de toute espèce qu'ont subies un très grand nombre de Pensées. — Restitution de ces Pensées dans leur forme vraie.

L'édition de Port-Royal contient la plus grande partie des véritables *Pensées* de Pascal. Plus tard, le père Desmolets en publia un assez bon nombre qu'avait négligées Port-Royal. L'évêque de Montpellier mit au jour la plupart de celles qui se rapportent aux miracles. Condorcet en donna aussi quelques-unes d'un caractère différent. Bossut n'a guère fait autre chose que réunir et fondre ensemble tout ce que lui fournissaient Port-Royal, Desmolets, l'évêque de Montpellier et Condorcet. La part de ces deux derniers dans la publication successive des Pensées de Pascal est si

peu de chose, qu'il est inutile de s'y arrêter. Les extraits du père Desmolets sont en général d'une fidélité irréprochable. Le vrai coupable est donc ici Port-Royal; en effet c'est Port-Royal qui le premier a mis la main sur les Pensées de Pascal, et y a introduit une multitude d'altérations, grandes et petites, que Bossut a scrupuleusement reproduites, qui de Bossut ont passé dans toutes les éditions, et composent aujourd'hui le texte convenu de Pascal. Il n'y a pas un seul éditeur, pas un seul critique qui ait osé soupçonner une main étrangère dans des pages consacrées par une admiration séculaire, et qui pourtant ne ressemblaient pas toujours aux Provinciales. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons : le manuscrit autographe est exposé à tous les regards, à la Bibliothèque royale de Paris, et nul regard n'a daigné s'y arrêter; personne ne l'a consulté, et le texte donné par Port-Royal a traversé toutes les éditions sans exciter aucun autre sentiment que celui d'une vénération superstitieuse. C'est ici la première réclamation pour Pascal contre Port-Royal, pour l'original contre une copie infidèle.

Il faut d'abord faire bien connaître l'esprit qui a dirigé Port-Royal dans la première édition des Pensées.

La *Préface* de cette édition expose ainsi les différentes manières de publier les fragments laissés par Pascal, et celle qui fut préférée : « La première (manière) qui vint dans l'esprit, et celle qui étoit sans doute la plus facile, étoit de les faire imprimer tout de suite dans le même état où on les avoit trouvées... Une autre manière... étoit d'y travailler auparavant, d'éclaircir les pensées obscures, d'achever celles qui étoient imparfaites, et, en prenant dans tous ces fragments le dessein de M. Pascal, de suppléer en quelque sorte l'ouvrage qu'il en vouloit faire... L'on s'y est arrêté assez longtemps, et l'on avoit en effet

commencé à y travailler. Mais enfin l'on s'est résolu de la rejeter aussi bien que la première... L'on en a choisi une entre deux qui est celle que l'on a suivie dans ce Recueil. L'on a pris seulement, parmi ce grand nombre de pensées, celles qui ont paru les plus claires et les plus achevées, et on les donne telles qu'on les a trouvées sans y rien ajouter ni changer, si ce n'est qu'au lieu qu'elles étoient sans suite, sans liaison et dispersées confusément de côté et d'autre, on les a mises dans quelque sorte d'ordre et réduit sous les mêmes titres celles qui étoient sur les mêmes sujets... »

Nous ne pouvons guère qu'approuver cette troisième manière de publier les Pensées de Pascal, que Port-Royal déclare avoir préférée et suivie. Il ne reste plus qu'à savoir si elle a été fidèlement pratiquée, et si on n'est pas souvent revenu à la seconde manière à laquelle on *s'était arrêté* d'abord, d'après laquelle on avait *commencé à travailler*, et qui consistait à *éclaircir et achever les pensées obscures et imparfaites* et à *suppléer* Pascal. Ç'avait été l'avis du duc de Roannez, qui eut la principale part à cette édition. Il avait commencé à l'exécuter dans cet esprit et sur ce plan, et il ne s'était arrêté qu'à grand'peine sur le refus de M. et de Mme Périer. La troisième manière, dont parle la préface, n'est qu'une concession faite à M. et à Mme Périer, concession qui coûta beaucoup à celui qui la faisait, sans contenter entièrement ceux à qui elle était faite, et sur laquelle on disputa assez vivement de part et d'autre pendant l'année 1668. Voilà ce qu'établissent des documents authentiques, les uns déjà publiés, les autres encore inédits.

La préface promettait de donner les Pensées telles qu'on les a trouvées « sans y rien ajouter ni changer. » Le Recueil

de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal confirme à la fois cette promesse et commence à la démentir un peu : il nous apprend, p. 354, que « M. et Mme Périer eurent assez de peine à consentir aux retranchements et aux petites corrections qu'on se crut nécessairement obligé de faire à quelques Pensées (sans changer ni le sens ni les expressions de l'auteur) pour les mettre en état de paroître. » Mais, en vérité, si les corrections qu'on se croyait obligé de faire ne changeaient ni le sens ni les expressions de l'auteur, on ne comprend pas la résistance de M. et de Mme Périer. Pour l'expliquer, il faut supposer qu'on leur avait proposé de véritables changements. En effet, une lettre d'Arnauld à M. Périer, du 20 novembre 1668 (Œuvres complètes, t. I, p. 642), découvre un peu plus les prétentions de Port-Royal; déjà le mot de *changement* est prononcé, il est vrai, avec de grands adoucissements. « Souffrez, Monsieur, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique. On ne sauroit être trop exact quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien plus à propos de prévenir les chicaneries par quelque petit *changement* qui ne fait qu'adoucir une expression, que de se réduire à la nécessité de faire des apologies. C'est la conduite que nous avons tenue touchant les Considérations sur les dimanches et les fêtes de feu M. de Saint-Cyran... Les amis sont moins propres à faire ces sortes d'examens que les personnes indifférentes, parce que l'affection qu'ils ont pour un ouvrage les rend plus indulgents, sans qu'ils le pensent, et moins clairvoyants. Ainsi, Monsieur, il ne faut pas vous étonner si, ayant laissé passer de certaines choses sans être choqués, nous trouvons

maintenant qu'on les doit *changer*, en y faisant plus d'attention après que d'autres les ont remarquées... » Arnauld prend pour exemple un fragment sur la justice, qu'il critique avec raison, et il conclut ainsi : « Pour vous parler franchement, je crois que cet endroit est insoutenable, et on vous supplie de voir parmi les papiers de M. Pascal si on ne trouvera pas quelque chose qu'on puisse mettre à la place. »

Un autre document, qui jusqu'ici n'a pas vu le jour, nous fait mieux connaître ce qu'il faut entendre par les *changements* que demande Arnauld : en réalité ces changements n'étaient pas moins que des *éclaircissements et des embellissements;* ces mots se trouvent, et même répétés, dans deux lettres inédites que nous a laissées Marguerite Périer de ce comte de Brienne si célèbre par ses bizarreries, et qui; alors retiré à l'Oratoire, entretenait des relations intimes avec la famille et les amis de Pascal. Ces deux lettres sont adressées à Mme Périer, et elles sont de la même époque que celle d'Arnauld : l'une est du 16 novembre 1668; l'autre du 7 décembre de la même année. La première nous montre M. de Roannez retranchant des morceaux dont Brienne et Étienne Périer cherchent à sauver quelque chose. « M. de Roannez est très content; et assurément on peut dire que lui et ses amis ont extrêmement travaillé... Nous allons encore faire une revue, monsieur votre fils et moi, après laquelle il n'y aura plus rien à refaire, et je crois que notre dessein ne vous déplaira pas, ni à M. Périer, puisque nous ne faisons rien autre chose que de voir si l'on ne peut rien restituer des fragments que M. de Roannez a ôtés... » La seconde lettre de Brienne va beaucoup plus loin. Tout en répétant sans cesse, comme l'auteur de la préface, que rien n'a été changé ni au sens

ni aux expressions de Pascal, Brienne avoue que ce qui a dirigé le travail de M. de Roannez et de ses amis n'est pas moins que la prétention d'amener à la perfection des Provinciales les matériaux souvent informes que la mort avait arrachés, dix ans avant le temps, à la main de Pascal. « Comme ce qu'on y a fait ne change en aucune façon le sens et les expressions de l'auteur, mais ne fait que *les éclaircir* et *les embellir*, et qu'il est certain que, s'il vivoit encore, il souscriroit sans difficulté à tous ces petits *embellissements* et *éclaircissements* qu'on a donnés à ses pensées, et qu'il les auroit mises lui-même en cet état s'il avoit vécu davantage, et s'il avoit eu le loisir de les repasser, puisqu'on n'y a rien mis que de nécessaire et qui ne vînt naturellement à l'esprit à la première lecture qu'on fait de ces fragments, je ne vois pas que vous puissiez raisonnablement, et par un scrupule que vous me permettrez de dire qu'il seroit très mal fondé, vous opposer à la gloire de celui que vous aimez. Les autres ouvrages que nous avons de lui nous disent assez qu'il n'auroit point laissé ses premières pensées en l'état où il les avoit écrites d'abord; et quand nous n'aurions que l'exemple de la XVIIIe lettre[1], qu'il a refaite jusqu'à treize fois, nous serions trop forts, et nous aurions droit de vous dire que l'auteur seroit parfaitement d'accord avec ceux qui ont osé faire dans ses écrits ces petites corrections, s'il étoit encore en état de pouvoir nous dire lui-même son avis. C'est, Madame, ce qui a fait que je me suis rendu au sentiment de M. de Roannez, de M. Arnauld, de M. Nicole, de M. Dubois, et de M. de la Chaise, qui tous conviennent d'une voix que les pensées de M. Pascal sont mieux qu'elles n'étoient... On ne blessera point la sincérité chrétienne,

1. La XVIIIe Provinciale. Renseignement précieux.

même la plus exacte, en disant qu'on donne ces fragment tels qu'on les a trouvés et qu'ils sont sortis des mains d l'auteur, et le reste que vous dites si bien et d'une manièr si agréable que vous m'entraîneriez à votre sentiment, pou peu que je vissé que le monde fût capable d'entrer dans le soupçons que vous appréhendez... Quand vous verrez aprè cela la préface qu'on a faite..., vous ne vous contentere pas de donner les mains à ce qu'on a fait, mais vous e aurez de la joie... J'ai examiné, ajoute Brienne, qui, à c qu'il paraît, s'était d'abord déclaré avec Mme Périer contu toute altération du texte de Pascal, j'ai examiné les corre tions avec un front aussi rechigné que vous auriez pu faire j'étois aussi prévenu et aussi chagrin que vous contre ceu qui ont osé se rendre, de leur autorité privée et sans votu aveu, les correcteurs de M. Pascal; mais j'ai trouvé leu *changements* et leurs *embellissements* si raisonnables qu mon chagrin a bientôt été dissipé, et que j'ai été forc malgré que j'en eusse, à changer ma malignité en reco noissance et en estime pour ces mêmes personnes, que j' reconnu n'avoir eu que la gloire de monsieur votre frère e vue en tout ce qu'ils ont fait. J'espère que M. Périer et vo en jugerez tout comme moi, et ne voudrez plus après qu'c retarde l'impression du plus bel ouvrage qui fut jamais. Si j'avois cru M. de Roannez et tous vos amis, c'est-à-di M. Arnauld et M. Nicole, qui n'ont qu'un même sentime sur cette affaire, quoique ces derniers craignent plus qu M. de Roannez de rien faire qui vous puisse déplaire, par que peut-être ils ne sont pas aussi assurés que M. de Roa nez dit qu'il l'est que vous trouverez bon tout ce qu'il fer si, dis-je, je les avois crus, les Pensées de M. Pascal seroie bien avancées d'imprimer... »

Un passage de cette lettre nous apprend que Mme Péri

regardait le travail de M. de Roannez comme un grand commentaire; et certainement l'opiniâtreté avec laquelle Étienne Périer, suivant cette même lettre, résiste, au nom de la famille, aux amis de Pascal, prouve qu'il ne s'agissait pas seulement de retrancher les pensées trop imparfaites et de mettre les autres en quelque sorte d'ordre, comme dit la préface : « Je dois vous dire, écrit Brienne en *post-scriptum*, que monsieur votre fils est bien aise de se voir au bout de ses sollicitations auprès de moi et de vos autres amis, et de n'être plus obligé à nous tenir tête avec l'opiniâtreté qu'il faisoit, et dont nous ne pénétrions pas bien les raisons; car la force de la vérité l'obligeoit à se rendre, et cependant il ne se rendoit pas et revenoit toujours à la charge; et la chose alloit quelquefois si loin que nous ne le regardions plus comme un Normand, mais encore comme le plus opiniâtre Auvergnat qui fût jamais. »

M. et Mme Périer cédèrent à l'avis de leurs amis par déférence plus que par conviction; et on voit, par la lettre que nous avons citée du bénédictin Touttée à l'abbé Périer, que celui-ci était si peu satisfait qu'en 1711, après la mort de ces *Messieurs*, il songeait à publier les fragments qu'ils avaient supprimés ainsi que d'autres morceaux trouvés parmi les papiers de Pascal[1].

La lettre d'Arnauld annonce, et justifie peut-être, des adoucissements, des suppressions même; mais elle n'explique point le retranchement de tant de beaux passages que le père Desmolets a depuis imprimés; elle n'explique point surtout les malheureuses corrections de style que

1. Étienne Périer est le fils aîné de M. et Mme Périer, neveu et élève de Pascal; il mourut en 1680; l'abbé Périer est le frère du précédent, mort bien plus tard, chanoine de la cathédrale de Clermont, en 1713. Voyez plus bas : *Documents inédits sur Pascal et sa famille.*

nous aurons à signaler tout à l'heure. Il est impossible d les imputer à des hommes tels qu'Arnauld et Nicole. C'e qu'ils n'eurent pas une part aussi grande qu'on le croit a travail de la première édition, et que le véritable auteur d cette édition fut le duc de Roannez. Dans les deux lettre de Brienne, le duc de Roannez est toujours sur le premie plan; il veut suppléer Pascal; dans son zèle aveugle et im patient il est d'avis de passer outre à toutes les observation de M. et Mme Périer. Lui seul avait pu communiquer le lettres écrites par Pascal à sa sœur, Mlle de Roannez; e c'est lui vraisemblablement qui en a tiré tant d'admirable pensées qu'il a gâtées en y touchant, comme nous l'avon vu dans la première partie de ce rapport. La tradition con stante de Port-Royal lui attribue le principal rôle dans tout cette affaire. Le Recueil d'Utrecht dit positivement, p. 354: « M. de Roannez eut le plus de part à ce travail, mais il fu secondé par MM. Arnauld, Nicole, de Tréville, Dubois, de la Chaise et Périer l'aîné. » Ces différents noms se retrouvent avec plusieurs autres dans une lettre inédite écrite par MM. Louis et Blaise Périer à leur mère Mme Périer, pour la consulter sur la liste des personnes auxquelles il conviendrait de faire présent d'un ou de plusieurs exemplaires des Pensées, selon la part plus ou moins grande qu'elles avaient prise à leur publication[1]. Cette même lettre nous apprend qu'Arnauld était *toujours fort occupé, et qu'il n'a pas le*

1. Fonds de l'Oratoire, 160, n° 17, 6e cahier; et Mémoires de Marguerite Périer, p. 192: « Nous avons parlé à M. Guelphe sur les présents que nous devons faire des Pensées : il nous a dit qu'on n'en donne guère qu'aux amis particuliers. Nous lui avons demandé s'il en falloit donner plusieurs : il nous a dit que, pour M. Arnauld, nous lui en pouvions donner deux ou trois. Voici la liste que nous avions faite de ceux qui nous sont venus dans l'esprit, dont vous retrancherez ou ajouterez ceux que vous jugerez à propos : MM. Arnauld, Guelphe, de Roannès, de la Chaise, de Treville (qui assista à l'examen qui se

loisir d'examiner une nouvelle difficulté qui s'élevait. Il est très-probable qu'Arnauld et Nicole donnèrent seulement leur avis sur des points qui importaient à la foi ou à l'intérêt du parti, et qu'ils remirent tout le reste au duc de Roannez, qui n'avait rien à faire et dont le zèle pour la mémoire de Pascal leur était connu. Nous avons vu que Brienne lui-même avait eu ici quelque influence. Brienne était un homme d'esprit, à moitié fou; le duc de Roannez, ardent et borné; tous les autres, des hommes judicieux, mais médiocres, à l'exception de Nicole et d'Arnauld, dont le premier joignait à un sens exquis un goût et une délicatesse peu commune, et le second avait de la grandeur dans l'esprit comme dans le caractère; tous deux distraits par une foule d'autres travaux et par les querelles où s'est consumée leur vie. Voilà donc les hommes auxquels a été livré le manuscrit de Pascal, et qui souvent ont osé substituer leur main à la sienne!

fit des Pensées avec MM. de la Chaise et Dubois, et qui y donna de bons avis); MM. Dubois, Nicole, des Billettes, et M. le curé (de Saint-Jacques-du-Hautpas), le P. Malebranche, le P. d'Urfé, le P. Blot, le P. Dugué, frère de celui que nous avons vu à Clermont, avec qui nous avons fait grande liaison; le P. Dubois, le P. Martin, le P. Quesnel, qui est aussi fort de nos amis; MM. Toisnard et Mesnard, le P. de l'Age, MM. Touret et de Caumartin, madame de Saint-Loup. Nous ne savons s'il en faut donner à P.-R. des Champs : si cela étoit, ce seroit à MM. de Sacy, de Sainte-Marthe et de Tillemont.

« Nous avons parlé à M. Arnauld de la Pensée de Montaigne, en lui montrant les endroits de Montaigne qui ont rapport à cela. Voici comme il l'a corrigée: Montaigne n'a pas tort quand il dit que la coutume doit être suivie dès là qu'elle est coutume, etc., pourvu qu'on n'étende pas cela à des choses qui seroient contraires au droit naturel ou divin. Il est vrai, etc.

« Comme M. Arnauld est toujours fort occupé et qu'il n'a pas eu le loisir de beaucoup examiner cela, si mon frère pouvoit se donner la peine d'y penser un peu, il y auroit encore assez de temps pour recevoir la réponse avant qu'on imprime. »

Il faut tenir compte aussi des circonstances au milieu desquelles parut la première édition. Louis XIV et le pape avaient voulu terminer tous les différends des jésuites et des jansénistes et les troubles de l'église par la paix célèbre appelée la paix de Clément IX. Port-Royal avait le plus grand intérêt à ne point réveiller des querelles mal assoupies. Or, Pascal avait écrit au plus fort de ces querelles, et on sait que son ardeur et sa conséquence inflexible avaient laissé bien loin derrière lui le zèle plus timide ou plus éclairé de ses amis. Ce qui n'avait été qu'une défense intrépide en 1660 ou 1662 pouvait paraître une attaque inutile et dangereuse en 1670. Port-Royal avait à garder des ménagements infinis. On le voit au soin avec lequel on recueillit, en faveur des Pensées, des approbations de plusieurs évêques et de docteurs en théologie[1]; et encore, après tant de précautions, de retranchements, de corrections, le livre, au moment de paraître, est en grand péril d'échouer, et l'archevêque de Paris tente d'en prévenir la publication[2].

Il est pourtant difficile d'absoudre entièrement les amis de Pascal du reproche d'une excessive prudence. Car même en 1677[3], ils empêchèrent Mme Périer d'imprimer la vie de

1. Voyez les approbations en tête de l'édition de Port-Royal et les lettres citées par le Recueil d'Utrecht, p. 351.

2. Recueil, etc. p. 356. « M. Péréfixe fit quelque avance pour en arrêter le débit..... » Ce passage est trop long pour être cité; mais nous sommes aussi charmés de rencontrer Mme de Longueville parmi les personnes empressées à soutenir la publication des Pensées que peu surpris de voir Fenélon, alors bien jeune abbé, les accuser de jansénisme.

3. Voici ce que nous trouvons dans une lettre inédite de MM. Louis et Blaise Périer à leur mère, du 8 mars 1677 : « Il y avoit déjà quelque temps que nous avions parlé de la vie (la vie de Pascal par sa sœur) à ces Messieurs (Roannès, Arnauld, Nicole et Dubois), mais à chacun d'eux séparément; ils ne nous avoient donné aucune réponse positive là-

son frère, cette vie écrite d'une manière si naïve et si touchante, et qui nous a conservé tant de précieux détails et aussi tant de belles paroles de Pascal. Ils craignaient qu'elle ne réveillât les ombrages de l'autorité à l'endroit du jansénisme, et il ne semble pas qu'ils aient senti le mérite et l'intérêt de ce récit.

Toutes les infidélités que promettent une prudence poussée aussi loin, des circonstances aussi difficiles, une si étrange manière de comprendre les devoirs d'éditeur, et des mains aussi inhabiles, une comparaison attentive de l'édition de Port-Royal et du manuscrit autographe de Pascal va les faire paraître.

Mais soyons juste avant tout, et hâtons-nous de reconnaître que, parmi tant de corrections, il en est plusieurs en fort petit nombre, que le bon sens suggérait et qu'il y aurait eu de la superstition à s'interdire, même envers un ouvrage auquel Pascal aurait mis la dernière main, à plus forte raison envers des notes souvent très imparfaites. Nous sommes loin de blâmer Port-Royal d'avoir ôté une erreur de fait insignifiante ou éclairci une expression obscure. Il fallait bien aussi terminer une phrase interrompue. Nous

dessus, mais nous avoient témoigné que c'étoit une chose de grande conséquence et à laquelle il falloit beaucoup penser. Depuis ce temps-là, s'étant trouvés tous ensemble chez M. Dubois, ils examinèrent fort cette affaire, et conclurent à ne point imprimer, pour plusieurs raisons que MM. de Roannez et Nicole nous ont rapportées... Ils considèrent comme une chose fâcheuse d'imprimer une Vie en ce temps-ci, qu'elles sont devenues si communes que l'on les regarde avec assez d'indifférence, parce que l'on s'imagine dans le monde que les parents ne les publient que par une espèce d'ambition ou de vanité; enfin ils disent que cette Vie en l'état qu'on la donneroit, ne répondroit pas à l'idee qu'on s'en formeroit d'abord, etc... Toutes ces raisons les ont déterminés à croire qu'il n'est pas à propos de l'imprimer présentement... ». *Mémoires de mademoiselle Périer*, p. 10 et 11.

admettons même qu'on a pu donner quelquefois à une note informe le tour et le caractère d'une pensée achevée. Ce que nous blâmons, ce sont les changements inutiles dont l'unique motif est un caprice de goût que rien ne saurait justifier; ce sont les corrections qui altèrent le style du grand écrivain, et sous prétexte de l'éclaircir, l'énervent, l'allongent, l'allanguissent pour ainsi dire; ce sont surtout les corrections qui bouleversent l'ordre de ses idées, séparent ce qui était uni, unissent ce qui était séparé, développent ce qui était abrégé, abrégent ce qui était développé; encore bien plus ces corrections meurtrières qui défigurent sa pensée, masquent son âme, et mettent le duc de Roannez ou Arnauld lui-même à la place de Pascal.

Nous allons parcourir successivement ces diverses catégories d'altérations, ces divers chefs d'accusation contre Port-Royal, et les établir par un certain nombre d'exemples choisis entre mille que nous aurions pu citer, si nous n'eussions craint de lasser la patience de l'Académie.

Commençons par relever les corrections nécessaires.

Pascal laisse tomber de sa plume (Msc. p. 485) ces lignes qu'il ne termine pas : « Jésus-Christ que les deux testaments regardent, l'ancien comme son attente, le nouveau comme son modèle, tous deux comme leur centre. » Port-Royal était condamné ou à effacer ces lignes qui sont belles quoique suspendues, ou à en faire la phrase suivante : « Les deux testaments regardent Jésus-Christ, l'ancien comme son attente, etc..... » (P.-R. ch. XIV. Bossut. 2e part. x, 5.). Il y a cent exemples de pareilles corrections, si on peut donner ce nom à ces légers changements, qui étaient indispensables.

Autre exemple à peu près du même genre :

Il y a dans le manuscrit de Pascal (Msc. p. 265) : « Non

pas un abaissement qui nous rende incapable de bien, ni une sainteté exempte de mal. » Port-Royal : « *On ne trouve pas dans la religion chrétienne* un abaissement, etc... » (P.-R. III. B. 2e part. v, 3.)

Pascal, qui hait les mots d'enflure et les vaines périphrases, a écrit cette note concise, mais très claire en elle-même (Msc. p. 213) : « Masquer toute la nature et la déguiser; plus de roi, de pape, d'évêque, mais auguste monarque, etc.; point de Paris, capitale du royaume. » Port-Royal a mis : « *Il y en a qui* masquent toute la nature. *Il n'y a point* de roi *parmi eux*, mais *un* auguste monarque; point de Paris, *mais une* capitale du royaume. » (P.-R. ch. XXXI. B. 1re part. x, 20.)

Port-Royal a bien fait aussi de nous épargner de légères erreurs de Pascal. Pascal avait dit : « Dieu fit ses promesses à Abraham; et lorsque Sem vivait encore, Dieu envoya Moïse. » Port-Royal corrige l'anachronisme de cette dernière phrase en la supprimant (P.-R. II. B., 2e part. IV, 5).

Pascal (Msc. p. 283) : « Il n'y en a point (d'états) qui aient duré mille ans. » Port-Royal : « Il n'y en a point qui aient duré quinze cents ans. » (P.-R. ch, II. B., 2e part. IV, 6.)

Pascal (Msc. p. 21) : « César étoit trop vieux, ce me semble, pour aller s'amuser à conquérir le monde. Cet amusement étoit bon à Auguste ou à Alexandre. C'étoient des jeunes gens qu'il est difficile d'arrêter. Mais César devoit être plus mûr. » Port-Royal raye Auguste et ne laisse qu'Alexandre : « Cet amusement étoit bon à Alexandre; *c'étoit un jeune homme* qu'il *étoit* difficile d'arrêter... » (P.-R. ch. XXXI. B., 1re partie, IX, 47.)

Ailleurs Port-Royal trouvant dans une phrase un trait personnel, une allusion à peine intelligible, l'efface avec raison. Pascal : « Le *moi* est haïssable. » Puis s'adressant à

une personne, dont le nom est difficile à lire dans l'au graphe et qui dans les copies est Marton ou Miton[1], Pas ajoute (Msc. p. 75) : « Vous le couvrez, vous ne l'ôtez p pour cela : vous êtes donc toujours haïssable. » Port-Roy « Le moi est haïssable : ainsi ceux qui ne l'ôtent pas et se contentent seulement de le couvrir, sont toujours ha sables. » (P.-R. XXIX. B., 1re part. IX, 23.)

Voilà des corrections qui, à la rigueur, peuvent ê admises : mais combien d'autres sont inutiles ou vicieus

Quant aux corrections inutiles, et qui, par cela seul, s déjà blâmables, on pourrait en multiplier les citations j qu'à l'infini.

Pourquoi, lorsque Pascal prend un exemple et que exemple est clair et sensible, le changer arbitraireme Pascal (Msc. p. 197) : « Toutes les fois que deux homn voient un corps changer de place, ils expriment tous de la vue de ce même objet par les mêmes mots, en dis l'un et l'autre qu'il s'est mu... » Port-Royal : « Toutes fois que deux hommes voient *par exemple de la neige*, expriment tous deux la vue de ce même objet, en dis l'un et autre *qu'elle est blanche.....* » (P.-R. XXXI. 1re part. XI, 21.)

Tout le monde sait par cœur cette belle pensée Cromwell qui s'en allait ravager toute la chrétienté, s un petit grain de sable qui se mit dans son urètre. « petit gravier, dit le manuscrit de Pascal (Msc. p. 229), petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abais

1. Dans un autre endroit du manuscrit, nous trouvons encore, r d'une autre main que celle de Pascal (p. 440) : « *Marton* voit l que la nature est corrompue et que les hommes sont contraires à l'l nêteté; mais il ne sait pas pourquoi ils ne peuvent voler plus hau Sur Miton, voyez plus bas : *Discours de Pascal sur l'amour.*

et le roi rétabli. » On n'avait guère besoin de la correction de Port-Royal : « Ce petit gravier, *qui n'étoit rien ailleurs*, mis *en cet endroit, le voilà* mort..... » (P.-R. XXIV. B. 1re part. VI, 2.)

Pascal : « Toutes les autres religions ne l'ont pu : voyons ce que fera la sagesse de Dieu. » (Msc. p. 317.) Qu'y a-t-il de préférable dans cette leçon de Port-Royal (P.-R. ch. II. B. 2e part. V, 1.) : « Voyons ce que *nous dit sur tout cela* la sagesse de Dieu, *qui nous parle dans la religion chrétienne.* »

Pascal (Msc. p. 199) : « Depuis deux mille ans, aucun païen n'avoit adoré le Dieu des Juifs. » Port-Royal : « Depuis deux mille ans le Dieu des Juifs *étoit demeuré inconnu parmi la foule des nations païenes.* » (P.-R. XV. B. 2e part. XI, 2.)

Pascal[1] : « C'est une chose monstrueuse de voir dans un même cœur et en même temps cette sensibilité pour les moindres choses et cette étrange insensibilité pour les plus grandes. » Port-Royal : « Cette étrange insensibilité pour les choses *les plus terribles* dans un cœur *si sensible aux plus légères* est une chose monstrueuse. » (P.-R. ch. I. B. 2e part. XII.)

Pascal (Msc. p. 57) : « J.-C. est venu aveugler ceux qui voient clair et donner la vue aux aveugles. » Pourquoi Port-Royal a-t-il corrigé ainsi? « J.-C. est venu afin que ceux qui ne voyoient pas vissent, et que ceux qui voyoient devinssent aveugles. » (P.-R. XVIII. B. 2e part. XIII, 7.)

Pascal (Msc. p. 235) : « Il y en a de faux et de vrais (des miracles); il faut une marque, etc... » Port-Royal :

1. D'après les deux copies; car nous n'avons pas trouvé ce passage dans le manuscrit.

« Il y a des miracles qui *sont des preuves certaines de la vérité*. Il faut une marque, etc... » (P.-R. ch. XXVII. B. 2e part. XVI, 2.)

Pascal (Msc. p. 61) : « Ainsi non-seulement le zèle de ceux qui le cherchent prouve Dieu, mais l'aveuglement de ceux qui ne le cherchent pas. » Port-Royal : « Ainsi non-seulement le zèle de ceux qui cherchent Dieu prouve *la véritable religion;* mais aussi l'aveuglement de ceux qui ne le cherchent pas, *et qui vivent dans cette horrible négligence.* » (P.-R. I. B. 2e part. XII.)

Pascal (Msc. p. 139) : « Quand je me suis quelquefois mis à considérer les diverses agitations des hommes, les périls et les peines où ils s'exposent à la cour, à la guerre, d'où naissent tant de querelles, etc..... » Port-Royal : « ... à la cour, à la guerre *et dans la poursuite de leurs prétentions ambitieuses*, d'où naissent, etc... » (P.-R. ch. XXVI. B. 1re part. VII.)

Pascal (Msc. p. 169) : « Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison. » Port-Royal : « *Ce sont* deux excès *également dangereux* d'exclure la raison, de n'admettre que la raison. » (P.-R. V. B. 2e part. VI, 3.)

Voici maintenant de prétendues corrections incontestablement défectueuses. L'ordre que nous suivrons est celui des altérations plus ou moins graves que ces corrections malheureuses ont fait subir au style de Pascal. Nous commencerons par celles qui tombent sur des expressions, sur des tours, sur des phrases isolées.

Pascal (Msc. p. 199) : « Les enfants quittent la maison délicate de leurs pères pour aller dans l'austérité d'un désert. » Port-Royal ôte ce qu'il y a de distingué dans ce langage pour dire avec une simplicité vulgaire : « Les enfants *abandonnent* la maison de leur père pour aller

vivre dans les déserts. » (P.-R. xv. B. 2e part. xi, 2.)

Où Pascal met le mot propre, Port-Royal substitue souvent une périphrase. Pascal (Msc. p. 359) : « De là vient que presque tous les philosophes confondent les idées des choses et parlent des choses corporelles spirituellement et des spirituelles corporellement. » Port-Royal : « *C'est cette composition d'esprit et de corps qui fait* que presque tous les philosophes ont confondu les idées des choses *et ont attribué aux corps ce qui n'appartient qu'aux esprits, et aux esprits ce qui n'appartient qu'aux corps.* » (P.-R. xxi. B. 1re part. vi, 26.)

Pascal emploie toujours l'expression la plus juste qui se trouve ordinairement la plus frappante. Le plus petit changement apporté à une expression vraie la gâte. Pascal (Msc. p. 261) : « Le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme... » Port-Royal : «... prend ses *retours* et ses *plis* dans cet abîme. » (P.-R. iii. B. 2e part. v, 4.) Mais si on dit fort bien les replis et les tours d'un nœud, qu'est-ce que les *plis* d'un nœud et surtout ses *retours?* Il n'y a là que quelques lettres de changées; mais la vérité de l'expression a disparu et avec elle toute la vivacité de l'image.

Il ne faut pas fuir les termes familiers; presque toujours ils expriment plus nettement ce qu'on veut dire, et quelquefois dans un morceau sérieux un terme familier, vulgaire même, bien placé, ajoute à l'effet.

Pascal (Msc. p. 217) : « Il est si vain et si léger (l'homme) qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose, comme un billard ou une balle qu'il pousse, suffisent pour le divertir [1]. » Port-Royal : « ... *La*

1. Cette Pensée est une de celles qui, dans le manuscrit, ne sont pas écrites par Pascal lui-même; mais elle est corrigée de sa main. Il y

moindre bagatelle suffit pour le divertir. (P.-R. XXVI. B. 1re part. VII, I.)

Pascal : « Si on y songe trop, on s'entête et on *s'en coiffe.* » (Msc. p. 355.) Port-Royal : « Si on y songe trop, on s'entête et on *ne peut trouver la vérité.* » (P.-R. ch. XXV. B. 1re part. VI, 2.)

Pascal (Msc. p. 133) : « Un homme dans un cachot, ne sachant si son arrêt est donné, n'ayant plus qu'une heure pour l'apprendre, cette heure suffisant, s'il sait qu'il est donné, pour le faire révoquer, il est contre nature qu'il emploie cette heure-là, non à s'informer si l'arrêt est donné, mais à jouer au piquet. » Port-Royal : « Mais *à jouer et à se divertir.* » (P.-R. I. B. 2e part. II.)

Pascal (Msc. p. 133) : « Ce n'est pas l'amusement seul qu'il cherche ; un amusement languissant l'ennuiera ; il faut qu'il s'y échauffe, qu'il se pique lui-même, qu'il se forme un sujet de passion et qu'il excite sur cela son désir, sa colère, sa crainte pour l'objet qu'il s'est formé, comme les enfants qui s'effraient du visage qu'ils ont barbouillé. » Port-Royal : « ..... Qu'il se forme un objet de passion qui excite son désir, sa crainte, son espérance. » (P.-R. ch. XXVII. B. 1re part. VII, 3.)

Port-Royal (chap. XXXI) : « On ne s'imagine *d'ordinaire* Platon et Aristote qu'avec de grandes robes *et comme des personnages toujours graves et sérieux.* » Pascal (Msc. p. 137) : « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes *de pédants.* »

Pascal nous peint le petit nombre des inventeurs n'obtenant point du grand nombre qui n'invente pas la gloire

avait d'abord : comme *un chien, une balle, un lièvre,* suffisent... Lui-même a substitué : *comme un billard et une balle qu'il pousse,* suffisent....

qu'ils méritent et qu'ils cherchent par leurs inventions. S'obstinent-ils, traitent-ils avec mépris ceux qui n'inventent pas? « Les autres, dit Pascal (Msc. p. 441), leur donneroient des noms ridicules, leur donneroient des coups de bâton. Qu'on ne se pique donc pas...» Port-Royal (ch. XXXI. B. 1re part. VIII, 20) : « *Tout ce qu'ils y gagnent, c'est qu'on* leur donne des noms ridicules *et qu'on les traite de visionnaires*. Il faut donc bien se garder de se piquer de cet avantage, etc... »

Pascal (Msc. p. 231) : « Les dévots qui ont plus de zèle que de science. » P.-R. (ch. XXIX, § 2, B. 1re part. VIII, 3) : « *Certains zélés* qui n'ont pas grande connoissance. »

Comme Port-Royal a peur du mot de *dévots*, à plus forte raison craint-il de toucher aux prédicateurs, et de les montrer même une seule fois et par hasard la voix enrouée, mal rasés et barbouillés : à ce prédicateur Port-Royal substitue un avocat.

Port-Royal (ch. XXV. B. 1re part. VI, 11) : « Ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison pure et sublime, et qu'il juge des choses par lui-même, sans s'arrêter aux vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles? Voyez-le entrer *dans la place où il doit rendre la justice*. Le voilà prêt à ouïr avec une *gravité* exemplaire. Si l'*avocat* vient à paroître et que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, et que son barbier l'ait mal rasé, et si le hasard l'a encore barbouillé, je parie la perte de la gravité du *magistrat*. » Pascal (Msc. p. 362) : « ..... Voyez-le entrer dans un *sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de la raison par l'ardeur de la charité* : le voilà prêt à l'ouïr avec un *respect* exemplaire. Que si le *prédicateur*

vient à paroître, et que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé, et si le hasard l'a barbouillé *de surcroît, quelque grande vérité qu'il annonce,* je parie la perte de la gravité de *notre sénateur.* »

Il semble que Port-Royal prenne à tâche d'amortir la vivacité naturelle du style de Pascal. Pascal ne peut écrire quelques lignes sans s'animer et éclater bientôt en tours énergiques; il se met lui-même en scène. Port-Royal retourne contre lui sa maxime qu'il ne faut pas parler de soi-même; il efface la personnalité de Pascal, et ramène son langage incisif et animé à la manière de parler de tout le monde. Voici quelques exemples de cette métamorphose que Port-Royal fait subir à Pascal :

Pascal (Msc. p. 133) : « Tel homme passe sa vie sans ennui en jouant tous les jours peu de chose. Donnez-lui tous les matins l'argent qu'il peut gagner chaque jour à la charge qu'il ne joue point, vous le rendrez malheureux. » Port-Royal : « Tel homme passe sa vie sans ennui en jouant tous les jours peu de chose, *qu'on rendrait* malheureux *en lui donnant* tous les matins l'argent qu'il peut gagner chaque jour, à la condition de ne pas jouer. » (P.-R. xxv. B. 1re partie. vii, 3.)

Pascal (Msc. p. 322) : « Si vous l'avez bien sincère (la vue de notre bassesse), suivez-la aussi loin que moi, et reconnoissez, etc. » Port-Royal : « S'ils (les hommes) l'ont bien sincère, qu'ils la suivent, etc. » (P.-R. iv, p. 45. B. 2e part. v, 12.)

Pascal (Msc. p. 45) : « Qu'ont-ils donc à dire contre la résurrection et contre l'enfantement de la Vierge? » Port-Royal : « Je ne vois pas qu'il y ait plus de difficulté de croire la résurrection des corps et l'enfantement de la Vierge. » (P.-R. xxvii. B. 2e part. xxiii, 22.)

Pascal (Msc. p. 33) : « Qu'ils se consolent (ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur), je leur annonce une heureuse nouvelle : il y a un libérateur pour eux... je leur montrerai qu'il y a un Dieu pour eux... Je leur ferai voir qu'un Messie a été promis. » Port-Royal : « Qu'ils se consolent; il y a un libérateur pour eux; il y a un Dieu pour eux; un Messie a été promis. » (P.-R. XIII. B. 2e part. IX, 17.)

Pascal (Msc. p. 244) : « Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement; je tromperois ceux en qui je ferois naître ce désir, car je ne suis la fin de personne, et n'ai de quoi le satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir, et ainsi l'objet de leur attachement mourra donc! » Pascal avait pris cette pensée pour la règle de sa vie intérieure; et pour l'avoir toujours présente, il l'avait écrite de sa main sur un petit papier séparé, comme nous l'apprend Mme Périer, qui, dans la vie de son frère, cite ce morceau sans y rien changer. Port-Royal n'a pas fait comme Mme Périer; il a ôté le ton personnel qui est sublime ici; il a éteint dans les froideurs de l'abstraction l'ardente mélancolie de ce passage, qui semble avoir été écrit au désert par la plume brûlante de saint Jérôme, ou par l'auteur de l'Imitation dans sa cellule. Port-Royal : « Il est injuste qu'on s'attache à *nous*, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement; nous *tromperons* ceux à qui *nous* en *ferons* naître le désir; car nous ne *sommes* la fin de personne, et nous *n'avons* pas de quoi *les* satisfaire. Ne *sommes-nous* pas prêts à mourir, et ainsi l'objet de leur attachement *mourroit*. » (P.-R. XVIII. B. 2e part. XVII, 49.)

Passons à des altérations plus graves encore, celles qui dégradent bien davantage le style de Pascal, soit par substitution, soit par addition, soit par abréviation.

Pascal (Msc. p. 79) : « La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement, et c'est la plus grande de nos misères. » — Port-Royal : « Les divertissements ne nous consolent de nos misères *qu'en nous causant* une misère *plus réelle et plus effective.* » (P.-R. XXVI. B. 1re part. VII, 3.)

Pascal[1] : « La plus grande bassesse de l'homme est la recherche de la gloire, et c'est cela qui est la plus grande marque de son excellence. » — Port-Royal : « *Si, d'un côté,* cette *fausse* gloire *que les hommes recherchent* est une grande marque de leur misère, c'en est une aussi de leur excellence. » (P.-R. XXII. B. 1re part. IV, 5.)

Pascal (Msc. p. 83) : « Si on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu; si trop longtemps après, on n'y entre plus. Ainsi les tableaux vus de trop loin ou de trop près; et il n'y a qu'un point indivisible qui soit le véritable lieu; les autres sont trop près, etc. » — P.-R. : « ... Il n'y a qu'un point indivisible qui soit le véritable lieu de voir les tableaux; les autres... » (P.-R. XXV. B. 1re p. VI, 2.). Qu'est-ce que le lieu de voir les tableaux ?

Pascal (Msc. p. 210) : « De là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible. » Port-Royal. « De là vient *qu'il y a si peu de personnes qui soient capables de souffrir la solitude.* » (P.-R XXVI. B. 1re part. VII, 1.)

Pascal (Msc. 210) : « Voilà tout ce que les hommes ont pu inventer pour se rendre heureux. Et ceux qui font sur cela les philosophes et qui croient que le monde est bien peu raisonnable de passer tout le jour à courir après un lièvre qu'ils ne voudroient pas avoir acheté, ne connoissent

1. D'après les deux copies.

guère notre nature. Ce lièvre ne nous garantiroit pas de la vue de la mort et des misères, mais la chasse nous en garantit; et ainsi, etc... ». Port-Royal change, transpose, bouleverse toute cette phrase : « Voilà tout ce que les hommes ont pu inventer pour se rendre heureux. Et ceux qui *s'amusent simplement à montrer la vanité et la bassesse des divertissements des hommes* connoissent *bien, à la vérité, une partie de nos misères; car c'en est une bien grande que de pouvoir prendre plaisir à des choses si basses et si méprisables; mais ils n'en connoissent pas le fond, qui leur rend ces misères mêmes nécessaires, tant qu'ils ne sont pas guéris de cette misère intérieure et naturelle qui consiste à ne pouvoir souffrir la vue de soi-même.* Ce lièvre qu'ils auroient acheté ne les garantiroit pas de cette vue; mais la chasse les en garantit. Ainsi, etc... » (P.-R. I. I. B, I. I.)

Voici une pensée où, dans Port-Royal même, l'énergie du langage semble avoir atteint sa dernière limite, et que pourtant Pascal avait écrite plus vive et plus énergique encore :

Port-Royal (ch. XXXI. Boss. 1re part. VI, 26) : « Au lieu de recevoir les idées des choses en nous, nous teignons des qualités de notre être composé toutes les choses simples que nous contemplons. » Pascal (Msc. p. 360) : « ... nous les teignons de nos qualités, et empreignons de notre être composé toutes les choses simples que nous contemplons. »

Exemples d'additions oiseuses ou tout à fait vicieuses :

Pascal (Msc. p. 451) : « Il faut que les habiles soumettent leur esprit à la lettre. » Pourquoi ajouter à Pascal et lui faire dire avec Port-Royal? « Il faut... que les habiles soumettent leur esprit à la lettre, *en pratiquant ce qu'il y a d'extérieur* (P.-R. II. B. 2e part. IV, 3.) ».

Pascal (Msc. p. 1) : « En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme, et regardant tout l'univers muet, etc... » Port-Royal introduit entre ces deux membres de phrase cette addition : « En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme, *et ces contrariétés étonnantes qui se découvrent dans sa nature*, et regardant tout l'univers muet... » (P.-R. VIII. B. 2e part. VII, 1.)

Pascal (Msc. p. 21) : « Nous ne vivons jamais, nous espérons de vivre, et nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le serons jamais. » Port-Royal : « ... il est *indubitable* que nous ne le serons jamais, *si nous n'aspirons à une autre béatitude que celle dont on peut jouir en cette vie.* » (P.-R. XXIV. B. 1re part. VI, 5.)

Pascal (Msc. p. 10) : « Le conseil qu'on donnoit à Pyrrhus de prendre le repos qu'il alloit chercher par tant de fatigues, recevoit bien des difficultés. » Port-Royal : « C'est pourquoi, lorsque Cynéas disoit à Pyrrhus, qui se proposoit de jouir du repos avec ses amis après avoir conquis une grande partie du monde, qu'il feroit mieux d'avancer lui-même son bonheur en jouissant dès lors de ce repos sans l'aller chercher par tant de fatigues, il lui donnoit un conseil qui recevoit de grandes difficultés et qui n'étoit guère plus raisonnable que le dessein de ce jeune ambitieux. L'un et l'autre supposoit que l'homme se pût contenter de soi-même et de ses biens présents sans remplir le vuide de son cœur d'espérances imaginaires, ce qui est faux. Pyrrhus ne pouvoit être heureux ni devant ni après avoir conquis le monde. Et peut-être que la vie molle que lui conseilloit son ministre étoit encore moins capable de le satisfaire que l'agitation de tant de guerres et de tant de voyages qu'il méditoit (P.-R. XXVI. B. 1re part. VII, 1.). » — Lorsqu'on voit une si petite phrase devenir ainsi une page entière entre les

mains des amis de Pascal, on comprend que Mme Périer ait appelé leur travail, non pas une édition, mais un commentaire.

Nous n'avons voulu citer qu'un très-petit nombre d'additions, par ménagement pour le lecteur médiocrement jaloux de faire connaissance avec le style du duc de Roannez et de relire ici ce qu'il a déjà lu dans l'édition de Port-Royal. Nous serons moins sobre d'exemples de suppressions et d'abréviations, puisque ces exemples auront l'avantage de mettre au jour de nouvelles lignes, quelquefois même de nouvelles phrases de Pascal, rejetées par Port-Royal, et dignes pourtant de figurer à côté de celles qui sont en possession de l'admiration universelle.

Parmi les passages les plus admirés, nul ne l'a plus été et ne mérite plus de l'être que celui où Pascal compare l'homme à un roseau, mais à un roseau pensant. C'est un des morceaux les plus accomplis qui soient sortis de sa plume. Pascal est revenu à deux fois sur cette pensée; il ne l'a quittée qu'après l'avoir portée à sa dernière perfection et l'avoir gravée à jamais. Il est curieux d'en retrouver dans un coin du manuscrit la première et imparfaite ébauche. La voici avec ce titre qui renferme d'abord la pensée tout entière (Msc. p. 165): *Roseau pensant.* « Ce n'est point de l'espace que je dois chercher ma dignité; mais c'est du réglement de ma pensée. Je n'aurai pas davantage en possédant des terres par l'espace: l'univers me comprend et m'engloutit comme un point; par la pensée je le comprends. » C'est de cette ébauche déjà si grande que Pascal a tiré le morceau sublime que Port-Royal a publié, en se permettant d'en retrancher un trait qui achevait la pensée et n'est pas indigne de ce qui l'entoure. Port-Royal: « Toute notre dignité consiste donc dans la pensée. C'est de là qu'il

faut nous relever, non de l'espace et de la durée (P.-xxxiii. B. 1re part. iv, 6.) ». Pascal avait écrit (Msc. p. 63 ..... non de l'espace et de la durée, *que nous ne saurii remplir.* »

Pascal dit de l'imagination (Msc. p. 361) : « Elle a heureux et ses malheureux, ses sains, ses malades, riches, ses pauvres ; *elle fait croire, douter, nier la raiso elle suspend les sens, elle les fait sentir ;* elle a ses fous ses sages. » Port-Royal abrége ainsi : « Elle a ses heure et ses malheureux, ses sains, ses malades, ses riches, pauvres, ses fous et ses sages (P.-R. xxv. B. 1re pa vi, 2.) ».

Pascal (Msc. p. 258) : « Cette neutralité est l'essence la cabale (la secte des pyrrhoniens). Qui n'est pas con eux est excellemment pour eux. *Ils ne sont pas pour eux mêmes; ils sont neutres, indifférents, suspendus à tou sans s'excepter.* Que fera donc l'homme... » Port-Royal « Cette neutralité est l'essence du pyrrhonisme. Qui n' pas contre eux est excellemment pour eux. Que fe l'homme, etc..... (P.-R. ch. xxi. B. 2e part. i, 1.) ».

Pascal, sur l'ennui attaché à toute habitude (Msc. p. 25 « *L'éloquence continue ennuie.* Les princes et les r jouent quelquefois : ils ne sont pas toujours sur le trône ; s'y ennuieroient... » Port-Royal a supprimé la premiè phrase : « L'éloquence continue ennuie (P.-R. xxxi. 1re part. ix, 49.) ».

Pascal, sur la condition d'un roi condamné à se diver (Msc. p. 139) : « Il tombera dans les vues *qui le menace des révoltes qui peuvent arriver, et enfin de la mort et d maladies qui sont inévitables;* de sorte que s'il est sans qu'on appelle divertissement, le voilà malheureux, *et pl malheureux que le moindre de ses sujets qui joue et qui*

divertit. » Port-Royal a tiré de tout cela la petite phrase suivante : « Il tombera *par nécessité* dans les vues affligeantes de l'avenir, *et*, *si on ne l'occupe hors de lui*, le voila *nécessairement* malheureux (P.-R. XXVI. B. 1re part. VII, 1.) ».

Pascal avait dit (Msc. p. 377) : « Lui seul (Dieu) est son véritable bien, et depuis qu'il l'a quitté, c'est une chose étrange qu'il n'y a rien dans la nature qui n'ait été capable de lui en tenir la place, astres, *ciel*, *terre*, éléments, plantes, *choux*, *poireaux*, animaux, *insectes*, *veaux*, *serpents*, *fievre*, *peste*, guerre, *famine*, vices, adultère, inceste; et depuis qu'il a perdu le vrai bien, etc... » Cette longue nomenclature de toutes les choses dont l'homme a fait des dieux, est fort mal à propos abrégée dans Port-Royal, qui, en supprimant les choses les plus ignobles que Pascal n'avait pas craint de nommer, supprime précisément les cultes les plus extravagants où l'homme s'égare lorsqu'il quitte le vrai Dieu. En compensation de ces retranchements, Port-Royal ajoute une phrase qui n'est guère du style de Pascal : « C'est une chose étrange qu'il n'y a rien dans la nature qui n'ait été capable de tenir la place *de la fin et du bonheur de l'homme*, astres, éléments, plantes, animaux, insectes, *maladies*, guerre, vices, *crimes*, etc. *L'homme étant déchu de son état naturel, il n'y a rien à quoi il n'ait été capable de se porter*. Depuis qu'il a perdu le vrai bien... (P.-R. XXI. B. 2e part. I, 1.) ».

Pascal (Msc. p. 221) : « Le peuple a des opinions très saines : 1° d'avoir choisi le divertissement de la chasse plutôt que la poésie, etc.; 2° d'avoir distingué les hommes par le dehors, comme par la noblesse ou le bien ; 3° de s'offenser pour avoir reçu un soufflet, ou de tant désirer la gloire. Mais cela est très souhaitable à cause des autres

biens essentiels qui y sont joints : et un homme qui a re un soufflet sans s'en ressentir est accablé d'injures et de n cessités. » Port-Royal a craint, sans doute, que le troisièm point mal compris n'induisît en tentation, et il l'a supprim (P.-R. ch. xxix, § 6. 1re part. viii, 15.).

A propos de cette pensée, si habituelle dans Pascal, qu les opinions du peuple sont très saines, Condorcet a le pr mier publié le morceau suivant qu'avait retranché Por Royal (C. vii, 1. B. 1re part. viii, 1) : « Nous allons voi que toutes les opinions du peuple sont très saines ; que l peuple n'est pas si vain qu'on le dit ; et ainsi l'opinion qu détruisoit celle du peuple sera elle-même détruite. » C n'est là, pour ainsi dire, qu'un extrait de la pensée de Pa cal, qui, fidèlement reproduite, a un tout autre caractèr une tout autre portée. Msc. p. 231. En titre « *Renverse ment continuel du pour au contre.* — Nous avons don montré que l'homme est vain par l'estime qu'il fait de choses qui ne sont point essentielles, et toutes ces opinion sont détruites. Nous avons montré ensuite que toutes ce opinions sont très saines, et qu'ainsi toutes ces vanité étant très bien fondées, le peuple n'est pas si vain qu'o dit ; et ainsi nous avons détruit l'opinion qui détruiso celle du peuple. Mais il faut détruire maintenant cet dernière proposition, et montrer qu'il est toujours vr que le peuple est vain quoique ses opinions soient sa nes, etc..... »

Port-Royal (xxvii. B. 1re part. vii, 1) : « Un gentilhomm croit sincèrement qu'il y a quelque chose de grand et noble à la chasse ; il dira que c'est un plaisir royal. » Pa cal (Msc. p. 209) : « Le gentilhomme croit sincèreme que la chasse est un plaisir grand, un plaisir royal ; *ma son picqueur n'est pas de ce sentiment-là.* »

Port-Royal (XXV. B. 1re part. VI, 12) : « L'esprit du plus grand homme du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le moindre tintamarre qui se fait autour de lui... Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal qui tient sa raison en échec et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. » Pascal (Msc. p. 79) : « L'esprit de *ce souverain juge du monde* n'est pas si indépendant..... et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. *Le plaisant Dieu que voilà! O ridicolosissimo eroe!* »

Port-Royal (XXXI. B. 1re part. IX, 55), en parlant de Platon et d'Aristote : « Quand ils ont fait leurs lois et leurs traités de politique, ça été en jouant et pour se divertir. C'était la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie; le plus philosophe était de vivre simplement et tranquillement. » Pascal (Msc. p. 137) : « Quand ils se sont *divertis* à faire leurs lois et *leurs politiques*, ils l'ont fait en se jouant. C'étoit la partie la moins philosophe..... simplement et tranquillement. *S'ils ont écrit de politique, c'étoit comme pour régler un hôpital de foux; et s'ils ont fait semblant d'en parler comme d'une grande chose, c'est qu'ils savoient que les foux à qui ils parloient, pouvoient être rois et empereurs; ils entrent dans leurs principes pour modérer leur folie au moins mal qu'il se peut.* »

Port-Royal (XXVIII. B. 2e part. XVII, 35) termine ainsi un paragraphe sur saint Athanase, sainte Thérèse, etc. : « C'étoient des saints, disons-nous; ce n'est pas comme nous. » Pascal (Msc. p. 12) développe l'allusion au temps présent : « C'étoient des saints, disons-nous; ce n'est pas comme nous. *Que se passoit-il donc alors? Saint Athanase étoit un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs*

crimes, condamné en tel et tel concile pour tel et tel crime, tous les évêques y consentirent, et le pape enfin. Que dit-on à ceux qui résistent? Qu'ils troublent la paix; qu'ils font schisme. »

Nous avons donné, ce me semble, assez d'exemples de changements inutiles ou défectueux qui altèrent le texte de Pascal par des substitutions, des additions et des suppressions malheureuses. Nous allons maintenant rendre compte de changements qui ne portent plus sur des phrases isolées et des morceaux de peu d'étendue, mais sur de fragments considérables et presque sur des chapitres entiers. Nous allons montrer Port-Royal, tantôt brisant et décomposant de longs morceaux fortement travaillés et complets en eux-mêmes, comme avec le regret de rencontrer des débris trop bien conservés de la dernière œuvre de Pascal; tantôt, et comme par un sentiment contraire, dans l'ambitieux dessein de construire un édifice là où Pascal n'avait laissé que des matériaux, prenant avec plus ou moins de discernement des fragments distincts et sans beaucoup d'analogie entre eux, pour en composer un tout qui n'appartient point à Pascal et laisse voir à un œil attentif la discordance intérieure d'éléments étrangers arbitrairement réunis. Donnons quelques exemples de ces compositions mensongères.

Ouvrez Port-Royal : lisez le chapitre VIII (P.-R. ch. VII, B. 2e part. VII, 1), où Pascal nous peint un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et qui s'éveillerait sans savoir où il est, au milieu de créatures semblables à lui et qui n'en savent pas plus que lui, s'adressant vainement à elles pour en obtenir quelques lumières. Les beautés de détail de ce chapitre, et surtout du 1er paragraphe tant de fois cité, trompent sur l'unité de l'ensemble. Or ce

premier paragraphe, dans son état actuel, n'est point de Pascal. Il est composé de deux fragments entièrement distincts, l'un sur un homme qui s'éveillerait tout à coup dans une île effroyable, et demanderait en vain à tout ce qui l'entoure les moyens d'en sortir; l'autre sur l'impuissance de nos semblables à nous donner le bonheur. Citons le dernier fragment tel qu'il est dans le manuscrit autographe (Msc. p. 63) : « Nous sommes plaisants de nous reposer dans la société de nos semblables, misérables comme nous, impuissants comme nous. Ils ne nous aideront pas à mourir; on mourra seul; il faut donc faire comme si l'on étoit seul; et alors bâtiroit-on des maisons superbes? on chercheroit la vérité; etc... ». Il fallait publier séparément ces sombres réflexions, ou les mettre à côté du morceau précédemment cité sur la vanité et l'injustice de l'attachement d'un homme pour un homme. Au lieu de cela, Port-Royal les transporte au milieu du 1er paragraphe du chap. VIII, et, pour les y rattacher, leur donne le ton et le mouvement de tout le reste. L'homme qui s'éveille dans l'île déserte s'exprime ainsi dans le manuscrit : « Je vois d'autres personnes auprès de moi, de semblable nature; je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi ; ils me disent que non; et sur cela ces misérables égarés, ayant regardé autour d'eux et ayant vu quelques objets plaisants, s'y sont donnés et s'y sont attachés. Pour moi je n'ai pu y prendre d'attache, et, considérant combien il y a plus d'apparence qu'il y a autre chose que ce que je vois, j'ai recherché si ce Dieu n'auroit point laissé quelque trace de soi... » Port-Royal brise cette dernière phrase, n'en conserve que les premiers mots : « Pour moi je n'ai pu... » et à ce commencement il réunit l'autre fragment, qu'il arrange ainsi : « Pour moi je n'ai pu m'y arrêter, ni me reposer dans la

société de ces personnes semblables à moi, misérables comme moi, impuissantes comme moi; je vois qu'ils ne m'aideroient pas à mourir. Je mourrai seul : il faut donc faire comme si j'étois seul; or, si j'étois seul, je ne bâtirois pas de maisons, je ne m'embarrasserois pas dans des occupations tumultuaires; je ne chercherois l'estime de personne; mais je tâcherois seulement à découvrir la vérité... » Il est assez étrange de faire dire à un homme qui est dans une île déserte qu'il ne bâtirait point de maisons, qu'il ne s'embarrasserait pas dans des occupations tumultuaires, etc. Remarquons aussi que Port-Royal, qui ôte si souvent le *je* à Pascal, le lui impose ici.

Voilà un tout bien artificiel dont le manuscrit autographe n'a fourni que les éléments. En voici un autre plus artificiel encore.

On trouve à part dans le manuscrit un fragment sur le pyrrhonisme (p. 257), ainsi qu'un autre sous ce titre : « Que l'homme sans la foi ne peut connoître le vrai bien ni la justice (Msc. p. 377.) ». Que fait Port-Royal? Au lieu de publier séparément ces deux fragments, qui n'ont aucun lien entre eux, il les réunit forcément (P.-R. ch. XXI; B. 2e part. 1), à l'aide de cette transition grossière : « Voilà ce qu'est l'homme à l'égard de la vérité; considérons-le maintenant à l'égard de la félicité, qu'il recherche avec tant d'ardeur dans toutes ses actions. »

Il y a plus : non-seulement de ces deux fragments distincts, Port-Royal compose un ensemble faux, mais il ne donne pas même chacun d'eux tel qu'il est. Au milieu du fragment sur le pyrrhonisme, avant le paragraphe qui commence ainsi : « Voilà donc la guerre ouverte entre les hommes », Port-Royal, rencontrant le mot de dogmatistes, à l'occasion de ce mot, va prendre dans le manuscrit un mor-

ceau tout différent sur les dogmatistes, et l'intercale au milieu du fragment sur le pyrrhonisme. Dans le morceau sur les dogmatistes, Pascal parlait en son nom et exprimait des principes qui lui sont propres; Port-Royal met ces principes dans la bouche des dogmatistes, et par là il se condamne à diverses altérations qui défigurent la pensée de Pascal, et qui pourtant ne la ramènent pas entièrement à la pensée ordinaire du dogmatisme; de telle sorte qu'au fond ni Pascal, ni les dogmatistes, ni surtout la critique philosophique et littéraire ne peuvent trouver leur compte dans ces incroyables arrangements.

Il en est de même de l'autre fragment sur le vrai bien de l'homme. Port-Royal en rompt l'unité pour introduire entre deux phrases, qui sont inséparables, un petit morceau sur les trois concupiscences (Msc. p. 275) que suivent tous les philosophes, en ôtant à ce petit morceau sa forme propre pour lui donner celle du fragment plus considérable auquel il le réunit.

Nous ne savons qu'un procédé plus contraire au devoir d'éditeur que ces compositions factices; c'est celui des décompositions que nous allons faire connaître. Plus d'une fois Port-Royal a rencontré dans le manuscrit d'assez longs fragments, dont toutes les parties étaient bien enchaînées et présentaient une pensée unique et frappante. Il aurait dû s'estimer trop heureux de pouvoir recueillir dans leur intégrité ces grands débris où la main de Pascal était plus particulièrement visible. Port-Royal, par je ne sais quelle fatalité, après avoir fait violence à Pascal pour former de ses notes éparses des ensembles discordants, lui fait ici de nouveau violence pour briser les grands touts qu'il trouvait presque achevés, et en disperser les éléments dans des chapitres entièrement différents entre eux. Voilà ce

qu'on n'aurait jamais pu croire, ce que nous ne pourrions croire nous-même, si le fait évident n'était sous nos yeux.

Dans le manuscrit (p. 347-360) et dans les deux copies est un morceau profondément travaillé, et d'une assez grande étendue, sur la situation de l'homme au milieu de la nature et sur son impuissance à l'embrasser tout entière. Là reviennent les deux infinis que nous avons déjà vus dans les Réflexions sur la géométrie, avec cette différence que, dans les Réflexions, la double infinité de la nature était fortement mais brièvement marquée, tandis qu'ici elle est exposée avec de riches développements qui remplissent une douzaine de pages de nos copies *in-folio*. C'est encore là que se rencontrent et doivent en effet trouver leur place les admirables pensées sur les extrêmes qui nous fuient de toutes parts et dans les choses et dans les sciences, et sur la duplicité de notre être composé que nous projetons hors de nous et dont nous teignons toutes choses. Nulle part Pascal n'est plus grand et plus fin, plus ingénieux et plus magnifique. Nulle page des Provinciales n'est plus soignée que celles-là. D'ailleurs, pas un mot qui, de près ou de loin, regarde les querelles du temps. Quelle bonne fortune pour Port-Royal, pour les amis de la gloire de Pascal, que la rencontre d'un pareil chapitre! Apparemment M. le duc de Roannez s'est cru trop grand seigneur pour se contenter du rôle de simple éditeur de Pascal. Possédé de la funeste manie de le suppléer et de le refaire, il a eu la barbarie d'oser mettre la main sur ce chapitre, devant lequel se seraient inclinés Platon et Bossuet. Le duc de Roannez en a pris ce qui lui convenait, à savoir tout le commencement « Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté...

(B. 1re part. IV)», dont il a fait les premières pages du chapitre XXII, intitulé : *Connoissance générale de l'homme.* Il a bien voulu publier aussi ce passage : « Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini; un tout à l'égard du néant; un milieu entre rien et tout, etc. » Après ce paragraphe, que le duc de Roannez a donné en l'altérant comme tout le reste, on trouve, dans Pascal, un morceau intimement lié au précédent, et qui commence ainsi : « Manque d'avoir contemplé ces infinis, les hommes se sont portés témérairement à la recherche de la nature, comme s'ils avoient quelque proportion avec elle..... » Suivent plusieurs paragraphes sur les vains efforts de la science humaine, où le langage de Pascal, qui sait descendre comme il sait monter, prend un caractère tout différent. Il paraît que cette simplicité n'a pas charmé le duc de Roannez : il a supprimé tout ce morceau que, depuis, le père Desmolets a donné, mais séparément et sans dire à quel ensemble il se rattachait, et en supprimant même, ce qui ne lui est pas ordinaire, un des paragraphes (Desm. p. 303; B. suppl. 8, et 1re part. VI, 24.).

Ici vient le beau passage qui commence et finit de cette manière : « On se croit naturellement bien plus capable d'arriver au centre des choses que d'embrasser leur circonférence..... Les extrémités se touchent et se réunissent à force de s'être éloignées, et se retrouvent en Dieu, et en Dieu seulement. » Le duc de Roannez veut bien faire grâce à ce morceau et il le publie; mais où le met-il? Croyez-vous que ce soit en son rang, au chapitre XXII? point du tout; mais au chapitre XXXI, intitulé : *Pensées diverses.* Puisqu'il était dans un moment d'indulgence, pourquoi le duc de Roannez n'a-t-il pas sauvé aussi, en le déportant où il lui aurait plu, le paragraphe qui suit celui-là dans le

manuscrit? « Connoissons donc notre portée : nous sommes quelque chose et ne sommes pas tout; ce que nous avons d'être nous dérobe la connoissance des premiers principes qui naissent du néant, et le peu que nous avons d'être nous cache la vue de l'infini. » Ni Desmolets, ni Condorcet, ni Bossut, n'ont donné ce paragraphe, qui paraît ici pour la première fois.

Après ces suppressions et cette dislocation, Port-Royal revient au manuscrit, et en publie de suite plusieurs pages, qu'il altère comme à l'ordinaire, et il en compose toute la fin du chapitre XXII, depuis ces mots : « Cet état, qui tient le milieu entre deux extrêmes, se trouve en toutes nos puissances... » jusqu'à ceux-ci : « Mais tout notre édifice craque et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes. » Ainsi se termine le chapitre XXII, tandis que le grand fragment de notre manuscrit ne se termine point là. En le suivant pied à pied, nous rencontrons d'abord quatre paragraphes dont voici le premier et le quatrième : « Ne cherchons donc point d'assurance et de fermeté; notre raison est toujours déçue par l'inconstance des apparences. Rien ne peut fixer le fini entre les deux infinis, qui l'enferment et le fuient..... Dans la vue de ces infinis, tous les finis sont égaux, et je ne vois pas pourquoi asseoir son imagination sur l'un plutôt que sur l'autre. La seule comparaison que nous faisons de nous au fini nous fait peine. » Ce n'est point Desmolets, c'est Condorcet qui a publié le premier ces quatre paragraphes.

Viennent ensuite dans le manuscrit trois pages in-folio, très bien liées et fort travaillées, à en juger par les barres et les ratures. En voici le commencement et la fin : « Si l'homme s'étudioit le premier, il verroit combien il est incapable de passer outre. Comment se pourroit-il faire

qu'une partie connût le tout? Mais il aspirera peut-être à connoître au moins les parties avec lesquelles il a de la proportion. Mais les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connoître l'une sans l'autre, et sans le tout... Qui ne croiroit, à nous voir composer toutes choses d'esprit et de corps, que ce mélange-là nous seroit bien compréhensible? C'est néanmoins la chose que l'on comprend le moins. L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature. Car il ne peut concevoir ce que c'est que corps et encore moins ce que c'est qu'esprit, et moins qu'aucune chose comme un corps peut être uni avec un esprit; c'est là le comble de ses difficultés, et cependant c'est son propre être : *Modus quo corporibus adhæret spiritus comprehendi ab hominibus non potest; et hoc tamen homo est.* »

Le duc de Roannez a bien voulu se laisser toucher par ces pages admirables et les mettre au jour; mais, au lieu de les placer dans le chapitre XXII, à la suite du morceau dont elles font partie intégrante, il les rejette dans le chapitre XXXI, à la suite du petit paragraphe qu'il y avait déjà rejeté, comme nous l'avons vu.

Enfin, dans le manuscrit, ce fragment a une conclusion que Pascal a barrée et qui est même suivie d'un petit paragraphe destiné à servir de transition à quelque autre chapitre : « Voilà une partie des causes qui rendent l'homme si imbécile à connoître la nature : elle est infinie en deux manières, il est fini et limité; elle dure et se maintient perpétuellement en son être, il passe et est mortel : les choses en particulier se corrompent et se changent à chaque instant, il ne les voit qu'en passant; elles ont leur principe et leur fin, il ne connoît ni l'un ni l'autre; elles sont

simples, et il est composé de deux natures différen[illegible]es. Enfin, pour consommer la preuve de notre foiblesse, je finirai par ces deux considérations... ».

La comparaison détaillée du manuscrit et de l'édition [illegible] de 1670 démontre donc ici, de la manière la plus manifes[illegible]te la profonde infidélité de Port-Royal, et avec quelle légère[illegible]ret le duc de Roannez et ses amis ont traité Pascal. Ils avai[illegible]ne le bonheur de rencontrer un chapitre d'une certaine été[illegible] due et à peu près achevé, et, au lieu de le reprodu[illegible] religieusement, ils l'ont décomposé, supprimant telle pag[illegible] reléguant telle autre dans un autre endroit, puis renoua[illegible] à toute force le fil d'abord brisé, puis le brisant encor[illegible] pour le renouer sans plus de raison, aussi mensongers [illegible] aussi artificiels dans la décomposition que dans la compo[illegible]sition, faisant arbitrairement des pensées détachées comm[illegible] tout à l'heure des touts incohérents. Desmolets et Condorc[illegible] ont sauvé du naufrage plusieurs paragraphes qui avaient ét[illegible] rejetés par Port-Royal; mais, comme nous l'avons déjà di[illegible] ni l'un ni l'autre n'ont averti du rapport que soutiennent le[illegible] fragments qu'ils publient avec ceux de Port-Royal. Et Bossu[illegible] qui, dans ses deux copies, a eu sous les yeux le chapitre en [illegible]tier, au lieu de le restituer dans son intégrité, s'est content[illegible] de publier de nouveau tous les morceaux donnés par Port-Royal, Desmolets et Condorcet, séparés les uns des autres, de telle sorte qu'aujourd'hui ce beau chapitre est éparpillé de divers côtés dans les éditions. Voilà quel a été le sort d'un des plus admirables fragments de Pascal, et encore n'avons-nous pas parlé des altérations de détail, qui sont infinies. Nous nous bornerons à mentionner les plus frappantes.

Pascal : « Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent; qu'il regarde cette éclatante

lumière, etc. » Port-Royal : « Qu'il ne *s'arrête* donc pas *à regarder simplement* les objets qui l'environnent ; qu'il contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté, qu'il *considère* cette éclatante lumière, etc. »

Pascal : « Tout le monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conceptions *au delà des espaces imaginables;* nous n'enfantons que des atomes, etc. » Port-Royal : « *Tout ce que nous voyons du monde* n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature : nulle idée n'approche *de l'étendue de ses espaces.* Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes, etc. »

Pascal : « Qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que, de ce petit cachot où il se trouve logé (j'entends l'univers), il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même, son juste prix. » Port-Royal : « Qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que *de ce que lui paraîtra* ce petit cachot où il se trouve logé, *c'est-à-dire ce monde visible,* il apprenne, etc. »

Port-Royal : « Je veux lui faire voir là dedans un abîme nouveau. Je lui veux peindre non-seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir de l'immensité de la nature, dans l'enceinte de cet atome imperceptible. » Combien de fois n'a-t-on pas cité avec admiration cette expression déjà si belle : « dans l'enceinte de cet atome imperceptible ? » Que dire de celle-ci, qui est la véritable leçon de Pascal : « dans l'enceinte de ce *raccourci* d'atome ?[1] »

1. Les deux copies : d'*abîme*.

Pascal : « Car enfin, qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable. Il est également incapable de concevoir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti. » Port-Royal : « Car enfin, qu'est-ce que l'homme... un milieu entre rien et tout. *Il est* infiniment éloigné *des deux* extrêmes; *et son être n'est pas moins distant* du néant d'où il est tiré que de l'infini où il est englouti. »

Pascal : « Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême. Trop de bruit nous assourdit; trop de lumière éblouit; trop de distance et trop de proximité empêche la vue, trop de longueur et trop de brièveté de discours l'obscurcit; trop de vérité nous étonne. J'en sais qui ne peuvent comprendre que, qui de zéro ôte quatre, reste zéro. Les premiers principes ont trop d'évidence pour nous. Trop de plaisir incommode. Trop de consonnances déplaisent dans la musique, et trop de bienfaits irritent; nous voulons avoir de quoi surpasser la dette : *beneficia eo usque grata sunt dum videntur exsolvi posse; ubi multum anteverterint, pro gratia odium redditur.* Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid, etc. »

Port-Royal a ainsi réduit tout ce morceau : « Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême; trop de bruit nous assourdit; trop de lumière *nous* éblouit; trop de distance et trop de proximité empêchent la vue; trop de longueur et trop de brièveté obscurcissent un discours; trop de plaisir incommode, trop de consonnances déplaisent. Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid, etc. »

Pascal : « Voilà notre état véritable. C'est ce qui nous

rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument. Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre. Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir, il branle et nous quitte; et, si nous le suivons, il échappe à nos prises; il glisse et fuit d'une fuite éternelle. Rien ne s'arrête pour nous; c'est l'état qui nous est naturel, et toutefois le plus contraire à notre inclination. Nous brûlons de désir de trouver une assiette ferme et une dernière base constante, pour y édifier une tour qui s'élève à l'infini; mais tout notre fondement craque, et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes. »

Port-Royal a gâté ce beau passage, en l'arrangeant de la manière suivante qui jusqu'ici a été fort admirée, et qui ne peut plus être supportée dès qu'on connaît la vraie: « Voilà notre état véritable. C'est *ce qui resserre nos connoissances en de certaines bornes que nous ne passons pas*, incapables de savoir *tout* et d'ignorer *tout* absolument (il ne s'agit pas de savoir ou d'ignorer tout, mais d'ignorer absolument ou de savoir avec certitude). Nous *sommes* sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants *entre l'ignorance et la connoissance* (ceci détruit l'image commencée: l'ignorance et la connoissance étoient devenues les deux bouts du milieu); et, si nous pensons aller plus loin (il n'est pas question d'aller plus loin; plus loin que quoi? mais de s'attacher à un point fixe), notre objet branle et échappe à nos prises; *il se dérobe* et fuit d'une fuite éternelle: rien ne le peut arrêter (Pascal dit bien plus: Rien ne s'arrête pour nous). C'est notre condition naturelle, et toutefois la plus contraire à notre inclination. Nous brûlons du désir d'approfondir tout (il ne s'agit ni d'approfondir tout, ni d'aller plus loin, etc., mais de trouver une assiette ferme), et d'édifier

une tour qui s'élève jusqu'à l'infini (pour cela il faut d'abord trouver une assiette ferme et une dernière base constante). Mais tout notre édifice craque (non pas tout notre édifice, car nous n'avons pas pu en élever un, faute d'une base constante; c'est le fondement même que nous avons jeté qui craque), et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes[1]. »

Mais cette altération continue du style de Pascal nous détourne beaucoup trop de notre objet présent, à savoir la décomposition que Port-Royal fait subir à des morceaux complets et achevés. Donnons encore un exemple d'une pareille décomposition sur un passage moins étendu, mais peut-être mieux lié et tout aussi beau que le précédent; nous voulons parler de ce fragment sur le vrai bien que nous avons déjà indiqué, et qui a été réuni par Port-Royal au fragment sur le pyrrhonisme, pour composer le chapitre XXI (B. 2e part. 1): *Sur les contrariétés étonnantes qui se trouvent dans la nature humaine à l'égard de la vérité et du bonheur.* Il est impossible d'avoir eu plus de malheur que ce fragment entre les mains de Port-Royal. D'abord on l'a fait entrer dans un travail de composition très vicieuse; maintenant nous allons le voir subir en lui-même un travail de décomposition plus vicieuse encore. Il est intitulé dans le manuscrit: *Que l'homme ne peut connoître le vrai bien ni la justice.* En voici le commencement: « Tous les hommes recherchent d'être heureux; cela est sans exception, quelques différents moyens qu'ils y emploient. » On trouve tout ce morceau dans le chapitre XXI de Port-Royal;

1. A la fin du *Rapport*, nous avons placé le texte vrai de cet admirable fragment, en regard du texte donné par les éditions et le seul connu jusqu'ici.

on l'y trouve même grossi, comme nous l'avons vu, de quelques phrases sur les trois concupiscences, tirées d'un autre endroit du manuscrit. Après avoir exposé nos vains efforts pour arriver au bonheur, et la plainte éternelle de tous les hommes « princes, sujets, nobles, roturiers, vieux, jeunes, forts, faibles, savants, ignorants, sains, malades, de tous pays, de tous temps, de tous âges et de toutes conditions », Pascal s'écrie : « Qu'est-ce donc que nous crie cette avidité et cette impuissance?... Ce gouffre infini ne peut être rempli que par un objet infini et immuable, c'est-à-dire par Dieu même. » Ce passage éloquent avait été admirablement préparé, et lui-même il prépare admirablement ce qui suit: « Lui seul (Dieu) est son véritable bien; et depuis qu'il l'a quitté, c'est une chose étrange qu'il n'y a rien dans la nature qui n'ait été capable de lui en tenir la place: astres, ciel, terre, etc. » Ainsi le mouvement de tout ce morceau est gradué sur l'ordre même et l'enchaînement des idées. Port-Royal a rompu, avec l'enchaînement des idées, le mouvement du style. Il a isolé cette tirade pathétique : « Qu'est-ce donc que nous crie cette avidité et cette impuissance? », et par là il a brisé toute la suite de ce beau fragment ; il en a gâté les proportions et l'harmonie, et il a donné à cette longue nomenclature des choses que l'homme a mises à la place de Dieu je ne sais quel air brusque et étrange. Et quant à la brillante et véhémente tirade, il l'a gardée comme un morceau de rhétorique qu'il n'a pas voulu perdre, et dont il a fait un paragraphe distinct d'un autre chapitre (P.-R. ch III. B. 2e part. v, 3). Mais alors ce grand mouvement, n'étant ni préparé ni soutenu, perd sa force ; ce cri de douleur échappé de l'âme de Pascal ne semble plus qu'une déclamation.

Tel a été le sort d'un fragment d'une assez médiocre étendue ; il est curieux de montrer quel a été celui d'une

seule phrase, qui n'était pas, ce semble, assez longue pour pouvoir être démembrée.

« Il a été prédit, dit Pascal (Msc. p. 232), que Jésus-Christ seroit roi des Juifs et des Gentils ; et voilà ce roi des Juifs et des Gentils opprimé par les uns et les autres qui conspirent à sa mort, dominant sur les uns et les autres, et détruisant et le culte de Moïse dans Jérusalem, qui en étoit le centre et dont il fait sa première Église, et le culte des idoles dans Rome, qui en étoit le centre et dont il fait sa principale Église. » Il est impossible de trouver une phrase qui soit plus une, plus ramassée en elle-même, et qui se prête moins à toute décomposition ; cependant Port-Royal a trouvé le secret de la briser et d'en disperser les membres dans des phrases différentes et assez éloignées les unes des autres. Port-Royal met d'abord en avant la prédiction (P.-R. ch. xv, p. 119. B. 2e part. xi, 2) : « Que Jésus-Christ seroit roi des Juifs et des Gentils » ; puis il intercale quatre paragraphes ; alors il revient à la phrase de Pascal, qu'il arrange ainsi : « A cela s'opposent tous les hommes par l'opposition naturelle de leur concupiscence. Ce roi des Juifs et des Gentils est opprimé par les uns et les autres qui conspirent sa mort, etc. » Ici Port-Royal s'arrête encore, intercale de nouveau diverses pensées, et enfin il reprend le deuxième membre de la phrase de Pascal, auquel il rend le tour qu'il avait ôté au premier : « Malgré toutes ces oppositions, *voilà* Jésus-Christ, en peu de temps, régnant sur les uns et les autres et détruisant le culte judaïque dans Jérusalem, qui en étoit le centre, etc. »

En est-ce assez, et trouve-t-on que le duc de Roannez en ait usé assez librement avec les phrases, les paragraphes, les chapitres entiers de Pascal ? Il est temps de le voir aux prises, non plus avec le style, mais avec la pensée

même de Pascal, la méconnaissant et la défigurant de toutes les manières.

Port-Royal altère la pensée de Pascal, quelquefois faute de la bien comprendre et à son insu, quelquefois aussi par politique, pour ne pas réveiller des querelles mal assoupies, le plus souvent par scrupule de conscience, pour épargner aux faibles la contagion d'un scepticisme dont tout le monde ne pénètre pas le secret et ne possède pas le remède.

Les altérations involontaires ou sont légères, sans jamais être indifférentes, et énervent plus ou moins la pensée de Pascal sans la dénaturer entièrement; ou bien elles sont assez graves et assez profondes pour constituer de véritables contre-sens.

Nous allons donner des exemples de chacun de ces genres d'altération.

Le chapitre XXV comprend un certain nombre de paragraphes dont le premier traite de la puissance de l'opinion; les autres ont l'air de rouler sur des sujets différents, qui n'ont d'autre lien que leur rapport commun au titre général du chapitre : La faiblesse de l'homme. Rien de plus inexact que tout cela. D'abord, dans le manuscrit, tous ces paragraphes se lient les uns aux autres et ne forment qu'un seul et même tout, et leur sujet commun n'est pas la faiblesse de l'homme, ce qui est bien vague; ce n'est pas non plus l'opinion; car quel rapport peuvent avoir à l'opinion plusieurs de ces paragraphes, entre autres le paragraphe sur les charmes de la nouveauté, surtout celui sur le plus grand homme du monde dont une mouche, ou le moindre tintamarre qui se fait autour de lui, troublent la raison, ou celui qui nous peint un philosophe qui, en sûreté sur une planche plus large qu'il ne faut, tremble en songeant au précipice qui est dessous? L'opinion n'a rien à voir à tout

cela. Il s'ensuit que le premier paragraphe, qui, dar
manuscrit, n'est pas autre chose que le commencemen
morceau entier, ne peut pas rouler sur l'opinion, pui
tous les autres paragraphes qui dépendent du premier r
aucun rapport à l'opinion. Et pourtant lisez ce paragr
dans Port-Royal : « Cette maîtresse d'erreur qu'on ap
fantaisie... et opinion ». Voilà le début, et, pour ainsi
l'enseigne de tout l'article. Et puis : « Qui dispense la r
tation, qui donne la vénération aux personnes, aux o
ges, aux grands, si non l'opinion...? » « L'opinion dis
de tout... » Une réflexion très attentive pourrait bien s
çonner ici quelque méprise. Car enfin, comment peu
dire que c'est l'opinion qui dispense la réputation ? L'
ressemble un peu trop à la cause : la réputation, c'est l
nion même ; et la phrase a bien l'air d'une tautologie.
nous en parlons fort à notre aise, car nous voyons le des
des cartes. Nous avons le manuscrit, nous possédons l'c
nal, et nous reconnaissons facilement l'infidélité de la c
Mais, quand on n'est pas averti, il faudrait une sagacité
veilleuse pour deviner la moindre altération dans tout ce
sage. Aussi tout le monde s'y est trompé. Et, comme P
fait mention du livre italien, *Dell' opinione regina del mo*
on a cité cent fois ce paragraphe et ceux qui le suivent co
traitant de l'opinion. Cependant il n'en est rien : le vrai
est semblable à celui-là, mais il n'est pas celui-là. Quel e
C'est l'imagination. Pascal le dit lui-même ; il a mi
même un titre à ce morceau ; ce titre est : *Imaginat*
et voici la vraie première phrase (Msc. p. 361-362) : « (
cette partie dominante de l'homme, cette maîtresse
reur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne
pas toujours, etc. » Pour accommoder cette phrase à l
nion il a fallu la changer et supprimer ce premier mem

« *C'est cette* partie dominante de l'homme... » Plus bas : « *Qui* dispense la réputation, qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, *aux lois*, aux grands, *sinon cette faculté imaginante?* » Enfin : « *L'imagination* dispose de tout. » Dès qu'il s'agit de l'imagination et non pas de l'opinion, tous les autres paragraphes s'éclaircissent; on comprend le charme des nouveautés, car la nouveauté s'adresse à l'imagination; il est bien certain que le plus grand homme du monde, si la moindre distraction trouble son imagination, ne peut plus suivre son raisonnement, et le plus grand philosophe, sur une planche plus large qu'il ne faut pour y marcher en sûreté, tremble en se représentant par l'imagination l'abîme qui est au-dessous. Il y avait, dans l'original, bien des expressions qui ne se peuvent rapporter qu'à l'imagination : *partie dominante de l'homme*, *faculté*, etc. Port-Royal les a adoucies ou supprimées. Il a retranché aussi, ce qui est plus grave, trois ou quatre paragraphes où Pascal représente les magistrats et les médecins s'appliquant à faire impression sur l'imagination des hommes avec leurs bonnets et avec leurs robes, faute de posséder la vraie justice et la vraie science. C'est Desmolets qui depuis a publié ces paragraphes. A la fin Pascal a mis cette note : « Il faut commencer par là le chapitre des puissances trompeuses. » Sans doute, au milieu de tout cela, l'opinion est souvent prise à partie; Port-Royal a cru qu'elle était sur le premier plan. Il n'a pas compris la véritable pensée de Pascal. L'opinion n'est qu'une puissance extérieure, à laquelle on peut résister avec du courage et une certaine force de caractère : mais l'imagination est une puissance bien autrement trompeuse et bien autrement redoutable, puisqu'elle a son siége en nous-mêmes. C'est l'ennemi domestique du philosophe. Pascal

ni Malebranche ne pouvaient s'y tromper: mais Port-Royal, qui n'était pas assez tourmenté par l'imagination pour se révolter contre elle, a pris un ennemi pour un autre; il a mis le sien à la place de celui de Pascal.

Ce n'est pas là, selon nous, une altération légère; car elle donne le change sur le vrai caractère d'un morceau très important. En voici une autre qui, à proprement parler, n'est pas moins qu'un contre-sens, ou plutôt même un non-sens, qu'il est absolument impossible de mettre sur le compte de Nicole et d'Arnauld.

Le dessein de Pascal, dans sa nouvelle Apologie, était de montrer que le christianisme est aimable, et, une fois ce grand point gagné, d'établir qu'il est aussi vrai qu'aucune chose au monde: il voulait l'insinuer en quelque sorte dans la raison par le cœur. Cette pensée est partout dans Pascal. Pour préparer les voies à cette nouvelle Apologie, il met en avant une théorie qu'il croit inventer, mais qui est trop vraie pour être nouvelle, à savoir la distinction de deux ordres de vérités, les unes qui se prouvent, les autres qui ne se prouvent pas parce qu'elles sont des vérités premières; celles-ci qui relèvent de la raison, du raisonnement, de l'intelligence, de l'esprit, celles-là qui relèvent du sentiment, de l'instinct, du cœur[1]. Port-Royal lui-même, au chapitre XXXI des Pensées diverses, donne le morceau suivant que nous rétablissons ici tel qu'il est dans le manuscrit (p. 59): « Le cœur a son ordre; l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations. Le cœur en a un autre: on ne prouve pas qu'on doit être aimé en exposant d'ordre les causes de l'amour. Cela seroit ridicule. Jésus-Christ et saint Paul ont bien plus suivi cet ordre du cœur

1. Voyez la Préface de la seconde édition, p. 43, etc.

que celui de l'esprit, etc... » Et ailleurs (Msc. p. 8) : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connoît pas : on le sent en mille choses. » Cette distinction se rencontre aussi dans le Traité de l'art de persuader; ce qui, à la rigueur, pourrait rattacher ce traité au grand ouvrage de Pascal. « L'esprit et le cœur sont comme les portes par où les vérités sont reçues dans l'âme. » Nous trouvons encore dans une des copies du manuscrit cette ligne isolée, mais profonde, que ni Port-Royal ni Bossut n'ont jugé à propos de recueillir : « instinct et raison, marque de deux natures. »

Quand on est familier avec cette théorie de Pascal, qui est celle de tous les grands philosophes, rien n'est plus clair que le fragment suivant, que Pascal lui-même aurait bien dû ne perdre jamais de vue, quand le scepticisme de Montaigne l'emporte trop loin (Msc. p. 191.) : « Nous connoissons la vérité, non-seulement par la raison, mais encore par le cœur; c'est de cette dernière manière que nous connoissons les premiers principes, et c'est en vain que le raisonnement, qui n'y a point de part, essaye de les combattre. Les pyrrhoniens, qui n'ont que cela pour objet, y travaillent inutilement. Nous savons que nous ne rêvons point, quelque impuissance où nous soyons de le prouver par raison. Cette impuissance ne conclut autre chose que la foiblesse de notre raison, mais non pas l'incertitude de toutes nos connoissances, comme ils le prétendent. Car la connoissance des premiers principes, comme qu'il y a espace, temps, mouvement, nombre, est aussi ferme qu'aucune de celles que nos raisonnements nous donnent; et c'est sur ces connoissances du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie, et qu'elle y fonde tout son discours. Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace et que les nombres sont infinis, et la raison démontre

ensuite qu'il n'y a point deux nombres carrés dont l'un soit double de l'autre. Les principes se sentent; les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies. Et il est aussi inutile et aussi ridicule que la raison demande au cœur des preuves de ses premiers principes pour vouloir y consentir, qu'il seroit ridicule que le cœur demandât à la raison un sentiment de toutes les propositions qu'elle démontre pour vouloir les recevoir. »

Voici maintenant comment Port-Royal, c'est-à-dire le duc de Roannez, a défiguré et travesti la pensée de Pascal (P.-R. ch. XXI; 2e part. I, 1.). Au lieu de ces mots : « Nous connoissons la vérité non-seulement par la raison, mais encore par le cœur, » le duc de Roannez a mis : « non-seulement par *raisonnement*, mais aussi *par sentiment* et *par une intelligence vive et lumineuse.* » Mais ce que Pascal veut établir est précisément l'opposition de l'intelligence et du sentiment.

Pascal : « C'est sur ces connoissances du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie, etc... » Le duc de Roannez efface le cœur et l'instinct, et y substitue l'*intelligence* et le *sentiment;* comme si ces deux mots étaient synonymes.

Pascal : « Il est aussi inutile et aussi ridicule que la raison demande au cœur des preuves de ses premiers principes pour vouloir y consentir, qu'il seroit ridicule que le cœur demandât à la raison un sentiment de toutes les propositions qu'elle démontre pour vouloir les recevoir. » Le duc de Roannez supprime ces mots importants : « *Il est aussi inutile* », et laisse seulement : il est aussi ridicule; et change ainsi le reste : « Il est aussi ridicule que la raison demande au sentiment *et à l'intelligence* des preuves de *ces* premiers principes pour y consentir, qu'il seroit ridicule

que *l'intelligence* demandât à la raison un sentiment de toutes les propositions qu'elle démontre. » Il ne fallait retrancher ni *pour vouloir les recevoir*, ni pour *vouloir* y consentir; ce qui marque que la volonté n'est point ici de mise. Il n'est pas non plus question des premiers principes en général, mais des premiers principes du cœur, car le cœur a aussi *ses* principes. Mais je demande s'il est possible d'attacher quelque sens à cette antithèse de l'intelligence et de la raison : « Il est ridicule que *la raison* demande à *l'intelligence* des preuves..... » Et encore : « Il seroit ridicule que *l'intelligence* demandât à la *raison* un sentiment... » Nous répétons que nous n'imputons point de pareilles absurdités à Arnauld et à Nicole.

Mais ce qu'il est permis de leur imputer, sans leur en faire un reproche, c'est l'adoucissement et souvent même la suppression absolue d'une foule de passages qui se rapportent aux querelles du temps et aux jésuites. Pascal, comme l'atteste Marguerite Périer, loin de se repentir d'avoir fait les Provinciales, est mort en déclarant que, s'il avait à les refaire, il les ferait plus fortes. Dans une lettre que nous avons retrouvée, à Mlle de Roannez, il appelle les maximes des jésuites « *les maudites maximes.* [1] » Enfin c'es bien dans le manuscrit (p. 99-100), au milieu d'autres pensées du même genre, que Condorcet a recueilli ces paroles qui attestent la conviction obstinée de Pascal, et le sentiment triomphant de la justice de sa cause, sous le feu d'une persécution implacable :

« J'ai craint que je n'eusse mal écrit, me voyant condamné; mais l'exemple de tant de pieux écrits me fait croire au contraire. Il n'est plus permis de bien écrire.

1. Plus haut, p. 151.

« Toute l'inquisition est corrompue ou ignorante. Il e meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes. . . . .

« Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j condamne est condamné dans le ciel.

« L'inquisition et la Société sont les deux fléaux de vérité. »

Bossut a conservé cette grande protestation; mais, pa une inconséquence inexplicable, il n'a pas osé mettre a jour bien des passages semblables, et il a altéré tous ceu qu'il a publiés. Notre devoir est de rétablir l'intégrité de fragments mutilés et défigurés par la prudence forcée d Port-Royal et par la pusillanimité gratuite de Bossut.

On trouve dans Port-Royal bien des pensées générale qui, dans Pascal, sont particulièrement dirigées contre le jésuites. Chapitres XXVIII, *Pensées chrétiennes :* « Toutes le religions et toutes les sectes du monde ont eu la raiso naturelle pour guide. Les seuls chrétiens ont été astreint à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes et à s'informe de celles que J.-C. a laissées aux anciens pour nous êtr transmises. Il y a des gens que cette contrainte lasse. Il veulent avoir comme les autres peuples la liberté de suivr leurs imaginations. » Au lieu des mots : « Il y a des gens... Pascal avait mis (Msc. p. 451) : « Cette contrainte lasse ce bons pères. Ils veulent avoir, etc. »

Port-Royal, chapitre XII, *figures :* « La synagogue n périssoit point parce qu'elle étoit la figure de l'Église; mai parce qu'elle n'étoit que la figure, elle est tombée dans l servitude. La figure a subsisté jusqu'à la vérité, afin qu l'Église fût toujours visible ou dans la peinture qui la pro mettoit ou dans l'effet. » Au lieu de ce style médiocre e émoussé, voici le texte authentique de Pascal (Msc. p. 461) « *Ezéchias* : La synagogue étoit la figure et ainsi ne péris

soit point, et n'étoit que la figure et ainsi est périe; c'étoit une figure qui contenoit la vérité; et ainsi elle a subsisté jusqu'à ce qu'elle n'a plus eu la vérité. »

« Mes révérends pères, tout cela se passoit en figures : les autres religions périssent, celle-là ne périt point. »

On voit ici comment ont été composées plusieurs des Pensées. Pascal lisant l'Écriture sainte, en tirait une réflexion qui pouvait servir à son Apologie du christianisme, et il la mettait par écrit; en même temps, comme il était pénétré d'une profonde indignation contre la corruption des saintes Écritures par les jésuites, il laissait éclater cette indignation au milieu même d'une note de quelques lignes.

Ouvrez le manuscrit, vous y rencontrerez une foule de pensées sous ces titres : Casuistes, Probable, Probabilité, Pape, etc. Port-Royal supprime et ces titres et ces pensées; ou, s'il en garde quelques-unes, il leur enlève leur caractère particulier, et les présente sous une forme générale et abstraite, qui masque la vraie pensée de Pascal et ne laisse pas même toujours paraître une pensée bien déterminée.

Port-Royal, chapitre x, *Juifs* : « La religion juive doit donc être regardée différemment dans la tradition de leurs saints et dans la tradition du peuple, etc. » Il nous est impossible de comprendre ce que c'est que les saints du peuple juif, expression qui pourtant revient encore une fois dans ce même passage. Nous avons donc recours au manuscrit, et nous y trouvons cette phrase inintelligible (Msc. p. 55) Mais elle n'est pas de la main de Pascal : elle aura été écrite sous sa dictée, ou recopiée sur un premier brouillon qui n'est plus. A côté et en marge est une note de la main même de Pascal. Dans le morceau d'une écriture étrangère, il y avait, en effet, *de leurs saints*, ce qui n'a pas de sens; mais une autre main a corrigé : *des livres saints*, correction qui

éclaircit tout, car rien n'est plus simple que la différenc d'une religion dans les livres sacrés qui la conservent pu et dans la tradition du peuple où elle s'altère sans cess Voici de plus la note marginale de Pascal : « Et toute rel gion est de même; car la chrétienne est bien différen dans les livres saints et dans les casuistes. » Port-Royal supprimé ce dernier trait; il aurait pu, du moins, en lisa parfaitement écrits de la main de Pascal ces mots *dans l livres saints*, éviter l'étrange méprise dans laquelle il e tombé.

C'est surtout à l'occasion du miracle de la sainte épi que Pascal, qui se trouvait honoré personnellement da un miracle accompli sur sa nièce[1], s'élève contre les j suites, que ce miracle devait confondre et qui le niaient s'en moquaient. A tout moment Pascal quitte sa thèse g nérale de l'importance des miracles, pour se retourn contre les jésuites. Port-Royal, de peur de s'y blesser, o à peine toucher aux pensées les plus générales, que no devons en grande partie à l'évêque de Montpellier et Desmolets. Le chapitre xxviie de Port-Royal sur les mir cles, s'il eût contenu toutes les Pensées de Pascal sur sujet, aurait été bien autrement étendu et bien autreme remarquable. Port-Royal, pour observer la paix de Cl ment IX, supprime les pensées les plus hardies, et il affaib toutes celles qu'il donne.

Port-Royal, ch. xxvii : « Les miracles ont servi à fondation et serviront à la continuation de l'Église, jusqu l'Ante-Christ, jusqu'à la fin, etc... » Dans Pascal, ce phrase était une réponse aux jésuites qui, pour diminu l'effet du miracle de la sainte épine, avaient semblé médi

1. Marguerite Périer, l'auteur des Mémoires.

crement touchés de l'importance des miracles au XVIIe siècle. Pascal s'adresse à eux et leur dit (Ms. p. 451) : « Les miracles sont plus importants que vous ne pensez : ils ont servi à la fondation, etc... »

En 1779 Bossut crut enfin pouvoir publier impunément bien des morceaux où, à propos des miracles ou même en toute autre occasion, Pascal attaque la morale et les opinions relâchées des jésuites. Mais partout Bossut opère sur les fragments nouveaux qu'il publie comme Port-Royal sur ceux qu'il a mis au jour. Quelquefois il retranche des parties plus ou moins considérables de ces fragments; il change l'ordre de ceux qu'il conserve, et il en émousse les traits les plus incisifs.

Pascal, s'adressant aux jésuites qui, pour décrier le miracle de la sainte épine, détruisaient toutes les règles établies pour le discernement des vrais et des faux miracles (Msc. p. 402) : « Juges injustes, ne faites pas de lois sur l'heure. Jugez par celles qui sont établies, et établies par vous-mêmes. *Væ qui conditis leges iniquas!* Pour affoiblir vos adversaires, vous désarmez toute l'Église. » Bossut fait ici deux fautes : d'abord il fait précéder cette apostrophe : « Juges injustes, etc. » par deux lignes qui ne sont pas de Pascal, et qui sont destinées à rattacher ce morceau à un morceau tout différent (B. 2e part. XVI, 10). Puis il transporte cette dernière phrase « Pour affoiblir *vos* adversaires, etc. » dans un autre endroit, qui précède de plusieurs pages (*Ibid.* XVI, 9) : « *Ainsi* pour affoiblir *leurs* adversaires, ils désarment l'Église, etc. »

Pascal (Msc. p. 451) : « Injustes persécuteurs de ceux que Dieu protége visiblement! S'ils nous reprochent nos excès, ils parlent comme les hérétiques. S'ils disent que la grâce de J.-C. nous discerne, ils sont hérétiques. S'il se fait des

miracles, c'est la marque de l'hérésie. » Et ailleurs (Ma[illegible] p. 402) : « S'ils disent que notre salut dépend de Dieu, c[illegible] sont des hérétiques. S'ils disent qu'ils sont soumis au pape[illegible] c'est une hypocrisie. S'ils sont prêts à souscrire toutes se[illegible] constitutions, cela ne suffit pas. S'ils disent qu'il ne faut pas tuer pour une pomme, ils combattent la morale des catholiques. S'il se fait des miracles parmi eux, ce n'est pas une marque de sainteté, et c'est au contraire un soupçon d'hérésie. » De ces deux morceaux différents, Bossut en compose un seul, supprimant ce début « Injustes persécuteurs, etc. », resserrant à son gré ou développant l'argumentation; et, au lieu de deux fragments pleins de vie, il a fait ce paragraphe languissant : « Les jésuites... *n'ont pas laissé néanmoins d'en tirer cette conclusion, car ils concluent de tout que leurs adversaires sont hérétiques.* S'ils *leur* reprochent *leurs* excès, *ils disent* qu'ils parlent comme des hérétiques. S'ils disent que la grâce de Jésus nous discerne, *et* que notre salut dépend de Dieu, *c'est le langage des* hérétiques. S'ils disent qu'ils sont soumis au pape : *c'est ainsi*, disent-ils, que les hérétiques *se cachent et se déguisent.* S'ils disent qu'il ne faut pas tuer pour une pomme, ils combattent, *disent les jésuites*, la morale des catholiques. *Enfin*, s'il se fait des miracles parmi eux, ce n'est pas une marque de sainteté, c'est au contraire un soupçon d'hérésie. »

Quelquefois Bossut, en supprimant un seul trait, énerve toute l'argumentation. Dans le § 9 de l'article XVI, on lit cette défense de Port-Royal : « Ce lieu qu'on dit être le temple du diable, Dieu en fait son temple; on dit qu'il faut en ôter les enfants; on dit que c'est l'arsenal de l'enfer : Dieu en a fait le sanctuaire de ses grâces... » Il est évident que la phrase est défectueuse, et qu'à cette objec-

tion « On dit qu'il faut en ôter les enfants » une réponse est nécessaire, comme il y a des réponses à l'objection qui précède et à celle qui suit. Cette réponse nécessaire est dans Pascal (Msc. p. 463) : « On dit qu'il en faut ôter les enfants, *Dieu les y guérit.* » Nouvelle allusion au miracle de la sainte épine et à la guérison de Marguerite Périer.

Si nous n'avions pas montré cent fois que Bossut affaiblit le style de Pascal, nous citerions cet exemple. Pascal (Msc. p. 471) : « Ce n'est point ici le pays de la vérité ; elle *erre* inconnue parmi les hommes... » Bossut (l. l.) : « Elle *est* inconnue parmi les hommes. » Mais il ne s'agit plus d'altérations de mots ; il s'agit d'altérations tout autrement graves, et qui tombent sur la pensée même.

Bossut est le premier qui ait donné ce paragraphe sur l'utilité, la nécessité même des miracles dans un temps où la vérité est persécutée et n'a plus d'asile (l. l. § 10). « Mais, disent-ils, les miracles ne sont plus nécessaires, à cause qu'on en a déjà ; et ainsi ils ne sont plus des preuves de la vérité de la doctrine. Oui ; mais quand on n'écoute plus la tradition, qu'on a surpris le peuple, et qu'ayant ainsi exclu la vraie source de la vérité, etc... » Que fait ici *le peuple?* Pascal dit (Msc. p. 449) : le pape : « Quand on n'écoute plus la tradition, quand *on ne propose plus que le pape*, quand on l'a surpris, et qu'ainsi, etc... »

Bossut, d'après Desmolets (2e part. XVII, 76) : « Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes naturellement, qu'il est étrange qu'elles leur déplaisent. C'est qu'ils ont excédé toutes les bornes, etc... » Ceci est inintelligible : si les opinions relâchées plaisent tant aux hommes, il est plus qu'étrange, il répugne qu'elles leur déplaisent. Et puis, qui a excédé toutes les bornes? A qui se rapporte cet *ils?* Dans Pascal tout se rapporte directement aux jésuites.

Ce passage est intitulé *Montalte*, pour marquer que c'es ici comme une suite des Provinciales (Msc. p. 429) : « Le opinions relâchées plaisent tant aux hommes naturelle ment, qu'il est étrange que *les leurs* déplaisent. C'est qu'il ont excédé toute borne... »

Bossut, dans le même paragraphe, toujours d'après Des molets : « Il est ridicule de dire qu'une récompense éter nelle est offerte à des mœurs licencieuses. » Pascal : « i des mœurs *escobartines*. » Et cet adjectif, de l'invention de Pascal, méritait d'être conservé et d'avoir droit de bourgeoi sie dans la langue, tout aussi bien que le verbe *escobarder*.

Nous ne trouvons guère dans tout Bossut sur le probabi lisme qu'une ou deux pensées du Supplément; par exemple les §§ XI et XII; il y en a beaucoup plus dans Pascal. Il en es de même des casuistes. Ils sont sans cesse attaqués dans le manuscrit, et presque jamais dans Bossut. Mais ce n'es pas ici le lieu de restituer les passages omis par Bossut[1]; nous n'en sommes encore qu'à signaler les altérations qu'i a fait subir aux pensées qu'il a publiées. Cependant, quand on a conservé le paragraphe 77 de l'article XVII, donné par Condorcet, toute suppression ressemble fort à une précaution inutile. En effet ce paragraphe est bien énergique; mais il l'est encore plus dans le manuscrit. Il y est aussi beaucoup plus étendu. Bossut n'a pas ajouté à Condorcet; quelquefois même il l'a abrégé et adouci. Malheureusement ce passage est presque illisible dans l'autographe. Nous en donnons ce que nous avons pu déchiffrer.

Msc. p. 99-100 : « S'ils ne renoncent à la probabilité, leurs bonnes maximes sont aussi peu saintes que les méchantes. Car elles sont fondées sur l'autorité humaine; et

1. Voyez la 3e partie de ce Rapport.

ainsi, si elles sont plus justes, ils seront plus raisonnables, mais non pas plus saints. Elles tiennent de la tige sauvage sur quoi elles sont entées.

« Si ce que je dis ne sert à vous éclairer, il servira au peuple.

« Si ceux-là se taisent, les pierres parleront[1].

« Le silence est la plus grande persécution. Jamais les saints ne se sonts tus. Il est vrai qu'il faut vocation : mais ce n'est pas des arrêts du conseil qu'il faut apprendre si l'on est appelé, c'est de la nécessité de parler[2].

« Or, après que Rome a parlé, et qu'on pense qu'elle a condamné la vérité... et que les livres qui ont dit le contraire sont censurés, il faut crier d'autant plus haut qu'on est censuré plus injustement, et qu'on veut étouffer la parole plus violemment; jusqu'à ce que vienne un pape qui écoute les deux parties, et qui consulte l'antiquité pour faire justice[3].

. . . . . .

« L'inquisition et la Société, les deux fléaux de la vérité[4].

« Que ne les accusez-vous d'arianisme? Car s'ils ont dit que Jésus-Christ est Dieu, peut-être ils l'entendent non par nature, mais comme il est dit : *Dii estis*[5].

« Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce qu'elles condamnent est condamné dans le ciel[6].

« Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello[7].

1. Ces trois paragraphes ne sont pi dans Condorcet ni dans Bossut.
2. Ce paragraphe est dans Condorcet et dans Bossut.
3. Ce paragraphe manque dans Condorcet et dans Bossut.
4. Dans Condorcet et dans Bossut.
5. Ni dans Condorcet ni dans Bossut.
6. Dans Condorcet et dans Bossut.
7. Ni dans Condorcet ni dans Bossut.

. . . . . .

« J'ai craint que je n'eusse mal écrit, me voyant c damné : mais l'exemple de tant de pieux écrits me croire au contraire : il n'est plus permis de bien écrire.

« Toute l'inquisition est corrompue ou ignorante.

« Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes[1].

« Je ne crains rien, je n'espère rien. Les évêques ne font ainsi. Le Port-Royal craint, et c'est une mauvaise politi de les séparer ; car ils ne craindront plus et se feront j craindre[2].

« Je ne crains pas... vos censures particulières, si e ne sont fondées sur la tradition.

« Car qui êtes-vous tous[3] ? . . . . . .

Ainsi Port-Royal retranche entièrement, et Bossut publie qu'imparfaitement les pensées qui font connaître des côtés les plus grands de l'âme de Pascal, cette alt obstination qui résista aux persécutions du pouvoir civ aux foudres du saint-siége. Nous allons voir mainte Port-Royal et Bossut affaiblir et voiler, autant qu'il : en eux, non plus un des côtés, mais le fond même l'âme de Pascal, je veux dire ce scepticisme unive contre lequel il ne trouva d'asile que dans les bras d grâce.

En effet, Pascal est sceptique en philosophie. Ote révélation, et Pascal serait un disciple de Montaigne. (mètre, physicien, homme du monde[4], il n'avait d'ett

1. Ces trois paragraphes sont dans Condorcet et dans Bossut.

2. Ce paragraphe est dans Condorcet. Bossut en a retranché : *évêques ne font pas ainsi.*

3. Ces deux derniers paragraphes sont à peu près illisibles da manuscrit.

4. Il l'avait été beaucoup plus qu'on ne le sait ordinairement. V le *Discours sur les passions de l'amour.*

régulières et approfondies ni en philosophie ni en théologie. Il n'y songea sérieusement qu'assez tard; et égaré par sa rigueur même, par les habitudes de l'esprit géométrique, comme aussi par cette *humeur bouillante* qu'il portait en toutes choses, il s'élança d'abord à l'extrémité du doute et à l'extrémité de la foi. Confondant le raisonnement et la raison, ne se souvenant plus qu'il a lui-même judicieusement distingué des vérités premières, indémontrables, que nous découvre cette intuition spontanée de la raison qu'on peut aussi appeler avec lui l'instinct, le sentiment, le cœur, et des vérités qui se déduisent de celles-là par voie de raisonnement ou qui se tirent de l'expérience par induction, oubliant qu'ainsi il a lui-même répondu d'avance à toutes les attaques du scepticisme[1], Pascal interroge avec l'expérience et le raisonnement tous les principes, et par là il les ébranle tous, sans beaucoup d'effort : comme il veut tout prouver, il ne trouve à rien des preuves suffisantes, et arrive à l'incertitude de toutes choses; qu'il n'y a en soi ni vrai ni faux, ni bien ni mal, ni juste ni injuste; que les degrés de latitude font toute la jurisprudence; que la propriété n'est qu'une convention; qu'il n'y a d'autre nature des choses que la coutume, et qu'enfin la raison, réduite à ses seules forces, est incapable de s'élever à l'idée de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Encore une fois, ôtez la révélation, et Pascal c'est Montaigne, et Montaigne réduit en système. Sa métaphysique, si tant est qu'il en ait une, sa morale et sa politique sont celles de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, en Italie, en France et dans toute l'Europe, avant que Descartes fût venu tout renouveler et

1. Voyez la Préface de la seconde édition.

tout raffermir. On ne sait, on ne peut savoir quels service a rendus Descartes, qu'après avoir sondé longtemps le vid qu'avait laissé dans les esprits et dans les âmes la chute d la scholastique, c'est-à-dire de la philosophie chrétienne et reconnu la vanité des efforts qu'avait faits d'abord l'espri humain pour combler ce vide par des systèmes plus o moins empruntés à l'antiquité, conceptions artificielles pleines d'esprit et d'imagination, mais sans vrai génie, qu se dissipaient d'elles-mêmes à mesure qu'elles paraissaient et conduisirent promptement la raison émancipée du pre mier enthousiasme et d'espérances chimériques à l'excè contraire, au sentiment exagéré de sa faiblesse[1]. Le scep ticisme dominait en France quand Descartes parut et entre prit de triompher du doute en l'acceptant d'abord, pour l forcer à rendre la certitude qu'il contient à son insu : ca douter, c'est penser encore, c'est donc savoir et c'est croir qu'on pense, et qu'on est par conséquent[2]. C'est Descarte qui a restitué à la pensée la conscience de son droit et de s force, et lui a enseigné qu'elle porte avec elle sa propr lumière et celle qui éclaire l'existence entière, notre âm spirituelle, Dieu et l'univers. Descartes, en arrachant l'e prit humain au scepticisme, premier fruit de la liberté nai sante, ferma sans retour l'ère de la scholastique et ouvr celle de la philosophie moderne. Les libres penseurs d xvie siècle n'avaient été que des révolutionnaires : Descart a été, de plus, un législateur. La législation qu'il a don née à la philosophie n'est point un système; c'est mieu

1. Voyez, sur la philosophie de la Renaissance, la dixième leçon l'Esquisse d'une histoire générale de la philosophie, et dans les Fr gments de philosophie cartésienne l'article *Vanini*.

2. *Ibid.*, leç. xie; et aussi la Défense de l'Université et de la ph losophie, p. 113.

que cela, c'est une méthode et une direction immortelle. Peu à peu cette méthode et cette direction, pénétrant dans les esprits, les relevèrent de leur abattement, ranimèrent la confiance de la raison en elle-même sans la jeter de nouveau dans une présomption toujours punie, et produisirent bientôt, secondées par la persécution même, cette sobre et forte philosophie du XVIIe siècle, libre et réservée, fidèle à la raison et respectueuse envers la foi, qui compte pour disciples et pour interprètes les génies les plus différents, Arnauld et Malebranche, Fénelon et Bossuet; notre vraie philosophie nationale, si on peut parler de nationalité en philosophie, celle du moins que nul souffle étranger ne nous a apportée et que l'Europe entière nous a empruntée, dont un côté exagéré a produit Spinoza, un autre Locke, un autre encore Berkeley, et qui, développée selon son vrai génie, a servi de fondement à la Théodicée de Leibniz.

Pascal avait un peu goûté de cette grande philosophie; il n'en avait pas été pénétré. Il était presque formé avant qu'elle fût devenue la philosophie du siècle, et il avait été formé à une toute autre école, celle précisément qu'était venu renverser Descartes. Montaigne était son véritable maître avant celui qui lui parla du haut de la croix.

Le philosophe, dans Pascal, interrogeant mal la raison, n'en obtient que des réponses incertaines; et, incapable de s'y arrêter, il se précipite dans tous les abîmes du scepticisme. Mais, l'homme, dans Pascal, ne se résigne point au scepticisme du philosophe. Sa raison ne peut pas croire; mais son cœur a besoin de croire. Il a besoin de croire à un Dieu, non pas à un Dieu abstrait, principe hypothétique des nombres et du mouvement, mais à un Dieu vivant qui a fait l'homme à son image, et qui puisse le recueillir après cette courte vie. Pascal a horreur de la mort comme de

l'entrée du néant; il cherche un asile contre la mort de toute la puissance de son âme, de toute la faiblesse de sa raison désarmée. Pascal veut croire à Dieu, à une autre vie, et ne le pouvant pas avec sa mauvaise philosophie, faute d'en posséder une meilleure et d'avoir suffisamment étudié et compris Descartes, il rejette toute philosophie, renonce à la raison et s'adresse à la religion. Mais sa religion n'est pas le christianisme des Arnauld et des Malebranche, des Fénelon et des Bossuet, fruit solide et doux de l'alliance de la raison et du cœur dans une âme bien faite et sagement cultivée: c'est un fruit amer, éclos dans la région désolée du doute, sous le souffle aride du désespoir. Pascal a voulu croire, et il a fait tout ce qu'il était nécessaire de faire pour finir par croire. Les difficultés qu'il rencontrait, sa raison ne les a pas surmontées, mais sa volonté les a écartées. Ne les lui rappelez pas, il les connaît mieux que vous; sa dernière et vraie réponse est qu'il ne veut pas du néant, et que la folie de la croix est encore son meilleur asile. Pascal a donc fini par croire; mais, comme il n'y est parvenu qu'en dépit de la raison, il ne s'y soutient qu'en redoublant de soins contre la raison, par de pénibles et continuels sacrifices, par la mortification de la chair, surtout par celle de l'esprit: c'est là la foi inquiète et malheureuse que Pascal entreprend de communiquer à ses semblables. Il ne se proposait point de s'adresser à la raison, sinon pour l'humilier et pour l'abattre, mais au cœur pour l'épouvanter et le charmer tout ensemble, à la volonté pour agir sur elle par tous les motifs connus qui la déterminent, la vérité en soi exceptée. Une telle apologie du christianisme eût été un monument tout particulier, qui aurait eu pour vestibule le scepticisme, et pour sanctuaire une foi sombre et mal sûre d'elle-même. Un pareil monument eût peut-être convenu à un siècle malade

tel que le nôtre ; il eût pu attirer et recevoir René et Byron convertis, des hommes longtemps en proie aux horreurs du doute et voulant s'en délivrer à tout prix. Mais les esprits sains et réglés du XVIIe siècle n'auraient su que faire d'un semblable ouvrage. Pour eux, la religion était le couronnement de la philosophie, la foi, le développement le plus légitime de la raison vivifiée et éclairée par le sentiment. Le scepticisme de Pascal leur eût été un scandale plutôt qu'une leçon. Aujourd'hui même, les Pensées sont peut-être plus dangereuses qu'utiles; elles répandent l'aversion de la philosophie bien plus que le goût de la religion; elles ravagent l'âme plus qu'elles ne l'éclairent et ne la pacifient; et la foi qu'elles inspirent, fille de la peur plutôt que de l'amour, est inquiète et agitée comme celle de ce sublime et infortuné génie.

Il n'est donc pas surprenant que des hommes tel qu'Arnauld et Nicole, qui voulaient faire des Pensées un livre édifiant, n'aient pas consenti à les publier telles qu'ils les trouvaient; mais c'est ici notre devoir d'éditeur fidèle de rétablir le caractère original de l'ouvrage sur lequel nous travaillons, d'ôter au scepticisme et à la religion de Pascal leurs derniers voiles, et cela avec d'autant moins de scrupules que le scepticisme de Pascal est, à nos yeux, une erreur qui veut être démasquée et combattue, et la foi par laquelle il entreprend de le corriger, un autre excès, un remède extrême, presque aussi funeste que le mal qu'il prétend guérir, qu'il ne guérit point, qu'il envenime au contraire, et rend plus tard incurable à tous les efforts d'une philosophie généreuse et du vrai christianisme[1].

1. Il y a douze ans nous exprimions déjà la même opinion sur le caractère de la philosophie et de la religion de Pascal, dans la XIIe leç. de l'ESQUISSE DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE : « Pascal est incontes-

Tout le monde a bien vu que plusieurs pensées de l
cal étaient des pensées de Montaigne, tantôt fidèlen

tablement sceptique dans plusieurs de ses *Pensées;* et le but a
de son livre est l'apologie de la religion chrétienne. Ni son sc
cisme ni sa théologie n'ont rien de fort remarquable en eux-mê
Son scepticisme est celui de Montaigne et de Charron, qu'il r
duit souvent dans les mêmes termes : n'y cherchez ni une vue
velle ni un argument nouveau. Il en est à peu près de même
théologie. Qui donc place si haut Pascal et fait son originalité?
que tandis que le scepticisme n'est évidemment pour les autres
tiques dont je viens de vous entretenir qu'un jeu de l'esprit,
combinaison inventée de sang - froid pour faire peur à l'
humain de lui-même et le ramener à la foi, il est profondémen
cère et sérieux dans Pascal. L'incertitude de toutes les opinions
pas entre ses mains un épouvantail de luxe; c'est un fantôme
prudemment évoqué, qui le trouble et le poursuit lui-même. Da
Pensées il en est une rarement exprimée, mais qui domine et se sen
tout, l'idée fixe de la mort. Pascal, un jour, a vu de près la mort s
être préparé, et il en a eu peur. Il a peur de mourir, il ne veu
mourir; et ce parti pris en quelque sorte, il s'adresse à tout ce qui p
lui garantir le plus sûrement l'immortalité de son âme. C'est pour
mortalité de l'âme et pour elle seule, qu'il cherche Dieu; et du pr
coup d'œil que ce jeune géomètre, jusque-là presque étranger à l
losophie, jette sur les ouvrages des philosophes, il n'y trouve p
dogmatiste qui satisfasse à ses habitudes géométriques et au besoin
a de croire, et il se jette entre les bras de la foi la plus austère
celle-là enseigne et promet avec autorité ce que Pascal veut espére
crainte. Que cette foi ait aussi ses difficultés, il ne l'ignore pas;
pour cela peut-être qu'il s'y attache davantage comme au seul trés
lui reste, et qu'il s'applique à grossir de toute espèce d'arguments,
et mauvais; ici de raisons solides, là de vraisemblances, là mê
chimères. Livrée à elle-même, la raison de Pascal inclinerait au s
cisme; mais le scepticisme c'est le néant; et cette horrible idée le r
dans le dogmatisme, et le dogmatisme le plus impérieux. Ainsi
côté une raison sceptique; de l'autre un invincible besoin de croir
là un scepticisme inquiet, et un dogmatisme qui a aussi ses in
tudes; de là encore, jusque dans l'expression de la pensée, ce car
mélancolique et pathétique qui, joint aux habitudes sévères de l'
géométrique, fait du style de Pascal un style unique et d'une beau
périeure. » = Sur le scepticisme de Pascal, voyez notre dernier mo
la Préface de la seconde édition.

reproduites, tantôt citées de mémoire, abrégées ou développées; mais on a quelquefois prétendu que c'étaient des objections que Pascal marquait pour y répondre; c'est n'avoir pas compris son dessein et l'esprit de la nouvelle apologie. Non, ce n'étaient pas là des objections que Pascal voulait réfuter, mais des arguments contre la raison, qu'il mettait en réserve au profit de sa cause, et qu'au lieu de réfuter il se proposait de développer et de fortifier. Ainsi Pascal, comme tous les sceptiques, comme Montaigne, Charron, La Mothe le Vayer, et avec eux toute l'école sensualiste de tous les pays et de tous les temps, comme ses contemporains Hobbes et Gassendi, n'admet pas l'autorité propre de la raison, ni par conséquent celle de la conscience, ni justice naturelle, ni droit naturel, nul autre droit que celui de la force et de la coutume. Montaigne, qui est l'inconséquence même, chancelle perpétuellement dans son scepticisme, et il dit quelquefois que la coutume a du bon, et que c'est pour cela qu'on la suit. Pascal redresse ici Montaigne, il lui reproche cette concession, et maintient que la force de la coutume se tire d'elle-même, c'est-à-dire de la seule faiblesse de l'homme. Nous avons vu qu'Arnauld cite cette pensée ou telle autre du même genre, comme un exemple des pensées qu'il est nécessaire de modifier, et qui sont *insoutenables*[1]; nous avons vu aussi MM. Périer soumettant à leur mère les difficultés que provoquait ce passage, ainsi que la nouvelle rédaction proposée par Arnauld : « Montaigne *n'a pas tort quand il dit que* la coutume doit être suivie dès là qu'elle est coutume, etc., *pourvu qu'on n'étende pas cela à des choses qui seroient contraires au droit naturel et divin*[2], etc... ». Bossut modifie encore

1. Voyez plus haut, p. 158, etc.
2. Page 163, à la note.

la rédaction de Port-Royal (1re part. IX, 43) : « Montaig *a raison;* la coutume doit être suivie dès là qu'elle e coutume et qu'on la trouve établie, *sans examiner* si el est raisonnable ou non; *cela s'entend toujours de ce q n'est point contraire au droit naturel ou divin.* Il est vr que, etc... » Pascal s'était bien gardé de faire aucu réserve en faveur du droit naturel et divin qu'il n'adm tait pas; allant au delà de Montaigne, il avait dit (Ma p. 134 : « Montaigne a tort; la coutume ne doit être suiv que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle s raisonnable ou juste. Mais le peuple, etc. »

Cette phrase n'est dans le manuscrit que le commenc ment d'un morceau où la pensée de Pascal est expo sans aucune ambiguïté : « Il seroit donc bon, ajoute-t après ce qu'on vient de lire, qu'on obéît aux lois et co tumes parce qu'elles sont lois, qu'on sût qu'il n'y en aucune juste et vraie à introduire, que nous n'y connoi sons rien, et qu'ainsi il faut seulement suivre les reçues. P ce moyen on ne les quitteroit jamais. Mais le peuple n'e pas susceptible de cette doctrine, et ainsi, comme il cr que la vérité se peut trouver et qu'elle est dans les lois coutumes, il les croit et prend leur antiquité comme u preuve de leur vérité, et non de leur seule autorité sa vérité; ainsi il obéit; mais il est sujet à se révolter d qu'on lui montre qu'elles ne valent rien : ce qui se pe faire voir de toutes en les regardant d'un certain côté. »

Port-Royal a supprimé tout ce morceau. Bossut l donné d'après Condorcet, ainsi mutilé et réduit (B. 1 part. IX, 11. — Cond. V, § 2, 19) : « Il seroit bon qu'e obéît aux lois et coutumes, parce qu'elles sont lois, et q le peuple comprît que c'est là ce qui les rend justes. Par moyen, on ne les quitteroit jamais : au lieu que, quand e

fait dépendre leur justice d'autre chose, il est aisé de la rendre douteuse; et voilà ce qui fait que les peuples sont sujets à se révolter. »

Dans le grand fragment sur le pyrrhonisme, Pascal, au lieu d'épuiser l'énumération des arguments des pyrrhoniens, s'arrête et dit, selon Port-Royal (ch. XXI) : « Je laisse les discours que font les pyrrhoniens contre les impressions de la coutume, de l'éducation, des mœurs, des pays, et les autres choses semblables qui entraînent la plus grande partie des hommes qui ne dogmatisent que sur ces vains fondements. » Voilà comme Port-Royal fait parler Pascal. Mais Pascal lui-même parle bien autrement[1]. Dans Port-Royal, il ne prend pas parti pour les pyrrhoniens; dans le manuscrit (p. 257), il se déclare ouvertement pour eux contre « les impressions de la coutume, de l'éducation, des mœurs, des pays, et autres choses semblables, qui, *quoiqu'elles* entraînent la plus grande partie des hommes *communs*, qui ne dogmatisent que sur ces vains fondements, *sont renversées par le moindre souffle des pyrrhoniens. On n'a qu'à voir leurs livres si l'on n'en est pas assez persuadé; on le deviendra bien vite et peut-être trop.* »

Voici des pensées analogues à celles-là, que Port-Royal a retranchées et que Bossut n'a pas cru devoir tirer des deux copies :

(Msc. p. 220) : « Toute la dignité de l'homme est en la pensée. Mais qu'est-ce que cette pensée? Qu'elle est sotte ! »

(Msc. p. 447) : « Mon Dieu ! que ce sont de sots discours : Dieu auroit-il fait le monde pour le damner, etc.? Pyr-

1. Voyez tout ceci éclairci et développé dans la Préface de la seconde édition.

rhonisme est le remède à ce mal et rabat cette vanité. »

(Msc. p. 81) : « Rien ne fortifie plus le pyrrhonisme q ce qu'il y en a qui ne sont pas pyrrhoniens; si tous l'étoie ils auroient tort. »

(Msc. p. 83) : « Cette secte se fortifie par ses ennem plus que par ses amis; car la foiblesse de l'homme par bien davantage en ceux qui ne la connoissent pas qu' ceux qui la connoissent. »

Et encore (Msc. p. 8) : « Tous les principes sont vrai des pyrrhoniens, des stoïques, des athées, etc. Mais leu conclusions sont fausses, parce que les principes oppo sont vrais aussi. »

Le père Desmolets, moins scrupuleux que Port-Royal publié cette pensée, que Bossut a reproduite (Desm. p. 32 B. 2e part. XVII, I) : « Le pyrrhonisme sert à la religion. *pyrrhonisme est le vrai* [1]; car, après tout, les hommes av Jésus-Christ ne savoient où ils en étoient (Msc. p. 83) Bossut a atténué Desmolets; il dit seulement : « Le pyrr nisme a servi à la religion. Car, après tout, les homm avant Jésus-Christ ne savoient où ils en étoient. »

Partout Pascal rejette et combat les preuves métaphy ques de l'existence de Dieu, et même celles qui se tirent spectacle de la nature. Qu'auraient dit d'une pareille po mique, je ne dis pas Descartes et Leibniz, mais l'auteur Traité de l'existence de Dieu et celui de la Connoissance Dieu et de soi-même? Nicole, au commencement de Discours de l'existence de Dieu et de l'immortalité l'âme, s'exprime ainsi : « Il y en a (des preuves) d'abstrai et de métaphysiques... et je ne vois pas qu'il soit rais nable de prendre plaisir à les décrier. Mais il y en a au

1. Préface de la seconde édition.

qui sont plus sensibles (les preuves physiques), plus conformes à notre raison, plus proportionnées à la plupart des esprits, et qui sont telles qu'il faut que nous nous fassions violence pour y résister. » On conçoit donc que Port-Royal ait craint de répandre des pensées telles que celle-ci : « Je n'entreprendrai pas de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu ou la Trinité ou l'immortalité de l'âme, ni aucune des choses de cette nature; non-seulement parce que je ne me sentirois pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis, mais encore, etc (B. 2e part. III, 2). » — « C'est une chose admirable que jamais auteur canonique ne s'est servi de la nature pour prouver Dieu; tous tendent à le faire croire et jamais il n'ont dit : Il n'y a point de vide; donc il y a un Dieu. Il falloit qu'ils fussent plus habiles que les plus habiles gens qui sont venus depuis, qui s'en sont tous servi. Cela est très considérable (B. 2e part. III, 3). » C'est Desmolets qui le premier a publié ces fragments très équivoques.

« J'admire, dit Pascal (Msc. p. 206), avec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de parler de Dieu en adressant leurs discours aux impies. Leur premier chapitre est de prouver la divinité par les ouvrages de la nature. Je ne m'étonnerois pas de leur entreprise s'ils adressoient leurs discours aux fidèles; car il est certain que ceux qui ont la foi vive dedans le cœur voient incontinent que tout ce qui est n'est autre chose que l'ouvrage du Dieu qu'ils adorent. Mais, pour ceux en qui cette lumière est éteinte, et dans lesquels on a dessein de la faire revivre, ces personnes, destituées de foi et de grâce, qui, recherchant de toute leur lumière tout ce qu'ils voient dans la nature qui les peut mener à cette connoissance, ne trouvent qu'obs-

curité et ténèbres, dire à ceux-là qu'ils n'ont qu'à voir l moindre des choses qui les environnent, et qu'ils y verro Dieu à découvert, et leur donner pour toute preuve à c grand et important sujet le cours de la lune et des planète et prétendre l'avoir achevée sans peine avec un tel discour c'est leur donner sujet de croire que les preuves de not religion sont bien foibles, et je vois par ison et par exp rience que rien n'est plus propre à leur en faire naître l mépris. Ce n'est pas de cette sorte que l'Écriture, qui co noît mieux les choses qui sont de Dieu, en parle : elle di au contraire, que Dieu est un Dieu caché, et que, depuis l corruption de la nature, il les a laissés dans un aveugl ment dont ils ne peuvent sortir que par Jésus-Christ, ho duquel toute communication avec Dieu est ôtée. *Nemo no vit patrem nisi filius, et cui filius voluerit revelare.*

« C'est ce que l'Écriture nous marque quand elle dit e tant d'endroits que ceux qui cherchent Dieu le trouvent ce n'est point de cette lumière qu'on parle, comme le jo en plein midi. On ne dit point que ceux qui cherchent l jour en plein midi, ou de l'eau dans la mer, en trouveront et ainsi il faut bien que l'évidence de Dieu ne soit pas tel dans la nature. Aussi elle nous dit ailleurs : *Vere tu es Deu absconditus.* »

Condorcet a seul donné ce morceau (art. v. § I, n° 2) e l'altérant perpétuellement, et Bossut n'a pas jugé à prop de le reproduire.

Quelquefois Desmolets, faute de comprendre Pascal o n'osant pas lui imputer des énormités, lui attribue d pensées bien vagues. Desmolets (p. 309) : « Athéisme *manque* de force d'esprit, mais jusqu'à un certain *poi* seulement. » On ne voit pas bien ce que cela signifie. Pa cal a écrit de sa propre main, et en caractères très-lisibl

(Msc. p. 61) : « Athéisme, *marque* de force d'esprit, mais jusqu'à un certain degré seulement. » C'est-à-dire que c'est force d'esprit de rejeter l'existence de Dieu au nom de la raison, pourvu qu'ensuite on l'accepte des mains de la révélation. Pascal est là tout entier. Desmolets n'a pas osé le montrer tel qu'il est, et Bossut, reculant également devant le vrai et devant le faux, ne redresse ni ne maintient la citation de Desmolets : il la supprime.

Quand on pousse le scepticisme jusque-là, on court bien risque de le retrouver jusque dans le sein de la foi, et il échappe à Pascal, au milieu des accès de sa dévotion convulsive, des cris de misère et de désespoir que Port-Royal ni Desmolets ni Bossut n'ont voulu répéter. « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » Cette ligne sinistre qu'on rencontre séparée de tout le reste, n'est-elle pas comme un cri lugubre sorti tout à coup des abîmes de l'âme, dans le désert d'un monde sans Dieu! Ailleurs est cette autre ligne isolée comme la première (Msc. p. 23) : « Combien de royaumes nous ignorent! » A la marge d'un morceau sur le divertissement, Pascal a écrit (Msc. p. 217) : « Que le cœur de l'homme est creux et plein d'ordure! » On a cent fois cité cette pathétique tirade (P.-R. ch. XXI. B. 2e part. I, 5) : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme? quelle nouveauté, quel chaos, quel sujet de contradiction! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, *amas* d'incertitude, gloire et rebut de l'univers! » Voici un trait qui n'a pas trouvé grâce devant le duc de Roannez, et qui pourtant ajoute encore à la grandeur et au sombre coloris de ce fragment : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme? quelle nouveauté, *quel monstre*, quel chaos, quel sujet de contradictions, *quel prodige!* Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai,

cloaque d'incertitude *et d'erreur*, gloire et rebut de l'univers! Qui démêlera cet embrouillement, etc » (Msc. p. 258).

Combien cette expression, *amas d'incertitude*, semble faible et pâle devant celle-ci : *cloaque* d'incertitude *et d'erreur*, qui en même temps a l'avantage de former un contraste naturel avec cette autre expression : *dépositaire du vrai*, comme aussi de rappeler et de préparer celles de *ver de terre* et *rebut de l'univers!*

Nous avons vu comment toutes les éditions ont affaibli le scepticisme de Pascal : elles n'ont pas moins altéré le caractère de sa foi.

Elle est bien loin d'être sans nuage. Pascal ne dissimule point les difficultés que le christianisme présente à la critique, si on s'engage dans l'étude des textes sacrés, et à l'équité, si on le compare avec les autres religions.

Pascal a tourné les figures de l'Ancien Testament contre les Juifs, qui les ont prises à la lettre ; mais il avoue qu'il y a des figures qui ont pu tromper les Juifs, et qui semblent *un peu tirées par les cheveux* (Msc. p. 459). Port-Royal lui fait dire (ch. XII ; B. 2e part. IX, I) : « Il y en a d'autres qui semblent moins naturelles. »

Port-Royal (ch. XVII ; B. 2e part. XLI, 9) : « Je veux qu'il y ait dans l'Écriture des obscurités. » Pascal (Msc. p. 456) : « Je veux qu'il y ait des obscurités *qui soient aussi bizarres que celles de Mahomet.* »

Pascal (Msc. p. 27) : « Comme Jésus-Christ est venu *in sanctificationem et in scandalum*... nous ne pouvons convaincre les infidèles, et ils ne peuvent nous convaincre. Mais, par là même, nous les convainquons, puisque nous disons qu'il n'y a point de conviction dans toute sa conduite (de Dieu) de part ni d'autre. » Port-Royal (ch. XVIII ; B. 2e part. XIII, 7) : « ... Nous ne pouvons convaincre *l'obstina-*

tion des infidèles. Mais *cela ne fait rien contre nous*, puisque nous disons qu'il n'y a point de conviction dans toute la conduite de Dieu *pour les esprits opiniâtres, et qui ne recherchent pas sincèrement la vérité.* »

Pascal (Msc. p. 265) : « La seule religion, contre la nature, contre le sens commun, contre nos plaisirs, est la seule qui ait toujours été. » Port-Royal éclaircit fort inutilement une partie de cette phrase et énerve l'autre (ch. II; B. 2e part. IV, 9) : « La seule religion *contraire* à la nature *en l'état qu'elle est, qui combat tous* nos plaisirs *et qui paraît d'abord contraire* au sens commun, est la seule qui ait toujours été. »

Port-Royal a supprimé cette pensée bizarre (Msc. p. 485) : « Les miracles ne servent pas à convertir, mais à condamner. »

Que dire encore de cette autre pensée (Msc. p. 153) : « Les prophéties citées dans l'Évangile, vous croyez qu'elles sont rapportées pour vous faire croire? Non, c'est pour vous éloigner de croire. »

Quelle religion, bon Dieu, que celle dont les monuments sacrés induiraient en tentation d'incrédulité, au lieu d'inspirer la foi! Grâce à Dieu, ce n'est pas ainsi que saint Augustin et Bossuet commentent les saintes Écritures.

Mais arrivons au passage le plus frappant et le plus décisif, celui où l'un des premiers auteurs du calcul des probabilités essaie de prouver que, d'après les règles des jeux de hasard, il vaut beaucoup mieux parier que Dieu existe que de parier le contraire. Port-Royal, en publiant une partie de ces pages singulières, a bien soin de les faire précéder d'un avis où il essaie de donner un tour favorable à cette étrange manière de prouver Dieu. Selon Port-Royal, Pascal ne s'adresserait qu'à certaines personnes, et ne leur parle-

rait ainsi qu'en s'accommodant à leurs propres principes *en attendant qu'elles aient trouvé la lumière nécessai pour se convaincre de la vérité.* Non content de cet av préliminaire, Port-Royal retranche ce qu'il y a de plu fort à la fois et de plus bizarre dans les calculs de Pascal et le père Desmolets n'a pas osé rétablir ces calculs dar toute leur rigueur. Quoi qu'en dise Port-Royal, ce n'est pa là pour Pascal un argument provisoire; c'est celui que, dar l'impuissance de rien démontrer par la raison et dans l'al sence de toute certitude, il présente avec confiance, comm devant le plus sûrement entraîner la volonté et la forcer d prendre un parti dans ce jeu redoutable où il y a tout perdre comme tout à gagner, où en même temps il n'est pa possible de rester indifférent, et où il faut nécessairemer parier pour ou contre, choisir pile ou croix. Pascal s'attach à cet argument comme à son dernier refuge. L'enjeu i n'est pas la vérité, mais le bonheur présent et à venir, c'est au nom de l'intérêt seul que Pascal raisonne et con clut. Le titre que Port-Royal et Desmolets ont omis dit tou (Msc. p. 3) : *Infini, Rien.* Le morceau est complet dar le manuscrit autographe[1]. Toutes les parties en sont bie enchaînées et liées entre elles par des renvois clairement e soigneusement indiqués. Port-Royal n'a pris que les para graphes qui lui convenaient; par là il a ôté à l'ensembl toute sa force. Partout aussi il a atténué les vives expre sions de l'original, et supprimé, le plus qu'il a pu, les te mes de jeu, de gageure, de gain, de perte, de croix et d pile, que Pascal prodigue jusqu'à la satiété, et qui pourtan le problème admis ainsi qu'il est posé, sont absolument ir dispensables.

1. Nous le donnons tout entier à la suite de ce Rapport, avec le mo ceau sur les deux infinis.

Port-Royal fortifie son avis préliminaire de ce début qu'il impute à Pascal (ch. VII): « Je ne me servirai pas, pour vous convaincre de son existence, de la foi par laquelle nous la connaissons certainement, ni de toutes les autres preuves que nous en avons, puisque vous ne les voulez pas recevoir. Je ne veux agir avec vous que par vos principes mêmes; et je prétends vous faire voir, par la manière dont vous raisonnez tous les jours sur les choses de la moindre conséquence, de quelle sorte vous devez raisonner en celle-ci, et quel parti vous devez prendre dans la décision de cette importante question de l'existence de Dieu. Vous dites donc que nous sommes incapables de connaître s'il y a un Dieu, etc. »

Tout cela, idée et style, est de Port-Royal et non de Pascal. Port-Royal cherche à mettre sur le compte de l'interlocuteur l'hypothèse que nous sommes incapables de connaître s'il y a un Dieu. Mais cette hypothèse est de Pascal lui-même. C'est Desmolets qui a donné le vrai début, tel qu'il est dans le manuscrit (p. 4) : « Parlons maintenant selon les lumières naturelles. S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connoître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant, qui osera entreprendre de résoudre cette question? ce n'est pas nous, qui n'avons aucun rapport à lui. »

Voilà le fond de la conviction de Pascal : voilà le principe qui lui est commun avec toute l'école sceptique et sensualiste. Port-Royal, qui aurait eu horreur de ce principe, l'ôte à Pascal et l'impute à un interlocuteur fictif.

Bossut (2e part. III) donne bien le vrai début publié par Desmolets, mais il y joint, dans le même chapitre, le début supposé par Port-Royal; et, pour masquer, comme il peut,

la contradiction, il retranche ce qu'il y a de plus fort dans celui de Desmolets qui est le vrai. Pascal, dans Desmolets comme dans le manuscrit, dit : « Nous sommes donc incapables de connoître ni ce qu'il est (Dieu), ni s'il est. » Bossut supprime « *ni s'il est.* »

Pascal pose nettement le problème : « Examinons donc ce point, et disons : Dieu est ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous? la raison n'y peut rien déterminer. » Port-Royal : « La raison, *dites-vous*, n'y peut rien déterminer. » Encore une fois, ce n'est pas l'interlocuteur de Pascal, c'est Pascal lui-même qui décide et qui met en principe que la raison n'y peut rien déterminer.

Relevons ici, en passant, une petite variante. Port-Royal : « Il se joue un jeu à cette distance infinie où il arrivera croix ou pile. » Pascal encore mieux : « Il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie, etc. »

Partout Pascal rappelle qu'il ne s'agit pas ici de la vérité, de la raison, de la connaissance ; que la connaissance est impossible, la raison impuissante, le vrai inaccessible ; qu'il s'agit du bonheur, et du bonheur seulement. Pascal : « Vous avez deux choses à perdre, le vrai et le bien, et deux choses à dégager, votre raison et votre volonté, votre connoissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à fuir, l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un ou l'autre. Voilà un point vidé ; mais votre béatitude ! Pesons le gain et la perte, etc... » Port-Royal a supprimé tout cela, c'est-à-dire le vrai état de la question, et Bossut s'est bien gardé de le rétablir.

Arrivé à la balance des chances de gain et de perte, Port-Royal abrége le calcul que Pascal développe pour lui donner une apparence de rigueur.

Port-Royal, et d'après lui Bossut : « Pesons le gain et la perte, *en prenant le parti de croire que Dieu est.* Si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Pariez donc qu'il est, sans hésiter. Oui, il faut gager; mais je gage peut-être trop. Voyons. Puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, *quand* vous n'*auriez* que deux vies à gagner pour une, vous pourriez encore gager. Et, s'il en avoit *dix* à gagner, vous seriez imprudent de ne pas hasarder votre vie pour en gagner *dix* à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a ici une infinité de vies infiniment heureuses à gagner avec pareil hasard de perte et de gain : *et ce que vous jouez est si peu de chose et de si peu de durée, qu'il y a de la folie à le ménager en cette occasion.* Car il ne sert de rien, etc..... »

Pascal : « Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : Si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. Cela est admirable. Oui, il faut gager; mais je gage peut-être trop. Voyons. Puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, si vous n'aviez qu'à gagner deux vies pour une, vous pourriez encore gager. Mais, s'il y en avoit trois à gagner, il faudroit jouer (puisque vous êtes dans la nécessité de jouer), et vous seriez imprudent, lorsque vous êtes forcé à jouer, de ne pas hasarder votre vie pour en gagner trois à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a une éternité de vie et de bonheur ; et, cela étant, quand il y auroit une infinité de hasards dont un seul seroit pour vous, vous auriez encore raison de gager un pour avoir deux ; et vous agiriez de mauvais sens, étant obligé à jouer, de refuser de jouer une vie contre trois à un jeu où d'une infinité de hasards il y en a un pour vous, s'il y avoit ici une infinité de vie infiniment heureuse à

gagner. Mais il y a ici une infinité de vie infiniment heureuse à gagner, un hasard de gain contre un nombre fini[1] de hasards de perte, et ce que vous jouez est fini. Cela est tout parti[2] : partout où est l'infini, et où il n'y a pas une infinité de hasards de perte contre celui de gain, il n'y a point à balancer, il faut tout donner : et ainsi, quand on est forcé à jouer, il faut renoncer à la raison pour garder la vie plutôt que de la hasarder pour le gain infini, aussi prêt à arriver que la perte du néant. Car il ne sert de rien, etc... »

Au milieu de tous ces caculs, Pascal se demande s'il serait impossible de voir quelque chose au delà de ces chances incertaines et ténébreuses, et il renvoie brièvement à l'Écriture : « N'y a-t-il pas moyen, dit-il, de voir le dessous du jeu ? Oui l'Écriture et le reste, etc... » Port-Royal étend un peu et défigure cette réponse : « Mais encore n'y *auroit*-il point *de* moyen de voir *un peu clair ?* Oui, *par le moyen de* l'Écriture, et *par toutes les autres preuves de la religion, qui sont infinies.* »

Ici, par une transposition bizarre, Port-Royal intercale plusieurs paragraphes qui se trouvent dans Pascal à d'autres endroits du manuscrit, et dont le seul qui appartienne à ce fragment vient évidemment beaucoup trop tôt, puisqu'il a pour titre : « Fin de ce discours »; puis, reprenant le fil de la discussion, Port-Royal fait dire à Pascal : « Vous dites que vous êtes fait de telle sorte que vous ne sauriez croire. Apprenez au moins votre impuissance, etc... » Mais ce passage, dans le manuscrit, a tout autrement de mouvement et d'énergie : « Oui, avait dit Pascal, l'Écriture et le

1. Les deux copies : nombre infini.
2. C'est-à-dire conforme à la règle de tout parti, de tout jeu.

reste. Oui se réplique-t-il à lui-même; mais j'ai les mains liées et la bouche muette. On me force à parier et je ne suis pas en liberté; on ne me relâche pas; et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse? Il est vrai; mais apprenez au moins votre impuissance, etc... »

Et voulez-vous savoir ce que Pascal conseille à l'incrédule qui voudrait croire et qui ne le peut? Écoutons d'abord Port-Royal et Bossut : « Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin : vous voulez vous guérir de l'infidélité, et vous en demandez les remèdes. Apprenez-les de ceux qui ont été *tels que* vous, et *qui n'ont présentement aucun doute*. Ils savent ce chemin que vous voudriez suivre, et ils sont guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé. » Pascal ne dit pas tout à fait cela. Il ne dit pas que les gens qu'il propose comme guides n'ont présentement aucun doute, mais que, forcés de parier, ils ont parié résolument. « Vous voulez aller à la foi, etc... Apprenez-les de ceux qui ont été liés comme vous, et qui parient tout leur bien. Ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé. »

Maintenant quelle est cette manière, quel est ce remède qui doit guérir l'impuissance de la raison? Port-Royal : « Imitez leurs actions extérieures, si vous ne pouvez encore entrer dans leurs dispositions intérieures; quittez ces vains amusements qui vous occupent tout entier. » Ce précepte est excellent, si ce style est fort médiocre. Mais ni ce précepte ni ce style ne sont de Pascal. Il ne conseille pas seulement de se bien conduire pour mériter peu à peu de croire et d'aller à la religion par la morale, comme l'ont

recommandé tous les grands moralistes et les grands thé
logiens; voici ce que nous trouvons dans le manuscri
« ... Suivez la manière par où ils ont commencé : c'est
faisant tout comme s'ils croyoient, en prenant de l'eau l
nite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement mêi
cela vous fera croire et vous abêtira. — Mais c'est ce q
je crains. — Et pourquoi? qu'avez-vous à perdre? »

Quel langage! Est-ce donc là le dernier mot de la sagei
humaine? La raison n'a-t-elle été donnée à l'homme q
pour en faire le sacrifice, et le seul moyen de croire à
suprême intelligence est-il, comme le veut et le dit Pasc
de nous *abêtir?* Cette terrible sentence, portée par un
génie et par un génie naturellement si superbe, accabler
l'humanité s'il n'y avait quelque chose au-dessus du gé
lui-même, à savoir le sens commun, cette même raison q
Pascal veut en vain étouffer, qui a été donnée à chaq
homme et ne manque à aucun d'eux dans aucun pays
dans aucun temps, et qui leur persuade à tous, sans l'a
pareil de démonstrations laborieuses, l'existence d'une âi
spirituelle, la distinction du bien et du mal, la sainteté
devoir, la liberté et la responsabilité des actions, une Pr
vidence divine qui a tout fait avec poids et mesure, c
possède, dans un degré infini, tous les attributs qui rel
sent dans ses œuvres et particulièrement dans l'âme h
maine, non-seulement la puissance et la grandeur, mais
liberté, l'intelligence, la justice et la bonté. Toutes c
grandes croyances dont Pascal a soif comme l'human
tout entière, le sens commun les a révélées plus ou moi
imparfaitement dès le premier jour à tous les hommes;
pour quelques génies égarés qui ont eu le malheur de l
méconnaître, les génies les plus excellents ont mis le
gloire à les établir et à les répandre. Elles sont le patrimoi

de la race humaine, son trésor au milieu de toutes ses misères. C'est bien mal la servir que d'entreprendre de les lui ravir d'une main, quand on n'est pas bien sûr de les lui rendre de l'autre. Comme si, d'ailleurs, lorsqu'on a hébété l'homme, il en était plus près de Dieu !

Est-il besoin de dire que nous n'accusons point les intentions de Pascal? Le seul sentiment que nous éprouvons est celui d'une commisération profonde pour ce grand esprit, trahi par une méthode infidèle et l'habitude de démonstrations géométriques, ici impossibles et superflues, enfermé par là dans le scepticisme, et pour en sortir se condamnant lui-même et les autres à une foi bien cher achetée et elle-même pleine de doute. Ainsi le doute avant et le doute après, tel a été le sort de Pascal! En vérité, il n'y a rien là qui puisse faire beaucoup d'envie.

Terminons par une citation glorieuse à Pascal. Après avoir prononcé les tristes paroles qui paraissent ici pour la première fois, Pascal s'efforce de tirer son interlocuteur de l'abattement où l'avaient jeté et ces calculs bizarres et ces conseils douloureux; il introduit sur la scène cet interlocuteur réjoui et ranimé. « Oh! ce discours me transporte, me ravit, etc. » Puis il lui dit : « Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre, pour votre propre bien et pour sa gloire, et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse [1]. »

1. Ce passage, qui n'est ni de Port-Royal, ni de Bossut, se trouve, ainsi que la phrase : « Mais j'ai les mains liées et la bouche muette; on me force, etc. » et la bonne leçon : « voir le dessous du jeu, » dans

Dans la troisième et dernière partie de ce rapport, nous recherchons les pensées inédites qu'il est possible de glaner encore dans notre manuscrit, après Port-Royal, l'évêque de Montpellier, Desmolets, Condorcet et Bossut, et après les nombreux emprunts que nous lui avons déjà faits nous-même pour réparer tant d'altérations et rétablir le texte vrai, le style, la pensée, l'âme de Pascal.

TROISIÈME PARTIE.

Pensées tirées, pour la première fois, du manuscrit autographe.

Le manuscrit des Pensées est un grand in-folio de 491 pages. La plupart des *verso* et même plusieurs feuillets entiers étant en blanc, le nombre des pages écrites se réduit à peu près à la moitié.

Ces pages se composent, la plupart du temps, de petits papiers collés les uns au bout des autres. Nous avons déjà dit que l'écriture de Pascal, toujours difficile à lire, est quelquefois indéchiffrable par son extrême ténuité et la multi-

une édition de Pascal de 1819 (chez le libraire Lefèvre), d'après une édition de 1787, qui a échappé à toutes nos recherches, et qui n'est pas même à la Bibliothèque du roi. D'un autre côté, cette même édition de 1819 maintient toutes les altérations introduites par Port-Royal et conservées par Bossut. Ce mélange de vrai et de faux est inexpli-

tude des abréviations les plus capricieuses. Une demi-page du manuscrit équivaut ordinairement à deux pages de nos deux copies.

Les neuf dixièmes au moins du manuscrit, surtout les morceaux les plus étendus et les plus importants, sont de la main de Pascal. Il y a à peine sept ou huit pages qui soient entièrement d'une autre main. Voyez les pages 129, 206 et 440-444.

Quelquefois une écriture étrangère se rencontre au milieu de passages écrits par Pascal lui-même. Voyez pages 55, 209, 344, etc. Quelquefois Pascal a corrigé de sa main ce qu'il avait dicté ou ce qui avait été copié sur sa minute. Voyez pages 55, 81, 441, etc. L'abbé Périer nous apprend en effet, dans les lettres placées en tête du manuscrit, que Pascal avait fait *copier au net sur sa minute* plusieurs de ses pensées, et qu'il dictait quelquefois aux personnes qui se trouvaient auprès de lui [1]. Voilà ce qui explique comment, dans le manuscrit, il y a plus d'une main étrangère. On y distingue plusieurs écritures différentes, quoique assez semblables entre elles, et aussi lisibles que celle de Pascal l'est peu. Un petit nombre de morceaux sont d'une main tout à fait inexpérimentée. Voici, par exemple, l'orthographe de quelques lignes, en assez gros caractères, après

cable. Enfin une note de l'éditeur exprime la prétention d'avoir consulté le manuscrit, et montre en même temps combien cette prétention est mal fondée. Sur ce passage : « Vous dites donc que nous sommes incapables de connoître s'il y a un Dieu, » l'éditeur fait cette remarque : « Cette phrase, qui est bien certainement dans le manuscrit, manque dans quelques éditions modernes. » C'est bien jouer de malheur en vérité; car la phrase en question ne manque ni dans l'édition de Port-Royal ni dans celle de Bossut, devenue le modèle de toutes les autres, et elle n'est certainement pas dans le manuscrit.

1. Voyez plus haut, p. 112.

lesquelles Pascal a pris lui-même la plume. Msc. p. 159 « *Sommom jus somma injuria. La pluralité est la* meilieu vois, *parce quel est visible, et quel a la* forse *pour se fair obéire. Cepandant c'est l'avis des moins* abille. » Msc. p. 44 « *S'il se veante, je l'abaisse; s'il s'abesse, je le veante; et l contreudit toujour jusqu'à se qu'il conpraine qu'il est u monstre inconpreansible.* » Cette écriture est probablemen celle du domestique de Pascal; car on ne peut attribuer d pareilles fautes à aucune personne de sa famille, pas mêm à sa nièce Marguerite Périer, qui avait environ seize ans i cette époque.

Parmi les fragments étendus, écrits de la main de Pascal il y en a qui sont presque complets, mais dont on ne découvr la suite qu'avec assez de peine, à cause de la multitude de renvois pratiqués, non pas seulement aux marges, mais tous les coins de chaque page, et quelquefois même d'u page à une autre. On revient ainsi deux ou trois fois à l même page, et on en sort autant de fois. Un exemple fra pant de cet embrouillement matériel, où pourtant le fil la pensée n'est jamais rompu, est le morceau célèbre Pascal s'efforce de prouver qu'il est plus avantageux parier que Dieu existe que de parier le contraire, dans nécessité où l'on est de parier (Msc. p. 4-7). Nous donno à la suite de ce Rapport un *fac-simile* lithographié de première page de ce morceau.

Les fragments très-courts ne paraissent pas fort travaill ou du moins on n'y trouve pas de corrections et de ratur Il n'en est point ainsi des fragments étendus : ils sont rem plis de corrections. Voyez particulièrement les belles pag sur les deux infinis, p. 347-360.

On trouve assez souvent dans le manuscrit plusieu lignes, et même des pages entières barrées. Ce sont tant

des développements inutiles, dont la suppression est une amélioration évidente; tantôt des premières ébauches de pensées auxquelles Pascal a donné ailleurs une forme plus parfaite; tantôt enfin des morceaux achevés pour le style, mais que Pascal, à la réflexion, par des motifs que nous ne découvrons pas toujours, a cru devoir retrancher.

Ni Port-Royal ni Bossut n'ont publié ces passages, et ils n'y étaient point tenus. Nous avons eu l'occasion d'en citer quelques-uns : il en est encore qui peuvent nous intéresser, dans cette étude approfondie du style des Pensées, ceux, par exemple, qui ont reçu une forme nouvelle, et nous montrent Pascal s'efforçant de donner à ses idées une expression de plus en plus exacte ou frappante, et ceux aussi qui, supprimés pour des motifs qui ne nous touchent plus aujourd'hui, portaient tout d'abord l'empreinte de sa manière saine et vigoureuse.

Nous avons déjà publié les deux formes du morceau célèbre sur le *Roseau pensant*. Le passage sur Paul Émile et sur Persée (P.-R. XXIII; B. 1re part. IV, 4) a commencé par être cette note informe (Msc. p. 83) : « Persée, roi de Macédoine. Paul Émile. On reprochoit à Persée de ce qu'il ne se tuoit pas. »

La pensée des effets de l'amour et du nez de Cléopâtre a été refaite trois fois. Première ébauche (Msc. p. 79) : « Vanité. Les causes et les effets de l'amour. Cléopâtre. » Deuxième façon : « Rien ne montre mieux la vanité des hommes que de considérer quelle cause et quels effets de l'amour; car tout l'univers en est changé : le nez de Cléopâtre. » Cette deuxième façon a été barrée de la main de Pascal. Voici la troisième et dernière, que la gravité de Port-Royal n'a pas voulu recueillir, et qui a été mise au jour par le père Desmolets (p. 406; B. 1re part. IX, 46) :

« Qui voudra connoître à plein la vanité de l'homme i qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cau en est un je ne sais quoi (Corneille), et les effets en so effroyables. Ce je ne sais quoi, si peu de chose qu'on sauroit le reconnoître, remue toute la terre, les princes, l armées, le monde entier. Le nez de Cléopâtre, s'il eût é plus court, toute la face de la terre auroit changé (l éditeurs : *Si* le nez de Cléopâtre eût été plus court, la fa de la terre auroit changé). »

Pascal, après avoir montré que l'homme n'est qu' sujet de contradiction, un chaos, s'écrie (Msc. p. 258 « Qui démêlera cet embrouillement? Certainement ce passe le dogmatisme et le pyrrhonisme, et toute la phil sophie humaine. L'homme passe l'homme. Que l'on s corde donc aux pyrrhoniens que la vérité n'est pas de no portée ni de notre gibier, qu'elle ne demeure pas en ter qu'elle est domestique du ciel, qu'elle loge dans le sein Dieu, et qu'on ne la peut connoître qu'à mesure qu'il plaît de la révéler. Apprenons donc de la vérité incréée incarnée notre véritable nature. »

Ce morceau, déjà excellent en lui-même, développé p Pascal, est devenu sous sa main cet admirable passage (M *Ibid.*) : « Qui démêlera cet embrouillement? La nature co fond les pyrrhoniens, et la raison confond les dogmatist Que deviendrez-vous donc, ô homme, qui cherchez vo véritable condition par votre raison naturelle? Vous pouvez fuir une de ces sectes ni subsister dans aucune.

« Connoissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes vous-même : humiliez-vous, raison impuissante; tais vous, nature imbécile. Apprenez que l'homme passe infi ment l'homme, et entendez de votre maître votre conditi véritable, que vous ignorez : écoutez Dieu. » .

Il est vraiment déplorable que Port-Royal ait gâté ce passage en le démembrant, en transportant la première partie dans le chapitre XXI, *Des contrariétés étonnantes*, etc. (B. 2e part. I, 1), et l'autre partie dans le chapitre III, *Véritable religion prouvée par les contrariétés qui sont dans l'homme et par le péché originel* (B. 2e part. V, 3); et que, non content de cette dislocation sans motifs, Port-Royal ait rayé le dernier trait, la conclusion : *Écoutez Dieu.*

Voici maintenant deux formes d'une même pensée, dont la première a été jugée par Pascal inférieure à la seconde, puisqu'il l'a barrée, et qui nous paraît soutenir au moins la comparaison avec celle qu'il a préférée (Misc. p. 110) : « Cet homme si affligé de la mort de sa femme et de son fils unique, qui a cette grande querelle qui le tourmente, d'où vient qu'à ce moment il n'est pas triste, et qu'on le voit si exempt de toutes ces pensées pénibles et inquiétantes? Il ne faut pas s'en étonner : on vient de lui servir un balle, et il faut qu'il la rejette à son compagnon; il est occupé à la prendre à la chute du toit, pour gagner une chasse. Comment voulez-vous qu'il pense à ses affaires ayant cette autre affaire à manier? Voilà un soin digne d'occuper cette grande âme, et de lui ôter toute autre pensée de l'esprit! Cet homme, né pour connoître l'univers, pour juger de toutes choses, pour régler tous les états, le voilà occupé et tout rempli du soin de prendre un lièvre! Et s'il ne s'abaisse à cela, et qu'il veuille toujours être tendu, il n'en sera que plus sot, parce qu'il voudra s'élever au-dessus de l'humanité; et il n'est qu'un homme, au bout du compte, c'est-à-dire capable de peu et de beaucoup, de tout et de rien : il n'est ni ange ni bête, mais homme. »

La seconde manière, que Pascal a préférée et que Port-Royal a dû suivre et publier, est beaucoup plus courte; le

lecteur jugera si elle est meilleure (P.-R. ch. XXVI; B. 1re part. V, I; Msc. p. 133.): « D'où vient que cet homme, qui a perdu depuis peu de mois son fils unique, et qui, accablé de procès et de querelles, étoit ce matin si troublé, n'y pense plus maintenant? Ne vous en étonnez pas : il est tout occupé à voir par où passera ce sanglier que les chiens pousuivent avec tant d'ardeur depuis six heures. Il n'en faut pas davantage pour l'homme. Quelque plein de tristesse qu'il soit, si on peut gagner sur lui de le faire entrer en quelque divertissement, le voilà heureux pendant ce temps-là. »

Passons maintenant aux morceaux que Pascal n'a pas barrés pour les perfectionner, mais pour les supprimer entièrement.

Pascal a plusieurs fois fait l'éloge des hommes universels, des honnêtes gens, qui ne sont exclusivement ni poëtes ni mathématiciens, ne veulent point d'enseigne, prennent part à toutes les conversations, et jugent de toutes choses (P.-R. chap. XXIX; B. 1re part. IX, 18.). Il avait encore écrit sur ce sujet la pensée suivante : « Puisqu'on ne peut être universel, et savoir tout ce qui se peut savoir sur tout, il faut savoir [un] peu de tout; car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout, que de savoir tout d'une chose. Cette universalité est la plus belle. Si on pouvoit avoir les deux, encore mieux. Mais s'il faut choisir, il faut choisir celle-là. Et le monde le sent et le fait, car le monde est un bon juge souvent [1]. »

Autre pensée supprimée : « Nature. La nature nous a si bien mis au milieu que si nous changeons un des côtés de la balance, nous changeons aussi l'autre. Cela me fait

1. D'après les deux copies.

ire qu'il y a des ressorts dans notre tête, qui sont tel-
ent disposés que qui touche l'un touche aussi le con-
re (Msc. p. 110). »

ans le fragment sur l'imagination : Le plus grand philo-
he du monde, etc..., le Msc. p. 362, donne : « Il faut, puis-
l lui a plu (à l'imagination), travailler tout le jour pour
biens reconnus pour imaginaires; et quand le sommeil
s a délassés des fatigues de notre raison, il faut incon-
nt se lever en sursaut pour aller courir après les fumées
ssuyer (Pascal avait mis d'abord *suivre*) les impressions
ette maîtresse du monde. »

ascal avait terminé tout le chapitre sur l'imagination
les lignes suivantes, qui auraient servi de transition à
ntre chapitre, Msc. p. 370 : « L'homme est donc si heu-
ement fabriqué, qu'il n'a aucun principe juste du vrai,
s plusieurs excellents du faux. Voyons maintenant
bien. »

n ne voit pas pourquoi Pascal, qui a maintenu tant de
ses énergiques contre les jésuites, a rayé celle-ci :
ns sans paroles, sans foi, sans honneur, sans vérité,
bles de cœur, doubles de langue, et semblables, comme
us fut reproché autrefois, à cet animal amphibie de la
e, se tenant dans un état ambigu entre les poissons et
iseaux (Msc. p. 344.). »

ascal a barré, il est vrai, les morceaux que nous allons
scrire sur l'absence de toute justice naturelle et sur le
honisme; mais ils n'en marquent pas moins sa véritable
sée qui paraît dans tant d'autres endroits.

J'ai passé de longtemps ma vie en croyant qu'il y
it une justice; et en cela je ne me trompois pas : car il
n a selon que Dieu nous l'a voulu révéler. Mais je ne le
nois pas ainsi, et c'est en quoi je me trompois, car je

croyois que notre justice étoit essentiellement juste et j'avois de quoi la connoître et en juger. Mais je me trouvé tant de fois en faute de jugement droit, qu'enfi suis entré en défiance de moi et puis des autres. J'ai tous les pays et hommes changeants; et ainsi après changements de jugement touchant la véritable justice, connu que notre nature n'étoit qu'un continuel changem et je n'ai plus changé depuis; et si je changeois je con merois mon opinion. Le pyrrhonien Arcésilas qui rede dogmatique (Msc. p. 110.). »

Pascal a barré également cette addition qu'il avait f au morceau précédent : « Il se peut faire qu'il y ait vraies démonstrations, mais cela n'est pas certain. Et a cela ne montre autre chose, sinon qu'il n'est pas cer que tout soit incertain; à la gloire du pyrrhonisme (*Ibid.*). »

Citons encore un fragment qui forme dans le manu deux morceaux fort éloignés l'un de l'autre, et reliés e eux par des numéros de la main même de Pascal. Les nières phrases sont, dans la même page, séparées par intervalles en blanc qui semblaient destinés à recevoir nouveaux développements (Msc. p. 366 et p. 70) :

« Est-ce donc que l'âme est un sujet trop noble pour faibles lumières! Abaissons-la donc à la matière : voyo elle sait de quoi est fait le propre corps qu'elle anime les autres qu'elle contemple et qu'elle remue à son Qu'en ont-ils connu ces grands dogmatistes qui n'igno rien?

« Cela suffiroit sans doute si la raison étoit raisonna Elle l'est bien assez pour avouer qu'elle n'a pu trouver core rien de ferme, mais elle ne désespère pas encore arriver; au contraire, elle est aussi ardente que jamais d

cette recherche, et s'assure d'avoir en soi les force nécessaires pour cette conquête. Il faut donc l'achever, et après avoir examiné toutes ces puissances dans leurs effets, reconnoissons-les en elles-mêmes; voyons si elle a quelques forces et quelques prises capables de saisir la vérité.

« Mais peut-être que ce sujet passe la portée de la raison? Examinons donc ses inventions sur les choses de sa force. S'il y a quelque chose où son intérêt propre ait dû la faire appliquer de son plus sérieux, c'est à la recherche de son souverain bien; voyons donc où ces âmes fortes et clairvoyantes l'ont placé et si elles en sont d'accord.

« L'un dit que le souverain bien est en la vertu; l'autre le met en la volupté, l'autre à suivre la nature, l'autre en la vérité : *feliæ qui potuit rerum cognoscere causas;* l'autre à l'ignorance tranquille; l'autre à l'indolence; d'autres à résister aux apparences; l'autre à n'admirer rien : *nil admirari prope res est una quæ possit facere et servare beatum;* et les braves pyrrhoniens en leur ataraxie, doute et suspension perpétuelle : et d'autres plus sages, qu'on ne le peut trouver, non pas même par souhait. Nous voilà bien payés.

« Si faut-il voir si cette belle philosophie n'a rien acquis de certain par un travail si long et si tendu : peut-être qu'au moins l'âme se connoîtra soi-même. Écoutons les régents du monde sur ce sujet : Qu'ont-ils pensé de la substance?..... Ont-ils été plus heureux à la loger?..... Qu'ont-ils trouvé de son origine, de sa durée et de son départ? »

Nous ne faisons un reproche ni à Port-Royal ni à Bossut d'avoir négligé les divers morceaux que nous venons de citer, puisque Pascal les avait condamnés à l'oubli; tout au plus eût-il été possible de les mettre dans un appendice.

Si nous les avons fait connaître, ç'a été seulement pour montrer que Pascal, sévère envers lui-même, comme tous les grands écrivains, et cherchant toujours la perfection, avait souvent donné à sa pensée plusieurs formes différentes avant d'en trouver une qui le satisfît; que déjà même il avait fait un choix parmi ses notes, qu'il avait retranché les unes et conservé les autres.

Les éditeurs étaient seulement obligés à publier les Pensées que Pascal avait épargnées. Mais celles-là, il fallait les donner toutes ou presque toutes. Or, le manuscrit autographe en renferme encore un assez grand nombre qui n'ont jamais vu le jour. Sans doute nos devanciers ne nous ont pas laissé à découvrir des morceaux étendus et achevés. Nous nous empressons de le dire : ils nous ont dérobé ce qu'il y a de mieux. Et pourtant, après Port-Royal, Desmolets, Condorcet et Bossut, nous avons pu recueillir encore une moisson assez belle et assez riche pour être forcé de choisir nous-même entre tant de Pensées nouvelles, d'un assez haut prix. Nous en publierons assez pour exciter la curiosité, sinon pour la satisfaire entièrement; et nous les diviserons en deux classes : d'un côté, celles qui sont relatives à Port-Royal, aux jésuites, aux querelles du temps; de l'autre, celles qui ont un caractère général, et dont Port-Royal et Bossut auraient pu grossir aisément les chapitres qu'ils ont intitulés : *Pensées diverses, Pensées morales et Pensées chrétiennes.* C'est par les Pensées de cette dernière classe que nous allons commencer.

I. Pensées diverses. — Pensées morales. — Pensées chrétiennes.

Le premier chapitre de Port-Royal *contre l'indifférence des athées :* Que ceux qui combattent la religion apprennent au moins quelle elle est, etc. (B. 2e part. II), a été

en vain cherché dans le manuscrit autographe; mais il est dans les deux copies avec une note marginale indiquant que ce fragment est tiré d'un cahier particulier. Sans parler d'une foule de petites altérations, Port-Royal, en publiant ce fragment, a interverti l'ordre de plusieurs paragraphes; il a intercalé des morceaux étrangers qui se trouvent ailleurs dans le manuscrit même, par exemple celui-ci : Un homme dans un cachot ne sachant si son arrêt est donné et n'ayant plus qu'une heure pour l'apprendre, etc...; enfin il a supprimé à peu près le dernier quart de ce beau fragment; mais il faut avouer que les parties supprimées sont moins un développement qu'une répétition, une forme différente de ce qui précède. Cependant elles ne sont pas rayées dans les deux copies, ce qui marque presque certainement qu'elles ne l'étaient pas dans l'autographe. Elles sont d'ailleurs d'un style admirable qui mérite d'être conservé, et nous allons les transcrire comme une sorte de transition des passages barrés et des premières ébauches dont nous avons donné plusieurs exemples, aux pensées tout à fait nouvelles que nous publierons tout à l'heure.

Voici la fin du chapitre de Port-Royal rectifiée sur nos deux copies : « Qu'ils donnent à cette lecture quelques-unes de ces heures qu'ils emploient si inutilement ailleurs. *Quelque aversion qu'ils y apportent* (manque dans Port-Royal), peut-être rencontreront-ils quelque chose, et pour le moins ils n'y perdront pas beaucoup. Mais pour ceux qui y apportent (Port-Royal appor*teront*) une sincérité parfaite et un véritable désir de rencontrer (Port-Royal *connoître*) la vérité, j'espère qu'ils auront satisfaction, et qu'ils seront convaincus des preuves d'une religion si divine, que *j'ai* ramassées *et dans lesquelles j'ai suivi à peu*

près cet ordre. » Port-Royal, qui voulait s'arrêter là, a mis Que l'on *y* a ramassées.

Les deux copies poursuivent ainsi :

« Avant que d'entrer dans les preuves de la religio chrétienne, je trouve nécessaire de représenter l'injustic des hommes qui vivent dans l'indifférence de chercher l vérité d'une chose qui leur est si importante et qui le touche de si près.

« De tous leurs égarements, c'est sans doute celui qui le convainc le plus de folie et d'aveuglement, et dans lequ il est plus facile de les confondre par les premières vues d sens commun et par les sentiments de la nature; car il es indubitable que le temps de cette vie n'est qu'un instant que l'état de la mort est éternel, de quelque nature qu'i puisse être, et qu'ainsi toutes nos actions et nos pensée doivent prendre des routes si différentes, selon l'état d cette éternité, qu'il est impossible de faire une démarch avec sens et jugement qu'en la réglant par la vue de c point qui doit être notre dernier objet. (La fin de ce para graphe, depuis : toutes nos actions et nos pensées doiven prendre des routes différentes..., a été placée par Port Royal dans la partie antérieure de ce fragment.)

« Il n'y a rien de plus visible que cela, et qu'ainsi selo les principes de la raison, la conduite des hommes est tou à fait déraisonnable s'ils ne prennent une autre voie; qu l'on juge donc là-dessus de ceux qui vivent sans songer cette fin de la vie; qui se laissant conduire à leurs inclina tions et à leurs plaisirs sans réflexion et sans inquiétude, e comme s'ils pouvoient anéantir l'éternité en en détournan leur pensée, ne pensent à se rendre heureux que dans ce instant seulement. Cependant cette éternité subsiste, et l mort, qui la doit ouvrir et qui les menace à toute heure, le

doit mettre infailliblement dans peu de temps dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux, sans qu'ils sachent laquelle de ces éternités leur est à jamais préparée. » Tout ce paragraphe a été tiré de sa place, abrégé et intercalé au milieu de ce qui précède. Port-Royal, p. 6: « C'est en vain qu'ils détournent leur pensée de cette éternité qui les attend, comme s'ils la pouvoient anéantir en n'y pensant point. Elle subsiste malgré eux, elle s'avance, et la mort qui la doit ouvrir les mettra infailliblement dans peu de temps dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux. »

« Voilà un doute d'une terrible conséquence (Port-Royal a transporté cette ligne en tête du paragraphe: C'est donc assurément un grand mal que d'être dans ce doute, etc...). Ils sont dans le péril de l'éternité de misères; et sur cela, comme si la chose n'en valoit pas la peine, ils négligent d'examiner si c'est de ces opinions que le peuple reçoit avec une facilité trop crédule, ou de celles qui, étant obscures d'elles-mêmes, ont un fondement très-solide, quoique caché; ainsi ils ne savent s'il y a vérité ou fausseté dans la chose, ni si il y a force ou foiblesse dans les preuves; ils les ont devant les yeux, ils refusent d'y regarder; et dans cette ignorance ils prennent le parti de faire tout ce qu'il faut pour tomber dans ce malheur, au cas qu'il soit, d'attendre à en faire l'épreuve à la mort, d'être cependant fort satisfaits en cet état, d'en faire profession et enfin d'en faire vanité : peut-on penser sérieusement à l'importance de cette affaire, sans avoir horreur d'une conduite si extravagante? (Ce paragraphe est encore abrégé dans Port-Royal.)

« Ce repos dans cette ignorance est une chose monstrueuse et dont il faut faire sentir l'extravagance et la stu-

pidité à ceux qui y passent leur vie, en la leur représentant à eux-mêmes pour les confondre par la vue de leur folie. Car voici comment raisonnent les hommes quand ils choisissent de vivre dans cette ignorance de ce qu'ils sont et sans chercher d'éclaircissement : Je ne sa disent-ils..... (Port-Royal a transporté avec raison ce paragraphe avant celui qui commence ainsi : Je ne sais qui m'a mis au monde, etc...)

« Voilà ce que je vois et ce qui me trouble. Je regarde de toutes parts et je ne vois partout qu'obscurité; la nature ne m'offre rien qui ne soit matière de doute et d'inquiétude. Si je n'y voyois rien qui marquât une divinité, je me déterminerois à la négative; si je voyois partout les marques d'un créateur, je reposerois en paix dans la foi. Mais voyant trop pour nier et trop peu pour m'assurer, je suis en un état à plaindre et où j'ai souhaité cent fois que, si un Dieu la soutient (la nature), elle le marquât sans équivoque, et que si les marques qu'elle en donne sont trompeuses, elle les supprimât tout à fait, qu'elle dît tout ou rien, afin que je visse quel parti je dois suivre; au lieu qu'en l'état où je suis, ignorant ce que je suis et ce que je dois faire, je ne connois ni ma conduite ni mon devoir; mon cœur tend tout entier à connoître où est le vrai bien pour le suivre; rien ne me seroit trop cher pour l'éternité. (Port-Royal a tiré de là ce beau paragraphe, et l'a mis non plus dans tel ou tel endroit du chapitre I, *sur l'indifférence des athées*, dont il est une partie intégrante et essentielle, mais dans le chapitre VIII, *Image d'un homme qui s'est lassé de chercher Dieu par le seul raisonnement*. Il y a plus d'une variante importante; nous n'en signalerons qu'une seule. Port-Royal : Mon cœur tend tout entier à connoître où est le vrai bien pour les suivre; rien ne me seroit trop cher *pour*

cela. Pascal : Pour *l'éternité.*) Je porte envie à ceux que je vois dans la foi vivre avec tant de négligence, et qui usent si mal d'un don duquel il me semble que je ferois un usage si différent. »

Arrivons à des pensées plus nouvelles.

On connaît cette pensée de Pascal, que les honnêtes gens ne veulent point d'enseignes, ni celle de mathématiciens, ni celle de poëtes (P.-R. ch. XXIX; B. 1re part. IX, 18). Nous avons déjà publié là-dessus une pensée barrée qui n'était pas dépourvue d'intérêt. En voici une autre encore qui montre à quel point ce sujet était cher à Pascal (Msc. p. 440) : « Honnête homme. Il faut qu'on n'en puisse dire ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme. Cette qualité universelle me plaît seule. Quand en voyant un homme on se souvient de son livre, c'est mauvais signe; je voudrois qu'on ne s'aperçût d'aucune qualité que par la rencontre et l'occasion d'en user : *ne quid nimis;* de peur qu'une qualité ne l'emporte et ne fasse baptiser; qu'on ne songe pas qu'il parle bien, sinon quand il s'agit de bien parler; mais qu'on y songe alors. »

Les pensées suivantes peuvent être ajoutées heureusement à toutes celles que l'on connaît sur les extrêmes (B. 1re part. IV, I, VI, 2.) : « Quand on lit trop ou trop doucement, on n'entend rien. Trop et trop peu de vin. Ne lui en donnez pas, il ne peut trouver la vérité ; donnez-lui en trop, de même (Msc. p. 23.). »

« Je n'ai jamais jugé d'une même chose exactement de même. Je ne puis juger d'un ouvrage en le faisant ; il faut que je fasse comme les peintres, et que je m'en éloigne, mais non pas trop. De combien donc? Devinez (Msc. p. 110.). »

Nous allons donner, sans y mêler aucune réflexion, une suite de pensées qu'on sera bien aise de lire encore après toutes les pensées analogues déjà connues et publiées.

« Non-seulement nous regardons les choses par d'autres côtés, mais avec d'autres yeux : nous n'avons garde de les trouver pareilles (Msc. p. 420.).

« Il n'aime plus cette personne qu'il aimoit il y a dix ans. Je crois bien, elle n'est plus la même, ni lui non plus; il étoit jeune, et elle aussi; elle est tout autre; il l'aimeroit peut-être encore telle qu'elle étoit alors (Msc. p. 427.).

« Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contre-poids de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires. Otez un de ces vices, vous tombez dans l'autre (Msc. *ibid.*).

« Notre nature est dans le mouvement : le repos entier est la mort (Msc. p. 440.).

« Ils disent que les éclipses présagent malheur, parce que les malheurs sont ordinaires; de sorte qu'il arrive si souvent du mal qu'ils devinent souvent; au lieu que s'ils disoient qu'elles présagent bonheur, ils mentiroient souvent. Ils ne donnent le bonheur qu'à des rencontres du ciel rares; ainsi ils manquent peu souvent à deviner (Msc. p. 127.).

« La diversité est si ample que tous les tons de voix, tous les marchers, toussers, mouchers, éternuers, sont différents [1]. On distingue des fruits les raisins, et entre eux

1. *Sont différents.* Ces deux mots manquent dans le manuscrit, mais sont dans les deux copies.

le muscat, et puis Coindrieu, et puis des Argues, et puis... Est-ce tout? En a-t-elle (la nature) jamais produit deux grappes pareilles, et une grappe a-t-elle deux grains pareils (Msc. p. 110.)?

« La théologie est une science, mais en même temps combien est-ce de sciences? Un homme est un suppôt; mais si on l'anatomise, sera-ce la tête, le cœur, l'estomac, les veines, chaque veine, chaque portion de veine, le sang, chaque humeur de sang?

« Une ville, une campagne de loin est une ville et une campagne; mais, à mesure qu'on s'approche, ce sont des maisons, des arbres, des tuiles, des feuilles, des herbes, des fourmis, des jambes de fourmi à l'infini[1]. Tout cela s'enveloppe sous le nom de campagne (Msc. p. 73.).

« Tout est un, tout est divers. Que de natures en celle de l'homme! que de vocations! Et par quel hasard chacun prend d'ordinaire ce qu'il a le moins étudié! Talon bien tourné (Msc. p. 394.).

« *En titre:* Talon de soulier. — Que cela est bien tourné! que voilà un habile ouvrier! que ce soldat est hardi! Voilà la source de nos inclinations et du choix des conditions. Que celui-là boit bien! Que celui-là boit peu! Voilà ce qui fait les gens sobres et ivrognes, soldats, poltrons, etc (Msc. p. 81[2].).

« *En titre:* La gloire. — L'admiration gâte tout dès l'enfance. Oh! que cela est bien dit! Oh! qu'il a bien fait, qu'il est sage! etc...

1. Cette pensée et la précédente rappellent les considérations sur l'infinie petitesse de la nature, P.-R., ch. XXII; B., 1re part. IV, 1.

2. Ces deux dernières pensées ont une grande analogie avec ce paragraphe de Port-Royal, ch. XXIV (B. 1re part. VI, 4) : « La chose la plus importante à la vie, c'est le choix d'un métier. Le hasard en dispose, etc. »

« Les enfants de Port-Royal, auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire, tombent dans la nonchalance (Msc. p. 69.).

« C'est une chose déplorable de voir tous les hommes ne délibérer que des moyens, et point de la fin. Chacun songe comment il s'acquittera de sa condition; mais pour le choix de la condition et de la patrie, le sort nous la donne.

« C'est une chose pitoyable de voir tant de Turcs, d'hérétiques et d'infidèles suivre le train de leurs pères par cette seule raison qu'ils ont été prévenus chacun que c'est le meilleur, et c'est ce qui détermine chacun à chaque condition de serrurier, soldat, etc (Msc. p. 61.).

« Nous nous connoissons si peu que plusieurs pensent aller mourir quand ils se portent bien, et plusieurs semblent se porter bien quand ils sont proche de mourir, ne sentant pas la fièvre prochaine ou l'abcès prêt à se former (Msc. p. 431.).

« Ceux qui n'aiment pas la vérité prennent le prétexte de la contestation et de la multitude de ceux qui la nient; et ainsi leur erreur ne vient que de ce qu'ils n'aiment pas la vérité ou la charité, et ainsi ils ne sont pas excusés (Msc. p. 270.).

« Si l'antiquité étoit la règle de la créance, les anciens étoient donc sans règle [1] (Msc. 273.).

« Il faut se connoître soi-même : quand cela ne serviroit pas à trouver le vrai, mais cela au moins sert à régler sa vie, et il n'y a rien de plus juste (Msc. p. 75.).

« La vraie nature étant perdue, tout devient sa nature;

1. Cf. Bossut, 1re part., art. 1er, « De l'autorité en matière de philosophie » et le paragraphe : « N'est-ce pas là traiter indignement la raison de l'homme, etc. »

comme le véritable bien étant perdu, tout devient son véritable bien.

« Il n'y a rien qu'on ne rende naturel : il n'y a naturel qu'on ne fasse perdre (Msc. p. 47.).

« Il n'est pas bon d'être trop libre. Il n'est pas bon d'avoir toutes ses nécessités (Msc. *Ibid.*).

« On croit toucher des orgues ordinaires en touchant l'homme : ce sont des orgues à la vérité, mais bizarres, changeantes, variables, dont les tuyaux ne se suivent pas par degrés conjoints. Ceux qui ne savent toucher que les ordinaires ne feroient pas d'accord sur celles-là (Msc. p. 65.).

« Si un animal faisoit par esprit ce qu'il fait par instinct, et s'il parloit par esprit ce qu'il parle par instinct, pour la chasse et pour avertir ses camarades que la proie est trouvée ou perdue, il parleroit bien aussi pour des choses où il a plus d'affection, comme pour dire : Rongez cette corde qui me blesse, et où je ne puis atteindre (Msc. p. 229.).

« La nature recommence toujours les mêmes choses, les ans, les jours, les heures; les espaces de même, et les nombres sont bout à bout à la suite l'un de l'autre : ainsi se fait une espèce d'infini et d'éternel; mais ces êtres terminés se multiplient infiniment. Ainsi il n'y a, ce me semble, que le nombre qui les multiplie qui soit infini (Msc. p. 423.).

« La nature s'imite : une graine jetée en bonne terre produit; un principe jeté dans un bon esprit produit.

« Les nombres imitent l'espace, qui sont de nature si différente.

« Tout est fait et conduit par un même maître : la racine, les branches, les fruits, les principes, les conséquences (Msc. p. 433.).

« Tout ce qui se perfectionne par progrès périt aussi par progrès. Tout ce qui a été foible ne peut jamais être absolument fort. On a beau dire : il est cru; il est changé; il est aussi le même.

« Il y a des herbes sur la terre; nous les voyons; de la lune on ne les verroit pas; et sur ces herbes des pailles, et dans ces pailles de petits animaux, mais après cela plus rien. O présomptueux! les mixtes sont composés d'éléments, et les éléments non! O présomptueux! Voici un trait délicat : il ne faut pas dire qu'il y a ce qu'on ne voit pas; il faut dire comme les autres, mais non pas penser comme eux (Msc. p. 225.).

« Quand je considère la petite durée de ma vie absorbée dans l'éternité précédente et suivante, le petit espace que je remplis, et même que je vois abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore, et que tu ignores, je m'effraie et m'étonne de me voir ici plutôt que là; car il n'y avoit pas de raison pourquoi ici plutôt que là, pourquoi à présent plutôt qu'alors! Qui m'y a mis? par l'ordre et la conduite de qui ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi (Msc. p. 67.)?

« Pourquoi ma connoissance est-elle bornée, ma taille, ma durée à cent ans plutôt qu'à mille? quelle raison a eu la nature de me la donner telle, et de choisir ce nombre plutôt qu'un autre, dans l'infinité desquels il n'y a pas plus de raison de choisir l'un que l'autre, rien ne tentant l'un plus que l'autre (Msc. p. 49.)?

« *En titre :* Ennui. — Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion, sans affaires, sans divertissement, sans application; il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide : incontinent il sort du fond de

son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse, le chagrin, le dépit, le désespoir (Msc. p. 47[1].).

« Quand un soldat se plaint de la peine qu'il a, ou un laboureur, etc., qu'on les mette sans rien faire.

« Si l'homme étoit heureux, il le seroit d'autant plus qu'il seroit moins diverti, comme les saints et Dieu[2].

« Quand on veut poursuivre les vertus jusqu'aux extrêmes, de part et d'autre il se présente des vices qui s'y insinuent dans leurs routes insensibles du côté du petit infini; et il se présente des vices en foule du côté du grand infini, de sorte qu'on se perd dans les vices et on ne voit plus les vertus (Msc. p. 225.).

« On n'est pas misérable sans sentiment; une maison ruinée ne l'est pas; il n'y a que l'homme de misérable. » Cette pensée n'est peut-être qu'une première ébauche de cette autre si connue : « L'homme est si grand que sa grandeur paroît même en ce qu'il se connoît misérable. Un arbre ne se connoît pas misérable, etc (P.-R. ch. XIII; B. 1re part. IV, 3.).

« La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours : elle a ses allées et ses venues (Msc. p. 83.). »

Voici maintenant des pensées qu'on pourrait réellement appeler avec Bossut des pensées littéraires. Pascal avait déjà dit : « Je hais les mots d'enflure[3] ». Il s'exprime encore mieux, Msc. p. 12 : « Je hais également le bouffon et l'enflé. » Mais cette ligne est barrée.

« J'ai l'esprit plein d'inquiétude; je suis plein d'inquiétude vaut mieux (Msc. p. 130.). »

1. Cf. P.-R. ch. XXVI: B. 1re part. VII, 1.
2. Cf. P.-R. ch. XXIX; B. 1re part. IX, 25.
3. B. 1re part. III : *De l'art de persuader.*

« L'inquiétude de son génie. Trop de deux mots hardis (Msc. p. 441.).

« Éteindre le flambeau de la sédition; trop luxuriant (Msc. p. 441.).

« Éloquence, qui persuade par douceur non par empire, en tyran, non en roi (Msc. p. 130.).

« Le docteur qui parle un quart d'heure après avoir tout dit : tant il est plein de désir de dire (Msc. p. 123.).

« Changer de figures, à cause de notre foiblesse (Msc. *ibid.*).

« Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux.

« J'aimerois autant qu'on me dît que je me suis servi de mots anciens, et comme si les mêmes pensées ne formoient pas un autre corps de discours par une disposition différente, aussi bien que les mêmes mots forment d'autres pensées par les différentes dispositions (Msc. p. 431[1].).

Nous n'en finirions pas si nous citions tous les nouveaux passages où Pascal se complaît à ramener son opinion favorite, que la force fait la justice et domine sur la raison.

« *Veri juris;* nous n'en avons plus; si nous en avions, nous ne prendrions pas pour règle de justice de suivre les mœurs de son pays (Msc. p. 406.).

« Le chancelier est grave et revêtu d'ornements, car son poste est faux, et non le roi : il a la force, il n'a que faire de l'imagination. Les juges, médecins, etc., n'ont que l'imagination (Msc. p. 283[2].).

« Quand la force attaque la grimace, quand un simple sol-

1. Cf. Desm., p. 331; B. 1re part. x, 32.
2. Cf. Bossut, 1re part. 8 et 9.

dat prend le bonnet carré d'un premier président et le fait voler par la fenêtre, etc (Msc. p. 163.).

« Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles, communes en tout pays. Certainement ils le soutiendroient opiniâtrément, si la témérité du hasard, qui a semé les lois humaines, en avoit rencontré au moins une qui fût universelle. Mais la plaisanterie est telle que le caprice des hommes s'est si bien diversifié qu'il n'y en a point (Msc. p. 69 et 365.).

« De là vient le droit de l'épée; car l'épée donne un véritable droit. Autrement on verroit la violence d'un côté et la justice de l'autre.

« De là vient l'injustice de la Fronde qui élève sa prétendue justice contre la force (Msc. p. 159.).

« En montrant la vérité, on la fait croire; mais en montrant l'injustice des ministres, on ne la corrige pas; on assure la conscience en montrant la fausseté, on n'assure pas la bourse en montrant l'injustice (Msc. p. 455.). »

On rencontre épars à travers tout le manuscrit un bon nombre de traits contre la raison et la philosophie, qui rendent de plus en plus manifeste la pensée de Pascal. Dans le dessein de décrier la raison, il lui fait quelquefois une guerre de mots. Il faut avoir eu bien de l'humeur contre la raison et bien de la passion pour la force pour avoir écrit ce passage :

« Ils sont contraints de dire : Vous n'agissez pas de bonne foi; nous ne devrions pas, etc. Que j'aime à voir cette superbe raison humiliée et suppliante! car ce n'est pas là le langage d'un homme à qui on dispute son droit et qui le défend les armes et la force à la main; il ne s'amuse pas à dire qu'on n'agit pas de bonne foi, mais il punit cette mauvaise foi par la force (Msc. p. 23.). »

Pascal voudrait-il donc qu'au lieu d'arguments présentés avec politesse la raison employât des baïonnettes?

Les philosophes, tel est le titre que portent dans le manuscrit bien des pensées, la plupart publiées, quelques-unes encore inédites.

« Philosophes. La belle chose de crier à un homme qui ne se connoît pas, qu'il aille de lui-même à Dieu! Et la belle chose de le dire à un homme qui se connoît (Msc. p. 416.)!

« Recherche du vrai bien. Le commun des hommes met le bien dans la fortune et dans les biens du dehors, ou au moins dans le divertissement. Les philosophes ont montré la vanité de tout cela, et l'ont mis où ils ont pu (Msc. p. 47.[1]).

« Pour les philosophes, 280 souverains biens.

« Le souverain bien. Dispute du souverain bien. *Ut sis contentus temetipso et ex te nascentibus bonis.* Il y a contradiction; car ils (les philosophes, les stoïciens) conseillent enfin de se tuer. O quelle vie heureuse dont on se débarrasse comme de la peste! »

Quelle réponse n'aurions-nous pas à faire à de pareilles accusations, si l'humeur de Pascal se communiquait à nous, et si sa profonde injustice pouvait nous induire en tentation d'être injuste! Nous nous bornerons à rappeler cette pensée de Pascal lui-même que nous avons citée plus haut, qu'il ne faut pas s'armer contre la vérité du prétexte des contestations qu'elle excite, et de la multitude des opinions contraires. Ce n'était pas la peine en vérité d'avoir varié de tant de façons ce thème sublime, que la pensée fait la grandeur de l'homme, pour renier ensuite et couvrir de sarcasmes le culte de la pensée, c'est-à-dire la philosophie,

1. Cf. P.-R. ch. XXI; B. 2e part. 1.

parce que la pensée qui nous enseigne, quoi qu'en dise Pascal, et l'existence de l'âme et celle de Dieu, et celle aussi du bien et du mal, de la vertu et du crime, de la liberté et de la responsabilité de nos actes, mêle à ces grands enseignements plus d'une erreur, et parce que la philosophie, comme toute religion, compte des écoles et des sectes différentes !

Mais au lieu de défendre la philosophie, nous préférons citer encore deux passages inédits où par mégarde Pascal traite assez bien les philosophes. Dans l'un il reconnaît que tout n'était pas si corrompu et si extravagant dans la philosophie ancienne, puisqu'il s'y est rencontré un homme qu'on fait bien de lire pour se préparer à recevoir l'impression de la religion chrétienne. « Platon, pour disposer au christianisme (Msc. p. 73.). » Dans l'autre passage, pour prouver l'immatérialité de l'âme, il en appelle aux philosophes qui ont dompté leurs passions. « Immatérialité de l'âme. Les philosophes qui ont dompté leurs passions : quelle matière l'a pu faire (Msc. p. 393.)? »

On a souvent dit, et avec raison, que Pascal a beaucoup emprunté à Montaigne : c'est que, dans Montaigne il se retrouvait lui-même, et qu'en lui-même il retrouvait Montaigne. C'étaient là ses deux livres habituels, qui s'éclaircissaient l'un par l'autre. Voilà ce qu'il nous déclare lui-même dans ces lignes intéressantes :

« Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve tout ce que j'y vois (Msc. 431.). »

Nous nous arrêtons ici, et ne citerons pas un plus grand nombre de pensées inédites qui peuvent accroître les chapitres de Port-Royal intitulés : *Pensées diverses* et *Pensées morales*. Nous passons à celles qu'avec Port-Royal encore on pourrait appeler *Pensées chrétiennes*.

Ouvrons ce nouveau chapitre par la pensée qui d
toutes les autres :

« Il est bon d'être lassé et fatigué par l'inutile rec
du vrai bien, afin de tendre les bras au libérateur
p. 63[1].). »

Pascal, après avoir dit que Dieu nous a donné un
sance de bonheur et de malheur, ajoute : « Vous p
l'appliquer à Dieu ou à vous. Si à Dieu, l'Évangile
règle; si à vous, vous tiendrez la place de Dieu
p. 161.).

« Les vrais chrétiens obéissent aux folies; néa
non pas qu'ils respectent les folies, mais l'ordre d
qui, pour la punition des hommes, les a asservis à
lies (Msc. p. 81.).

« Il y a peu de vrais chrétiens, je dis même pour
Il y en a bien qui croient, mais par superstition; il
bien qui ne croient pas, mais par libertinage. Pe
entre deux.

« Je ne comprends pas en cela (dans la superstitio
qui sont dans la véritable piété de mœurs, et tous ce
croient par un sentiment du cœur (Msc. p. 244.).

« Ce n'est pas une chose rare qu'il faille repre
monde de trop de docilité : c'est un vice naturel, e
l'incrédulité, et aussi pernicieux (Msc. p. 163[2].).

« Le monde ordinaire a le pouvoir de ne pas song
qu'il ne veut pas songer. Ne pensez pas aux passa
Messie, disait le juif à son fils. Ainsi font les nôtres so
ainsi se conservent les fausses religions et la vraie n
l'égard de beaucoup de gens.

1. Cf. B. 2e part. VIII, 19.
2. Cf. P.-R. ch. V; B. 2e part. VI, 8.

« Mais il y en a qui n'ont pas le pouvoir de s'empêcher de songer, et qui songent d'autant plus qu'on leur défend. Ceux-là se défont des fausses religions, et de la vraie même, s'ils ne trouvent des discours solides (Msc. p. 41.). »

Ces réserves contre la superstition et une docilité excessive en faveur du besoin et du droit de songer, ainsi que s'exprime Pascal, lui étaient évidemment suggérées par la nécessité de se défendre contre les jésuites qui parlaient au nom de l'autorité de l'Église, comme les attaques d'une incrédulité superficielle, irritant son *humeur bouillante*, l'entraînent souvent à avilir la raison devant l'autorité et la foi. La vérité est au milieu, ou plutôt elle embrasse ce qu'il y a de légitime dans l'une et l'autre de ces deux conduites, le ferme maintien des droits de la raison, alors même qu'on entreprend de la contenir dans de justes bornes, et le respect de la foi, alors même qu'on veut éclairer une docilité excessive et qu'on attaque la superstition. Pascal, qui a si souvent parlé contre les extrêmes, n'a jamais su s'en bien défendre. Pour atteindre à cette mesure qui est le comble de la difficulté comme aussi de la gloire, il eût fallu que son ardeur naturelle eût été tempérée par l'âge, par l'expérience de la vie, et par des connaissances plus étendues en philosophie et en histoire. Deux hommes seuls, au XVIIe siècle, à la fin et non pas au commencement de ce siècle, à la suite de tant de querelles métaphysiques et théologiques, arrivèrent à cette sagesse éminente, Bossuet dans l'Église, Leibniz parmi les philosophes. Mais poursuivons, sans réflexions superflues, le cours de nos extraits.

« Qu'il y a loin de la connoissance de Dieu à l'aimer (Msc. p. 489.) !

« L'Écriture a pourvu de passages pour consoler toutes

les conditions, et pour intimider toutes les conditions. La nature seule avoit fait la même chose par ces deux infinis naturels et moraux; car nous aurons toujours du dessus et du dessous, de plus habiles et de moins habiles, de plus élevés et de plus misérables, pour abaisser notre orgueil et relever notre abjection (Msc. p. 41.).

« Grandeur et misère. — A mesure qu'on a plus de lumière, on découvre plus de grandeur et de bassesse dans l'homme.

« Le commun des hommes. Ceux qui sont plus élevés.

« Les philosophes : ils étonnent le commun des hommes.

« Les chrétiens : ils étonnent les philosophes.

« Qui s'étonnera donc de voir que la religion ne fasse que connoître à fond ce qu'on reconnoît d'autant plus qu'on a plus de lumière (Msc. p. 75.)?

« La foi est un don de Dieu. Ne croyez pas que nous disions que c'est un don du raisonnement. Les autres religions ne disent pas cela de leur foi; elles ne donnoient que le raisonner pour y arriver, qui n'y vient point néanmoins (Msc. p. 14[1].).

« Dieu s'est servi de la concupiscence des Juifs pour les faire servir à Jésus-Christ.

« La concupiscence nous est devenue naturelle et a fait notre seconde nature; ainsi il y a deux natures en nous, l'une bonne, l'autre mauvaise. Où est Dieu? où vous n'êtes pas; et le royaume de Dieu est dans vous (Msc. p. 1[2].).

« Abraham ne prit rien pour lui, mais seulement pour ses serviteurs; ainsi le juste ne prend rien pour soi du monde et des applaudissements du monde, mais seulement

1. Cf. P.-R. ch. VI; B. 2e part. VI.

2. Cf. B. 2e part. XVII, 49 : « ..... Il faut aimer un être qui soit en nous et qui ne soit pas nous..... »

pour ses passions, desquelles il se sert en maître, en disant : Va et viens. *Sub te erit appetitus tuus.* Les passions ainsi dominées sont vertus : l'avarice, la jalousie, la colère, Dieu même se les attribue ; et ce sont aussi bien des vertus que la clémence, la patience et la constance, qui sont aussi des passions. Il faut s'en servir comme d'esclaves, et, leur laissant leur aliment, empêcher que l'âme n'y en prenne ; car, quand les passions sont les maîtresses, elles sont vices, et alors elles donnent à l'âme de leur aliment, et l'âme s'en nourrit et s'en empoisonne (Msc. p. 249.).

« Notre religion est sage et folle : sage, parce qu'elle est la plus savante et la plus fondée en miracles, prophètes, etc. ; folle, parce que ce n'est point tout cela qui fait qu'on en est ; cela fait bien condamner ceux qui n'en sont pas, mais non pas croire ceux qui en sont. Ce qui les fait croire, c'est la croix : *ne eracuata sit crux.* Et ainsi saint Paul, qui est venu en sagesse et signes, dit qu'il n'est venu ni en sagesse ni en signes parce qu'il venoit pour convertir. Mais ceux qui ne viennent que pour convaincre peuvent dire qu'ils viennent en sagesse et en signes (Msc. p. 461[1].).

« *Fascinatio nugacitatis.* Afin que la passion ne nuise point, faisons comme s'il n'y avoit que huit jours de vie.

« De tout ce qui est sur la terre, il (le vrai chrétien) ne prend part qu'aux déplaisirs, non aux plaisirs ; il aime ses proches, mais sa charité ne se renferme pas dans ces bornes, et se répand sur ses ennemis et puis sur ceux de Dieu (Msc. p. 419.). »

Sur Mahomet : « Qui rend témoignage de Mahomet[2] ? Lui-même. Jésus-Christ veut que son témoignage ne soit rien.

1. Cf. P.-R. ch. XVIII ; B. 2e part. XIII.
2. Cf. P.-R. ch. XVII ; B. 2e part. XII, 7 et 10.

« La qualité de témoins fait qu'il faut qu'ils soient toujours et partout; et, misérable, il est seul (Msc. p. 27.)!

« Nous ne connoissons Dieu que par J.-C. Sans ce médiateur est ôtée toute communication avec Dieu. Par. J.-C nous connoissons Dieu. Tous ceux qui ont prétendu connoître Dieu et le prouver sans J.-C., n'avoient que des preuves impuissantes. Mais pour prouver J.-C. nous avons les prophéties, qui sont des preuves solides et palpables; ces prophéties, étant accomplies et prouvées véritables par l'événement, marquent la certitude de ces vérités, et portant la preuve de la divinité de J.-C. En lui et par lui nous connoissons donc Dieu. Hors de là et sans l'Écriture, sans le péché originel, sans médiateur promis et arrivé, on ne peut prouver absolument rien, ni enseigner ni bonne doctrine ni bonne morale; mais par J.-C. et en J.-C. on prouve Dieu et on enseigne la morale et la doctrine. J.-C. est donc le vrai Dieu des hommes.

« Mais nous connoissons en même temps notre misère, car ce Dieu-là n'est autre chose que le réparateur de notre misère. Ainsi, nous ne pouvons bien connoître Dieu qu'en connoissant nos iniquités. Aussi ceux qui ont connu Dieu sans connoître leur misère ne l'ont pas glorifié, mais s'en sont glorifiés : *quia non cognoverunt per sapientiam Deum placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere* (Msc. p. 151[1].). »

Ces nouvelles pensées *diverses, morales* et *chrétiennes* ont, comme celles que Port-Royal avait rassemblées sous ces titres, l'inconvénient d'avoir assez peu de liaison entre elles. Celles qui vont suivre sur les querelles du temps, les jansénistes et les jésuites, auront l'avantage d'une plus

1. Cf. P.-R. ch. xx; B. 2e part. xv.

grande unité, par leur rapport à un seul et même objet. Elles auront aussi pour nous cet autre intérêt de nous faire pénétrer plus avant dans l'âme de Pascal, et de nous faire mieux connaître les idées et les passions qui agitèrent les dernières années de sa vie.

II. Pensées sur les miracles, les jansénistes et les jésuites.

Le miracle de la sainte Épine, arrivé en 1657, et qui fut suivi de tant d'autres miracles du même genre, fit sur Pascal une impression profonde. Il y vit une grâce toute particulière de Dieu sur sa famille et sur lui[1], et il en ressentit une reconnaissance orgueilleuse jusque sous les pointes de la ceinture de fer par lesquelles il combattait en vain sa superbe naturelle[2]. Ce lui fut une récompense qui l'affermit et l'anima d'autant plus dans sa fidélité à la cause de la morale et de la liberté chrétienne. On sait avec quelle véhémence il éclate contre les jésuites à la fin des Provinciales : l'écho de ces terribles accents retentit dans les lignes que nous avons déjà tirées de notre manuscrit, et nous le retrouverons prolongé mais affaibli dans celles que nous allons en extraire encore.

A l'occasion du miracle de la sainte Épine, Pascal écrit

1. *Vie de Pascal*, par Mme Périer : « Mon frère fut sensiblement touché de cette grâce, qu'il regardoit comme faite à lui-même. » Quelques jours auparavant Pascal avait déclaré, si on en croit le Recueil d'Utrecht, que des miracles étaient nécessaires, aussi fut-il pénétré de voir, dit le Recueil, « que Dieu s'intéressoit, si on peut parler ainsi, à la parole qu'il avoit donnée. »

2. *Ibid.* « Il prenoit, dans les occasions, une ceinture de fer pleine de pointes ; il la mettoit à nu sur sa chair, et, lorsqu'il lui venoit quelques pensées de vanité, etc.... il se donnoit des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres. »

une foule de Pensées sur les miracles, qui ont fourni successivement le chapitre de Port-Royal sur ce sujet, les fragments donnés par l'évêque de Montpellier et ceux qu'a publiés Bossut. Nous pouvons y ajouter, d'après notre manuscrit, plusieurs traits nouveaux.

« Que je hais ceux qui font les douteux des miracles! Montaigne en parle comme il faut dans les deux endroits : on voit en l'un combien il est prudent, et néanmoins il croit en l'autre et se moque des incrédules (Msc. p. 453.).

« Je ne serois pas chrétien sans les miracles, dit saint Augustin (Msc. p. 270.).

« On n'auroit point péché en ne croyant point J.-C. sans les miracles. *Vide an mentiar* (Msc. p 169.).

« Si le refroidissement de la charité laisse l'Église presque sans vrais adorateurs, les miracles en exciteront. Ce sont les derniers efforts de la grâce (Msc. p. 343.).

« S'il se faisoit un miracle aux Jésuites! (*Ibid.*). »

Cette dernière pensée nous conduit à celles qui se rapportent directement aux querelles du temps.

« La vérité est si obscurcie en ce temps et le mensonge si établi, qu'à moins que d'aimer la vérité on ne sauroit la connoître (Msc. p. 201.).

« Les malingres sont gens qui connoissent la vérité, mais qui ne la soutiennent qu'autant que leur intérêt s'y rencontre; mais hors de là ils l'abandonnent. » (*Ibid.*)

« C'est une chose horrible qu'on nous propose la discipline de l'Église d'aujourd'hui tellement pour bonne, qu'on fait un crime de la vouloir changer. Autrefois, elle étoit bonne infailliblement, et on trouve qu'on a pu la changer sans péché, et maintenant telle qu'elle est, on ne la pourra souhaiter changée!

« Il a bien été changé la coutume de ne faire des prêtres

qu'avec tant de circonspection qu'il n'y en avoit presque point qui en fussent dignes; et il ne sera pas permis de se plaindre de la coutume qui en fait tant d'indignes (Msc. p. 249.)!

« Si saint Augustin venoit aujourd'hui et qu'il fût aussi peu autorisé que ses défenseurs, il ne feroit rien. Dieu conduit bien son Église de l'avoir envoyée devant avec autorité (Msc. p. 109.).

« Bel état de l'Église, quand elle n'est plus soutenue que de Dieu! (Msc. p. 461.)

« Est-ce donner courage à vos enfants de les condamner quand ils servent l'Église?

« C'est un artifice du diable de divertir ailleurs les armes dont ces gens-là combattroient les hérésies (Msc. p. 343.). »

Voici maintenant sur le pape des Pensées aussi hardies qu'orthodoxes, qui rattachent Pascal et Port-Royal d'une part à Gerson et aux grands docteurs des conciles de Constance et de Bâle, et de l'autre à Bossuet et à la déclaration des droits de l'Église gallicane.

« Dieu ne fait point de miracles dans la conduite ordinaire de son Église; c'en seroit un étrange, si l'infaillibilité étoit dans un (Msc. p. 437[1].).

« Les rois disposent de leur empire; mais les papes ne peuvent disposer du leur (Msc. p. 429.).

« Le pape hait et craint les souverains qui ne lui sont pas soumis par vœu (Msc. p. 427.).

« Dieu n'a pas voulu absoudre sans l'Église; comme elle a part à l'offense, il veut qu'elle ait part au pardon. Il l'associe à ce pouvoir comme les rois et les parlements. Mais si

1. Cf. B. suppl. 14-16.

elle absout ou si elle lie sans Dieu, ce n'est plus l'Églis comme au parlement; car encore que le roi ait donné grâ à un homme, si faut-il qu'elle soit entérinée; mais si parlement entérine sans le roi, ou s'il refuse d'entérin sur l'ordre du roi, ce n'est plus le parlement du roi, m un corps révolté (Msc. p. 442.).

« Il n'y a presque plus que la France où il soit permis dire que le concile est au-dessus du pape (Msc. p. 151.).

« Le pape seroit-il déshonoré pour tenir de Dieu et la tradition ses lumières, et n'est-ce pas le déshonorer q de le séparer de cette sainte union (Msc. p. 453.)? »

A tout propos Pascal exhale son indignation contre l jésuites, sur les marges et dans les coins de pages rempl de tout autres pensées.

« Vous corrompez la religion, ou en faveur de vos am ou contre vos ennemis : vous en disposez à votre g (Msc. p. 113[1].).

« Il faut que le monde soit bien aveugle, s'il vous cr (Msc. p. 433.).

« Sera bien condamné qui le sera par Escobar (M p. 402.) ! »

« Votre caractère est-il fondé sur Escobar?

« Peut-être avez-vous des raisons pour ne le pas co damner; il suffit que vous en approuviez ce que je vous adresse (Msc. p. 453.).

« Vous ne m'accusez jamais de fausseté sur Escol parce qu'il est commun (Msc. p. 423.).

« Ils ne peuvent avoir la perpétuité, et ils cherch l'universalité! et pour cela, ils font toute l'Église corro pue, afin qu'ils soient saints (Msc. p. 442.).

1. Cf. B. 2e part. XVI, 9 et 10.

« Le grand nombre loin de marquer leur perfection marque le contraire.

« L'humilité d'un seul fait l'orgueil de plusieurs (Msc. p. 439.).

« Ceux qui aiment l'Église se plaignent de voir corrompre les mœurs; mais au moins les lois subsistent; mais ceux-ci corrompent les lois : le modèle est gâté (Msc. p. 427.).

« Ils font de l'exception la règle. Les anciens ont donné l'absolution avant la pénitence. Faites-le en esprit d'exception; mais de l'exception vous faites une règle sans exception; en sorte que vous ne voulez plus même que la règle soit en exception (Msc. p. 437.). »

Restituons encore à l'auteur des Provinciales les pensées suivantes sur le probabilisme et sur les casuistes.

« Peut-ce être autre chose que la complaisance du monde qui vous fasse trouver les choses probables? Nous ferez-vous accroire que ce soit la vérité, et que si la mode du duel n'étoit point, vous trouveriez probable qu'on se pût battre en regardant la chose en elle-même (Msc. p. 440.)?

« Oseriez-vous ainsi vous jouer des édits du roi, en disant que ce n'est pas se battre en duel que d'aller dans un champ en attendant un homme (Msc. p. 435[1].)?

« Faut-il tuer pour empêcher qu'il n'y ait des méchants? C'est en faire deux au lieu d'un : *vince in bono malum*, saint Augustin (Msc. p. 419.).

« Généraux. — Il ne leur suffit pas d'introduire dans nos temples de telles mœurs, *templis inducere mores;* non-seulement ils veulent être soufferts dans l'Église, mais, comme

1. *Lettres Provinciales*, lettre VII. Extrait de Hurtado de Mendoza, rapporté par Diana.

Discours sur les preuves des livres de Moïse, et une petite dissertation : *Qu'il y a des démonstrations d'une autre espèce et aussi certaines que celles de la géométrie.* Notre manuscrit ne nous fournit aucune lumière nouvelle à ce égard; on n'y trouve clairement marquées que des divisions inférieures qui se rapportent à ce plan général. Le père Desmolets a déjà fait connaître ces divisions : « Première partie : Misère de l'homme sans Dieu. — Seconde partie : Félicité de l'homme avec Dieu. » Le manuscrit ajoute, page 25 : « Autrement : première partie : Que la nature est corrompue par la nature même. — Seconde partie : Qu'il y a un réparateur par l'Écriture. »

Desmolets a tiré du manuscrit (p. 206) la « Préface de la première partie : Parler de ceux qui ont traité de la connoissance de soi-même; des divisions de Charron, qui attristent et ennuient; de la confusion de Montaigne; qu'il avoit bien senti le défaut du droit de méthode; qu'il l'évitoit en sautant de sujet en sujet; qu'il cherchoit le bon air. » Suivent ces lignes si célèbres sur Montaigne, que Port-Royal a données en les ôtant de leur place et en les détournant par là de leur objet : « Le sot projet qu'il a (Port-Royal : *a eu*) de se peindre; et cela non pas en passant et contre sa maxime, comme il arrive à tout le monde de faillir; mais par ses propres maximes et par un dessein premier et principal; car de dire des sottises par hasard et par foiblesse, c'est un mal ordinaire; mais d'en dire par dessein (Port-Royal : *à dessein*, locution qui ne s'accorde plus avec les précédentes : *par ses propres maximes*, *par un dessein; par hasard*, *par foiblesse*), c'est ce qui n'est pas supportable, et d'en dire de telles que celles-ci (Port-Royal : *celles-là.*) »

Le manuscrit contient, même page, la « Préface de la

:conde partie : Parler de ceux qui ont traité de cette atière. » Cette préface n'est autre que le passage donné r Condorcet, et que nous avons cité ailleurs. « J'admire vec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de par- er de Dieu en adressant leur discours aux impies : leur remier chapitre est de prouver la divinité par les ou- ages de la nature, etc. » Nous avons restitué le vrai e de ce passage, mais il fallait aussi en rétablir la e, parce que cette place nous éclaire sur l'objet et la portée de ce fragment.

ascal ne s'était pas proposé seulement de faire un ou- e convaincant : il voulait surtout que ce livre fût per- if : c'était au cœur qu'il avait résolu de s'adresser ; et r toucher le cœur et charmer l'imagination, ce grand re dans l'art de composer et d'écrire, cet homme qui it *autant de vraie rhétorique que personne en a jamais* ıvait dessein de rompre la monotonie et l'austérité du e didactique en y mêlant des formes vives et animées, ı la pratique des grands prosateurs de tous les temps. que la conviction se forme dans l'âme tout entière, la produire il faut s'adresser à toutes les parties de e. Déjà, dans Platon, la forme seule du dialogue est source de variété et d'agrément; et pourtant elle ne lui ıs suffi ; et, sans parler de la manière dont il met en ıe ses personnages, et du cadre charmant, touchant ou estueux qu'il donne toujours à la discussion la plus e, au milieu ou à la suite d'une polémique qui épuise es les ressources du raisonnement, le grand artiste se ıplaît à introduire quelque récit emprunté à une histoire l arrange à son gré, ou quelque mythe à moitié reli- ıx, à moitié philosophique, destiné à achever ou à sup- r la démonstration. L'*Histoire des variations* n'est au

fond qu'un traité de théologie : voyez pourtant grâces sévères Bossuet y a partout semées! L'art de p les hommes, leurs desseins, leurs passions avouées crètes, y est peut-être porté plus loin encore que la v de l'argumentation, et le rival d'Arnauld, le plu controversiste du XVIIe siècle, y est le maître de Lab ses portraits des principaux personnages de la réfor une touche aussi fine et un bien autre relief que *ractères*. Montesquieu, Rousseau et Buffon se sont accordés à jeter de loin en loin dans leurs écrits l didactiques des épisodes qui participent du dram l'épopée. A propos des lois pénales en fait de r au lieu d'écrire sur les vices de l'inquisition d'Esp de Portugal un chapitre uniquement destiné à l'I d'état et au philosophe, Montesquieu suppose connu venant prendre la défense d'une juive huit ans brûlée à Lisbonne dans le dernier auto- il lui attribue une *très humble remontrance* [1] où thétique et le sarcasme servent d'armes à la raiso gnée; on croit lire encore une lettre persane ou u vinciale. Rousseau pouvait expliquer à Emile, Fénelon et Clarke, les preuves physiques et métaph de l'existence de Dieu; mais non, ce n'est pas bancs et dans la poussière d'une école qu'il cond élève; c'est sur une haute colline d'où se découvre la des Alpes et le cours harmonieux d'un grand fle lever du soleil et au milieu d'une admirable nat semble étaler toute sa magnificence pour servir de un pareil entretien [2]; là il introduit un vieux prê

1. *Esprit des lois*, liv. XXV, ch. 23.

2. Voyez dans les FRAGMENTS LITTÉRAIRES notre étude sur la partie de la *Profession de foi du vicaire savoyard*.

humble curé de campagne qui, sans se donner pour un grand philosophe, expose à un jeune homme tourmenté par le doute les motifs simples et puissants de la raison et du cœur pour croire à une divine Providence; et ce peu de pages protégeront à jamais dans la mémoire des hommes la plus chimérique de toutes les utopies. Buffon lui-même, quand il arrive à l'homme, à l'explication de ses facultés diverses, à la formation successive de ses sentiments et de ses idées, ne peut se contenir dans son beau style didactique, limpide et majestueux : il prend tout à coup la manière et le langage de Platon, de Milton même, et il met en scène le premier homme parfaitement formé, mais tout neuf pour lui-même et pour ce qui l'environne, nous racontant, au moment où il s'éveille, ses premiers mouvements, ses premières sensations, ses premiers jugements [1]. Enfin l'auteur du *Génie du christianisme* a mêlé à sa belle apologie de l'art chrétien deux épisodes empruntés au nouveau et à l'ancien monde, comme une démonstration vivante de sa théorie [2]. L'ouvrage de Pascal aurait eu aussi ses épisodes, ses formes variées et dramatiques. C'est de la forme épistolaire que Pascal voulait se servir; il y avait déjà trouvé sa gloire, et il y excellait singulièrement. Il ne faut pas croire que les Lettres provinciales aient été son coup d'essai en ce genre; il faut lire sa lettre [3] au P. Noël, de 1647, sur le vide, surtout celle à M. Lepailleur, de la même année et sur le même sujet [4], et celle encore à M. de Ribeyre, de 1651 [5]. On y rencontre déjà,

1. Histoire naturelle de l'homme, t. Ier, *Des sens en général.* (Édition de Verdière, t. XIII, p. 335.)
2. Atala et René.
3. *Œuvres de Pascal*, édition de Bossut, t. IV.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*

avec une dialectique vive et lumineuse, une malice tempérée par la grâce, et en germe toutes les qualités parvenues à leur perfection dans les Provinciales. Pascal ne voulait pas renoncer à son arme accoutumée dans la défense du christianisme, et notre manuscrit contient plusieurs projets de lettres, et même de correspondance suivie.

Le P. Desmolets a publié un de ces passages précieux : « Une lettre d'exhortation à un ami pour le porter à chercher. Et il répondra : mais à quoi me servira de chercher? rien ne me paroît. Et lui répondre : Ne désespérez pas. Et il me répondra qu'il seroit heureux de trouver quelque lumière; mais que, selon cette religion même, quand il croiroit, cela ne lui serviroit à rien, et qu'ainsi il aime autant ne point chercher. Et à cela lui répondre : La machine. »

On ne voit pas d'abord ce que signifie cette expression. Les lignes suivantes l'éclaircissent :

Page 25. « Lettre qui marque l'utilité des preuves par la machine. »

Ibid. « Ordre. Après la lettre qu'on doit chercher Dieu, faire la lettre d'ôter les obstacles, qui est le discours de la machine, de préparer la machine, de chercher par la raison. »

Ici la machine est opposée à la réflexion, à la raison, et désigne certaines habitudes, certaines pratiques qui ont leur force persuasive et disposent à croire. Au XVIIe siècle, *par machine* se disoit pour *machinalement*. Mme de Lafayette à Mme de Sévigné : Je ne mange que par machine. Pour bien entendre ces passages, il les faut rapprocher de celui que nous avons donné plus haut[1] : « Que voulez-vous

1. Préface de la seconde édition, p. 63, et *Rapp.*, p. 235 et 236.

donc que je fasse? — Prendre de l'eau bénite, faire dire des messes, etc. Naturellement cela vous abêtira. »

Ibid. « La foi est différente de la preuve; l'une est humaine, l'autre est un don de Dieu. *Justus ex fide vivit.* C'est de cette foi, que Dieu lui-même met dans le cœur, dont la preuve est souvent l'instrument, *fides ex auditu*, mais cette foi est dans le cœur et fait dire : *Non scio*, mais *credo.* »

Page 29. « Lettre pour porter à chercher Dieu. »

« Et puis le faire chercher chez les philosophes, pyrrhoniens et dogmatiques, qui travaillent celui qui les recherche. »

Page 25. « Dans la lettre de l'injustice peut venir la plaisanterie des aînés qui ont tout : mon ami, vous êtes né de ce côté de la montagne; il est donc juste que votre aîné ait tout. »

« Pourquoi me tuez-vous?... »

Page 487. « Une lettre de la folie et de la science humaine et de la philosophie. »

« Cette lettre avant le divertissement. »

Voilà les traces les plus manifestes d'un dessein bien arrêté par Pascal d'introduire plus d'une fois la forme épistolaire dans la grande composition qu'il méditait Nous inclinons aussi à penser qu'il voulait y placer des dialogues : voici du moins ce que nous trouvons écrit de sa main, p. 29.

« Ordre par dialogues. »

« Que dois-je faire? Je ne vois partout qu'obscurités. Croirai-je que je ne suis rien? croirai-je que je suis Dieu? »

Viennent ensuite, séparées les unes des autres par d'assez grands intervalles, des lignes quelquefois inachevées.

« Toutes choses changent et se succèdent »

« Vous vous trompez; il y a... »

« Eh quoi! ne dites-vous pas vous-même que le ciel et les oiseaux prouvent Dieu? Non. Et notre religion ne nous le dit-elle pas? Non; car encore que cela est vrai en un sens pour quelques âmes à qui Dieu donne cette lumière, néanmoins cela est faux à l'égard de la plupart.» Il faut aussi se rappeler l'espèce de dialogue qui est au milieu du morceau sur la règle des paris appliquée à la question de l'existence de Dieu. — Vous avez deux choses à perdre. — Oui, il faut gager; mais je gage peut-être trop. Voyons... Vous dites... — Oui, mais j'ai les mains liées. — Naturellement cela vous fera croire et vous abêtira. Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi?... O! ce discours me transporte...— Si ce discours vous plaît... »

Ces indices nombreux et que nous aurions pu multiplier prouvent incontestablement que l'ouvrage auquel Pascal avait consacré les dernières années de sa vie, s'il eût pu être achevé, n'eût pas été seulement un admirable écrit théologique et philosophique, mais un chef-d'œuvre d'art, où l'homme qui avait le plus réfléchi à la manière de persuader aurait déployé toutes les ressources de l'expérience et du talent, la dialectique et le pathétique, l'ironie, la véhémence et la grâce, parlé tous les langages, essayé toutes les formes pour attirer l'âme humaine par tous ses côtés vers l'asile assuré que lui ouvre le christianisme. D'un pareil monument il ne nous reste que des débris, ou plutôt des matériaux souvent informes, mais où brille encore de loin en loin l'éclair du génie. Recueillir et faire connaître ces matériaux dans l'état où ils nous sont parvenus est une tâche pieuse que nous avons commencée, et à laquelle nous convions quelque jeune ami des lettres. *Exoriare aliquis!* Il nous suffira de lui avoir montré et

frayé la route. Nous nous flattons aussi que l'Académie, qui a écouté ce long rapport avec tant de bienveillance, ne refuserait pas ses encouragements, et peut-être même ses récompenses, à celui qui, répondant à notre appel, entreprendrait enfin une édition critique et authentique des Pensées.

REPRODUCTION DU FAC-

CI-CONTRE.

Parlons maintenant selon les lumières 1
a un Dieu, il est infiniment incompréhen
n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul r
Nous sommes donc incapables de connoître
ni s'il est. Cela étant, qui osera entreprend
cette question? Ce n'est pas nous, qui n'av
port à lui.

Qui blâmera donc les chrétiens de ne p
raison de leur créance, eux qui professen
dont ils ne peuvent rendre raison? Ils déclare
sant au monde, que c'est une sottise, *stultit*
vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouv
la prouvoient, ils ne tiendroient pas parole :
quant de preuves qu'ils ne manquent pas d
mais encore que cela excuse ceux qui l'offren
cela les ôte du blâme de la produire sans raiso
cuse pas ceux qui la reçoivent; examinons d
et disons : Dieu est ou il n'est pas Mais de qu
cherons-nous? La raison n'y peut rien déter
un chaos infini qui nous sépare; il se joue un
mité de cette distance infinie, où il arrivera c
Que gagnerez-vous? Par raison vous ne pouve
ni l'autre; par raison vous ne pouvez défendre n

Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qu
choix, car vous n'en savez rien. Non, mais je
d'avoir fait, non ce choix, mais un choix : car
celui qui prend croix et l'autre (pile) soient en p
ils sont tous deux en faute : le juste est de ne

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR
TILDEN FOUNDATIONS

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR
LENOX
TILDEN

Oui, mais il faut parier, cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué; lequel prendrez-vous donc? Voyons. Puisqu'il faut choisir, voyons ce qui vous intéresse le moins. Vous avez deux choses à perdre : le vrai et le bien, et deux choses à dégager : votre raison et votre volonté, votre connoissance et votre béatitude; et votre nature a deux choses à fuir, l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé; mais votre béatitude? Pesons le gain et la perte : en prenant croix que Dieu est, estimons ces deux cas. Si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est sans hésiter.

Cela est admirable. Oui, il faut gager; mais je gage peut-être trop. Voyons, puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte. Si vous n'aviez qu'à gagner deux vies pour une, vous pourriez encore gager; mais, s'il y en avoit trois à gagner, il... (A)

Je le confesse, je l'avoue, mais encore n'y-a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu? Oui, l'Écriture et le reste, etc. Oui, mais j'ai les mains liées et la bouche muette; on me force à parier, et je ne suis pas en liberté; on ne me relâche pas... (B).

(A) Après les mots : *mais s'il y en avoit trois à gagner, il....* le signe renvoie à la page 7, commençant ainsi : *Il faudroit jouer (puisque vous êtes dans la nécessité de jouer)....* et terminée par ces mots : *celle-là l'est.* Là le signe renvoie à la marge de la page 4 lithographiée : *Je le confesse, je l'avoue.....*

(B) Après ces mots : *on ne me relâche pas,* le signe renvoie à la page 8 : *pas, et je suis fait de telle sorte que je ne puis croire.....* jusqu'à ces mots : *et vous demandez les remèdes. Apprenez de ceux.....* puis de là on revient à la page 4 lithographiée : *Apprenez de ceux qui ont été liés comme vous.....*

Apprenez (les) de ceux qui ont été liés comme vous et qui parient maintenant tout leur bien. Ce sont gens qui savent un chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé; c'est en faisant tout comme s'ils croyoient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous fera croire et vous abestira. Mais c'est ce que je crains. Et pourquoi? Qu'avez-vous à perdre?

Mais, pour vous montrer que cela y mène, c'est que cela diminue les passions qui sont vos grands obstacles, etc.

O! ce discours me transporte, me ravit, etc. Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet être infini et sans parties auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre, pour votre propre bien et pour sa gloire, et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse (C).

(c) Au milieu de la page 4 est un paragraphe de quatre lignes : *On doit des obligations à ceux qui, etc.*, paragraphe étranger à l'ensemble du morceau.

INFINI. RIEN[1].

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, p. 8.	ÉDITIONS.
Notre âme est jetée dans le corps, où elle trouve nombre, temps, dimension; elle raisonne là-dessus et appelle cela nature, nécessité, et ne peut croire autre chose.	
L'unité jointe à l'infini ne l'augmente de rien, non plus qu'un pied à une mesure infinie. Le fini s'anéantit en présence de l'infini, et devient un pur néant : ainsi notre esprit devant Dieu; ainsi notre justice devant la justice divine.	(P.-R., ch. VII. Boss. 2e p. III, 4.) L'unité jointe à l'infini ne l'augmente de rien, non plus qu'un pied à une mesure infinie. Le fini s'anéantit en présence de l'infini, et devient un pur néant : ainsi notre esprit devant Dieu; ainsi notre justice devant la justice divine.
Il n'y a pas si grande disproportion entre notre justice et celle de Dieu, qu'entre l'unité et l'infini[2].	(P.-R. ch. VII.) Il n'y a pas si grande disproportion entre l'unité et l'infini qu'entre notre justice et celle de Dieu.
Il faut que la justice de Dieu soit énorme comme sa miséricorde : or, la justice envers les réprouvés est moins énorme et doit moins cho-	(P.-R. ch. XXVIII. B. 2e p. XVII, 63.) *Il est de l'essence de Dieu* que sa justice soit *infinie aussi bien que* sa miséricorde. *Cependant sa* justice *et sa sévérité* envers les ré-

1. Voyez l'examen détaillé de ce morceau, *Rapport*, p. 229-236.

2. Les deux copies corrigent avec raison cette phrase comme Port-Royal.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, p. 3.

quer que la miséricorde envers les élus.

Nous connoissons qu'il y a un infini et ignorons sa nature, comme nous savons qu'il est faux que les nombres soient finis: donc il est vrai qu'il y a un infini en nombre; mais nous ne savons ce qu'il est. Il est faux qu'il soit pair; il est faux qu'il soit impair: car, en ajoutant l'unité, il ne change point de nature. Cependant c'est un nombre, et tout nombre est pair ou impair. Il est vrai que cela s'entend de tous nombres finis.

Ainsi, on peut bien connoître qu'il y a un Dieu sans savoir ce qu'il est.

Nous connoissons donc l'existence et la nature du fini parce que nous sommes finis et étendus comme lui.

Nous connoissons l'existence de l'infini et ignorons sa nature, parce qu'il a étendue comme nous, mais non pas des bornes comme nous; mais nous ne connoissons ni l'existence ni la nature de Dieu, parce qu'il n'a ni étendue ni bornes.

Mais par la foi nous connoissons son existence, par la gloire nous connoîtrons sa nature. Or j'ai déjà montré qu'on peut bien connoître

ÉDITIONS.

prouvés est *encore* moins *étonnants* que *sa* miséricorde envers les élus.

(P.-R. ch. VII. B. 2e p. III, 3.)

Nous connoissons qu'il y a un infini et ignorons sa nature, comme[1], *par exemple*, nous savons qu'il est faux que les nombres soient finis: donc il est vrai qu'il y a un infini en nombre; mais nous ne savons ce qu'il est; il est faux qu'il soit pair; il est faux qu'il soit impair: car, en ajoutant l'unité, il ne change point de nature.

Ainsi, on peut bien connoître qu'il y a un Dieu, sans savoir ce qu'il est; *et vous ne devez pas conclure qu'il n'y a point de Dieu de ce que nous ne connoissons pas parfaitement sa nature.*

1. Bossu. *Ainsi par ex.*

JTOGRAPHE, p. 3.

ıe chose sans con-
e.

tenant selon les lu-
es. S'il y a un Dieu,
t incompréhensible,
nt ni parties ni bor-
l rapport à nous :
donc incapables de
qu'il est, ni s'il est.
i osera entreprendre
te question? Ce n'est
n'avons aucun rap-

ı donc les chrétiens
rendre raison de leur
ui professent une re-
ne peuvent rendre
clarent, en l'exposant
ne c'est une sottise,
puis vous vous plai-
ls ne la prouvent pas!
voient, ils ne tien-
ırole : c'est en man-
uves qu'ils ne man-
ens. Oui; mais encore
se ceux qui l'offrent
ela les ôte du blâme
re sans raison, cela
eux qui la reçoivent.

ÉDITIONS.

(Desm. p. 310. B. 2e p. III, 1.)

Parlons maintenant selon les lumières naturelles. S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connoître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant *ainsi*, qui osera entreprendre de résoudre cette question? Ce n'est pas nous, qui n'avons aucun rapport à lui.

(Desm. II. B. 2e p. XVII, 2, *Pensées diverses.*)

Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? Ils déclarent, au contraire, en l'exposant *aux Gentils*, que c'est une *folie, stultitiam.* Et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas! S'ils la prouvoient, ils ne tiendroient pas parole; c'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens. Oui; mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle *qu'elle est*, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui, *sur l'exposition qu'ils en font, refusent de la croire*[1]. *Reconnoissez donc la vérité de la religion dans l'obscurité de la religion,*

1. Desmolets a lui-même souligné cette phrase comme pour indiquer qu'il avait corrigé en cet endroit la pensée de Pascal.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, p. 4.

Examinons donc ce point et disons: Dieu est, ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous? par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux.

Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qui ont pris un choix : car vous n'en savez rien. — Non; mais

ÉDITIONS.

dans le peu de lumières que nous en avons, dans l'indifférence que nous avons de la connoître.

(P.-R. VII. Boss. 2e part. III, 5.)

Je ne me servirai pas, pour vous convaincre de son existence, de la foi par laquelle nous le (Dieu) connoissons certainement, ni de toutes les autres preuves que nous en avons, puisque vous ne les voulez pas recevoir. Je ne veux agir avec vous que par vos principes mêmes, et je prétends vous faire voir par la manière dont vous raisonnez tous les jours sur les choses de la moindre conséquence, de quelle sorte vous devez raisonner en celle-ci, et quel parti vous devez prendre dans la discussion de cette importante question de l'existence de Dieu.

Vous dites donc que nous sommes incapables de connoître s'il y a un Dieu. Cependant il est certain que Dieu est ou qu'il n'est pas *: il n'y a point de milieu.* Mais de quel côté pencherons-nous? La raison, *dites-vous*, n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu à cette distance infinie où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous? Par raison vous ne pouvez *assurer* ni l'un ni l'autre; par raison vous ne pouvez *nier aucun* des deux.

Ne blâmez donc pas de fausseté ceux qui ont *fait* un choix; car vous ne savez *pas s'ils ont tort, et*

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, p. 4.

; blâmerai d'avoir fait, non ce
i, mais un choix; car encore
celui qui prend croix et l'autre
el soient en pareille faute, ils
t tous deux en faute: le juste est
ne point parier.

Oui, mais il faut parier, cela
est pas volontaire; vous êtes em-
arqué[1]; lequel prendrez-vous
onc? Voyons. Puisqu'il faut choi-
ir, voyons ce qui vous intéresse le
oins. Vous avez deux choses à
erdre: le vrai et le bien, et deux
choses à dégager[2]: votre raison et
votre volonté, votre connoissance et
votre béatitude; et votre nature a
deux choses à fuir, l'erreur[3] et la
misère. Votre raison n'est pas plus
blessée, puisqu'il faut nécessaire-
ment choisir, en choisissant l'un
que l'autre. Voilà un point vidé;
mais votre béatitude?

Pesons le gain et la perte, en
prenant croix que Dieu est. Esti-
mons ces deux cas; si vous ga-
gnez, vous gagnez tout; si vous
perdez, vous ne perdez rien. Gagez
donc qu'il est, sans hésiter. Cela
est admirable. Oui, il faut gager,
mais je gage peut-être trop[4].
Voyons, puisqu'il y a pareil hasard
de gain et de perte, si vous n'aviez

ÉDITIONS.

s'ils ont mal choisi. Non, *direz-vous*, mais je les blâmerai d'avoir fait, non ce choix, mais un choix: *et* celui qui prend croix et *celui qui prend pile, ont tous deux tort:* le juste est de ne point parier.

Oui; mais il faut parier; cela n'est point volontaire: vous êtes embarqué, *et ne parier point que Dieu est, c'est parier qu'il n'est pas.* Lequel prendrez-vous donc?

Pesons le gain et la perte en prenant *le parti de croire* que Dieu est. Si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. *Pariez* donc qu'il est sans hésiter. Oui, il faut gager, mais je gage peut-être trop. Voyons: puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, *quand* vous *n'auriez* que deux vies à gagner pour une, vous

1. Une des copies: *au carcan.*
2. Les deux copies: *engager.*
3. Les deux copies: *l'horreur.*
4. Ici se trouve, dans le manuscrit, cette note marginale. « La seule science qui est contre le sens commun et la nature des hommes a toujours été la seule qui ait subsisté parmi les hommes. »

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, p. 7.

qu'à gagner deux vies pour une, vous pourriez encore gager; mais s'il y en avoit trois à gagner (P. 7), il faudroit jouer (puisque vous êtes dans la nécessité de jouer); et vous seriez imprudent, lorsque vous êtes forcé à jouer, de ne pas hasarder votre vie pour en gagner trois à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a une éternité de vie et de bonheur; et cela étant, quand il y auroit une infinité de hasards dont un seul seroit pour vous, vous auriez encore raison de gager un pour avoir deux; et vous agiriez de mauvais sens, étant obligé à jouer, de refuser de jouer une vie contre trois à un jeu où d'une infinité de hasards il y en a un pour vous, s'il y avoit une infinité de vie infiniment heureuse à gagner. Mais il y a ici une infinité de vie infiniment heureuse à gagner; un hasard de gain contre un nombre fini[1] de hasards de perte[2], et ce que vous jouez est fini. Cela est tout parti; partout où est l'infini et où il n'y a pas infinité de hasards de perte contre celui de gain, il n'y a point à balancer, il faut tout donner. Et ainsi quand on est forcé à jouer, il faut renoncer à la raison pour garder la vie plutôt que de la hasarder pour le gain infini aussi prêt à arriver que la perte du néant.

1. Les deux copies, *nombre infini*.

2. Pascal avait mis d'abord : *Et autant de hasard de gain que de perte.*

ÉDITIONS.

pourriez encore gager. Et s'il y en avoit *dix* à gagner, vous seriez imprudent de ne pas hasarder votre vie pour en gagner *dix* à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a ici une infinité de vies infiniment heureuses à gagner, *avec pareil hasard de perte et de gain; et ce que vous jouez est si peu de chose et de si peu de durée, qu'il y a de la folie à le ménager en cette occasion*[1].

1. Cette dernière phrase n'est que le résumé des longs développements qui sont en regard.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, p. 7.

Car il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si on gagnera et qu'il est certain qu'on hasarde, et que l'infinie distance qui est entre la certitude qu'on s'expose et l'incertitude de ce qu'on gagnera égale le bien fini qu'on expose certainement à l'infini qui est incertain. Cela n'est pas ainsi; tout joueur hasarde avec certitude pour gagner avec incertitude. Et néanmoins il hasarde certainement le fini pour gagner incertainement le fini, sans pécher contre la raison. Il n'y a pas infinité de distance entre cette certitude de ce qu'on *s'*expose et l'incertitude du gain; cela est faux. Il y a à la vérité infinité entre la certitude de gagner et la certitude de perdre; mais l'incertitude de gagner est proportionnée à la certitude de ce qu'on hasarde, selon la proportion des hasards de gain et de perte; et de là vient que s'il y a autant de hasards d'un côté que de l'autre, le parti est à jouer égal contre égal; et alors la certitude de ce qu'on *s'*expose est égale à l'incertitude du gain: tant s'en faut qu'elle en soit infiniment distante! Et ainsi notre proposition est dans une force infinie, quand il y a le fini à hasarder à un jeu où il y a pareils hasards de gain que de perte, et l'infini à gagner. Cela est démonstratif; et si les hommes sont capables de quelque vérité, celle-là l'est.

(P. 4, à la marge.)

Je le confesse, je l'avoue, mais

ÉDITIONS.

Car il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si on gagnera et qu'il est certain qu'on hasarde, et que l'infinie distance, qui est entre la certitude *de* ce qu'on expose et l'incertitude de ce que l'on gagnera, égale le bien fini qu'on expose certainement à l'infini qui est incertain. Cela n'est pas ainsi: tout joueur hasarde avec certitude pour gagner avec incertitude. Et néanmoins il hasarde certainement le fini, pour gagner incertainement le fini, sans pécher contre la raison. Il n'y a pas infinité de distance entre cette certitude de ce qu'on expose et l'incertitude du gain; cela est faux. Il y a à la vérité infinité entre la certitude de gagner et la certitude de perdre; mais l'incertitude de gagner est proportionnée à la certitude de ce qu'on hasarde, selon la proportion des hasards de gain et de perte: et de là vient que s'il y a autant de hasards d'un côté que de l'autre, le parti est à jouer égal contre égal; et alors la certitude de ce qu'on expose est égale à l'incertitude du gain: tant s'en faut qu'elle en soit infiniment distante! Et ainsi notre proposition est dans une force infinie, quand il *n*'y a *que* le fini à hasarder à un jeu où il y a de pareils hasards de gain que de perte, et l'infini à gagner. Cela est démonstratif; et si les hommes sont capables de quelques vérités, *ils le doivent être de* celle-là.

Je le confesse, je l'avoue. Mais encore n'y auroit-il point de moyen

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, p. 4.

encore n'y a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu? — Oui, l'Écriture, et le reste, etc.

Oui, mais j'ai les mains liées et la bouche muette; on me force à parier, et je ne suis pas en liberté; on ne me relâche pas, et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse?

Il est vrai; mais apprenez au moins votre impuissance à croire[1], puisque la raison vous y porte, et que néanmoins vous ne le pouvez. Travaillez donc non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuvres de Dieu, mais par la diminution de vos passions. Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin; vous voulez vous guérir de l'infidélité, et vous en demandez les remèdes. Apprenez (les) de ceux qui ont été liés comme vous, et qui parient maintenant tout leur bien. Ce sont gens qui savent un chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé: c'est en faisant tout comme s'ils croyoient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous fera

1. La première manière de Pascal se voi encore dans le manuscrit : « Mais aprenez au moins que votre impuissance à croire *ne vient ce du défaut de vos passions*. Trav... »

ÉDITIONS.

de voir un peu clair? Oui, par le *moyen de* l'Écriture, *et par toutes les autres preuves de la religion, qui sont infinies.*

(Suivent dans P.-R. 3 paragraphes, tirés de différents endroits du Msc., et un 4e : « Quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti... — » qui doit venir plus tard, et que Pascal a lui-même intitulé : *Fin de ce discours.*)

(P.-R., *ibid.*)

Vous dites que vous êtes fait de telle sorte que *vous ne sauriez* croire. — Apprenez au moins votre impuissance à croire, puisque la raison vous y porte, et que néanmoins vous ne le pouvez. Travaillez donc à vous convaincre, non pas par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin; vous voulez vous guérir de l'infidélité, et vous en demandez les remèdes: apprenez-les de ceux qui ont été *tels que* vous et qui *n'ont présentement aucun doute. Ils* savent ce chemin que vous voudriez suivre, et *ils sont guéris* d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé; *imitez leurs actions extérieures, si vous ne pouvez encore entrer dans leurs dispositions intérieures; quit-*

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, p. 4.	ÉDITIONS.
croire et vous abêtira. — Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi? qu'avez-vous à perdre?	*tez ces vains amusements qui vous occupent tout entier.*
Mais pour vous montrer que cela y mène, c'est que cela diminue les passions qui sont vos grands obstacles, etc.	(P.-R. donne ici deux paragraphes étrangers à ce morceau : « *J'aurois bientôt quitté ces plaisirs.* »)
(P. 7.)	
Or, quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnoissant, bienfaisant, *ami*[1] sincère, véritable. A la vérité vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices; mais n'en aurez-vous point d'autres? Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie; et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude de gain, et tant de néant de ce que vous hasardez, que vous connoîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné.	Quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnoissant, bienfaisant, sincère, véritable. A la vérité vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices. Mais n'en aurez-vous point d'autres? Je vous dis que vous gagnerez en cette vie; et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude de gain, et tant de néant *dans* ce que vous hasardez, que vous connoîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine et infinie, *et que* vous n'avez rien donné *pour l'obtenir.*

(P. 4, à la marge.)

O ce discours me transporte, me ravit, etc.

Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet Être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire, et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse.

1. Dans le manuscrit et dans l'une des copies, il y a une virgule après *ami*.

DISPROPORTION DE L'HOMME[1].

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.	ÉDITIONS.
Pages bien suivies et très travaillées.	
(P. 347.)	(Port-Royal, ch. XXII. Connoissance générale de l'homme.)
Voilà où nous mènent les connoissances naturelles. Si celles-là ne sont véritables, il n'y a point de vérité dans l'homme; si elles le sont, il y trouve un grand sujet d'humiliation, forcé à s'abaisser d'une ou d'autre manière; et, puisqu'il ne peut subsister sans les croire, je souhaite, avant que d'entrer dans de plus grandes recherches de la nature, qu'il la considère une fois sérieusement et à loisir, qu'il se regarde aussi soi-même et juge s'il a quelque proportion avec elle par la comparaison qu'il fera de ces deux objets. (Cet alinéa est barré dans le Msc.)	*La première chose qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au-dessus de lui et tout ce qui est au-dessous, afin de reconnoître ses justes bornes.*
Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent; qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paroisse comme un	*Qu'il ne s'arrête* donc *pas à regarder simplement* les objets qui l'environnent; qu'il contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté; qu'il *considère* cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paroisse

1. Voyez l'examen détaillé de ce morceau, *Rapport*, p. 188-196.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

point au prix du vaste tour que cet astre décrit, et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre : elle se lassera plutôt de concevoir que la nature de fournir. Tout le monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein[1] de la nature. Nulle idée n'en approche; nous avons beau enfler nos conceptions *au delà des espaces imaginables*, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses : c'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Enfin c'est le plus grand caractère sensible de la toute-puissance de Dieu que notre imagination se perde dans cette pensée.

(P. 348.)

Que l'homme étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature[2], et que, de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers, il apprenne à estimer la

ÉDITIONS.

comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit, et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre : elle se lassera plutôt de concevoir que la nature de fournir. *Tout ce que nous voyons du monde* n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature; nulle idée n'approche *de l'étendue de ses espaces;* nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses : c'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Enfin c'est un des plus grands caractères sensibles de la toute-puissance de Dieu que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que, *de ce que lui paroîtra* ce petit cachot où il se trouve logé, *c'est-à-dire ce monde visible,*

1. Pascal avait mis d'abord, *Dans l'amplitude et immensité de la nature.*

2. Pascal avait mis d'abord, « *Dans l'immense étendue des choses.* » Ce petit morceau est plein de ratures, et porte la trace d'un grand travail.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

terre, les royaumes, les villes et soi-même son juste prix.

Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini?

Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il cherche dans ce qu'il connoît les choses les plus délicates. Qu'un ciron lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites; des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes; que, divisant encore ces dernières choses[1] il épuise ses forces en ces conceptions, et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours : il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abîme nouveau[2]; je lui veux peindre non-seulement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir de la nature dans l'enceinte de ce raccourci d'atome[3]. Qu'il y voye une infinité d'univers[4], dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible; dans cette terre, des animaux; enfin

ÉDITIONS.

il apprenne a estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même à son juste prix.

Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? *Qui le peut comprendre?* Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connoît les choses les plus délicates. Qu'un ciron, *par exemple*, lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes; que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces *et* ses conceptions; et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours : il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là dedans un abîme nouveau; je veux lui peindre non-seulement l'univers visible, mais encore *tout ce qu'il est capable* de concevoir de l'immensité de la nature dans l'enceinte de *cet atome imperceptible*. Qu'il y voye une infinité de *mondes*, dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible;

1. Il y avait d'abord, *ces gouttes*.
2. D'abord, *un abime de grandeur*.
3. Les deux copies, raccourci d'*abyme*
4. D'abord, *de mondes*.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné, et trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos [1].

(Les pages 349 et 350 en blanc. P. 351. —)

Qu'il se perde dans ces merveilles aussi étonnantes dans leur petitesse que les autres par leur étendue : car, qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit à présent un colosse, un monde, ou plutôt un tout à l'égard du néant où l'on ne peut arriver?

Qui se considérera de la sorte s'effrayera de soi-même, et se considérant soutenu, dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera dans la vue de ces merveilles; et je crois que sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption.

Car enfin, qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre

1. Il y avait d'abord, *enfin des cirons, et dans ces cirons une infinité d'univers semblables à ceux qu'il vient d'atteindre, et toujours des profondeurs pareilles sans fin et sans repos.*

EDITIONS.

dans cette terre des animaux, *et* enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné, trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos.

Qu'il se perde dans ces merveilles aussi étonnantes *par* leur petitesse que les autres par leur étendue : car, qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout à l'égard *de la dernière petitesse* où l'on ne peut arriver?

Qui se considérera de la sorte, s'effrayera *sans doute de se voir comme suspendu*, dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, *dont il est également éloigné;* il tremblera dans la vue de ces merveilles, et je crois que sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption.

Car enfin, qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout; *il est* infiniment éloigné des

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable; également incapable de voir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti[1].

Que fera-t-il donc, sinon d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel[2] de connoître ni leur principe ni leur fin? Toutes choses sont sorties du néant et portées jusqu'à l'infini. Qui suivra ces étonnantes démarches? L'auteur de ces merveilles les comprend : tout autre ne le peut faire.

(P. 352.)

Manque d'avoir contemplé ces infinis, les hommes se sont portés témérairement à la recherche de la nature, comme s'ils avoient quelque proportion avec elle.

C'est une chose étrange qu'ils ont voulu comprendre les principes des choses, et de là arriver jusqu'à connoître tout, par une

1. D'abord, « Le néant d'où *tout* est tiré et l'infini où *tout* est poussé. »

2. D'abord, sans espérance.

ÉDITIONS.

deux extrêmes, *et son être n'est pas moins distant* du néant d'où il est tiré que de l'infini où il est englouti.

Son intelligence tient, dans l'ordre des choses intelligibles, le même rang que son corps dans l'étendue de la nature (cette phrase ne vient dans le Msc. que 3 pages plus bas); *et tout ce qu'elle peut faire est* d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel *d'en* connoître ni le principe ni la fin. Toutes choses sont sorties du néant et portées jusqu'à l'infini. Qui *peut suivre* ces étonnantes démarches? L'auteur de ces merveilles les comprend : *nul* autre ne le peut faire.

(Ici, grande lacune dans l'édition de Port-Royal. C'est Desmolets qui a publié le passage suivant :)

Manque d'avoir contemplé ces infinis, les hommes se sont portés témérairement à la recherche de la nature, comme s'ils avoient quelque proportion avec elle[1].

[2] C'est une chose étrange qu'ils *aient* voulu comprendre les principes des choses et arriver jusqu'à connoître tout, par une présomption

1. Cet alinéa n'a pas été reproduit par Bossut.

2. Bossut, supplément, n° 8.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

présomption aussi infinie que leur objet; car il est sans doute qu'on ne peut former ce dessein sans une présomption ou sans une capacité infinie comme la nature.

Quand on est instruit, on comprend que la nature ayant gravé son image et celle de son auteur dans toutes choses, elles tiennent presque toutes de sa double infinité. C'est ainsi que nous voyons que toutes les sciences sont infinies en l'étendue de leurs recherches; car, qui doute que la géométrie, par exemple, a une infinité d'infinités de propositions à exposer? Elles sont aussi infinies dans la multitude et la délicatesse de leurs principes; car, qui ne voit que ceux qu'on propose pour les derniers ne se soutiennent pas d'eux-mêmes, et qu'ils sont appuyés sur d'autres qui, en ayant d'autres pour appui, ne souffrent jamais de derniers?

Mais nous faisons des derniers qui paroissent à la raison comme on fait dans les choses matérielles, où nous appelons un point indivisible celui au delà duquel nos sens n'aperçoivent plus rien, quoique divisible infiniment et par sa nature.

ÉDITIONS.

aussi infinie que leur objet [1]. *Or* il est sans doute qu'on ne peut former ce dessein sans une présomption ou sans une capacité infinie comme la nature.

[2] Quand on est instruit, on comprend que la nature ayant gravé son image et celle de son auteur dans toutes choses, elles tiennent presque toutes de *cette* double infinité. C'est ainsi que nous *croyons* que toutes les sciences sont infinies en l'étendue de leurs recherches. (Lacune dans Desmolets, jusqu'à : «On voit d'une première vue que...» La fin du présent alinéa a été donnée par Condorcet, IV, 6.) Car qui doute que la géométrie, par exemple, a une infinité d'infinités de propositions à exposer? Elle sera aussi infinie dans la multitude et la délicatesse de leurs principes; car, qui ne voit que ceux qu'on propose pour les derniers ne se soutiennent pas d'eux-mêmes, et qu'ils sont appuyés sur d'autres qui, en ayant d'autres pour appui, ne souffrent jamais de derniers?

1. Bossut et d'après lui la plupart des éditeurs suppriment cette ligne : « par une présomption aussi infinie que leur objet. »

2. Bossut, 1re part. VI, 24.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

De ces deux infinis de sciences, celui de grandeur est bien plus sensible; et c'est pourquoi il est arrivé à peu de personnes de prétendre connoître toutes choses; je vais parler de tout, disoit Démocrite[1].

(Les pages 353 et 354 en blanc. P. 355. Titre répété : Disproportion de l'homme.)

On voit d'une première vue que l'arithmétique *seule* fournit des principes sans nombre, et chaque science de même. (Barré dans le Msc.)

Mais l'infinité en petitesse est bien moins visible; les philosophes ont bien plutôt prétendu d'y arriver, et c'est là où tous ont achoppé[2]; c'est ce qui a donné lieu à ces titres si ordinaires *des principes des choses*, *des principes de la philosophie*, et autres semblables, aussi fastueux en effet quoique moins en apparence que cet autre

1. Pascal avait d'abord mis ici l'alinea suivant qu'il a barré, « *Mais outre que c'est peu d'en parler simplement sans prouver et connoître, il est néanmoins impossible de le faire, la multitude infinie des choses nous étant si cachée que tout ce que nous pouvons exprimer par paroles ou par pensées n'en est qu'un trait indivisible. D'où il paroît combien est sot, vain et ignorant ce titre de quelques livres :* De omni scibili. » — Le petit alinéa qui suit, quoique reproduit par les éditions, est également barré dans le manuscrit.

2. D'abord : *se sont appliqués avec le succès qu'on peut voir*. Corrigé : « *qu'on sait.* »

ÉDITIONS.

(*Desmol. l. l.*)

On voit d'une première vue que l'arithmétique fournit des principes sans nombre; chaque science de même.

[1] L'infinité en petitesse est bien moins visible : les philosophes ont prétendu d'y arriver, et c'est là où tous ont *échoué*[2]. C'est ce qui a donné lieu à ces titres si ordinaires: *Des principes des choses*, *Des principes de la philosophie*, et autres semblables aussi fastueux en effet, quoique moins[3] en apparence, que cet autre qui crève les yeux : *De*

1. Boss., *Mais si* l'inf...
2. Boss., *chappe*.
3. Boss., *non*.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.	ÉDITIONS.
qui crève les yeux[1] : *de omni scibili.*	*omni scibili.*
	(P.-R., ch. XXXI, *Pensées diverses.* B. 1re p. VI, 26.)
On se croit naturellement bien plus capable d'arriver au centre des choses que d'embrasser leur circonférence. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement. Mais comme c'est nous qui surpassons les petites choses, nous nous croyons plus capables de les posséder. Et cependant il ne faut pas moins de capacité pour aller jusqu'au néant que jusqu'au tout; il la faut infinie pour[2] l'un et l'autre, et il me semble que qui auroit compris les derniers principes des choses pourroit aussi arriver jusqu'à connoître l'infini. L'un dépend de l'autre et l'un conduit à l'autre. Ces extrémités se touchent et se réunissent à force de s'être éloignées, et se retrouvent en Dieu et en Dieu seulement.	On se croit naturellement bien plus capable d'arriver au centre des choses que d'embrasser leur circonférence. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement. Mais comme c'est nous qui surpassons les petites choses, nous nous croyons plus capables de les posséder. Et cependant il ne faut pas moins de capacité pour aller jusqu'au néant que jusqu'au tout. Il la faut infinie *dans* l'un et *dans* l'autre : et il me semble que qui auroit compris les derniers principes des choses, pourroit aussi arriver jusqu'à connoître l'infini. L'un dépend de l'autre, et l'un conduit à l'autre. Les extrémités se touchent et se réunissent à force de s'etre éloignées, et se retrouvent en Dieu et en Dieu seulement.
Connoissons donc notre portée; nous sommes quelque chose et ne sommes pas du tout; ce que nous avons d'être nous dérobe la connoissance des premiers principes qui naissent[3] du néant, et le peu que nous avons d'être nous cache la vue de l'infini.	
Notre intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même	(Cette phrase a été réunie dans P.-R. à un alinéa ci-dessus.)

1. D'abord, *qui blesse la vue.*
2. D'abord, *en.*
3. D'abord, *sortent*, puis *viennent*, enfin *naissent.*

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

rang que notre corps dans l'étendue de la nature, borné[1] en tous genres.

Cet état, qui tient le milieu entre deux extrêmes, se trouve en toutes nos puissances.

Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême. Trop de bruit nous assourdit; trop de lumière éblouit[2]; trop de distance et trop de proximité empêche la vue; trop de longueur et trop de brièveté du discours l'obscurcit; trop de vérité nous étonne. J'en sais qui ne peuvent comprendre que, qui de zéro ôte quatre, reste zéro. Les premiers principes ont trop d'évidence pour nous. Trop de plaisir incommode; trop de consonnances déplaisent dans la musique, et trop de bienfaits irritent[3]; nous voulons avoir de quoi surpayer la dette[4]. *Beneficia eousque læta sunt dum videntur exsolvi posse; ubi multum anteverterint, pro gratia odium redditur.*

Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid; les qualités excessives nous sont ennemies et non pas sensibles; nous ne les sentons plus, nous les souffrons[5]. Trop de jeunesse et trop de vieillesse empêche[6] l'esprit, trop et trop peu

1. *Sic* le msc. et les deux copies.
2. D'abord, *obscurcit.*
3. D'abord, *nous rendent ingrats.*
4. Effacé, *si elle nous passe, elle blesse.*
5. D'abord, *nous les souffrons, nous ne les sentons pas.*
6. D'abord, *gâte.*

ÉDITIONS.

(P.-R., suite du chap. XXII).

Cet état, qui tient le milieu entre *les* extrêmes, se trouve en toutes nos puissances.

Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême. Trop de bruit nous assourdit; trop de lumière nous éblouit; trop de distance et trop de proximité empêche la vue; trop de longueur et trop de brièveté obscurcissent *un* discours, trop de plaisir incommode, trop de consonnances déplaisent.

Nous ne sentons ni l'extrême chaud ni l'extrême froid. Les qualités excessives nous sont ennemies et non pas sensibles. Nous ne les sentons plus, nous les souffrons. Trop de jeunesse et trop de vieillesse empêchent l'esprit; *trop et*

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

l'instruction. Enfin les choses extrêmes sont pour nous comme si elles n'étoient point[1], et nous ne sommes point à leur égard : elles nous échappent ou nous à elles.

Voilà notre état véritable ; c'est ce qui nous rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument. Nous voguons[2] sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre (P. 356). Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir, il branle et nous quitte, et si nous le suivons il échappe à nos principes, il glisse, et fuit d'une fuite éternelle[3]. Rien ne s'arrête pour nous. C'est l'état qui nous est naturel et toutefois le plus contraire à notre inclination. Nous brûlons de désir de trouver une assiette ferme et une dernière base constante pour y[4] édifier une tour qui s'élève à l'infini ; mais tout notre fondement craque, et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes.

Ne cherchons donc point d'assurance et de fermeté ; notre raison est toujours déçue par l'inconstance

1. D'abord, p. nous *insensibles*.
2. D'abord, *nous sommes*.
3. Phrase raturée et travaillée.
4. D'abord, *sur quoi nous puissions édifier*.

ÉDITIONS.

trop peu de nourriture troublent ses actions : trop et trop peu d'instruction *l'abétissent*. Les choses extrêmes sont pour nous comme si elles n'étoient *pas*, et nous ne sommes point à leur égard. Elles nous échappent ou nous à elles.

Voilà notre état véritable. C'est ce qui *resserre nos connoissances en de certaines bornes que nous ne passons pas*, incapables de savoir *tout* et d'ignorer *tout* absolument. Nous *sommes* sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants *entre l'ignorance et la connoissance ; et si nous pensons aller plus avant, notre objet* branle et échappe à nos prises : il *se dérobe* et fuit d'une fuite éternelle : *rien ne le peut arrêter*. C'est *notre condition* naturelle, et toutefois la plus contraire à notre inclination. Nous brûlons *du* désir *d'approfondir tout*, et d'édifier une tour qui s'élève *jusqu'à* l'infini. Mais tout *notre édifice* craque, et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes.

(Les 4 paragraphes suivants ont été publiés pour la première fois par Condorcet : IV, 6. B. 1re p. VI, 24.)

Ne cherchons donc point d'assurance et de fermeté : notre raison est toujours déçue par l'inconstance

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-371.

des apparences; rien ne peut fixer le fini entre les deux infinis qui l'enferment et le fuient.

Cela étant bien compris, je crois qu'on se tiendra en repos, chacun dans l'état où la nature l'a placé.

Ce milieu qui nous est échu en partage étant toujours distant des extrêmes, qu'importe qu'un rien[1] ait un peu plus d'intelligence des choses? s'il en a, il les prend un peu de plus haut. N'est-il pas toujours infiniment éloigné du bout? et la durée de notre vie n'est-elle pas également et infiniment éloignée de l'éternité, pour durer dix ans davantage?

Dans la vue de ces infinis tous les finis sont égaux, et je ne vois pas pourquoi asseoir son imagination plutôt sur l'un que sur l'autre. La seule comparaison que nous faisons de nous au fini nous fait peine.

Si l'homme s'étudioit le premier, il verroit combien il est incapable de passer outre. Comment se pourroit il qu'une partie connût le tout? Mais il aspirera peut-être à connoître au moins les parties avec lesquelles il a de la proportion. Mais les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre que je crois impossible de connoître l'une sans l'au-

ÉDITIONS.

des apparences. Rien ne peut fixer le fini entre les deux infinis qui l'enferment et le fuient.

Cela étant bien compris je crois qu'on *s'en* tiendra au repos, chacun dans l'etat où la nature l'a placé.

Ce milieu qui nous est échu étant toujours distant des extrêmes, qu'importe que *l'homme* ait un peu plus d'intelligence des choses? S'il en a, il les prend *d'un* peu plus haut. N'est-il pas toujours infiniment éloigné *des extrêmes? Et la durée de notre plus longue vie n'est-elle pas* infiniment éloignée de l'éternité?

Dans la vue de ces infinis, tous les infinis sont égaux; et je ne vois pas pourquoi asseoir son imagination plutôt sur l'un que sur l'autre. La seule comparaison que nous faisons de nous au fini nous fait peine.

(P.-R., ch. XXXI, *Pensées diverses*. B. 1re p. VI, 26.)

Si l'homme *commençoit par s'étudier lui-même*, il verroit combien il est incapable de passer outre. Comment se pourroit-il *faire* qu'une partie connût le tout? Mais il aspirera peut-être à connoître au moins les parties avec lesquelles il a de la proportion. Mais les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de

1 *Sic* le msc. et les deux copies.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-371.	Éditions.
tre et sans le tout.	connoître l'une sans l'autre et sans le tout.
L'homme, par exemple, a rapport à tout ce qu'il connoît ; il a besoin de lieu pour le contenir, de temps pour durer, de mouvement pour vivre, d'éléments pour le composer, de chaleur et d'aliments pour le nourrir, d'air pour respirer; il voit la lumière, il sent les corps; enfin tout tombe sous son alliance [1].	L'homme, par exemple, a rapport à tout ce qu'il connoît. Il a besoin de lieu pour le contenir, de temps pour durer, de mouvement pour vivre, d'éléments pour le composer, de chaleur et d'aliments pour le nourrir, d'air pour respirer. Il voit la lumière, il sent les corps, enfin tout tombe sous son alliance.
Il faut donc, pour connoître l'homme, savoir d'où vient qu'il a besoin d'air pour subsister; et pour connoître l'air, savoir par où il a rapport à la vie de l'homme, etc.	Il faut donc, pour connoître l'homme, savoir d'où vient qu'il a besoin d'air pour subsister. Et pour connoître l'air il faut savoir par où il a rapport à la vie de l'homme.
(Les pages 357 et 358 en blanc. Page 359 :).	
La flamme ne subsiste point sans l'air; donc pour connoître l'un il faut connoître l'autre.	La flamme ne subsiste point sans l'air. Donc pour connoître l'un il faut connoître l'autre.
Donc toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiatement et immédiatement, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connoître les parties sans connoître le tout, non plus que de connoître le tout sans connoître particulièrement les parties [2].	Donc toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiatement et immédiatement, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connoître les parties sans connoître le tout, non plus que de connoître le tout sans connoître particulièrement [1] les parties.
L'éternité des choses en elles-	

1. D'abord, sa *perception*; puis *sa dépendance*; puis *son all.*

2. D'abord, « Je tiens impossible *d'en connoître aucune sans connoître toutes les autres, c'est-à-dire impossible purement et absolument.* »

1. Bossu., *en détail.*

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

mêmes ou en Dieu doit encore étonner notre petite durée. L'immobilité fixe et constante de la nature, [par] comparaison au changement continuel qui se passe en nous, doit faire le même effet. (Barré dans le msc.)

Et ce qui achève notre impuissance à connoître les choses, est qu'elles sont simples en elles-mêmes et que nous sommes composés[1] de deux natures opposées et de divers genre, d'âme et de corps; car il est impossible que la partie qui raisonne en nous soit autre que spirituelle; et quand on prétendroit que nous serions simplement corporels, cela nous excluroit bien davantage de la connoissance des choses, n'y ayant rien de si inconcevable que de dire que la matière se connoît soi-même. Il ne nous est pas possible de connoître comment elle se connoîtroit.

Et ainsi si nous sommes simplement matériels, nous ne pouvons rien du tout connoître, et si nous

1. D'abord : « *Et ce qui achève notre impuissance est la simplicité des choses comparées avec notre état double et composé. Il y a des absurdités invincibles à combattre ce point. Il est aussi absurde qu'impie de nier que l'homme est composé de deux parties de différente nature, d'âme et de corps; cela nous rend impuissants à connoître toutes choses. Ou si on nie cette composition et qu'on prétende que nous sommes tout corporels, je laisse à juger combien la matière est incapable de connoître la matière; rien n'est plus impossible que cela. Concevons donc que ce mélange d'esprit et de boue nous disproportionne.* »

ÉDITIONS.

Et ce qui achève notre impuissance à connoître les choses, c'est qu'elles sont simples en elles-mêmes, et que nous sommes composés de deux natures opposées et de divers genres, d'âme et de corps. Car il est impossible que la partie qui raisonne en nous soit autre que spirituelle; et quand on prétendroit que nous *fussions* simplement corporels, cela nous excluroit bien davantage de la connoissance des choses, n'y ayant rien de si inconcevable que de dire que la matière *se puisse connoître* soi-même.

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

sommes composés d'esprit et de matière, nous ne pouvons connoître parfaitement les choses simples[1], spirituelles et corporelles.

(P. 360.)

De là vient que presque tous les philosophes confondent les idées des choses et parlent des choses corporelles spirituellement et des spirituelles corporellement; car ils disent hardiment que les corps tendent en bas, qu'ils aspirent à leur centre, qu'ils fuient leur destruction, qu'ils craignent le vide, qu'ils ont des inclinations, des sympathies, des antipathies, qui sont toutes choses qui n'appartiennent qu'aux esprits; et en parlant des esprits ils les considèrent comme en un lieu et leur attribuent le mouvement d'une place à une autre, qui sont choses qui n'appartiennent qu'aux corps.

Au lieu de recevoir les idées de ces choses purement, nous les teignons de nos qualités, et empreignons (de) notre être composé toutes les choses simples que nous contemplons.

Qui ne croiroit à nous voir com-

1. Pascal avait mis d'abord : « ..... *les choses simples, car comment connoîtrions-nous distinctement la matière, puisque notre suppôt qui agit en cette connoissance est en partie spirituel? Et comment connoîtrions-nous nettement les substances spirituelles, ayant un corps qui nous aggrave et nous abaisse vers la terre?* »

ÉDITIONS.

C'est cette composition d'esprit et de corps qui a fait que presque tous les philosophes *ont* confondu les idées des choses et *attribué aux corps ce qui n'appartient qu'aux esprits et aux esprits ce qui n'appartient qu'aux corps.* Car ils disent hardiment que les corps tendent en bas, qu'ils aspirent à leur centre, qu'ils fuient leur destruction, qu'ils craignent le vide, qu'ils ont des inclinations, des sympathies, des antipathies, qui sont toutes choses qui n'appartiennent qu'aux esprits. Et en parlant des esprits, ils les considèrent comme en un lieu et leur attribuent le mouvement d'une place à une autre, qui sont *des* choses qui n'appartiennent qu'aux corps.

Au lieu de recevoir les idées des choses *en nous*, nous teignons des qualités de notre être composé toutes les choses simples que nous contemplons.

Qui ne croiroit, à nous voir com-

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, P. 347-361.

poser toutes choses d'esprit et de corps, que ce mélange-là nous seroit bien compréhensible? C'est néanmoins la chose que l'on comprend le moins. L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature; car il ne peut concevoir ce que c'est que corps, et encore moins ce que c'est qu'esprit, et moins qu'aucune chose comme un corps peut être uni avec un esprit; c'est là le comble de ses difficultés, et cependant c'est son propre être : *modus quo corporibus adhaeret spiritus comprehendi ab hominibus non potest; et hoc tamen homo est.*

ÉDITIONS.

poser toutes choses d'esprit et de corps, que ce mélange-là nous seroit bien compréhensible? C'est néanmoins la chose que l'on comprend le moins. L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature. Car il ne peut concevoir ce que c'est que corps, et encore moins ce que c'est qu'esprit, et moins qu'aucune chose comme un corps peut être uni avec un esprit; c'est là le comble de ses difficultés, et cependant c'est son propre être : *modus quo corporibus adhaeret spiritus comprehendi ab hominibus non potest; et hoc tamen homo est.*

Voilà une partie des causes qui rendent l'homme si imbécile à connoître la nature. Elle est infinie en deux manières, il est fini et limité; elle dure et se maintient perpétuellement en son être, il passe et est mortel; les choses en particulier se corrompent et se changent à chaque instant, il ne les voit qu'en passant; elles ont leur principe et leur fin, il ne connoît ni l'un ni l'autre; elles sont simples et il est composé de deux natures différentes (Fin de la p. 360 [1].).

1. Pascal avait d'abord ajouté : *Et pour consommer la preuve de notre foiblesse, je finirai par cette réflexion sur l'état de notre nature.* Il a barré cette phrase, puis il a mis : *Enfin, pour consommer la preuve de notre foiblesse, je finirai par ces deux considérations.* Encore barré dans le manuscrit.

DOCUMENTS INÉDITS[1]

SUR PASCAL ET SUR SA FAMILLE

I.

LA FAMILLE PASCAL.

L'intérêt qui s'attache à Pascal se répand sur tous les siens, et nous enhardit à publier ici un mémoire inédit que Marguerite Périer a laissé sur les divers membres de cette illustre famille. Nous nous servirons de trois manuscrits : le premier, de la Bibliothèque royale, *Supplément français*, 1485; le second, de la même Bibliothèque, même fonds, n° 397; le troisième, qui est une copie du second, Bibliothèque Mazarine, n° 2199[2].

COPIE D'UN MÉMOIRE ÉCRIT DE LA MAIN DE Mlle MARGUERITE PÉRIER SUR SA FAMILLE.

« M. Pascal, mon grand-père, s'appeloit Étienne Pascal. Il étoit fils de Martin Pascal, trésorier de France, et de Marguerite Pascal de Mons qui étoit fille de M. Pascal de

1. Toutes les pièces qui suivent étaient en effet inédites avant nos travaux sur Pascal.

2. Nous avertissons que nous ne donnerons pas les variantes innombrables et insignifiantes de nos trois manuscrits, car nous n entendons pas traiter le style de Marguerite Périer comme celui de son oncle.

Mons[1], sénéchal de Clermont, dont la famille avoit été annoblie par le Roi Louis XI, en considération des services rendus par Étienne Pascal, maître des requêtes[2].

« Étienne Pascal fut envoyé à Paris faire ses études de droit et fut recommandé par Martin Pascal, son père, à M. Arnauld, avocat, père de M. d'Andilly et de M. Arnauld. Lorsqu'il eut achevé ses études, il revint à Clermont et acheta une charge d'Élu, et ensuite il fut président de la cour des aides.

« Il épousa, en 1618, Antoinette Bégon.

« Il en eut, en 1619, un fils qui mourut aussitôt après son baptême. En 1620, il eut une fille nommée Gilberte Pascal, qui fut mariée, en 1641, avec Florin Perier, conseiller à la cour royale des aides, qui étoit son cousin issu de germain, sa mère étant cousine-germaine d'Étienne Pascal, mon grand-père.

« En 1623, Étienne Pascal eut un fils nommé Blaise Pascal, mon oncle.

« En 1625, il eut une fille nommée Jacqueline Pascal, qui est morte religieuse de Port-Royal.

« En 1628, Antoinette Bégon, femme d'Étienne Pascal, mourut âgée de vingt-huit ans.

« En 1630, Étienne Pascal vendit sa charge de second président à la cour des aides à son frère Blaise Pascal[3], et

1. Voilà pourquoi Pascal se faisoit appeler quelquefois M. de Mons; par exemple, quand il se retira dans une auberge de la rue des Poiriers, à l'enseigne du Roi David, pour écrire, sans être distrait, les *Provinciales*. Voyez le Recueil d'Utrecht, p. 278, et JACQUELINE PASCAL, lettre du 26 octobre 1655.

2. Le ms. de la Bibl. R., n° 397, et celui de la Mazar., n° 2199, ont cette note : « J'ai vu les lettres de noblesse qui furent accordées à Étienne Pascal, père du maître des requêtes. C'est le chef de la famille. Il étoit d'Ambert en Auvergne. »

3. Il est question de cet oncle de Pascal, *Mémoires de Fléchier*, p. 42.

la plus grande partie de ses biens qu'il mit en rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, où il se retira pour vaquer à l'éducation de ses enfants et surtout à celle de Blaise Pascal.

« Au mois de mars 1638[1], il y eut beaucoup de bruit à Paris à l'occasion des retranchements que l'on faisoit des rentes sur l'Hôtel-de-Ville. Les rentiers alloient souvent chez M. le chancelier Seguier pour lui faire leurs remontrances; il arriva un jour qu'il y eut beaucoup de bruit et de clameurs là-dessus; en sorte que le soir il y eut deux de ces messieurs qui furent conduits à la Bastille. Mon grand-père, qui s'y étoit trouvé ce jour-là, eut peur qu'il ne lui arrivât de même; cela fut cause qu'il vint en Auvergne en attendant que ces troubles fussent passés. Il y demeura quelque temps, durant lequel, par une occasion extraordinaire, il fut rappelé par M. le cardinal de Richelieu et par M. le chancelier, qui reconnurent en lui du mérite et de la capacité. Sur la fin de 1639[2], il fut envoyé intendant en Normandie, où il y avoit des troubles très-grands. Les bureaux de recette avoient été pillés et des receveurs tués. Le Parlement, qui n'avoit pas fait son devoir, fut interdit et on envoya des officiers du parlement de Paris, pour exercer la justice. On y envoya aussi des troupes sous le commandement de M. le maréchal de Gassion, qui partit avec mon grand-père. Le Roi mit alors deux intendants en Normandie : l'un pour les gens de guerre, qui étoit M. de

1. Le ms. de la Bibl. R., n° 397 et celui de la Mazarine: « en 1636 ou 1637, » avec cette note: « *Le manuscrit de madame Périer la mère porte : au mois de mars* 1638. » Voyez dans JACQUELINE PASCAL, ch. Ier, p. 30, etc., la vie de Jacqueline par Mme Périer.

2. Les deux mss. : « en 1638, » avec cette note : « *Le manuscrit de madame Périer la mère porte : sur la fin de* 1639.

Paris, maître des requêtes, et l'autre pour les tailles, qui fut mon grand-père. Il trouva les choses dans un si grand désordre, qu'il fut obligé de reformer les rôles de toutes les paroisses de la généralité. Il demeura en Normandie neuf ou dix ans, il n'en sortit qu'en 1648, lorsque le parlement de Paris, durant la guerre des Princes, demanda la révocation de tous les intendants.

« M. Pascal faisoit son devoir avec toute la droiture et toute l'équité possible: il ne vouloit pas souffrir que ses domestiques reçussent des présents, jusque-là que le secrétaire qu'il avoit pris d'abord et qu'il avoit fait venir de Clermont, parce qu'il étoit son parent, ayant reçu une fois un louis d'or de quelqu'un, il le renvoya et ne voulut plus en entendre parler.

« Il avoit de la piété; mais elle n'étoit pas assez éclairée; il ne connoissoit pas encore tous les devoirs de la vie chrétienne. Semblable à ces honnêtes gens, selon le monde, il pensoit pouvoir allier des vues de fortune avec la pratique de l'Évangile; mais Dieu, qui avoit sur lui et sa famille des desseins de miséricorde, permit qu'il lui arrivât un accident qui fut l'occasion de sa conversion.

« Étant parti de chez lui pour une affaire de charité, il tomba et se demit une cuisse : il voulut se mettre entre les mains de deux gentilshommes nommés MM. Des Landes et de la Bouteillerie, fort habiles pour ces choses-là, qui étoient des personnes d'une piété extraordinaire. Ils se servirent de cette occasion pour appeler à Dieu, premièrement M. Pascal le fils, ensuite Mademoiselle Pascal la fille, qui étoit alors recherchée en mariage par un conseiller du Parlement de Rouen. Tous deux ensuite, quand mon grand-père fut guéri, le portèrent aussi à se donner pleinement à Dieu, ce qu'il fit avec joie aussi bien que ses deux enfants.

C'étoit en 1646; et à la fin de cette même année, M. et Mme Périer étant allés à Rouen pour le voir, et les trouvant tous à Dieu, s'y donnèrent aussi pleinement, et se mirent tous sous la conduite d'un prêtre nommé M. Guillebert.

« Dès ce temps-là, M. Pascal résolut d'abandonner le monde pour ne songer plus qu'à Dieu, et Mademoiselle Pascal voulut se faire religieuse; mais elle ne put exécuter cette résolution que six ans après, aussitôt que son père fut mort, parce qu'il ne vouloit point qu'elle le quittât.

« M. Pascal le père ayant quitté la Normandie en 1648, le Roi, pour récompense de ses services, lui donna des lettres de conseiller d'État; elles sont datées du 27 décembre 1645. Il se retira à Paris, où il mena une vie si exemplaire, que M. Loisel, curé de Saint-Jean-en-Grève, dans la paroisse duquel il étoit, fit son éloge en chaire après sa mort, ce qu'il n'avoit jamais fait d'aucun de ses paroissiens. Il mourut le 27 septembre 1651, trois ans après qu'il eut quitté la Normandie.

« M. et Mme Périer ne songèrent plus qu'à élever leur famille dans la piété. La première chose que Mme Périer fit, fut d'ôter à ses filles les petites parures qu'on leur avoit données durant son absence, et les habilla très modestement; et pour éviter de leur en conserver le goût, elle défendit à leur gouvernante de les laisser fréquenter des enfants de leur âge et de leur condition; ensuite, M. et Mme Périer, après la mort de mon grand-père qui avoit gardé avec lui Étienne Périer, mon frère aîné, le mirent à Port-Royal des-Champs pour y être élevé.

« Ils eurent cinq enfants : Étienne Périer, né en 1642; le deuxième, Jacqueline Périer, née en 1644; le troisième, Marguerite Périer, née en 1648; le quatrième, Louis Périer, né en 1651; et Blaise Périer, né en 1653. M. et Mme Pé-

rier s'attachant donc à l'éducation de leurs enfants, et ayant mis Étienne Périer, leur aîné, environ en 1653, à Port-Royal-des-Champs, ils mirent en janvier 1653 les deux filles à Port-Royal de Paris; ils attendoient que les deux cadets fussent en âge de pouvoir aussi aller à Port-Royal des Champs. Mais Dieu permit qu'avant ce temps-là, il y eût défense par le Roi d'y en recevoir davantage, et ordre de faire sortir ceux qui y étoient en 1661. Cela obligea M. et Mme Périer de garder chez eux leurs deux cadets qu'ils avoient déjà menés à Paris avant cet ordre; ils y demeurèrent jusqu'en 1664, avec un ecclésiastique de Port-Royal[1] qui étoit un de ceux qui y élevoient les enfants. Il ne voulut pas venir en province où M. et Mme Périer vouloient s'en retourner; mais il leur procura un excellent précepteur[2] à qui ils donnèrent 400 fr. de gages. Il y demeura sept ans, et enseigna à ces deux enfants les humanités et la philosophie. Après qu'il les eut quittés, ils ne pensèrent plus qu'à continuer leurs études. L'année d'après, mon père mourut; ma mère les garda ensuite deux ou trois ans, après quoi elle les mena à Paris pour prendre quelque résolution sur les études qu'ils devoient entreprendre, ou de droit ou de théologie. Pour cela, ma mère leur loua un appartement au faubourg Saint-Jacques, et elle obtint une permission du R. P. de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, qu'ils pussent aller aux leçons de théologie qui se faisoient à Sainte-Magloire. Le P. Morel enseignoit le matin la scolastique, et le P. Duguet, qu'on appelle aujourd'hui M. l'abbé Duguet, enseignoit l'après-dînée la positive. Ils y alloient toujours exactement, et durant trois ans ils ne perdoient pas une leçon, et comme c'étoit alors

1. M. Vallon de Beaupuis, Recueil d'Utrecht, p. 341.
2. M. de Rebergue, *ibid.*

le temps de la paix de l'Église (de Clément IX), M. Arnauld et M. Nicole étoient vus de tout le monde et demeuroient vis-à-vis Sainte-Magloire. Mes deux frères alloient tous les jours après souper passer la soirée avec eux, et leur rendoient compte de ce qui leur avoit été enseigné ce jour-là. Sur quoi ces deux messieurs leur donnoient de grands éclaircissements; en sorte que ces jeunes gens profitèrent beaucoup, rien n'étant plus capable de les avancer. Cela fut fort heureux pour eux, car ils commencèrent à étudier en octobre 1675, et achevèrent leurs trois ans en octobre 1678, et MM. Arnauld et Nicole furent obligés de quitter Paris en 1679, aussitôt après la mort de madame de Longueville, qui fut le temps où la persécution de Port-Royal recommença.

« Pour venir maintenant au détail des personnes dont j'ai parlé, il est inutile de rien dire de M. Pascal, mon oncle, puisque sa vie a été écrite par madame Périer, sa sœur et ma mère.

« Mademoiselle Pascal, nommée Jacqueline [1], donna des marques d'un esprit extraordinaire dès son enfance, faisant des vers dès l'âge de huit ans, qui étoient admirés de tout le monde et même à la cour; car elle en faisoit pour la Reine qui prenoit plaisir à la voir et à lui parler. Étant à Rouen, on lui proposa un prix pour des pièces de poésies, elle le remporta à l'âge de treize ans. A l'âge de vingt ans, elle fut touchée de Dieu, et prit résolution de se faire religieuse à Port-Royal; mais mon grand-père n'ayant pas voulu qu'elle le quittât, elle demeura chez lui vivant en religieuse, se conduisant par les avis de la mère Angélique et de la mère Agnès, avec qui elle entretenoit un commerce

1. Voyez JACQUELINE PASCAL, chap. Ier, p. 54.

exact. Elle entra à Port-Royal en qualité de postulante, le 4 janvier 1652, le lendemain qu'elle eut signé le partage de la succession de mon grand-père, avec mon oncle et ma mère; et quoique l'usage de Port-Royal fût de demeurer un an postulante avant de prendre l'habit, on lui donna quatre mois après l'habit de novice; quatre ou cinq ans après sa profession, on la fit première maîtresse des novices et sous-prieure à Port-Royal des Champs. Il y avoit à Port-Royal des Champs trois maîtresses des novices comme à Paris, parce qu'on envoyoit toutes les postulantes et les novices pour passer quatre ou cinq mois à Port-Royal des Champs, durant leur année de postulantes et de novices, afin que les religieuses les pussent connoître, parce qu'il falloit avoir leurs voix pour la réception des filles, soit pour leur faire prendre l'habit, soit pour la profession. Ma tante s'y trouva donc, lorsqu'au mois d'avril 1661, on leur ordonna de renvoyer les novices et les postulantes, qui fut le temps où l'on commença à persécuter les religieuses pour la signature du formulaire, ce qui la toucha et l'affligea si sensiblement qu'elle dit et écrivit même à quelques personnes qu'elle sentoit bien qu'elle en mourroit; et cela arriva en effet le 4 octobre 1661, âgée de 36 ans. M. Pascal mourut après elle le 19 août 1662.

« Le premier qui mourut ensuite fut M. Périer mon père. Il étoit né en 1605; il aimoit fort l'étude, principalement celle des mathématiques. Il fut conseiller de la cour des aides à vingt et un ou vingt-deux ans. Ce fut lui qui fut député à Paris pour travailler à la translation de la cour des aides de Montferrant à Clermont; il y réussit, et fut envoyé depuis pour d'autres affaires de sa compagnie. Il fut employé pour une commission en Normandie en 1640, où mon grand-père étoit intendant; il s'en acquitta parfaite-

ment; et ce fut ce qui porta mon grand-père à lui donner sa fille, qu'il épousa en 1641. Il fut encore employé pour une semblable affaire en 1646 dans la province de Bourbonnois, par l'intendant qui le demanda. Depuis ce temps-là, il demeura en Auvergne où il pratiqua toutes sortes de bonnes œuvres : il étoit surtout fort zélé pour le soulagement des pauvres. Trois ans avant sa mort, il eut une grande maladie durant laquelle il fit son testament, et il pria ma mère qu'elle comptât les pauvres parmi ses enfants, et qu'elle leur donnât autant qu'à un d'eux; ma mère y consentit, et cela fut exécuté. Le lendemain, il m'appela en particulier, et il me commanda d'aller chercher dans sa poche, disant que j'y trouverois quelque chose au fond, que je le prisse pour le fermer à clef, et que s'il venoit à mourir je le jetasse dans la fosse, et que si Dieu lui rendoit la santé, je le lui rendrois; et il me defendit d'en parler à ma mère, ni à personne au monde. J'y allai, et je trouvai une ceinture de fer pleine de pointes. Quand il fut guéri, je la lui rendis et n'en parlai point; mais comme trois ans après il mourut subitement, on la trouva sur lui, et je la garde précieusement.

« Voilà la vie qu'il a mené jusqu'à sa mort, qui arriva le 3 février 1672, ayant soixante-sept ans. Nous apprîmes après sa mort qu'il mettoit toujours un ais dans son lit, et c'étoit sans doute la raison pour laquelle il ne vouloit pas qu'on fît son lit, et le faisoit toujours lui-même. Deux jours avant sa mort, il fit une action qui mérite d'être écrite.

« Il y avoit à Clermont un trésorier de France dont la famille devoit considérablement à M. Périer, qui, voyant que cette dette étoit sur le point de prescrire, voulut faire quelque procédure pour empêcher la prescription. Mon

père alla voir ce trésorier pour le prier de ne point trouver mauvais qu'il fît quelques significations : cet homme s'emporta d'une manière indigne, et fit dans le monde des plaintes aigres et très injurieuses contre lui ; on le rapporta à mon père qui dit : il faut excuser un homme qui est mal dans ses affaires. Environ huit jours après, il vint des nouvelles de Paris qui portoient que les trésoriers seroient obligés de payer une taxe de 10,000 fr., faute de quoi leurs charges seroient perdues. Mon père le dit à ma mère, et ajouta : Voilà un homme ruiné, j'ai envie de lui offrir de l'argent. Ma mère lui dit : Faites ce que vous voudrez, mais vous voyez combien il vous est dû dans cette maison. Il ne dit plus rien ; mais dès le lendemain, il fut trouver ce trésorier et lui demanda s'il avoit sçu cette nouvelle et à quoi il étoit déterminé. Il faut bien, dit le trésorier, que j'abandonne ma charge, car vous voyez bien que je ne trouverai pas 10,000 fr. Mon père lui dit : Non, Monsieur, vous ne l'abandonnerez pas; j'ai 10,000 fr., je vous les prêterai. Cet homme fut si surpris, qu'il lui dit en pleurant : Il faut, Monsieur, que vous soyez bien chrétien, car j'ai bien mal parlé de vous, et je sais que vous ne l'ignorez pas. Mon père ne nous dit rien de tout ce qui se passa le lundi 21 février, et il mourut subitement le mercredi 23, à 7 heures. Le trésorier ayant apris sa mort, courut au logis, criant, pleurant et disant : J'ai perdu mon père, et nous conta ce qui s'étoit passé le lundi ; voilà la dernière action de mon père.

« Le premier qui mourut après mon père fut mon frère aîné, Étienne Périer, qui mourut le 11 mai 1680. Il étoit né à Rouen durant que M. Pascal y étoit intendant, qui s'appliqua d'une manière toute particulière à l'éducation de cet enfant qui étoit son filleul. A l'âge de trois ans, il

ulut l'accoutumer à compter, et lui apprendre en même
nps toutes les petites civilités dont un enfant est capable.
ur cela, il fit une convention avec lui, promettant de
donner un liard, deux liards, trois liards pour toute
èce de civilités, pour dire : Oui, monsieur ; pour remer-
r quand on lui donnoit quelque chose ou pour faire la
érence ; et il convint aussi que, quand il manqueroit, il
droit autant sur ce qu'il avoit gagné. Quand mon frère
eut gagné jusqu'à sept ou huit cents, mon grand-père
oyoit chercher un louis d'or en liards, et lui disoit :
nptez ce qui vous est dû. Cet enfant, en comptant, met-
un liard à part pour chaque cent. Pendant qu'il étoit
t occupé dans son calcul, mon grand-père se plaisoit à
parler pour l'interrompre ; mais avant que de répondre,
enfant répétoit trois ou quatre fois le nombre où il en
it, et le reprenoit ensuite sans jamais s'y méprendre.
and son compte étoit fait, il mettoit tous les liards dans
poche de sa gouvernante, et elle alloit à la porte de
glise de Notre-Dame, et n'en revenoit qu'elle n'eût tout
tribué aux pauvres. Il dit, à l'âge de quatre ou cinq ans,
e parole qui est assez remarquable pour mériter d'être
rite. Ma mère lui apprenoit son catéchisme, et comme elle
i disoit que Dieu est un pur esprit qui n'a ni commence-
ent ni fin, il dit : Je comprends bien que Dieu n'aura pas
fin ; mais je ne comprends pas comment il n'a pas eu de
mmencement. Ma mère lui répondit que c'est une vérité
r'on est obligé de croire, quoiqu'on ne la comprenne pas.
ais les saints, dans le ciel, la comprendront-ils? Ma mère
i dit que les saints, dans le ciel, verront Dieu tel qu'il est
le connoîtront parfaitement. Cet enfant lui répondit : Voilà
ne grande récompense. Ma mère fut étonnée au delà de
ut ce que l'on peut dire de voir un enfant, dans un âge

si peu avancé, regarder la connoissance de Dieu comme une grande récompense. Aussitôt après la mort de mon grand-père, on le mit en pension à Port-Royal des Champs ; il y fit toutes ses humanités, et n'en sortit que lorsque le Roi fit défense d'y élever des enfants. Alors M. Pascal, mon oncle, le prit chez lui, et lui fit faire sa philosophie au collége d'Harcourt, où M. Fortin, ami de mon oncle, était principal. Après la mort de mon oncle, il vint demeurer au logis avec mon père et ma mère; il fit sa principale étude des mathémathiques. En 1666, mon père ayant pris la résolution de lui donner sa charge, l'envoya à Orléans, où il fit ses études de droit. En 1669, il revint à Clermont et fut reçu à la charge de mon père, étant âgé de vingt-sept ans. Il n'avoit aucun dessein de se marier; cependant ses amis l'y portoient, non pas dans la famille, car ma mère ne le souhaitoit pas, ni nous non plus. Un de nos plus proches parents qui avoit une fille unique, riche de 40 ou 50,000 écus, fit tout ce qu'il put pour le porter à épouser sa fille. Il résista toujours à cause de la parenté. Étant allé à Paris, il consulta M. de Sainte-Beuve qui ne le lui conseilla pas; ainsi il revint et refusa absolument le parti. Enfin, en 1677, on lui proposa une demoiselle de condition qui avoit beaucoup d'esprit; il l'épousa en 1678; il mourut âgé de trente-huit ans, le 11 mars 1680, après quatorze jours de maladie, regretté de tous ceux qui le connoissoient.

« Celui qui mourut ensuite fut mon troisième frère, Blaise Périer; il étoit diacre; sa mort arriva le 15 mars 1684; il étoit âgé de trente ans et sept mois; il demanda à être enterré à Saint-Étienne du Mont avec mon oncle. Sa vie et sa mort ont été des plus édifiantes. Il avoit un grand empressement de finir cette miserable vie; car lui ayant dit pendant sa maladie que les médecins en désespé-

lent et qu'il devoit se préparer à la mort, il me répondit : Ah! ma sœur, qu'elle bonne nouvelle m'apportez-vous!

« Ma mère, Gilberte Pascal, mourut trois ans après ce troisième de mes frères. Elle étoit née le 7 janvier 1620, à Clermont. Mon grand-père se retira à Paris, comme je l'ai marqué, en 1630, pour y élever ses enfants. Ma mère qui étoit l'ainée avoit dix ans; elle se maria à vingt et un ans, et elle resta à Rouen deux ans avec son père. Quand elle fut ici [1], elle se mit dans le grand monde, comme toutes les personnes de son âge et de sa condition. Elle avoit tout ce qu'il falloit pour y être agréablement, étant belle et bien faite [2]. Elle avoit beaucoup d'esprit, elle avoit été élevée par mon grand-père, qui, dès sa plus tendre jeunesse, avoit pris plaisir à lui apprendre les mathématiques, la philosophie et l'histoire.

« En 1646, ma mère étant allée à Rouen chez mon grand-père, elle trouva toute sa famille à Dieu, qui lui fit la grâce, et à mon père, d'entrer dans les mêmes sentiments; elle quitta donc le monde et tous les agréments qu'elle y pouvoit avoir à l'âge de vingt-six ans, et a toujours vécu dans cette séparation jusqu'à sa mort.

« Mon père [3] et elle s'étant mis sous la conduite de M. Guillebert, qui étoit docteur de Sorbonne, très saint et très habile, il porta ma mère à quitter toutes ses parures et à renoncer à toutes sortes d'ajustements, ce qu'elle fit de

1. A. Clermont, où Marguerite Périer termina sa vie et écrivit ces mémoires.

2. Voyez sur madame Périer les *Mémoires de Fléchier*, p. 44.

3. Dans deux manuscrits, ce paragraphe est à la fin du mémoire, ainsi qu'une *Addition* sur Jacqueline Pascal que nous avons publiée dans JACQUELINE PASCAL, ch, 1er, p. 55, etc.

bon cœur; et après avoir demeuré deux ans à Rouen, habillée très modestement, M. Guillebert voyant qu'elle étoit obligée de retourner à Clermont, lui dit qu'il avoit un avis très important à lui donner : c'étoit que souvent les dames qui quittent les parures par piété, les mettent sur leurs enfans, et qu'elle prit garde de ne le point faire, parce que cela est plus dangereux pour leurs enfants que pour elles qui en connoissent le mal et ne s'y attachent pas, au lieu que les enfants y mettent leur cœur. Ma mère profita si bien de cet avis, qu'étant revenue à Clermont à la fin de 1648, elle nous trouva, ma sœur qui n'avoit que quatre ans et quelques mois, et moi qui n'avois que deux ans et huit ou dix mois. Ma grand'mère nous avoit parées toutes deux avec des robes pleines de galons d'argent, bien des rubans et des dentelles, selon la mode de ce temps-là. Ma mère nous ôta d'abord tout cela, et nous habilla de camelot gris sans dentelles ni rubans. Elle défendit à notre gouvernante de fréquenter et de nous laisser fréquenter deux petites demoiselles de notre voisinage et de notre âge, avec qui nous étions tous les jours, parce que ces deux enfants étoient toutes parées. Son exactitude là-dessus fut si grande, qu'à la fin de 1651 que mon grand-père mourut, comme elle fut obligée d'aller à Paris pour y faire son partage avec mon oncle et ma tante, elle craignit que, dans son absence, ma grand'mère nous remît des parures, et elle aima mieux faire la dépense de nous mener à Paris avec elle que de nous laisser ici, et elle nous ramena ensuite au commencement de 1652. Deux ans après, elle nous ramena à Paris, à la fin de l'année 1653, et elle nous mit à Port-Royal, d'où nous sortîmes en 1661, et elle continua toujours de nous exhorter à la modestie; en sorte que je puis dire que, dès l'âge de deux ans ou trois ans, je n'ai

jamais porté ni or, ni argent, ni rubans de couleur, ni frisure, ni dentelles.

« Elle mourut à Paris, le 25 avril 1687, âgée de soixante-sept ans et quatre mois, et fut enterrée à Saint-Étienne du Mont, avec mon oncle et mon frère.

« Ma sœur Jacqueline Périer mourut neuf ans après ma mère. C'étoit une fille d'un grand esprit. Nous avions été élevées à Port-Royal, elle et moi. Elle y prit la résolution d'être religieuse; mais elle ne put pas l'exécuter, parce que nous fûmes obligées d'en sortir par les ordres du Roi. Elle avoit alors plus de dix-sept ans, et plus de deux ans au-dessus de moi. Nous avions une tante qui étoit veuve de M. Chabre, de Riom, qui n'avoit point d'enfants et qui, en mourant, donna tout son bien à sa femme; elle prit là-dessus une résolution de marier ma sœur, sa nièce, âgée alors de quinze ans, avec le neveu de M. Chabre [1]; et de lui donner tout son bien et celui que son mari lui avoit donné. Elle en écrivit à Paris, à mon oncle et à ma tante qui étoit religieuse à Port-Royal. Ils en parlèrent [2] à ma sœur, qui demanda du temps pour y penser, et peu après se détermina à l'état religieux, ce qu'elle ne put exécuter alors, parce qu'à Port-Royal on ne recevait les filles pour postulantes qu'à dix-huit ans; mais elle écrivit là-dessus une lettre à ma mère, qui étoit très belle et très judicieuse. Elle attendoit l'âge pour entrer au noviciat; elle a toujours vécu dans un très-grand éloignement du monde, et continuellement accablée de maladies. Elle étoit d'une humeur fort sérieuse et même assez particulière; elle ne voyoit personne; toute son occupation étoit de lire et prier; elle

1. Voyez sur cette famille les *Mémoires de Fléchier*, passim.

2. Voyez la lettre de Pascal sur cette affaire, plus haut, p. 147, et plus bas, *Lettres de Pascal*.

mourut à Clermont, le 9 avril 1695, et fut enterrée à Notre-Dame du Pont, dans le tombeau de notre famille.

« Mon frère Louis Périer est mort le dernier de notre famille. Il étoit né le 27 septembre 1651. Il parut dans sa plus tendre enfance, un esprit enjoué et bouffon, tournant tout ce qu'on vouloit lui apprendre en plaisanterie; en sorte qu'à l'âge de sept ans il savoit à peine son *Pater*. Ma mère le mena à Paris en 1658, à mon oncle, à qui elle dit qu'on ne pouvoit lui rien apprendre. Mon oncle se chargea de son éducation, et cet enfant devint en peu de temps fort sérieux; mais les fréquentes maladies de son enfance l'empêchèrent d'avancer dans ses études jusqu'à l'âge de dix à onze ans, car alors, sa santé s'étant rétablie, il étudia et profita de la bonne éducation qu'il reçut d'un excellent précepteur dont j'ai parlé ci-dessus[1]. Il fut successivement doyen de la collégiale de Saint-Pierre et chanoine de la cathédrale de Clermont. Ayant toujours mené une vie très-canonique, fort appliqué à tous ses devoirs, il a été, dans l'un et l'autre chapitre, la bonne odeur de Jésus-Christ. Il quitta sa belle maison de Bien-Assis, située hors la ville, pour venir habiter deux petites maisons proche les églises dont il a été bénéficier, et enfin il la vendit à un de ses parents. Il mourut le 13 octobre 1713, et fut enterré à la cathédrale.

« Voilà quelle a été la vie de toutes les personnes de ma famille. Je suis restée seule; ils sont tous morts dans un amour inébranlable de la vérité. Je dois dire comme Simon Macchabée, le dernier de tous ses frères : Tous mes parens et tous mes frères sont nés dans le service de Dieu et dans l'amour de la vérité; je suis restée seule; à Dieu ne plaise

1. M. Rebergue.

que je pense jamais à y manquer : c'est la grâce que je lui demande de tout mon cœur. »

Ici s'arrête le mémoire de Marguerite Périer dans nos trois manuscrits. Mais dans le ms 397, qui est de la main du père Guerrier, celui-ci a ajouté ces deux notes :

« Mademoiselle Périer mourut hier, 14 avril 1733, à dix heures du soir, âgée de 87 ans et 9 jours. »

« J'ai copié tout ceci sur le ms. de mademoiselle Périer; mais j'en ai bien passé la moitié au moins tantôt sur un article, tantôt sur un autre. Au reste, j'ai transcrit fidèlement tout ce que j'ai écrit, portant le scrupule jusqu'à ne vouloir pas corriger quelques fautes de style qui pourroient facilement être réformées.

« Mademoiselle Périer m'a dit qu'elle avoit 41 ans, lorsque sa mère mourut, et sa sœur en avoit plus de 43. Cependant, à cet âge, ni l'une ni l'autre n'osoit sortir sans être accompagnée de leur mère, pas même pour aller à la messe. La sévérité de madame Périer étoit telle que si quelqu'une de ses filles étant avec elle disoit un mot à quelques amies qu'elle rencontroit dans les rues, il falloit aussitôt en rendre compte à leur mère qui demandoit avec un ton sec ce qu'elle avoit dit. »

Enfin le ms. de la Bibl. royale, n° 1485, contient cette conclusion :

« Mademoiselle Périer a donné des preuves de son amour persévérant pour la vérité jusqu'au dernier soupir de sa vie, comme on le peut voir dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, du 20 mars 1733.

« Mademoiselle Périer a fait, en différents temps, de longs séjours à Paris, où elle étoit l'admiration des gens d'esprit et la consolation des gens de bien. Elle y avoit beaucoup de connoissances et quantité d'amis et d'amies, ce

qui lui en rendoit le séjour trés agréable. Elle le quitta tout-à-fait en 1695, après la mort de mademoiselle sa sœur, pour se rendre auprès de M. son frère, alors doyen de Saint-Pierre, qui se trouvoit seul, pour lui tenir compagnie et avoir soin des affaires domestiques. Elle restoit au commencement à Bien-Assis, qui est la plus belle et la plus agréable maison de plaisance qu'il y ait aux environs de Clermont; mais elle ne souffrit pas qu'il s'y fît la moindre partie de plaisir. Elle avoit un carrosse pour aller et venir en ville; mais elle se défit de sa maison et de son équipage; et le grand Hôtel-Dieu de Clermont manquant de gouvernante, elle s'offrit à MM. les administrateurs pour remplir cet emploi. Ses offres furent acceptées; elle se sépara d'avec M. son frère pour aller rester dans cet hôpital; mais sa santé qui s'affoiblissoit beaucoup ne lui permit pas d'y faire un long séjour. Elle retourna avec M. son frère qui avoit été nommé chanoine à la cathédrale; ils achetèrent une maison proche cette église, où ils vivoient l'un et l'autre dans une grande simplicité. Mademoiselle Périer étoit toujours vêtue en noir d'étoffes les plus communes; ses meubles étoient très simples; ils n'avoient entre eux qu'un valet qui avoit soin de leur bien de campagne, et deux ou trois servantes qui vivoient, comme leur maître et maîtresse, dans la piété; elles ne portoient pas de coëffes noires, mais des cornettes blanches. Elle en avoit gardé une près de cinquante ans, qu'elle avoit menée avec elle de Paris, et qui lui a survécu.

« Mademoiselle Périer, quelques années avant sa mort, devint percluse de ses jambes, ce qui l'obligeoit de garder la maison, ne sortant que les fêtes et dimanches, portée dans une chaise pour aller à la cathédrale, entendre la sainte messe et y faire ses dévotions. Elle restoit le jour

sur son séant, sur un canapé où elle s'occupoit de la prière et de la lecture; elle ne voyoit guère que des gens de bien qui étoient toujours charmés de sa conversation; elle a conservé son esprit et sa mémoire qu'elle avoit excellente jusqu'à la fin de ses jours; elle a fait, par testament, les pauvres de l'hôpital général de Clermont, ses héritiers. On peut dire d'elle qu'elle est morte *in senectute bona, plena dierum.* »

II.

NOUVELLE VIE DE PASCAL.

Le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, *supplément français*, n° 1485, contient, p. 1 à 7, une pièce intitulée : *Mémoire de la vie de M. Pascal, écrit par mademoiselle Périer, sa nièce.* Nous donnons ce mémoire presque en entier, sans même supprimer ce qui s'en trouve déjà dans la vie de Pascal par madame Périer et dans le mémoire sur Pascal, inséré dans le Recueil d'Utrecht.

« Lorsque mon oncle eut un an, il lui arriva une chose fort extraordinaire. Ma grand'mère étoit, quoique très jeune, très pieuse et très charitable; elle avoit un grand nombre de pauvres familles à qui elle donnoit la charité. Il y en avoit une qui avoit la réputation d'être sorcière; tout le monde le lui disoit : mais ma grand'mère qui n'étoit pas de ces femmes crédules et qui avoit beaucoup d'esprit, se mocqua de cet avis, et continuoit toujours à lui faire l'aumône. Dans ce temps-là il arriva que le petit Pascal tomba dans une langueur semblable à ce qu'on appelle

dit que, l'ayant prié de solliciter un procès pour elle, il l'avoit refusée, parce qu'il croyoit qu'il n'étoit pas bon, et que pour s'en venger elle avoit jeté un sort sur son enfant qu'elle voyoit qu'il aimoit tendrement, et qu'elle étoit bien fâchée de le lui dire, mais que le sort étoit à la mort. Mon grand-père affligé lui dit : Quoi ! il faut donc que mon enfant meure ! Elle lui dit qu'il y avoit du remède, mais qu'il falloit que quelqu'un mourût pour lui, et transporter le sort. Mon grand-père lui dit : Eh ! j'aime mieux que mon enfant meure que si quelqu'un mouroit pour lui. Elle lui dit : elle peut mettre le sort sur une bête. Mon grand-père lui offrit un cheval : elle lui dit que sans faire de si grands frais un chat lui suffiroit : il lui en fit donner un, elle l'emporta, et en descendant elle trouva deux capucins qui montoient pour consoler mon grand-père de l'extrémité de la maladie de son fils. Ces pères dirent à cette femme qu'elle voulût encore faire quelque sortilége de ce chat : elle le prit et le jeta par une fenêtre, d'où il ne tomba que de la hauteur de quatre pieds et tomba mort; elle en demanda un autre que mon grand-père lui fit donner. La grande tendresse qu'il portoit pour cet enfant fut cause qu'il ne fit pas d'attention que tout cela ne valoit rien, puisqu'il falloit, pour transporter le sort, faire une nouvelle invocation au diable; pareille pensée ne lui vint dans l'esprit, elle ne lui vint que longtemps après, et il se repentit d'avoir donné lieu à cela.

« Le soir la femme vint et dit à mon grand-père qu'elle avoit besoin d'avoir un enfant qui n'eût pas sept ans, et qui, avant le lever du soleil, cueillît neuf fortes de trois sortes d'herbes : c'est-à-dire trois de chaque sorte. Mon grand-père le dit à son apothicaire, qui dit qu'il y iroit lui-même sa fille, ce qu'il fit le lendemain matin. Les trois sortes d'herbes étant cueillies, la femme fit un catapharma

à Paris *tomber en chartre ;* mais cette langueur étoit accompagnée de deux circonstances qui ne sont pas ordinaires, l'une qu'il ne pouvoit souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des transports d'emportement très grands; et l'autre bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvoit souffrir de voir son père et sa mère s'approcher l'un de l'autre : il souffroit les caresses de l'un et de l'autre en particulier avec plaisir; mais aussitôt qu'ils s'approchoient ensemble, il crioit, se débattoit avec une violence excessive; tout cela dura plus d'un an durant lequel le mal s'augmentoit; il tomba dans une telle extrémité qu'on le croyoit prêt à mourir.

« Tout le monde disoit à mon grand-père et à ma grand'-mère, que c'étoit assurément un sort que cette sorcière avoit jeté sur cet enfant; ils s'en moquoient l'un et l'autre, regardant ces discours comme des imaginations qu'on a quand on voit des choses extraordinaires, et n'y faisant aucune attention, laissant toujours à cette femme une entrée libre dans leur maison, où elle recevoit la charité. Enfin mon grand-père, importuné de tout ce qu'on lui disoit là-dessus, fit un jour entrer cette femme dans son cabinet, croyant que la manière dont il lui parleroit lui donneroit lieu de faire cesser tous les bruits; mais il fut très étonné lorsque après les premières paroles qu'il lui dit, auxquelles elle répondit seulement et assez doucement que cela n'étoit point et qu'on ne disoit cela d'elle que par envie à cause des charités qu'elle recevoit, il voulut lui faire peur, et feignant d'être assuré qu'elle avoit ensorcelé son enfant, il la menaça de la faire pendre si elle ne lui avouoit la vérité; alors elle fut effrayée, et se mettant à genoux elle lui promit de lui dire tout, s'il lui promettoit de lui sauver la vie. Sur cela mon grand-père, fort surpris, lui demanda ce qu'elle avoit fait, et ce qui l'avoit obligée à le faire; elle lui

dit que, l'ayant prié de solliciter un procès pour elle, il l'avoit refusée, parce qu'il croyoit qu'il n'étoit pas bon, et que pour s'en venger elle avoit jeté un sort sur son enfant qu'elle voyoit qu'il aimoit tendrement, et qu'elle étoit bien fâchée de le lui dire, mais que le sort étoit à la mort. Mon grand-père affligé lui dit : Quoi ! il faut donc que mon enfant meure ! Elle lui dit qu'il y avoit du remède, mais qu'il falloit que quelqu'un mourût pour lui, et transporter le sort. Mon grand-père lui dit : Eh ! j'aime mieux que mon fils meure que si quelqu'un mouroit pour lui. Elle lui dit : On peut mettre le sort sur une bête. Mon grand-père lui offrit un cheval : elle lui dit que sans faire de si grands frais un chat lui suffiroit : il lui en fit donner un, elle l'emporta, et en descendant elle trouva deux capucins qui montoient pour consoler mon grand-père de l'extrémité de la maladie de son fils. Ces pères dirent à cette femme qu'elle vouloit encore faire quelque sortilége de ce chat : elle le prit et le jeta par une fenêtre, d'où il ne tomba que de la hauteur de six pieds et tomba mort; elle en demanda un autre que mon grand-père lui fit donner. La grande tendresse qu'il avoit pour cet enfant fut cause qu'il ne fit pas d'attention que tout cela ne valoit rien, puisqu'il falloit, pour transporter ce sort, faire une nouvelle invocation au diable; jamais cette pensée ne lui vint dans l'esprit, elle ne lui vint que longtemps après, et il se repentit d'avoir donné lieu à cela.

« Le soir la femme vint et dit à mon grand-père qu'elle avoit besoin d'avoir un enfant qui n'eût pas sept ans, et qui, avant le lever du soleil, cueillît neuf feuilles de trois sortes d'herbes : c'est-à-dire trois de chaque sorte. Mon grand-père le dit à son apothicaire, qui dit qu'il y mèneroit lui-même sa fille, ce qu'il fit le lendemain matin. Les trois sortes d'herbes étant cueillies, la femme fit un cataplasme

qu'elle porta à sept heures du matin à mon grand-père, et lui dit qu'il falloit le mettre sur le ventre de l'enfant. Mon grand-père le fit mettre, et à midi, revenant du palais, il trouva toute la maison en larmes, et on lui dit que l'enfant étoit mort; il monta, vit sa femme dans les larmes, et l'enfant dans le berceau, mort, à ce qu'il paroissoit. Il s'en alla, et en sortant de la chambre il rencontra sur le degré la femme qui avoit apporté le cataplasme, et attribuant la mort de cet enfant à ce remède, il lui donna un soufflet si fort qu'il lui fit sauter le degré. Cette femme se releva et dit qu'elle voyoit bien qu'il étoit en colère, parce qu'il croyoit que son enfant étoit mort; mais qu'elle avoit oublié de lui dire le matin qu'il devoit paroître mort jusqu'à minuit, et qu'on le laissât dans son berceau jusqu'à cette heure-là et qu'alors il reviendroit. Mon grand-père rentra et dit qu'il vouloit absolument qu'on le gardât sans l'ensevelir. Cependant l'enfant paroissoit mort; il n'avoit ni pouls, ni voix, ni sentiment; il devenoit froid, et avoit toutes les marques de la mort; on se moquoit de la crédulité de mon grand-père, qui n'avoit pas accoutumé à croire à ces gens-là.

« On le garda donc ainsi, mon grand-père et ma grand'-mère toujours présents ne voulant s'en fier à personne; ils entendirent sonner toutes les heures et minuit aussi sans que l'enfant revînt. Enfin entre minuit et une heure, plus près d'une heure que de minuit, l'enfant commença à bailler; cela surprit extraordinairement : on le prit, on le réchauffa, on lui donna du vin avec du sucre; il l'avala; ensuite la nourrice lui présenta le téton, qu'il prit sans donner néanmoins des marques de connoissance et sans ouvrir les yeux; cela dura jusqu'à six heures du matin qu'il commença à ouvrir les yeux et à connoître quelqu'un. Alors, voyant son père et sa mère l'un près de l'autre, il se mit à

crier comme il avoit accoutumé ; cela fit voir qu'il n'étoit pas encore guéri, mais on fut au moins consolé de ce qu'il n'étoit pas mort, et environ six à sept jours après il commença à souffrir la vue de l'eau. Mon grand-père arrivant de la messe, le trouva qui se divertissoit à verser de l'eau d'un verre dans un autre dans les bras de sa mère ; il voulut alors s'approcher ; mais l'enfant ne le put souffrir, et peu de jours après il le souffrit, et en trois semaines de temps cet enfant fut entièrement guéri et remis dans son embonpoint.

« ... Pendant que mon grand-père étoit à Rouen, M. Pascal, mon oncle, qui vivoit dans cette grande piété qu'il avoit lui-même imprimée à la famille, tomba dans un état fort extraordinaire, qui étoit causé par la grande application qu'il avoit donnée aux sciences ; car les esprits étant montés trop fortement au cerveau, il se trouva dans une espèce de paralysie depuis la ceinture en bas, en sorte qu'il fut réduit à ne marcher qu'avec des potences ; ses jambes et ses pieds devinrent froids comme du marbre, et on étoit obligé de lui mettre tous les jours des chaussons trempés dans de l'eau-de-vie pour tâcher de faire revenir la chaleur aux pieds. Cet état où les médecins le virent, les obligea de lui défendre toute sorte d'application ; mais cet esprit si vif et si agissant ne pouvoit pas demeurer oisif. Quand il ne fut plus occupé ni de sciences ni de choses de piété qui portent avec elle leur application, il lui fallut quelque plaisir ; il fut contraint de revoir le monde, de jouer et de se divertir. Dans le commencement cela étoit modéré ; mais insensiblement le goût en vint, il se mit dans le monde, sans vice néanmoins ni dérèglement, mais dans l'inutilité, le plaisir et l'amusement. Mon grand-père mourut ; il continua à se mettre dans le monde avec même plus

de facilité, étant maître de son bien; et alors, après s'y être un peu enfoncé, il prit la résolution de suivre le train commun du monde, c'est-à dire de prendre une charge et se marier; et prenant ses mesures pour l'un et pour l'autre[1], il en conféra avec ma tante, qui étoit alors religieuse, qui gémissoit de voir celui qui lui avoit fait connoître le néant du monde, s'y plonger lui-même par de tels engagements. Elle l'exhortoit souvent à y renoncer; il l'écoutoit, et ne laissoit pas de pousser toujours ses desseins. Enfin Dieu permit qu'un jour de la Conception de la Sainte-Vierge, il allât voir ma tante, et demeurât au parloir avec elle durant qu'on disoit nones avant le sermon. Lorsqu'il fut achevé de sonner, elle le quitta, et lui de son côté entra dans l'église pour entendre le sermon, sans savoir que c'étoit là où Dieu l'attendoit. Il trouva le prédicateur en chaire, ainsi il vit bien que ma tante ne pouvoit pas lui avoir parlé; le sermon fut, au sujet de la Conception de la Sainte-Vierge, sur le commencement de la vie des chrétiens et sur l'importance de les rendre saints, en ne s'engageant pas, comme font presque tous les gens du monde, par l'habitude, par la coutume, et par des raisons de bien-

1. Il serait curieux de connaître la carrière que Pascal aurait embrassée. On ne voit guère qu'il eût pu, dans l'état de la société au XVIIe siècle, en trouver une autre que la magistrature, par exemple, la chambre des monnaies ou la cour des aides, où déjà quelques membres de sa famille occupaient une place, et où sa qualité de calculateur et de savant eût été de mise. Il eût pu aussi acheter une charge au parlement, et être conseiller au parlement de Paris comme Carcavi et Fermat à celui de Toulouse. Quant au mariage, il est absolument impossible et parfaitement inutile de conjecturer quelle personne Pascal avait en vue. Il pouvait aspirer aux partis les plus honorables. Mais c'est aussi par trop ignorer le siècle de Louis XIV que d'imaginer qu'il eût jamais osé élever ses prétentions jusqu'à Mlle de Roannez, la sœur d'un duc et pair, la future duchesse de La Feuillade.

séance toutes humaines, dans des charges et dans des mariages; il montra comment il falloit consulter Dieu avant que de s'y engager, et bien examiner si on pourroit faire son salut, si on n'y trouveroit point d'obstacles. Comme c'étoit là précisément son état et sa disposition, et que le prédicateur prêcha avec beaucoup de véhémence et de solidité, il fut vivement touché, et croyant que tout cela avoit été dit pour lui, il le prit de même. Ma tante alluma autant qu'elle put ce nouveau feu, et mon oncle se détermina peu de jours après à rompre entièrement avec le monde; et pour cela il alla passer quelque temps à la campagne pour se dépayser, et rompre le cours général du grand nombre de visites qu'il faisoit et qu'il recevoit; cela lui réussit, car depuis cela il n'a vu aucun de ces amis qu'il ne visitoit que par rapport au monde[1].

« Dans sa retraite, il gagna à Dieu M. le duc de Roannez avec qui il étoit lié d'une amitié très-étroite, fondée sur ce que M. de Roannez ayant un esprit très éclairé et capable des plus grandes sciences, avoit beaucoup goûté l'esprit de M. Pascal, et s'étoit attaché à lui. M. Pascal ayant donc quitté le monde, et ayant résolu de ne plus s'occuper que des choses de Dieu, il fit comprendre à M. de Roannez l'importance d'en faire de même, et lui parla là-dessus avec tant de force qu'il le persuada. Étant donc ainsi touché de Dieu par le ministère de M. Pascal, il commença à faire des réflexions sur le néant du monde, il prit un peu de temps pour penser à ce que Dieu demandoit de lui; enfin il prit la résolution de ne plus jamais songer au monde.

« Pendant que M. Pascal travailloit contre les athées, il

1. Sur cette dernière et définitive conversion de Pascal, voyez la lettre de Jacqueline, du 25 janvier 1655, JACQUELINE PASCAL, ch. IV, p. 235.

arriva qu'il lui vint un très grand mal de dents. Un soir, M. le duc de Roannez le quitta dans des douleurs très violentes; il se mit au lit, et son mal ne faisant qu'augmenter, il s'avisa, pour se soulager, de s'appliquer à quelque chose qui fût capable de lui faire oublier son mal; pour cela, il pensa à la proposition de la roulette faite autrefois par le père Mersenne, que personne n'avoit jamais pu trouver[1], et à laquelle il ne s'étoit jamais amusé. Il y pensa si bien qu'il en trouva la solution et toutes les démonstrations; cette application détourna son mal de dents, et quand il cessa d'y penser, il se senti guéri de son mal. M. de Roannez étant venu le voir le matin, et le trouvant sans mal,

1. Rappelons ici que dans les dernières années de sa vie Pascal, dont l'esprit travaillait sans cesse, inventa ou du moins concourut à à établir des carrosses à 5 sous, nos *omnibus* d'aujourd'hui, destinés à parcourir Paris sur plusieurs grandes lignes. Sauval (*Antiquités de Paris* t. I, p. 191) : « A ce qu'on dit, il en était l'inventeur aussi bien que le conducteur. » Madame Périer, *Vie de Pascal* : « Dès que l'affaire des carrosses fut établie, il me dit qu'il vouloit demander mille francs par avance pour sa part à des fermiers avec qui l'on traitoit..... pour l'employer aux pauvres de Blois. » Des pièces nouvelles, publiées par M. de Monmerqué (*Les carrosses à 5 sols, ou les omnibus du* XVIIe *siècle*. Paris, 1828), éclaircissent pleinement toute cette petite affaire. On y rencontre le privilége accordé pour cette entreprise au marquis de Sourches, à M. de Crénan, au duc de Roannès, l'intime ami de Pascal, ainsi qu'une lettre intéressante, où madame Périer raconte à M. Arnauld de Pomponne le grand succès du premier établissement de ces carrosses. A la suite de la lettre de madame Périer est le billet suivant, de la main même de Pascal, que M. de Monmerqué veut bien nous autoriser à publier ici pour la seconde fois.

« J'ajouterai à ce que dessus, qu'avant-hier au petit coucher du Roi une batterie dangereuse fut entreprise contre nous par deux personnes de la cour les plus élevées en qualité et esprit, et qui alloit à la ruiner en la tournant en ridicule, et qui eut donné lieu d'entreprendre tout. Mais le Roi y répondit si obligeamment et si sèchement pour la beauté de l'affaire et pour nous, qu'on rengaina, et promptement. Je n'ai plus de papier. Adieu. Je suis tout à vous. P. »

lui demanda ce qui l'avoit guéri; il lui dit que c'étoit la roulette, qu'il avoit cherchée et trouvée. M. de Roannez, surpris de cet effet et de la chose même, car il en savoit la difficulté, lui demanda ce qu'il avoit dessein de faire de cela. Mon oncle lui dit que la solution de ce problème lui avoit servi de remède, et qu'il n'en attendoit pas autre chose. M. de Roannez lui dit qu'il y avoit bien un meilleur usage à en faire; que dans le dessein où il étoit de combattre les athées, il falloit leur montrer qu'il en savoit plus qu'eux tous, en ce qui regarde la géométrie et ce qui est sujet à démonstration, et qu'ainsi s'il se soumettoit à ce qui regarde la foi, c'est qu'il savoit jusques où devoit porter les démonstrations; et sur cela il lui conseilla de consigner 60 pistoles, et de faire une espèce de défi à tous les mathématiciens habiles qu'il connoissoit et de proposer le prix pour celui qui trouveroit la solution du problème. M. Pascal le crut et consigna les 60 pistoles entre les mains de M..., nomma des examinateurs pour juger des ouvrages qui viendroient de toute l'Europe, et fixa le terme à 18 mois, au bout desquels personne n'ayant trouvé la solution suivant le jugement des examinateurs, M. Pascal retira ses 60 pistoles et les employa à faire imprimer son ouvrage, dont il ne fit tirer que 120 exemplaires.

« M. Pascal parloit peu de science; cependant, quand l'occasion s'en présentoit, il disoit son sentiment sur les choses dont on lui parloit; par exemple sur la philosophie de M. Descartes, il disoit assez ce qu'il pensoit. Il étoit de son sentiment sur l'automate, et n'en étoit point sur la matière subtile dont il se moquoit fort, mais il ne pouvoit souffrir la manière d'expliquer la formation de toutes choses, et il disoit très souvent : « Je ne puis pardonner à « Descartes; il voudroit bien dans toute la philosophie se

« pouvoir passer de Dieu, mais il n'a pu s'empêcher de « lui accorder[1] une chiquenaude, pour mettre le monde « en mouvement : après cela il n'a plus que faire de « Dieu. »

Voici maintenant le seul témoignage authentique et contemporain qui nous soit connu sur l'aventure du pont de Neuilly; il n'y en a pas d'autre trace dans tous les papiers de ce temps qui ont passé sous nos yeux.

« Page 6 : Monsieur Arnoul, chanoine de Saint-Victor, curé de Chamboursy, dit qu'il a appris de M. le prieur de Barillon, ami de M. Périer, que M. Pascal, quelques années avant sa mort, étant allé, selon sa coutume, un jour de fête à la promenade au pont de Neuilly, avec quelques-uns de ses amis dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée prirent le mors aux dents à l'endroit du pont où il n'y avoit point de garde-fou, et s'étant précipités dans l'eau, les lesses qui les attachoient au train de derrière se rompirent; en sorte que le carrosse demeura sur le bord du précipice, ce qui fit prendre à M. Pascal la résolution de rompre ses promenades et de vivre dans une entière solitude. »

Il est vraiment bien singulier que Jacqueline Pascal, dans la lettre où elle raconte à sa sœur les motifs et les détails de la conversion de leur frère[2], ne dise pas un seul mot d'un accident aussi terrible, où, si elle l'eût connu, et comment aurait-elle pu l'ignorer, elle n'aurait pas manqué de voir et de faire paraître le doigt de Dieu.

Donnons encore quelques anecdotes sur Pascal, rappor-

1. D'abord : *faire donner;* au-dessus *accorder*. Voyez plus haut, p. 134.

2. Jacqueline Pascal, chap. iv, p. 235, etc., lettre du 25 janvier 1655.

tées par Marguerite Périer sur le témoignage de ce même M. Arnoul.

« *Ibid.*, page 6. M. Pascal avoit des adresses merveilleuses pour cacher sa vertu, et particulièrement devant les gens du commun ; en sorte qu'un homme dit un jour à M. Arnoul qu'il sembloit que M. Pascal fût toujours en colère et qu'il vouloit jurer (ce qui est assez plaisant), mais qu'il ne seroit pas bon à écrire. M. Arnoul ajoutoit que quand on demandoit conseil à M. Pascal, il écoutoit beaucoup et parloit peu. »

« Page 7. M. Pascal étant allé voir M. Arnoul à Saint-Victor avec le duc de Roannez, vit entrer fort confusément un troupeau de moutons ; il demanda à M. Arnoul s'il en devineroit bien le nombre. Celui-ci ayant répondu que non, il lui dit tout d'un coup en comptant en un moment sur ses doigts qu'il y en avoit quatre cents. M. de Roannez demanda à celui qui les conduisoit combien il y en avoit ; il lui dit quatre cents [1]. »

« Quand M. Quesnel, frère du P. Quesnel, eut fait le portrait de M. Pascal [2], qui étoit mort depuis plusieurs années, on montra ce portrait à un grand nombre de personnes qui l'avoient connu. Tous le trouvèrent parfaitement ressemblant. On le fit voir à un horloger de Paris qui avoit travaillé assez souvent pour lui, et on lui demanda s'il

1. Ces témoignages de M. Arnoul sur Pascal se retrouvent dans le Ms. de la Bibliothèque royale, n° 397, p. 291, et dans celui de la Mazarine, p. 365, et ils y sont donnés comme extraits d'un *manuscrit anonyme de la Bibliothèque des pères de l'Oratoire, de Clermont.*

2. C'est le portrait, si admirablement gravé par Edelinck, qui est dans Perrault et de là a passé partout. Bossut nous apprend que de son temps l'original était en la possession de M. Guerrier de Besance, maître des requêtes, celui qui a donné à la Bibliothèque royale le msc. des *Pensées*. Voyez plus haut, p. 114.

reconnoissoit ce portrait. C'est, dit l'ouvrier, le portrait d'un monsieur qui venoit ici fort souvent faire raccommoder sa montre, mais je ne sais pas son nom. »

On trouve dans notre manuscrit des additions pour le *Nécrologe de Port-Royal*, qui renferment des détails curieux sur Pascal que le Recueil d'Utrecht a fait connaître incomplétement. Voici ce fragment intéressant que donne aussi le Msc. de la Bibliothèque royale, n° 397, et celui de la Mazarine.

Note à la page 59me, *ligne* 18, *de la préface.* »

« Ce fut M. Pascal qui attaqua la morale des jésuites en 1656, et voici comment il s'y engagea. Il étoit allé à Port-Royal-des-Champs pour y passer quelque temps en retraite, comme il faisoit de temps en temps. C'étoit alors qu'on travailloit en Sorbonne à la condamnation de M. Arnauld, qui étoit aussi à Port-Royal. Lorsque ces messieurs le pressoient d'écrire pour sa défense et lui disoient : Est-ce que vous vous laisserez condamner comme un enfant sans rien dire? il donna un écrit qu'il lut en présence de tous ces Messieurs qui n'y donnèrent aucun applaudissement. M. Arnauld, qui n'étoit pas jaloux de louanges, leur dit : Je vois bien que vous trouvez cet écrit mauvais, et je crois que vous avez raison; puis il dit à M. Pascal : Mais vous qui êtes jeune[1], vous devriez faire quelque chose. M. Pascal fit la première lettre, la leur lut; M. Arnauld s'écria : Cela est excellent; cela sera goûté; il faut le faire imprimer. On le fit; cela eut un succès que l'on a vu : on continua. M. Pascal, qui avoit une maison de louage dans Paris, alla se mettre dans une auberge à l'enseigne du Roi David, rue des Poiriers, pour continuer cet ouvrage. Il étoit connu

1. Recueil de Marg. Périer: vous qui êtes *curieux*.

dans cette auberge sous un autre nom[1]; c'était tout vis-à-vis le collége de Clermont, qu'on nomme à présent Louis-le-Grand. M. Périer, son beau-frère, étant allé à Paris dans ce temps-là, alla se loger dans cette même auberge, comme un homme de province, sans faire connoître qu'il étoit son beau-frère. Le P. de Fretat, jésuite, son parent et parent aussi de M. Pascal, alla trouver M. Périer, et lui dit qu'ayant l'honneur de lui appartenir, il étoit bien aise de l'avertir qu'on étoit persuadé dans la Société que c'étoit M. Pascal, son beau-frère, qui étoit l'auteur des petites lettres contre eux qui couroient Paris, qu'il devoit l'en avertir et lui conseiller de ne pas continuer parce qu'il pourroit lui en arriver du chagrin. M. Périer le remercia, et lui dit que cela étoit inutile, et que M. Pascal lui répondroit qu'il ne pouvoit pas les empêcher de l'en soupçonner; parce que, quand il leur diroit que ce n'étoit pas lui, ils ne le croiroient pas, et qu'ainsi s'ils vouloient l'en soupçonner il n'y avoit pas de remède. Il se retira là-dessus, lui disant toujours qu'il falloit l'en avertir, et qu'il y prît garde. M. Périer fut fort soulagé quand il s'en alla; car il y avoit une vingtaine d'exemplaires de la septième ou huitième lettre sur son lit qu'il y avoit mis pour sécher; mais les rideaux étoient tirés, et heureusement un frère que le Père de Fretat avoit mené avec lui et qui s'étoit assis près du lit ne s'en aperçut pas. M. Périer alla aussitôt en divertir M. Pascal qui étoit dans la chambre au-dessus de lui et que les jésuites ne croyoient pas être si proche d'eux.

« En 1732, le 27 février, mademoiselle Périer raconta à un de ses amis que[2] M. Pascal, son oncle, avoit un laquais,

1. Sous celui de M. de Mons; voyez plus haut la note 1 de la p. 312.

2. Le Ms. de la Bibliothèque royale n° 397, qui, comme nous l'avons

nommé Picard, très fidèle, qui savoit que son maître composoit les Lettres provinciales; c'étoit lui qui pour l'ordinaire en portoit les manuscrits à M. Fortin, principal du collége d'Harcourt, qui avoit soin de les faire imprimer. On assure qu'elles ont été imprimées dans le collége même.

« Elle a assuré au même[1] que messieurs les curés de Paris avoient accoutumé dans ce temps-là de s'assembler tous les mois, et qu'à l'occasion des Lettres provinciales et de l'Apologie des casuistes, ils proposèrent de demander la condamnation de la morale relâchée, et de nommer quelqu'un de leur corps pour écrire contre. Personne ne paroissoit fort disposé à se charger de cette commission; mais M. Fortin, homme fort zélé, qui connoissoit particulièrement M. Mazure, curé de Saint-Paul, lui persuada d'accepter cet emploi, lui promettant de faire composer ces écrits par des personnes très habiles. En effet, M. Fortin s'adressa à MM. Arnauld, Nicole et Pascal, qui sont auteurs des écrits qui ont paru sous le nom de messieurs les curés de Paris. Depuis ce temps-là, il fut défendu aux curés de Paris de s'assembler tous les mois, comme ils avoient accoutumé auparavant. »

Ainsi, d'après le témoignage de Marguerite Périer, c'est un principal d'un collége de l'Université qui, malgré les défenses les plus rigoureuses de l'autorité, osa faire imprimer *les Provinciales*, et les imprimer dans son propre collége, le collége d'Harcourt. L'Université ne devait pas moins à celui qui ne craignait pas d'attaquer ses anciens et éternels ennemis. Un Arnauld avait, au commencement du

déjà dit, est de la main du P. Guerrier, et le Ms. de la Mazarine en grande partie copié sur le précédent : *mademoiselle Périer m'a dit aujourd'hui* 27 *février* 1732, *que*.....

1. Les mêmes MMss.: *Item, elle m'a dit que*, etc.

XVIIe siècle, défendu l'Université contre les prétentions des jésuites devant le parlement de Paris : il était juste que l'Université rendît en secret au fils le service qu'elle avait reçu publiquement du père.

III.

UN ÉPISODE DE LA VIE DE PASCAL.

Madame Périer, dans la vie de son frère, nous apprend comment, à l'âge de vingt-quatre ans, Pascal, qui, jusqu'alors, avait été exclusivement occupé de mathématiques et de physique, tourna ses pensées du côté de la religion; et le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740, fait connaître (page 250) les détails de ce qu'on appelle la première conversion de Pascal. C'est dans la ferveur de cette conversion qu'il prit part à une affaire dont le Recueil d'Utrecht ne dit pas un mot, et que madame Périer raconte de la manière suivante : « Dieu lui donna, dès ce temps-là, une occasion de faire paroître le zèle qu'il avoit pour la religion. Il étoit alors à Rouen, où mon père étoit employé pour le service du Roi : et il y avoit aussi, en ce même temps, un homme qui enseignoit une nouvelle philosophie qui attiroit tous les curieux. Mon frère ayant été pressé d'y aller par deux jeunes hommes de ses amis, y fut avec eux; mais ils furent bien surpris, dans l'entretien qu'ils eurent avec cet homme, qu'en leur débitant les principes de la philosophie il en tiroit des conséquences sur des points de foi, contraires aux décisions de l'Église. Il prouvoit par ses raisonnements que le corps de Jésus-Christ n'étoit pas formé du sang de

la sainte Vierge, mais d'une autre matière créée exprès, et plusieurs autres choses semblables. Ils voulurent le contredire, mais il demeura ferme dans ce sentiment. De sorte qu'ayant considéré entre eux le danger qu'il y avoit de laisser la liberté d'instruire la jeunesse à un homme qui avoit des sentiments erronés, ils résolurent de l'avertir premièrement, et puis de le dénoncer s'il résistoit à l'avis qu'on lui donnoit. La chose arriva ainsi, car il méprisa cet avis, de sorte qu'ils crurent qu'il étoit de leur devoir de le dénoncer à M. du Bellay, qui faisoit pour lors les fonctions épiscopales dans le diocèse de Rouen, par commission de M. l'Archevêque. M. du Bellay envoya quérir cet homme, et l'ayant interrogé, il fut trompé par une confession de foi équivoque qu'il lui écrivit et signa de sa main, faisant d'ailleurs peu de cas d'un avis de cette importance qui lui étoit donné par trois jeunes hommes. Cependant, aussitôt qu'ils virent cette confession de foi, ils connurent ce défaut; ce qui les obligea d'aller trouver à Gaillon M. l'archevêque de Rouen, qui, ayant examiné toutes ces choses, les trouva si importantes qu'il écrivit une patente à son conseil et donna un ordre exprès à M. du Bellay de faire rétracter cet homme sur tous les points dont il étoit accusé, et de ne recevoir rien de lui que par la communication de ceux qui l'avoient dénoncé. La chose fut exécutée ainsi, et il comparut dans le conseil de M. l'archevêque et renonça à tous ses sentiments. Et on peut dire que ce fut sincèrement, car il n'a jamais témoigné de fiel contre ceux qui lui avoient causé cette affaire, ce qui fait croire qu'il étoit lui-même trompé par les fausses conclusions qu'il tiroit de ses faux principes. Aussi étoit-il bien certain qu'on n'avoit eu en cela aucun dessein de lui nuire, ni d'autre vue que de le détromper par lui-

même, et l'empêcher de séduire les jeunes gens, qui n'eussent pas été capables de discerner le vrai d'avec le faux dans des questions si subtiles. Ainsi cette affaire se termina doucement... »

La Bibliothèque du Roi possède deux manuscrits qui peuvent nous servir à ajouter à ce récit de madame Périer des détails authentiques, qui tantôt le confirment, tantôt le rectifient et toujours le développent.

Le premier de ces manuscrits est un in-folio, *Supplément aux manuscrits français*, n° 176, qui contient, avec une copie du manuscrit autographe des *Pensées*, plusieurs pièces de Pascal ou relatives à Pascal. Le second est le manuscrit de l'Oratoire n° 160.

Ces manuscrits nous apprennent que le philosophe de Rouen qui, en 1647, alarma l'orthodoxie de Pascal et de ses amis, et qu'ils accusèrent devant M. l'archevêque, n'était pas un laïque, mais un religieux de l'ordre des Capucins, dont le vrai nom était Jacques Forton, et qu'on appelait le frère Saint-Ange. Il n'enseignait point une *nouvelle philosophie;* seulement il avait certaines opinions théologiques qu'il communiqua à Pascal et à quelques-uns de ses amis dans des entretiens particuliers et sur leur demande expresse. On ne voit pas non plus que cette *nouvelle philosophie attirât tous les curieux*, comme le dit madame Périer. Il y eut en tout deux conférences, et la chose ne paraît pas être jamais sortie du cercle de quelques personnes. Il n'y avait donc pas beaucoup à craindre qu'*il séduisît les jeunes gens*, et tout ce grand zèle de Pascal et de ses jeunes amis paraît excessif. Voici d'abord la relation complète de ce qui se passa dans les deux conférences, relation sur laquelle porte toute l'accusation et qui est signée de tous ceux qui assistèrent à ces conférences. C'est une

sorte de procès-verbal officiel, qui pourrait bien avoir été dressé par Pascal lui-même, et qui porte entre autres signatures, celle de l'auteur des *Provinciales*. La relation est un peu longue, mais nous n'avons pas cru pouvoir l'abréger.

RÉCIT DE DEUX CONFÉRENCES OU ENTRETIENS PARTICULIERS TENUS LES VENDREDI PREMIER ET MARDI CINQUIÈME FÉVRIER, 1647.

« Le vendredi premier jour de février 1647, le sieur de Saint-Ange, accompagné d'un gentilhomme de ses amis, vint en la maison de M. de Montflavier, conseiller du Roi en son conseil d'État et privé, maître des requêtes ordinaire de son hotel, pour voir le sieur Dumesnil, son fils, qui avoit souhaité le connoitre, et qui lors étoit avec le sieur Auzoult. Ledit sieur Dumesnil étant averti de la venue dudit sieur de Saint-Ange en la compagnie d'un gentilhomme, les envoya prier de monter en la salle en laquelle il les fut recevoir avec ledit sieur Auzoult. Après les premières civilités, dans lesquelles lesdits sieurs Dumesnil et Auzoult témoignèrent au sieur de Saint-Ange le désir qu'ils avoient de le connoitre à cause du grand estime qu'ils avoient ouï faire de lui, il se passa quelques discours indifférents. On discourut après de la certitude des sciences et des principes de nos connoissances qui sont les effets lorsqu'ils nous mènent par le raisonnement à la connoissance des causes, à cause de leurs nécessaires dépendances d'icelles. A cela, le sieur de Saint-Ange dit qu'il ne falloit pas se persuader qu'il y eût aucune connexion nécessaire des causes naturelles à leurs effets, que n'y ayant que la Trinité qui fût nécessaire tout le reste par sa

nature n'avoit aucun ordre nécessaire, que tout cela dépendoit des décrets de la volonté de Dieu; donc que pour connoître les effets il falloit connoître les décrets, ce qui ne se pouvoit faire qu'après la connoissance de la Trinité, et ensuite des convenances selon lesquelles Dieu a formé ses décrets; que par conséquent il falloit connoître la Trinité devant que d'avoir les autres sciences, qu'elle étoit son antécédent et que de cette connoissance dépendoit sa théologie et sa physique.

« On lui demanda par quel moyen il connoissoit la Trinité, il répondit qu'il la démontroit par la raison. Cela surprit la compagnie, et comme on lui proposoit quelques difficultés à cause que ne connoissant rien de Dieu par la raison que ce que nous en pouvons conclure de la connoissance des créatures, et n'y ayant aucune chose dans icelles qui nous oblige de songer à un si haut mystère, au contraire cette merveille répugnant en apparence à beaucoup de principes naturels, on ne pouvoit pas s'imaginer quels pourroient être les principes de cette démonstration. Il nous dit qu'il faudroit qu'il nous eût expliqué ses antécédents, ce qu'il ne pouvoit pas faire en si peu de temps; et à ce propos il dit que tous ceux qui ne les avoient point entendus s'étonnoient de cette proposition et la combattoient; qu'à Paris beaucoup de docteurs en théologie avoient disputé contre lui, devant que d'avoir sçu ses principes, et entre autres M. Hallier et M. Hercent; mais qu'ayant entendu son raisonnement, ils avoient confessé n'avoir jamais rien entendu de si fort, et y avoient donné les mains. Il raconta aussi que M. Petit, lequel, en quelque rencontre, ne le connoissant pas, se moquoit en sa présence de son entreprise, la jugeant impossible, après avoir entendu son raisonnement l'avoit fort approuvé, et avoit été contraint

d'avouer qu'il n'avoit jamais rien ouï de si puissant. Comme il renvoyoit à l'intelligence de ses principes et des dogmes pour comprendre son raisonnement, on laissa cette difficulté; et supposant cela comme prouvé, on lui demanda comment, connoissant la Trinité, il pouvoit conclure les productions au dehors, puisqu'elles étoient extrêmement libres et qu'il n'y avoit aucune connexion nécessaire avec leur principe. Il répondit que tout ce que Dieu faisoit au dehors, il le faisoit selon certaines convenances que sa sagesse montroit à sa volonté, selon lesquelles il opéroit, faisant toujours ce qui étoit le plus convenable; et que ses antécédents supposés par la suite de ses raisonnements, il venoit à la connoissance de ces convenances, que par ce moyen il connoissoit tout ce que Dieu a dû faire. On lui demanda si Dieu étoit déterminé à agir selon ces convenances, parce qu'il s'ensuivroit que Dieu ne pourroit faire que ce qu'il a fait. Il répondit que si on considéroit sa puissance toute seule, Dieu pouvoit faire une infinité d'autres choses qu'il n'a pas faites; mais que si on la considéroit jointe à sa sagesse, il ne pouvoit faire que ce qu'il a fait, parce qu'il faisoit toujours ce qui étoit le plus convenable. On lui dit que par ce moyen il connoissoit donc tous les mystères par raisonnement, et par conséquent les mystères de l'incarnation et de l'eucharistie, etc., puisqu'ils étoient la suite de quelque convenance : il répondit qu'il les connoissoit. On proposa quelque doute sur cela, et entre autres que si tout cela étoit véritable, on n'auroit pas besoin de foi pour connoître lesdits mystères, et que par conséquent sans la foi on pourroit être sauvé. Il répondit en ces termes : « Quand je le dirois? » Sur ce qu'on lui dit que cela étoit contraire à l'Écriture : *Sine fide impossibile est placere Deo*, il dit que nous avions besoin de la foi

pour une chose, savoir : pour connoitre que Dieu est notre fin surnaturelle, ne pouvant arriver à cette connoissance si nous ne sommes aidés d'une lumière supérieure, à cause des difficultés qui nous viennent de l'infinie distance qui se rencontre entre Dieu et nous ; mais que, pour le reste des mystères, un esprit puissant y pouvoit parvenir par son raisonnement, et que la foi n'étoit que comme un supplément aux esprits desquels le raisonnement n'étoit pas assez vigoureux, et qui n'avoient pas assez de lumière pour concevoir lesdits mystères. On lui opposa que la foi étoit pardessus la raison naturelle et des choses que nous ne pouvons concevoir sans révélation, d'où vient que saint Paul l'appelle : *Argumentum non apparentium;* que tous les Pères disoient la même chose ; il dit que cela s'entendoit des choses qui tombent dans l'imagination.

« On disputa avec chaleur sur cela, et comme on étoit sur ce propos, arriva le sieur Pascal, fils de M. Pascal, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, commissaire-député par S. M. en la haute Normandie pour l'impôt et levée des tailles, et sur le fait de la subsistance et étapes des troupes, et autres affaires concernant le service de Sa Majesté en la dite province, qui venoit voir le sieur Dumesnil. Après les civilités, on lui dit en bref quelque chose de ce que le sieur de Saint-Ange avoit avancé, savoir, qu'il pouvoit démontrer la Trinité, et que par certaines convenances il venoit à la connoissance des autres mystères de la religion, de quoi il fut fort étonné. Il entendit du sieur de Saint-Ange la confirmation de cela, et après on continua le discours. Quelqu'un s'étonnant comme il posoit seulement la nécessité de la foi pour connoitre que Dieu étoit notre fin surnaturelle, vu qu'il sembloit que l'on pouvoit conclure qu'il n'y avoit que Dieu qui fut capable de contenter tous les

désirs de notre âme, et la capacité qu'elle a pour tout sorte de bonté, et que saint Augustin avoit vu cela si clai qu'en beaucoup d'endroits il l'avoit prouvé par raison, e que beaucoup de théologiens pensoient qu'il n'y eût qu cette connoissance à laquelle la foi ne fût pas nécessaire; pour expliquer son opinion, après avoir déduit quelqu chose de l'infinie disproportion qui se présenteroit à no esprits, et du grand éloignement entre Dieu et nous qu nous feroit perdre courage dans l'incertitude que nous au rions si nous pourrions arriver à Dieu, pour nous fair entendre son raisonnement, il lut plusieurs pages d'un peti livre imprimé, par lui composé : *De l'alliance de la foi e du raisonnement* (il sera très à propos que l'on l'examin pour mieux prendre sa pensée sur ce sujet), où il raison noit sur les difficultés qui pourroient se présenter à no esprits, si Dieu par la foi ne nous avoit assurés que nou pouvons le posséder. On lui opposa que cette disproportio infinie ne l'empêchoit pas de connoitre par son raisonnement le mystère de l'incarnation, où néanmoins les même difficultés se rencontroient à cause de la distance infini qui est entre la nature humaine de Jésus-Christ et la natur divine. Il répondit qu'il n'y avoit point une disproportio semblable entre la nature humaine de Jésus-Christ et l nature divine, à celle qui se rencontre entre la même natur divine et celles des autres hommes, parce que la natur humaine de Jésus-Christ étoit produite par une action d réciproque. On n'entendoit point ce terme, et ne l'ayan pas beaucoup expliqué, parce qu'il disoit toujours que tou cela dépendoit de l'intelligence de ses antécédents, qui ne pouvoient pas être expliqués en si peu de temps, on lu demanda si Jésus-Christ n'étoit pas homme comme nous e d'une même nature que nous; il répondit qu'il étoit d'une

autre espèce que nous; et qu'il faisoit une espèce à part, parce qu'il étoit produit par un autre motif, et comme on n'entendoit pas toutes ces façons de parler, on lui demanda seulement si Jésus-Christ n'étoit pas animal raisonnable. Il répondit qu'il n'étoit point animal. Cette proposition choqua toute l'assemblée, car il sembloit que cela ne se pût nier qu'en niant que Jésus-Christ eût été sensible, puisque la notion commune d'animal est un vivant sensible. Après avoir quelque temps parlé sur cela, pour mettre fin aux disputes, on lui demanda ce qu'il entendoit par animal; à quoi il répondit : que pour être animal, il falloit avoir un corps corruptible, et que Jésus-Christ n'avoit pas de corps corruptible. On le pria d'expliquer quelle corruption il entendoit, parce que la plus grande corruption étoit la mort. Il dit qu'il entendoit la dernière corruption qui se fait par la dissolution des éléments, et que le corps de Jésus-Christ n'avoit point été sujet à cette dissolution. Il dit pareillement que la Vierge faisoit une espèce à part et distincte de celle des autres hommes, à cause qu'elle étoit produite par un autre motif que le reste des hommes, et que pour tout le reste des hommes ils étoient d'une même espèce. On lui demanda ce que c'étoit qui faisoit les diverses espèces; il répondit que c'étoit la diversité des motifs, et qu'ainsi tous les hommes ne constituoient qu'une espèce, à cause qu'ils étoient produits par un même motif. Entre beaucoup de difficultés qui se présentoient à un chacun à lui proposer sur tous ces discours, on lui dit seulement que cette raison de ne devoir pas être corrompu ne sembloit pas être suffisante pour constituer une espèce à part; et pour preuve de cela on lui dit qu'Adam n'eût pas été corrompu s'il n'eût péché, et que néanmoins il étoit animal et qu'il ne faisoit pas une autre espèce que nous, ou

plutôt n'étoit pas d'une autre espèce devant qu'il eût péché de celle de laquelle il étoit après son péché; il répondit qu'Adam eût été corrompu. On lui dit qu'il étoit de la foi qu'Adam ne fût pas mort, s'il n'eût pas péché, et que cela étoit défini contre les Pélagiens; on lui allégua entre autres le concile de Millénis [1], où il est défini qu'Adam ne fût pas mort *necessitate naturæ*, mais qu'il a été fait mortel *peccati merito;* il dit qu'il y avoit *necessitate naturæ*, ce qui étoit seulement pour montrer qu'il ne fût pas mort contre son inclination et par contrainte, mais qu'il fût mort volontairement. Cette explication ne contenta personne, et on lui dit qu'il étoit facile de montrer que le concile se devoit entendre autrement. Quelqu'un lui opposant un passage formel de saint Augustin, où il disoit qu'Adam ne fût mort en aucune façon, il dit qu'il ne discutoit jamais sur les passages des Pères, si on n'avoit le livre, et que jamais il ne répondoit à des autorités que quand il en avoit vu le commencement et la suite; ce qui obligea, comme on ne vouloit pas le presser, de passer à d'autres matières, après avoir témoigné premièrement l'étonnement que produisoient tant de choses éloignées du sentiment commun des catholiques. Mais pour ôter tout d'un coup à l'assemblée l'occasion de s'étonner de tout ce qui lui restoit à dire, il dit qu'il alloit avancer une proposition qui étonneroit bien davantage, et qui néanmoins étoit une suite de ses antécédents, à sçavoir qu'il diroit bien par ses principes combien il devoit y avoir d'hommes. Chacun à cette promesse témoigna le redoublement de son admiration, et comme on souhaitoit d'apprendre comment il pourroit sçavoir une chose si cachée et si difficile, il dit qu'il y auroit des hommes

1, *Sic*; c'est le *consilium Milevitanum*, le second concile de Milah.

jusqu'à ce que la masse corporelle fût épuisée. Ces termes non entendus firent qu'on le pria d'en donner une plus ample explication, ce qu'il fit disant que la masse corporelle comprenoit tous les corps tant célestes que terrestres, et que toute cette masse devoit servir successivement à composer des hommes, parce qu'il falloit qu'il y eût autant d'hommes comme il y avoit de parties de cette masse qui étoient suffisantes pour être unies à des âmes et faire des hommes, à cause qu'il falloit que tout retournât à Dieu comme tout en étoit venu, Dieu n'ayant produit ses créatures qu'à ce dessein; et que par conséquent tous les corps devoient aussi bien retourner à lui que les esprits, avec cette différence que les esprits étant capables de connoissance et d'amour pouvoient y retourner seuls, mais les corps étant privés de l'un et de l'autre ne pouvoient y retourner, s'ils n'y étoient reportés par des esprits; et pour cet effet, la sagesse de Dieu avoit trouvé l'invention d'unir des esprits aux corps, afin qu'ils reportassent à lui toute la masse corporelle; que la fin du monde ne viendroit que quand toutes les parties de la masse corporelle auroient servi à composer des hommes, et que la dernière seroit prise, car alors chaque âme reprendra la partie de la masse qui lui est appropriée. A cette occasion, il expliqua quelque chose des raisons de la création, et dit que toutes les créatures étoient des images et des portraits des actions internes de Dieu, à sçavoir les esprits, de l'action contemplative, les corps, de la productive, et les esprits et les corps unis ensemble, les images de l'identité de la vertu contemplative et productive. Il dit donc ensuite de cela qu'un géomètre pourroit supputer à peu près le nombre des hommes qui devoient être depuis le commencement du monde jusqu'à la fin.

« Quoique ce discours achevât de surprendre un chacun, on ne fut pas néanmoins si étonné de cette étrange proposition comme des précédentes, à cause qu'elle ne sembloit si directement ni si apparemment choquer les mystères de la religion. En tournant en risée autant que la civilité le pouvoit permettre cette proposition, on lui fit quelques doutes sur cela; et premièrement on lui demanda comment la substance du soleil et des étoiles, et celle qui est au centre de la terre, pouvoit venir sur la terre, afin qu'elle fût prise pour la composition des hommes, et qui étoit-ce qui l'apportoit; ce qui néanmoins étoit nécessaire, puisque tout cela faisoit partie de la masse corporelle, et que par conséquent leur substance devoit être reportée à Dieu. Il répondit que la cause de cette difficulté venoit de ce que nous concevions les choses naturelles autrement qu'elles ne sont, et que nous n'avions pas une bonne idée de la substance des choses; que nous pensions que ce que nous voyons étoit substance, et que ce n'étoit que des accidents et des apparences; qu'il falloit s'imaginer que la substance n'étoit pas attachée aux accidents que nous voyons, mais quelle étoit en continuel mouvement derrière eux, et que par ce moyen la substance du ciel, du soleil, de la lune et des étoiles descendoit ici-bas, et que celle de la terre montoit en haut continuellement, et que par cette unique façon de philosophie on pouvoit satisfaire à l'expérience nouvellement faite pour le vuide par le dit sieur Pascal, laquelle il estima beaucoup aussi bien que l'auteur, et dit qu'il avoit entendu parler de cette expérience à Paris devant que de venir en cette ville, en une compagnie où on avoit fait très grand état du dit sieur Pascal. Il dit aussi qu'il croyoit impossible d'y répondre dans toutes les autres philosophies communes. On commençoit de ne s'etonner plus d'entendre

des choses extraordinaires contre toute sorte d'apparence et sans aucune raison ni expérience. Comme néanmoins on se rioit de cela et que l'on disoit que c'étoit deviner, vu qu'on n'avoit aucune expérience de ce continuel mouvement, il dit qu'il ne s'en falloit pas étonner et qu'il arrivoit la même chose que si, regardant une tapisserie immobile derrière laquelle des hommes se promeneroient, on nioit qu'ils remuassent, parce qu'on ne les verroit pas mouvoir; que la substance étant cachée à nos sens nous ne pouvions pas conclure qu'elle ne se meut point, encore que nous n'en eussions aucune expérience. Ensuite il apporta une similitude qu'il jugeoit bien sensible et bien capable de représenter sa pensée : il dit donc que toute la substance des corps devoit être considérée comme de l'eau, et que pour cela elle étoit comparée à un abyme, alléguant à ce propos ce passage : *velut in abysso multa* (on ne lui voulut pas montrer l'explication hors de propos de ce passage); qu'il falloit donc s'imaginer une mer ou un grand fleuve, et dans icelui plusieurs bouteilles de verre remplies de l'eau de ce fleuve, car le fleuve n'en grossiroit pas pour cela, non plus que quand on casseroit quelques-unes de ces fioles ou toutes ensemble, parce que ce seroit toujours la même eau et il n'y en auroit pas davantage pour cela; tout de même, les hommes sont comme ces bouteilles de verre, qui tous ont une partie de la matière, et quand ils vivent, elle n'est pas diminuée, non plus que, quand ils sont cassés par la mort, la substance n'est pas augmentée, mais seulement la même substance est dispersée par l'univers, ainsi que l'eau de la fiole cassée par tout le fleuve. Cette pensée excita une risée commune, et on dit quelques mots agréables sur cette comparaison des hommes et des fioles.

« Et après tous ces discours on aima mieux le remettre

sur la théologie que d'entendre ces choses étranges sur la philosophie ; et comme un chacun eût bien souhaité sçavoir quelles lumières il avoit sur la matière de la grâce, on lui demanda quelle opinion il estimoit la plus conforme à la vérité, ou celle de Jansénius ou celle des jésuites, et s'il pensoit que Jansénius eût bien entendu saint Augustin. Il répondit que ni les jésuites ni Jansénius n'avoient connu entièrement la vérité, mais seulement une partie d'icelle : que Jansénius avoit bien approché de l'opinion de saint Augustin, et que sans lui la science de l'efficacité de la grâce se fût perdue ; que saint Augustin avoit assez approfondi cette matière, que pour son sentiment il embrassoit ce qu'il y avoit de véritable dans toutes ces deux opinions, et qu'en cela consistoit l'excellence de sa doctrine que tout ce qui se rencontroit de véritable épars dans toutes les opinions se rencontroit ramassé en son lustre dans sa doctrine, et que tous les sentiments, même les plus extravagants de tous les anciens philosophes, et les opinions qui sembloient les plus ridicules quand on les considéroit détachées des vrais principes, étoient néanmoins véritables et paroissoient très conformes à la raison, unies aux principes de sa doctrine, parce qu'on connoît toujours la vérité, et qu'on ne se trompe jamais qu'en n'en connoissant qu'une partie ou en excluant quelque chose, que toutes ces vérités néanmoins n'étoient pas reconnoissables étant séparées ; et à ce propos il apporta une comparaison pour faire mieux concevoir sa pensée (qui paroissoit impossible, puisque la plupart des opinions sont contradictoirement opposées, et qu'il est impossible que deux contradictoires soient véritables), prise de la fable d'Orphée, qui fut mis en pièces par les ménades ou les bacchantes ; car tous les morceaux d'Orphée, quoi qu'ils fussent véritablement ses

nembres, n'étoient pas néanmoins reconnoissables pour parties de son corps en étant séparés, ce qui étoit facile à connoître quand ils étoient encore tous unis ensemble et qu'ils composoient son corps. Cette comparaison sembla plaisante, et comme il étoit près de dire quelque chose de son opinion sur la grâce, on le pria de dire premièrement où il avoit pris cette opinion nouvelle, et d'où pouvoit venir que personne n'eût encore eu toutes ces véritables lumières sur ce sujet, particulièrement saint Augustin qui avoit tant travaillé sur ces matières. Il répondit que cela venoit de ce que personne n'avoit connu l'ordre des décrets de Dieu, et que, manque de cette connoissance, tous les Pères et théologiens n'avoient connu qu'une partie de la vérité. On lui demanda s'il avoit cette science et s'il étoit bien confirmé; il répondit qu'il l'avoit, et que des autres difficultés il y en avoit sur lesquelles il n'étoit pas encore éclairci, comme celle de la liberté, y ayant deux ou trois ans qu'il y travailloit; mais que pour la science des décrets il y étoit confirmé depuis huit ans, et qu'il n'avoit rien appris en cela de nouveau depuis ce temps-là. Et à ce propos il compta qu'il avoit quatre traités, à un chacun desquels il donnoit une épithète : par exemple, celui de la science des décrets, il l'appeloit, si la mémoire ne trompe, le Sçavant; celui de la Trinité, l'Heureux ; et celui de la métaphysique, le Subtil. On ne se souvient pas de l'autre. Et il parla ensuite de quelques livres qu'il avoit envie de donner au jour.

Là-dessus le susdit gentilhomme lui dit que quand il auroit mis ses livres en lumière, il lui sembloit qu'il faudroit mettre au feu tous les autres livres, puisque tout ce qu'il y avoit de bon et de véritable se rencontroit dans les siens, et que le reste n'étoit qu'un fatras; qu'il faudroit faire ce qu'on dit que fit Justinien quand il eut composé le

Digeste, qui fit brûler tous les écrits des anciens jurisconsultes. Il ne répondit rien à une pensée qui le flattoit tant, et se mit à rire.

« On laissa tous ces discours afin d'entendre ses sentiments nouveaux sur la question de la grâce. Il commença faisant quantité de divisions et de subdivisions tant de la grâce d'Adam que de celle de Jésus-Christ. Ce qui fut plus remarquable fut une division de la grâce du salut et de la grâce du ministère, dont la première est donnée à un chacun pour son salut propre, et la dernière à quelques-uns pour le salut des autres : il dit qu'il n'y a que la grâce du ministère qui soit efficace, n'étant pas nécessaire mais plutôt mal à propos que celle du salut le soit, expliquant par ce moyen tous les passages de l'Écriture et de saint Augustin, où il est dit que *Deus operatur velle*, etc.; en second lieu, que celle du salut est donnée égale à tous les hommes et en tous les temps, et celle du ministère n'étant que pour la manutention de la hiérarchie est donnée inégale, n'étant aucun besoin qu'elle soit égale. On le pria d'expliquer ce qu'il entendoit proprement par la grâce du ministère, et pourquoi il vouloit qu'elle seule fût efficace; il répondit que la grâce du ministère étoit celle que Dieu donnoit pour faire le salut des autres, qui se donnoit aux évêques et aux personnes publiques, et qu'il étoit nécessaire qu'elle fût efficace, parce qu'étant quelquefois à propos, pour le bien de l'Église, que Dieu fasse faire des actions très importantes et difficiles où l'on n'est pas assez attiré par son propre intérêt, on a besoin de grâces impulsives qui déterminent à ces actions. On lui dit que dans son opinion il n'y auroit pas de mérite à faire ces actions; ce qu'il accorda. Quelqu'un lui dit que pour lui il approuvoit fort le sentiment de saint Augustin, qui pensoit que toute sorte de

nécessité ne détruisoit pas la liberté. Il se tourna vers ledit gentilhomme, et lui dit : Voyez-vous l'effet de la préoccupation? Un autre, pensant qu'il vouloit dire qu'il falloit une grâce efficace pour être évêque, en riant lui dit qu'il ne pensoit pas qu'il se rencontrât beaucoup de personnes qui eussent besoin de grâce efficace pour accepter un évêché, et qu'il ne croyoit pas même qu'on eût besoin de grâces suffisantes; et comme il étoit tard, on se leva sur ce propos. Et il expliqua sa pensée des actions et du ministère des évêques, et pour éclaircir davantage son sentiment sur la grâce du salut, pourquoi il n'en vouloit pas d'efficace, il ajouta que ce seroit faire tort à un objet infiniment aimable comme Dieu et qui a tant d'attraits, de croire qu'on eût besoin d'être poussé pour le rechercher et l'aimer, que la connoissance des perfections de Dieu et de ses beautés étoit assez forte pour attirer à lui nos volontés sans impulsion, et donna quelques comparaisons à ce propos. On rompit sur cela l'entretien, et après beaucoup de civilités de part et d'autre, on promit au sieur Saint-Ange qu'on lui rendroit visite chez lui au premier jour, et que l'on seroit bien aise d'avoir encore son entretien.

« Le lundi ensuivant, quatrième février, lesdits sieurs Dumesnil, Pascal et Auzoult furent pour rendre visite audit sieur de Saint-Ange, en la maison de M. le procureur général où il demeure: mais dans la rue on le rencontra où il alloit à quelques affaires qui lui étoient survenues. Il témoigna le déplaisir qu'il avoit de cet empêchement, et pensant être à lui sur les quatre heures, il promit au sieur Dumesnil qu'il passeroit par son logis. Continuant le chemin ils firent rencontre du sieur le Cornier, docteur de Sorbonne, qu'ils furent saluer, et lui dirent qu'ils s'étoient mis en chemin à dessein d'aller voir le sieur de Saint-Ange, qui

avoit pris la peine, le vendredi, d'aller voir le sieur Dumesnil et où ils s'étoient trouvés. Le dit sieur le Cornier témoigna grande envie de le connoître à cause des choses extraordinaires qu'il avoit entendues et des louanges que quelques-uns lui donnoient. On lui dit qu'on venoit de le rencontrer dans la rue, et qu'il s'étoit offert de passer par le logis de M. de Monflavier sur les quatre heures, que s'il vouloit prendre la peine de s'y rendre, il auroit le contentement de l'entendre; ce qu'il accepta très volontiers. On se trouva donc à l'heure donnée chez M. de Monflavier, et après avoir longtemps attendu, le sieur de Saint-Ange envoya sur le soir un homme à M. Dumesnil lui dire qu'il n'avoit pu venir, et que le lendemain il ne manqueroit pas de venir à la sortie du dîner. On le pria qu'il n'en prit pas la peine, et que l'on seroit chez lui aussitôt après midi.

« Le mardi cinquième février, le dit sieur le Cornier voulut être de la partie, et les sieurs Dumesnil, Pascal et Auzoult furent chez M. le procureur général, où ils trouvèrent ledit sieur de Saint-Ange qui les fit monter en sa chambre, et après beaucoup de civilités, dans lesquelles on lui dit que le sieur le Cornier étoit docteur de Sorbonne, on commença l'entretien par quelques discours indifférents jusqu'à ce que le sieur de Saint-Ange dit qu'il venoit de lire saint Augustin, dans lequel il rencontroit plusieurs choses conformes à ses sentiments, et entre autres il dit qu'il avoit trouvé un passage pour appuyer son sentiment sur l'égalité de la grâce du salut au regard de tous les hommes, et que toute l'inégalité qui se rencontroit dans la grâce n'étoit que pour celle du ministère dont il avoit parlé dans la première conférence. On souhaita fort de savoir quel passage de saint Augustin il pourroit avoir appliqué à son sentiment, vu que

saint Augustin n'a fait en aucun endroit cette sorte de distinction de grâces, et que partout il admet inégalité de grâces du salut; c'est pourquoi on le pria de le montrer. Il dit que saint Augustin appeloit la grâce du salut *occultissimam gratiam*, et de cela il conclut que cette grâce, dont l'inégalité paroît manifeste dans l'Écriture, n'est pas la grâce du salut, et que dans tous les passages où saint Paul fait mention de cette inégalité, qui lui fait admirer la hauteur et la profondeur des jugements de Dieu, comme en cette exclamation : *o altitudo*, etc., l'Apôtre n'entend parler que de la grâce du ministère, et non pas de celle du salut; et, pour montrer la vérité de cette proposition, il faisoit un argument à peu près en ces termes : Nous ne pouvons remarquer de l'inégalité dans la distribution de la grâce, si nous ne connoissons cette grâce; mais, selon saint Augustin, la grâce du salut est occulte; donc on ne peut remarquer d'inégalité dans la distribution de la grâce du salut; et partant tous les passages qui autorisent l'inégalité de la grâce se doivent entendre de la grâce du ministère, et non pas de celle du salut. On lui dit que celle du salut paroissoit visiblement inégale par les effets, au moins dans quelques personnes comme dans les saints et ceux qui font tant de bonnes actions; il répondit que nous ne pouvions pas sçavoir par quels motifs ils opéroient; et qu'au reste, si on connoissoit que Dieu eût donné plus de grâces du salut à un homme qu'à un autre, on pourroit ne l'aimer pas de tout son cœur, puisqu'il porteroit plus d'affection aux uns qu'aux autres : il ajouta quelques autres discours pour prouver l'égalité de la grâce du salut au respect d'un chacun. On opposa que saint Paul, faisant l'exclamation : *o altitudo*, qu'il avoit citée et qu'il appliquoit à la grâce du ministère, ne parloit en aucune façon de cette grâce, mais de celle du

salut; ce que quelqu'un pensoit prouver encore plus fortement par le passage de la même épître, touchant la prédestination de Jacob et la réprobation d'Ésaü : *Jacob dilexi, E aü odio habui*, où il n'est point parlé de cette grâce du ministère et où néanmoins il y a une inégalité tout entière. Chacun se trouva surpris de ce qu'il fit remarquer aussitôt que cette grâce du ministère y étoit en termes formels, y ayant au même endroit : *et major serviet minori*. On le pressa, et on voulut, par ce lieu tout entier, lui prouver que saint Paul, faisant cette exclamation, parloit de la réprobation du peuple juif et de l'élection des Gentils, et que, par conséquent, cela regardoit la grâce du salut; il dit qu'il faudroit avoir le livre, et considérer ce qui est devant et après; et que jamais il ne disputoit sur des passages qu'avec les livres, et en examinant les endroits tout entiers; ainsi comme on ne jugea pas à propos de demander un Nouveau Testament, on laissa ce passage et on parla de celui de saint Augustin, sur lequel on s'étonna fort d'une explication si éloignée de la pensée de ce Père, et on lui dit que certainement son esprit voioit des choses dans les Pères que jamais les autres n'eussent rencontrées. Il prit cet étonnement pour une admiration, et continua d'apporter un autre passage de saint Jean Damascène qu'il avoit trouvé pour confirmer ce qu'il avoit dit dans le premier entretien et qu'il répéta encore dans celui-ci, que J.-C. constituoit une espèce à part et distincte de celle de tous les autres hommes. On le pria de le dire : il dit qu'en un endroit saint Jean Damascène disoit que : *Verbum non assumpsit naturam humanam in specie;* il expliquoit cette autorité comme si le sens en eût été que : *Verbum non assumpsit ex nostra specie*. Cette seconde explication, si éloignée du sens de saint Jean Damascène, acheva de surprendre, et

quoique l'on jugeât plus à propos d'endurer cette exposition que d'y contredire, on ne put néanmoins s'empêcher de lui dire que cela étoit entièrement éloigné du sens de ce Père, et qu'on ne pouvoit comprendre comment il lui donnoit cette explication ; il répondit qu'on l'expliqueroit comme on voudroit, mais pour lui qu'il l'entendoit de la sorte. On laissa ces passages pour lui proposer quelques difficultés que son premier entretien avoit laissées dans les esprits; mais auparavant un de la compagnie le pria de le satisfaire sur une difficulté qu'il estimoit très grande et dont il n'avoit encore trouvé aucune solution qui lui eût agréé, s'assurant que dans ses nouvelles lumières il auroit trouvé quelques éclaircissements; il lui demanda donc si il rendroit bien raison par ses principes pourquoi le péché d'Adam se communique à toute sa postérité, et non pas les péchés actuels de nos parents, particulièrement dans l'opinion de ceux qui n'admettent point de tact; il dit qu'il n'avoit aucun besoin de tact dans sa doctrine, que même il le tenoit impossible, et que néanmoins il expliquoit cela très facilement; on le supplia d'en donner sa solution, ce qu'il fit après avoir apporté quelques différences entre le péché d'Adam et les autres péchés actuels. Il dit qu'il avoit, depuis qu'il étoit en cette ville, fait un petit traité du péché originel à la prière d'un de ses amis, où tout ce qui appartient au péché originel étoit très clairement déduit. Il se leva pour le chercher, et l'ayant trouvé, il le lut entier; c'étoit un manuscrit de dix à douze pages in-4°, et le traité étant représenté, on y verra ses sentiments plus nuement que l'on ne pourroit les rapporter; et comme tout y est de grande importance, il sera plus expédient et plus facile de le lui faire représenter que d'en apprendre ce que la mémoire en pourroit fournir. On y voit, entre autres choses, que chaque partie

de la masse corporelle étant affectée à chaque âme, quand la première âme créée pure, sçavoir, celle d'Adam, fut émise et jointe à la masse qui lui étoit destinée, et qui étoit encore pure comme tout le reste de l'univers, lequel étoit encore en l'état qu'il étoit sorti des mains de Dieu, l'âme d'Adam pécha, et par le péché s'infecta elle-même, et ensuite gâta son corps parce qu'elle en étoit la forme, par la continuité qu'il avoit avec toute la masse corporelle vitia toute cette masse, laquelle infectée gâte après les âmes qui lui sont unies. Il est plein de beaucoup d'autres choses que la mémoire ne peut fournir. On ne voulut pas ouvertement dire le sentiment qu'on faisoit de ce traité; et, à cette occasion, il en montra un autre qu'il avoit commencé depuis longtemps sur la liberté, qu'il n'avoit pu encore achever, où dans deux ou trois chapitres il traitoit des diverses significations des mots liberté et libre et des manières par lesquelles on peut être mu, à sçavoir par impulsion et par attraction, afin après cela de descendre en particulier à la manière d'agir de la volonté. Il montra ensuite le commencement d'un dialogue qu'il fait entre la sagesse, la volonté et la puissance divine, où il doit déduire toute sa théologie et toute sa physique. Après ces lectures, on continua les discours, et on lui proposa les difficultés dont on avoit envie d'être éclairci sur ce qu'il avoit dit de J.-C. dans le premier entretien, et principalement sur la proposition qu'il avoit avancée que J.-C. n'étoit point animal, qu'il fondoit sur ce qu'il disoit qu'il n'avoit point de corps corruptible, c'est-à-dire, sujet à la dissolution des éléments; ce qu'il confirma en mêmes termes que le jour précédent. On lui opposa donc que, quand on consulteroit la raison seule, on trouveroit que le corps de J.-C. devoit être corruptible, puisqu'il étoit composé et fait de toutes choses corruptibles, sçavoir:

du sang de la Vierge, de son lait et des aliments ordinaires. A quoi il répondit qu'on étoit bien loin de la vérité; et pour y répondre par article, il dit que ni le lait que J.-C. avoit sucé, ni les aliments dont il étoit nourri ne se tournoient pas en substance, et que tout ce que nous mangions nous-mêmes ne se tournoit pas en la nôtre; mais qu'il s'en va bien loin de nous aussitôt que nous l'avons mangé, et qu'il se peut faire que par la circulation de la matière cela s'en aille à la lune ou ailleurs. Cette réponse, jointe à tout ce qu'on avoit entendu, continua de surprendre; et, après avoir proposé quelque chose contre cela, comme on vit qu'il nioit les choses les plus sensibles, et qu'on s'éloignoit du dessein que l'on avoit d'être éclairé touchant J.-C., et que l'on descendoit dans la physique, on voulut quitter ce discours. Quelqu'un, toutefois, lui demanda d'où pouvoit venir que nous croissions, si ce que nous mangions ne se tournoit point en notre substance, et pourquoi un homme étoit plus grand qu'un enfant; il répondit que nous ne croissions qu'en apparence, et qu'un homme, quoi qu'il parût plus grand, n'avoit pas plus de substance qu'un enfant; qu'un chacun avoit sa portion de la masse qui lui étoit appropriée, et qui ne pouvoit servir à un autre. On ne put se tenir de rire de tous ces étranges discours, et comme il venoit toujours quelque chose à proposer, et qu'on s'échauffoit, pour prévenir tout ce qu'on eût pu lui dire il voulut satisfaire aux difficultés par une autre qu'il proposa, à sçavoir comme il se pourroit faire, autrement que suivant sa doctrine, qu'un enfant ressuscitât aussi grand que son père, et comment les anthropophages pourroient ressusciter tous en leur entier; et, comme on vit qu'on ne pouvoit répondre à cette objection par raison, mais seulement par la foi, on quitta ce discours; et lui, reprenant la parole, dit que la

substance du corps de J.-C. n'étoit point faite ni des aliments qu'il avoit mangés, ni du lait qu'il avoit sucé, ni même du sang de la Vierge, mais d'une matière nouvellement créée qui étoit seulement entée sur la substance de la Vierge. On apporta aussitôt quelques passages de ceux où il est dit que J.-C. étoit *ex semine Abrahæ*, qu'il étoit fils de David *secundum carnem factus ex muliere, ex ea, de qua, etc.*; auxquels il répondit, disant que *ex* se devoit entendre par *in*, en sorte que cela ne signifioit autre chose sinon que J.-C. avoit été formé *in semine, in sanguine, in ea, etc.* On disputa longtemps avec chaleur contre cette explication; puis on lui dit que la Vierge ne seroit donc point véritablement la mère de J.-C., puisqu'elle n'y auroit rien contribué; il dit que cela n'étoit pas nécessaire, qu'il suffisoit qu'elle eût donné le lieu où étoit faite la formation de son corps; il ajouta ensuite que la Vierge pareillement n'étoit point faite de la substance de saint Joachim et de sainte Anne; mais d'une matière nouvellement créée. On lui demanda si les autres parents ne donnoient pas de leur substance à leurs enfants; il dit qu'il ne falloit pas se persuader qu'ils en donnassent; et, qu'en effet, ils ne donnoient rien de leur substance, et que néanmoins ils étoient véritablement pères et mères de leurs enfants. Tout cela acheva de surprendre la compagnie, à quoi l'on ne se put empêcher de tourner en risée, autant que la civilité le permettoit, tous ces étranges discours. Comme cela étoit de très grande conséquence, quoiqu'on ne voulût pas le fâcher, on ne put s'empêcher de lui dire qu'il ne trouveroit pas mauvais qu'on lui dît que les anciens hérétiques, comme Valentin, Eutichès, etc., n'avoient pas dit rien de beaucoup différent de cette opinion touchant J.-C., qui n'auroit ainsi passé dans la Vierge que comme par un ca-

mal; ce que Tertulien et les autres Pères avoient combattu et condamné il y avoit si longtemps. Il dit qu'il y avoit de la différence entre son opinion et celles des hérétiques, qu'il n'apporta pas néanmoins. Il apporta ensuite le fondement qui lui faisoit faire cette proposition, à sçavoir que selon les conciles le Verbe n'a point pris de suppôt, et entre autres, dit que le concile de Chalcédoine avoit défini que *Verbum non assumpsit hominem*, dont il concluoit que le Verbe n'avoit pas pris de matière déjà existante, mais qu'il en avoit créé une nouvelle; il dit qu'il se trouvoit obligé à cela à cause qu'il ne pouvoit autrement accorder le concile de Chalcédoine, parce que, selon saint Thomas, il est de la bonté de Dieu de ne détruire rien dans la nature qu'il s'unit hypostatiquement; étant donc nécessaire, si Dieu s'unit une matière déjà existante, et qui par conséquent a une subsistance partielle, s'il ne prend pas la subsistance qui la détruise[1], il ne se peut pas faire que Dieu prenne une matière déjà existante. Il rapporta à ce propos, l'opinion qu'il attribua à saint Thomas, touchant l'assomption d'une nature angélique, à sçavoir que si Dieu vouloit prendre une nature angélique, il devroit en créer une nouvelle, de peur de détruire la personne dans celle qui existe déjà; et, appliquant cela à la matière première, il dit qu'il ne trouvoit aucune solution à cette difficulté; et comme on dit qu'il étoit très facile, dans le sentiment ordinaire de l'Église, de satisfaire à la difficulté qu'il prenoit du concile de Chalcédoine, on voulut lui apporter quelques manières d'y répondre; mais on ne demeura pas d'accord de la notion de suppôt et de subsistance, et après il ne voulut pas se contenter des réponses que l'on apportoit.

1. *Sic*. Toute cette phrase est à peu près inintelligible.

« On parla ensuite de ce qu'il avoit dit dans la première conférence du nombre des hommes, et on voulut lui montrer la fausseté de cette pensée, parce qu'on s'obligea de lui prouver que quand même on ne prendroit que la substance de terre pour la composition des hommes, qui n'est pas considérable au regard de toute la masse corporelle, le monde devroit durer encore plus de quatre ou cinq mille millions d'années, ce qui étoit absurde, et contredisoit à un autre de ses sentiments qu'il avoit dit de bouche ou qu'il avoit lu dans son traité du péché originel : c'est que J.-C. est venu au milieu des siècles aussi bien qu'au milieu de la terre; mais comme il falloit quelques préparations pour faire cette supputation, on s'obligea de le faire à la première revue. Il voulut, néanmoins, sçavoir par quel moyen on pourroit supputer cela; on lui dit que l'on prendroit un nombre d'hommes bien certainement plus grand que celui qui est à présent sur la terre, et quoique ce monde n'eût pas toujours été si peuplé comme il est de présent, que l'on le supposeroit ainsi afin que la preuve fût plus claire; qu'on supposeroit aussi que le renouvellement des hommes se fit de quinze ans en quinze ans, ce qui n'arrivoit pas néanmoins; d'un autre côté, qu'on supputeroit combien la terre a de pieds cubiques, ce qui n'est pas si difficile, au moins prenant un nombre plus petit que le véritable, puisqu'on en sçait à peu près la circonférence; et qu'enfin, donnant trente pieds de terre à chaque homme pour la composition de son corps, ce qui manifestement est de trop de plus de la moitié, on sçauroit combien elle pourroit composer d'hommes, et que l'on étoit bien assuré que cela feroit un nombre si grand que le monde devroit durer plus de quatre mille millions d'années; et qu'aussi, comme on sçavoit à peu près combien il y avoit que le monde avoit commencé,

falloit que l'un ou l'autre de ces deux sentiments fût faux, puisqu'il ne pouvoit pas se faire que ce monde durât quatre millions d'années, et que J.-C. fût venu au milieu des temps; car il s'ensuivroit que depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J.-C., il y auroit deux mille millions d'années. Il répondit que le nombre des années de la création n'étoit pas clair, et que la Bible étoit obscure en ce point; on lui dit que ce dont on étoit en doute n'étoit pas considérable sur un si grand nombre d'années, et que quand au lieu de sept ou huit mille ans, qui est la plus grande durée qu'on lui donne, il en poseroit dix ou douze mille, qu'il seroit encore bien loin de compte; il se sentit pressé; et, pour échapper, il répondit qu'il ne sçavoit pas quand le monde avoit commencé, et combien il avoit duré, et que les Chinois avoient des mémoires de trente-six mille ans. Sur cela, l'heure étant déjà avancée, on se leva pour se séparer.

« Devant que de rompre l'entretien, l'un de la compagnie lui demanda si la Vierge, qui étoit produite par le même décret, ou ensuite du même décret par lequel J.-C. a été produit, n'avoit rien contribué à notre rédemption; il répondit qu'elle y avoit contribué par l'oblation de sa mort et de son obéissance; on lui dit qu'elle pourroit donc être appelée rédemptrice; il dit que cela se pouvoit dire en quelque façon, qu'il n'expliqua point à cause que le temps pressoit de se séparer, non plus qu'il ne satisfit point au passage de saint Paul que l'on lui opposa : *Unus est mediator*, etc.

« Après les civilités accoutumées, on descendit de sa chambre, et comme on étoit près de sortir de la porte de la maison, jugeant peut-être qu'on n'étoit pas bien content de tout ce qu'il avoit avancé, il dit qu'il n'avançoit pas toutes

ces choses comme des dogmes, mais seulement comme des propositions et des pensées qui étoient la suite de ses raisonnements. Après cela, on se sépara.

« Nous, soussignés, déclarons le contenu audit récit des dites deux conférences, être véritable ; en foi de quoi nous avons signé. Fait à Rouen, le mardi dernier avril 1647.

HALLÉ. PASCAL. AUZOULT.

« J'atteste le contenu au récit de la seconde conférence être véritable. Ce treizième mai 1647.

« R. LE CORNIER. »

Il faut remarquer que, dans le manuscrit, n° 176, ces quatre signatures sont d'une écriture différente, et même d'une encre différente, ce qui indique des autographes [1].

Suivant le récit de madame Périer, son frère et ses amis, épouvantés des propositions extraordinaires tenues dans ces deux conférences par le père Saint-Ange, « résolurent de l'avertir premièrement, et puis de le dénoncer s'il résistoit à l'avis qu'on lui donnoit ; la chose arriva ainsi, car il méprisa cet avis, de sorte qu'ils crurent qu'il étoit de leur devoir de le dénoncer à M. du Bellay, qui faisoit pour lors les fonctions épiscopales dans le diocèse de Rouen, par commission de M. l'archevêque. » Dans les papiers qui sont sous nos yeux, on ne rencontre aucune trace d'un avertissement préalable donné par Pascal et ses amis au père Saint-Ange ; on voit seulement que ce religieux demeurait à Rouen, dans la maison même de M. le procureur général, qui le protégeait particulièrement ; que, dans la ville, on

1. Le *fac-simile* ci-dessus reproduit cette signature autographe de Pascal, la seule qui fût connue jusqu'ici.

prit parti pour l'accusé contre les accusateurs, et que M. l'évêque de Belley [1], et non du Bellay, qui remplissait les fonctions épiscopales, tâcha plutôt d'assoupir que d'envenimer cette affaire. Mais ce n'était pas là le compte de nos jeunes gens. Mécontents de M. l'évêque de Belley, ils allèrent trouver l'archevêque lui-même à sa maison de campagne de Gaillon, et lui peignirent la chose avec des couleurs si vives que celui-ci, pour ne pas paraître avoir moins de zèle que des laïques en matière de foi, écrivit à l'évêque qui le remplaçait d'informer sérieusement et de donner toute satisfaction à Pascal et à ses amis.

Extrait de cette lettre du vendredi 15 mars 1647 : « Ce n'est pas une affaire à étourdir : l'on en est venu trop avant ; elle pourroit bien envelopper M. le procureur général qui protége l'homme déféré... En ce temps le conseil de conscience et la Bastille vont bien loin ; c'est pourquoi, tant pour eux que pour nous, et plus pour Dieu et son Église... tenons la balance haute et égale. Le sieur de Saint-Ange est parti avec M. Bachelet qui l'assiste de la part de M. le procureur général... Messieurs Pascal le jeune, de Montflavier et Auzoult qui l'ont suivi maintiennent... que l'on vous a imposé et à M. le procureur général... Je les ai fait résoudre de le voir pour l'informer, en présence du dit sieur de Saint-Ange, de tout le fait... et aviser au moyen de satisfaire l'Église scandalisée de ce bruit ; sinon de faire la déclaration devant vous, en mon conseil. »

Ce fut cette dernière voie, la plus rigoureuse et la plus

1. Pierre Camus, longtemps évêque de Belley, auteur d'innombrables ouvrages, et alors vicaire général du diocèse de Rouen, sous l'archevêque Harlay de Chanvalon. Son caractère doux et conciliant se montre dans toute cette affaire.

éclatante, qui fut suivie. Vient en effet une nouvelle déclaration de ces jeunes gens.

« Nous soussignés R. Hallé de Montflavier, Adrien Auzoult et Blaise Pascal, ce jourd'hui..... 1647, étant mandés au conseil de Monseigneur l'illustrissime et religiosissime Archevêque de Rouen, Primat de Normandie, auquel présidoit Monseigneur l'Évêque de Belley, par ordre exprès à nous donné de mon dit seigneur l'Archevêque de déclarer s'il est vrai qu'en notre présence les propositions ci-dessus ayent été proférées par le dit sieur de Saint-Ange, et de signer la dite déclaration, ensemble de donner les journaux des dites deux conférences où les dites propositions ont été avancées, déclarons avoir ouï proférer toutes les dites propositions par le dit sieur de Saint-Ange en deux conférences tenues le samedi 2 février dernier et le mardi ensuivant. Ce que nous déclarons, non pour nous rendre parties ou dénonçant, n'étant telle chose de l'office ni de l'intérêt d'aucun de nous, mais en qualité seulement de témoins, pour rendre à la gloire de Dieu et à la vérité le témoignage qui lui est dû par tous les hommes, que nous sommes prêts de rendre par devant tous juges qu'il appartiendra. En foi de quoi nous avons signé ces présentes. »

Vient après la déclaration du père Saint-Ange :

« Des propositions tenues en deux conférences particulières, M. de Saint-Ange dit n'avoir pas assez de mémoire pour se ressouvenir, après deux mois, de ce qui s'est dit; qu'il se peut faire qu'il ait dit quelque chose qui en pourroit approcher; mais ce n'étoit aucunement son sens, comme il l'a déclaré par sa réponse, et que tout ce qu'il en a dit n'a été qu'en forme d'objections et dispute, comme l'on a accoutumé de faire en des conférences particulières. »

On alla plus loin, et on exigea du père Saint-Ange la déclaration suivante, où le désaveu est placé en regard même de l'accusation.

RÉPONSES AUX PROPOSITIONS QUE QUELQUES-UNS ONT FAIT DIRE A SAINT-ANGE, SOUS CE TITRE : PROPOSITIONS AVANCÉES EN DEUX CONFÉRENCES PARTICULIÈRES.

« Quoique ces propositions ne soient pas recevables, n'ayant prêché, dogmatisé ni enseigné dans la ville de Rouen; encore que ces mots : *avancées en conférences particulières* fassent plus de la moitié de ma justification, les entretiens particuliers, et surtout des personnes qui ne se sont jamais vues, passant plutôt pour des tentatives réciproques de la capacité d'un chacun que pour une profession de foi, et qu'on ne soit pas obligé de rendre raison en public de ce qui se fait en particulier; il est toutefois glorieux et avantageux à un prêtre et à un docteur de faire connoître sa doctrine orthodoxe, et surtout quand on y veut donner quelqu'atteinte comme il se voit maintenant; c'est pourquoi j'ai cru être obligé d'y répondre; et à l'exemple de J.-C., qui, interrogé sur ses disciples et sur sa doctrine, renvoye ses interrogateurs à ses disciples et à ce qu'il a enseigné publiquement : *Ego palam locutus sum*, je me suis persuadé de ne pouvoir faire une meilleure réponse aux propositions où l'on me fait parler, que parce que j'en ai publié le contraire dans mon livre, qui porte pour titre : *Méditations théologiques*, achevées d'imprimer avec approbation de docteurs et privilége du Roi, l'an 1645, qui devoient être plus fidèles témoins de mes pensées et de ma doctrine que les oreilles et l'esprit de ceux qui les ont baillées par écrit.

RÉPONSES CONTRADICTOIRES AUX QUATRE PREMIÈRES PROPOSITIONS DANS LES PROPRES MOTS DE MON LIVRE, PAGES 2 ET 3 DE LA PRÉFACE.

PROPOSITIONS.	RÉPONSES contradictoires, etc.
1re Qu'un esprit vigoureux et puissant peut sans la foi parvenir par son raisonnement à la connoissance de tous les mystères de la religion, excepté seulement pour comprendre que Dieu est notre fin surnaturelle.	Mais je fus encore plus heureux, quand après m'avoir inspiré le désir de raisonner sur les mystères divins, il (Dieu) me fit entendre par un autre prophète que ma recherche seroit vaine, si je ne lui donnois la croyance pour fondement : *Nisi credideritis, non intelligetis;* ce qui me fait résoudre de prendre la foi pour mon fondement et mon guide, et de regarder beaucoup plus à la règle infaillible de l'Église romaine qu'à la forme des arguments, quand je voudrois légitimer les conséquences de mes méditations; et que faisant avec cette préparation que là où mon jugement manqueroit, je mettrois en sa place l'autorité de la foi et que je croirois quand je ne pourrois encore comprendre[1]. Et un peu après la gloire de la vérité a fait le dessein de les communiquer, et non pas comme quelques-uns ont déjà été mal informés, que je prétendois prouver les mystères de la religion par la raison naturelle; je tiens avec les plus sensés que notre raisonnement tout seul est trop foible pour faire une preuve si importante : je l'expose néanmoins tout seul, etc. Et à la troisième page de la première partie ajoute formellement contre la troisième proposition : La seconde chose que j'appris étoit la production d'un second subsistant dont nous n'avons pu avoir aucune connoissance que par la foi, puisque tous les raisonnements concernant Jésus-Christ n'avoient pu arriver qu'au deçà.
2e Que la foi n'est aux foibles qu'un supplément au défaut de leur raisonnement.	
3e Qu'il démontre par raison naturelle la Trinité, et que de cette connoissance dépendent sa théologie et sa physique.	
4e Que par la suite de ses raisonnements il connoît tout ce que Dieu a dû faire.	
5e Que les Pères n'ont connu qu'une partie de la vérité, manque d'avoir su l'ordre des décrets, qu'il	La 5e est contrariée par toute la suite de mes livres, dont la plus grande partie des pensées et des

1. Toute cette phrase, avec la suivante, n'est guère sur ses pieds.

nnoissance, et qu'il y est
epuis huit années.

la Vierge constitue une
nart et distincte de celle
; autres hommes.

Jésus-Christ n'est pas

la nature humaine de
st constitue une espèce à
incte des autres hommes.

la Vierge n'a point été
ng de saint Joachim, ni
Anne, mais d'une nature
ent créée.

la substance du corps
hrist n'est point faite de
ce du sang de la Vierge;
ie nature nouvellement

tous les passages de l'É-
est dit que Jésus-Christ
: *ea, ex semine, ex mu-*
ua, se doivent expliquer
ı, *in semine, in muliere.*

raisonnements sont des extraits des Pères et des Docteurs de l'Église.

6e On prend, pour la huitième et la neuvième proposition, les mots animal et espèce dans un autre sens que moi; et si on m'eût donné le loisir de m'expliquer sur les objections que je proposois, on m'eût ouï dire, afin d'ôter l'équivoque, que Jésus et la Vierge et tous les hommes conviennent univoquement sous ces mots d'animal et d'homme, selon que je le tiens dans la 46 page de la seconde partie, lorsque je dis que Jésus et la Vierge sont originaires d'Adam, et que Jésus a satisfait pour nous et notre propre.

La 7e de leurs propositions est contrariée par la page 48, en la deuxième partie, ligne dernière et les suivantes en ces mots : Par conséquent, quoiqu'elle (la Vierge) fût engendrée par la voie naturelle des hommes, et qu'aussi elle en tirât son origine et sa chair, elle n'avoit pas, en prenant cette chair, pris l'imperfection *qui lui étoit attachée.*

La 10e et 11e proposition est formellement contrariée par la page 46 de la seconde partie, ligne 12 et les suivantes, en ces mots :

En second lieu, puisque de voir sortir un enfant du ventre de la mère, étoit une suffisante preuve, quoiqu'on ne connût pas le père, pour faire croire qu'il étoit originairement d'Adam, il falloit, dans cette rencontre, ayant déjà un père dans l'éternité, qu'il eût du moins une mère qui lui fournît du plus pur de son sang pour son incarnation et

la formation de son corps, qui produit de la sorte assureroit ceux qu'il racheteroit qu'en mourant pour eux il auroit payé de leur propre.

Et j'ajoute pour la réponse à la 11e que je n'ai jamais dit : *In semine, in muliere* mais bien *Ex ea*, et *in ea*, lesquels faut avouer tous deux, à moins de contredire l'Écriture qui les prononce tous deux en cette occasion.

12e Que Jésus-Christ et la Vierge ont ensemble offert leur obéissance et leur mort pour la rédemption des hommes.

J'avoue cette proposition comme étant couchée dans la 54e page de la seconde partie de mon livre; mais je l'avoue au sens que saint Anselme appelle la Vierge réparatrice (et comme) Arnoldus Carnotensis, célèbre auteur du temps de saint Bernard, qui a dit en latin quasi les mêmes paroles que je dis en françois, selon qu'il est rapporté par Salazare. Il dit ces mots, parlant au sacrifice de Jésus-Christ et de Marie : *Nimirum in tabernaculo illo duo videres altaria, aliud in pectore Mariæ, aliud in corpore Christi. Christus carnem, Maria immolabat animam; optabat vero ipsa ad sanguinem animæ et carnis suæ addere sanguinem, et elevati ssursum manibus celebrare cum filio sacrificium vespertinum Domino Jesus, (et) corporali morte redemptionis nostræ consummare mysterium.*

Si ceux qui ont donné les propositions par écrit eussent pris garde à deux endroits de mon livre, où en l'un, page 35 de la seconde partie, je dis que la justice vindicative demandoit d'être entièrement satisfaite par Jésus-Christ; et en l'autre, page 37 de la quatrième partie, je dis qu'un autre que Dieu homme ne pouvoit satisfaire à la rigueur de la justice divine, offensée par une coulpe universelle de tous les hommes, ils ne m'eussent pas obligé d'expliquer cette douzième proposition.

Pourtant ce m'est un bonheur de pouvoir répondre par la même doctrine que j'ai toujours enseignée, professée et soumise à l'Église et à la correction des docteurs qui, capables de pénétrer et concevoir les mystères de la religion et de la foi, auroient la bonté de m'instruire, et je proteste de rechef par ces présentes que je soumets toutes mes pensées et mes discours à la censure de l'Église apostolique et romaine, en foi de quoi je les ai signées de ma main.

Signé : J. FORTON,

Prêtre indigne, dit DE SAINT-ANGE, *avec paraphe.*

Cette déclaration catégorique parut tout à fait suffisante à M. l'évêque de Belley qui crut l'affaire ainsi terminée, comme il le mande à M. l'archevêque dans une lettre datée du 20 ou 21 mars : « Après beaucoup de conseils et de tracas, voilà enfin que, selon vos ordres, nous avons fait faire la déclaration en votre conseil au sieur de Saint-Ange, dont nous vous envoyons la copie pour en avoir votre jugement. J'en ai fait rayer tous les mots qui pouvoient choquer, et n'y ai souffert que des termes simples et modestes pour ôter toute occasion *à ceux qui la cherchent* de continuer une altercation si fâcheuse, de laquelle ne peut, à mon avis, sortir aucune édification, l'apôtre nous apprenant que ceux qui s'entre-mordent et s'entre-déchirent les uns les autres se consument et se perdent, outre les grandes offenses de Dieu qui se multiplient en ces contestations... »

Cependant tout cela ne contenta point Pascal et ses amis. Ils insistèrent auprès de M. l'archevêque pour une plus ample information. L'archevêque de Rouen était François de Harlay de Chanvelon, oncle et prédécesseur de cet Harlay, qui d'abord à Rouen, puis à Paris, fut le plus ardent persécuteur du jansénisme et du cartésianisme. L'oncle était un esprit borné et zélé. Il écrivit de Gaillon, le 22 mars, à M. de Belley :

« Gaillon, ce 22 mars 1647.

« Ce n'est qu'un commencement; mes ordres ne sont pas pour faire aller les affaires de la foi si vite; cette déclaration n'est pas complète ni exacte; *tres faciunt capitulum*, mais non pas *consilium*, encore le dernier n'est appelé que pour me l'envoyer. Après cette préparation doit suivre canoniquement l'ordre que le sieur Morange vous présentera, que j'ai mis entre les mains des opposants, pour être entendus

à leur tour. Vous y verrez bien d'autres choses. Cependant l'impiété grossit; elle éclate à Vernon sur les mêmes sujets de Jésus-Christ et la Vierge, et se répand sur nous au voisinage. Vous en entendrez bientôt parler; c'est pourquoi, autant pour les uns que pour les autres, tenons encore la plaie ouverte, et n'enfermons pas comme les mauvais chirurgiens l'apostume dans l'ouverture sous ombre d'avoir bientôt fait. La théologie parlementaire n'est pas l'apostolique, et jamais l'apôtre ne ferma la bouche à ceux qui crient au loup. Il y a bien de la différence entre les affaires de particuliers à particuliers et les affaires publiques, et entre altercation et délation ou déclaration, qui doit être réciproque en matière d'accusation. La première édification est de la foi, en vain bâtirions-nous si nous ne tenons ferme au fondement. Les prêtres, aujourd'hui, pallient tout, et parce que les laïcs approfondissent, contre tout ordre, ils sont les maîtres... »

A cette lettre est annexée la copie de l'ordre donné au sieur Morange d'entendre de nouveau les accusants et leur réplique à la déclaration du père Saint-Ange.

Cependant on a pu remarquer que le procès-verbal des deux conférences, avec les signatures de MM. Montflavier, Auzoult et Pascal, porte aussi celle d'un docteur en théologie, nommé le Cornier, et que ce dernier nom ne paraît plus dans les actes qui suivent. Ce docteur en théologie devait être le juge le plus éclairé en ces matières, les trois autres personnes étant des laïques et des jeunes gens; mais M. le Cornier n'avait assisté qu'à la dernière des deux conférences, et après avoir signé, comme nous l'avons vu, le procès-verbal dressé par un autre, il avait quitté Rouen et s'était rendu à Paris. On n'avait pas manqué de dire à Rouen qu'il était parti pour ne pas prendre part à une

affaire qu'il désapprouvait, et on était parti de là pour accuser d'autant plus les trois jeunes gens d'un zèle outré, de dureté de cœur et de pis encore. M. Auzoult écrivit donc à M. le Cornier, et, en lui racontant la tournure que prenait l'affaire du père Saint-Ange, lui manda l'effet que produisait son départ. Nous avons la réponse de M. le Cornier. Il se défend d'avoir quitté Rouen pour éviter de participer à la disgrâce du pauvre religieux; il repousse tout bruit injurieux à Pascal et à ses deux amis; il est bien forcé de rendre ce témoignage à la vérité qu'il a réellement entendu ce qu'il a déclaré avoir entendu dire au père Saint-Ange dans le procès-verbal signé de lui. On voit qu'il craint de passer pour faible auprès de Pascal et de ses amis; néanmoins il les conjure de ne pas pousser l'affaire trop loin, et de se contenter de la déclaration et du désaveu du père Saint-Ange; il les exhorte à la douceur, et on sent qu'au fond il désapprouve la vivacité de leur poursuite.

« Je ne doute point que l'on ait pu dire à Rouen que je me suis éloigné de peur d'être obligé de contribuer à la disgrâce de M. de Saint-Ange. Il est vrai que si j'avois cru que mon absence eût pu empêcher et l'effet et la cause, je l'eusse fait très volontiers, et eusse été ravi que le tout eût pu se disposer et se terminer par des voies plus douces. Mais vous savez bien, et beaucoup d'autres personnes avec vous, que bien longtemps auparavant que j'eusse même ouï parler de M. de Saint-Ange, j'avois fait dessein de venir à Paris, et qu'au contraire que cette conjoncture m'eût fait avancer mon voyage, j'eus quelque pensée de le différer encore pour quelques jours, afin d'avoir le moyen et le temps de recevoir M. de Saint-Ange, qui m'avoit promis de me résoudre les difficultés que je lui avois proposées sur ce qu'il nous avoit avancé huit ou dix jours auparavant; mais

quelques considérations me firent passer outre et m'empêchèrent de différer davantage mon départ; vous pouvant assurer que je ne suis point du tout parti de Rouen pour me dégager d'une affaire en laquelle je ne fus jamais engagé, puisque la suite de tout ce qui s'est passé n'a eu commencement que sept ou huit jours après que je suis arrivé à Paris; si ce n'est peut-être que l'on me veuille faire passer pour prophète. Au reste, il n'est pas besoin de fort puissantes raisons pour me persuader qu'il n'est rien de tous ces divers intérêts que l'on a dit par la ville vous avoir obligés, M. Pascal et vous, à pousser cette affaire, ayant des preuves très assurées du contraire par la parfaite connoissance que j'ai de votre générosité et de la pureté de vos intentions. Aussi crois-je que c'est ce qui vous met le moins en peine, ayant toujours cette satisfaction en vous-même que toutes ces choses ont aussi peu de vérité que de fondement. Mais pour venir à ce que vous avez souhaité de moi sur les propositions que j'ai entendues de M. de Saint-Ange, vous savez, Monsieur, et pouvez témoigner pour moi, que je ne fus pas avec vous en la première visite que vous lui rendîtes, mais seulement à la seconde; c'est ce qui fait qu'il y a six de ces propositions que vous m'avez envoyées au nombre de douze, que je ne peux pas assurer avoir entendues de lui; mais pour les six dernières, je ne peux pas dénier à la vérité ce témoignage qu'elle exige de moi en cette rencontre, puisqu'il est vrai que le jour que j'eus l'honneur d'accompagner MM. de Montflavier, Dumesnil, Pascal et vous, chez M. de Saint-Ange, il vous les dit toutes six en termes formels : 1er la Vierge n'a point été faite du sang de saint Joachim et de sainte Anne, mais d'une matière nouvellement créée; 2e que Jésus-Christ n'est point animal; 3e que la nature humaine de Jésus-Christ

constitue une espèce à part et distincte de celle des autres hommes; 4° que la substance du corps de Jésus-Christ n'est point faite de la substance du sang de la sainte Vierge, mais d'une matière nouvellement créée; 5° que les passages de l'Écriture où il est dit que Jésus-Christ est fait : *Ex ea, ex semine, ex muliere,* se doivent expliquer par : *In ea, in semine, in muliere;* 6° que Jésus-Christ et la Vierge ont ensemble offert leur obéissance et leur mort pour la rédemption des hommes. Et je ne vois pas qu'il puisse bien se sauver, en disant qu'il n'a dit ces choses qu'en forme de pur doute; ce que je souhaiterois néanmoins pouvoir être véritable, vu que, comme je lui opposai que toute la tradition de l'Église étoit contraire, il me répliqua qu'il étoit obligé à ce raisonnement par l'autorité du concile de Chalcédoine, dont il avoit de la peine à soutenir autrement la définition; je crois qu'il vous en souvient bien. Il est bien vrai que m'ayant fait l'honneur de me venir voir quelques jours après, et m'ayant fait plainte que nous l'avions décrié comme un hérétique, et moi, après m'être justifié de cette accusation, lui ayant néanmoins avoué franchement que quelques-unes des propositions qu'il nous avoit faites, me tenoient un peu au cœur, et quoique je le crusse dans un esprit très orthodoxe, que néanmoins le premier visage de ses propositions, dans la simple signification des mots, me sembloit hérétique ou au moins bien approchant; il me repartit qu'il leur donnoit un autre sens que les hérétiques qui en avoient pu avancer de semblables, et qu'il les expliquoit tout d'une autre sorte, et que quand je le souhaiterois il me donneroit une heure de son loisir pour l'éclaircissement des difficultés que j'y aurois rencontrées; ce que j'avois accepté très volontiers, comme je souhaiterois de tout mon cœur que le scandale ne fût que de ma part. Mais

sur le même temps je me trouvai obligé de partir pour Paris, ce qui empêcha l'effet de mon attente. Il est vrai encore que, comme je le pressois sur la conformité de ces propositions, au moins dans les paroles, avec celles de quelques hérétiques, il me dit qu'il ne les faisoit pas passer pour des dogmes et pour choses que tout le monde doit croire, mais qu'il les proposoit comme des pensées qui lui étoient venues dans les principes de la suite de sa théologie. Enfin, Monsieur, vous pouvez assurer tous ceux qui vous en parleront que je ne me suis point enfui, et que je ne suis point pour abandonner et trahir la vérité dans les occasions. Néanmoins, je vous conjure de disposer les choses, s'il est possible, plutôt à la douceur qu'à la rigueur, et de relâcher plutôt quelque chose de ce que vous avez droit d'exiger pour votre intérêt, que de ne pas contribuer à terminer cette affaire le plus doucement qu'il se pourra. Je le souhaite de toutes mes affections, outre que je vois le tout déjà en très bon chemin, vu que j'apprends que M. de Saint-Ange a donné un désaveu de toutes ses propositions; c'est la plus importante partie de tout ce que l'on peut souhaiter de lui. »

Assurément Pascal et ses deux amis n'avaient aucun autre intérêt dans cette affaire que celui de la religion même qu'ils croyaient compromise; mais il est incontestable qu'ils y mirent une ardeur et une opiniâtreté qui n'étaient guère selon la charité. Qu'y avait-il à désirer après la déclaration si nette et si formelle du père Saint-Ange et le désaveu qu'il faisait des propositions à lui imputées, désaveu qu'il tirait même d'un de ses ouvrages? on exigea pourtant une déclaration nouvelle plus expresse. La voici dans toute sa teneur :

DÉCLARATION SUR LES PROPOSITIONS CI-DESSOUS, PRÉSENTÉE A MONSEIGNEUR L'ILLUSTRISSIME ARCHEVÊQUE DE ROUEN, PRIMAT DE NORMANDIE, PAR JACQUES FORTON SAINT-ANGE, PRÊTRE.

Ce 3 avril 1647.

SUR LA PREMIÈRE :

Qu'un esprit vigoureux et puissant peut sans la foi parvenir, par son raisonnement, à la connoissance de tous les mystères de la religion, excepté seulement pour comprendre que Dieu est notre fin surnaturelle.

Il répond :

Qu'il croit que la foi est absolument nécessaire pour parvenir à la connoissance de chacun des mystères de la religion chrétienne, et qu'un esprit si vigoureux et si puissant qu'il puisse être, même de l'ange, sans la foi n'y peut parvenir.

SUR LA DEUXIÈME :

Que la foi n'est aux foibles qu'un supplément au défaut de leur raisonnement.

Il répond :

Que la foi n'est pas aux foibles un supplément, mais un moyen et un fondement absolument nécessaire aux foibles et aux forts pour connoître les mystères de la religion qu'ils ne peuvent atteindre par l'effort de leur raisonnement.

SUR LA TROISIÈME :

Qu'il démontre par raison naturelle la Trinité, et que

de cette connoissance dépendent sa théologie et sa physique.

Il répond :

Qu'il ne se peut, et que le raisonnement qu'il y emploie n'est que pour faire voir que ce mystère (comme toutes les choses révélées qui surpassent toute la raison) n'est pas contre la raison. Et quant à cette clause, que de cette connoissance dépendent sa théologie et sa physique, il dit que de l'explication de ce mystère, que l'on ne peut non plus donner à entendre que de le comprendre, quoique incomprehensible sans une connoissance surnaturelle, on en peut faire un antécédent et un principe à la connoissance de la physique, selon le concile de Latran, qui veut que l'on fonde la philosophie sur la théologie et sur la foi.

SUR LA QUATRIÈME :

Que par la suite de ses raisonnements, il connoît tout ce que Dieu a dû faire.

Il répond :

Qu'on ne peut connoître par le raisonnement tout ce que Dieu a dû faire; mais que, considérant tout ce que Dieu a fait, on n'y trouve rien de contraire au raisonnement, Dieu faisant toutes choses selon l'ordre de la sagesse avec poids, nombre et mesure.

SUR LA CINQUIÈME :

Que les Pères n'ont connu qu'une partie de la vérité, manque d'avoir sçu l'ordre des décrets ; qu'il en a la connoissance et qu'il y est confirmé depuis huit années.

Il répond :

A la première clause, que les Pères ont connu toutes les

és révélées dont ils nous ont consigné le dépôt de main
ain par la tradition et leurs écrits, mais que, selon ma
ie, ils ont connu d'autant mieux la vérité qu'ils ont
ı connu l'ordre des décrets, et que, s'il se trouve quel-
hose difficile à expliquer, cela arrive de ce que ceux
s lisent ne distinguent pas assez l'ordre de l'intention
c l'ordre de l'exécution. Et quant à la seconde clause,
ieu le garde de telle présomption injurieuse à la révé-
due aux saints Pères.

SUR LA SIXIÈME :

e la Vierge constitue une espèce à part et distincte de
de tous les autres hommes.

Il répond :

'elle est de même espèce, et que la nature ne la dis-
e pas de tous les autres hommes.

SUR LA SEPTIÈME :

e la Vierge n'a pas été faite du sang de saint Joachim
ı sainte Anne, mais d'une matière nouvellement
.

Il répond :

'il rejette cette nouveauté, et que, pour assurer du
aire, il déclare que la Vierge a été conçue par la voie
aire, et que la matière qui a servi à sa conception n'a
té nouvellement créée, mais faite de la propre sub-
e de saint Joachim et de sainte Anne.

SUR LA HUITIÈME :

e Jésus-Christ n'est pas animal.

Il répond :

e Jésus-Christ est animal raisonnable comme tous les
s hommes.

SUR LA NEUVIÈME :

Que la nature humaine de Jésus-Christ constitue une espèce à part et distincte de celle des autres hommes.

Il répond :

Qu'il croit que la nature humaine de Jésus-Christ ne constitue pas d'espèce à part et distincte des autres hommes.

SUR LA DIXIÈME :

Que la substance du corps de Jésus-Christ n'est pas faite de la substance du sang de la Vierge, mais d'une matière nouvellement créée.

Il répond :

Qu'il croit que la substance du corps de Jésus-Christ a été faite de la substance du plus pur sang de la Vierge, et non d'une matière nouvellement créée.

SUR LA ONZIÈME :

Que tous les passages de l'Écriture où il est dit que Jésus-Christ est fait *ex ea, ex semine, ex muliere, de qua,* se doivent expliquer par *in ea, in semine, in muliere.*

Il répond :

Que tous ces passages ne se doivent pas expliquer par *in*, mais qu'on dit *ex ea* et *in ea,* parce qu'ils sont de l'Écriture sans exclusion ni de l'un ni de l'autre, bien que l'*ex* soit de la foi aussi bien que l'*in,* voire plus théologique, décisif et apostolique pour exprimer la vérité de l'incarnation et la maternité de la Vierge.

SUR LA DOUZIÈME :

Que Jésus-Christ et la Vierge ont ensemble offert leur obéissance et leur mort pour la rédemption des hommes.

Il déclare :

Qu'il n'y a qu'un seul médiateur de rédemption qui est Jésus-Christ, et quand il dit après quelques Pères que la Vierge eût souhaité d'offrir son obéissance et sa mort à Dieu pour la rédemption, ce n'est qu'improprement et par la voie de simple zèle et intercession.

A laquelle déclaration il souscrit, la soumettant et tous ses sentiments à l'Église, et protestant vouloir vivre et mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine.

Signé : Jacques Forton SAINT-ANGE,

Avec paraphe. »

M. l'évêque de Belley s'entremit entre le père Saint-Ange et ses accusateurs pour que ceux-ci se contentassent de cette déclaration; mais, en vérité qu'auraient-ils pu demander de plus? Pour cela, il fallut l'intervention de M. Pascal le père, dont l'autorisation est plusieurs fois invoquée dans les diverses pièces qui sont sous nos yeux.

« Monseigneur, écrit l'évêque de Belley à l'archevêque, ma plume est de colombe, qui porte le rameau d'olive en son bec. Par un bonheur très-particulier, ou, pour mieux dire, par une providence spéciale de Dieu, ces messieurs qui vous présenteront celle-ci s'étant rencontrés chez moi sans autre dessein que de me voir, et les ayant abouchés, il s'est trouvé que la charité de la vérité qui avoit animé leur zèle s'est accordée avec la vérité de la charité qui étoit dans leur cœur; et ainsi il m'a été facile de rejoindre ce qui paroissoit plutôt qu'il n'étoit véritablement divisé. Le Dieu de paix, qui fait de plusieurs un, soit béni de cette réunion et bonne intelligence bien séante à ceux qui sont fidèles à la dilection et qui acquiescent à la concorde. C'est à vous, Monseigneur, d'achever par votre bénédiction ce

que j'ai commencé par ma sollicitation; pour cela, j'ai obtenu de M. Pascal le père qu'il fût le médiateur auprès de vous de cet accommodement, sachant l'estime que vous faites de sa personne, à quoi M. de Saint-Ange s'est rangé avec beaucoup de contentement. Je n'en dirai pas davantage, puisque *scientibus legem loquor*, et que *sapientiam loquimur inter perfectos*.

Je suis inviolablement, Monseigneur, votre, etc. »

Signé : J. P., *Évêque de Belley*.

L'archevêque dont Pascal et ses amis échauffaient sans cesse le zèle, ne félicite point l'évêque de Belley (lettre du 2 avril). Il élève encore plus d'une plainte, il met en avant Pascal ; on voit qu'il en a peur (lettre du 7 avril). « M. Pascal pourra bien vous faire trouver quelque chose à réformer à ce calendrier : je m'en remets à ce que vous lui pourrez faire dire. » M. l'archevêque voulait donc absolument que Pascal et les siens fussent satisfaits. Enfin il publie un mandement qui résume et termine cette triste affaire.

En finissant ce long récit, nous demandons grâce pour tant de citations d'un intérêt souvent médiocre, mais qu du moins ont l'avantage de mettre parfaitement en lumière cet épisode obscur de la vie de Pascal.

MADEMOISELLE DE ROANNEZ.

Le Recueil d'Utrecht, p. 301, fait connaître en gros l'histoire touchante de Mlle de Roannez; mais rien n'équivaut au récit original écrit de la main même de Marguerite Périer, qui avait vu à Port-Royal mademoiselle de Roannez, et avait suivi toute sa destinée. Ce récit est une des pièces du Recueil manuscrit de mademoiselle Périer, Bibliothèque royale, *Supplément français*, n° 1485; et on le trouve aussi dans un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, n° 2196, intitulé : *Mémoires et pièces recueillies par M. Domat, auteur du Traité des lois civiles, qui m'ont été communiqués par M. Domat, président en la cour des aides de Clermont, son arrière-petit-fils*, 1776. Ce ne sont là que des copies, il est vrai, mais toutes deux faites avec soin sur l'autographe même de mademoiselle Périer, qui doit être caché aujourd'hui dans quelque bibliothèque de Clermont. Cette histoire, parfaitement authentique, est un roman du plus douloureux intérêt. Pascal y joue un rôle principal; on y apprend certains détails de sa vie qui ne se trouvent nulle autre part : 1° qu'il avait fait avec M. le duc de Roannez, frère de mademoiselle de Roannez, un ou deux voyages en Poitou; que c'est lui qui avait mis M. de Roannez entre les mains de M. Singlin; qu'il occupait un logement à l'hôtel Roannez, quoiqu'il eût une maison à Paris; 2° que toute la famille de M. et de mademoiselle de Roannez, et en particulier M. le comte d'Harcourt, était très irritée contre Pascal; 3° que cette irritation gagna toute la maison, à ce point qu'un matin la concierge monta dans la chambre de Pascal avec un poignard pour le tuer. Mais laissons parler Marguerite Périer.

Monsieur et Mademoiselle de Rouanès.

« M. de Rouanès étoit fils de M. le marquis de Boissy : madame sa mère étoit fille de M. Hennequin, président au parlement, et il étoit petit-fils de M. le duc de Rouanès; madame sa grand'mère étoit sœur de M. le comte d'Harcourt. Il perdit monsieur son père à l'âge de huit ou neuf ans, et fut mis entre les mains de monsieur son grand-père, qui ne connoissoit guère sa religion, et qui étoit un homme très emporté, et peu capable de donner une éducation chrétienne à un enfant. Il lui donna un gouverneur qui n'en étoit guère plus capable que lui; il alla même jusque là que d'ordonner à son gouverneur de lui donner l'air de cour et de lui apprendre à jurer, croyant qu'il falloit qu'un jeune seigneur prît ces manières-là. Il perdit monsieur son grand-père à treize ans; et alors il fut son maître. Madame sa mère, qui étoit une bonne femme, toute simple, ne pouvoit et ne sçavoit pas même en prendre soin. Cependant il ne laissa pas de commencer assez jeune à avoir des sentiments de religion. Il avoit un très bon esprit, mais point d'étude. Il fit connoissance (je ne sais pas bien à quel âge) avec M. Pascal, qui étoit son voisin; il goûta fort son esprit, et le mena même une fois ou deux en Poitou avec lui, ne pouvant se passer de le voir. Lorsque M. de Rouanès eut environ vingt-deux ou vingt-trois ans, M. Pascal s'étant donné pleinement à Dieu, et ayant pris la résolution d'abandonner le monde entièrement, persuada à M. de Rouanès d'entrer dans les mêmes sentiments. Il y entra très fortement, et environ à vingt-quatre ou vingt-cinq ans, il résolut, avec M. Pascal et M. Singlin, entre les mains duquel M. Pascal l'avoit mis, de prendre quelque temps pour examiner devant Dieu ce

qu'il devoit faire; il prit ce temps-là. M. Pascal demeuroit alors chez lui; il lui avoit donné une chambre où il alloit de temps en temps, quoiqu'il eût une maison dans Paris. Enfin, M. de Rouanès, après bien des réflexions, prit sa résolution; il se détermina absolument à abandonner le monde; il le déclara à M. Singlin et à M. Pascal, et leur dit qu'il prendroit l'occasion, dès qu'il pourroit la trouver, d'avoir l'agrément du Roi de vendre son gouvernement et se retirer à l'institution. Sa résolution étant prise entièrement et déclarée à ces messieurs, il lui arriva une chose fort extraordinaire. Il y avoit quatre ou cinq ans que, ne pensant point à quitter le monde, et songeant au contraire à s'y établir, il y avoit une demoiselle de qualité, et la plus riche héritière du royaume, qui étoit mademoiselle de Menus, qui n'étoit pas encore en âge de se marier. M. de Rouanès jetoit toujours les yeux sur elle, comme un parti qui lui convenoit, et il ne doutoit pas même qu'il ne pût l'avoir, parce qu'il étoit alors le seul duc et pair à marier; car il y avoit en ce temps-là peu de ducs. Il arriva donc qu'environ un mois après que M. de Rouanès avoit pris sa résolution, on alla proposer à M. le comte d'Harcourt mademoiselle de Menus pour monsieur son petit-neveu. M. le comte d'Harcourt, très content, alla trouver M. de Rouanès, et lui dit : Mon neveu, je viens vous apporter une nouvelle qui vous fera plaisir; on vient de me proposer pour vous mademoiselle de Menus. M. de Rouanès fut très surpris, et lui dit : Monsieur, je vous prie de me donner quelque temps pour y penser. M. le comte d'Harcourt se mit en colère, et lui dit : « Vous êtes donc fou, mon neveu? Si vous aviez recherché mademoiselle de Menus bien longtemps, et qu'on vous l'accordât, vous devriez être très content; on vous la vient jeter à la tête, et vous dites que vous

y penserez! C'est une fille de qualité, la plus riche héritière du royaume; il faut que vous soyez fou. » M. de Rouanès persista à demander du temps, et au bout de douze ou quinze jours il alla faire sa déclaration à M. le comte d'Harcourt, qu'il avoit résolu de ne se point marier. M. le comte d'Harcourt entra dans une fureur très grande, surtout contre M. Pascal. Cela se répandit à l'hôtel de Rouanès, où M. Pascal étoit encore; en sorte que la concierge de la maison alla un matin sur les huit heures, avec un poignard, pour le tuer; heureusement elle ne le trouva point; il étoit sorti ce jour-là, contre son ordinaire, de grand matin; il fut averti de cette aventure, et n'y retourna plus. Mademoiselle de Menus épousa ensuite M. de Vivonne.

« M. de Rouanès persista donc dans sa résolution, et quelques années après il vendit son gouvernement, et paya quelques dettes, mais non pas toutes; car monsieur son grand-père lui en avoit laissé de très grandes. Depuis cela, M. de Rouanès ne laissa pas de demeurer dans le monde, à cause que sa mère vivoit encore; mais il eut ensuite bien du chagrin par le changement de mademoiselle sa sœur, qui n'eut pas tant de fermeté que lui.

« Pour rapporter donc aussi l'histoire de mademoiselle de Rouanès, elle étoit dans le monde, où elle vivoit avec madame sa mère. Elle avoit deux sœurs religieuses bénédictines; l'aînée fut abbesse de Riel; et la cadette est morte simple religieuse aux Filles-Dieu, où elle s'étoit retirée, ayant quitté son couvent, je n'en sais pas la raison. Mademoiselle de Rouanès étoit donc restée seule; et comme elle pensoit à se marier, plusieurs personnes jetoient les yeux sur elle; mais comme elle ne pouvoit pas être un grand parti, monsieur son frère, dont on ne savoit pas a résolu-

tion, étant encore dans le monde, ceux qui pensoient à elle n'étoient pas de très grands seigneurs. Il y eut un homme de qualité qui s'en approchoit, lorsqu'il arriva que mademoiselle de Rouanès, qui avoit mal aux yeux, alla faire une neuvaine à la Sainte-Épine, à Port-Royal. Je n'assurerai pas si c'est en 1656 ou 57; mais le dernier jour de sa neuvaine, elle fut touchée de Dieu si vivement que durant toute la messe elle fondit en larmes. Madame sa mère, qui y alloit tous les jours avec elle, fut surprise de la voir en cet état. Mademoiselle de Rouanès la pria de ne pas sortir sitôt de l'Église. Enfin, en étant sortie, et en retournant chez elle, elle témoigna à madame sa mère qu'elle vouloit se donner à Dieu. Elle resta quelques jours chez elle, et ensuite elle s'échappa un matin, et alla à Port-Royal demander à y être reçue. M. Singlin et la mère abbesse jugèrent à propos de lui faire ouvrir la porte; elle y entra, et se mit au noviciat avec une ferveur extraordinaire sous le nom de sœur Charlotte de la Passion, et y prit le petit habit. J'y étois alors, et j'en fus témoin. Madame sa mère l'ayant appris, alla à Port-Royal faire des plaintes; et enfin, ne pouvant obtenir qu'elle sortît, au bout de trois mois elle s'adressa à la Reine-mère, qui lui donna une lettre de cachet qui lui ordonnoit de sortir. Alors, avant que de sortir, elle prononça des vœux de chasteté, je ne sais si ce fut à l'église ou en présence des religeuses, et se coupa les cheveux; depuis cela, elle resta chez elle dans une retraite et une séparation entière du monde; cela dura jusqu'à la fin de 1663. Durant tout ce temps-là, elle renouveloit ses vœux toutes les fois qu'elle communioit: elle les écrivoit et les signoit, dans un petit livre qu'elle avoit exprès pour cela; elle y ajouta même le vœu d'être religieuse. Il arriva donc que madame sa sœur, la religieuse, qui étoit aux Filles-

Dieu, voyant que monsieur son frère persistoit dans sa résolution de ne se point marier, fâchée de voir finir sa famille, forma le dessein au moins de faire marier sa sœur; elle s'avisa, pour cela, de lui procurer une occasion de voir cet homme de qualité qui la voyoit lorsqu'elle fut touchée de Dieu à Port-Royal. Elle le fit donc monter à son parloir, comme par hasard, lorsque mademoiselle de Rouanès y étoit. Cet homme lui marqua les mêmes empressements qu'il avoit eus il y avoit cinq ou sept ans. Mademoiselle de Rouanès fut touchée de voir qu'un si long intervalle n'avoit point refroidi cet homme; ce qui fut cause qu'elle lui permit de la venir voir, mais de sa part sans aucun dessein de le voir que comme ami. M. de Rouanès ayant découvert cela, en fut fâché; il alla en faire ses plaintes à madame Périer. M. Pascal étoit mort il y avoit quinze ou seize mois. Madame Périer vit mademoiselle de Rouanès, qui lui dit que monsieur son frère s'alarmoit mal à propos, qu'elle n'avoit nul dessein de se marier, que même elle ne le pouvoit pas, et elle lui montra ses vœux, et la pria de lui procurer chez elle un entretien avec M. Singlin, qui avoit été son directeur, et qui alors étoit caché; elle le vit donc, et, suivant ses avis, elle ne voulut plus voir cet homme qui la visitoit auparavant, et rentra dans son ancienne ferveur.

« M. Singlin mourut au mois d'avril 1644; elle en fut très affligée; cependant elle continuoit dans sa ferveur, et voyoit souvent madame Périer; mais madame Périer fut obligée de quitter Paris au mois de décembre 1664; M. de Rouanès en fut fort affligé, et lui dit qu'il craignoit beaucoup que cela ne fît encore changer sa sœur. En effet, cela ne manqua pas. N'ayant plus de soutien, ayant perdu M. Pascal, M. Singlin et madame Périer, elle recommença en 1665, de revoir le monde. Madame sa sœur, d'ailleurs,

la sollicita de nouveau d'écouter des propositions de mariage. M. de Rouanès, voyant qu'il ne pouvoit plus espérer qu'elle demeurât ferme dans sa résolution, lui déclara que, pour lui, il étoit résolu de ne point changer, et qu'ainsi tout son bien devoit lui revenir; il falloit donc qu'elle n'écoutât que des propositions conformes à sa condition et à son bien : alors elle écouta toutes celles qu'on lui fit. Il y en eut plusieurs qui n'eurent pas de lieu; enfin on proposa M. le marquis de Cœuvres, fils de M. le maréchal d'Estrées. M. de Rouanès le manda à M. Périer, en Auvergne, et le pria de lui donner cette marque d'amitié de venir à Paris pour régler toutes ses affaires, n'ayant de confiance qu'en lui. M. Périer y alla. Cela se rompit avec M. de Cœuvres; et, comme l'on voyoit qu'elle étoit absolument résolue de se marier, et que même apparemment elle avoit une dispense de ses vœux, M. de la Vieuxville s'avisa tout d'un coup de dire : « Il lui faut un duc et pair; il n'y en a pas à marier; il faut penser à M. de la Feuillade; le Roi l'aime, et il fera revivre le duché sur sa tête. » Cette proposition fut du goût de mademoiselle de Rouanès; on en parla au Roi, qui y donna son agrément, et promit de le faire duc. Mais comme M. de la Feuillade étoit le cadet de M. l'archevêque d'Embrun, il n'avoit point de bien; le Roi en écrivit à l'archevêque, qui étoit alors en Espagne. La réponse fut une démission entière de tout son bien; le mariage se fit. Il fut mis dans le contrat que M. de la Feuillade prendroit le nom de duc de Rouanès. M. de Rouanès donna tout son bien à sa sœur, et la chargea de payer ses dettes, et se réserva seulement quelques terres de 15 20,000 de rente. Je ne sais s'il s'en réserva la propriété ou seulement la jouissance.

« Le mariage ne fut pas plutôt fait que madame de la

Feuillade reconnut sa faute, en demanda pardon à Dieu, et en fit pénitence, car elle eut beaucoup à souffrir, et reconnoissoit toujours que c'étoit Dieu qui le permettoit pour la punir. Elle eut un premier enfant qui ne reçut point le baptême; le second fut un fils tout contrefait par les jambes; le troisième fut une fille qui demeura naine depuis deux ans jusqu'à huit ou douze ans, sans croître du tout; ensuite elle crut un peu; mais elle mourut à dix-neuf ans subitement; le quatrième est M. le duc de la Feuillade d'aujourd'hui. Après avoir eu ces enfants, elle eut des maladies extraordinaires; il lui fallut subir des opérations cruelles qu'elle souffrit toujours en esprit de pénitence, et elle disoit « Je suis bien heureuse de ce que Dieu m'envoie des occasions de souffrir; cela me fait espérer qu'il veut recevoir ma pénitence. » Les chirurgiens étoient surpris de voir qu'elle marquât un air de jubilation quand ils venoient pour la panser de maux très douloureux. Elle est morte dans ces sentiments après une terrible opération.

« M. de la Feuillade prit d'abord le nom de duc de Rouanès; mais un ou deux ans après il fut envoyé pour commander en Candie, et demanda permission au Roi de prendre le nom de duc de la Feuillade, parce qu'il avoit fait peur aux Turcs sous ce nom-là en Hongrie; le Roi le lui permit, et depuis il l'a gardé.

« M. de Rouanès, de son côté, a eu beaucoup de peine de ce mariage, parce que M. de la Feuillade, qui s'étoit chargé de payer les dettes, ne les payant pas, les créanciers revenoient sur les terres qu'il s'étoit réservées; en sorte qu'il a passé le reste de ses jours fatigué d'affaires et de dettes; mais il fut toujours rempli de religion et de piété, même d'une piété tendre, que l'on remarquoit dans toutes ses paroles et ses actions. »

LETTRES DE PASCAL

LETTRE DE PASCAL A SA SŒUR MADAME PÉRIER.

(Communiquée par M. Renouard, le savant libraire. L'adresse est : *A Mademoiselle Périer, la Conseillère.* On ne donnoit le nom de *Madame* aux femmes mariées que lorsqu'elles étoient d'une condition élevée.)

« Ma chère sœur,

Je ne doute pas que vous n'ayez été bien en peine du long temps qu'il y a que vous n'avez reçu de nouvelles de ces quartiers ici. Mais je crois que vous vous serez bien doutés que le voyage des Élus en a été la cause, comme en effet. Sans cela, je n'aurois pas manqué de vous écrire plus souvent. J'ai à te dire que MM. les commissaires étant à Gisors, mon père me fit aller faire un tour à Paris, où je trouvai une lettre que tu m'écrivois où tu me mandes que tu t'étonnes de ce que je te reproche que tu n'écris pas assez souvent, et où tu me dis que tu écris à Rouen toutes les semaines une fois. Il est bien assuré, si cela est, que les lettres se perdent, car je n'en reçois pas toutes les trois semaines une. Étant retourné à Rouen, j'y ai trouvé une lettre de M. Périer, qui mande que tu es malade. Il ne

mande point si ton mal est dangereux ni si tu te portes mieux ; et il s'est passé un ordinaire depuis sans avoir reçu de lettre, tellement que nous en sommes en une peine dont je te prie de nous tirer au plutôt ; mais je crois que la prière que je te fais sera inutile, car avant que tu aies reçu cette lettre ici, j'espère que nous aurons reçu lettres ou de toi ou de M. Périer. Le département s'achève, Dieu merci. Si je savois quelque chose de nouveau, je te le ferois savoir. Je suis, ma chère sœur,

Post-scriptum de la main d'Étienne Pascal, le père : «Ma bonne fille m'excusera si je ne lui écris comme je le désirerois, n'y ayant aucun loisir; car je n'ai jamais été dans l'embarras à la dixième partie de ce que j'y suis à présent. Je ne saurois l'être davantage à moins d'en avoir trop; il y a quatre mois que je (ne) me suis couché six fois devant deux heures après minuit.

Je vous avois commencé dernièrement une lettre de raillerie sur le sujet de la votre dernière touchant le mariage de monsieur Desjeux, mais je n'ai jamais eu le loisir de l'achever. Pour nouvelles, la fille de monsieur de Paris, maître des comptes, mariée à M. de Neufville, aussi maître des comptes, est décédée, comme aussi la fille de Belair, mariée au petit Lambert. Votre petit a couché céans cette nuit. Il se porte Dieu grâces très bien. Je suis toujours

Votre bon et excellent ami,

PASCAL. »

Votre très humble et très affectionné serviteur et frère,

PASCAL. »

LETTRE DE PASCAL A SA SŒUR JACQUELINE.

Recueil de Marguerite Périer, p. 367, avec cette note; *Elle paraît écrite à sa sœur Jacqueline.*)

Ce 16 janvier 1648.

« Ma chère sœur,

Nous avons reçu tes lettres. J'avois dessein de te faire réponse sur la première que tu m'écrivis il y a plus de quatre mois; mais mon indisposition et quelques autres affaires m'empêchèrent de l'achever. Depuis ce temps-là je n'ai pas été en état de t'écrire, soit à cause de mon mal, soit manque de loisir, ou pour quelque autre raison. J'ai peu d'heures de loisir et de santé tout ensemble; j'essayerai néanmoins d'achever celle-là sans me forcer; je ne sçais si elle sera longue ou courte. Mon principal dessein est de t'y faire entendre le fait des visites que tu sçais, où j'espérerois d'avoir de quoi te satisfaire et répondre à tes dernières lettres. Je ne puis commencer par autre chose que par le témoignage du plaisir qu'elles m'ont donné; j'en ai reçu des satisfactions si sensibles que je ne te les pourrois pas dire de bouche. Je te prie de croire qu'encore que je ne t'aie point écrit, il n'y a point d'heure que tu ne m'aies été présente, où je n'aye fait des souhaits pour la continuation des grands desseins que Dieu t'a inspirés[1]. J'ai ressenti de nouveaux accès de joye à toutes les lettres qui en portoient quelque témoignage, et j'ai été ravi d'en voir la continuation

1. Allusion au dessein de Jacqueline de se faire religieuse.

sans que tu eusses aucune nouvelle de notre part. Cela m'a fait juger qu'il y avoit un appui plus qu'humain, puisqu'il n'avoit pas besoin des moyens humains pour se maintenir. Je souhaiterois néanmoins d'y contribuer quelque chose; mais je n'ai aucune des parties qui sont nécessaires pour cet effet. Ma foiblesse est si grande que, si je l'entreprenois, je ferois plutôt une action de témérité que de charité, et j'aurois droit de craindre pour nous deux le malheur qui menace un aveugle conduit par un aveugle. J'en ai ressenti mon incapacité sans comparaison davantage, depuis les visites dont il est question; et bien loin d'en avoir rapporté assez de lumières pour d'autres, je n'en ai rapporté que de la confusion et du trouble pour moi, que Dieu seul peut calmer, et où je travaillerai avec soin mais sans empressement et inquiétude, sachant bien que l'un et l'autre m'en éloigneroient. Je te dis que Dieu seul le peut calmer, et que j'y travaillerai, parce que je ne trouve que des occasions de le faire naître et de l'augmenter dans ceux dont j'en avois attendu la dissipation; de sorte que, me voyant réduit à moi seul, il ne me reste qu'à prier Dieu qu'il en bénisse le succès. J'aurois pour cela besoin de la communication de personnes savantes et de personnes désintéressées; les premiers sont ceux qui ne le feront pas : je ne cherche plus que les autres; et pour cela je souhaite infiniment de te voir, car les lettres sont longues, incommodes et presque inutiles en ces occasions : cependant je t'en écrirai peu de chose.

La première fois que je vis M. Rebours[1], je me fis connoître à lui et j'en fus reçu avec autant de civilités que j'eusse pu souhaiter. Elles appartenoient toutes à Monsieur

1. Un des confesseurs de Port-Royal. Voyez le *Nécrologe de Port-Royal*, page 333.

mon père, puisque je les reçus à sa considération. Ensuite des premiers compliments, je lui demandai permission de le revoir de temps en temps; il me l'accorda : ainsi je fus en liberté de le voir, de sorte que je ne compte pas cette première vue pour visite, puisqu'elle n'en fut que la permission. J'y fus à quelque temps de là, et entre autres discours, je lui dis, avec ma franchise et ma naïveté ordinaires, que nous avions vu leurs livres et ceux de leurs adversaires, que c'étoit assez pour lui faire entendre que nous étions de leurs sentiments. Il m'en témoigna quelque joye. Je lui dis ensuite que je pensois que l'on pouvoit, suivant les principes mêmes du sens commun, démontrer beaucoup de choses que les adversaires disent lui être contraires, et que le raisonnement bien conduit portoit à les croire, quoiqu'il les faille croire sans l'aide du raisonnement. Ce furent mes propres termes où je ne crois pas qu'il y ait de quoi blesser la plus sévère modestie. Mais comme tu sçais que toutes les actions peuvent avoir deux sources, et que ce discours pouvoit procéder d'un principe de vanité et de confiance dans le raisonnement, ce soupçon, qui fut augmenté par la connoissance qu'il avoit de mon étude de la géométrie, suffit pour lui faire trouver ce discours étrange, et il me le témoigna par une répartie si pleine d'humilité et de modestie qu'elle eût sans doute confondu l'orgueil qu'il vouloit réfuter. J'essayai néanmoins de lui faire connoître mon motif; mais ma justification accrut son doute, et il prit mes excuses pour une obstination. J'avoue que son discours étoit si beau que si j'eusse cru être en l'état qu'il se le figuroit, il m'en eût retiré; mais comme je ne pensois pas être dans cette maladie, je m'opposois au remède qu'il me présentoit; mais il le fortifioit d'autant plus que je semblois le fuir, parce qu'il prenoit mon refus pour

endurcissement; et plus il s'efforçoit de continuer, plus mes remerciments lui témoignoient que je ne le tenois pas nécessaire; de sorte que toute cette entrevue se passa dans cette équivoque et dans un embarras qui a continué dans toutes les autres et qui ne s'est pu débrouiller. Je ne te rapporterai pas les autres mot à mot parce qu'il ne seroit pas nécessaire ni à propos; je te dirai seulement en substance le principal de ce qui s'y est dit, ou, pour mieux dire, le principe de leur retenue.

Mais je te prie avant toutes choses de ne tirer aucune conséquence de tout ce que je te mande, parce qu'il pourroit m'échapper de ne pas dire les choses avec assez de justesse; et cela te pourroit faire naître quelque soupçon peut-être aussi désavantageux qu'injuste. Car enfin après y avoir bien songé, je n'y trouve qu'une[1] obscurité où il seroit difficile et dangereux de décider, et pour moi j'en suspends entièrement mon jugement autant à cause de ma foiblesse que pour mon manque de connoissance.

LETTRE DE PASCAL ET DE SA SŒUR JACQUELINE A MADAME PÉRIER.

(Recueil de Marguerite Périer, p. 359. Il y est dit que cette lettre a été copiée sur l'original de la main de Mlle Jacqueline Pascal. Elle est écrite par celle-ci en son nom et au nom de son frère. Il est aisé, en effet, d'y reconnaître plus d'une idée de Pascal sous la plume de Jacqueline[2].)

1er avril 1648.

Nous ne savons si celle-ci sera sans fin aussi bien que les autres[3]; mais nous savons bien que nous voudrions bien

1. Le manuscrit à tort : *aucune*.

2. Voyez JACQUELINE PASCAL, ch. III, p. 100, etc.

3. Ceci prouverait que nous ne possédons pas toute la correspondance du frère et des deux sœurs.

écrire sans fin. Nous avons ici la lettre de M. de Saint-Cyran, *de la Vocation*, imprimée depuis peu sans approbation ni privilége, ce qui a choqué beaucoup de monde. Nous la lirons; nous te l'envoyerons après; nous serons bien aise d'en savoir ton sentiment et celui de M. mon père : elle est fort relevée.

Nous avons plusieurs fois commencé à t'écrire, mais j'en ai été retenu par l'exemple et par les discours ou, si tu veux, par les rebufades que tu sçais [1]; mais après nous être éclaircis tant que nous avons pu, je crois qu'il faut y apporter quelque circonspection; et s'il y a des occasions où l'on ne doit pas parler de ces choses, nous en sommes dispensés. Car comme nous ne doutons point l'un de l'autre, et que nous sommes comme assurés mutuellement que nous n'avons dans tous ces discours que la gloire de Dieu pour objet, et presque point de communication hors de nous-mêmes, je ne vois point que nous puissions avoir de scrupule tant qu'il nous donnera ces sentiments. Si nous ajoutons à ces considérations celle de l'alliance que la nature a faite entre nous, et à cette dernière celle que la grâce y a faite, je crois que bien loin d'y trouver une défense, nous y trouverons une obligation; car je trouve que notre bonheur a été si grand d'être unis de la dernière sorte, que nous nous devons unir pour le reconnoître et pour nous en réjouir. Car il faut avouer que c'est proprement depuis ce temps (que M. de Saint-Cyran veut qu'on appelle le commencement de la vie) que nous devons nous considérer comme véritablement parents, et qu'il a plû à Dieu de nous joindre aussi bien dans son nouveau monde par l'esprit, comme il avoit fait dans le terrestre par la chair.

1. Sur ces rebufades, voyez JACQUELINE PASCAL, ch. I, p. 43.

Nous te prions qu'il n'y ait point de jour où tu ne le repasses en ta mémoire, et de reconnoître souvent la conduite dont Dieu s'est servi en cette rencontre, où il ne nous a pas seulement fait frères les uns des autres, mais encore enfants d'un même père, car tu sais que mon père nous a tous prévenus et comme conçus dans le dessein[1]. C'est en quoi nous devons admirer que Dieu nous ait donné et la figure et la réalité de cette alliance. Car, comme nous avons souvent dit entre nous, les choses corporelles ne sont qu'une image des spirituelles, et Dieu a représenté les choses invisibles dans les visibles. Cette pensée est si générale et si utile, qu'on ne doit point laisser passer un espace notable de temps sans y songer avec attention. Nous avons discouru assez particulièrement du rapport de ces deux sortes de choses; c'est pourquoi nous n'en parlerons pas ici. Car cela est trop long pour l'écrire, et trop beau pour ne t'être pas resté dans la mémoire, et, qui plus est, nécessaire absolument, suivant mon avis; car comme nos péchés nous tiennent enveloppés parmi les choses corporelles et terrestres, et qu'elles ne sont pas seulement la peine de nos péchés, mais encore l'occasion d'en faire de nouveaux et la cause des premiers, il faut que nous nous servions du lieu même où nous sommes tombés pour nous relever de notre chute. C'est pourquoi nous devons bien ménager l'avantage que la bonté de Dieu nous donne de nous laisser toujours devant les yeux une image des biens que nous avons perdus, et de nous environner dans la captivité même, où sa justice nous a réduits, de tant d'objets qui nous servent d'une leçon continuellement présente; de sorte que nous devons nous considérer comme des criminels dans une pri-

1. Cette phrase est inachevée ou il faut lire *ce* dessein.

son toute remplie d'images de leur libérateur et des instructions nécessaires pour sortir de la servitude; mais il faut avouer qu'on ne peut appercevoir ces saints caractères sans une lumière surnaturelle. Car comme toutes choses parlent de Dieu à ceux qui le connoissent, et qu'elles le découvrent à ceux qui l'aiment, ces mêmes choses le cachent à tous ceux qui ne le connoissent pas. Aussi l'on voit que dans les ténèbres du monde, on les suit par un aveuglement brutal, que l'on s'y attache, et qu'on en fait la dernière fin de ses désirs; ce qu'on ne peut faire sans sacrilége; car il n'y a que Dieu qui doive être la dernière fin comme lui seul est le principe. Quelque ressemblance que la nature créée ait avec son créateur, et encore que les moindres choses et les plus petites et les plus viles parties du monde représentent au moins par leur unité la parfaite unité qui ne se trouve qu'en Dieu, on ne peut pas légitimement leur porter le souverain respect, parce qu'il n'y a rien de si abominable aux yeux de Dieu et des hommes que l'idolâtrie, à cause qu'on y rend à la créature l'honneur qui n'est dû qu'au créateur. L'Écriture est pleine des vengeances que Dieu a exercées sur ceux qui en ont été coupables, et le premier commandement du Décalogue, qui enferme tous les autres, défend sur toutes choses d'adorer les images; car comme il est beaucoup plus jaloux de nos affections que de nos respects, il est visible qu'il n'y a point de crime qui lui soit plus injurieux ni plus détestable que d'aimer souverainement les créatures, quoiqu'elles le représentent.

C'est pourquoi ceux à qui Dieu fait connoître ces grandes vérités, doivent user de ces images pour jouir de celui qu'elles représentent, et ne demeurer pas éternellement dans cet aveuglement charnel et judaïque qui fait prendre

la figure pour la réalité; et ceux que Dieu par la régénération a relevés gratuitement du péché, qui est le véritable néant parce qu'il est contraire à Dieu qui est le véritable être, pour leur donner une place dans son Église qui est son véritable temple, après les avoir retirés gratuitement du néant au jour de leur création pour leur donner une place dans l'univers, ont une double obligation de le servir et de l'honorer, puisqu'en tant que créatures ils doivent se tenir dans l'ordre des créatures et ne pas profaner le lieu qu'ils remplissent, et qu'en tant que chrétiens ils doivent sans cesse aspirer à se rendre dignes de faire partie du corps de Jésus-Christ, mais qu'au lieu que les créatures qui composent le monde s'acquittent de leurs obligations en se tenant dans une perfection bornée, parce que la perfection du monde est aussi bornée, les enfants de Dieu ne doivent point mettre de limites à leur pureté et à leur perfection, parce qu'ils font partie d'un corps tout divin et infiniment parfait, comme on voit que Jésus-Christ ne limite point les commandements de la perfection et qu'il nous en propose un modèle où elle se trouve infinie, quand il dit : « Soyez donc parfaits comme votre père céleste est parfait. » Aussi c'est une erreur bien préjudiciable parmi les chrétiens, et parmi ceux-là même qui font profession de piété, de se persuader qu'il y ait un certain degré de perfection dans lequel on soit en assurance, et qu'il ne soit pas nécessaire de passer, puisqu'il n'y en a point qui ne soit mauvais si on s'y arrête, et dont on puisse éviter de tomber qu'en montant plus haut.

LETTRE DE PASCAL ET DE SA SŒUR JACQUELINE A MADAME PÉRIER.

(Elle est intitulée dans le Recueil de Marguerite Périer, p. 355: *Lettre de M. et de Mlle Pascal à Mme Périer, leur sœur.* A la fin sont écrits ces mots: *Copié sur l'original, écrit de la main de Mlle Jacqueline Pascal*[1].)

A Paris, ce 5 novembre 1648.

Ma chère sœur,

Ta lettre nous a fait ressouvenir d'une brouillerie dont on avoit perdu la mémoire, tant elle est absolument passée. Les éclaircissements un peu trop grands que nous avons procurés ont fait paroître le sujet général et ancien de nos plaintes, et les satisfactions que nous en avons faites ont adouci l'aigreur que Monsieur mon père en avoit conçue. Nous avons dit ce que tu avois déjà dit, sans savoir que tu l'eusses dit, et ensuite nous avons excusé de bouche ce que tu avois excusé par écrit, sans savoir que tu l'eusses excusé, et nous n'avons sçu ce que tu avois fait qu'après que nous l'avons eu fait nous-mêmes : car comme nous n'avions rien caché à mon père, il nous a aussi tout découvert et guéri ensuite tous nos soupçons. Tu sais combien tous ces embarras troublent la paix de la maison intérieure et extérieure, et combien dans ces rencontres on a besoin des avertissements que tu nous as donnés trop tard : nous avons à t'en donner nous-mêmes sur le sujet des tiens.

Le premier est sur ce que tu nous mandes que nous t'avons appris ce que tu nous écris. Je ne me souviens pas de t'en avoir parlé, et si peu que cela m'a été très nouveau. Et de plus, quand cela seroit vrai, je craindrois que tu ne

1. Jacqueline Pascal, ch. III, p. 114.

l'eusses retenu humainement si tu n'avois oublié la personne dont tu l'avois appris, pour ne te ressouvenir que de Dieu, qui peut seul te l'avoir véritablement enseigné. Si tu t'en souviens comme d'une bonne chose, tu ne sçaurois penser le tenir d'aucun autre, puisque ni toi ni les autres ne le peuvent apprendre que de Dieu seul. Car, encore que dans cette sorte de reconnoissance, on ne s'arrête pas aux hommes à qui on s'adresse, comme s'ils étoient auteurs du bien qu'on a reçu par leur entremise; néanmoins cela ne laisse point de former une petite opposition à la vue de Dieu, et principalement dans les personnes qui ne sont pas entièrement épurées des impressions charnelles qui font considérer comme sources de bien les objets qui le communiquent. Ce n'est pas que nous ne devions reconnoître et nous ressouvenir des personnes dont nous tenons quelques instructions, quand ces personnes ont droit de les faire, comme les Pères, les évêques et les directeurs, parce qu'ils sont les maîtres dont les autres sont les disciples. Mais quant à nous, il n'en est pas de même; car comme l'ange refusa les adorations d'un saint, serviteur comme lui, nous te dirons, en te priant de n'user plus de ces termes d'une reconnoissance humaine, que tu te gardes de nous faire de pareils compliments, parce que nous sommes disciples comme toi.

Le second est sur ce que tu dis qu'il n'est pas nécessaire de nous répéter ces choses, parce que nous les savons déjà bien; ce qui nous fait craindre que tu ne mettes pas ici assez de différence entre les choses dont tu parles et celles dont le siècle parle, parce qu'il est sans doute qu'il suffit d'avoir appris une fois celles-ci, et de les avoir bien retenues, pour n'avoir plus besoin d'en être instruit; au lieu qu'il ne suffit pas d'avoir une fois compris celles de l'autre

sorte, et de les avoir connues de la bonne manière, c'est-à-dire par le mouvement intérieur de Dieu, pour en conserver la connoissance de la même sorte, quoiqu'on en conserve bien le souvenir. Ce n'est pas qu'on ne s'en puisse bien souvenir, et qu'on ne retienne aussi facilement une épitre de saint Paul qu'un livre de Virgile; mais les connoissances que nous acquérons de cette façon, aussi bien que leur continuation, ne sont qu'un effet de cette mémoire; au lieu que pour y entendre le langage secret et étranger à ceux qui le sont du ciel[1], il faut que la même grâce qui peut seule en donner la première intelligence, la continue et la rende toujours présente en la retraçant sans cesse dans le cœur des fidèles, pour les faire toujours vivre. Comme dans les bienheureux, Dieu renouvelle continuellement leur béatitude, qui est un effet et une suite de sa grâce; et comme aussi l'Église tient que le père produit continuellement le fils, et maintient l'éternité de son essence par une effusion de sa substance, qui est sans interruption aussi bien que sans fin; ainsi, la continuation de la justice des fidèles n'est autre chose que la continuation de l'infusion de la grâce, et non pas une seule grâce qui subsiste toujours; et c'est ce qui nous apprend parfaitement la dépendance perpétuelle où nous sommes de la miséricorde de Dieu, puisque, s'il en interrompt tant soit peu le cours, la sécheresse survient nécessairement. Dans cette nécessité, il est aisé de voir qu'il faut continuellement faire de nouveaux efforts pour acquérir cette nouveauté continuelle d'esprit, puisque on ne peut conserver la grâce ancienne que par l'acquisition d'une nouvelle grâce, et qu'autrement on perdra celle qu'on prétend retenir, comme ceux qui,

1. *Sic*. pour : qui sont étrangers au ciel.

voulant renfermer la lumière, n'enferment que des ténèbres. Ainsi nous devons veiller à purifier sans cesse l'intérieur qui se salit toujours de nouvelles taches en retenant aussi les anciennes, puisque sans le renouvellement assidu on n'est pas capable de recevoir ce vin nouveau qui ne sera point mis en vieux vaisseaux.

C'est pourquoi tu ne dois pas craindre de nous remettre devant les yeux des choses que nous avons dans la mémoire et qu'il faut faire rentrer dans le cœur, puisqu'il est sans doute que ton discours en peut mieux servir d'instrument à la grâce que non pas l'idée qui nous en reste en la mémoire, puisque la grâce est particulièrement accordée par la prière, et que cette charité que tu as eue pour nous est une prière du nombre de celles qu'on ne doit jamais interrompre. C'est ainsi qu'on ne doit jamais refuser de lire ni d'ouïr les choses saintes, si communes et si connues qu'elles soient; car notre mémoire, aussi bien que les instructions qu'elle retient, n'est qu'un corps inanimé et judaïque sans l'esprit qui doit les vivifier ; et il arrive très-souvent que Dieu se sert de ces moyens extérieurs plutôt que des intérieurs pour les faire comprendre, et pour laisser d'autant moins de matière à la vanité des hommes lorsqu'ils reçoivent ainsi la grâce en eux-mêmes. C'est ainsi qu'un livre et qu'un sermon, si communs qu'ils soient, apportent bien plus de fruit à celui qui s'y applique avec plus de dispositions que non pas l'excellence des discours plus élevés qui apportent d'ordinaire plus de plaisir que d'instruction; et l'on voit quelquefois que ceux qui les écoutent comme il faut, quoique ignorants et presque stupides, sont touchés au seul nom de Dieu et par les seules paroles qui les menacent de l'enfer, quoique ce soit tout ce qu'ils y comprennent et qu'ils les sçussent aussi bien auparavant.

Le troisième est sur ce que tu dis que tu n'écris ces choses que pour nous faire entendre que tu es dans ce sentiment; nous avons à te louer et à te remercier également sur ce sujet; nous te louons de ta persévérance et te remercions du témoignage que tu nous en donnes. Nous avions déjà tiré cet aveu de M. Périer, et les choses que nous lui en avions fait dire nous en avoient assurées. Nous ne pouvons te dire combien elles nous ont satisfaits qu'en te représentant la joye que tu recevrois si tu entendois dire de nous la même chose.

Nous n'avons rien de particulier à te dire sinon touchant le dessein de votre maison. Nous savons que M. Périer prend trop à cœur ce qu'il entreprend pour songer pleinement à deux choses à la fois, et que ce dessein entier est si long que pour l'achever il faudroit qu'il fût longtemps sans penser à autre chose. Nous savons bien aussi que son projet n'est que pour une partie du bâtiment : mais outre qu'elle n'est que trop longue elle seule, elle l'engage à l'achèvement du reste, aussitôt qu'il n'y aura plus d'obstacle, de quelque résolution qu'on se fortifie pour s'en empêcher, principalement s'il emploie à bâtir le temps qu'il faudroit pour se détromper des charmes secrets qui s'y trouvent. Ainsi, nous l'avons conseillé de bâtir bien moins qu'il ne prétendoit, et rien que le simple nécessaire, quoique sur le même dessein, afin qu'il n'ait pas de quoi s'y engager, et qu'il ne s'ôte pas aussi le moyen de le faire. Nous te prions d'y penser sérieusement, de l'en résoudre et de l'en conseiller, de peur qu'il n'arrive qu'il ait bien plus de prudence et qu'il donne bien plus de soin et de peine au bâtiment d'une maison qu'il n'est pas obligé de faire, qu'à celui de cette tour mystique dont tu sais que saint Augustin parle dans une de ses lettres, qu'il s'est engagé d'achever dans

ses entretiens. Adieu. B. P. J. P. (Blaise P. Jacqueline P.)

De la main de M. Pascal :

« Si tu sais quelque bonne âme, fais-la prier Dieu pour moi aussi. »

LETTRE DE PASCAL

EN SON NOM ET AU NOM DE SA SŒUR JACQUELINE

A M. ET Mme PÉRIER, A CLERMONT, SUR LA MORT DE LEUR PÈRE ÉTIENNE PASCAL[1].

(Manuscrit de l'Oratoire avec cette remarque : « *Copié sur l'original, daté du 17 octobre 1651, de la main de M. Pascal.* » Recueil de Marguerite Périer, p. 308, même date, et aussi avec cette remarque : *transcrit sur l'original.*)

Puisque vous êtes maintenant informés l'un et l'autre de notre malheur commun, et que la lettre que nous avons commencée vous a donné quelque consolation par le récit des circonstances heureuses qui ont accompagné le sujet de notre affliction, je ne puis vous refuser celles qui me restent dans l'esprit, et que je prie Dieu de me donner, et de me renouveler de plusieurs que nous avons autrefois reçues de sa grâce, et qui nous ont été nouvellement données par nos amis en cette occasion.

Je ne sçais par où finissoit la dernière lettre [2]. Ma sœur l'a envoyée sans prendre garde qu'elle n'étoit pas finie. Il me semble cependant qu'elle contenoit en substance quelques particularités de la conduite de Dieu sur la vie et la maladie que je voudrois vous répéter ici, tant je les ai gra-

1. Voyez *Rapport*, p. 140, etc.
2. Nous n'avons point cette lettre.

vées dans le cœur et tant elles portent de consolation, si vous ne les pouviez voir vous-même dans la précédente lettre, et si ma sœur ne devoit pas vous en faire un récit plus exact à sa première commodité.

Je ne vous parlerai donc ici que de la conséquence que j'en tire, qui est que sa fin est si chrétienne, si heureuse et si sainte et si souhaitable, qu'ôtées les personnes intéressées par les sentiments de la nature, il n'y a point de chrétien qui ne s'en doive réjouir.

Sur ce grand fondement je commencerai ce que j'ai à vous dire par un discours consolalif[1] à ceux qui ont assez de liberté d'esprit pour le concevoir au fort de la douleur[2].

C'est que nous devons chercher la consolation à nos maux, non pas dans nous-mêmes, non pas dans les hommes, non pas dans tout ce qui est créé, mais dans Dieu. Et la raison en est que toutes les créatures ne sont pas la première cause des accidents que nous appelons maux, mais que la providence de Dieu en étant l'unique et véritable cause, l'arbitre et la souveraine[3], il est indubitable qu'il faut recourir directement à la source et remonter jusqu'à l'origine pour trouver un solide allégement. Que si nous suivons ce précepte et que nous envisagions cet évé-

1. Oratoire : *bien consolant.*

2. Ces quatre premiers paragraphes ont été omis par Port-Royal, (ch. XXX, *pensées sur la mort*), et la première phrase du cinquième est ainsi modifiée et arrangée pour former le commencement de tout le chapitre : *Quand nous sommes dans l'affliction à cause de la mort de quelque personne pour qui nous avons de l'affection, ou pour quelque autre malheur qui nous arrive, nous ne devons pas chercher de la consolation dans nous-mêmes ni dans les hommes ni dans tout ce qui est créé, mais, etc.*

3. Le Recueil de Mlle Périer : *le souverain.*

nement[1] non pas comme un effet du hasard, non pas[2] comme une nécessité fatale de la nature, non pas[3] comme le jouet des éléments et des parties qui composent l'homme (car Dieu n'a pas abandonné ses élus au caprice et au hasard[4]), mais comme une suite indispensable, inévitable, juste, sainte, utile au bien de l'Église et à l'exaltation du nom et de la grandeur de Dieu[5], d'un arrêt de sa providence conçu de toute éternité[6] pour être exécuté dans la plénitude de son temps, en telle année, un tel jour, en telle heure, en tel lieu, en telle manière[7]; et enfin tout ce qui est arrivé a été de tout temps presçu[8] et préordonné en Dieu; si, dis-je, par un transport de grâce nous considérons cet accident non pas dans lui-même et hors de Dieu, mais hors de lui-même et dans l'intime de la volonté de Dieu[9], dans la justice de son arrêt, dans l'ordre de sa providence qui en est la véritable cause, sans quoi il ne fût pas arrivé, par qui seul[10] il est arrivé, et de la manière dont il est arrivé, nous adorerons dans un humble silence la hauteur impénétrable de ses secrets; nous révérerons[11] la

1. Port-Royal : *et que nous considérions cette mort qui nous afflige.*
2. P.-R. : *ni.*
3. P.-R. : *ni.*
4. P.-R. : *au caprice du hasard.*
5. P.-R. omet ces mots : *utile au bien de l'Église et à l'exaltation du nom et de la grandeur de Dieu.*
6. P.-R. omet : *conçu de toute éternité,* et garde *pour être exécuté dans la plénitude de son temps,* membre de phrase qui ainsi isolé n'a plus de force.
7. P.-R. omet fort mal à propos : *en telle année, en tel jour, en telle heure, en tel lieu, en telle manière.*
8. Le Recueil de M. Périer : *présent.*
9. P.-R. : *et dans la volonté même de Dieu.*
10. P-R. : *seule,* rapportant ce mot à la providence, tandis qu'il faut le rapporter à *l'ordre de sa providence.*
11. P.-R. : *nous vénérerons...* expression moins juste parce qu'elle ne

sainteté de ses arrêts ; nous bénirons la conduite de la Providence, et unissant notre volonté à celle de Dieu même, nous voudrons avec lui, en lui et pour lui, la chose qu'il a voulu en nous et pour nous de toute éternité.

Considérons-la [1] donc de la sorte et pratiquons cet enseignement que j'ai appris d'un grand homme dans le temps de notre plus grande affliction, qu'il n'y a de consolation qu'en la vérité seule. Il est sans doute que Sénèque et Socrate n'ont rien de persuasif [2] en cette occasion. Ils ont été sous l'erreur qui a aveuglé tous les hommes dans le premier : ils ont tous pris la mort comme naturelle à l'homme, et tous les discours qu'ils ont fondés sur ce faux principe sont si futiles [3] qu'ils ne servent qu'à montrer par leur inutilité combien l'homme en général est foible, puisque les plus hautes productions des plus grands d'entre les hommes sont si basses et si puériles.

Il n'en est pas de même de J.-C.; il n'en est pas de même des livres canoniques. La vérité y est découverte, et la consolation y est jointe aussi infailliblement qu'elle est infailliblement séparée de l'erreur. Considérons donc la mort dans la vérité que le Saint-Esprit nous a apprise. Nous avons cet admirable avantage de connoître que véritablement et effectivement la mort est une peine du péché imposée à l'homme pour expier son crime, nécessaire à l'homme pour le purger du péché, qu'elle est la seule qui peut délivrer l'âme de la concupiscence des membres sans laquelle les

renferme pas au même degré l'idée de crainte jointe à celle de respect.

1. P.-R. omet *considérons-la*, jusqu'à *il n'y a de consolation*.

2. P.-R. : *n'ont rien qui nous puisse persuader et consoler dans ces occasions*.

3. P.-R. : *si vains et peu solides*.

saints ne vivent point en ce monde. Nous sçavons que la vie des chrétiens est un sacrifice continuel, qui ne peut être achevé que par la mort. Nous sçavons que J.-C. étant au monde s'est considéré et s'est offert à Dieu comme un holocauste et une véritable victime, que sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection, son ascension, et sa présence dans l'eucharistie, et sa séance éternelle à la dextre [1] n'est qu'un seul et unique sacrifice [2]. Nous sçavons que ce qui est arrivé à J.-C. doit arriver en tous ses membres.

Considérons donc la vie comme un sacrifice, et que les accidents de la vie ne fassent d'impression dans l'esprit des chrétiens qu'à proportion qu'ils interrompent ou qu'ils accomplissent ce sacrifice. N'appelons mal que ce qui rend la victime de Dieu la victime du diable; mais appelons bien ce qui rend la victime du diable en Adam victime de Dieu, et sur cette règle examinons la nature de la mort.

Pour cette considération, il faut recourir à la personne de J.-C.; car tout ce qui est dans les hommes est abominable [3]; et comme Dieu ne considère les hommes que par le médiateur J.-C., les hommes aussi ne devroient regarder ni les autres ni eux-mêmes que médiatement par J.-C. Car [4] si nous ne passons par ce milieu, nous ne trouvons en nous que de véritables malheurs ou des plaisirs abominables; mais si nous considérons toutes choses en J.-C., nous trouverons toute consolation, toute satisfaction, toute édification.

1. P.-R. : *à la droite de son père.*
2. P.-R. : ne *sont* qu'un seul.
3. P.-R. omet : *tout ce qui est dans les hommes est abominable.* Car comme Dieu...
4. P.-R. omet *car*, et fait de ce qui suit un paragraphe à part.

Considérons donc la mort en J.-C. et non pas sans J.-C. Sans J.-C. elle est horrible, elle est détestable, et l'horreur de la nature; en J.-C. elle est tout autre : elle est aimable, sainte, et la joie du fidèle. Tout est doux en J.-C. jusqu'à la mort; et c'est pourquoi il a souffert et est mort pour sanctifier la mort et les souffrances, et que [1], comme Dieu et comme homme, il a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'abject, afin de sanctifier en soi toutes choses, ôté [2] le péché, et pour être le modèle de toutes les conditions.

Pour considérer ce que c'est que la mort et la mort de J.-C., il faut voir quel rang elle tient dans son sacrifice continuel et sans interruption, et pour cela remarquer que dans les sacrifices la principale partie est la mort de l'hostie. L'oblation et la sanctification qui précèdent sont des dispositions; mais l'accomplissement est la mort, dans laquelle, par l'anéantissement de la vie, la créature rend à Dieu tout l'hommage dont elle est capable, en s'anéantissant devant les yeux de sa majesté et en adorant sa souveraine existence, qui seule existe réellement [3]. Il est vrai qu'il y a une autre partie, après la mort de l'hostie, sans laquelle sa mort est inutile; c'est l'acceptation que Dieu fait du sacrifice; c'est ce qui est dit dans l'Écriture : *Et odoratus est Dominus suavitatem* [4], *et Dieu a odoré et reçu l'odeur du sacrifice;* c'est véritablement celle-là qui couronne l'oblation; mais

1. P.-R. omet *que*.
2. P. R. : *excepté* le péché.
3. P.-R : *essentiellement*.
4. Pascal, qui citait probablement de mémoire, comme on fait en écrivant une lettre, ne cite pas toujours avec une parfaite rigueur, et jamais il ne marque l'endroit de l'Écriture qu'il cite. P.-R. rétablit le texte vrai et en indique la place : *odorem suavitatis*, Gen. VIII, 21.

elle est plutôt une action de Dieu vers la créature que de la créature vers Dieu, et n'empêche pas que la dernière action de la créature ne soit la mort.

Toutes ces choses ont été accomplies en J.-C. En entrant au monde il s'est offert : *Obtulit semetipsum per Spiritum Sanctum. Ingrediens mundum dixit : hostiam noluisti; tunc dixi : ecce venio, in capite*, etc. *Il s'est offert par le Saint-Esprit. En entrant au monde il a dit : Seigneur, Les sacrifices ne te sont point agréables, mais tu m'as donné un corps. Lors j'ai dit, voici que je viens pour faire, ô Dieu! ta volonté; et ta loi est dans le milieu de mon cœur*[1]. Voilà son oblation : la sanctification a été immédiate de son oblation [2]. Ce sacrifice a duré toute sa vie, et été accompli par sa mort. *Il a fallu qu'il ait passé par les souffrances pour entrer en sa gloire, et, quoiqu'il fût fils de Dieu, il a fallu qu'il ait appris l'obéissance. Mais au jour de sa chair ayant crié avec grands cris à celui qui le pouvoit sauver de la mort, il a été exaucé pour sa révérence*[3]. Et Dieu l'a ressuscité, et envoyé sa gloire, figurée autrefois par le feu du ciel qui tomboit sur les victimes, pour bruler et consumer son corps et le faire vivre spirituel[4] de la vie de la gloire. C'est ce que J.-C. a obtenu, et qui a été accompli par sa résurrection.

1. P.-R. achève les citations et change la traduction naïve et vigoureuse de Pascal : *vous*, au lieu de *tu : Me voici : je viens pour faire, mon Dieu, votre volonté*... etc.

2. P.-R. : *a suivi immédiatement son oblation.*

3. P.-R. marque les endroits de l'Ecriture et change la traduction : *ayant offert avec un grand cri et avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui le pouvoit tirer de la mort, il a été exaucé selon son humble respect pour son père.* Remarquons que c'est la traduction de Sacy que ces messieurs ont substituée ordinairement à celle de Pascal.

4. P.-R. omet *spirituel.*

Ainsi ce sacrifice étant parfait par la mort de J.-C., et consommé même en son corps par sa résurrection où l'image de la chair du péché a été absorbée par sa gloire, J.-C. avoit tout achevé de sa part : il restoit [1] que le sacrifice fût accepté de Dieu, que, comme la fumée s'élevoit et portoit l'odeur au trône de Dieu, aussi J.-C. fût en cet état d'immolation parfaite, offert, porté et reçu au trône de Dieu même; et c'est ce qui a été accompli en l'ascension, en laquelle il est monté par sa propre force et par la force de son Saint-Esprit qui l'environnoit de toutes parts : il a été enlevé, comme la fumée des victimes, figure de J.-C. [2], étoit portée en haut par l'air qui la soutenoit, figure du Saint-Esprit [3]; et les actes des apôtres nous marquent expressément qu'il fut reçu au ciel, pour nous assurer que ce saint sacrifice accompli en terre a été acceptable à Dieu, reçu dans le sein de Dieu où il brûle de la gloire dans les siècles des siècles [4].

Voilà l'état des choses en notre souverain Seigneur : considérons-les en nous maintenant. Dès le moment [5] que nous entrons dans l'église, qui est le monde des fidèles et particulièrement des élus, où J.-C. entra dès le moment de son incarnation par un privilége spécial [6] au fils unique de

1. P.-R. : *et il ne restoit plus sinon que.*

2. P.-R. : *qui est la figure de J.-C.*

3. P.-R. : *qui est la figure du S.-E.* Ces deux *qui*, inutiles en eux-mêmes, ajoutés à celui de la phrase intermédiaire : *porté en haut par l'air* qui *la soutenoit*, composent une phrase entière très peu harmonieuse.

4. P.-R. : *que ce saint sacrifice accompli en terre a été accompli et reçu dans le sein de Dieu.*

5. Pour éviter cette répétion : *dès le moment que nous entrons dans l'Église* et *dès le moment de son incarnation*, P.-R. met *lorsque nous entrons...*

6. P.R. : *particulier au fils.*

Dieu, nous sommes offerts et sanctifiés. Ce sacrifice se continue par la vie et s'accomplit à la mort, dans laquelle l'âme quittant véritablement tous les vices et l'amour de la terre, dont la contagion l'infecte toujours durant cette vie, elle achève son immolation et est receue dans le sein de Dieu.

Ne nous affligeons donc pas [1] comme les payens qui n'ont point d'espérance. Nous n'avons pas perdu mon père [2] au moment de sa mort : nous l'avons perdu pour ainsi dire dès qu'il entra dans l'église par le baptême. Dès lors il étoit à Dieu ; sa vie étoit vouée à Dieu ; ses actions ne regardoient le monde que pour Dieu ; dans sa mort il s'est totalement détaché de ses péchés, et c'est en ce moment qu'il a été reçu de Dieu et que son sacrifice a reçu son accomplissement et son couronnement. Il a donc fait ce qu'il avoit voué, il a achevé l'œuvre que Dieu lui avoit donnée à faire, il a accompli la seule chose pour laquelle il étoit créé. La volonté de Dieu est accomplie en lui et sa volonté est absorbée en Dieu. Que notre volonté ne sépare donc pas ce que Dieu a uni, et étouffons ou modérons par l'intelligence de la vérité les sentiments de la nature corrompue et déçue qui n'a que des fausses images, et qui trouble par ses illusions la sainteté des sentiments que la vérité et l'Évangile [3] nous doit donner.

Ne considérons donc plus la mort comme des payens, mais comme des chrétiens, c'est-à-dire avec l'espérance, comme saint Paul l'ordonne, puisque c'est le privilége spé-

1. P.-R. : *ne nous affligeons donc pas de la mort des fidèles...* Dans tout ce qui suit, P.-R. applique aux fidèles en général tout ce qui dans Pascal se rapporte particulièrement à son père.

2. P.-R. : nous ne *les* avons pas perdus.

3. P.-R. : *la vérité de l'Évangile.*

cial des chrétiens. Ne considérons plus un corps comme une charogne infecte, car la nature trompeuse le figure [1] de la sorte, mais comme le temple inviolable et éternel du Saint-Esprit, comme la foi l'apprend. Car nous sçavons que les corps des saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection, qui se fera par la vertu de cet esprit qui réside en eux pour cet effet [2]. C'est pour cette raison que nous honorons les reliques des morts; et c'est sur ce vrai principe que l'on donnoit autrefois l'Eucharistie dans la bouche des morts, parce que, comme on sçavoit qu'ils étoient le temple du Saint-Esprit, on croyoit qu'ils méritoient d'être aussi unis à ce saint sacrement. Mais l'Église a changé cette coutume, non pas pour ce que [3] ces corps ne soient pas saints, mais par cette raison que l'Eucharistie étant le pain de vie et des vivants, il ne doit pas être donné aux morts.

Ne considérons plus un homme [4] comme ayant cessé de vivre, quoi que la nature suggère [5], mais comme commençant à vivre, comme la vérité l'assure. Ne considérons plus son âme comme périe et réduite au néant, mais comme vivifiée et unie au souverain vivant, et corrigeons ainsi, par l'attention à ces vérités, ces sentiments d'erreur qui sont si empreints en nous-mêmes, et ces mouvements d'horreur qui sont si naturels à l'homme.

Pour dompter plus fortement cette horreur, il faut en

1. Bossut : *nous le représente.*

2. Recueil de Mlle Périer et P.-R : pour cet effet. *C'est le sentiment des pères.* C'est pour cette r... Addition inutile.

3. P.-R. : *non pas qu'elle croie que ces corps ..*

4. P.-R. : *ne considérons plus les fidèles qui sont mort en la grâce de Dieu comme ayant cessé de vivre.*

5. Pour : *quelque chose que* la nature suggère. Faute d'entendre cette locution, P.-R. a mis : *quoique la nature* LE *suggère.*

bien comprendre l'origine; et pour vous le toucher en peu de mots, je suis obligé de vous dire en général quelle est la source de tous les vices et de tous les péchés. C'est ce que j'ai appris de deux très grands et très savants personnages. La vérité qui ouvre ce mystère est que Dieu[1] a créé l'homme avec deux amours, l'un pour Dieu, l'autre pour soi-même, mais avec cette loi que l'amour pour Dieu seroit infini, c'est-à-dire sans aucune autre fin que Dieu même, et que l'amour pour soi-même seroit fini et rapportant[2] à Dieu.

L'homme en cet état non-seulement s'aimoit sans péché, mais ne pouvoit pas ne point s'aimer sans péché.

Depuis, le péché étant arrivé, l'homme a perdu le premier de ces amours; et l'amour pour soi-même étant resté seul dans cette grande âme capable d'un amour infini, cet amour-propre s'est étendu et débordé dans le vuide que l'amour de Dieu a quitté[3]; et ainsi il s'est aimé seul et toutes choses pour soi, c'est-à-dire infiniment.

Voilà l'origine de l'amour-propre. Il étoit naturel à Adam et juste à son innocence; mais il est devenu criminel et immodéré en suite de son péché.

Voilà la source de cet amour et la cause de sa défectuosité et de son excès. Il en est de même du désir de dominer, de la paresse et des autres[4] : l'application en est aisée. Venons à notre seul sujet[5]. L'horreur de la mort étoit na-

1. P.-R. omet tout le commencement de ce paragraphe, depuis *Pour dompter*, jusqu'à *Dieu a créé l'homme*.

2. Bossut avertit qu'il faut ici sous-entendre *se*. Entendez : *ayant rapport à Dieu*. Il y a bien des exemples de cette locution.

3. Bossut : *a laissé*.

4. Bossut : et des autres *vices*.

5. P.-R. : *l'application en est aisée à faire au sujet de l'horreur que nous avons de la mort. Cette horreur étoit.*

turelle[1] à Adam innocent, parce que sa vie étant très agréable à Dieu, elle devoit être agréable à l'homme; et la mort étoit horrible lorsqu'elle finissoit une vie conforme à la volonté de Dieu. Depuis, l'homme ayant péché, sa vie est devenue corrompue, son corps et son âme ennemis l'un de l'autre, et tous deux de Dieu. Cet horrible changement[2] ayant infecté une si sainte vie, l'amour de la vie est néanmoins demeuré, et l'horreur de la mort étant restée pareille[3], ce qui étoit juste en Adam est injuste et criminel[4] en nous.

Voilà l'origine de l'horreur de la mort et la cause de sa défectuosité : éclairons donc l'erreur de la nature par la lumière de la foi.

L'horreur de la mort est naturelle, mais c'est en l'état d'innocence; la mort à la vérité est horrible, mais c'est quand elle finit une vie toute pure[5]. Il étoit juste de la haïr quand elle séparoit une âme sainte d'un corps saint; mais il est juste de l'aimer quand elle sépare une âme sainte d'un corps impur. Il étoit juste de la fuir quand elle rompoit la paix entre l'âme et le corps, mais non pas quand elle en calme la dissension irréconciliable. Enfin, quand

1. P.-R. : « étoit naturelle et *juste dans* Adam innocent. » Il n'est pas encore ici question de ce qu'il y a de juste ou d'injuste, mais de ce qu'il y a de naturel, d'agréable ou d'horrible, dans la mort.

2. P.-R. omet *horrible*.

3. Les manuscrits et P.-R. donnent *pareille*. Bossut a mis : *la même*, que les éditions subséquentes ont reproduit.

4. P.-R. omet *criminel*.

5. P.-R. a très-mal à propos changé cette phrase : « L'horreur de la mort est naturelle, mais c'est dans l'état d'innocence, *parce qu'elle n'eût pu entrer dans le paradis qu'en finissant une vie toute pure*. » Est-ce la mort qui n'eût pu entrer dans le paradis? cela n'a pas de sens. On ne comprend pas ce qu'a voulu dire ici l'édition de 1670, et que toutes les éditions subséquentes aient reproduit cette phrase.

elle affligeoit un corps innocent, quand elle ôtoit au corps la liberté d'honorer Dieu, quand elle séparoit de l'âme un corps soumis et coopérateur à ses volontés, quand elle finissoit[1] tous les biens dont l'homme est capable, il étoit juste de l'abhorrer; mais quand elle finit une vie impure, quand elle ôte au corps la liberté de pécher, quand elle délivre l'âme d'un rebelle très puissant et contredisant tous les motifs de son salut, il est très injuste d'en conserver les mêmes sentiments.

Ne quittons donc pas cet amour que la nature nous a donné pour la vie, puisque nous l'avons reçu de Dieu, mais que ce soit pour la même vie pour laquelle Dieu nous l'a donné et non pas pour un objet contraire.

Et en consentant à l'amour qu'Adam avoit pour sa vie innocente et que J.-C. même a eue pour la sienne, portons-nous à haïr une vie contraire à celle que J.-C. a aimée et à n'appréhender que la mort que J.-C. a appréhendée, qui arrive à un corps agréable à Dieu, mais non pas à craindre une mort contraire[2] qui, punissant un corps coupable et purgeant un corps vicieux, nous doit donner des sentiments tout contraires, si nous avons un peu de foi, d'espérance et de charité.

C'est un grand principe[3] du christianisme que tout ce qui est arrivé à J.-C. doit se passer et dans l'âme et dans le corps de chaque chrétien; que comme J.-C. a souffert durant sa vie mortelle, est mort à cette vie mortelle[4], est

1. P.-R. : quand *elle n'eût pu arriver* qu'en séparant... quand elle *eût* séparé... *eût* fini...

2. P.-R. omet *contraire*, qui est indispensable.

3. P.-R : c'est *un des grands* principes du christianisme.

4. P.-R. omet ces mots : *est mort à cette vie mortelle*. Bossut les a rétablis.

ressuscité d'une nouvelle vie, est monté au ciel et sied à la droite du père; ainsi le corps et l'âme doivent souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel et seoir à la dextre [1]. Toutes ces choses s'accomplissent en l'âme durant cette vie, mais non pas dans le corps.

L'âme souffre et meurt au péché dans la pénitence et dans le baptême; l'âme ressuscite à une nouvelle vie dans le même baptême [2]; l'âme quitte la terre et monte au ciel à l'heure de la mort et sied à la droite au temps où Dieu l'ordonne [3].

Aucune de ces choses n'arrive dans le corps durant cette vie, mais les mêmes choses s'y passent ensuite. Car à la mort le corps meurt à sa vie mortelle; au jugement il ressuscitera [4] à une nouvelle vie; après le jugement il montera au ciel et seoira à la droite [5].

Ainsi les mêmes choses arrivent au corps et à l'âme, mais en différents temps; et les changements du corps n'arrivent que quand ceux de l'âme sont accomplis, c'est-à-dire à l'heure [6] de la mort; de sorte que la mort est le couronnement de la béatitude de l'âme et le commencement de la béatitude du corps.

Voilà les admirables conduites de la sagesse de Dieu sur le salut des saints; et saint Augustin nous apprend sur ce

1. P.-R. Toutes les éditions omettent *et seoir à la dextre*.

2. P.-R. : *dans ces sacrements. Et enfin* l'âme.

3. P.-R. et toutes les éditions d'après celle de 1670 : « *monte au ciel en menant une vie céleste, et qui fait dire à saint Paul : Conversatio nostra in cœlis est*. Phil. III, 20. » Pascal n'a pas cité saint Paul, et on ne peut pas dire que l'âme monte au ciel en menant une vie céleste; il aurait fallu dire qu'elle monte au ciel et y mène une vie céleste.

4. P.-R. : *ressuscite*.

5. P.-R. : il montera au ciel *et y demeurera éternellement*.

6. P.-R. : *après* la mort.

sujet que Dieu en a disposé de la sorte, de peur que si le corps de l'homme fût mort et ressuscité pour jamais dans le baptême, on ne fût entré dans l'obéissance de l'Évangile que par amour de la vie, au lieu que la grandeur de la foi éclate bien davantage lorsque l'on tend à l'immortalité par les ombres de la mort.

Voilà certainement quelle est notre créance et la foi que nous professons, et je crois qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour aider vos consolations par mes petits efforts. Je n'entreprendrois pas de vous porter ce secours de mon propre; mais comme ce ne sont que des répétitions de ce que j'ai appris, je le fais avec assurance, en priant Dieu de bénir ces semences et de leur donner l'accroissement; car, sans lui, nous ne pouvons rien faire, et ses plus saintes paroles ne prennent point en nous, comme il l'a dit lui-même[1].

Ce n'est pas que je souhaite que vous soyez sans ressentiment : le coup est trop sensible ; il seroit même insupportable sans un secours surnaturel[2]. Il n'est donc pas juste que nous soyons sans douleur[3], comme les anges, qui n'ont aucun sentiment de la nature ; mais il n'est pas juste aussi que nous soyons sans consolation, comme des payens, qui n'ont aucun sentiment de la grâce; mais il est juste que nous soyons affligés et consolés, comme chrétiens, et que la consolation de la grâce l'emporte par-dessus les sentiments de la nature; que nous disions comme les apôtres :

1. Tout ce paragraphe est omis dans P.-R. et dans toutes les éditions.

2. Cette phrase est omise dans les éditions.

3. P.-R. : il n'est pas juste que nous soyons *sans ressentiment* et sans douleur *dans les afflictions et les accidents fâcheux qui nous arrivent* comme... Cette phrase languissante avec ses répétitions symétriques n'est assurément pas de Pascal.

Nous sommes persécutés et nous bénissons[1]; afin que la grâce soit non-seulement en nous, mais victorieuse en nous; qu'ainsi, en sanctifiant le nom de notre père, sa volonté soit faite la nôtre, que sa grâce règne et domine sur la nature, et que nos afflictions soient comme la matière d'un sacrifice que sa grâce consomme et anéantisse pour la gloire de Dieu, et que ces sacrifices particuliers honorent et préviennent le sacrifice universel où la nature entière doit être consommée par la puissance de Jésus-Christ.

Ainsi, nous tirerons avantage de nos propres imperfections, puisqu'elles serviront de matière à cet holocauste; car c'est le but des vrais chrétiens de profiter de leurs propres imperfections, parce que tout coopère en bien pour les élus.

Et si nous y prenons garde de près, nous trouverons de grands avantages pour notre édification, en considérant la chose dans la vérité, comme nous l'avons dit tantôt[2]. Car, puisqu'il est véritable que la mort du corps n'est que l'image de celle de l'âme, et que nous bâtissons sur ce principe qu'en cette rencontre nous avons tous les sujets possibles de bien espérer de son salut[3], il est certain que, si nous ne pouvons arrêter le cours du déplaisir[4], nous en devons tirer ce profit que, puisque la mort du corps est si terrible qu'elle nous cause de tels mouvements, celle de l'âme nous en devroit bien causer de plus inconsolables. Dieu nous a envoyé la première; Dieu a détourné la se-

1. P.-R. omet ces mots : que nous disions, comme les apotres, nous sommes persécutés et nous bénissons.

2. P.-R omet nécessairement : comme nous l'avons dit tantôt.

3. P.-R. : sur ce principe *que nous avons sujet d'espérer du salut de ceux dont nous pleurons la mort...*

4. P.-R. : Le cours de *notre tristesse et de notre déplaisir.*

conde [1]. Considérons donc la grandeur de nos biens dans la grandeur de nos maux, et que l'excès de notre douleur soit la mesure de celui de notre joye.

Il n'y a rien qui la puisse modérer, sinon la crainte qu'il [2] ne languisse pour quelque temps dans les peines qui sont destinées à purger le reste des péchés de cette vie : et c'est pour fléchir la colère de Dieu sur lui [3] que nous devons soigneusement nous employer.

La prière et les sacrifices sont un souverain remède à ses peines; mais j'ai appris d'un saint homme, dans notre affliction [4], qu'une des plus solides et plus utiles charités envers les morts, est de faire les choses qu'ils nous ordonneroient s'ils étoient encore au monde, et de pratiquer les saints avis qu'ils nous ont donnés, et de nous mettre pour eux en l'état auquel ils nous souhaitent à présent.

Par cette pratique, nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et agissants en nous; et comme les hérésiarques sont punis en l'autre vie des péchés auxquels ils ont engagé leurs sectateurs, dans lesquels leur venin vit encore, ainsi les morts sont récompensés, outre leurs propres mérites, pour ceux auxquels ils ont donné suite par leurs conseils et par leur exemple.

Faisons-le donc revivre devant Dieu en nous de tout notre pouvoir, et consolons-nous en l'union de nos cœurs dans lesquels il me semble qu'il vit encore, et que notre réunion

1. P.-R. : Dieu a envoyé la première *à ceux que nous regrettons; nous espérons qu'il a* détourné la seconde. Bossut et toutes les éditions subséquentes : *mais* nous espérons.

2. P.-R. : que *leurs âmes* ne languissent.

3. P.-R. : sur *eux*.

4. Ce saint homme est probablement M. Singlin. Le commencement de cette phrase est supprimé dans P.-R.

nous rende en quelque sorte sa présence, comme J.-C. se rend présend en l'assemblée de ses fidèles [1].

Je prie Dieu de former et maintenir en nous ces sentiments, et de continuer ceux qu'il me semble qu'il me donne d'avoir pour vous et pour ma sœur plus de tendresse que jamais; car il me semble que l'amour que nous avions pour mon père ne doit pas être perdu pour nous, et que nous en devons faire une refusion sur nous-mêmes, et que nous devons principalement hériter de l'affection qu'il nous portoit, pour nous aimer encore plus cordialement, s'il est possible [2].

Je prie Dieu de nous fortifier dans ces résolutions; et sur cette espérance, je vous conjure d'agréer que je vous donne un avis que vous prendriez bien sans moi, mais je ne laisserai pas de le faire: c'est qu'après avoir trouvé des sujets de consolation pour sa personne, nous n'en venions pas à manquer pour la nôtre par les prévoyances des besoins et des utilités que nous aurions de sa présence [3].

C'est moi qui y suis le plus intéressé : si je l'eusse perdu il y a six ans, je me serois perdu; et quoique je croye en avoir à présent une nécessité moins absolue, je sçais qu'il m'auroit été encore nécessaire dix ans et utile toute ma vie [4].

Mais nous devons espérer que Dieu l'ayant ordonné en tel temps, en tel lieu, en telle manière, sans doute c'est le plus expédient pour sa gloire et pour notre salut. Quelque étrange que cela paroisse, je crois qu'on en doit estimer de la sorte en tous les événements, et que, quelque sinistres

1. Paragraphe entièrement supprimé.
2. Tout ce beau paragraphe est également supprimé.
3. Paragraphe également supprimé.
4. Paragraphe également supprimé.

qu'ils nous paroissent, nous devons espérer que Dieu en tirera la source de notre joye si nous lui en remettons la conduite [1].

Nous connoissons des personnes de condition qui ont appréhendé des morts domestiques que Dieu a peut-être détournées à leur prière, qui [2] ont été cause ou occasion de tant de misère qu'il seroit à souhaiter qu'ils n'eussent pas été exaucés [3].

[4] L'homme est assurément trop infirme pour pouvoir juger sainement de la suite des choses futures. Espérons donc en Dieu, et ne nous fatiguons par pour des prévoyances indiscrètes et téméraires. Remettons-nous à Dieu pour la conduite de nos vies, et que le déplaisir ne soit pas dominant en nous.

Saint Augustin nous apprend qu'il y a dans chaque homme un serpent, une Ève et un Adam : le serpent sont les sens et notre nature, l'Ève est la partie concupiscible, et l'Adam est la raison. La nature nous tente continuellement; l'appétit concupiscible désire souvent; mais le péché n'est pas achevé si la raison ne consent.

Laissons donc agir ce serpent et cette Ève, si nous ne pouvons l'empêcher; mais prions Dieu que la grâce fortifie tellement notre Adam qu'il demeure victorieux, et que J.-C. en soit vainqueur, et qu'il règne éternellement en nous. *Amen* [5].

1. Paragraphe également supprimé.

2. Ellipse très-forte, mais très-claire, pour dire : morts détournées qui ont été cause. .

3. Paragraphe également supprimé.

4. P. R. reprend ici.

5. A propos de la mort d'Étienne Pascal, donnons ici son épitaphe que nous fournit le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fonds

A MADEMOISELLE DE ROANNEZ.

(Oratoire, n° 160 (3e et 4e cahiers), avec ce titre : *Extraits de quelques lettres de M. Pascal ou plutôt de M. de Saint-Cyran.* — Recueil de Marguerite Périer, p. 26, avec ce titre : *Extraits de quelques lettres de M. Pascal à Mademoiselle de Roannez.* Ces lettres ne sont pas datées dans nos manuscrits, mais elles sont incontestablement de 1656 à 1657.)

Ire LETTRE[1].

Pour répondre à tous vos articles, et bien écrire malgré mon peu de temps.

Je suis ravi de ce que vous goûtez le livre de M. de La-

de l'Oratoire n° 160, et où la main de Blaise Pascal est manifeste.

« Ci-gît, etc., illustre par son grand savoir qui a été reconnu des savants de toute l'Europe; plus illustre encore par sa grande probité qu'il a exercée dans les charges et les emplois dont il a été honoré; mais beaucoup plus illustre par sa piété exemplaire. Il a goûté de la bonne et de la mauvaise fortune, afin qu'il fût reconnu en tout pour ce qu'il étoit. On l'a vu modéré dans la prospérité et patient dans l'adversité. Il a eu recours à Dieu dans le malheur, et lui a rendu grâces dans le bonheur. Son cœur a été tout entier à son Dieu, à son Roi, à sa famille et à ses amis. Il a eu du respect pour les grands et de l'amour pour les petits; et il a plu à Dieu de couronner toutes les grâces de la nature, qu'il lui avoit départies, d'une grâce divine qui a fait que son grand amour pour Dieu a été le fondement, le soutien et le comble de toutes ses autres vertus.

Toi qui vois dans cet abrégé la seule chose qui nous reste d'une si belle vie, admire la fragilité de toutes les choses présentes; pleure la perte que nous avons faite; rends gloire à Dieu d'avoir laissé quelque temps à la terre la jouissance de ce trésor; et prie sa bonté de combler de sa gloire éternelle celui qu'il avoit comblé ici bas de plus de grâces et de vertus que l'étendue d'une épitaphe ne permet d'en écrire.

Ses enfants accablés de douleur ont fait poser cette épitaphe en ce lieu, qu'ils ont composée de l'abondance du cœur pour rendre hommage à la vérité et ne paroître pas ingrats envers Dieu. »

1. Voyez sur ces lettres *Rapport*, p. 145-152.

val[1] et les Méditations sur la grâce. J'en tire de grandes conséquences pour ce que je souhaite[2].

Je mande le détail de cette condamnation[3] qui vous avoit effrayée; cela n'est rien du tout, Dieu merci; et c'est un miracle de ce qu'on ne fait pas pis, puisque les ennemis de la vérité ont le pouvoir et la volonté de l'opprimer. Peut-être êtes-vous de celles qui méritent que Dieu ne l'abandonne pas et ne la retire pas de la terre qui s'en est rendue si indigne; et il est assuré que vous servez l'Église par vos prières, si l'Église vous a servi par les siennes. Car c'est l'Église qui mérite avec J.-C., qui en est inséparable, la conversion de tous ceux qui ne sont pas dans la vérité; et ce sont ensuite ces personnes converties qui secourent la mère qui les a délivrées[4]. Je loüe de tout mon cœur le petit zèle que j'ai reconnu dans votre lettre pour l'union avec le pape[5]. Le corps n'est non plus vivant sans le chef, que le chef sans le corps; quiconque se sépare de l'un ou de l'autre n'est plus du corps et n'appartient plus à J.-C. Je ne sçais s'il y a des personnes dans l'Église plus attachées à cette unité du corps que le sont ceux que vous appellez nôtres[6]. Nous sçavons que toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église

1. Pseudonyme sous lequel le duc de Luynes a publié divers ouvrages de dévotion.

2. Il souhaitait qu'elle entrât en religion, au lieu de se marier.

3. La condamnation de M. Arnauld.

4. Port-Royal et les éditions subséquentes donnent cette pensée, depuis, *c'est l'Église qui mérite avec J.-C.*, jusqu'à *la mère qui les a délivrées*. Au lieu de : *dans la vérité*, Port-Royal : dans *la véritable religion*.

5. P.-R. : omet cette phrase.

6. Recueil de M. Périer : *notés*. P.-R. omet cette phrase.

lui est le pape. Je ne me séparerai jamais de sa communion; au moins je prie Dieu de m'en faire la grâce; sans quoi je serois perdu pour jamais. Je vous fais une espèce de profession de foi, et je ne sçais pourquoi, mais je ne l'effacerai pas ni ne recommencerai pas [1].

M. Du Gas [2] m'a parlé ce matin de votre lettre avec autant d'étonnement et de joye qu'on en peut avoir. Il ne sçait où vous avez pris ce qu'il m'a rapporté de vos paroles; il m'en dit des choses surprenantes et qui ne me surprennent pas tant. Je commence à m'accoutumer à vous et à la grâce que Dieu vous fait, et néantmoins je vous avoue qu'elle m'est toujours nouvelle en effet. Car c'est un flux continuel de grâces que l'Écriture compare à un fleuve, et à la lumière que le soleil envoye incessamment hors de soi et qui est toujours nouvelle, en sorte que s'il cessoit un instant d'en envoyer, toutes celles qu'on auroit reçues disparoitroient, et on resteroit dans l'obscurité. Il m'a dit qu'il avoit commencé à vous répondre et qu'il le transcriroit pour le rendre plus lisible, et qu'en même temps il l'étendroit : mais il vient de me l'envoyer avec un petit billet où il me mande qu'il n'a pu ni le transcrire ni l'étendre. Cela me fait croire que cela sera mal écrit. Je suis témoin de son peu de loisir et du désir qu'il avoit d'en avoir pour vous [3].

Je prends part à la joye que vous donnera l'affaire des religieuses; car je vois bien que vous vous intéressez pour l'Église : vous lui êtes bien obligée. Il y a seize cents ans qu'elle gémit pour vous; il est temps de gémir pour

1. P.-R. omet toute cette fin : *je ne me séparerai jamais*, etc.
2. Rec. de M. P. : Du Pas.
3. P.-R. a omis tout ce paragraphe.

elle et pour nous tous ensemble, et de lui donner tout ce qui nous reste de vie, puisque J.-C. n'a pris la sienne que pour la perdre pour elle et pour nous [1].

IIe LETTRE.

Il me semble que vous prenez assez de part au miracle pour vous mander que la vérification en est achevée par l'Église [2], comme vous le verrez par cette sentence de M. le grand vicaire. Il y a [3] si peu de personnes à qui Dieu se fasse paroître [4] par ces coups extraordinaires, qu'on doit bien profiter de ces occasions, puisqu'il ne sort du secret de la nature qui le couvre que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connoissons avec plus de certitude. Si Dieu se découvroit continuellement aux hommes, il n'y auroit point de mérite à le croire, et s'il ne se découvroit jamais, il y auroit peu de foi : mais il se cache ordinairement, et se découvre rarement à ceux qu'il veut engager dans son service. Cet étrange secret dans lequel Dieu s'est retiré impénétrable à la vue des hommes, est une grande leçon pour nous porter à la solitude, loin de la vüe des hommes [5]. Il est demeuré caché sous le voile de la nature qui nous le couvre, jusqu'à l'incarnation ; et

1. Paragraphe omis. — Ainsi en tout P.-R. a tiré de cette première lettre les deux § 6 et 7 du chapitre XXVIII (*Pensées chrétiennes*), et Bossut a fondu ces deux paragraphes dans le § 13 de l'article XVII.

2. Ceci donne à peu près la date de cette lettre et la met à la fin d'octobre ou au commencement de novembre 1656.

3. Le Recueil d'Utrecht a imprimé cette lettre en commençant à ces mots : *Il y a si peu de personnes*, jusqu'à la fin. P.-R. a fait de cette lettre le § 18 du chapitre XVII.

4. Le Recueil, qui atténue aussi le style de Pascal : *se fasse connoître*.

5. Le Recueil omet ces mots : *loin de la vue des hommes*.

quand il a fallu qu'il ait paru, il s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité. Il étoit bien plus reconnoissable quand il étoit invisible que non pas quand il s'est rendu visible. Et enfin quand il a voulu accomplir la promesse qu'il fit à ses apôtres de demeurer avec les hommes jusques à son dernier avénement, il a choisi d'y demeurer dans le plus étrange et le plus obscur secret de tous, qui sont [1] les espèces de l'Eucharistie. C'est ce sacrement que saint Jean appelle dans l'Apocalypse une *manne cachée;* et je crois qu'Isaïe le voyoit en cet état, lorsqu'il dit en esprit de prophétie : *véritablement tu* [2] *es un Dieu caché.* C'est là le dernier secret où il peut être. Le voile de la nature qui couvre Dieu a été pénétré par plusieurs infidelles qui, comme dit saint Paul, ont reconnu un Dieu invisible par la nature visible. Les chrétiens hérétiques [3] l'ont connu à travers son humanité et adorent [4] J.-C. Dieu et homme; mais le le reconnoître sous des espèces de pain, c'est le propre des seuls catholiques : il n'y a que nous que Dieu éclaire jusque-là [5].

On peut ajouter à ces considérations le secret de l'esprit de Dieu caché encore dans l'Écriture. Car il y a deux sens parfaits, le littéral et le mystique; et les Juifs s'arrêtant à l'un ne pensent pas seulement qu'il y en ait un autre et ne songent pas à le chercher; de même que les impies, voyant les effets naturels, les attribuent à la nature, sans penser

1. P.-R. : *savoir*, sous les esp.
2. Bossut : *vous êtes.*
3. P.-R. : *Beaucoup de* chrétiens h.
4. Rec. de M. P. : *en adorant.*
5. P.-R. : *Mais pour nous, nous devons nous estimer heureux de ce que Dieu nous éclaire jusqu'à le reconnoître sous les espèces du pain et du vin.*

qu'il y en ait un autre auteur; et, comme les Juifs, voyant un homme parfait en Jésus-Christ, n'ont pas pensé à y chercher une autre nature : *Nous n'avons pas pensé que ce fût lui*, dit encore Isaïe; et de même enfin que les hérétiques, voyant les apparences parfaites de pain, ne pensent pas à y chercher une autre substance.

Toutes choses couvrent quelque mystère : toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu. Les Chrétiens doivent les reconnoître en tout. Les afflictions temporelles couvrent les biens spirituels où elles conduisent. Les joies temporelles couvrent les maux éternels qu'elles causent. Prions Dieu de nous le faire connoître et servir en tout, et rendons-lui des grâces infinies de ce que s'étant[1] caché en toutes choses pour les autres, il s'est découvert en toutes choses et en tant de manières pour nous.

IIIe LETTRE[2].

Je ne sçais comment vous aurez reçu la perte de vos lettres. Je voudrois bien que vous l'eussiez prise comme il faut. Il est temps de commencer à juger de ce qui est bon ou mauvais[3] par la volonté de Dieu, qui ne peut être ni injuste ni aveugle, et non pas par la nôtre propre, qui est

1. Bossut : *étant* caché, au lieu de *s'étant* caché, qui est évidemment la bonne leçon, puisqu'elle amène *s'est découvert*.

2. P.-R. a tiré de cette lettre deux pensées : l'une qui est le § 10, l'autre le § 11 du chapitre XXVIII. Bossut a réuni la première à une autre pensée sur les saints, et de ces deux il a fait le § 14 de l'article XVII. Le second est le § 15. Bossut a dû avoir sous les yeux cette lettre, puisqu'il en a extrait une pensée qu'il a insérée dans son supplément, page 542.

3. P.-R. : *Il faut juger de ce qui est bon ou mauvais*, jusqu'à : *pleine de malice et d'erreur*.

rs pleine de malice et [1] d'erreur. Si vous avez eu ces
ents, j'en serai bien content, afin que vous vous en
consolée sur une raison plus solide que celle que j'ai
dire, qui est que j'espère qu'elles se retrouveront :
ı déjà apporté celle du 5; et quoique ce ne soit pas
; importante, car celle de M. Du Gas l'est davantage,
noins cela me fait espérer de r'avoir l'autre.

ıe sçais pourquoi vous vous plaignez de ce que je
; rien écrit pour vous; je ne vous sépare point vous
[2], et je songe sans cesse à l'un et à l'autre. Vous
bien que mes autres lettres et encore celle-ci vous
ent assez. En vérité, je ne puis m'empêcher de vous
ıe je voudrois être infaillible dans mes jugements;
e seriez pas mal si cela étoit, car je suis bien content
ıs; mais mon jugement n'est rien; je dis cela sur la
:e dont je vois que vous parlez de ce bon cordelier
uté et de ce que fait le *. Je ne suis pas surpris de
. N. s'y intéresser, je suis accoutumé à son zèle,
e vôtre m'est tout-à-fait nouveau. C'est ce langage
ıu que produit ordinairement le cœur nouveau. Jé-
rist [3] a donné dans l'Évangile cette marque pour
tre [4] ceux qui ont la foi qui est qu'ils parleront un
e nouveau. Et en effet le renouvellement des pensées
désirs cause celui des discours. Ce que vous dites
ırs où vous vous êtes trouvée seule et la consolation
us donne la lecture, sont des choses que M. N. sera

c. de M. P. : *ou* d'err.
ɔbablement son frère, le duc de R., et elle.
R. : *Jésus-Christ a donné dans l'Évangile cette marque*, jus-
fin de l'alinéa : *l'esprit nouveau de la charité*, en retranchant
ous dites des jours..., etc.
·R. : *reconnoître*.

bien aise de sçavoir, quand je les lui ferai voir, et ma sœur aussi. Ce sont assurément des choses nouvelles, mais qu'il faut sans cesse renouveler; car cette nouveauté [1] qui ne peut déplaire à Dieu, comme le vieil homme ne lui peut plaire, est différente des nouveautés de la terre, en ce que les choses du monde, quelque nouvelles qu'elles soient, vieillissent en durant, au lieu que cet esprit nouveau se renouvelle d'autant plus qu'il dure davantage. Notre vieil homme périt, dit saint Paul, et se renouvelle de jour en jour, et il ne sera parfaitement nouveau que dans l'éternité où l'on chantera sans cesse ce cantique nouveau dont parle David dans les psaumes de Laudes [2], c'est-à-dire ce chant qui part de l'esprit nouveau de la charité.

Je vous dirai pour nouvelle de ce qui touche ces deux personnes, que je vois bien que leur zèle ne se refroidit point; cela m'étonne, car il est bien plus rare de voir continuer dans la piété que d'y voir entrer. Je les ai toujours dans l'esprit, et principalement celle du miracle [3], parce qu'il y a quelque chose de plus extraordinaire, quoique l'autre le soit aussi beaucoup et quasi sans exemple. Il est certain que les grâces que Dieu fait en cette vie [4] sont la mesure de la gloire qu'il prépare en l'autre. Aussi quand je prévois la fin et le couronnement de son ouvrage par les commencements qui en paroissent dans les personnes de piété, j'entre en [5] une vénération qui me transit de respect envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus. Je

1. P.-R. : *ces nouveautés*.
2. P.-R. : dans *ses* Psaumes.
3. Sa nièce Marguerite.
4. Bossut, p. 545 : *Fragment d'une lettre de Pascal. Les grâces que Dieu fait en cette vie*, jusqu'à la fin de la lettre.
5. Le Rec. de M. P. et Bossut : *dans*.

ous avoue qu'il me semble[1] que je les vois déjà dans un le ces trônes où ceux qui auront tout quitté jugeront le monde avec J.-C., selon la promesse qu'il en a faite. Mais quand je viens à penser que ces mêmes[2] personnes peuvent lomber et être au contraire au nombre malheureux des jugés, et qu'il y en aura autant qui tomberont de leur gloire et qui laisseront prendre à d'autres par leur négligence la couronne que Dieu leur avoit offerte, je ne puis souffrir cette pensée; et l'effroi que j'aurois de les voir en cet état éternel de misère, après les avoir imaginées avec tant de raison dans l'autre état, me fait détourner l'esprit de cette idée et revenir à Dieu pour le prier de ne pas abandonner es foibles créatures qu'il s'est acquises, et lui dire, pour es deux personnes que vous sçavez[3], ce que l'Église dit aujourd'hui avec saint Paul : Seigneur, achevez vous-même 'ouvrage que vous-même avez commencé. Saint Paul se onsidéroit souvent en ces deux états, et c'est ce qui lui ait dire ailleurs : « Je châtie mon corps de peur que moi-même, qui convertis tant de peuples, je ne devienne réprouvé[4]. » Je finis donc par ces paroles de Job : *J'ai toujours craint le Seigneur comme les flots d'une mer furieuse et enflée pour m'engloutir.* Et ailleurs : *Bienheureux est l'homme qui est toujours en crainte!*

1. Le Rec. de M. P. et Bossut : *il me paroît que...*
2. Le Rec. de M. P. et Bossut omettent *mêmes.*
3. Bossut : *et lui dire avec saint Paul : Seigneur.*
4. Bossut a fait la citation entière et substitué la traduction ordinaire : « Je châtie mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres je ne sois reponssé moi-même. » Il omet le reste de la lettre.

IVe LETTRE[1].

Il est bien assuré qu'on ne se détache jamais sans douleur. On ne sent pas son lien quand on suit volontairement celui qui entraîne, comme dit saint Augustin; mais quand on commence à résister et à marcher en s'éloignant, on souffre bien; le lien s'étend et endure toute la violence, et ce lien est notre propre corps qui ne se rompt qu'à la mort. Notre Seigneur a dit que *depuis la venue de Jean-Baptiste*, c'est-à-dire depuis son avénement[2] dans chaque fidèle, *le royaume de Dieu souffre violence et que les violents le ravissent*. Avant que l'on soit touché, on n'a que le poids de sa[3] concupiscence qui porte à la terre. Quand Dieu attire en haut, ces deux efforts contraires font cette violence que Dieu seul peut faire surmonter. *Mais nous pouvons tout*, dit saint Léon, *avec celui sans lequel nous ne pouvons rien*. Il faut donc se résoudre à souffrir cette guerre toute sa vie, car il n'y a point ici de paix. *J.-C. est venu apporter le couteau et non pas la paix*. Mais néantmoins il faut avouer que, comme l'Écriture dit que *la sagesse des hommes n'est que folie devant Dieu*, aussi on peut dire que cette guerre qui paroît dure aux hommes, est une paix devant Dieu; car c'est cette paix que J.-C. a aussi apportée. Elle ne sera néantmoins parfaite que quand le corps sera détruit; et c'est ce qui fait souhaiter la mort, en souffrant néantmoins

1. P.-R. a fait de cette lettre le § 32 de l'article XXVIII : *On ne se détache...*

2. Le R. de M. P. : depuis son avénement *dans le monde et par conséquent* dans chaque fid.

3. Le R. de M. P. : le p. de *la* c.

de bon cœur la vie pour l'amour de celui qui a souffert pour nous et la vie et la mort, et qui peut nous donner plus de bien que nous n'en pouvons ni demander ni imaginer, comme dit saint Paul en l'Épître de la messe d'aujourd'hui[1].

Ve LETTRE[2].

Je ne crains plus rien pour vous, Dieu merci, et j'ai une espérance admirable. C'est une parole bien consolante que celle de J.-C. : *Il sera donné à ceux qui ont déjà.* Par cette promesse, ceux qui ont beaucoup reçu ont droit d'espérer davantage, et ainsi ceux qui ont reçu extraordinairement doivent espérer extraordinairement. J'essaye autant que je puis de ne m'affliger de rien[3] et de prendre tout ce qui arrive pour le meilleur; et je crois que c'est un devoir et qu'on pèche en ne le faisant pas. Car enfin la raison pour laquelle les péchés sont péchés est seulement parce qu'ils sont contraires à la volonté de Dieu; et ainsi l'essence du péché consistant à avoir une volonté opposée à celle que nous connoissons en Dieu, il est visible, ce me semble, que quand il nous découvre sa volonté par les événements, ce seroit un péché de ne s'y pas accommoder[4]. J'ai appris que tout ce qui est arrivé a quelque chose d'admirable,

1. P.-R. omet : *en l'Épître de la messe d'aujourd'hui.*

2. P.-R. en a tiré deux pensées, § 33 : *Il faut tâcher de ne s'affliger de rien*, etc., et le § 34 : *Lorsque la vérité est abandonnée et persécutée.*

3. Ici commence l'extrait de P.-R. : *Il faut tâcher de ne s'affliger de rien.*

4. Ici finit le § 33 de P.-R.

puisque la volonté de Dieu y est marquée. Je le loue de tout mon cœur de la continuation parfaite de ses grâces, car je vois bien qu'elles ne diminuent point.

L'affaire du [1] + ne va guère bien. C'est une chose qui fait trembler ceux qui ont de vrais mouvements de Dieu, de voir la persécution qui se prépare, non-seulement contre les personnes (ce seroit peu) mais contre la vérité [2]. Sans mentir, Dieu est bien abandonné. Il me semble que c'est un temps où le service qu'on lui rend lui est bien agréable. Il veut que nous jugions de la grâce par la nature; et ainsi il permet de considérer que, comme un prince chassé de son pays par ses sujets a des tendresses extrêmes pour ceux qui lui demeurent fidèles dans la révolte publique, de même il semble que Dieu considère avec une bonté particulière ceux qui défendent aujourd'hui [3] la pureté de la religion et de la morale, qui est si fort combattue. Mais il y a cette différence entre les Rois de la terre et le Roi des Rois que les princes ne rendent pas leurs sujets fidèles, mais qu'ils les trouvent tels; au lieu que Dieu ne trouve jamais les hommes qu'infidèles [4] et qu'il les rend fidèles quand ils le sont : de sorte qu'au lieu que les Rois ont une obligation insigne [5] à ceux qui demeurent dans leur obéissance [6], il arrive, au contraire, que ceux qui subsistent dans le service

1. Le R. de M. P. : L'affaire *de*.

2. Ici commence l'autre pensée tirée de cette lettre. P.-R. : *Lorsque la vérité est abandonnée et persécutée, il semble que ce soit un temps où le service qu'on rend à Dieu, en la défendant, lui est bien agréable.*

3. P.-R. : Ceux qui défendent la pureté de la religion *quand elle est* combattue.

4. P.-R. : infidèles *sans la grâce.*

5. P.-R. : *témoignent d'ordinaire avoir de l'obligation.*

6. P.-R. : *Dans le devoir et* dans leur ob.

« de Dieu, lui sont[1] eux-mêmes redevables infiniment. Continuons donc à le louer de cette grâce s'il nous l'a faite, de laquelle nous le louerons dans l'éternité, et prions-le qu'il nous la fasse encore et qu'il ait pitié de nous et de l'Église entière hors laquelle il n'y a que malédiction.

Je prends part au + persécuté[2] dont vous me parlez. Je vois bien que Dieu s'est réservé des serviteurs cachés, comme il le dit à Élie. Je le prie que nous en soyons bien et comme il faut, en esprit, en vérité et sincèrement.

VIe LETTRE.

Quoi qu'il puisse arriver de l'affaire de +, il y en a[3] assez, Dieu merci, de ce qui est déjà fait pour en tirer un admirable avantage contre les maudites maximes. Il faut que ceux qui ont quelque part à cela en rendent de grandes grâces à Dieu, et que leurs parents ou amis prient Dieu pour eux, afin qu'ils ne tombent pas d'un si grand bonheur et d'un si grand honneur que Dieu leur a fait. Tous les honneurs du monde n'en sont que l'image; celui-là seul est solide et réel, et néantmoins il est inutile sans la bonne disposition du cœur. Car ce ne sont[4] ni les austérités du corps ni les agitations de l'esprit, mais les bons mouvements du cœur qui méritent, et qui soutiennent les peines du corps et de l'esprit. Car enfin il faut ces deux choses pour sanctifier, peines et plaisirs. Saint Paul a dit que *ceux qui entreront* dans la bonne voie trouveront des

1. P.-R. : *Lui* EN *sont*. Ici finit le § 34.
2. R. de M. P. : aux *quatre* persecutés.
3. R. de M. P. : il y en a assez *déjà*.
4. Ici commence l'extrait de P.-R. § 35 : *Ce ne sont ni*... etc.

troubles et des inquiétudes en grand nombre; cela doit consoler ceux qui en sentent, puisqu'étant avertis que le chemin du ciel qu'ils cherchent en est rempli, ils doivent se réjouir de rencontrer des marques qu'ils sont dans le véritable chemin. Mais ces peines-là ne sont pas sans plaisir, et ne sont jamais surmontées que par le plaisir. Car de même que ceux qui quittent Dieu pour retourner au monde, ne le font que parce qu'ils trouvent plus de douceur dans les plaisirs de la terre que dans ceux de l'union avec Dieu, et que ce charme victorieux les entraîne, et les faisant repentir de leur premier choix les rend *des pénitens du diable* selon la parole de Tertullien; de même on ne quitteroit jamais les plaisirs du monde pour embrasser la croix de J.-C., si on ne trouvoit plus de douceur dans le mépris, dans la pauvreté, dans le dénuement et dans le rebut des hommes que dans les délices du péché. Et ainsi, comme dit Tertullien : *Il ne faut pas croire que la vie des chrétiens soit une vie de tristesse; on ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands. Priez toujours*, dit saint Paul, *rendez grâces toujours, réjouissez-vous toujours*. C'est la joie d'avoir trouvé Dieu, qui est le principe de la tristesse de l'avoir offensé et de tout le changement de vie. Celui qui a trouvé le [2] trésor dans un champ en a une telle joye, que cette joye, selon J.-C., lui fait vendre tout ce qu'il a pour l'acheter. Les gens du monde n'ont point cette joye *que le monde ne peut ni donner ni ôter*, dit J.-C. même. Les bienheureux ont cette joye sans aucune tristesse [1]; les gens du monde ont leur tristesse sans cette

1. P.-R. : *un* tr.

2. P.-R. change l'ordre et le progrès des phrases de Pascal : « Pour l'acheter. *Les gens du monde ont leur tristesse, mais ils n'ont point*

joye : et les chrétiens ont cette joye mêlée de la tristesse d'avoir suivi d'autres plaisirs et de la crainte de la perdre par l'attrait de ces autres plaisirs qui nous tentent sans relâche. Et ainsi nous devons travailler sans cesse à nous conserver cette joye qui modère notre crainte, et à conserver cette crainte qui modère notre joye [1], et selon qu'on se sent trop emporter vers l'une se pencher vers l'autre pour demeurer debout. *Souvenez-vous des biens dans les jours d'affliction, et souvenez-vous de l'affliction dans les jours de réjouissance*, dit l'Écriture, jusqu'à ce que la promesse que J.-C. nous a faite de rendre sa joye pleine en nous, soit accomplie. Ne nous laissons donc pas abattre à la tristesse, et ne croyons pas que la piété ne consiste qu'en une amertume sans consolation. La véritable piété, qui ne se trouve parfaite que dans le ciel, est si pleine de satisfactions qu'elle en remplit et l'entrée et le progrès et le couronnement. C'est une lumière si éclatante qu'elle rejaillit sur tout ce qui lui appartient; et s'il y a quelque tristesse mêlée, et surtout à l'entrée, c'est de nous qu'elle vient et non pas de la vertu; car ce n'est pas l'effet de la piété qui commence d'être en nous, mais de l'impiété qui y est encore. Otons l'impiété, et la joie sera sans mélange. Ne nous en prenons donc pas à la dévotion, mais à nous-mêmes, et n'y cherchons du soulagement que par [2] notre correction.

cette joie que le monde ne peut donner ni ôter, dit J.-C. Les bienheureux ont cette joie sans aucune tristesse; et les chrétiens...

1. P.-R. gâte cette belle phrase en la mutilant : « *Et ainsi nous devons travailler sans relâche à nous conserver cette crainte qui conserve et modère notre joie.*

2. R. de M. P. : *pour.*

VIIe LETTRE.

Je suis bien aise de l'espérance que vous me donnez du bon succès de l'affaire dont vous craignez de la vanité. Il y a à craindre partout; car si elle ne réussissoit pas, j'en craindrois cette mauvaise tristesse, dont saint Paul dit qu'*elle donne la mort*, au lieu qu'*il y en a une autre qui donne la vie*.

Il est certain que cette affaire là étoit[1] épineuse, et que si la personne en sort, il y a sujet d'en prendre quelque vanité, si ce n'est à cause qu'on a prié Dieu pour cela, et qu'ainsi il[2] doit croire que le bien qui en viendra sera son ouvrage. Mais si elle réussissoit mal, il ne devroit pas en tomber dans l'abattement, par cette même raison qu'on a prié Dieu pour cela, et qu'il y a apparence qu'il s'est approprié cette affaire. Aussi il le faut regarder comme l'auteur de tous les biens et de tous les maux, excepté le péché. Je lui répéterois là-dessus ce que j'ai autrefois rapporté de l'Écriture : *Quand vous êtes dans les biens, souvenez-vous des maux que vous méritez, et quand vous êtes dans les maux, souvenez-vous des biens que vous espérez.* Cependant je vous dirai sur le sujet de l'autre personne que vous sçavez, qui mande qu'elle a bien des choses dans l'esprit qui l'embarrassent, que je suis bien fâché de la voir en cet état; j'ai bien de la douleur de ses peines et je voudrois bien l'en pouvoir soulager. Je la prie de ne point pré-

1. R. de M. P. : *un peu* ép.
2. Les deux Msc. *il*. Le R. de M. P. donne au-dessus cette correction : *cette personne*. La vraie leçon est *il*. Plus bas : *il* ne dev.

venir l'avenir et de se souvenir que, comme dit Notre-Seigneur, *à chaque jour suffit sa malice.*

Le passé[1] ne nous doit point embarrasser puisque nous n'avons qu'à avoir regret de nos fautes : mais l'avenir nous doit encore moins toucher, puisqu'il n'est point du tout à notre égard, et que nous n'y arriverons peut-être jamais. Le présent est le seul temps qui est véritablement à nous et dont nous devons user selon Dieu. C'est là où nos pensées doivent être principalement comptées[2]. Cependant le monde est si inquiet qu'on ne pense jamais à la vie présente et à l'instant où on vit, mais à celui où l'on vivra ; de sorte qu'on est toujours en état de vivre à l'avenir et jamais de vivre maintenant. Notre Seigneur n'a pas voulu que notre prévoyance s'étendît plus loin que le jour où nous sommes ; c'est les bornes qu'il faut[3] garder et pour notre salut et pour notre propre repos[4]. Car en vérité les préceptes chrétiens sont les plus pleins de consolation : je dis plus que les maximes du monde.

Je prévois aussi bien des peines, et pour cette personne et pour d'autres et pour moi ; mais je prie Dieu, lorsque je sens que je m'engage dans ces prévoyances, de me renfermer dans mes limites. Je me ramasse dans moi-même, et je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement, pour me dissiper en des pensées inutiles de l'avenir, auxquelles bien loin d'être obligé de m'arrêter, je suis au contraire obligé de ne point m'y arrêter. Ce n'est que faute de sçavoir bien connoître et étudier le présent qu'on fait l'entendu pour étudier l'avenir.

1. Ici commence l'extrait de P.-R. § 36.
2. P.-R. : *rapportées.*
3. Oratoire : qu'il *fait* garder : P.-R. *nous fait* garder.
4. Fin du § 36.

Ce que je dis là, je le dis pour moi et non pas pour cette personne qui a assurément bien plus de vertu et de méditation que moi ; mais je lui représente mon défaut pour l'empêcher d'y tomber. On se corrige[1] quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien, et il est bon de s'accoutumer à profiter du mal, puisqu'il est si ordinaire, au lieu que le bien est si rare.

VIIIe LETTRE[2].

Je plains la personne que vous sçavez, dans l'inquiétude où je sçais qu'elle est et où je ne m'étonne pas de la voir. C'est un petit jour du jugement qui ne peut arriver sans une émotion universelle de la personne, comme le jugement général en causera une générale dans le monde, excepté ceux qui se seront déjà jugés eux-mêmes, comme elle pretend faire. Cette peine temporelle garantiroit de l'éternelle par les mérites infinis de J.-C. qui la souffre et qui se la rend propre. C'est ce qui doit la consoler. Notre joug est aussi le sien, sans cela il seroit insupportable. *Portez*, dit-il, *mon joug*, sur vous. Ce n'est pas notre joug, c'est le sien ; et aussi il le porte. *Sachez*, dit-il, *que mon joug est doux et léger*. Il n'est léger qu'à lui et à sa force divine. Je lui voudrois dire qu'elle se souvienne que ces inquiétudes ne viennent pas du bien qui commence d'être en elle, mais du mal qui y est encore et qu'il faut diminuer continuellement, et qu'il faut qu'elle fasse comme un enfant qui est tiré par des voleurs d'entre les bras de sa mère

1. P.-R § 37.
2. P.-R. n'a rien tire de cette lettre.

qui ne veut pas l'abandonner; car il ne doit pas accuser de la violence qu'il souffre la mère qui le retient amoureusement, mais ses injustes ravisseurs. Tout l'office de l'Avent est bien propre pour donner courage aux foibles, et on y dit souvent ce mot de l'Écriture : *Prenez courage, lâches et pussillanimes, voici votre rédempteur qui vient.* Et on dit aujourd'hui à vêpres : « *Prenez de nouvelles* « *forces et bannissez désormais toute crainte : voici notre* « *Dieu qui arrive, et vient pour nous secourir et nous* « *sauver.* »

IXe LETTRE.

Votre lettre m'a donné une extrême joye. Je vous avoue que je commençois à craindre ou au moins à m'étonner. Je ne sçais ce que c'est que ce commencement de douleur dont vous parlez; mais je sçais qu'il faut qu'il en vienne. Je lisois tantôt le XIIIe chapitre de saint Marc en pensant à vous écrire, et aussi je vous dirai ce que j'y ai trouvé. J.-C. y fait [1] un grand discours à ses apôtres sur son dernier avénement; et comme tout ce qui arrive à l'Église arrive aussi à chaque chrétien en particulier, il est certain que tout ce chapitre prédit aussi bien l'état de chaque personne, qui, en se convertissant, détruit le vieil homme en elle, que l'état de l'univers entier, qui sera détruit pour faire place à de nouveaux cieux et à une nouvelle terre, comme dit l'Écriture. Et aussi je songeois que cette prédiction de la ruine du temple réprouvé, qui figure la ruine de l'homme réprouvé qui est en chacun de nous et dont il est dit qu'il ne sera laissé pierre sur pierre, marque qu'il

1. P.-R. § 38 : *Dans le treizième chapitre de saint Marc, J.-C. fait un grand discours...*

ne doit être laissé aucune passion du vieil homme. Et ces effroyables guerres civiles et domestiques représentent si bien le trouble intérieur que sentent ceux qui se donnent à Dieu, qu'il n'y a rien de mieux peint [1].

Mais cette parole est étonnante : *Quand vous verrez l'abomination dans le lieu où elle ne doit pas être, alors que chacun s'enfuit sans rentrer dans sa maison pour reprendre quoi que ce soit.* Il me semble que cela prédit parfaitement le temps où nous sommes, où la corruption de la morale est aux maisons de sainteté et dans les livres des théologiens et des religieux où elle ne devroit pas être. Il faut sortir après un tel désordre, et malheur à celles qui sont enceintes ou nourrices en ce temps là, c'est-à-dire à ceux qui ont des attachements au monde qui les y retiennent. La parole d'une sainte est à propos sur ce sujet, qu'il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, comme on ne consulteroit point si on est appelé à sortir d'une maison pestiférée ou embrasée.

Ce chapitre de l'Évangile, que je voudrois lire avec vous tout entier, finit par une exhortation à veiller et à prier pour éviter tous ces malheurs; en effet, il est bien juste que la prière soit continuelle quand le péril est continuel.

J'envoie à ce dessein des prières qu'on m'a demandées; c'est à trois heures après-midi. Il s'est fait un miracle, depuis votre départ, à une religieuse de Pontoise, qui, sans sortir de son couvent, a été guérie d'un mal de tête extraordinaire par une dévotion à la sainte Épine. Je vous en man-

1. Ici finit le § 38. Après le mot *peint*, P.-R. a mis *etc.*, comme pour marquer un retranchement; en effet tout le milieu de cette lettre est retranché, et l'extrait ne recommence qu'à l'endroit où il est question des reliques.

derai un jour davantage; mais je vous dirai sur cela un beau mot de saint Augustin et bien consolatif pour de certaines personnes : c'est qu'il dit que ceux-là voyent véritablement les miracles auxquels les miracles profitent; car on ne les voit pas si on n'en profite pas.

Je vous ai une obligation que je ne puis assez vous dire lu présent que vous m'avez fait. Je ne sçavois ce que ce ouvoit être; car je l'ai déployé avant que de lire votre ettre, et je me suis repenti ensuite de ne lui avoir pas rendu abord le respect que je lui devois. C'est une vérité [1] que Saint-Esprit repose invisiblement dans les reliques de eux qui sont morts dans la grâce de Dieu, jusqu'à ce qu'il paroisse visiblement en [2] la résurrection; et c'est ce qui nd les reliques des saints si dignes de vénération. Car ieu n'abandonne jamais les siens, et non pas même dans sépulchre, où leurs corps, quoique morts aux yeux des ommes, sont plus vivants devant Dieu, à cause que le péché n'y est plus, au lieu qu'il y réside toujours durant cette vie, au moins quant à sa racine; car les fruits du péché n'y sont pas toujours; et cette malheureuse racine, qui en est inséparable pendant la vie, fait qu'il n'est pas permis de les honorer alors, puisqu'ils sont plutôt dignes d'être haïs. C'est pour cela que la mort est nécessaire pour mortifier entièrement cette malheureuse racine, et c'est ce qui la rend souhaitable [3]. Mais il n'est pas nécessaire [4] de vous dire ce que vous sçavez si bien : il vaudroit mieux le dire à ces autres personnes dont vous parlez; mais elles ne l'écouteroient pas.

1. P.-R. : § 39 : Le Saint-Esprit repose...
2. P.-R. : *dans*.
3. Fin de la citation.
4. R. de M. P. : Mais il *ne sert de rien* de ▼.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE PASCAL A MADAME PÉRIER.

(Recueil de Marguerite Périer, p. 40. — Manuscrit de Troyes, n° 2203.)

En gros leur avis[1] fut que vous ne pouvez en aucune manière sans blesser la charité et votre conscience mortellement, et vous rendre coupable d'un des plus grands crimes, en engageant un enfant de son âge[2] et de son innocence et même de sa piété à la plus périlleuse et la plus basse des conditions du christianisme; qu'à la vérité, suivant le monde, l'affaire n'auroit nulle difficulté et qu'elle étoit à conclure sans hésiter, mais que selon Dieu elle en avoit[3], et qu'elle étoit à rejeter sans hésiter, parce que la condition d'un mariage avantageux est aussi souhaitable selon le monde, qu'elle est vile et préjudiciable selon Dieu; que ne sachant à quoi elle devoit être appelée, ni si son tempérament ne sera[4] pas si tranquillisé qu'elle puisse supporter avec piété sa virginité, c'étoit bien peu en connoître le prix que de l'engager à perdre ce bien si souhaitable aux pères et aux mères pour leurs enfants parce qu'ils ne

1. Note du Recueil de Marguerite Périer : « *de MM. Singlin, de Sacy et de Rebours.* Le manuscrit de Troyes : *l'avis de ces Messieurs fut.*

2. Note du R. de M. P. « *Jacqueline Périer, âgée de quinze ans.* » Comme elle était née en 1644 (plus haut, p. 315), on voit que ce billet, non daté dans nos manuscrits, est de 1659.

3. Ms. de Tr. : elle *en* avoit, et qu'elle étoit... C'est la vraie leçon que le R. de M. P. reproduit et change tout ensemble : « elle *en* avoit plus de difficulté. » *Plus de difficulté* est une glose que le copiste a introduite dans le texte.

4. Ms. de Tr. : *seroit.*

peuvent plus le désirer pour eux; que c'est en eux qu'ils doivent essayer de rendre à Dieu ce qu'ils ont perdu d'ordinaire pour d'autres causes que pour Dieu; de plus que les maris, quoique riches et sages devant le monde, sont en vérité de francs payens suivant Dieu; de sorte que les dernières paroles de ces messieurs sont que d'engager un enfant à un homme du commun [1] c'est une espèce d'homicide et comme un déicide en leurs personnes [2].

(Le Rec. de M. P. a cette note : *copié sur l'original dont il ne reste que la quatrième et la cinquième page.*)

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE PASCAL.

Bossut a le premier publié un fragment d'une lettre de Pascal commençant par ces mots : « Nous usons mal, au moins en ce qui m'en paroît, de l'avantage... » sans dire où il a pris ce fragment. Nous le trouvons dans le Recueil de M. Périer, avec un début qui semble indiquer que cette lettre est adressée à M. Périer, qui avait aussi des querelles avec les jésuites de Clermont.)

« Vous me faites plaisir de me mander tout le détail de vos fronderies, et principalement puisque vous y êtes intéressé; car je m'imagine que vous n'imitez pas nos frondeurs de ce pays-ci [3], qui usent si mal, au moins en ce qui m'en paroît, de l'avantage que Dieu [4] leur offre de souffrir quelque chose pour l'établissement de ses vérités. Car, quand ce

1. Ms. de Tr. : *d'une piété commune.*

2. Note du Ms. de Tr. : « Les filles de Mme Périer ne se sont jamais mariées. »

3. Les jansénistes qui, selon Pascal, fléchissaient dans l'affaire du formulaire, laquelle étant de 1660 et 1661, donne à peu près la date de cette lettre.

4. Ici commence le fragment publié par Bossut : *Nous usons mal au moins en ce qui m'en paroît, de l'avantage,* etc.

seroit pour l'établissement de leurs[1] vérités, ils[2] n'agiroient pas autrement; et il semble qu'ils ignorent[3] que la même Providence qui a inspiré les lumières aux uns, les refuse aux autres; et il semble qu'en travaillant à les persuader, ils servent[4] un autre Dieu que celui qui permet que des obstacles s'opposent à leurs progrès. Ils croyent[5] rendre service à Dieu en murmurant contre les empêchements, comme s'il étoit une autre puissance qui excitât leur[6] piété, et une autre qui donnât vigueur à ceux qui s'y opposent.

C'est ce que fait l'esprit propre. Quand nous voulons, par notre propre mouvement, que quelque chose réussisse, nous nous irritons contre les obstacles, parce que nous sentons dans ces empêchements ce que le motif qui nous fait agir n'y a pas mis, et nous y trouvons des choses que l'esprit propre qui nous fait agir n'y a pas formées.

Mais quand Dieu fait agir véritablement, nous ne sentons jamais rien au dehors qui ne vienne du même principe qui nous fait agir; il n'y a pas d'opposition au motif qui nous presse; le même moteur qui nous porte à agir, en porte d'autres à nous résister, au moins il le permet; de sorte que comme nous n'y trouvons pas de différence et que ce n'est pas notre esprit qui combat les événements étrangers, mais un même esprit qui produit le bien et qui permet le mal, cette uniformité ne trouble point la paix d'une[7] âme, et est une des meilleures marques qu'on agit par l'esprit de Dieu, puisqu'il est bien plus certain que Dieu permet le mal,

1. Boss. : *nos*.
2. B. : *nous n'agirions*.
3. Ne faut-il pas : *on sert*. — B. : *nous paroissons ignorer*.
4. B. : *nous servions*.
5. B. : *nous croyons*,
6. B. : *notre*.
7. B. : *de l'âme*.

uelque grand qu'il soit, que non pas que Dieu fait le bien
ı nous (et non pas quelque[1] motif secret), quelque grand
u'il nous paroisse; de sorte que[2] pour bien reconnoître si
est Dieu qui nous fait agir, il vaut bien mieux s'examiner
ır nos comportements au dehors que par nos motifs au
edans, puisque si nous n'examinons que le dedans, quoi-
ue nous n'y trouvions que du bien, nous ne pouvons pas
ous assurer que ce bien vienne véritablement de Dieu.
ais quand nous nous examinons au dehors, c'est-à-dire
and nous considérons si nous souffrons les empêchements
térieurs avec patience, cela signifie qu'il y a une unifor-
ité d'esprit entre le moteur qui inspire nos passions et
lui qui permet les résistances à nos passions; et comme
est sans doute que c'est Dieu qui permet les unes, on a
oit d'espérer humblement que c'est Dieu qui produit les
tres.

Mais quoi! on agit comme si on avoit mission pour faire
ompher la vérité, au lieu que nous n'avons mission que
ur combattre pour elle. Le désir de vaincre est si naturel
e quand il se couvre du désir de faire triompher la vé-
é, on prend souvent l'un pour l'autre, et on croit recher-
er la gloire de Dieu en cherchant en effet la sienne. Il me
nble que la manière dont nous supportons les empêche-
ents en est la plus sûre marque; car enfin, si nous ne
ulons que l'ordre de Dieu, il est sans doute que nous
ıhaiterons autant le triomphe de sa justice que celui de
miséricorde, et que, quand il n'y aura point de notre
gligence, nous serons dans une égalité d'esprit, soit
e la vérité soit connue, soit qu'elle soit combattue, puis-

. B. : *quelque* AUTRE *motif.*
. B. : AINSI *pour b.*

qu'en l'un la miséricorde de Dieu triomphe, et en l'autre sa justice.

Pater juste, mundus te non cognovit.
Père juste, le monde ne t'a pas connu.

Sur quoi saint Augustin dit que c'est un effet de sa justice qu'il ne soit point connu du monde. Prions et travaillons, et réjouissons-nous de tout, comme dit saint Paul.

Si vous m'aviez repris dans mes premières fautes, je n'aurois pas fait celle-ci, et je me serois modéré. Mais je n'effacerai pas non plus celle-ci que l'autre; vous l'effacerez bien vous-même, si vous voulez; je n'ai pu m'empêcher[1], tant je suis en colère contre ceux qui veulent absolument que l'on croye la vérité lorsqu'ils la démontrent, ce que J.-C. n'a pas fait en son humanité créée. C'est une moquerie[2], etc., etc.

BILLET DE PASCAL A SA SŒUR MADAME PÉRIER.

(Ce billet nous vient des papiers de la famille de M. Hecquet-d'Orval, d'Abbeville, descendant de M. Hecquet, célèbre médecin janséniste du XVIIe siècle. Il n'est ni signé ni daté. Mais comme il y est question des assemblées qui se tinrent pour la signature du formulaire, on peut le placer, comme le précédent, vers l'année 1660 ou 1661.)

Au dos de la lettre : A mademoiselle[1], mademoiselle Périer, à Clermont (en Auvergne.)

« Ma chère seur (*sic*),

« Je ne crois pas que ce soit tout de bon que tu sois fâchée; car si tu ne l'es que de ce que nous t'avons oubliée,

1. B. : *m'en* empêcher.
2. B. : c'est une moquerie, *et c'est, ce me semble, traiter*, etc. Au bas de cette lettre, dans le recueil de Marguerite Périer sont ces mots : *copié sur l'original : la dernière feuille est perdue.*
3. De même plus haut, p. 397, etc.

:u ne dois point l'être du tout. Je ne te dis point de nou-
/elles, parce que les générales le sont trop et les particu-
ières le doivent toujours être. J'en aurois beaucoup à te
lire qui se passent dans un entier secret[1], mais je tiens
nutile de te les mander; tout ce que je te prie est de mê-
er les actions de grâce aux prières que tu fais pour moi,
:t que je te prie de multiplier en ce temps. J'ai moi-même
ıvec l'aide de Dieu porté ta lettre, afin que l'on la fît tenir
ı madame de Maubuisson. Ils m'ont donné un petit livre
ɔù j'ai trouvé cette sentence écrite à la main [2]. Je ne sçais
ıi elle est dans le petit livre des sentences, mais elle est
ɔelle. On me presse tellement que je ne puis plus rien
dire. Ne manque pas à tes jeudis. Adieu, ma chère. »

BILLET DE PASCAL A MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ.

(Portefeuille du docteur Valant, médecin de madame de Sablé, t. II, n° 288. Ce billet n'a ni date ni signature. Il est pourtant bien de Pascal; car, n° 299, est une lettre de remerciement du médecin Menjot à madame de Sablé, à l'occasion du billet de Pascal qu'elle lui avait communiqué par le docteur Valant[3].)

« Encore que je sois bien embarrassé, je ne puis différer davantage à vous rendre mille grâces de m'avoir procuré la connoissance de M. Menjot; car c'est à vous sans doute, Madame, que je la dois; et comme je l'estimois déjà beau-

1. « M. Pascal entend ici ce qui se traitoit à Paris dans les assemblées qui s'y tenoient sur la signature du formulaire. Voir le *Supplément au nécrologe de Port-Royal*, p. 460. » — (Note ancienne écrite en marge de la lettre par un membre de la famille de M. Hecquet-d'Orval.

2. Elle manque ici.

3. Lettre de Menjot à Mme de Sablé, sans date... « M. Valant me fit voir cette lettre de M. Paschal, laquelle est la plus obligeante du monde.

coup par les choses que ma sœur m'en avoit dites, je ne puis vous dire avec combien de joie j'ai reçu la grâce qu'il m'a voulu faire. Il ne faut lire que son épître pour voir combien il a d'esprit et de jugement; et quoique je ne sois pas capable d'entendre le fonds des matières qu'il traite dans son livre [1], je vous dirai néanmoins, Madame, que j'y ai beaucoup appris par la manière dont il accorde en peu de mots l'immatérialité de l'âme avec le pouvoir qu'a la matière d'altérer ses fonctions et de causer le délire. J'ai bien de l'impatience d'avoir l'honneur de vous en entretenir. »

FRAGMENTS D'UNE XIXe PROVINCIALE.

AU PÈRE ANNAT, JÉSUITE.

(Le Recueil de M. Périer contient le fragment de la 19e provinciale au Père Annat, trouvé par Bossut parmi les papiers de Pascal, et publié pour la première fois dans l'édition de 1779. De plus, ce Recueil fait connaître diverses phrases inédites qui étaient aux marges de ce fragment; et une de nos copies, n° 176, qui renferme plusieurs pièces relatives à Pascal, figure ces phrases telles qu'elles étaient aux marges de l'original. Les voici dans l'ordre où les place le Recueil de M. Périer, p. 37.)

« C'est donc là, mon père, ce que vous appelez le sens de Jansénius; c'est donc cela que vous faites entendre au pape et aux évêques !

Mais, Madame, je ne sais que penser d'un témoignage si avantageux; car si je considère d'une part la sincérité et le savoir sublime de ce grand homme, de l'autre aussi je sais que la charité est la première des vertus chrétiennes, de sorte que, etc. »

1. Serait-ce l'*Historia et curatio febrium malignarum*, de 1662? Cela donnerait la date de ce billet qui serait de l'année même de la mort de Pascal.

« Si les Jésuites étoient corrompus, et qu'il fût vrai que nous fussions seuls, à plus forte raison devrions-nous demeurer.

« Quod bellum firmavit, pax ficta non aufferat.

« Neque benedictione, neque maledictione movetur, sicut angelus Domini.

« On attaque la plus grande des vérités chrétiennes, qui est l'amour de la vérité.

« Si la signature signifie cela, qu'on souffre que nous l'expliquions, afin qu'il n'y ait point d'équivoque; car il faut demeurer d'accord que plusieurs croyent que signer marque consentement [1].

« On n'est pas coupable de ne pas croire, et on seroit coupable de jurer sans croire.

« Mais vous pouvez vous être trompé? — Je jure que je crois que je puis m'être trompé; mais je ne jure pas que je crois que je me suis trompé.

« Si le rapporteur ne signoit pas, l'arrêt seroit invalide; si la bulle n'étoit pas signée, elle seroit valable [2] : ce n'est donc pas...

« Cela avec Escobar les met au haut bout; mais ils ne le prennent pas ainsi, et [3] témoignant le déplaisir de se voir entre Dieu et le pape...

« Je suis fâché de vous dire tout; je [4] ne vous fais qu'un récit. »

1. Le Rec. de M. Périer : « Demeurer d'accord que plusieurs croyent que signer demande un consentement. »
2. Le Rec. de M. P. : *véritable*.
3. Le Rec. de M. P. : *en* t.
4. Le Rec. de M. P. : *mais* je n.

LETTRE A LA REINE DE SUÈDE.

Pour montrer une fois de plus à quel point le texte de Pascal, dans ses ouvrages posthumes, est défectueux, nou choisirons deux morceaux de quelque étendue, le fragment sur *la Conversion du pécheur*, la *Lettre à la Reine de Suède ;* et en les reproduisant d'après Bossut, nous y joindrons des variantes, tirées de nos manuscrits, qui fon paraître et qui souvent réparent les vices du texte convenu.

I.

LETTRE DE PASCAL A LA REINE CHRISTINE, EN LUI ENVOYANT LA MACHINE ARITHMÉTIQUE, 1650.

« Madame,

Si j'avois autant de santé que de zèle, j'irois moi-même présenter à Votre Majesté un ouvrage de plusieurs années que j'ose lui offrir de si loin; et je ne souffrirois pas que d'autres mains que les miennes eussent l'honneur de le porter aux pieds de la plus grande princesse du monde. Cet ouvrage, Madame, est une machine pour faire les règles d'arithmétique sans plume et sans jetons. Votre Majesté n'ignore pas la peine et le temps que coûtent les productions nouvelles, surtout lorsque les inventeurs veulent les porter eux-mêmes à leur dernière perfection ; c'est pourquoi il seroit inutile de dire combien il y a que je travaille à celle-

ci, et je ne peux mieux l'exprimer qu'en disant que je m'y suis attaché avec autant d'ardeur que si j'eusse prévu qu'elle devoit paroître un jour devant une personne si auguste. Mais, Madame, si cet honneur n'a pas été le véritable motif de mon travail, il en sera du moins la récompense; et je m'estimerai trop heureux si *à la* suite[1] de tant de veilles il peut donner à Votre Majesté une satisfaction de quelques moments. Je n'importunerai pas non plus Votre Majesté du particulier de ce qui compose cette machine; si elle en a quelque curiosité, elle pourra se contenter dans un discours[2] que j'ai adressé à M. de Bourdelot[3]; j'y ai touché en peu de mots toute l'histoire de cet ouvrage, l'objet de

1. Leçon vicieuse. Les découvertes ne viennent pas *après* beaucoup de travail, mais *en conséquence* de beaucoup de travail. Il ne s'agit pas ici d'un rapport de temps, mais d'un rapport de la cause à l'effet. Pascal n'a donc pu dire : *à la suite* de tant de veilles. Le Manuscrit de l'Oratoire, le Recueil de Marguerite Périer, le ms. de la Mazarine, n° 2199, et le n° 397, *suppl. français*, Bibl. royale, donnent la vraie leçon : *en* suite de. D'ailleurs, Pascal met toujours *en suite*, même pour *à la suite*. Voyez plus haut, p. 401 : *En suite des premiers compliments*. Et plus bas, p. 473 : *En suite* de ces prières.

2. C'est l'*Avis nécessaire* imprimé par Bossut.

3. Médecin de la reine Christine. Il avait été d'abord celui du grand Condé, auprès duquel il avait en 1644 introduit Pascal pour que celui-ci fît voir au prince la machine arithmétique, ainsi que nous l'apprend un billet inédit de Bourdelot à Pascal, ms. 397, *suppl. fr.*, p. 22, et ms. de la Mazarine, p. 33. « Monsieur, je parlai hier à Son Altesse qui m'a témoigné impatience de vous voir avec votre roue Pascale. Si vous prenez la peine de venir à dix heures du matin, je crois que c'est celle qui lui est la plus commode... Bourdelot. A l'hôtel de Condé, ce 26 febvrier 1644. » Le Recueil de Marguerite, p. 13, le manuscrit de la Bibl. R. *Suppl. franç.*, 397, et celui de la Mazarine, p. 372, contiennent la réponse que fit Bourdelot, de Suède, le 14 mars 1652, à la belle lettre de Pascal à la reine Christine, ou plutôt à une autre lettre que Pascal lui avait adressée à lui-même pour le prier de remettre la *Dédicace* à la Reine. Dans cette réponse, que nous publions plus bas, sous des éloges très-mérités de Pascal se cache peut-être plus d'un trait dirigé contre

son invention, l'occasion de sa recherche, l'utilité de ses ressorts, les difficultés de son exécution, les degrés de son progrès, le succès de son accomplissement, et les règles de son usage. Je dirai donc seulement ici le sujet qui me porte à l'offrir à Votre Majesté, ce que je considère comme le couronnement et le dernier bonheur de son aventure. Je sais, Madame, que je pourrai être suspect d'avoir recherché de la gloire en *le* présentant à Votre Majesté, puisqu'il ne sauroit passer que pour extraordinaire, quand on verra qu'*il* s'adresse à elle; et qu'au lieu qu'*il* ne devroit lui être *offert* que par la considération de son excellence, on jugera qu'*il* est *excellent* par cette seule raison qu'*il* lui est *offert* [1]. Ce n'est pas néanmoins cette espérance qui m'a inspiré *un tel* [2] dessein. Il est trop grand, Madame, pour avoir d'autre objet que Votre Majesté même. Ce qui m'y a véritablement porté est l'union que je trouve en sa personne sacrée de deux choses qui me comblent également d'admiration et de respect, qui sont l'autorité souveraine et la science solide; car j'ai une vénération toute particulière pour ceux qui sont élevés au suprême degré ou de puissance ou de connoissances [3]. Les derniers peuvent, si je ne me trompe, aussi bien que les premiers, passer pour des souverains. Les mêmes degrés se rencontrent entre les génies qu'entre les conditions; et le pouvoir des rois sur leurs

Descartes qui venait de mourir, et qui, apres comme avant sa mort, a toujours eu l'honneur de réunir contre lui les esprits médiocres de tous les temps.

1. Tous nos manuscrits mettent avec raison : *la, elle, elle, offerte, excellente*, car c'est le mot *machine* qui domine tout, et non pas celui d'*ouvrage*, jeté incidemment. Il ne faut pas faire écrire Pascal en 1650, comme on écrivait en 1779.

2. Les quatre manuscrits : *ce* dessein.

3. Il faut : de connoissance.

ıjets n'est, ce me semble, qu'une image du pouvoir des prits sur les esprits qui leur sont inférieurs, sur lesquels ; exercent le droit de persuader, *ce qui* est parmi eux *ce ıe*[1] le droit de commander est dans le gouvernement poıique. Ce second empire me paroît même d'un ordre d'auıt plus élevé, que les esprits sont d'un ordre plus élevé ıe les corps; et d'autant plus équitable qu'il ne peut être parti et conservé que par le mérite, au lieu que l'autre ıut l'être par la naissance ou par la fortune. Il faut donc ouer que chacun de ces empires est grand en soi; mais, adame, que Votre Majesté me permette de le dire, elle y est point blessée, l'un sans l'autre me paroît défeceux. Quelque puissant que soit un monarque, il manque ıelque chose à sa gloire, s'il n'a la prééminence de l'esfit ; et quelque éclairé que soit un sujet, sa condition est ujours rabaissée par *sa*[2] dépendance. Les hommes, qui ésirent naturellement ce qu'il y a de plus parfait, avoient ısqu'ici continuellement aspiré à rencontrer ce souverain ar excellence. Tous les rois et tous les savants en étoient ıtant d'ébauches qui ne remplissoient qu'à demi leur atente : ce chef-d'œuvre étoit réservé à *notre* siècle[3]. Et afin ue cette grande merveille parût accompagnée de tous les ujets possibles d'étonnement, le degré où les hommes

1. *Ce qui est ce que*. Est-il possible d'imputer un pareil style à Pascal? es quatre manuscrits : le droit de persuader, *qui* est parmi eux ce ue le d. C'est évidemment la vraie leçon.

2. Les quatre manuscrits : *la d.* A tous égards cette leçon est préféable.

3. Bossut a supprimé, de son autorité privée, une ligne qui est dans ous nos manuscrits. Les quatre manuscrits : « qu'à demi leur attente; *t à peine nos ancêtres ont pu voir en toute la durée du monde un roi médiocrement savant*; ce chef-d'œuvre étoit réservé *pour votre* siècle. » Remarquez aussi que Pascal ne loue pas son siècle, mais celui de Christine.

n'avoient pu atteindre est rempli par une jeune Reine, dans laquelle se rencontrent ensemble l'avantage de l'expérience avec la tendresse de l'âge, le loisir de l'étude avec l'occupation d'une royale naissance, et l'éminence de la science avec la foiblesse du sexe. C'est Votre Majesté, Madame, qui fournit à l'univers cet unique exemple qui lui manquoit. C'est elle en qui la puissance est dispensée par les lumières de la science et la science relevée par l'éclat de l'autorité. C'est cette union si merveilleuse, qui fait que comme Votre Majesté ne voit rien qui soit au-dessous de sa puissance, elle ne voit rien aussi qui soit au-dessus de son esprit, et qu'elle sera l'admiration de tous les siècles[1]. Régnez donc, incomparable princesse, d'une manière toute nouvelle; que votre génie vous assujétisse tout ce qui n'est pas soumis à vos armes; régnez par le droit de la naissance, *par*[2] une longue suite d'années, sur tant de triomphantes provinces; mais régnez toujours par la force de votre mérite sur toute l'étendue de la terre. Pour moi, n'étant pas né sous le premier de vos empires, je veux que tout le monde sache que je fais gloire de vivre sous le second; et c'est pour le témoigner que j'ose lever mes yeux jusqu'à ma Reine, en lui donnant cette première preuve de ma dépendance.

Voilà, Madame, ce qui me porte à faire à Votre Majesté ce présent quoique indigne d'elle. Ma foiblesse n'a pas *ar-*

1. Oratoire : « de tous les siècles *qui l'ont précédée.* » Cette addition est évidemment absurde. Recueil de Marguerite Périer : « De tous les siècles *qui l'ont précédée et qui la suivront, comme elle a été l'ouvrage de tous les siècles qui l'ont précédée.* » La vraie leçon doit être : « qu'elle sera l'admiration de tous les siècles qui la suivront comme elle a été l'ouvrage de tous les siècles qui l'ont précédée. » Cette leçon est précisément celle du ms. de la Mazarine, p. 418, et du ms. de la Bibl. r. 397, p. 343.

2. Les quatre manuscrits avec raison : *durant.*

été[1] mon ambition. Je me suis figuré qu'encore que le seul nom de Votre Majesté semble éloigner d'elle tout ce qui lui est disproportionné, elle ne rejette pas néanmoins tout ce qui lui est inférieur; autrement sa grandeur seroit sans hommages et sa gloire sans éloges. Elle se contente de recevoir un grand effort d'esprit sans exiger qu'il soit l'effort d'un esprit grand comme le sien. C'est par cette condescendance qu'elle daigne entrer en communication avec le reste des hommes; et toutes ces considérations jointes me font lui protester avec toute la soumission dont l'un des plus grands admirateurs de ses héroïques qualités est capable, que je ne souhaite rien avec tant d'ardeur que de pouvoir être *adopté*[2], Madame, de Votre Majesté, pour son très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur.

BLAISE PASCAL.

RÉPONSE DE M. BOURDELOT A M. PASCAL.

« Monsieur,

« Vous écrivez merveilleusement bien pour un philosophe et pour un homme qui voit que le courrier va partir. Il faut avoir un esprit comme le vôtre et que rien n'étonne. Sa Majesté a lu votre lettre; vous vouliez bien que je la lui montrasse, puisqu'elle parloit tant d'elle. La Reine se trouve bien louée de ce que vous m'avez écrit qui la regarde, et moi je me trouve trop loué. Je ne suis pas d'une si haute exaltation que vous dites; l'amitié que vous avez pour moi

1. Les quatre manuscrits : *étonné*. On reconnaît ici le futur auteur de cette phrase : L'éternité des choses doit *étonner* notre petite durée, plus haut, p. 308.

2. *Adopté* est bien ambitieux. Les quatre manuscrits : *avoué*.

doit avoir aliéné vos sentiments. Les miens seront pour vous éternellement les mêmes. Je les ai fait savoir à la Reine, et toute la terre en sera instruite. Vous êtes l'esprit le plus net et le plus pénétrant que j'aie jamais vu. Avec l'assiduité que vous avez au travail, vous passerez également les anciens et les modernes, et laisserez à ceux qui vous suivront une merveilleuse facilité d'apprendre. Vous êtes l'ennemi déclaré de la vaine gloire, du galimatias et des énigmes, et quand vous parlez vous inspirez des connoissances avec tant de douceur que l'esprit a plaisir de les suivre, et déteste en un moment les opinions qu'il avoit contraires aux vôtres. Je hais les sentiments violents qui s'impriment dans l'imagination à force de chicaneries et de sophismes. Ce sont des séductions dont l'âme fait une abjuration avec grande joie, dès qu'elle s'aperçoit qu'elle a été trompée. Vous êtes un de ces génies que la Reine cherche; elle aime la clarté dans les raisonnements, des preuves solides mieux appuyées que sur des vraisemblances. Elle sera bien aise de voir votre machine et votre discours : n'y mêlez aucun faux dogme. A l'estime qu'elle a pour vous, elle seroit pour le croire; mais j'ai peur d'une chose qui ne peut arriver : vous êtes l'infaillible avec la même certitude que je suis, et avec laquelle je vous proteste d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur à jamais.

BOURDELOT. »

(J'ai copié cette lettre sur l'original qui est dans la bibliothèque des RR. PP. de l'oratoire de Clermont.)

II.

FRAGMENT D'UN ÉCRIT SUR LA CONVERSION DU PÊCHEUR.

Les auteurs de tous nos manuscrits déclarent qu'ils ont copié ce fragment sur les papiers de Mlle Périer, en laissant les lacunes qu'ils ont trouvées et que nos manuscrits représentent; il est donc vraisemblable ou plutôt il est certain que c'est Bossut qui a rempli, comme il lui a plu, ces lacunes; car il n'a pas eu d'autres manuscrits que les nôtres, et il a dû travailler, sans qu'il le dise, sur le manuscrit n° 397.

« La première chose que Dieu inspire à l'âme qu'il daigne toucher véritablement, est une connoissance et une vue tout extraordinaire par laquelle l'âme considère les choses et elle-même d'une façon toute nouvelle.

Cette nouvelle lumière lui donne de la crainte, et lui apporte un trouble qui traverse le repos qu'elle trouvoit dans les choses qui faisoient ses délices.

Elle ne peut plus goûter avec tranquillité les *objets*[1] qui la charmoient. Un scrupule continuel la combat dans cette jouissance, et cette vue intérieure ne lui fait plus trouver cette douceur accoutumée parmi les choses où elle s'abandonnoit avec une pleine effusion de cœur[2].

Mais elle trouve encore plus d'amertume dans les

1. Il y a dans tous nos manuscrits : « *les choses* qui la charmoient. » Mais l'éditeur géomètre du XVIIIe siècle, l'écrivain formé à l'école de d'Alembert et de Condillac, voyant que le mot *choses* est dans les paragraphes précédents et à la fin de celui-ci, le supprime en cet endroit et le remplace par celui d'*objets*, tombant ainsi lui-même dans une sorte d'incorrection; car on peut bien dire goûter *des choses*, mais on ne dit guères goûter *des objets*. Mieux vaut une répétition qu'un terme inexact.

2. Tous nos manuscrits : une pleine effusion *de son* cœur.

exercices de piété que dans les vanités du monde. D'une part, la *vanité*[1] des objets visibles la touche plus que l'espérance des invisibles; et de l'autre, la solidité des invisibles la touche plus que la vanité des visibles. Et ainsi, la présence des uns et l'absence des autres excite son aversion[2]; de sorte qu'il naît dans elle un désordre et une confusion quelle[3] *a peine à démêler, mais qui est la suite d'anciennes impressions longtemps senties, et des nouvelles qu'elle éprouve.* Elle considère les choses périssables comme périssantes et même déjà péries[4]; et à la vue certaine de l'anéantissement de tout ce qu'elle aime, elle s'effraie dans cette considération, en voyant que chaque instant lui arrache la jouissance de son bien, et que ce qui est le plus cher s'écoule à tout moment, et qu'enfin un

1. C'est une absurdité que Bossut prête à l'âme convertie. Lisez avec tous nos manuscrits : *La présence* des objets visibles la touche plus que l'*espérance* des invisibles.

2. Cette phrase est inintelligible. Comment la présence des biens visibles et l'absence des invisibles peuvent-elles produire l'aversion? La présence des uns, quoique vains, doit attirer l'âme; la solidité des autres, quoique absents, doit l'attirer en sens contraire; de sorte que son affection disputée ne sait où se prendre. C'est ce que dit Pascal dans nos manuscrits : « Et ainsi la présence des uns et *la solidité* des autres *disputent son affection.* » Et il ajoute : « et la vanité des uns et l'absence des autres excitent son aversion. » Bossut en confondant ces deux phrases a gâté et détruit le texte vrai.

3. Dans nos manuscrits, la phrase reste suspendue après « un désordre et une confusion que... » Il paraît que c'est Bossut qui, pour combler cette lacune, a imaginé et attribué à Pascal cette fin : qu'*elle a peine à démêler, mais qui est la suite d'anciennes impressions longtemps senties, et des nouvelles qu'elle éprouve.*

4. Vrai style de Pascal. Il dit ailleurs, lettre sur la mort de son père, plus haut, p. 421 : « Ne considérons plus son âme *comme périe.* » Cette seule phrase suffirait pour nous faire affirmer que ce fragment est de Pascal, quoique l'abbé Guerrier dise, avec les autres copistes, qu'il ne « sait de qui est cet écrit. »

jour certain viendra, auquel elle se trouvera dénuée de toutes les choses auxquelles elle avoit mis son espérance. De sorte qu'elle comprend parfaitement que son cœur ne s'étant attaché qu'à des choses fragiles et vaines, son âme doit se[1] trouver seule et abandonnée au sortir de cette vie, puisqu'elle n'a pas eu soin de se joindre à un bien véritable et subsistant par lui-même qui pût la soutenir durant et après cette vie.

De là vient qu'elle commence à considérer comme un néant tout ce qui doit retourner dans le néant, le ciel, la terre, son corps, ses parents, ses amis, ses ennemis, les biens, la pauvreté, la disgrâce, la prospérité, l'honneur, l'ignominie, l'estime, le mépris, l'autorité, l'indigence, la santé, la maladie et la vie même. Enfin, tout ce qui doit moins durer que son âme, est incapable de satisfaire le désir de cette âme qui recherche sérieusement à s'établir dans une félicité aussi durable qu'elle-même.

Elle commence à s'étonner de l'aveuglement où *elle étoit plongée*[2]; et quand elle considère d'une part le long temps qu'elle a vécu sans faire ces réflexions, et le grand nombre de personnes qui vivent de la sorte; et de l'autre combien il est constant que l'âme étant immortelle[3] ne peut trouver sa félicité parmi des choses périssables et qui lui seront ôtées au moins à la mort, elle entre dans une sainte confusion et dans un étonnement qui lui porte un trouble bien salutaire.

Car elle considère que, quelque grand que soit le nombre

1. Les mss. : se doit trouver seule. Transposition familière au XVIIe siècle.

2. Les mss. : *où elle a vécu.* Mais ces mots se trouvant plus bas, pour éviter une répétition, Bossut a mis ce qui se lit aujourd'hui.

3. Les mss. : étant immortelle *comme elle est.*

de ceux qui vieillissent dans les maximes du monde, et quelque autorité que puisse avoir cette multitude d'exemples de ceux qui posent leur félicité au monde, il est constant néanmoins que même quand les choses du monde auroient quelque plaisir solide, ce qui est reconnu pour faux par un nombre infini d'expériences si funestes et si continuelles, la perte de ces choses est inévitable au moment où la mort doit enfin nous en priver [1].

De sorte [2] que l'âme s'étant amassé des trésors de biens temporels de quelque nature qu'ils soient, soit or, soit science, soit réputation, c'est une nécessité indispensable qu'elle se trouve dénuée de tous ces objets de sa félicité, et qu'ainsi s'ils ont eu de quoi la satisfaire, ils n'auront pas de quoi la satisfaire toujours, et que si c'est se procurer un bonheur véritable, ce n'est pas se procurer un bonheur durable [3], puisqu'il doit être borné avec le cours de cette vie.

Ainsi [4], par une sainte humilité que Dieu relève au-dessus de la superbe, elle commence à s'élever au-dessus du commun des hommes. Elle condamne leur conduite; elle déteste leurs maximes; elle pleure leur aveuglement; elle se porte à la recherche du véritable bien; elle comprend qu'il faut qu'il ait ces deux qualités, l'une qu'il dure autant qu'elle [5], et l'autre qu'il n'y ait rien de plus aimable.

1. Cette phrase n'est pas merveilleuse. Les mss. : *Il est inévitable que la perte de ces choses ou que la mort enfin nous en prive.*

2. Il n'y a point dans les manuscrits, et il ne faut point ici d'alinéa. C'est une seule et meme idée dont les divers développements se suivent indivisiblement.

3. Mss. : Un bonheur *bien* durable.

4. Manuscrits : *De sorte que* p. Formes raisonneuses de la langue du XVIIe siècle, qui abondent particulièrement dans les écrivains de la première moitié du siècle, tels que Corneille et Pascal.

5. Bossut a omis et les mss. donnent ce complément nécessaire: l'une

Elle voit que dans l'amour qu'elle a eu pour le monde, elle trouvoit en lui cette seconde qualité, dans son aveuglement; car elle ne reconnoissoit rien de plus aimable. Mais comme elle n'y voit pas la première, elle connoît que ce n'est pas le souverain bien. Elle le cherche donc ailleurs, et connoissant par une lumière toute pure qu'il n'est point dans les choses qui sont en elle, ni hors d'elle, ni devant elle, elle commence à le chercher au-dessus d'elle.

Cette élévation est si éminente et si transcendante, qu'elle ne s'arrête pas au ciel, il n'a pas de quoi la satisfaire, ni au-dessus du ciel, ni aux anges, ni aux êtres les plus parfaits. Elle traverse toutes les créatures, et ne peut arrêter son cœur qu'elle ne soit [1] rendue jusqu'au trône de Dieu, dans lequel elle commence à trouver son repos, et ce bien qui est tel qu'il n'y a rien de plus aimable et qui [2] ne peut lui être ôté par son propre consentement [3].

Car encore qu'elle ne sente pas ces charmes dont Dieu récompense l'habitude dans la piété, elle comprend néanmoins que les créatures ne peuvent pas être plus aimables que le Créateur : et sa raison, aidée des lumières de la grâce, lui fait connoître qu'il n'y a rien de plus aimable que Dieu, et qu'il ne peut être ôté qu'à ceux qui le rejettent, puisque c'est le posséder que de le désirer, et que le refuser c'est le perdre.

Ainsi elle se réjouit d'avoir trouvé un bien qui ne peut

qu'il dure autant qu'elle *et qu'il ne puisse lui être ôté que de son consentement.*

1. Toutes nos copies : qu'elle ne *se* soit rendue.

2. Faute de logique et de grammaire. Lisez certainement avec tous nos manuscrits : et *qu'il n.*

3. Cela prouve la nécessité de l'addition contenue dans la note 5 de la p. 470. Ce résumé suppose précédemment quelque chose d'analogue.

plaise de [1] la conduire à lui et lui faire naître les
ns d'y arriver. Car c'est à Dieu qu'elle aspire [2]; elle
re encore d'y arriver que par des moyens qui viennent
u même, parce qu'elle veut qu'il soit lui-même son
in, son objet et sa dernière fin. Ensuite de ces prières,
nçoit qu'elle doit agir conformément à ses nouvelles
res [3].

le commence à connoître Dieu et désire d'y arriver;
comme elle ignore les moyens d'y parvenir, si son
est sincère, véritable, elle fait la même chose qu'une
nne qui désirant arriver à [4] quelque lieu, ayant perdu
emin et connoissant son égarement, auroit recours à
qui sauroient parfaitement ce chemin [5]. *Elle consulte*
me ceux qui peuvent l'instruire de la voie qui mène
Dieu qu'elle a si longtemps abandonné. Mais en de-
lant à la connoître, elle se résout de conformer *à la*
connue [6] le reste de sa vie; et comme sa foiblesse

es mss. : il lui plaise la conduire, et non *de* la conduire.

ette petite phrase, ainsi isolée, ressemble à une déclamation, et
ne déclame jamais; il raisonne, et voici son raisonnement:
comme c'est à Dieu qu'elle aspire, elle n'aspire encore d'y arriver
r des moyens qui viennent de Dieu. » *Comme* est dans tous nos
crits.

ette phrase est de Bossut; celle de Pascal est inachevée et toute
nte. Mss. : « En suite de ces prières, elle *commence d'agir, de*
er entre eux... » Plusieurs lignes de points.

u XVIIe siècle, on disait plutôt arriver *en* un lieu. Aussi les mss. :
lque lieu.

oute cette phrase : *Elle consulte de même* jusqu'à : *Elle se résout,*
l'invention de Bossut qui traite ici Pascal comme il l'a fait
de fois dans les Pensées, et lui prête ses idées et son style.
le est en vérité par trop médiocre, et il est un peu humiliant
voir admiré jusqu'ici sur la foi du nom de Pascal.

Les mss. : *à ses volontés* (de Dieu) le reste de sa vie; *mais,*
e sa f. Ce *mais* était indispensable.

naturelle avec l'habitude qu'elle a au péché où elle a vécu, l'ont réduite dans l'impuissance d'arriver à la félicité qu'elle désire, elle implore de sa miséricorde les moyens d'arriver à lui, de s'attacher à lui, d'y adhérer éternellement [1]. *Toute occupée de cette beauté si ancienne et si nouvelle pour elle, elle sent que tous ses mouvements doivent se porter vers cet objet; elle* [2] *comprend qu'elle ne doit plus penser ici-bas qu'à* adorer Dieu comme créature, lui rendre grâces comme redevable, lui satisfaire comme coupable, le prier comme indigente [3] *jusqu'à ce qu'elle n'ait plus qu'à le voir, l'aimer, le louer dans l'éternité.* »

Ces deux exemples montrent surabondamment dans quel état est encore le texte des écrits posthumes de Pascal que Bossut a publiés. Nous pourrions exercer la même critique sur d'autres morceaux, par exemple sur la belle lettre à M. Lepailleur, et sur celle à M. le président Ribeyre. Mais nous avons voulu seulement recommander ici l'étude de nos manuscrits à ceux qui s'intéressent aux choses de Port-Royal, et particulièrement aux amateurs de notre grande langue du XVIIe siècle, dont Pascal est un des modèles les plus accomplis.

1. Après *éternellement* viennent plusieurs lignes de points. Bossut a mis à leur place cette phrase : « *Toute occupée de cette beauté, si ancienne et si nouvelle pour elle* (Platon, que Bossut imite aussi bien qu'il supplée Pascal, a bien parlé d'une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle; mais qu'est-ce qu'une beauté *si* ancienne et *si* nouvelle ?), *elle sent que tous ses mouvements doivent se porter vers cet objet.*

2. Au lieu de ces mots : *Elle comprend qu'elle ne doit penser ici-bas qu'à* adorer Dieu, les mss. disent tout simplement : *Ainsi elle reconnoît qu'elle doit* adorer Dieu.

3. Toute cette fin : *Jusqu'à ce qu'elle n'ait plus qu'à le voir*, etc., est de la main de Bossut. Il n'y a pas même dans les mss. la marque d'une lacune.

FRAGMENT INÉDIT DE PASCAL SUR L'AMOUR.

De toutes les découvertes grandes ou petites que nous avons pu faire sur Pascal, voici, sans contredit, la plus inattendue. Il ne s'agit plus de lettres mystiques adressées à ses deux sœurs ou à mademoiselle de Roannez, ni de quelques lignes destinées à une nouvelle provinciale, ni de variantes précieuses de morceaux déjà célèbres, ni de nouveaux débris du grand livre des *Pensées*, enfin de quelque ouvrage de la dernière époque de la vie de Pascal, de cette époque aujourd'hui bien connue où il répudie la raison comme imbecile, et avec elle toute morale et toute religion naturelle, rejette la distinction du juste et de l'injuste, ainsi que les preuves les plus vieilles et les plus autorisées de l'existence de Dieu, appelle le mariage une sorte de déicide, et pour nous faire croire nous veut abêtir. Nous venons aujourd'hui éclaircir une toute autre époque de cette vie si tôt dévorée : nous venons tirer de l'oubli un écrit d'un caractère bien différent, et dont le sujet semble plutôt emprunté à l'hôtel de Rambouillet qu'à Port-Royal.

Quel est donc ce sujet? — L'amour.

Oui, l'amour! et non pas l'amour divin, mais l'amour humain, avec le cortége de ses grandeurs et de ses misères. Tel est bien le sujet sur lequel Pascal a composé un discours à la manière de ceux du Banquet, mais d'un platonisme fort tempéré, et où respire la liberté décente d'un philosophe et d'un homme du monde.

Il y a plus : ce singulier ouvrage contient jusqu'à des

préceptes sur l'art d'aimer, très différents, il est vrai, de ceux d'Ovide, mais qui dans leur délicatesse même n'expriment pas une médiocre expérience.

Vous dirai-je toute ma pensée? En plus d'un endroit je crois sentir comme les battements d'un cœur encore troublé; et dans l'émotion chaste et tendre avec laquelle l'auteur peint le charme de ce qu'il appelle *une haute amitié* je crois surprendre l'écho secret et la révélation involontaire d'une affection que Pascal aurait éprouvée pour une personne du grand monde. On ne parle point ainsi d'un sentiment aussi particulier, quand on ne l'a pas eu dans le cœur. Conçoit-on d'ailleurs un homme comme Pascal s'amusant à disserter sur l'amour pour faire parade de bel esprit? Pascal n'a jamais écrit que sous l'empire d'un sentiment irrésistible, qu'il soulageait en l'exprimant. C'est l'homme, en lui, qui suscite et soutient l'écrivain. Ou je me trompe fort, ou ce discours trahit dans la vie intime de Pascal un mystère qui peut-être ne sera jamais entièrement expliqué.

Vous voilà bien surpris : je ne l'ai pas été moins, lorsqu'au milieu d'obscurs manuscrits cet éclatant fragment m'apparut comme une vision extraordinaire. Je crus rêver, et je me demandai si ces pages étaient bien du pénitent de M. Singlin, de l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*. Mais le doute était-il permis? N'est-ce pas là sa manière ardente et altière, tant d'esprit et tant de passion, ce parler si fin et si grand, cet accent que je reconnaîtrais entre mille? A ce trait piquant et quelque peu recherché vous soupçonneriez Saint-Evremond ou La Bruyère; mais tout à côté ce coup de pinceau énergique et le ton de la phrase entière vous désabusent.

Et puis ce n'est pas là une simple conjecture de mon es-

prit. D'autres avant moi, au XVIIe siècle, des gens liés avec Port-Royal, qui connaissaient Pascal et sa famille, les Bénédictins lui ont attribué ce fragment. Ceci m'amène à vous dire où et comment je l'ai trouvé.

En parcourant le volumineux catalogue des manuscrits français de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, je rencontrai au tome XIe l'indication d'un manuscrit in-4°, coté n° 74, contenant, selon le catalogue, des écrits de Nicole, de Pascal et de Saint-Evremond. Soigneux de ne négliger aucun indice, je voulus examiner ce manuscrit. Il porte au dos : *Nicole. De la Grâce. Autre pièce manuscrite.* Sur la première page est la table des écrits que cet in-4° renferme : *Système de M. Nicole sur la Grâce. Si la dispute sur la Grâce universelle n'est qu'une dispute de nom. Discours sur les passions de l'amour, de M. Pascal. Lettre de M. de Saint-Evremond sur la dévotion feinte. Introduction à la Chaire.* A la vue de ce titre : *Discours sur les passions de l'amour, de M. Pascal,* vous comprenez que je cherchai bien vite au milieu du volume; j'y trouvai le même titre avec cette légère variante : *Discours sur les passions de l'Amour. On l'attribue à M. Pascal.*

Jugez à quel point ma curiosité fut excitée. Ce discours avait une vingtaine de pages; si donc il était authentique, c'était le plus étendu de tous les morceaux inédits de Pascal que j'eusse encore rencontrés. Ajoutez le prodigieux intérêt de la matière! Dès les premières lignes, je sentis Pascal, et ma conviction s'accrut à mesure que j'avançais. Les preuves surabondent pour quiconque a eu un commerce intime avec l'auteur des *Pensées*. Ce discours est inachevé. C'est une copie, et même, comme on le verra, une copie assez défectueuse. Probablement cet écrit n'était pas destiné au public, et la dernière main n'y a pas été

mise; mais on reconnaît partout celle de Pascal, l'esprit géométrique qui ne l'abandonne jamais, ses idées favorites, et jusqu'à ses mots d'habitude, sa distinction si vraie du raisonnement et du sentiment, et bien d'autres choses semblables qui se retrouvent à chaque pas dans les *Pensées*.

Veut-on une preuve presque matérielle? On lit dans ce fragment la phrase suivante : « Il y a de deux sortes d'esprits, l'un géométrique et l'autre qu'on peut appeler de finesse. » N'est-ce pas là la pensée développée au paragraphe 2 de l'article 10, première partie de l'édition de Bossut? Et ailleurs : « A mesure que l'on a plus d'esprit, l'on trouve plus de beautés originales. » C'est pour la beauté ce qui est dit des hommes en général dans le paragraphe 1er de ce même article 10. Mêmes pensées et mêmes termes, même esprit, même manière.

Reste à savoir comment on peut placer dans Pascal la disposition d'esprit et de cœur qui lui aura inspiré un pareil discours. Tel est le problème qu'il s'agit de résoudre.

On ne voit ordinairement que deux hommes dans Pascal, le savant qui se consume en travaux immortels, et le solitaire de Port-Royal écrivant les *Provinciales* et préparant les *Pensées*. Mais il y en a un troisième encore, l'homme du monde, qui, sans tomber dans le déréglement, a pourtant vécu de la vie commune, suivi le train ordinaire, participé à nos goûts et à nos passions. Voilà ce qu'on peut établir avec la dernière exactitude.

Sorti d'une famille respectable, entouré des meilleurs exemples, Pascal avait reçu le fonds commun des croyances religieuses de tous les honnêtes gens de son temps, et si ces croyances sommeillèrent quelquefois en lui, elles ne s'étei-

t jamais. A Rouen, à l'âge de vingt-quatre ans, en jusqu'alors livré à l'étude des mathématiques, mais malade, il est pris d'un accès de dévotion. Il se con- comme on disait alors; et avec l'ardeur qu'il portait tes choses, avec l'ascendant qu'il exerçait autour de convertit toute sa famille, ses deux sœurs, Gilberte et eline, et jusqu'à son père, Étienne Pascal. Cette fer- eligieuse dura et s'accrut toujours dans Jacqueline; lans Pascal elle s'affaiblit peu à peu et parut même ée, lorsqu'à Paris, en 1652, après la mort de son père, devenu maître de sa conduite et de sa fortune, il entra dans le monde. Il ne voulait d'abord qu'obéir à ses médecins, qui lui avaient interdit toute étude; puis, insensiblement, il prit goût à cette vie nouvelle et s'y engagea de plus en plus, jusqu'à ce que tout à coup, à la fin de l'année 1654, il tomba dans un profond ennui de toutes choses, et se retira à Port-Royal pour s'y donner entièrement à Dieu. C'est là ce qu'on appelle la seconde et dernière conversion de Pascal. Ce nouvel accès de dévotion, tout autrement énergique que le premier, parce qu'il venait d'une bien autre expérience de la vie humaine, alla sans cesse augmentant et ne finit qu'à sa mort, en 1662. Il y eut donc un intervalle de plusieurs années, de 1652 jusqu'à la fin de 1654, pendant lequel Pascal fut un homme du monde. Que fit-il durant ces deux années? Nous l'ignorons, mais nous connaissons Pascal; nous savons qu'il ne faisait rien à demi: et on peut affirmer qu'une fois entré dans la vie mondaine, il y porta son caractère, sa curiosité, son ardeur.

Madame Périer, dans la vie de son frère, jette un voile pieux sur ces années de dissipation; il lui a plu de s'en tenir à ces paroles fort peu significatives: « Les médecins

crurent que pour rétablir entièrement sa santé, il falloit qu'il quittât toute sorte d'application d'esprit, et qu'il cherchât autant qu'il pourroit les occasions de se divertir. Mon frère eut quelque peine à se rendre à ce conseil..... mais enfin il le suivit, et il s'imagina que les divertissements honnêtes ne pouvoient pas lui nuire, et ainsi il se mit dans le monde. Mais, quoique, par la miséricorde de Dieu, il se soit exempté de vices, néanmoins, comme Dieu l'appeloit à une plus grande perfection, il ne voulut pas l'y laisser. » Voilà le langage de la bonne sœur : en voici un autre, celui d'un homme parfaitement informé, l'exact auteur de l'excellent mémoire sur Pascal inséré dans le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, *Utrecht*, 1740 : « M. Blaise Pascal ne put gouter la retraite de sa sœur (Jacqueline), car il n'étoit plus le même qu'auparavant. Comme on lui avoit interdit toute étude, il s'étoit engagé insensiblement à revoir le monde, à jouer et à se divertir pour passer le temps. Au commencement, cela étoit modéré; mais enfin il se livra tout entier à la vanité, à l'inutilité, au plaisir et à l'amusement, sans se laisser aller cependant à aucun dérèglement. La mort de monsieur son père ne lui donna que plus de facilité et de moyens pour continuer ce train de vie : mais lorsqu'il étoit le plus près de prendre des engagements avec le monde, de se marier et de prendre une charge, Dieu le toucha... »

Marguerite Périer, dans son *Mémoire sur la vie de son oncle*, s'exprime avec la même force; ou plutôt ce sont ses propres termes que lui a empruntés le Recueil d'Utrecht.

Il paraît que Pascal avait d'assez grandes habitudes de

1. Plus haut, p. 333.

luxe, car, le Recueil d'Utrecht dit que sa coutume était de se promener dans un carrosse à quatre ou six chevaux[1].

Le goût des mathématiques, du bel esprit, du jeu et des divertissements l'avait lié avec le chevalier de Méré, le modèle ou plutôt le professeur des belles manières et de la parfaite galanterie dans les ruelles à la mode[2], et avec d'autres personnages de la même espèce, tels que ce Miton, auquel dans une de ses pensées, il adresse brusquement la parole pour lui reprocher de couvrir son égoïsme sous de brillantes apparences, sans le faire disparaître[3].

Certes la passion du monde a dû être pendant quelque temps bien forte dans Pascal pour qu'elle ait triomphé des avertissements et des vives instances de sa sœur Jacqueline, qui, depuis la mort de leur père, était entrée à Port-Royal, à l'âge de vingt-six ans, et y était devenue religieuse au commencement de 1653, sous le nom de sœur Sainte-Euphémie. Quand Jacqueline, dans une lettre précieuse du 25 janvier 1655, raconte à madame Périer, l'histoire

1. Page 258.

2. Voyez une lettre curieuse de Méré (t. 1er de ses lettres, p. 110) contre les infiniment petits, en réponse à une lettre de Pascal sur le même sujet. Méré y prend un ton de grand homme et de pédagogue à l'égard de Pascal, et ce ton qui en imposait à certaines dames du XVIIe siècle, a fort bien pu séduire plus d'un esprit distingué du nôtre, car l'un d'eux vient de soutenir que nous devons Pascal à Méré. Oui, si on en croit Méré. Mais il n'y a qu'un défaut à ce paradoxe, c'est qu'avant de rencontrer Méré, Pascal avoit écrit bien des pages dont une seule vaut mieux que tous les ouvrages maniérés et médiocres de son prétendu maître. Il suffit de citer la lettre à la reine Christine, la lettre au père Noel, celle à M. le Pailleur, celle encore à M. Ribeyre qui promettent les Provinciales.

3. Voyez plus haut, p. 168, ainsi que la correspondance de Méré, Le Recueil de M. Périer, p. 383, contient une lettre de ce M. Miton à Pascal sur un point de mathématiques.

de la conversion tant désirée de leur frère, les efforts qu'elle avait faits et qui étaient restés si longtemps infructueux, il lui échappe des paroles qu'il importe de recueillir et de peser : « Il falloit qu'il eût eu en ce temps-là d'horribles attaches pour résister aux grâces que Dieu lui faisoit et aux mouvements qu'il lui donnoit.[1] » Et ailleurs : « Il me paroît, écrit-elle à son frère, que vous aviez mérité en bien des manières d'être encore quelque temps importuné de la senteur du bourbier que vous aviez embrassé avec tant d'empressement.[2] » Si on ne doit pas prendre trop au tragique ce *bourbier* et ces *horribles attaches* dont Jacqueline parle ici avec l'exagération janséniste, il est permis d'y soupçonner au moins des habitudes tout à fait mondaines, bien que sans dereglement.

Puisque Pascal cherchait à se marier, il est assez naturel, ce semble, qu'il ait fait attention aux femmes et recherché leur compagnie. Il était d'une famille depuis longtemps anoblie, fort à son aise sans être riche, célèbre depuis son enfance, et de toutes parts lié avec ce qu'il y avait de mieux. Son portrait est là pour nous dire quel était son noble visage : ses grands yeux lançaient des flammes[3]; et dans ce temps de haute galanterie, Pascal, jeune, beau, souffrant, plein de langueur et d'ardeur, impétueux et réfléchi, superbe et mélancolique, devait être un personnage intéressant au dernier point. Les plaisirs de la paix succédaient aux troubles de la Fronde. Le bel esprit, la politique et l'amour rapprochaient tout ce qui était distingué. Des

1. Jacqueline Pascal, p. 237, etc.
2. *Ibid.* p. 244.
3. Voyez l'admirable portrait de Pascal, gravé par Edelinck, dans les *Hommes illustres* de Perrault, t. Ier.

débris de l'hôtel de Rambouillet se formaient l'hôtel d'Albret, l'hôtel de Richelieu et beaucoup d'autres cercles et *réduits* célèbres, parmi lesquels il faut mettre le salon de madame de Sablé à Port-Royal [1]. Là, de 1652 à 1654, madame de Lafayette et madame de Sévigné, madame de Longueville, madame de Guyméné, madame de Schomberg, madame de Lesdiguières, etc. étaient ou dans l'éclat de la jeunesse ou très belles encore et passionnées pour la gloire en tout genre. Il est très possible que dans ce monde d'élite, où Pascal devait être admis et recherché, il ait rencontré une personne d'un rang plus élevé que le sien pour laquelle il ait ressenti un vif attrait qu'il aurait renfermé dans son cœur, l'exprimant à peine pour lui-même dans le langage ardent et voilé de ce discours énigmatique. L'amour alors ne passait point pour une faiblesse: c'était la marque des grands esprits et des grands cœurs. Rien donc de plus naturel que Pascal n'ait pas su ou n'ait pas voulu se défendre d'une impression noble et tendre, et que lui aussi, comme Descartes, il ait aimé.

Mais en vérité j'ai honte de tant retenir le lecteur sur mes propres pensées, et je me hâte de lui livrer le fragment de Pascal, fidèlement transcrit sur la copie de la Bibliothèque royale.

1. Un billet jusqu'ici inédit de Pascal à madame de Sablé (plus haut, p. 457), prouve que Pascal fréquentait encore en 1662 la maison de la marquise. Voyez aussi notre ouvrage intitulé : MADAME DE SABLÉ, ch. III.

« DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR. »

« On l'attribue à M. Pascal. »

« L'homme est né pour penser [1]; aussi n'est-il pas un moment sans le faire : mais les pensées pures qui le rendroient heureux s'il pouvoit toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent; c'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder; il lui faut du remuement et de l'action, c'est-à-dire qu'il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité des passions dont il sent dans son cœur des sources si vives et si profondes.

Les passions qui sont les plus convenables à l'homme et qui en renferment beaucoup d'autres, sont l'amour et l'ambition, elles n'ont guères de liaison ensemble; cependant on les allie assez souvent; mais elles s'affoiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent.

Quelque étendue d'esprit que l'on ait, l'on n'est capable que d'une grande passion; c'est pourquoi, quand l'amour et l'ambition se rencontrent ensemble, elles ne sont grandes que de la moitié de ce qu'elles seroient s'il n'y avoit que l'une ou l'autre [2]. L'âge ne détermine point ni le commencement ni la fin de ces deux passions : elles naissent dès les premières années, et elles subsistent bien souvent jusques au tombeau. Néanmoins, comme elles demandent beaucoup de feu, les jeunes gens y sont plus propres, et

1. Voyez le passage analogue, *Pensées*, édit. de Bossut, première partie, art. 11, § 2.

2. On reconnaît ici les habitudes de l'esprit géométrique.

il semble qu'elles se ralentissent avec les années : cela est pourtant fort rare.

La vie de l'homme est misérablement courte : on la compte depuis la première entrée dans le monde : pour moi, je ne voudrois la compter que depuis la naissance de la raison, et depuis qu'on commence à être ébranlé par la raison, ce qui n'arrive pas ordinairement avant vingt ans. Devant ce temps l'on est enfant, et un enfant n'est pas un homme.

Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition! Si j'avois à en choisir une, je prendrois celle-là. Tant que l'on a du feu, l'on est aimable; mais ce feu s'éteint, il se perd; alors que la place est belle et grande pour l'ambition! La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits; mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir : ils sont machines[1] partout. C'est pourquoi l'amour et l'ambition commençant et finissant la vie, on est dans l'état le plus heureux dont la nature humaine est capable.

A mesure que l'on a plus d'esprit, les passions sont plus grandes, parce que, les passions n'étant que des sentiments et des pensées qui appartiennent purement à l'esprit, quoiqu'elles soient occasionnées par le corps, il est visible qu'elles ne sont plus que l'esprit même, et qu'ainsi elles remplissent toute sa capacité. Je ne parle que des passions de feu, car pour les autres elles se mêlent souvent ensemble et causent une confusion très incommode; mais ce n'est jamais dans ceux qui ont de l'esprit.

Dans une grande âme tout est grand.

1. Un des mots favoris de Pascal. Voyez plus haut, page 280, et plus bas, page 495.

L'on demande s'il faut aimer : cela ne se doit pas demander, on le doit sentir[1] ; l'on ne délibère pas là-dessus, l'on y est porté, et l'on a le plaisir de se tromper quand on consulte.

La netteté d'esprit cause aussi la netteté de la passion : c'est pourquoi un esprit grand et net aime avec ardeur et il voit distinctement ce qu'il aime.

Il y a de deux sortes d'esprits, l'un géométrique, et l'autre que l'on peut appeler de finesse[2].

Le premier a des vues lentes, dures et inflexibles ; mais le dernier a une souplesse de pensées qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime : des yeux il va jusques au cœur, et par le mouvement du dehors il connoît ce qui se passe au dedans.

Quand on a l'un et l'autre esprit tout ensemble, que l'amour donne de plaisir ! car on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit, qui est très nécessaire pour l'éloquence[3] de deux personnes.

Nous naissons avec un caractère d'amour dans nos cœurs qui se développe à mesure que l'esprit se perfectionne, et qui nous porte à aimer ce qui nous paraît beau, sans que l'on nous ait jamais dit ce que c'est. Qui doute après cela si nous sommes au monde pour autre chose que pour aimer ? En effet, on a beau se cacher, l'on aime toujours ; dans les choses même où il semble que l'on ait séparé l'amour, il s'y trouve secrètement et en cachette, et il n'est pas possible que l'homme puisse vivre un moment sans cela. L'homme n'aime pas à demeurer avec soi ; ce-

1. Bossut, seconde partie, art. 17, § 5. « Le cœur a ses raisons que la raison ne connoît pas. »

2. Boss., première partie, art. 10, § 2.

3. Mot évidemment défectueux dans la copie.

pendant il aime : il faut donc qu'il cherche ailleurs de quoi aimer. Il ne le peut trouver que dans la beauté ; mais comme il est lui-même la plus belle créature que Dieu ait jamais formée, il faut qu'il trouve dans soi-même le modèle de cette beauté qu'il cherche au dehors. Chacun peut en remarquer en soi-même les premiers rayons ; et selon que l'on s'aperçoit que ce qui est au dehors y convient ou s'en éloigne, on se forme les idées du beau ou du laid sur toutes choses. Cependant, quoique l'homme cherche de quoi remplir le grand vuide qu'il a fait en sortant de soi-même, néanmoins il ne peut pas se satisfaire par toutes sortes d'objets. Il a le cœur trop vaste ; il faut au moins que ce soit quelque chose qui lui ressemble et qui en approche le plus près. C'est pourquoi la beauté qui peut contenter l'homme consiste non-seulement dans la convenance, mais aussi dans la ressemblance [1] ; elle la restreint et elle l'enferme dans la différence du sexe.

La nature a si bien imprimé cette vérité dans nos âmes que nous trouvons cela tout disposé ; il ne faut point d'art ni d'étude ; il semble même que nous ayons une place à remplir dans nos cœurs, et qui se remplit effectivement. Mais on le sent mieux qu'on ne le peut dire. Il n'y a que ceux qui savent brouiller [2] leurs idées qui ne le voient pas.

Quoique cette idée générale de la beauté soit gravée dans le fond de nos âmes avec des caractères ineffaçables, elle ne laisse pas que de recevoir de très grandes différences dans l'application particulière, mais c'est seulement pour

1. C'est la théorie de l'amour, telle qu'elle est exposée dans le *Phèdre* et dans le *Banquet* de Platon.

2. Le Mss. : « brouiller *et mépriser.* » *Et mépriser* est évidemment une erreur du copiste.

la manière d'envisager ce qui plaît. Car l'on ne souhaite pas nuement une beauté, mais l'on y désire mille circonstances qui dépendent de la disposition où l'on se trouve, et c'est en ce sens que l'on peut dire que chacun a l'original de sa beauté dont il cherche la copie dans le grand monde. Néanmoins les femmes déterminent souvent cet original. Comme elles ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, elles y dépeignent ou les parties des beautés qu'elles ont ou celles qu'elles estiment, et elles ajoutent par ce moyen ce qui leur plaît à cette beauté radicale. C'est pourquoi il y a un siècle pour les blondes, un autre pour les brunes, et le partage qu'il y a entre les femmes sur l'estime des unes ou des autres fait aussi le partage entre les hommes dans un même temps sur les unes et les autres.

La mode même et les pays règlent souvent ce que l'on appelle la beauté. C'est une chose étrange que la coutume[1] se mêle si fort de nos passions. Cela n'empêche pas que chacun n'ait son idée de beauté sur laquelle il juge des autres et à laquelle il les rapporte; c'est sur ce principe qu'un amant trouve sa maîtresse plus belle et qu'il la propose comme exemple.

La beauté est partagée en mille différentes manières. Le sujet le plus propre pour la soutenir, c'est une femme; quand elle a de l'esprit, elle l'anime et la relève merveilleusement. Si une femme veut plaire, et qu'elle possède les avantages de la beauté ou du moins une partie, elle y

1. Voyez dans les *Pensées* tous les passages analogues sur la force de la mode et de la coutume. Première partie, art. 9, § 5. « Comme la mode fait l'agrément, ainsi fait-elle la justice. » Aussi je lis *coutume* au lieu de *constance* que donne la copie.

réussira; et même si les hommes y prenoient tant soit peu garde, quoiqu'elle n'y tâchât point, elle s'en feroit aimer. Il y a une place d'attente dans leur cœur : elle s'y logeroit.

L'homme est né pour le plaisir : il le sent, il n'en faut point d'autre preuve. Il suit donc sa raison en se donnant au plaisir. Mais bien souvent il sent la passion dans son cœur sans savoir par où elle a commencé.

Un plaisir vrai ou faux peut remplir également l'esprit. Car, qu'importe que ce plaisir soit faux, pourvu que l'on soit persuadé qu'il est vrai?

A force de parler d'amour, on devient amoureux : il n'y a rien si aisé : c'est la passion la plus naturelle à l'homme.

L'amour n'a point d'âge : il est toujours naissant. Les poëtes nous l'ont dit; c'est pour cela qu'ils nous le représentent comme un enfant. Mais sans lui rien demander[1], nous le sentons.

L'amour donne de l'esprit, et il se soutient par l'esprit. Il faut de l'adresse pour aimer. L'on épuise tous les jours les manières de plaire : cependant il faut plaire et l'on plaît.

Nous avons une source d'amour-propre qui nous représente à nous-mêmes comme pouvant remplir plusieurs places au dehors : c'est ce qui est cause que nous sommes bien aises d'être aimés. Comme on le souhaite avec ardeur, on le remarque bien vite, et on le reconnoît dans les yeux de la personne qui aime. Car les yeux sont les interprètes du cœur : mais il n'y a que celui qui y a intérêt qui entend leur langage.

L'homme seul est quelque chose d'imparfait; il faut

1. *Sic.*

qu'il trouve un second pour être heureux. Il le cherche bien souvent dans l'égalité de la condition, à cause que la liberté et que l'occasion de se manifester s'y rencontrent plus aisément. Néanmoins l'on va quelquefois bien au-dessus[1], et l'on sent le feu s'agrandir, quoiqu'on n'ose pas le dire à celle qui l'a causé.

Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour; mais en peu de temps il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon : il veut être seul; faut que toutes les passions ploient et lui obéissent.

Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commun et égale le cœur de l'homme, et les petites choses flotten dans sa capacité; il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et qui y demeurent.

L'on écrit souvent des choses que l'on ne prouve qu'en obligeant tout le monde à faire réflexion sur soi-même et à trouver la vérité dont on parle. C'est en cela que consiste[2] la force des preuves de ce que je dis.

Quand un homme est délicat en quelque endroit de son esprit, il l'est en amour. Car, comme il doit être ébranlé par quelque objet qui est hors de lui, s'il y a quelque chose qui répugne à ses idées, il s'en aperçoit et il le fuit. La règle de cette délicatesse dépend d'une raison pure, noble et sublime. Ainsi, l'on se peut croire délicat sans qu'on le soit effectivement, et les autres ont droit de nous condamner; au lieu que pour la beauté, chacun a sa règle souveraine et indépendante de celle des autres. Néanmoins, entre

1. Faire attention à ce paragraphe et aux deux qui suivent, consacrés au charme et à la puissance des hautes amitiés.

2. C'est en cela aussi que consistaient la logique et la rhétorique de Pascal.

être délicat et ne l'être point du tout, il faut demeurer d'accord que, quand on souhaite d'être délicat, l'on n'est pas loin de l'être absolument.

Les femmes aiment à apercevoir une délicatesse dans les hommes, et c'est, ce me semble, l'endroit le plus tendre pour les gagner. L'on est aise de voir que mille autres sont méprisables et qu'il n'y a que nous d'estimables.

Les qualités d'esprit ne s'acquièrent point par l'habitude ; on les perfectionne seulement. De là, il est aisé de voir que la délicatesse est un don de nature et non pas une acquisition de l'art.

A mesure que l'on a plus d'esprit [1], l'on trouve plus de beautés originales; mais il ne faut pas être amoureux, car quand l'on aime l'on n'en trouve qu'une.

Ne semble-t-il pas qu'autant de fois qu'une femme sort d'elle-même pour se caractériser dans le cœur des autres, elle fait une place vuide pour les autres dans le sien? Cependant j'en connois qui disent que cela n'est pas vrai. Oseroit-on appeler cela injustice? Il est naturel de rendre autant qu'on a pris.

L'attachement à une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme. C'est pourquoi pour la solidité et la [2] du plaisir de l'amour, il faut quelquefois ne pas savoir que l'on aime; et ce n'est pas commettre une infidélité, car l'on n'en aime pas d'autre; c'est reprendre des forces pour mieux aimer. Cela se fait sans que l'on y pense : l'esprit s'y porte de soi-même; la nature le veut, elle le commande. Il faut pourtant avouer que c'est une misérable suite de la nature humaine, et que l'on seroit

1. Boss., première partie, art. 10, § 1. « A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve plus d'hommes originaux. »

2. *Sic*. Il y a un mot omis dans la copie, *durée*, *douceur*.

plus heureux, si l'on n'étoit point obligé de changer de pensée ; mais il n'y a point de remède.

Le plaisir d'aimer, sans l'oser dire, a ses peines, mais aussi il a ses douceurs. Dans quel transport n'est-on point de former toutes ses actions dans la vue de plaire à une personne que l'on estime infiniment! L'on s'étudie tous les jours pour trouver le moyen de se découvrir, et l'on y emploie autant de temps que si l'on devoit entretenir celle que l'on aime. Les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment; et quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tout ce désordre y prenne garde, l'on a néanmoins la satisfaction de sentir tous ces remuements pour une personne qui le mérite si bien. L'on voudroit avoir cent langues pour le faire connoître : car comme l'on ne peut pas se servir de la parole, l'on est obligé de se réduire à l'éloquence d'action.

Jusques là on a toujours de la joie, et l'on est dans une assez grande occupation ; ainsi l'on est heureux. Car le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun vuide dans l'esprit, en l'obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement. Mais quand il est dans l'état que je viens de dire [1], il n'y peut pas durer longtemps, à cause qu'étant seul acteur dans une passion où il en faut nécessairement deux, il est difficile qu'il n'épuise bientôt tous les mouvements dont il est agité.

Quoique ce soit une même passion, il faut de la nouveauté; l'esprit s'y plaît, et qui sait [2] la procurer sait se faire aimer.

1. Le Mss. : *dire*, et au-dessus *décrire*.
2. Le Mss. *se* la p.

Après avoir fait ce chemin, cette plénitude quelquefois diminue; et ne recevant point de secours du côté de la source, l'on décline misérablement, et les passions ennemies se saisissent d'un cœur qu'elles déchirent en mille morceaux. Néanmoins un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, relève aussi haut qu'on étoit auparavant. C'est quelquefois un jeu auquel les dames se plaisent; mais quelquefois en faisant semblant d'avoir compassion, elles l'ont tout de bon : que l'on est heureux quand cela arrive [1]!

Un amour ferme et solide commence toujours par l'éloquence d'action : les yeux y ont la meilleure part. Néanmoins il faut deviner, mais bien deviner.

Quand deux personnes sont de même sentiment, elles ne devinent point, ou du moins il y en a une qui devine ce ce que veut dire l'autre, sans que cette autre l'entende ou qu'il ose l'entendre.

Quand nous aimons, nous paraissons à nous-mêmes tout autres que nous n'étions auparavant. Ainsi nous imaginons que tout le monde s'en aperçoit; cependant il n'y a rien de si faux. Mais parce que la raison a sa vue bornée par la passion, l'on ne peut s'assurer, et l'on est toujours dans la défiance.

Quand l'on aime, on se persuade que l'on découvriroit la passion d'un autre : ainsi l'on a peur.

Tant plus le chemin est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir.

Il y a de certains esprits à qui il faut donner longtemps des espérances, et ce sont les délicats. Il y en a d'autres qui ne peuvent pas résister longtemps aux difficultés, et ce

1. Cette exclamation ne part-elle pas du cœur, et n'exprime-t-elle rien de personnel?

sont les plus grossiers. Les premiers aiment plus longtemps et avec plus d'agrément; les autres aiment plus vite, avec plus de liberté, et finissent bientôt.

Le premier effet de l'amour c'est d'inspirer un grand respect : l'on a de la vénération pour ce que l'on aime. Il est bien juste; on ne reconnoît rien au monde de grand comme cela.

Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvements de l'amour de leurs héros; il faudroit qu'ils fussent héros eux-mêmes.

L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit.

En amour, un silence vaut mieux qu'un langage. Il est bon d'être interdit : il y a une éloquence de silence qui pénètre plus que la langue ne saurait faire. Qu'un amant persuade bien sa maîtresse quand il est interdit, et que d'ailleurs il a de l'esprit! Quelque vivacité que l'on ait, il est bon, dans certaines rencontres, qu'elle s'éteigne. Tout cela se passe sans règle et sans réflexion, et quand l'esprit le fait, il n'y pensoit pas auparavant; c'est par nécessité que cela arrive.

L'on adore souvent ce qui ne croit pas être adoré, et l'on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviolable, quoiqu'il n'en sache rien : mais il faut que l'amour soit bien fin et bien pur.

Nous connoissons l'esprit des hommes, et par conséquent leurs passions, par la comparaison que nous faisons de nous-mêmes avec les autres. Je suis de l'avis de celui qui disoit que dans l'amour on oublioit sa fortune, ses parents et ses amis : les grandes amitiés vont jusques là.

Ce qui fait que l'on va si loin dans l'amour, c'est que l'on ne songe pas que l'on a besoin d'autre chose que de

ce que l'on aime. L'esprit est plein : il n'y a plus de place pour le soin ni pour l'inquiétude. La passion ne peut pas être sans excès : de là vient que l'on ne se soucie plus de ce que dit le monde, que l'on sait déjà ne devoir pas condamner notre conduite, puisqu'elle vient de la raison. Il y a une plénitude de passion, il ne peut pas y avoir un commencement de réflexion.

Ce n'est point un effet de la coutume[1], c'est une obligation de la nature que les hommes fassent les avances pour gagner l'amitié des dames.

Cet oubli que cause l'amour et cet attachement à ce que l'on aime fait naître des qualités que l'on n'avoit pas auparavant; l'on devient magnifique sans l'avoir jamais été. Un avaricieux même qui aime devient libéral, et il ne se souvient pas d'avoir jamais eu une habitude opposée. L'on en voit la raison en considérant qu'il y a des passions qui resserrent l'âme et qui la rendent immobile, et qu'il y en a qui l'agrandissent et la font répandre au dehors.

L'on a ôté mal à propos le nom de raison à l'amour, et on les a opposés sans un bon fondement; car l'amour et la raison n'est qu'une même chose : c'est une précipitation de pensées qui se porte d'un côté sans bien examiner tout, mais c'est toujours une raison, et l'on ne doit et on ne peut pas souhaiter que ce soit autrement, car nous serions des machines très désagréables. N'excluons donc point la raison de l'amour, puisqu'elle en est inséparable. Les poëtes n'ont donc pas de raison de nous peindre l'amour comme un aveugle. Il faut lui ôter son bandeau et lui rendre désormais la jouissance de ses yeux.

1. La copie a toujours *constance* comme plus haut.

Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événements nouveaux. Comme le dedans est en [1] mouvement, il faut aussi que le dehors le soit, et cette manière de vivre est un merveilleux acheminement à la passion. C'est de là que ceux de la cour sont mieux reçus dans l'amour que ceux de la ville, parce que les uns sont tout de feu et que les autres mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe. La vie de tempête surprend, frappe et pénètre.

Il semble que l'on ait toute une autre âme quand on aime que quand on n'aime pas; on s'élève par cette passion et on devient toute grandeur; il faut donc que le reste ait proportion, autrement cela ne convient pas, et partant cela est désagréable.

L'agréable et le beau n'est que la même chose; tout le monde en a l'idée; c'est d'une beauté morale que j'entends parler, qui consiste dans les paroles et dans les actions de dehors. L'on a bien une règle pour devenir agréable; cependant la disposition du corps y est nécessaire, mais elle ne se peut acquérir. Les hommes ont pris plaisir à se former une idée de l'agréable si élevée que personne n'y peut atteindre. Jugeons-en mieux, et disons que ce n'est que le naturel avec une facilité et une vivacité d'esprit qui surprennent. Dans l'amour ces deux qualités sont nécessaires : il ne faut rien de force, et cependant il ne faut rien de lenteur. L'habitude donne le reste.

Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que le respect étouffe l'amour.

Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent; c'est d'un amour violent que je parle. Il faut une

1. La copie : *est mouvement.*

inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir. Mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux.

L'on dit qu'il y a des nations plus amoureuses les unes que les autres. Ce n'est pas bien parler, ou du moins cela n'est pas vrai en tous sens. L'amour ne consistant que dans un attachement de pensée, il est certain qu'il doit être le même par toute la terre. Il est vrai que se déterminant autre part que dans la pensée, le climat peut ajouter quelque chose, mais ce n'est que dans le corps.

Il est de l'amour comme du bon sens. Comme l'on croit avoir autant d'esprit qu'un autre, on croit aussi aimer de même. Néanmoins quand on a plus de vue, l'on aime jusques aux moindres choses, ce qui n'est pas possible aux autres. Il faut être bien fin pour remarquer cette différence.

L'on ne peut presque faire semblant d'aimer que l'on ne soit bien près d'être amant, ou du moins que l'on n'aime en quelque endroit; car il faut avoir l'esprit et la pensée de l'amour pour ce semblant. Et le moyen de bien parler sans cela? La vérité des passions ne se déguise pas si aisément que les vérités sérieuses.

Il faut du feu, de l'activité, et un feu d'esprit naturel et prompt pour la première; les autres se cachent avec la lenteur et la souplesse, ce qui est plus aisé de faire.

Quand on est loin de ce que l'on aime, l'on prend la résolution de faire et de dire beaucoup de choses; mais quand on est près, on est irrésolu. D'où vient cela? c'est que quand on est loin, la raison n'est pas si ébranlée: mais elle l'est étrangement en la présence de l'objet. Or, pour la résolution, il faut de la fermeté qui est ruinée par l'ébranlement.

Dans l'amour, on n'ose hasarder parce que l'on craint de

tout perdre : il faut pourtant avancer. Mais qui peut dire jusques où? L'on tremble toujours jusques à ce que l'on ait trouvé ce point. La prudence ne fait rien pour s'y maintenir quand on l'a trouvé.

Il n'y a rien de si embarrassant que d'être amant et de voir quelque chose en sa faveur sans l'oser croire. L'on est également combattu de l'espérance et de la crainte : mais enfin la dernière devient victorieuse de l'autre.

Quand on aime fortement, c'est toujours une nouveauté de voir la personne aimée. Après un moment d'absence, on la trouve de manque dans son cœur. Quelle joie de la retrouver! On sent aussitôt une cessation d'inquiétude.

Il faut pourtant que cet amour soit déjà bien avancé; car quand il est naissant et que l'on n'a fait aucun progrès, l'on sent bien une cessation d'inquiétude, mais il en survient d'autres.

Quoique les maux se succèdent ainsi les uns aux autres, on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa maîtresse par l'espérance de moins souffrir. Cependant, quand on la voit on croit souffrir plus qu'auparavant. Les maux passés ne frappent plus : les présents touchent, et c'est[1] sur ce qui touche que l'on juge.

Un amant dans cet état n'est-il pas digne de compassion?»

POST-SCRIPTUM AU FRAGMENT DE PASCAL SUR L'AMOUR.

Au milieu de l'admiration générale qu'excita ce fragment dès son apparition, et parmi les remercîments qui nous furent adressés des côtés les plus différents par les amis de notre grande littérature, il s'est rencontré de saints person-

1. La copie a passé *c'est*.

nages qui, prenant l'épouvante au seul nom d'amour, sans craindre de rappeler un des héros de Molière, mais bien sûrs de complaire à des inimitiés trop connues, nous ont charitablement accusé de faire de Pascal un mauvais sujet, parce que nous prouvions sans réplique qu'il avait dû connaître l'amour pour l'exprimer de la sorte. Cette pieuse calomnie paraissait à peine qu'en même temps et comme à point nommé M. Gonod mettait au jour les agréables et curieux mémoires de Fléchier sur son séjour à Clermont pendant les années 1665 et 1666. Or, dans ces mémoires, à l'occasion d'une demoiselle, *qui était la Sapho du pays*, se trouvent les lignes suivantes[1] : «Cette demoiselle étoit aimée par tout ce qu'il y avoit de beaux esprits. Les esprits ont leurs liaisons qui font bien souvent celles du corps. M. Pascal, qui s'est depuis acquis tant de réputation, et un autre savant, étoient continuellement auprès de cette belle savante. Celui-ci (il s'agit d'un troisième amoureux) crut qu'il devoit être de la partie, et qu'on ne pouvoit passer pour bel-esprit qu'en aimant une dame qui en avoit, et qui étoit aimée par des gens qui passoient pour en avoir. Il prenoit donc le temps que ses deux rivaux n'étoient plus auprès d'elle, et venoit faire sa cour après qu'ils avoient fait la leur, croyant qu'il ne falloit jamais laisser une belle sans galant, et lui donner le temps de respirer en repos.» Ainsi parle Fléchier, sur un ton qui ferait frémir aujourd'hui nos dévots à la mode. M. Gonod prétend qu'il ne peut être ici question de l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées ;* et il en donne cette seule raison que Pascal né à Clermont, et qui l'avait quitté de bonne heure, *n'y est vraisemblablement revenu* qu'en 1660, lorsqu'il était presque mourant

1. Page 87.

et ne pensait plus qu'à Dieu. Il est vrai que Pascal est allé à Clermont en 1660; mais où donc est l'invraisemblance qu'auparavant aussi, comme son père Étienne et comme sa sœur Jacqueline, il soit allé faire visite à Clermont à sa sœur madame Périer? Ensuite quel serait cet autre Pascal *qui depuis s'est acquis tant de réputation?* De toute la famille, après le fils devenu depuis si illustre, le père seul est un peu connu comme savant. Mais, dans ce cas, les bruits recueillis par Fléchier remonteraient à un demi-siècle, avant le mariage d'Étienne Pascal, qui est de 1618[1] : c'est bien assez d'accorder à ces bruits dix ou douze ans, et même le grand nom de Pascal était seul capable de les soutenir jusqu'au voyage de Fléchier. Celui-ci d'ailleurs a dû se faire répéter plus d'une fois une chose aussi surprenante, et il n'a pu vouloir intéresser à faux la postérité en détournant sur le Pascal célèbre ce qu'on lui aurait dit de quelque Pascal obscur. Évidemment ces lignes ne peuvent s'appliquer qu'à celui qui, plus tard, écrivit *les Provinciales* et *les Pensées*. Si donc, à Clermont, Pascal a pu être sensible à l'esprit et à la beauté, quelle merveille qu'il l'ait été, et plus sérieusement, à Paris, dans les cercles brillants qu'il fréquentait ?

Maintenant s'est-il arrêté à la fleur de ce périlleux sentiment, et sur le bord de la galanterie, comme dirait Fléchier, ou, avec *son humeur bouillante*, a-t-il été plus loin, sans déréglement? Enfin, parmi tant de femmes du grand monde, qu'il rencontrait chez madame de Sablé et ailleurs, laquelle toucha ce cœur si ardent et si fier? Qui le sait aujourd'hui et qui peut le dire? Disons seulement, mais disons bien haut, à l'honneur de Pascal, que nulle part on ne

1. Voyez plus haut, p. 312.

trouve le moindre indice sur lequel il soit permis de supposer que jamais il ait levé les yeux sur la sœur de son ami, la sœur d'un duc et pair, mademoiselle de Roannez, alors toute jeune, et réservée à Dieu ou aux partis les plus considérables[1]. Pascal en prit soin comme d'une âme précieuse et fragile qu'il disputait au monde et gardait à Port-Royal. Toute autre hypothèse est une injure ridicule à sa loyauté et à son bon sens.

1. Voyez plus haut, p. 389 : *Mademoiselle de Roannez*, ainsi que les neuf lettres de Pascal, p. 431, etc.

APPENDICE.

Nous avons souvent cité divers manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris et d'autres bibliothèques, comme renfermant une foule de pièces inédites et précieuses de Pascal ou relatives à Pascal et à sa famille. Il nous a semblé qu'il était bon de donner ici une notice exacte de ces manuscrits, afin que les personnes qui s'intéressent, pour quelque motif que ce soit, à l'histoire de Pascal et de Port-Royal, puissent reconnaître et trouver aisément dans ces recueils ce qui peut convenir à leurs études.

I.

Bibliothèque royale, fonds de l'Oratoire

DESCRIPTION DU MANUSCRIT N° 160.

C'est un portefeuille in-folio divisé en un certain nombre de paquets.

Le 1er paquet contient des lettres imprimées d'Arnauld et de Nicole.

Paq. 2 et 3. Pièces imprimées.

P. 4. Extrait d'une correspondance entre l'abbé de La Trappe, l'abbé Nicaise et Tillemont sur la mort d'Arnauld et sur diverses autres choses.

P. 5. Note biographique sur Arnauld.

P. 6. Lettres de Nicole et d'Arnauld à M. Périer.

P. 7. Pièces sur les miracles de la sainte Épine.

P. 8. Lettre d'une religieuse sur l'histoire d'une autre religieuse.

P. 9. Extraits concernant Port-Royal, avec plusieurs lettres de divers personnages, des pensées et des règles sur la vie religieuse.

P. 10. Extraits des lettres de la mère Agnès à la sœur sainte Euphémie. — Elles sont dans JACQUELINE PASCAL, Appendice, n° 1.

P. 11. Fourberies de Louvain.

P. 12. Affaire du père Saint-Ange, capucin. Nous l'avons donné, d'après ce manuscrit, et surtout d'après celui de la Bibliothèque royale, n° 176, sous ce titre : UN ÉPISODE DE LA VIE DE PASCAL. Voyez plus haut, page 343.

P. 13. Mémoires ecclésiastiques de M. l'abbé Ferrier.

P. 14. Éclaircissement sur la doctrine des deux premiers siècles.

P. 15. Affaire de la prétendue rétractation de Pascal, avec toutes les lettres qui s'y rapportent.

P. 16. Un certain nombre de morceaux de Pascal et relatifs à Pascal. D'abord la lettre écrite par Pascal à sa sœur madame Périer, sur la mort de leur père, d'où on a tiré le morceau imprimé *sur la mort*. Le manuscrit ajoute ces mots : *sur l'original daté du* 17 *octobre* 1651, *de la main de Pascal*. Voyez plus haut, p. 412. Vient ensuite la lettre à la reine de Suède en lui offrant la machine arithmétique, plus haut, p. 460; puis la relation de Marguerite Périer de ce qu'elle a entendu dire à son oncle sur les Provinciales; publiée plus haut, p. 135-136.

P. 17. *Diverses pièces concernant M. Pascal.* 1° Extrait

de l'Histoire de la Roulette. 2° Abrégé de l'Histoire de la prétendue rétractation. 3° Quelques détails sur le différend de MM. de Port-Royal et de Pascal, relativement à la signature du formulaire. 4° Divers éloges et épitaphes de Pascal. Tout cela est connu; mais au milieu est la fin de la préface des *Pensées*, laquelle n'a point été imprimée, dit notre manuscrit. Cette fin se terminait par la citation du portrait que Pascal avait tracé de lui-même sur un petit papier écrit de sa main et trouvé après sa mort : *J'aime la pauvreté, etc.* Ce portrait, qui nous a été conservé par madame Périer dans la vie de son frère, a été depuis inséré par Bossut dans le supplément aux Pensées de Pascal, p. 535. 5° Neuf lettres inédites attribuées à Pascal dans un premier titre, puis à M. de Saint-Cyran dans un second : ce sont les lettres de Pascal à mademoiselle de Roannez. Voyez plus haut, p. 431.

Après toutes ces lettres, il en vient une de mademoiselle Pascal à madame Périer, sa sœur, en date du 15 septembre 1647, sur une visite que Descartes avait faite à Pascal, visite dont parle Baillet dans la vie de Descartes, seconde partie, p. 330, d'après une lettre manuscrite de Descartes à Mersenne, du 4 avril 1648. Cette lettre est dans Jacqueline Pascal, chap. III, p. 93.

Ce même paquet 17 renferme aussi des copies de plusieurs lettres à Pascal ou sur Pascal. 1° Une lettre de Fermat à Pascal, datée de Tolose le 29 août 1654 : *Monsieur, nos coups fourrés...* elle est imprimée dans l'édition de Bossut, t. IV, p. 435. 2° Une lettre de Sluze, le savant chanoine de la cathédrale de Liége : *J'avoue que j'ai grande obligation à la gentilezza...* Bossut, *ibid.*, p. 454. 3° Lettre de Leibniz sur quelques manuscrits de Pascal touchant les sections coniques; Bossut, t. V, p. 459 : *Monsieur, vous*

m'avez obligé sensiblement... 4° Lettre de M. le premier président Ribeyre à Pascal, de Clermont, 26 juillet 1651 : *Monsieur, je vous avoue...* Bossut, t. IV, p. 214. 5° Lettre de Sluze à Pascal, du 29 avril 1659 : *Monsieur, bien que je devrois passer pour importun...* Bossut, t. V, p. 450 : 6° Une lettre sans date, sans nom d'auteur, commençant ainsi :

« J'ai reçu un très grand contentement de vos lettres du 19 du mois passé, lesquelles m'ont été rendues il y a deux jours, et je me tiens fort obligé à la civilité de M. Pascal, duquel si l'estime que j'en ai pouvoit être plus grande, elle seroit augmentée par tant de démonstrations que j'en ai reçues. Je vous prie donc, vous qui m'avez fait la faveur de me faire connoître une personne si savante, de lui témoigner le respect et l'estime que j'ai pour lui, et que, si je ne puis pas correspondre avec les effets à tant de grâces qu'il lui a plu de me faire, je ne manquerai pas au moins d'y satisfaire avec une bonne volonté que j'ai voulu vous faire connoître présentement par la réponse que je vous envoye à ce qu'on m'a proposé. Le temps est court, mais n'espérant pas de pouvoir, la semaine prochaine, avoir la commodité de m'appliquer à de semblables spéculations, je suis contraint de vous en dire mon sentiment sur-le-champ. Il est bien vrai qu'il me déplaît que d'abord je ne sois pas du sentiment de M. Pascal touchant l'analyse spéciose de laquelle je fais plus grand cas que lui, et j'ose dire que les preuves que j'en ai sont si grandes que non seulement elles me persuadent, mais elles m'obligent d'en faire une estime bien grande. J'avoue que le retour en est bien souvent difficile; mais parce que, quand j'ai fait exactement l'analyse, je suis aussi sûr de la solution du problème comme si je l'eusse démontré par synthèse, je ne me soucie pas quelquefois d'en chercher la construction la plus aisée, me persuadant ce qu'en une autre occasion M. Pascal dit : *non est par labori præmium;* mais en cela comme en toute autre chose je laisse volontiers que chacun suive son propre sentiment. Je viens au problème des tangeants dont on désire une plus grande explication. Aussitôt que vous me l'envoyâtes... »

Cette longue lettre, qui a plus de six pages in-fol., se termine ainsi :

« Le porisme des anciens, à la description des sections coniques, me semble très joli; mais je n'ai pas le loisir de les examiner pour cette

heure. Je conserverai le tout pour un meilleur temps, comme aussi de vous parler des carrés, que ces Messieurs appellent magnifiques, desquels M. Pascal fait quelque mention dans sa lettre. J'y ajoute seulement que vous dites le vrai quand vous dites qu'il vous souvient que je vous ai parlé autrefois des deux moyennes, parce qu'il y a longtemps que j'ai trouvé la méthode de les trouver en une infinité de façons (j'entends par le lieu solide). Mais entre tous, ceux-là me plaisent davantage qui résoudent le problème *per circulum et ellipsim*. C'est ce que je vous prie de proposer à M. Pascal, pour savoir s'il lui est peut-être arrivé tout de même. Je vous prie de me donner quelques nouvelles des jansénistes et molinistes, comme aussi quelque objection qu'on fait à M. Descartes; et je voudrois savoir en quelle estime M. Hugenius, gentilhomme hollandois, est auprès de ces Messieurs. Il a imprimé plusieurs petits livres de géométrie, et il a demeuré quelque temps à Paris. »

On ne trouve point cette lettre parmi celles de Sluze comprises dans l'édition de Bossut. Il est possible qu'elle soit de lui, venant après une lettre qui lui appartient certainement. Peut-être aussi est-elle de Fermat, et adressée à Carcavi, qui avait été collègue de Fermat au parlement de Toulouse. On le pourrait conjecturer d'après ces mots : *il vous souvient que je vous ai parlé autrefois*, etc.; et puis, celui qui écrit est évidemment en province. Cependant elle n'est pas dans les lettres françaises de Fermat à Roberval, Carcavi, Mersenne, etc., *Opera mathematica D. Petri Fermat*, etc., in-fol. Tolosæ, 1679. En tout cas il serait bon de publier intégralement cette lettre.

7° Un morceau intitulé : *Pour M. Pascal*. Le manuscrit de la Mazarine, dont il sera parlé tout à l'heure, le donne, p. 72, sous ce titre : *Pour mon frère*.

« Il y a quelque temps que nous fîmes voir à M. Arnauld la solution que M. de Comiers avait donnée à tous vos problèmes. Il la comprit fort bien et la réduisit en chiffres pour les premiers problèmes qui se trouvèrent conformes à vos solutions. Il n'eut pas le loisir d'en chercher la démonstration; mais il en parla à un jeune homme qui de-

meure dans la même maison que M. de Roannez, qui a beaucoup d'ouverture pour la géométrie. Je ne sais si vous l'avez connu : il s'appelle M. le marquis de Sainte-Mesme. M. Arnauld lui proposa donc en l'air cette solution générale de M. de Comiers sans faire de figure, et il lui envoya le lendemain cette démonstration qui est générale, et qui est la même que celle que vous nous avez envoyée. M. Arnauld la trouva très belle. (Le Mss. de la Maz. s'arrête ici.) Nous lui dîmes un jour ce que nous savions de la vôtre; mais nous ne l'avions pas sur nous, et nous n'eûmes pas le temps de l'aller quérir... (Suit cette démonstration.) M. de Comiers ne nous a point encore rendu réponse sur ce que nous l'avions prié par M. Toinard de réduire en nombre les solutions des propositions au particulier. »

Mentionnons encore dans le paquet 17 une lettre du P. Pouget, prêtre de l'Oratoire, du 25 mars 1704, où il déclare qu'il vient d'être chargé par l'évêque de Montpellier, Colbert, de composer pour son diocèse un catéchisme. Voilà donc le véritable auteur du fameux catéchisme de Montpellier.

Le paquet 18 contient deux cahiers. Le premier est la lettre de M. de Saint-Amour, de Rome, 26 mai 1653, sur sa mission : cette lettre doit avoir été imprimée. Le second cahier se compose de deux lettres inédites très intéressantes écrites au beau-frère de Pascal, M. Périer, conseiller à la Cour des aides de Clermont, toutes deux datées de Paris et de l'année 1657. Elles renferment de curieux détails sur les persécutions que subissaient les Provinciales. Malheureusement ces deux lettres ne sont pas signées. Elles ne peuvent être de madame Périer, qui était alors à Clermont avec son mari, et dont il est question dans une de ces deux lettres. Seraient-elles d'Étienne Périer ou de Domat? Nous ne les avons vues nulle part imprimées. Voici une bonne partie de la première, du 2 janvier 1657 :

« Vous perdez quelque chose de ce que je suis accablé d'occupations; car je ne puis vous écrire si souvent ni si au long que nous le

souhaiterions tous deux, etc..... Je satisfais ici en courant à trois de vos lettres. Je crois vous avoir mandé qu'il n'y a point d'ordre du conseil portant défense d'imprimer, mais bien ordonnance du lieutenant civil trompettée et affichée. Nous nous en mocquons assez, aussi bien qu'on peut faire chez vous; mais cependant nous risquerions ouvertement imprimeurs et libraires qui ont peur et nous pour eux. Je crois avoir mandé aussi que vous donniez les suites d'extraits; il le faut faire au plus tôt; et pourtant il est bon de les accompagner du *second avis* ou quatre pièces des curés. Je vous enverrai de tout abondamment par le messager de lundi; je pensois l'avoir déjà fait; mais je vous proteste que j'ai tant de choses à la tête que ma mémoire oublie d'en faire passer quelques-unes jusqu'aux mains... Il y a une sanglante relation dans le procès-verbal du clergé contre la doctrine de Jansénius auquel ces Messieurs attribuent les propositions condamnées, qu'il n'a pas entendu saint Augustin, etc., avec lettre au Roi, à la Reine, à Son Éminence et à tous les évêques pour faire signer cet arrêt si étrange. Cela sera indubitablement suivi de persécution grande. »

Deuxième lettre, au même, de Paris, 24 avril 1657.

« ... On a envoyé ici de Louvain un extrait de la réception et publication de la bulle qu'on appelle Alexandrine dans cette Université, dont tous les membres étant assemblés, la Faculté de Théologie par la bouche de son doyen a déclaré ce qui suit..... Les mêmes lettres des Pays-Bas portent en propres termes que cette même déclaration de la bulle Alexandrine fait fort peu d'effet par deçà, et vraiment ne cause qu'un mépris des constitutions apostoliques. L'effet principal de deçà à Paris est tout de même. Il y a eu des emportés qui ont fait rage en cette publication. L'Oratoire de Saint-Honoré est la seule communauté qui a publié cette bulle par leur prédicateur de leur robe, ce qui ne s'est pas fait sans ordre des supérieurs politiques, comme dit d'eux la nouvelle chanson qui court là-dessus, qu'étant si proche du Louvre il faut en suivre le train. Un certain abbé Lenormand s'est aussi signalé par cette publication qu'il avoit remise à dimanche dernier, avant-hier. Il est trésorier et curé de Saint-Jacques-de-l'Hôpital en cette ville. Il fit des réflexions sur les principaux endroits de la bulle; et étant aux derniers mots qui parlent d'implorer le secours du bras séculier, « *Messieurs, je n'entends pas seulement les puissances; je n'entends pas mon bras, mais celui de M. Jean Guillaume* (c'est le bourreau) *à qui il faut les livrer.* Et on m'a assuré qu'il avoit dit : *Ces diables de jansénistes;* mais j'en doute. Pour ce qui est de la déclaration sanglante préparée

par M. le chancelier contre les jansénistes, qui devoit être envoyée au Parlement avec la bulle, elle est échouée, et a été jetée au feu par un de ceux qui en avoient le pouvoir. Les jésuites se sont réduits ensuite à faire envoyer la bulle au Parlement avec une simple lettre de cachet à l'ordinaire. Mais cela est encore cassé, et on nous assure qu'ils en sont réduits à un arrêt du conseil, qui est la marque d'une pauvre cause en ce temps. La justice et la fermeté qui paroît encore dans le Parlemenr leur est fort opposée et fort redoutable. Il n'y a nulle apparence que la bulle ni aucune déclaration y passe, et on doit seulement souhaiter que les autres Parlements se règlent sur celui-ci. Un conseiller des plus considérés a dit depuis peu à un ami que pour eux ils n'étoient pas juges des points de foi et de doctrine, mais que pour des points de fait, surtout s'agissant de faire perdre l'honneur ou le bien des particuliers, ils en pouvoient fort bien connoître, et que pour voir si les propositions étoient dans Jansénius ils feroient fort bien apporter la bulle et le livre de Jansénius sur le bureau... »

P. 19. Deux cahiers. La pièce qu'ils contiennent est imprimée : c'est l'image de la vertu de la mère Agnès.

Enfin le p. 20 est une lettre de 1720, écrite à monseigneur l'archevêque d'Arles sur son mandement au sujet des calamités publiques.

II.

Bibliothèque royale, *Supplément français.*

DESCRIPTION DU MANUSCRIT N° 1485.

Ce manuscrit est un petit in-folio, d'une écriture du milieu du XVIIIe siècle, portant au dos : *Recueil de mademoiselle Perrier, tome I.* Sur la première feuille du texte on retrouve ce titre : *Première partie des Mémoires de mademoiselle Marguerite Périer.* Ceci semble indiquer que ces Mémoires se composent de deux parties formant deux

volumes, dont le second manquerait. Toutefois, il est permis d'en douter, car ce recueil est complet en lui-même. On peut même dire qu'il renferme les deux parties désignées, mais elles seraient très-inégales; car il y a d'abord quarante-cinq pages qui se suivent; puis une nouvelle pagination recommence pendant 700 pages jusqu'à la fin. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, voici tout le contenu de ce volume.

TABLE DES 45 PREMIÈRES PAGES.

Pages.

Addition de Mlle Périer au nécrologe de Port-Royal. 1
A l'article de M. de Sacy, dans ce nécrologe. . . . . *Ibid.*
A l'article de M. Lancelot. 2
A la page 61 de la préface. . . . . *Ibid.*
Déclaration de Mlle Perier au sujet de P.-R. 4
M. et Mlle de Roannez. Nous l'avons imprimé plus haut, p. 431. 6
Copie d'un mémoire écrit de la main de Mlle Marguerite Périer sur sa famille. Nous l'avons publié plus haut, p. 311. . . 9
Présentation du corps de Mme Périer, par M. le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Marcel, à M. le curé de Saint-Etienne-du-Mont, le dimanche 27 avril 1687. 18
Addition de Mlle Périer à ce qu'elle a déjà dit de sa tante religieuse de P.-R. JACQUELINE PASCAL, ch. I, p. 55. 21
La vie de Mlle Pascal, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de 26 ans et trois mois qu'elle quitta le monde pour se faire religieuse à P.-R., le 4 janvier 1652. Écrite par Mme Périer, sa sœur, mère de Mlle Marguerite Périer. Elle vient de P.-R. — JACQUELINE PASCAL. *Ibid* 25
Vers composés par ma sœur Euphémie Pascal, religieuse de Port-Royal, sur le miracle opéré en la personne de Mlle Marguerite Périer, sa nièce, le 24 mars 1656, le vendredi après le troisième dimanche de carême, par la sainte Épine. — JACQUELINE PASCAL, ch. IV, p. 278 37-45

TABLE DU RESTE DU MANUSCRIT.

Mémoire sur la vie de M. Pascal, écrit par Mlle Marguerite Périer, sa nièce. Plus haut, p. 329. 1

Autre fait de la vie de M. Pascal. *Il.* 3
Extrait d'une lettre de la sœur Euphémie à M. Pascal, son frère. Jacqueline Pascal, etc. 7
Lettre de Mlle Pascal à Mme Périer, sa sœur, où il est parlé d'une entrevue de M. Pascal avec M. Descartes. *Ibid.* . . . . . *Ibid.*
Extrait d'une lettre de MM. Louis et Blaise Périer, à Madame leur mère, au sujet de l'impression de la vie de M. Pascal qu'elle avoit composée. Citée et publiée en partie, plus haut, page 164. 10
Lettre de M. d'Etemare à Mlle Périer, plus haut, p. 125. . *Ibid.*
Récit de ce que Mlle Périer a ouï dire à son oncle, parlant à quelques-uns de ses amis, au sujet des Provinciales; elle avoit alors 16 ans et demi, plus haut, p. 136. 12
Extrait (copié sur l'original) d'une lettre à M. Périer, conseiller à la cour des aides. . . . . *Ibid.*

Cette lettre datée de Paris le 27 octobre 1656, est relative aux Provinciales et aux remontrances des curés sur la morale des jésuites. Elle est du même genre que les deux autres que nous avons citées plus haut, p. 509, etc.

« La quatorzième est sous la presse; elle consolera les bons pères qui jettent feu et flamme, et qui jouent de leur reste pour perdre les amis. L'affaire des curés les incommode fort, et ils s'en prennent comme de tout ce qui se fait de bon contre eux à Port-Royal. Les curés de Paris pensent à faire un deuxième avis, et de nouveaux extraits pires que les premiers. Ils s'assemblèrent hier pour cela. Ceux qui sont purs molinistes, ou inspirés et gouvernés par les bons pères, firent rage pour empêcher ce deuxième avis; mais pourtant il passa, et il fut résolu qu'on y travailleroit. Je vous ai envoyé vingt ou vingt-cinq des avis imprimés, dont il y en a, ce me semble, dix de signés de la main des deux sindics; ç'a été pour envoyer dans toutes vos villes et doyennés ou lieux plus considérables de vos quartiers, et afin que par ce moyen et de vos amis l'adresse en fût faite sur les lieux aux personnes les plus capables d'y bien servir; j'attends réponse là-dessus... Vous presserez au plutôt que les curés de delà envoyent leur procuration. J'ai oublié de vous mander que, ou dans les billets qui doivent accompagner chaque paquet à vos curés, ou dans les lettres que vous écrirez pour cela à vos connoissances, il faut leur donner avis que les curés doivent agir en ceci avec l'ordre et la participation de Messieurs les évêques des lieux ou de leurs grands vicaires... Les bons pères, par une réponse à la treizième, que je diffère à vous envoyer pour vous

en envoyer en même temps la réfutation, nient le soufflet de Guille qui cependant est indubitable : la seule difficulté est de savoir si ç'a été d'avant ou d'arrière-main. Il y a une nouvelle théologie morale d'Escobar, et de nouveaux casuistes comme Mascarenhas, Busembaum, etc., où il y a les meilleures choses du monde pour nous... Je perds beaucoup et nos amis de ce que les jours n'ont que vingt-quatre heures. — Copié sur l'original sans nom d'auteur. »

Le manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 397, qui est de la main du Père Guerrier, de l'Oratoire, et celui de la Mazarine qui en est une copie, renferment aussi cette lettre et y joignent cette note, p. 297 et 370 : « Je ne sais de qui est cette lettre, parce qu'elle n'est pas signée et que je ne connois pas l'écriture. Mlle Périer ne la connoît pas non plus. » Cette note ne permet pas de s'arrêter à la conjecture que ces diverses lettres soient d'Étienne Périer ou de Domat dont la main était bien connue du Père Guerrier et de Mlle Périer.

Autre lettre au même, de la même époque et sur le même sujet. Recueil de Mlle Périer, p. 191-192; manuscrit de la Mazarine, p. 32; manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 397, p. 21 :

6 février 1657.

« Voici, Monsieur, un grand régal pour vous, puisque c'est d'une dix-septième qui n'est encore connue de personne du monde. On attendoit l'assemblée du clergé à finir, mais je pense qu'on attendroit trop longtemps. Ne la faites voir qu'à peu de gens bien assurés, et ne vous en desaisissez point; car il n'y en a encore que dix mille de tirées, six mille de la petite et quatre mille de l'autre, et il nous en faut encore beaucoup, parce qu'on rompra les formes; aucun de nos amis ne s'y attend, et il pourroit y avoir quelque changement. »

Mais reprenons le cours de notre table des matières.

Lettre écrite de Suède, 14 may 1652, à M. Pascal par M. Bourdelot. 13

Lettre de la sœur Euphémie Pascal à Mme Périer, sa sœur, sur la conversion de M. Pascal son frère. JACQUELINE PASCAL, chap. IV, p. 235. 14
De la même à la même sur le même sujet, 25 juin 1655. *Ibid.* . 15
De ma sœur Euphémie à M. son frère. *Ibid.* 19
Lettre de M. d'Andilly à M. Périer, beau-frère de M. Pascal. . 20
Lettre de M. l'abbé de la Lane, abbé de Valcroissant, à Mlle Périer, sœur de M. Pascal, sur sa mort. 21
Lettre de M. d'Andilly à Mlle Périer, sur le même sujet. . . 22
Lettre de M. Bordieu à M. Périer. 22
Remarques du premier copiste des manuscrits de Mlle Périer, sur un écrit trouvé sur M. Pascal après sa mort. 23
Petit écrit trouvé sur M. Pascal lorsqu'il mourut. 24
Fragment d'une lettre de Mlle Jacqueline Pascal à Mme Périer, sa sœur, où il est parlé de son entrée en religion, et de l'opposition qu'y avoit M. Pascal son frère. JACQUELINE PASCAL, ch. IV, p. 160. 25
Extraits de quelques lettres de M Pascal à Mlle de Roannez, plus haut, p. 431. 26
Fragment d'une lettre de M. Pascal au P. Annat. Imprimé, plus haut, p. 458. 36
Extrait d'une lettre de M. Pascal à Mme Périer. Imprimé, plus haut, p. 452. 40
Lettre de M. Pascal à M. le Pailleur au sujet de P. Noël, jésuite, sur le vuide. 40
Lettre de M Pascal à la reine Christine de Suède, plus haut, p. 460. 56
Pensées de M. Pascal. — Ce sont quelques pensées tirées du manuscrit autographe et que nous avons publiées. 58
Les Jésuites. Pensées tirées du manuscrit autographe, et publiées. 72
Première lettre de M. de Brienne à Mme Perier, sur les *Pensées* de M. Pascal. Publié plus haut, p. 158. 73
Lettre du meme à la même sur le même sujet. *It.* 75
Lettre de M. Arnaulld à M. Périer, conseiller à la cour des aides à Clermont sur les *Pensées*. *It.* 80
Lettre de M. Tillemont à M. Périer le fils, conseiller à la cour des aides à Clermont, sur les *Pensées* de M. Pascal. . . . 82
Lettre de M. l'évêque de Comminges à M. Périer, sur le même sujet. 84
Extrait d'un manuscrit de Mlle Périer, concernant la prétendue rétractation de M. Pascal et la desunion d'avec MM. de P.-R. 84
Déclaration du P Beurrier, ch. régul. de Sainte-Geneviève, curé

de Saint-Étienne-du-Mont. 89
Lettre du P. Beurrier, curé de Saint-Étienne à Mme Périer. . 90
Lettre du P. Beurrier à M. Périer le fils. 91
Attestation de M. Nicole. 91
Déposition de M. Nicole sur le même sujet. 92
Déposition de M. Arnauld sur le même sujet. 93
Déposition de M. le duc de Rouannez sur le même sujet. . . 93
Déposition de M. Domat, sur le même sujet. 94
Lettre de M de Sainte-Marthe à M. Périer, l'ecclésiastique, sur le même sujet, décembre 1688. 95
Lettre de M. Perefixe, archevêque de Paris, à M. Périer, conseiller à la cour des aides de Clermont. 96
Réponse à la précédente. 97
Lettre de M. Arnauld à M. Périer, à l'occasion de la précédente. 98
Lettre de M. Périer à M. l'archeveque de Paris, au sujet de la déclaration de M. Beurrier. 99
Lettre de la sœur sainte Euphémie Pascal à Mme Périer, Jacqueline Pascal. 101
Lettre de la même à M. Pascal son frère, où elle le presse fort de consentir à son entrée en religion, mars 1652. *It.* 104
Lettre de la même au même, 1655. *It.* 109
Lettre de la même au même, 1660. *It.* 110
Extrait d'une lettre de la même au même. *It.* 111
Extrait de la même à Mme Périer, sa sœur. *It.* 111
De la même à la même. *It.* 113
De la même à la même. *It.* 115
De la même à la même. *It.* 117
De la même à la même. *It.* 118
De la même à la même. *It.* 120
Écrit de Mlle Jacqueline Pascal sur le mystère de la mort de Jésus-Christ. *It.* 121
Extraits de quelques lettres de la mère Agnès Arnauld à Mlle Pascal, écrits de la main de la dite demoiselle. *It.* 131
Lettre de la même à M. Pascal sur la mort de sa sœur. *It.* . . . 137
Cinq lettres de la sœur Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly à Mme Périer. 138
De la même à Mlle Périer l'aînée. 143
De la même à Mme Périer sur la mort de son mari. 145
De la même, étant abbesse, sur la mort du fils de Mme Périer, conseiller en la cour des aides. 146
Lettre de M. d'Andilly à M. Périer le père. 147
Lettre de Mme Périer à M. de Bienassis, son fils aîné, sur son

mariage. 147
La même à un de ses fils, Louis Périer. 148
La même à M. Périer le plus jeune (Blaise). 149
Lettre de M. Périer le fils, conseiller en la cour des aides à son frère Louis Périer sur la signature du formulaire. 150
Du même sur le mandement de M. Pavillon, évêque d'Aleth. . 151
Lettre de la sœur Marie-Angélique-Thérèse Arnauld d'Andilly à Mlle Périer. 155
Deux lettres de la sœur Marie-Charlotte de Sainte-Claire Arnauld d'Andilly à Mlle Périer la jeune. 156
Dix lettres de la sœur Madeleine-Christine Briquet à Mlle Périer la jeune, depuis janvier 1679 jusqu'en 1682. 160
Lettre de M. de la Potherie à la même. 182
Lettre de M. de Sacy à M. Périer, beau-frère de M. Pascal. . 182
Quatre lettres du même à Mme Périer. 184
Du même à la même. (Cette lettre paraît être du style de M. de Sainte-Marthe.) 188
De M. de Sacy à la même. 189
Anecdotes de M. de Sacy. 191
Extrait d'une lettre à M. Périer le père. 191
Extrait d'une lettre de M. Arnauld (sur la machine de M. Pascal) à M. Périer le fils, écrite après la mort de M. Pascal. . 192

Nous donnons ici cette lettre, parce qu'elle se rapporte à Pascal et qu'elle n'est pas dans les lettres imprimées d'Arnauld :

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. ARNAULD, LE DOCTEUR, A M. PÉRIER LE FILS, ÉCRITE APRÈS LA MORT DE M. PASCAL.

5 Septembre.

« ... Au reste, il y a ici un petit horloger qui, ayant vu une machine de M. Pascal, l'a perfectionnée de telle sorte qu'elle est incomparablement plus facile que celle de M. votre oncle, car les roues tournent d'un côté et d'autre, de sorte que, sans changer les chiffres, par une règle comme la pascaline on fait l'addition et la multiplication sur les mêmes chiffres. Il y a de plus un endroit en particulier où on fait tout d'un coup les multiplications et les divisions, un autre où l'on trouve les racines cubiques, d'autres où on fait les fractions : et quoique cette machine ait les deniers et les sols, et qu'elle aille jusqu'à

cent mille, elle est beaucoup plus petite qu'aucune de M. Pascal, et il en fait même présentement une autre qui ne sera pas plus grande qu'un livre in-12, où tout cela sera. Je ne vous parle point par ouï dire, nous avons vu cette machine après diner. Après tout, néanmoins, M. Pascal ayant été le premier qui ait trouvé de ces sortes de machines, quoiqu'on y puisse ajouter, il en aura toujours la principale gloire.

Mes recommandations, s'il vous plaît, à Mme votre mère et à toute la famille. Je suis tout à vous,

Signé ANTOINE ARNAULD.»

(*Copié sur l'original*).

Extrait d'une lettre de MM. Louis et Blaise Périer à Mme leur mère et à leur frère aîné. 192
Extrait d'une lettre écrite à M. Périer le fils. 193
Lettre de M. l'abbé Le Roy, abbé de Haute-Fontaine, à Mme Périer. 194
Du même à M. Périer le fils, conseiller. 195
Du même à Mme Périer. 197
Lettre de M. de Sainte-Marthe à M. Périer l'ecclésiastique. . 198
Du même à Mlle Périer. 201
Du même à M. Louis Périer, prêtre, qui a survécu à sa mère, morte en 1684. 202
Du même à M. de la Chaise sur la vie de saint Louis. . . 204
Autre lettre sur le même sujet. 206
Lettre de M. l'abbé Barillon. 207
Lettre écrite d'Aleth, où l'on peut voir quelles sont les dispositions que M. Pavillon jugeoit nécessaires à ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique. 208
Lettre de M. d'Aleth à un ecclésiastique de son diocèse, qu'il avoit ordonné prêtre et établi vicaire dans une cure. Il se plaint de lui de ce qu'il avoit quitté son emploi sans le consulter, et s'en étoit allé dans une autre diocèse sous prétexte de s'appliquer aux études. 213
Copie d'une lettre de Rome au sujet de la réponse que fit M. Arnauld au sieur Mallet, g. v. de Rouen. 214
Lettres de M. Arnauld, le docteur, à M. Périer le fils aîné Louis, à Mme sa mère, à M. Périer, conseiller en la cour des aides, à l'abbé Périer; au même sur la mort de Mme sa mère, à Mlle Jacqueline Périer, à Mlle Périer. 215
Lettre de M. Lancelot à M. Périer le père. 238

Lettre de M. de Tillemont à M. Périer, doyen, sur la mort de sa sœur Jacqueline Périer. 240
Lettre de M. de Santeuil, chanoine de Saint-Victor à M. Arnauld, le docteur. 240
Onze lettres de M. Nicole à M. Périer le fils, le conseiller, et à M. Périer l'ecclésiastique, etc. 243
Mémoire pour servir à l'histoire de la vie de M. Domat, avocat du roi au présidial de Clermont en Auvergne. JACQUELINE PASCAL, appendice, n° 3. 268
Pensées de M. Domat. *It.* 273
Lettre de M. l'évêque d'Aleth à M. Domat. *It.* 277
Pièce contre le P. Duhamel, jésuite, par M. Domat. *It.* 280
Lettre de M. Domat à M. le procureur général pour accompagner le procès-verbal. *It.* . . . . . 28[illegible]
Pièces concernant l'introduction des RR. PP. jésuites dans la ville de Clermont. *It.* 289
Lettre du chapitre de la cathédrale à M. Domat. *It.* 289
Requête présentée par les habitants de la ville de Clermont en Auvergne contre les RR. PP. jésuites. *It.* 290
Lettres de MM. les chanoines de la cathédrale de Clermont en Auvergne à ceux de Luçon et de Nantes. 294
Extraits de la réponse du chapitre de Nantes et du chapitre de Luçon. 295
Lettre de M. de Candale, gouverneur d'Auvergne, à MM. les consuls de Montferrand. 296
Relation de l'état présent du jansénisme dans la ville de Clermont (fait apparemment par un jésuite) en 1661. *It.* . . . 297
Caractère de Mme de Longueville. Mme DE LONGUEVILLE. Introduction, etc. 301
Épitaphe de Mlle de Pompone, âgée de trois mois. 302
Éloge de M. Pascal par M. Nicole. 302
Écrit sur la conversion du pécheur. — C'est un ouvrage de Pascal publié par Bossut, plus haut, p. 467. 304
Lettre de M. Pascal à M. Périer, son beau-frère, au sujet de la mort de M. Pascal son père, publiée et collationnée, plus haut, p. 412. 308
Lettre de M. Coquebert, prieur de Sainte-Foy de Chartres à Mlle Périer sur la déclaration de P. Beurrier. 321
Lettre de M. de la Porte à M. Périer, conseiller en la cour des aydes. 322
Lettre de M. Hermand à Mme de Crèvecœur. 323
Dispositions et pensées pour tous les jours de la semaine au re-

gard du saint Sacrement. 325
Plaintes des PP. de l'Oratoire de Clermont contre les jésuites de la même ville. JACQUELINE PASCAL. Appendice, n° 3. . . . 332
Lettre de M. de Rebergue à M. Périer, le conseiller, concernant M. Beurrier, curé de Saint-Étienne-du-Mont. 334
Lettre de Mme Périer à M. Audigier. 336
De la même à M. Tartière, seigneur de la Serre. 337
Lettre de M. Domat à M. Audigier. 338
Relation d'un entretien de M. l'archevêque de Paris avec M. Desprez, libraire, envoyée par celui-ci à Mme Périer 340
Privilége pour la machine arithmétique de M. Pascal. . . . 346
Autre privilége pour le calendrier perpétuel de M. Périer, conseiller en la cour des aides de Clermont. 349
Lettre de M. Barcos à M.***. 350
Pensées de M. de Barcos. 350
Réflexions sur le Calendrier perpétuel de M. Périer, dont il est parlé ci-devant; c'est le premier copiste qui les fait. . . . 355
Copie d'une lettre de M. Lancelot à M. Périer, doyen de Saint Pierre, l'auteur du calendrier. 355
Lettre de M. et Mlle Pascal à Mme Périer, leur sœur, publiée plus haut, p. 412. 355
Lettre des mêmes à la même. *Il*. 359
Lettre de Mlle Jacqueline Pascal à M. son père. JACQUELINE PASCAL, etc. 362
Lettre de M. Pascal à sa sœur Jacqueline, plus haut, p. 399. . 367
Lettre de Mlle Pascal à Mme Périer sa sœur. JACQUELINE PASCAL. . 370
Lettre de Mme Périer à M. Beurrier, curé de Saint-Étienne-du-Mont. 371
Lettre de M. Fermat à M. Pascal, publiée par Bossut. . . . 374
Lettre du même au même. 376
A M. Pascal, du même. 376
Lettre du même à M.***. 380
Du même à M. Carcavi. 380
Lettre de M. Huggens de Zulichem à M. de Monville (Pascal). . 381
Lettre de M. Miton à M. Pascal, citée plus haut, p. 481. . . . 383
Lettre de M. Sluze, chanoine de la cathédrale de Liége, traduite de l'italien en français. 388
Lettre du même au même. 389
Pièces concernant le procès fait contre le P. Duhamel, jésuite, pour avoir prêché pendant le carême dans la cathédrale de Clermont, touchant l'infaillibilité du pape, qu'il faut ajouter aux pièces qui se trouvent à la page 289 de ce recueil. — JACQUELINE

PASCAL. App. *Documents inédits sur Domat*. 387
Extraits des noms, âges et qualités des témoins ouïs pour l'information par devant M. le lieutenant criminel de Clermont. *It*. 387
La lettre suivante, qui est sans seing, pourroit bien être d'un secrétaire d'État et être adressée à M. l'évêque de Clermont.
Extrait des registres du conseil d'État. 389
Lettre de M. le procureur général à M. Domat *It*. . . . 393
Lettre de M. Périer le fils à son père, sur le sujet des sermons du P. Maimbourg à Paris, et Lebrun, Écossais, à Orléans, jésuites, en 1667. 395
Lettre de M. Ribeyre, premier président en la cour des aides de Clermont-Ferrand à M. Pascal le fils, touchant la thèse qui fut soutenue au collége de Montferrand le 25 juillet 1651. Publiée par Bossut. 398
Réponse de M. Pascal le fils à M. de Ribeyre. *It*. . . . 400
Lettre de M. Touvel à Mlle Périer. 401
Lettre du même à Mme Périer la mère. 406
Lettre de M. de Genlis, archevêque d'Embrun, à M. du Harlay, archevêque de Paris. 409
Du même au même. 417
Article 23 des Ordonnances synodales publiées dans le synode tenu à Embrun le 1er mai 1686. 419
Déclaration des PP. jésuites d'Embrun. 420
Extrait d'une lettre à M. Périer. 420
Du même au même. 421

Ces deux lettres ressemblent fort à celles sur lesquelles nous nous sommes un moment arrêté, et nous en donnerons quelques passages où il est fait allusion à Pascal et aux Provinciales.

A Paris, 9 mars 1657.

« C'est la réponse à votre dernière qui est du 27 février. La lettre latine, dont vous demandez 6 exemplaires, fait ici un horrible bruit, et renverse presque toutes nos imprimeries. On n'en trouve point pour de l'argent; et celui que vous connoissez de la rue Saint-Jacques, qui l'a faite imprimer et qui est le seul, la vend 20 sous pièce. J'oubliai à vous en envoyer lundi par le messager; je ne l'oublierai pas, Dieu merci, lundi... Voici un nouvel écrit qu'on ne donne point encore. Usez-en avec réserve, je vous en envoyerai un nombre. Je suis tout à vous.

L'auteur de la première lettre au Père Annat est le même que celui de la lettre latine, un moine que ni moi ni nos amis ne voyons jamais. Adieu. »

A Paris, ce 12 janvier 1657.

« En vérité je vous plains beaucoup de dépendre dans vos nouvelles d'une personne si embarrassée et si accablée que je le suis toujours. J'en ai de la douleur... ...Messieurs du clergé font mine, avant de finir, de vouloir censurer fortement la *Morale des Casuistes*. Il y a dix ou douze commissaires nommés pour cela... Després m'a dit vous avoir envoyé un paquet de ce que vous lui avez demandé, par le messager de mercredi, il y eut avant hier huit jours. Je crois vous avoir envoyé des premiers deux *avis*, suite de l'extrait, que vous m'aviez demandé, à la réserve de *la bonne foi des Jansénistes* que j'espère vous envoyer lundi par le messager, avec un livre des *Plaidoyers* de M. Le Maître, non pas de sa part, car il n'en a pas donné ni n'en donnera un seul, mais de la mienne; je vous prie de l'agréer... J'ai donné vos lettres à M. Pascal, et envoyé le billet dernier à M. Taignier. M. Pascal est en peine de ne pas recevoir quelquefois ses lettres aussitôt que si elles ne passoient pas par mes mains. Vous verrez si vous pouvez le soulager en cela; pour moi je m'offre de grand cœur à les recevoir toujours, si vous et lui le trouvez bon, et en ce cas je les lui envoierai toujours promptement, comme il me semble avoir fait.

Voici une belle lettre de feu Monsieur l'archevêque de Malines; elle vient fort à propos pour fronder la morale des bons Pères. Elle n'a encore point paru; Messieurs les curés la donneront demain et après. Je vous envoye le portrait d'Escobar; vous pourrez gagner de l'argent à le faire voir comme une maligne bête... La dix-septième lettre se prépare fort; mais grand secret, s'il vous plaît. Je suis à vous de tout mon cœur. Adieu. »

Deux lettres de M. Arnauld à M. Périer. 424
Lettre de M. Demahis à Mme de Caumartin. 424
Deux lettres du même à Mlle Périer. 425
Lettre du P. Saint-Pé à Mme Périer. 427
Trois lettres à M. Périer, prêtre, que l'on croit de M. Du Gué. . 428
Les deux dernières lettres à Mlle Périer. 434
Lettre du P. Pouget de l'Oratoire à M. Périer, doyen. . . . 437
Lettre du même P. Pouget à Mlle Périer. 444
Lettre du R. P. dom Touttée, religieux bénédictin, à M. l'abbé Périer. Publiée plus haut, p. 130. 445

Petit mémoire de l'auteur de la vie de saint Louis. 446
Lettre à M. Périer. 446
Du même au même. 447
Du même au même. 448
Du même au meme. 449
Du même au même. 451

Ces lettres sont du même genre et de la même main que celles dont nous avons donné précédemment des extraits.

Nouvelles de Paris, 14 avril 1657. 452
Lettre de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie Pascal à Mlles Périer, ses nièces. JACQUELINE PASCAL, etc. 454
Relation de la mort chrétienne de Mme la duchesse d'Orléans, par M. Feuillet, du 27 juin 1670. 457
Relation de la mort de M. Chardon, prêtre, chanoine d'Angers, de sainte mémoire, exilé à Riom. 459
Lettre de M. l'évêque d'Angers au chapitre de Sainte-Amable, de Riom. 466
Lettre du P. Quesnel à M., sur la mort du roi Louis XIV. 466
Extrait d'une lettre de M. de Beaupuis à M. Périer le père. . 467
Lettre du P. Quesnel à l'auteur de la Vie de saint Louis. . . 467
Lettre de M. Arnauld au même. 469
Extrait du P. Pouget à Mlle Périer. 471
Faits baillés à M. l'évêque de Toul, official et grand vicaire de M. le cardinal de Retz, archevêque de Paris, pour l'audition des témoins pour la vérification du miracle de Mlle Périer. . . . 471
Attestations des médecins et chirurgiens. 472
Interrogation de Claude Baudran. 473
Relation d'un miracle fait à Port-Royal, qui ne peut être prouvé et qui ne sert que de consolation particulière pour la maison. Août 1661. 479
Relation d'un miracle arrivé à P.-R. en juillet 1661, servant seulement de consolation particulière pour la maison, pendant la persécution. 480
Relation du miracle arrivé en la personne d'une petite fille de 18 mois de M. d'Épinay, commis au contrôle général des fermes, 13 août 1651. 481
Relation d'un miracle. 483
Récit naïf et véritable de la maladie et guérison miraculeuse d'Angélique Portelot, fille de M. Gaspard Portelot, avocat au

parlement, et de Marguerite Secousse, sa femme. 485
Lettre écrite en 1662. 488
Relation d'un autre miracle 490
Deux lettres de M. Gourdan à M. Périer. 498
Extrait d'une lettre de Mlle Marguerite Périer à M. son frère, doyen à Clermont, contenant l'histoire de la sœur Marguerite de Saint-Augustin Stuart, religieuse carmélite à Paris. . . 494
Lettre de la M. Madeleine de Ligny, abbesse de P.-R. à M. Périer. 498
Lettre de la mère Agnès Arnauld à Mme Périer, touchant la mort de M. Pascal père. 499
Cinq lettres du père de Gondy, de l'Oratoire, à M. Périer. . . 500
Lettre de la sœur Agnès, de la mère de Dieu, à Mlle Périer. . . 501
Lettre de M. de la Rochepozay, évêque de Poitiers, à M. Périer. . 502
Extrait d'une lettre à M. Périer le fils. 502
Fourberie de Louvain. 504
Ce qui se passait au séminaire de Tournay. 504
Éloge de Mme de Longueville, en remettant son corps à M. l'évêque d'Autun. Imprimé à la suite des *Lettres inédites de Mme de Longueville Bibliothèque de l'école des Chartes*. . . 505
Autre éloge en remettant son cœur à M. son aumônier, pour le porter à Port-Royal-des-champs. *It*. 506
Relation de ce qui s'est passé en l'assemblée de la faculté de théologie de Paris, tenue le 1er mars 1628, en Sorbonne. . . . 507
Examen des moyens qui sont allégués par ceux qui veulent faire cette addition 509
Copie d'une lettre de piété, sans date. 532
Lettre de M. Nicole. 537
Lettre à M. Périer, chez M. Renet, à Paris. 541
Cinq lettres de Mme de Longueville à la mère Agnès Arnauld P.-R des Champs. *Bibliothèque de l'école des Chartes*. . 542
Lettre de Mlle de Vertu à la mère Agnès Arnauld. *It*. . . . 545
Lettres de Mme de Longueville à la même *It*. 546
De la même à la même. *It*. 549
De la même princesse à la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly. *It* 552
Lettre de la même princesse à la mère Agnès Arnauld. *It*. . 552
Lettre de la même princesse à 923. *It*. 559
Lettre de Mme la duchesse de Liancour à la mère Agnès Arnauld, sur la paix de l'Église, 16 octobre 1668. 560
Lettres de Mme de Longueville, sur un miracle opéré par l'intercession de M. d'Aleth (Nicolas Pavillon). *It*. 561
Vingt-six lettres de la même princesse à M. Marcel, curé de Saint-

Jacques-du-Haut-Pas. *It.* . . . . . .
De la même à Mme d'Épernon, religieuse carmélite. *It.* . . .
De la même à la révérende mère Agnès, la carmélite. *It.* . . .
De la même à M. Marcel, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. *It.* 5
Deux lettres de la même à la révérende mère des carmélites, du grand couvent de Paris. *It.* 57
A la sœur Marthe de Jésus, carmélite, de la même princesse. *It.* 57
De la même à la sous-prieure des carmélites. *It.* 57
De la même à la mère Agnès. *It.* 57
De la même à la mère Marie de Jésus, carmélite. *It.* 580
De la même à la mère Agnès. *It.* 581
Huit lettres de la même à la sous-prieure des carmélites. *It.* . . . 582
Deux lettres de la même à Mme la marquise de Gamaches. *It.* . . 585
Lettre de MM. Louis et Blaise Périer, sur la visite de M. l'archevêque à Port-Royal, en 1679, et sur le testament de Mme de Longueville. 586
Extrait d'une lettre de Rome du 22 août 1667. 588
Lettre de M. Caulet, évêque de Pamiers, à M. Périer le fils, conseiller à la cour des aydes. 590
Lettre de M. Périer le fils, conseiller à la cour des aides, à M. l'évêque d'Aleth. 590
Trois lettres de M. Féret à M. Périer le père, écrites d'Aleth en 1668 et 1669. 591
Quatre lettres de M. Du Vaucel à M. Périer l'aîné. 594
Extrait d'une lettre écrite d'Aleth, sur le sujet de la maladie de M. d'Aleth. 598
Lettre de M. de Barillon à M. Périer, de ce qu'il a remarqué d'admirable dans M. d'Aleth. 599
Lettre de M. d'Aleth à M. Périer le père, écrite en 1668. . . 600
Trois lettres du P. dom Jean-Baptiste Boué, chartreux, à M. Périer le père 601
Lettre de M. Vallant à Mme Périer. 604
Extrait d'une lettre de M. ., religieuse de P.-R., écrite à M. H., le 31 octobre 1664. 607
Procès-verbal d'un miracle arrivé en 1690, par l'intercession de M. de Pontchâteau, peu après sa mort. 610
Relation d'un miracle arrivé à Port-Royal, écrit par la religieuse même qui a été guérie (Sainte-Suzane, Champagne). . . . 613
Relation d'un miracle opéré sur une religieuse ursuline de Pontoise. 617
Relation du miracle arrivé en la personne de ma sœur Claude de Saint-Joseph, religieuse ursuline de Noyers, etc., par M. le

Maître, prêtre et docteur de la faculté de Paris. 619
Extrait d'une lettre à M. le Maître, docteur en théologie, du diocèse de Langres, par la sœur Marie-Charlotte de Saint-Aug., religieuse ursuline et assistante de ce monastère, du 22 juillet 1656. 622
Extrait d'une autre lettre écrite au même, du même lieu, jour et année, par la sœur Catherine de Jésus. 624
Certificat de M. Pontat, maître chirurgien à Noyers. 625
Relation d'un miracle arrivé à Vernon en 1656. 626
Lettre de M. l'abbé de Saint Cyran à la mère abbesse de Port-Royal. 628
Copie d'une lettre de la mère Agnès, abbesse de P.-R., à M. Girard, docteur de Sorbonne, le 15 juin 1661. 629
Lettre de MM. Périer à madame leur mère, 5 may 1679. . . 630
Lettre de M. de la Trappe à M. d'Aleth, sur la mort de dom Paul Hardy, 15 avril 1675. 631
Relation de ce qui se passa dans la visite que rendit M. Arnauld au roi Louis XIV, en 1668, après la paix de l'Église. . . . 635
Lettre à M. Périer sur les observations que l'auteur fait sur le rit de la messe qui se chante tous les ans à la cathédrale de Clermont, en mémoire du miracle opéré sur Mlle Marguerite Périer par la sainte Épine. 633
Prose qu'on chante à la messe dont il est parlé dans la lettre précédente 636
Chapelet de la sainte Épine. 637
Relation de la maladie et de la mort de M. de la Rivière. . . 642
Extrait d'une lettre d'Aleth, du 31 mars 1677. 645
Paroles de M. de Saint-Cyran. 646
Lettre de la sœur Jacqueline Pascal à Mme Périer sa sœur. JACQUELINE PASCAL, etc. 647
Vers composés par la sœur Jacqueline Pascal, R. de P.-R. sur le miracle opéré en la personne de Mlle Périer sa nièce, le 16 mars 1656. *It.* 649
Lettre de Mlle Gilberte Pascal à M. Pascal son père, à Paris, le 3 décembre 1638. *It.* 655
Lettre de Mlle Jacqueline Pascal à M. Pascal son père, 4 avril 1639. *It.* 655
Vers dont il est parlé ci-dessus. *It.* 656
Épître à la Reine Anne d'Autriche, mise à la tête d'un imprimé dont le titre est: Vers de la petite Pascal, 1638. *It.* 657
Sonnet. *It.* 657
Stances à la Reine. *It.* 658

Épigramme à Mlle de Montpensier, faite sur-le-champ par son commandement, en mai 1638. *It.* 658
Autre épigramme à Mlle d'Hautefort, faite le même jour sur-le-champ par le commandement aussi de Mademoiselle. *It.* . . 658
A Mme de Morangis, sonnet, juillet 1638. *It.* 659
Dixain, le même mois. *It.* 659
Stances faites sur-le-champ, le même mois. *It.* . . . . . .
Épigramme pour remercier Dieu du don de la poésie. *It.* . . .
Stances sur le même sujet, août 1638. *It.* 660
Pour remercier Dieu, au sortir de la petite vérole, novembre 1638. *It.* . . . . . .
Stances. *It.* 662
A Mgr l'éminentissime cardinal de Richelieu. Épigramme, mars 1639. *It.* 662
A Mme la duchesse d'Éguillon, sonnet, janvier 1640. *It.* . . . 662
Sonnet de dévotion, février 1640. *It.* 662
Épigramme à sainte Cécile, novembre 1640. *It.* 663
Sur la conception de la Vierge, pour les palinods de l'année 1640, qui emportèrent le prix, décembre 1640. *It.* 663
Remerciments faits sur-le-champ par M. de Corneille, lorsque le prix fut adjugé aux stances précédentes. *It.* 663
Remerciments pour le prix des stances, l'année suivante, décembre 1641. *It.* 664
Contre l'amour, stances, février 1642. *It.* . . . . . *Ibid.*
Suite des stances contre l'amour, à Mlle de Beuvron, en lui envoyant les précédentes, 1648. *It.* 664
Sur la guérison apparente du Roi Louis XIII. *It.* . . . . . .
Sonnet, avril 1643. *It.* 665
A la Reine, sur la régence, sonnet, mai 1643. *It.* 666
Pour une dame amoureuse d'un homme qui n'en savoit rien, septembre 1643. *It.* 666
Sonnet fait sur des rimes, octobre 1643. *It.* 667
Consolation sur la mort d'une huguenote. *It.* 668
Stances, mai 1643. *It.* 668
Chanson. *It.* 669
M. de Scudéry à la petite Pascal. *It.* 670
Traduction de l'hymne *Jesu nostra Redemptio*, par Mlle Jacqueline Périer. *It.* 670

A la fin du volume, se trouvent diverses additions de Mlle Périer au nécrologe de Port-Royal. Elles ne sont pas terminées.

III.

Bibliothèque royale, *Supplément français.*

ESCRIPTION DU MANUSCRIT N° 2881.

un in-4° d'une écriture du XVIIIe siècle. Il ren-
une copie ou plutôt un choix des pièces du ma-
1485.
oici une table abrégée.

sur la vie de M. Pascal, par Marguerite Périer.
l'une lettre de la sœur Euphémie à son frère.
d'une lettre de Mlle Pascal à sa sœur, sur l'entrevue de
scal et M. Descartes.
anecdotes sur Pascal.
l'une lettre de M. d'Etemare.
s lettres de Jacqueline.
le Pascal à Mlle Roannez.
Pascal au P. Annat.
ts et lettres de Pascal, à sa sœur, à M. le Pailleur, à la Reine
de, Pensées de M. Pascal.
le Brienne à M. Périer sur les Pensées.
'Arnauld.
lettres.
e Jacqueline, du 31 juillet 1653.
ème à son frère, mars 1652.
ème au même, 1655.
ème au même, 1655.
ème à Mme Périer, 23 juin 1655.
ème à la même, 29 mars, 1655.
31 mars, après midi.
8 novembre 1656.

De la même à la même, 30 novembre 1656.
24 mars 1661.
Indication de diverses autres lettres de la même, qui sont dans ces manuscrit.
Écrit de Jacqueline sur le mystère de la mort de notre S.
Lettres de la mère Agnès à Jacqueline, 22 janvier 1650, 1651.
Lettre de la mère Agnès de S.-P. à M. Pascal, sur la mort de Jacqueline.
Lettre de la mère Agnès de Saint-Jean, sur le même sujet.
Lettre de Mme Périer à ses enfants.
Lettres diverses.
Lettres de M. de Sacy à M. et Mme Périer.
Lettres des Périer.
Lettres diverses, plusieurs d'Arnauld à Mme Périer et à ses enfants.
Lettre de Nicole aux Périer.
Mémoire pour servir à l'histoire de la vie de M. Domat, avocat du Roi au présidial de Clermont en Auvergne.
Pensées de M. Domat.
Pièces contre le P. Duhamel, jésuite, par M. Domat.
Diverses pièces sur cette affaire.
46 lettres de Mme de Longueville.
Diverses lettres des Périer et aux Périer.
Diverses lettres et pièces.
Chapelet de la Sainte-Épine, attribué à Jacqueline Pascal.

IV

Bibliothèque du Roi, *Supplément français.*

DESCRIPTION DU MANUSCRIT No 397.

In-12, écriture du père Guerrier de l'Oratoire, comme l'atteste cette note : « Ce manuscrit est de la main du R. P. Pierre Guerrier, de l'Oratoire, arrière petit-neveu de M. Pascal du côté maternel. Il a été donné en 1779 à la bibliothèque du Roi par M. Guerrier de Bezance, maître

les requêtes. » Voyez plus haut, p. 114. Les pièces les plus nouvelles, que contient le manuscrit n° 397, sont divers mémoires pour et contre la signature du formulaire. Nous rencontrons d'abord un *Écrit de M. Nicole contre M. Pascal,* lequel reproduit pour les réfuter chacune des propositions de Pascal, et par là nous les a conservées. Vient ensuite un mémoire d'Arnauld à l'appui de Nicole et contre Pascal. Ce mémoire d'Arnauld est dans ses Œuvres, t. XXII, parmi les ouvrages rassemblés sous ce titre : *Disputes intimes entre MM. de Port-Royal.* Il est suivi dans notre manuscrit d'une assez longue réponse de Domat à laquelle Arnauld répliqua, et cette réplique est aussi imprimée au même endroit de ses Œuvres, tandis que la réponse de Domat n'y est pas plus que le premier écrit de Pascal réfuté par Nicole; seulement une note de la p. 759 dit que cette réponse avait été « revue par Pascal ». Nous avons publié la fin de ce morceau jusqu'ici inédit de Domat, Jacqueline Pascal, *Appendice,* n° 3, *Documents inédits sur Domat,* p. 441. Bossut, qui a eu ce manuscrit entre les mains, a tiré de l'*Ecrit de M. Nicole contre M. Pascal* les propositions que cite Nicole avant de les combattre. De là, Œuvres de Pascal, t. II, p. 522, le morceau intitulé : « *Ecrit sur la signature de ceux qui souscrivent aux Constitutions en cette manière :* je ne souscris qu'en ce qui regarde la foi, ou simplement : je souscris aux Constitutions touchant la foi. » Les petites altérations que Bossut s'est permises ne sont pas assez graves [1] pour que nous reproduisions ici cet écrit; nous préférons donner la fin de la réplique de Nicole qui n'a jamais vu le jour et

1. Partout il met, on ne sait pourquoi, les formulaires au lieu du formulaire, comme s'il y avait eu plusieurs formulaires à signer.

qui montre à quel point Nicole entrait peu dans les passions du parti janséniste.

L'écrit de Pascal se termine ainsi :

« Je conclus en troisième lieu que ceux qui signent en ne parlant « que de la foi, et en n'excluant pas formellement la doctrine de Jan- « sénius, prennent une voie moyenne qui est abominable devant Dieu, « méprisable devant les hommes, et entièrement inutile à ceux qu'on « veut perdre personnellement. »

« Cette conclusion, dit Nicole, est aussi fausse que tous les principes sur lesquels elle est établie.

« Quant à ces hommes à l'égard desquels cette signature est méprisable, peut-être seront-ils en plus petit nombre qu'on ne pense, et qu'il y en aura bien plus qui seront édifiés, ou qui la blâmeront moins que si on avoit voulu expliquer en détail des choses que les religieuses doivent ignorer. Mais à ces fausses conclusions on en peut opposer de véritables, car on conclut des principes établis en cette réponse :

« 1° Que cette restriction qui témoigne qu'on ne reçoit les constitutions que quant à la foi est bonne et légitime, parce qu'elle exclut réellement tout ce qui n'est pas de foi, comme le sont les faits, que ces propositions soient contenues dans Jansénius, et que le sens condamné de ces propositions soit dans son livre.

« 2° Parce qu'elle est très aisée à soutenir, ne pouvant être combattue que par cet argument : le sens de Jansénius pris pour un dogme déterminant est la grâce efficace, car cette signature engage à condamner le sens de Jansénius pris pour un dogme déterminant, puisque le pape le condamne ainsi, et que l'on condamne par la signature tous les dogmes condamnés par le pape; donc elle engage à condamner la grâce efficace. Or, en cet argument, la majeure est certainement fausse et la mineure incertaine.

« 3° Parce qu'elle exprime parfaitement la disposition des religieuses, en ce qu'elles savent et doivent savoir de cette contestation, car que savent-elles autre chose, sinon qu'on demeure d'accord de part et d'autre que le pape n'a point blessé la foi de l'Église par sa constitution, et que l'on dispute s'il n'y a point mêlé des faits qui soient faux? Et que peuvent-elles faire de mieux, suivant cette connoissance, que de déclarer en général qu'elles reçoivent la constitution du pape touchant la foi, puisque toute l'Église en convient, et qu'elles ne prennent part qu'à la foi, pour s'exempter de prendre part en ces autres disputes qui ne les regardent pas?

« 4° Parce que tous les catholiques et principalement les religieuses devant un grand respect à l'autorité de l'Église, il est de leur devoir d'exprimer cette résistance qu'elles font à un ordre qui les engage à prendre part à des choses qui ne les regardent point, dans les termes les plus respectueux qu'il est possible; ce qu'on ne pourroit guère mieux faire que par les termes de cette signature.

« On conclut en second lieu que cette sorte de signature est meilleure que celle où l'on diroit *salvâ questione facti*, parce que cette exception, *salvâ questione facti*, a tous les mêmes inconvénients que ceux qu'on a proposé contre celle-ci, et qu'elle n'a pas l'avantage de n'engager pas même au silence à l'égard du fait, ce qui est assez considérable.

« On conclut en troisième lieu qu'elle est meilleure que celle où l'on dirait *salvâ doctrinâ Jansenii*, parce que cette exception rend suspects ceux qui la font de tenir ce que le pape entend par la doctrine de Jansénius; et comme c'est une erreur, elle les rend suspects d'erreur et donne lieu de les pousser avec plus d'apparence de raison.

« On conclut en quatrième lieu qu'elle est meilleure que si l'on mettait *salvâ doctrinâ gratiæ efficacis;* parce que cette exception, en marquant que l'on ne condamne pas la grâce efficace, marque en même temps indirectement que ceux qui ne l'exceptent pas la condamnent; ainsi en donnant un témoin à cette grâce on lui en ôte cent mille.

« Que si l'on objecte qu'on pourroit dire la même chose à l'égard de Jansénius, on répond que non, parce que l'on n'a pas les mêmes raisons de prétendre que la signature que l'on fait n'enferme pas la condamnation de Jansénius, qu'on a dû croire qu'elle n'enferme pas la grâce efficace, et ainsi l'exception de Jansénius est nécessaire et non libre, parce qu'il n'est pas permis de témoigner par des paroles le contraire de ce que l'on a dans le cœur, quand nous en pourrions espérer de l'avantage.

« Toutes les restrictions devant être apparemment condamnées, celles qui engagent la vérité davantage sont les plus mauvaises, et celles qui l'engagent moins sont les meilleures. Quand on verra condamner une signature où l'on aura excepté la grâce efficace, n'aura-t-on pas quelque sujet d'en conclure, que l'on veut donc que l'on condamne cette grâce efficace? mais quand on condamnera ceux qui ont mis pour restriction qu'ils reçoivent les constitutions quant à la foi, on ne pourra conclure raisonnablement autre chose, sinon qu'on les a voulu obliger de les recevoir aussi en ce qui n'est pas de foi, ce qui n'engage pas la vérité dans leur condamnation. C'est ce qui donne lieu de remarquer ici la différence extrême qu'il y a entre souffrir pour la vérité de la part des ministres de l'Église, et souffrir pour la vérité de la part des ennemis déclarés de l'Église.

« Car les souffrances pour la vérité qui arrivent de la part des ennemis de l'Église sont glorieuses et utiles à l'Église, parce qu'elles rendent la vérité pour laquelle on souffre plus éclatante et en quelque manière plus certaine, puisqu'on conclut qu'il faut bien que cette vérité soit bien constante, puisque ces personnes se sont exposées à la persécution pour la soutenir; mais quand on souffre de la part de l'Église même, le témoignage qu'on rend par la souffrance est souvent plus contraire à la vérité qu'il ne lui est avantageux, parce qu'on donne lieu de conclure qu'il faut bien qu'elle soit fausse puisque l'Église a tant fait souffrir ceux qui la soutiennent. Ainsi ceux qui n'ont pour but, ou dans leurs souffrances ou dans la recherche de leur sûreté, que l'avantage de la vérité, ne doivent pas garder la même conduite en des rencontres si différentes.

« Quand il s'agit de défendre la vérité contre les ennemis de l'Église ils ont toute liberté de le faire avec force sans appréhender les persécutions, parce que ces persécutions ne sauroient qu'être utiles à la vérité : mais quand il s'agit de la défendre contre les ministres de l'Église, l'intérêt même de la vérité les oblige de prendre une conduite plus tempérée, de peur que, se faisant condamner, leur condamnation ne retombe sur la vérité qu'ils soutiennent; et ils ne doivent pas éviter de couvrir leur générosité d'une apparence de timidité, si cette timidité est en effet utile à la vérité, en prenant pour devise cette parole de saint Paul; *cum infirmor, tunc potens sum;* au lieu qu'en suivant impétueusement les mouvements de son esprit, on s'engage quelquefois en des maux infructueux pour ceux qui les souffrent et préjudiciables à la vérité, pour laquelle on s'imagine de les souffrir[1]. »

TABLE DES MATIÈRES.

Écrit de M. Nicole contre M. Pascal sur le formulaire. 1
Extrait d'une lettre à M. Périer. 21
M. de Sacy. 21
Lettre de M. Bourdelot à M. Pascal. 22
Écrit de M. Arnauld contre M. Pascal sur le formulaire. . . 23
Écrit de M. Domat pour M. Pascal sur le formulaire. . . . 53
Écrit de M. Arnauld contre M. Domat sur le formulaire. . . 77
Écrit de M. Nicole pour ajouter au précédent. 127
Autre écrit de M. Arnauld sur la même matière. 131

1. Le père Guerrier a mis ici cette note : « J'ai copié cet écrit sur un manuscrit qui se trouve parmi ceux que Mlle Périer a donnés à la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Clermont. Cet écrit est de M. Nicole et celui qui est réfuté de M. Pascal. »

Petit écrit anonyme sur la même matière. 131
Autre écrit anonyme sur la même matière. 157
Démonstration géométrique sur la même matière. 163
Préface historique sur plusieurs ouvrages pour et contre la signature du formulaire. 168
Attestation de M. Nicole au sujet de la prétendue rétractation de M. Pascal. 177
Lettre de M. Périer à M. de Péréfixe, archevêque de Paris, sur le même sujet. 178
Lettre de M. de Péréfixe à M. Périer, sur le même sujet. . . 181
Lettre de M. Arnauld à M. Périer, sur le même sujet. . . . 182
Déclaration de M. Beurrier, curé de Saint-Étienne, sur le même sujet. 183
Lettre de M. Beurrier à Mme Périer, sur le même sujet. . . 184
Lettre de M. de Saint-Amour, écrite de Rome. 185
Lettre de M. Périer à M. de Péréfixe au sujet de M. Pascal. . 190
Écrit de M. Périer sur le mandement de M. d'Aleth. 192
Lettre de M. Du Tremblay, sur la paix de Clément IX. . . . 197
Relation de l'état présent du jansénisme, en la ville de Clermont, 1661. 198
Préface historique sur plusieurs ouvrages de MM. de Port-Royal, touchant la manière d'expliquer et de justifier Jansénius. . 204
Petit écrit trouvé sur M. Pascal lorsqu'il mourut. 213
Pensée de M. Pascal, qui n'a pas été imprimée. 215
Requête présentée au Roi par les habitants de Clermont contre les jésuites. 216
Lettre du chapitre de Clermont à ceux de Luçon et de Nantes, au sujet des jésuites. 220
Addition de Mlle Périer au Nécrologe de Port-Royal. 221
Écrit de Mlle Périer, sur la prétendue rétractation de M. Pascal. 248
Lettre de M. Périer à son frère, touchant le formulaire. . . . 254
Lettre de M. l'abbé Leroy à M. l'abbé de Barillon, touchant la signature du formulaire. 255
Récit de ce que M. Périer a ouï dire à M. Pascal, au sujet des Lettres Provinciales. 260
Lettres de M. Arnauld, le docteur, à M. Périer, doyen de Saint-Pierre, sur divers sujets de morale. 261
Mémoire de Mlle Périer sur sa famille. 271
Démêlé de M. Pascal avec le P. Noël, jésuite. 285
Lettre de M. Arnauld à M. Périer, touchant les Pensées de M. Pascal. 285
Lettre de M. de Brienne sur le même sujet. 288

Extrait d'une lettre de M. Arnauld, touchant les abbayes de filles. . . . 289
Extrait d'une lettre de M. Nicole sur les doutes des théologiens. . . . 290
Extrait d'un mémoire sur la vie de M. Pascal. 291
Extrait d'une lettre de la sœur Euphémie à M. Pascal. 292
Extrait de la vie de M. Pascal. 293
Lettre de M. de Tillemont à M. Périer au sujet des Pensées de M. Pascal. 294
Lettre de M. l'évêque de Comminges sur le même sujet. . . . 296
Extrait d'une lettre au sujet des Provinciales et des écrits de MM. les curés de Paris. 297
Lettre de M. le duc de Candale au sujet des jésuites. 298
Lettre de M. Bourdelot à M. Pascal. 298
Écrit anonyme sur la conversion du pécheur. 300
Recueil fait par M. Nicole sur l'usure. 305
Autre écrit sur l'usure. 306
Lettre de M. Quéras sur l'usure. 310
Lettre de M. Pascal à M. le Pailleur sur le P. Noël. 315
Dépositions de MM. Nicole, Arnauld, de Roannez, Domat, au sujet de la prétendue rétractation de M. Pascal. 328
Lettre de M. Beurrier, curé de Saint-Étienne, à M. Périer. . . . 331
Extrait d'une lettre à Mme Périer au sujet de la vie de M. Pascal. 332
Mémoire sur M. et Mlle de Roannez par Mlle Périer. 334
Extrait d'une lettre à Mlle Périer sur les Pensées de M. Pascal. . 339
Profession de foi de Mlle Périer. 340
Lettre de M. Pascal à la reine de Suède. 341

V

MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE N° 2199.

Petit in-4°, portant au dos ce titre : *Domat. Disputes théologiques.* Sur la première page on lit : « Mémoires et pièces recueillies par M. Domat, auteur du traité *des Lois civiles,* qui m'ont été communiqués par M. Domat, président en la cour des aides de Clermont, son arrière-petit-fils. 1776. »

C'est à peu près un double du manuscrit de la Bibliothèque Royale, *Supplément français*, n° 397, comme on s'en peut assurer par la table qui suit :

Écrit de M. Nicole contre M. Pascal sur le formulaire. . . . 1
Extrait d'une lettre à M. Périer. 32
Article touchant M. de Sacy. 32
Lettre de M. Bourdelot à M. Pascal. 33
Écrit de M. Arnauld contre M. Pascal sur le formulaire. . . 34
Extrait d'une lettre de MM. Périer à Mme leur mère et à Étienne Périer, leur frère aîné. 71
Écrit de M. Domat pour M. Pascal sur le formulaire. . . . 73
Écrit de M. Arnauld contre M. Domat sur le formulaire. . . 103
Petit écrit de M. Nicole pour ajouter au précédent. 165
Autre écrit de M. Arnauld sur la même matière. 170
Petit écrit anonyme sur la même matière. 201
Autre écrit anonyme sur la même matière. 205
Démonstration géométrique sur la même matière. 212
Préface historique sur plusieurs ouvrages pour et contre la signature du formulaire. 218
Attestation de M. Nicole au sujet de la prétendue rétractation de M. Pascal. 229
Lettre de M. Périer à M. de Péréfixe, archevêque de Paris. . 231
Lettre de M. de Péréfixe, archevêque de Paris, à M. Périer. . 234
Lettre de M. Arnauld à M. Périer. 235
Déclaration de M. Beurrier, curé de Saint-Étienne. 237
Lettre de M. Beurrier à Mme Périer. 238
Lettre de M. de Saint-Amour écrite de Rome. 239
Lettre de M. Périer à M. de Péréfixe, archevêque de Paris. . . 246
Écrit de M. Périer (le neveu de Pascal et non son beau-frère) sur le mandement de M. d'Aleth. 248
Lettre de M. du Tremblay sur la signature du formulaire. . . 254
Déclaration de l'état présent du jansénisme à Clermont en Auvergne. 256
Préface historique sur plusieurs ouvrages de MM. de Port-Royal au sujet des écrits suivants. 262
Petit écrit trouvé sur M. Pascal lorsqu'il mourut. 271
Pensée de M. Pascal qui n'a pas été imprimée (c'est la Pensée contre la philosophie). 273
Requête des habitants de Clermont contre les jesuites. . . . 274
Lettre du chapitre de Clermont à celui de Luçon et à celui de

Nantes. 278
Réponse des chapitres de Nantes et de Luçon. 280
Additions de Mlle Périer au Nécrologe de Port-Royal. 282
Écrit de Mlle Périer sur la prétendue rétractation de M. Pascal. . 320
Lettre de M. Périer à son frère touchant le formulaire. . . . 328
Lettre de M. l'abbé Leroy à M. l'abbé de Barillon. 329
Récit de ce que Mlle Périer a ouï dire à M. Pascal au sujet des Lettres Provinciales. 332
Lettres de M. Arnauld à M. Périer. 333
Mémoire de Mlle Périer sur sa famille. 344
Démêlé de M. Pascal avec le P. Noël. 348
Lettres de M. Arnauld à M. Périer. 360
Extrait d'une lettre de M. Nicole. 364
Extrait d'un mémoire sur la vie de M. Pascal. 365
Extrait d'une lettre de la sœur Euphémie à M. Pascal. . . . 366
Lettre de M. Tillemont à M. Périer fils sur les Pensées. . . 367
Lettre de M. l'évêque de Comminges à M. Périer fils. . . . 370
Extrait d'une lettre à M. Périer au sujet des Provinciales. . 370
Lettre de M. le duc de Candale au sujet des Jésuites. 371
Lettre de M. Bourdelot à M. Pascal. 372
Écrit anonyme sur la conversion du pécheur. 373
Recueil fait par M. Nicole sur l'usure. 378
Autre écrit sur l'usure. 379
Lettre de M. de Quéras sur l'usure. 384
Lettre de M. Pascal à M. le Pailleur au sujet de P. Noël, jésuite. 388
Dépositions de MM. Nicole, Arnauld, Roannez et Domat, au sujet de M. Pascal. 403
Lettre de M. Beurrier, à M. le curé de Saint-Étienne, à M. Périer. 406
Extrait d'une lettre de MM. Périer à Mme leur mère. . . . 407
Mémoire sur M. et Mlle de Roannez. 409
Extrait d'une lettre à Mlle Périer. 414
Profession de foi de Mlle Périer. 415
Lettre de M. Pascal à la Reine de Suède. 416

VOCABULAIRE

DES

LOCUTIONS LES PLUS REMARQUABLES

QUI SE RENCONTRENT

DANS LES FRAGMENTS DE PASCAL

CITÉS DANS LE PRÉSENT VOLUME.

A

A, au lieu de *pour*. — « L'homme est *à* lui-même le plus prodigieux objet de la nature. » Page 191. — « Connoissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes *à* vous-même. » P. 242. — « Il (ce joug) n'est léger qu'*à* lui et *à* sa force divine. » P. 418.

— A, pour *par*. — Se laissant conduire *à* leurs inclinations et *à* leurs plaisirs. » P. 250. — « Ne nous laissons pas abattre *à* la tristesse. » P. 445.

— A, pour *relativement à*. — Il (l'amour-propre) étoit naturel à Adam et juste *à* son innocence. » P. 422.

Abaisser, au propre. — « Ayant un corps qui nous aggrave et nous *abaisse* vers la terre. « P. 309.

— Au figuré : « Pour *abaisser* notre orgueil et *relever* notre abjection. » P. 266.

— ABAISSER A. — « *Abaissons-la* (l'âme) donc *à* la matière. » P. 246.

— S'ABAISSER. — « S'il se vante ; je *l'abaisse;* s'il *s'abaisse*, je le vante. » P. 240. — « Forcé à *s'abaisser* d'une ou d'autre manière. » P. 296.

— S'ABAISSER A. — « Et s'il ne *s'abaisse* à cela. » — P. 243.

— RABAISSER. — « Sa condition est *rabaissée* par la dépendance. » P. 463.

— SE RABAISSER. — « Elle fait de nouveaux efforts pour *se rabaisser* jusqu'aux derniers abymes du néant. » P. 472.

Abandonner, *abandonné*. — « Sans mentir, Dieu est bien *abandonné*. » P. 150 et p. 442.

ABANDONNÉ, E. — « Son âme doit se trouver seule et *abandonnée* au sortir de cette vie... » P. 469.

S'ABANDONNER. S'abandonner à..... — « Les choses où elle (l'âme) *s'abandonnoit* avec une pleine effusion du cœur. » P. 467.

Abandon, non-seulement l'action d'abandonner, mais l'état d'une personne abandonnée. — « Il (l'homme) sent alors son néant, son *abandon*. » P. 258.

Abattre, au moral. — « Les pensées pures, qui le rendroient heureux, s'il pouvoit toujours les soutenir, le fatiguent et l'*abattent*. » P. 284.

— **Rabattre**. — « Pyrrhonisme est le remède à ce mal, et *rabat* cette vanité[1]. » P. 223 et 224.

Abêtir. — « Cela vous fera croire et vous *abêtira*. » P. 236 et 295[2].

Abject, *abjection*, dernier degré de la bassesse. — « Tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a *d'abject*. » P. 417.—« Pour abaisser notre orgueil et relever notre *abjection*. » P. 266.

Abominable. — Il n'y a rien de si *abominable*. » P. 405. — « Tout ce qui est dans les hommes est *abominable*. » P. 416. — « Des plaisirs *abominables*. » *Ibid.*

Absolu. Un empire absolu. *Voyez* Empire.

Absolument, le contraire de relativement, en soi, intrinsèquement.— « Entre être délicat et ne l'être pas du tout, il faut demeurer d'accord que, quand on souhaite d'être délicat, on n'est pas loin de l'être *absolument*. » P. 491.

Absorber, *être absorbé, dans, par, en*. — « Quand je considère la petite durée de ma vie *absorbée* dans l'éternité. » P. 258. —« L'image de la chair du péché a été *absorbée* par la gloire. » P. 419. — « Sa volonté est *absorbée* en Dieu. » P. 420.

Abymé. — « Le petit espace que je remplis et même que je vois *abymé* dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore. » P. 258.

Accommoder (s'). — « C'est une vie unie à laquelle il ne peut *s'accommoder*. » P. 484.

Accorder, mettre d'accord : — « C'est elle qui *accorde* les contrariétés par un art tout divin. » P. 427.

— **Accorder avec**. — « Il *accorde* en peu de mots l'immatérialité de l'âme *avec* le pouvoir qu'a la matière d'altérer ses fonctions. » P. 458.

— Faire la concession de. — « *Accorder* à Dieu une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement. » P. 434, et 337.

— *S'accorder avec*. — « La force *s'accorde avec* cette bassesse. » P. 293.

Accroire. *Voyez* Croire.

Accroissement. — En priant Dieu de bénir ces semences et de *leur donner l'accroissement*. » P. 442, et 426.

Acheminement. — « Cette manière de vivre est un merveilleux *acheminement* à la passion. » P. 496.

Achever, porter le dernier coup.— « Il faut donc *l'achever* (la raison). » P. 247.

— Rendre une chose telle qu'il n'y manque rien. — « Et ce qui *achève* notre impuissance à connoître les choses. » P. 308. — « Le péché n'est pas *achevé* si la raison ne consent. » P. 430.

Achopper, se heurter à, faire un faux pas, échouer. — « Et c'est là où tous ont *achoppé*. » P. 302.

Admirer que, pour s'étonner que. —*J'admire* avec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de parler de Dieu. » — P. 225, et 277. — « Qui *n'admirera* que notre corps..... » P. 299.

Affliger, pour : frapper, abattre,

1. Montaigne, *Ess.*, liv. II, ch. 12. « Le seul moyen que je prends pour *rabattre* cette frénésie. »

2. Montaigne, *Ibid.* « Il nous faut *abêtir* pour nous assagir. »

du latin *affligere*. — « Quand la mort *affligeoit* un corps innocent. » P. 424.

Agir, Agissant. — « Laissons donc *agir* ce serpent et cette Ève. » P. 430. — Ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et *agissants* en nous. » P. 428.

Aggraver, rendre lourd. — « Un corps qui nous *aggrave* et nous abaisse vers la terre. » P. 309[1].

Agrandir. — « Il y a des passions qui resserrent l'âme et qui la rendent immobile, et il y en a qui *l'agrandissent* et la font répandre au dehors. » P. 495.

— *S'agrandir*. — « On sent le feu *s'agrandir*. » P. 490.

Aider, aidé, aidant, aidante, sans relatif et sans régime. — « Toutes choses étant *aidées et aidantes*. — P. 307.

Aiguillon, aiguillon *de*. — « Les enfants de Port-Royal auxquels on ne donne point cet *aiguillon* d'envie et *de* gloire, tombent dans la nonchalance. » P. 256.

Air, le bon air, pour : les belles manières. — « Qu'il cherchoit *le bon air*. » P. 276.

Allégement. — « Un solide *allégement*. » P. 413.

Aller, aller *à*. — « Qu'il *aille* de lui-même à Dieu. » P. 262.

— Avec un terme abstrait personnifié : « Vous voulez *aller à la foi*, et vous n'en savez pas le chemin. » P. 294.

Allées et venues. — « La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours ; elle a *ses allées et ses venues*. » P. 259.

Alliance. — « Tout tombe sous son *alliance*, » pour dire : tout a un *lien*, *une alliance* avec lui. » P. 307. Pascal a essayé plusieurs mots avant d'arriver à celui-là.

Allumer (s'). — « Les yeux s'allument et s'éteignent. » P. 492.

Ambigu. — « Dans un état *ambigu* entre les poissons et les oiseaux. » P. 245.

— **Ambiguité**. — « *Ambiguité ambiguë*. » P. 49, en parlant du pyrrhonisme qui doute de ses doutes.

Amitié, pour affection profonde, y compris l'amour. — « Une haute amitié. » P. 490. — « C'est une obligation de la nature que les hommes fassent les avances pour gagner *l'amitié* des dames. » P. 495. — Au pluriel, même sens. — « Les grandes *amitiés* vont jusques-là. » *Ibid.*

Amoureux, enclin à l'amour. — « On dit qu'il y a des nations *plus amoureuses* les unes que les autres. » P. 497.

— Amoureusement, avec amour. — « Il ne doit pas accuser de la violence qu'il souffre la mère qui le retient *amoureusement*. » P. 449.

Ample, amplitude. — « Tout le monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans *l'ample* sein de la nature. » P. 193, et p. 297. — « La diversité est si *ample*. » P. 254. — « Dans *l'amplitude* et immensité de la nature. » P. 297.

Anatomiser, diviser. — « Mais si on *l'anatomise*. » P. 255.

Après, *courir après*. — « Courir *après* les fumées. » P. 245.

Aspirer à, avec un substantif, et aussi avec un infinitif ; *aspirer de*.

— « Comme c'est à Dieu qu'elle *aspire*, elle *n'aspire* encore *d'y* arriver que par des moyens qui viennent de Dieu. » P. 473.

1. Horace, *Sat.*, II, 2, 77 : « Corpus... animum... *prægravat*..... atque *affligit*. — Montaigne, *Ibid.* cite ce passage du livre de la *Sagesse*, ch. IX : *Corruptibile corpus aggravat animam*.

Asseoir, au figuré. — « Et je ne vois pas pourquoi *asseoir* son imagination sur l'un plutot que sur l'autre. » P. 190, et 306.

— Assiette. — « Nous brûlons de désir de trouver une *assiette* ferme. » P. 195 et 305.

Assujétir. — « L'éclat de la véritable équité auroit *assujéti* tous les peuples. » P. 53.

Assurer, rendre sûr, mettre en sûreté. — On *assure* la conscience en montrant la fausseté; on n'*assure* pas la bourse en montrant l'injustice. » P. 261.

— S'Assurer, se mettre en sûreté, et se croire en sûreté. — « On ne peut *s'assurer*, et l'on est toujours dans la défiance. » P. 493. — « Voyant trop pour nier, et trop peu pour *m'assurer*[1]. » P. 252.

— S'Assurer que, pour être certain que. — « Et *s'assure* qu'elle a en soi les forces nécessaires pour cette conquête. » P. 247.

— Assurance, état où on est en sûreté. — « Ne cherchons donc point *d'assurance* et de fermeté. » 190 et 305.

— « Un certain degré de perfection *où l'on soit en assurance*. » P. 406.

— État où on est sûr d'une chose. — Personne n'a *d'assurance* s'il veille ou s'il dort. » P. 50.

— Assuré, il est assuré que, il est certain que. — « *Il est bien assuré* qu'on ne se détache jamais sans douleur. » P. 440. — « Il est assuré que vous servez l'Église par vos prières. » P. 149, et 432.

Attache, prendre attache, s'attacher à quelque chose. — « Pour moi je n'ai pu *y prendre d'attache*. » P. 185.

— Attachement, *Attachement à*. — « Ceux qui ont des *attachements au* monde qui les y retiennent. » P. 450.

— *Attacher, s'attacher*. — « Quelque terme où nous pensions *nous attacher* et nous affermir. » P. 195, et 305.

— *Détacher* (se), absolument et sans *de*. — « On ne *se détache* jamais sans douleur. — P. 150, et 440.

Attente, place (d'). — « Il y a une *place d'attente* dans leurs cœurs. » P. 489.

Attrister. — « Des divisions de Charron *qui attristent*. » P. 276.

Autorisé, non pas qui a reçu une autorisation, mais qui possède de l'autorité. — « Si saint Augustin venoit aujourd'hui et qu'il fût aussi peu *autorisé* que ses défenseurs, il ne feroit rien. » P. 271.

Avantage, tirer avantage, tirer un avantage, grand, considérable, admirable, etc., d'une chose, contre, etc. — « Ainsi nous *tirerons avantage* de nos propres imperfections. » P. 427. — « Il y en a assez, Dieu merci, de ce qui est déjà fait, *pour en tirer un admirable avantage contre* les maudites maximes. » P. 151, et 443.

Avaricieux. — « *Un avaricieux* qui aime devient libéral. » P. 495.

Avoir, avoir de quoi, avec un verbe. — « Et que *j'avois de quoi la connoître*. » P. 246.

— Avoir, avec *y*, comme *il y a* des hommes. — « *N'y ayant* rien de si inconcevable, » pour : rien n'étant si. P. 308.

— Ravoir. — « Cela me fait espérer de *ravoir* l'autre. » P. 337.

B

Baptiser, familièrement, pour : donner un surnom, un sobriquet. — « De peur qu'une qualité ne l'emporte et ne fasse *baptiser*. » P. 253.

Barbouiller. — « Les enfants qu

1. Montaigne, *Ibid.* « Et *s'assurent* par cette conclusion et discours, etc. »

s'effrayent du visage qu'ils ont *barbouillé*[1]. » P. 472.

Base. — « Nous brûlons de désir de trouver une assiette ferme et une dernière *base* constante. » P. 195, et 305.

Bassesse, marque quelquefois une situation humble, sans aucune idée de bassesse morale. — « Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre, pour votre propre bien et pour sa gloire, et qu'ainsi la force s'accorde avec cette *bassesse*. » P. 295.

Batterie, pour intrigue. — « Une *batterie* dangereuse fut entreprise contre nous. » P. 336.

Beau, belle, ironiquement. — « Si faut-il voir si cette *belle* philosophie... » P. 247. — « *La belle chose* de crier à un homme etc., et *la belle chose* de le dire etc. » P. 262.

Bienfaisant. — « Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnoissant, *bienfaisant*... » P. 296. Ici bienfaisant paraît bien vouloir dire *faisant du bien*, et non pas seulement *faisant bien*.

Blesser, *blessé*. — « La raison n'est pas plus blessée... » P. 62, 231, et 291.

Bon. Tout de bon. — « Je ne crois pas que ce soit *tout de bon* que tu sois fachée. » P. 456. — « Quelquefois en faisant semblant d'avoir compassion, elles (les dames) l'ont *tout de bon*. » P. 493.

Bout, *à bout*, *mettre à bout*, mettre *au haut bout*, pour : mettre tout à fait *à bout*. — « Cela avec Escobar les met *au haut bout*. » P. 459.

Branler, chanceler. — « Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir, il *branle* et nous quitte. » P. 195, et 305.

Brave, familièrement pour bon, excellent. — « Et les *braves* Pyrrhoniens. » P. 247.

Brouiller, Débrouiller, embrouiller, embrouillement. « Ceux qui savent *brouiller leurs idées*. » P. 487.

— *Débrouiller*. — « Un embarra qui a continué... et qui ne s'est pu *débrouiller*. » P. 402.

— *Embrouiller*. — « *Embrouiller la matière*. » P. 48 et 49.

— *Embrouillement*. — « Qui démêlera cet *embrouillement?* » P. 242.

C

Cachette, en cachette. — « Il (l'amour) s'y trouve secrètement et *en cachette*. » P. 486.

Cachot. — « Ce petit *cachot* où il se trouve logé, j'entends l'univers. » P. 297.

Canton, au figuré pour une région particulière. — « Qu'il se regarde comme égaré dans ce *canton* détourné de la nature. » P. 193, et 297.

Capable, capacité, incapacité.

— *Capable de*. — « Quelque étendue d'esprit que l'on ait, l'on n'est *capable* que d'une grande passion. » P. 484. — « *Capable de* peu et *de* beaucoup, *de* tout et *de* rien. » P. 243[2].

— *Capacité*, la capacité d'une chose, pour son étendue. — « Il est visible qu'elles ne sont plus que l'esprit même et qu'ainsi elles remplissent toute sa *capacité*. » P. 485. — « Les petites choses flottent dans sa *capacité* (du cœur)... » P. 490.

— *Capacité pour*. — « Il ne faut pas moins *de capacité* pour aller jusqu'au néant que jusqu'au tout : il la faut

1. Montaigne, *Id.* « Les enfants qui s'effrayent de ce même visage qu'ils ont *barbouillé*.

2. Montaigne, *Ibid.* « L'homme est capable de toutes choses comme d'aucunes. »

infinie pour l'un et l'autre. » P. 303.

— *Incapacité*, pris absolument — « J'en ai ressenti mon *incapacité*. » P. 460.

Caractère, pour type, modèle inné. — « Nous naissons avec un *caractère* d'amour dans nos cœurs qui se développe à mesure que l'esprit se perfectionne. » P. 486.

— Caractériser (se)..., se caractériser dans..., pour s'imprimer, se graver dans. — « Autant de fois qu'une femme sort de soi-même pour *se caractériser dans* le cœur des autres. » P. 494.

Causer, *Causé*, *Causant*, pris absolument. — « Toutes choses étant *causées et causantes*. » P. 307.

Cessation de. — « Une *cessation* d'inquiétude, » P. 498.

Chaos. — Au propre : « Il y *a un chaos infini* qui nous sépare. » P. 290.

— Au figuré : « Quel *chaos!* » P. 227.

Charme. — « Ce *charme* victorieux qui les entraîne. » P. 444.

Chimère. — « Quelle *chimère* est-ce donc que l'homme? » P. 227.

Choisir de, pour : entre plusieurs partis prendre celui de. — « Il a *choisi d'y* demeurer. » P. 435.

Cloaque, au figuré. — « *Cloaque* d'incertitude et d'erreur. » P. 227.

Cœur. — Le cœur opposé à la raison. P. 43 et 44. — « *Connoissances du cœur et de l'instinct*. P. 44, 202 et 203. » — « *Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace*. » P. 44, et 203. — « *Le cœur a son ordre*. » P. 44, et 202. — « *Le cœur a ses raisons*. » *Ibid*.

Coiffer, se coiffer de. — « Si on y songe trop, on s'entête et on *s'en coiffe*. » P. 172.

Colosse. Un *colosse*, pour : une chose très grande. — « Qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas perceptible..... soit à présent un *colosse*. » P. 299.

Comportements. — « Nos *comportements* au dehors. » P. 455.

Composer, former à l'aide d'un mélange. — « Qui ne croiroit, à nous voir *composer* toutes choses d'esprit et de corps? » P. 191, 309 et 310.

— Composé. Composé de. — Nous sommes *composés* d'esprit et de matière.

— Composé, absolument, pour mélangé. — « Notre être *composé*. » P. 177, et 309. — « Notre état double et *composé*. P. 308.

Compter, *être compté*, pour : avoir de l'importance. — « C'est là où nos pensées doivent *être* principalement *comptées*. » P. 447.

Compte. *Au bout du compte*. — « Et il n'est qu'un homme *au bout du compte*. » P. 243.

Conclure, avec un régime direct, pour : prouver, démontrer. — « Cette impuissance ne *conclut autre chose que la foiblesse* de notre raison. » P. 44, et 203. Pour dire : De cette impuissance on ne peut conclure autre chose que...

— *Se conclure* : « Les principes se sentent; les propositions se *concluent*. » P. 44, et 204.

Conduire, *conduit*. Conduire un raisonnement. — « *Le raisonnement bien conduit* portoit à le croire. » P. 404.

— *La conduite de quelqu'un* veut dire quelquefois, non pas la conduite que tient quelqu'un, mais la manière dont quelqu'un conduit les autres ou conduit une affaire. — « Nous bénirons *la conduite de la Providence*. » P. 415. — « Sur l'ordre et la *conduite de qui* ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi? » P. 258. *Cujus* imperio et *ductu*...

— *La conduite d'une chose*. — « Dieu

ne fait point de miracles dans *la conduite* ordinaire de son Église. » P. 271. — « Remettons-nous à Dieu pour *la conduite* de nos vies. » P. 430. — « Si nous lui *en* (des événements) remettons *la conduite*. » *Ibid.*

— *Conduite de quelqu'un sur*. « La *conduite* de Dieu *sur* la vie et la maladie. » P. 410, et 412 et 413.

— Au pluriel : Voilà les admirables *conduites* de la sagesse de Dieu *sur* le salut des saints. » P. 423.

Confondre, réfuter hautement et victorieusement, jusqu'à faire honte à celui qui est réfuté. — « Il est plus facile de les *confondre*. » P. 250. — « Pour les *confondre* par la vue de leur folie. » P. 252. — « La nature *confond* les Pyrrhoniens, et la raison *confond* les dogmatistes. » P. 242. — « Elle eût sans doute *confondu l'orgueil*. » P. 401.

Connoître. *Connoître que*. — « J'ai *connu que* notre nature... » P. 246.

Conséquence. Une chose *d'une grande conséquence*, pour : qui a de grandes conséquences. — « Voilà un doute *d'une terrible conséquence!* » P. 251.

Consolatif. *Consolatif à*. — « Discours bien *consolatif à ceux* qui ont assez de liberté d'esprit pour le concevoir au fort de la douleur. » P. 141, et 413.

— *Consolatif pour*. — « Un beau mot de saint Augustin et *bien consolatif pour* de certaines personnes. » P. 431.

Consommer, pour achever.—« Enfin pour *consommer* la preuve de notre foiblesse. » P. 192.

Constant. Ferme et solide, presque physiquement.— « Une assiette ferme et une dernière base *constante*. » P. 195 et 305.

Contre-poids. — Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le *contre-poids* de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires. » P. 254.

Contribuer, avec un double régime direct et indirect. — « Je souhaiterois d'*y contribuer quelque chose*. » P. 400.

Coopérer, *Coopérateur*, *Coopérateur à* — Tout *coopère* en bien pour les élus. » P. 427. — « Un corps soumis et *coopérateur à ses* volontés. » P. 424.

Courage, *donner courage*, *donner courage à*. — « *Donner courage aux* foibles. » P. 449.

Couvrir.—« Sous le voile de la nature qui *nous le couvre* (Dieu)... » P. 434. — « Le voile de la nature qui *couvre* Dieu. » 435. — « Toutes choses *couvrent* quelque mystère : toutes choses sont des voiles qui *couvrent* Dieu. » P. 436. — « Il ne sort du secret de la nature qui le *couvre*. » P. 434. — Les afflictions temporelles *couvrent* les biens spirituels où elles conduisent ; les joies temporelles *couvrent* les maux éternels qu'elles causent. » P. 436. — « Vous le *couvrez* (le moi), vous ne l'otez pas pour cela [1]. » P. 468.

— *Se couvrir de*, pour : s'envelopper, se cacher sous : « Il s'est encore plus caché en *se couvrant de* l'humanité. » P. 435.— « Le désir de vaincre est si naturel, que, quand il *se couvre du* désir de faire triompher la vérité, on prend souvent l'un pour l'autre. » P. 455.

— *Découvrir*, pour : dévoiler, mettre au grand jour : « Il nous *découvre* sa volonté. » P. 444.

— *Être découvert* : « La vérité y *est découverte*. » P. 448.

1. Montaigne, *Ibid.* « Notre religion est faite pour extirper les vices : elle les *couvre*, les nourrit, les incite. »

— *Se découvrir* : « Si Dieu *se découvroit* continuellement aux hommes. » P. 434. — « Il *se découvre* rarement à ceux... » *Ibid.* — Il *s'est découvert.* » P. 436.

— *A découvert*, sans voile : « Ils y verront Dieu *à découvert.* » P. 60, et 226.

Crainte. *Être en crainte.* — « L'homme qui *est toujours en crainte.* » P. 439.

Craquer. — « Tout notre fondement *craque*, et la terre s'ouvre jusqu'aux abymes. » P. 193 et 305.

Créance. — « Si l'antiquité étoit la règle de la *créance*, les anciens étoient donc sans règle? » P. 256. — « Rendre raison de leur *créance.* » P. 289.

Crédule. Non seulement se dit d'une personne, mais d'un être abstrait personnifié. — « Avec une *facilité trop crédule.* » P. 251.

Creux. — « Que le cœur de l'homme est *creux* et plein d'ordure! » P. 227.

Crier, au figuré. — « Qu'est-ce donc que nous *crie* cette avidité et cette impuissance? » P. 197.

Croire, *Faire croire* une chose, *Faire accroire* que. — « En montrant la vérité, on la *fait croire.* » P. 261. — Nous *ferez-vous accroire* que... » P. 273.

D

De, pour : avec. — « Vous agiriez *de* mauvais sens. » P. 233 et 292.

Déborder (se) — « Cet amour-propre s'est étendu et *débordé* dans le vuide quê l'amour de Dieu a quitté. » P. 422.

Décider de. — « Un méridien *décide* de la vérité. » P. 54.

Décliner, descendre peu à peu. — « Après avoir fait ce chemin... on décline misérablement. » P. 493.

Déçu. — « Notre raison est toujours *déçue* par l'inconstance des apparences. » P. 305. — « La nature corrompue ou *déçue.* » P. 420.

Dedans, pour dans. *Là dedans*, pour dans cela. — « Ceux qui ont la foi vive *dedans* le cœur voyent... » P. 60 et 225. — « Je veux lui faire voir *là dedans* un abyme nouveau. » P. 193 et 298.

Défaire (se) d'une chose, pour la quitter. — « Ceux-là se *défont* des fausses religions, et même de la vraie, s'ils ne trouvent pas de discours solides. » P. 265.

Défectuosité. — « La cause de sa *défectuosité.* » P. 423.

Dégager, pour sauver. « Vous avez deux choses à perdre, le vrai et le bien, et deux choses à *dégager*, votre raison et votre volonté. » P. 232, et 291.

Déicide. — « C'est une espèce d'homicide et comme un *déicide* en leurs personnes. » P. 432.

Délibérer de, au lieu de *délibérer sur.* — « C'est une chose déplorable de voir tous les hommes ne *délibérer* que *des* moyens et point *de* la fin. » P. 256.

Démarches, pour : mouvements. — « Qui suivra ces étonnantes *démarches* (les démarches des choses sorties du néant et portées jusqu'à l'infini)? » P. 300.

Démonstratif, emportant la démonstration. — « Cela est *démonstratif.* » P. 293.

Dénué, *dénuée.* — *Dénué* de. — *Dénué* de toutes choses auxquelles elle (l'âme) avoit mis son espérance. » P. 469.

— « *Dénuée* de tous ces objets de sa félicité. » P. 470.

Départi, e, pour : accordé. — Toutes les grâces de la nature qu'il lui avoit *départies.* » P. 431. — « Ce second empire (celui de l'esprit) ne peut être *départi* et conservé que par le mérite. » P. 463.

Déplaisir. — « Si nous ne pouvons arrêter le cours du *déplaisir.* » P. 427.

— *Le déplaisir de.* — « Le *déplaisir de se voir* entre Dieu et le pape. » P. 459.

Dépositaire de. — *Dépositaire* du vrai. » P. 227 et 228.

Dessus et Dessous (le). — « *Voir le dessous* du jeu. » P. 234 et 294. — « Nous avons toujours *du dessus* et *du dessous*, de plus habiles et de moins habiles, de plus élevés et de plus misérables, pour abaisser notre orgueil et relever notre abjection. » P. 266.

Destitué de, pour : privé de. — « Ces personnes *destituées de foi et de grâce.* » P. 60 et 225.

Déterminer, pour décider. — « La raison n'y peut *rien déterminer.* » P. 62, 232 et 290.

— Régler, fixer, donner un caractère particulier. « L'âge ne *détermine* point ni le commencement ni la fin de ces deux passions. » P. 484. — « Les femmes *déterminent* souvent cet original de beauté. » P. 488.

— *Se déterminer.* — « L'amour *se déterminant* autre part que dans la pensée. » P 497.

Devant, pour avant. — « *Devant* ce temps. » P. 485.

Dévot, tantôt substantif, tantôt adjectif. — « *Les dévots* qui ont plus de zèle que de science. » P. 173. — « Un sermon où il apporte un *zèle tout dévot.* » *Ibid.*

Dieu, *de Dieu,* pour divin. — « L'Écriture qui connoît mieux les choses qui sont *de Dieu.* » P. 226.

Dispenser, donner avec une idée de partage, donner aux uns et refuser aux autres. — « Qui *dispense* la réputation ? » P. 200.

Dispensé. — « La puissance est *dispensée* par les lumières de la science. » Pour compensée, égalée. P. 464.

Disposition, *la disposition du corps,* pour la bonne disposition, la beauté du corps. — « L'on a bien une règle pour devenir agréable ; cependant *la disposition du corps* y est nécessaire, mais elle ne se peut acquérir. » P. 496.

Dissiper, *se dissiper en.* — « Pour *me dissiper en des pensées* inutiles de l'avenir. » P. 151, et 447.

La dissipation de. — « Je ne trouve que des occasions de le faire naître et de l'augmenter (le trouble) dans ceux dont *j'en* avois attendu *la dissipation.* » P. 400.

Diversifier (se). — « Le caprice des hommes *s'est si bien diversifié* que... » P. 261.

Divertir. — *Divertir,* pour détourner, *divertere.* — « C'est un artifice du diable de *divertir ailleurs* les armes dont ces gens-là combattoient les hérésies. » P. 271.

— *Être diverti,* pour : être détourné hors de soi, jeté dans des occupations étrangères. — « Si l'homme étoit heureux, il le seroit d'autant plus *qu'il seroit moins diverti,* comme les saints et Dieu. » P. 259.

— *Le divertissement,* absolument, pour : occupation étrangère, qui jette l'âme hors d'elle-même. — « La seule chose qui nous console de nos misères est *le divertissement,* et c'est la plus grande de nos misères. » P. 176. — « S'il est sans ce qu'on appelle *divertissement.* » P. 180. — « Être.... *sans divertissement.* » P. 258.

Dogmatiser. — « Qui ne *dogmatisent* que sur ces vains fondements. » P. 232.

Dogmatistes. — « L'unique tort des *dogmatistes.* » P. 50. — « A quoi ces *dogmatistes* ont encore à répondre. » *Ibid.* — « La nature confond les pyrrhoniens, et la raison confond les *dogmatistes.* » P. 242 — « Qu'en ont-ils connu ces grands dogmatistes qui n'ignorent rien ? » P. 246.

Domestique de, pour : apparte-

nant à, demeurant avec, logeant chez, du latin *domesticus*. — « Qu'elle (la vérité) ne demeure pas en terre, qu'elle est *domestique du ciel*, qu'elle loge dans le sein de Dieu. » P. 242.

Dominer. — Dominer à, *dominari alicui*. — « Qui eût dit à vos généraux qu'un temps étoit proche qu'ils *domineroient en mœurs à* l'Église universelle? » P. 274.

— *Dominer sur*. — « *Dominant* sur les uns et les autres. » P. 198. — « *Dominer sur* la nature. » P. 427.

Donner, *se donner, se donner à*. — « Ceux qui *se donnent à* Dieu. » P. 450.

Douceur, douceurs. — « Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses peines, mais aussi *il a ses douceurs*. » P. 492.

Douteux, qui doute, un douteux, faire le douteux de. — « Que je hais ceux qui *font les douteux* des miracles! » P. 270.

E

Ébranler, *ébranlé*. — « Il faut une inondation de passion pour les *ébranler* (les grandes âmes) et pour les remplir. » P. 497. — « Depuis qu'on commence à être *ébranlé par* la raison. » P. 485. — « Être *ébranlé* par quelque objet. » P. 490 — « Quand on est loin, la raison n'est pas si *ébranlée*; mais elle l'est étrangement en la présence de l'objet. » P. 497.

Échec, *en échec, tenir en échec*. — Chassez cet animal qui *tient* sa raison *en échec*. » P. 183.

Éclater, pour : paraître avec éclat. — « La grandeur de la foi *éclate* bien davantage, lorsqu'on tend à l'immortalité par les ombres de la mort. » P. 426.

— *Éclater en*. — « Une vie d'action qui *éclate en* événements nouveaux. » P. 496.

Effectif. — « Il n'y a jamais eu de pyrrhonien *effectif* et parfait » P. [illegible]

Effusion. — « Une *effusion* [illegible] substance. » P. 409. — « Les chose[illegible] elle (l'âme) s'abandonnoit avec [illegible] pleine *effusion* de cœur. » P. 467 [illegible]

Égaré, *Egarés*, pris substantiv[illegible]ment — « *Ces* misérables *égarés* [illegible] P. 183.

— **Égarement**, *l'égarement à...* « *L'égarement à aimer* en divers ca[illegible] droits... » P. 494.

Embarqué, pour engagé. — « Vous [illegible]êtes *embarqué*. » P. 291.

Éminent, *Eminence, Prééminence*. — « Cette élévation est si *éminente* et si transcendante. » P. 471. — « L'*éminence* de la science. » P. 464. — « La *prééminence* de l'esprit. » P. 463.

Émotion, *émotion de*. — « *Une émotion universelle de la personne*. » P. 444.

Empêcher. — « Trop de distance et trop de proximité *empêche* la vue. » P. 194 et 304. — « Trop de jeunesse et trop de vieillesse *empêche* l'esprit. » P. 304.

— *Empêchements*. — « En murmurant contre *les empêchements*. » P. 454. — Dans *ces empêchements*, etc. » *Ibid*. — « Si nous souffrons *les empêchements* extérieurs avec patience. » P. 455. — « La manière dont nous supportons *les empêchements*. » *Ibid*.

Empire, avoir de l'empire sur. — « Les femmes *ont un empire absolu sur* l'esprit des hommes. » P. 488.

Empoisonner (s') de. — « Quand les passions sont maîtresses, elles sont vices; et alors elles donnent à l'âme de leur aliment, et l'âme s'en nourrit et *s'en empoisonne*. » P. 267.

Emporter, *S'emporter* dans... — « Je vous demande pardon de *m'emporter* ainsi dans la théologie. » P. 127.

Empreindre, *Empreint*. — « Des

sentiments d'erreur qui sont si *empreints* en nous-mêmes. » P. 421 — « Nous *empreignons* de notre être composé toutes les choses simples que nous contemplons. » P. 177, et 209.

Enceinte. — « Dans *l'enceinte de ce raccourci d'atomes* » P. 193, et 298.

Endurci. — « Des athées *endurcis.* » P. 59, et 225.

— *Endurcissement.* — « Il prenoit mon refus pour *endurcissement* » P. 401, et 402.

Enfler, *Enflé*, *Enflure.* — « Nous avons beau *enfler* nos conceptions » P. 193, et 297. — « Je hais également le bouffon et *l'enflé* » P. 259. — « Je hais les mots d'*enflure.* » *Ibid.*

Engager. — « *Engager à*, pour ; donner en gage à..... attacher à, soit à une chose, soit à une personne. — « En *engageant* un enfant de son âge et de son innocence et même de sa piété *à* la plus périlleuse et la plus basse des conditions du christianisme. » P. 452. — « *Engager* un enfant *à* un homme du commun. » P. 453.

— *Engager à*, avec un verbe. — « *Engager à* perdre ce bien. » P. 452.

— *S'engager*, *s'engager dans.* — « *S'engager dans* des prévoyances. » P. 434, et 447.

Engloutir. — « L'univers me comprend et *m'engloutit.* » P. 479. — « Et l'infini où il est *englouti.* » P. 194, et 300.

Ennemi, *être ennemi à* quelqu'un, *inimicus alicui, gens inimica mihi...* Virgile. — « Les qualités excessives *nous* sont *ennemies* et non pas sensibles. » P. 304.

Ennui. *Ennuyer.* — « Un amusement languissant *l'ennuiera.* » P. 472. — « L'éloquence continue *ennuye.* » P. 180. — « Les rois ne sont pas toujours sur le trône, ils s'y *ennuieroient.* » *Ibid*

Énorme. — « Il faut que la justice de Dieu soit *énorme* comme sa miséricorde. Or, la justice envers les réprouvés est moins *énorme*,.. » P. 287.

Enseignement. — « Et pratiquons *cet enseignement.* » P. 445.

Ensemble, *tout ensemble.* — « Quand l'amour et l'ambition se rencontrent *ensemble.* » P. 484. — « Quand on a l'un et l'autre esprit *tout ensemble*... » P. 486. — « J'ai peu d'heures de loisir et de santé *tout ensemble*... » P. 399.

Entendu, *faire l'entendu.* — « On *fait l'entendu* pour étudier l'avenir. » P. 447.

Entrer *dans*, au figuré. — « Elle (l'âme) *entre dans* une sainte confusion et dans un étonnement qui lui porte un trouble bien salutaire. » P. 469 — « Elle *entre dans* la vue des grandeurs de son créateur, et *dans* des humiliations et adorations profondes. » P. 472.

— *Entrer* dans un ouvrage, dans une pensée, pour : s'y accommoder, se mettre au point de vue convenable pour en bien juger. — « Si on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu ; si trop longtemps après, on *n'y entre* plus. » P. 176 — « Ils *entrent dans leurs principes* pour modérer leur folie, au moins mal... qu'il se peut. » P. 183.

— *Entrer en.* — « Elle (l'âme) *entre en* confusion d'avoir préféré tant de vanités à ce divin maître. » P. 472. — Entrer en défiance, pour : commencer à se défier. — « *Je suis entré en défiance de moi* et puis des autres. » P. 246.

Entretenir (s'), pour : se tenir ensemble, se tenir en rapport. — « Toutes choses *s'entretenant* par un lien naturel et insensible. » P. 307.

Envelopper, *Enveloppé.* — « Nos

péchés nous tiennent *enveloppés* parmi les choses corporelles. » P. 404.

— *Envelopper* (s'). — « Tout cela *s'enveloppe* sous le nom de campagne. » P. 255.

Épouvantable. — « Elle (l'âme) a recours à sa pitié (de Dieu) pour arrêter sa colère dont l'effet lui paroît *épouvantable*. » P. 472.

Épuiser. — *Il épuise* ses forces *en* ces conceptions. » P. 298. — Dans cette conception qui *épuise* ses forces. P. 472. — « On épuise tous les jours les manières de plaire. » P. 489. — « Il est difficile qu'il *n'épuise bientôt tous les mouvements* dont il est agité. » P. 492.

Équivoque, une équivoque. — « Toute cette entrevue se passa dans *cette équivoque*. » P. 402.

Escobartine, pour : équivoque, d'une moralité douteuse, comme depuis les Provinciales on a dit *escobarder* pour équivoquer. — « Des mœurs *escobartines*. » P. 242.

Estimer, pour juger, *existimare*. — « Nous *n'estimons* pas que..... » P. 135. — On en doit *estimer* de la sorte » P. 144, et 429.

— *Estimer*, pour : apprécier, éprouver, peser, *estimare*. — « *Estimons* ces deux cas. » P. 233, et 294.

Établir, *S'établir*, *S'établir dans*. — « L'âme cherche à *s'établir dans* une félicité aussi durable qu'elle-même. » P. 469.

Etabli, pour : solidement établi, et au moral jouissant d'une grande autorité. — « La vérité est si obscurcie en ce temps et le mensonge *si établi* que... » P. 270.

État, *en état*, *en état de*... — « On est toujours *en état de* vivre à l'avenir, et jamais *de* vivre maintenant. » P. 447.

Étendue. *Avoir étendue*, pour : être étendu : — « *Il a étendue* comme nous. » P. 288.

Éternité, au pluriel. — « Laquelle de *ces éternités*. » P. 254.

Éternuer, infinitif substantif, et au pluriel. — « Tous les..... *éternuers*... » P. 255.

Étonner, pour : faire une impression très forte. — « Trop de vérité *nous étonne*. » P. 194, et 304. — « Les philosophes : *ils étonnent le commun des hommes*. Les chrétiens : *ils étonnent les philosophes*. » P. 266.

— *Etonner*, avec un terme abstrait pour régime direct. — « L'éternité des choses en elles-mêmes ou en Dieu doit encore *étonner notre petite durée*. » P. 308. — *Etonner*, pour : intimider, faire reculer. « Ma foiblesse n'a pas *étonné* mon ambition. » P. 465.

Étrangement, pour : d'une manière étonnante. — « La raison est *étrangement* ébranlée en la présence de l'objet. » P. 497.

Être. *L'être*, *l'être d'*une chose, *d'*un homme... — « Elle (la nature) dure et se maintient perpétuellement *en son être*. » P. 191. — « Ce que nous avons *d'être*. » P. 190. — « Le peu que nous avons *d'être*. » P. 190, et 303.

— *Faire l'être de*... — « C'est donc la pensée qui *fait l'être* de l'homme. » P. 135.

Étudier (s'). — « L'on *s'étudie* tous les jours pour trouver les moyens... » P. 492.

Évidence. *L'évidence de*. — « Il faut bien que *l'évidence de Dieu* ne soit pas telle dans la nature. » P. 226.

— *Avoir de l'évidence*, pour être évident. — « Les premiers principes *ont trop d'évidence* pour nous. » P. 30 .

Exaltation. *L'exaltation d'une chose*, pour sa glorification, expression employée surtout dans la langue

de la théologie. — « Utile au bien de l'Église et à *l'exaltation du nom et de la grandeur de Dieu.* » P. 444.

Excellemment, pour parfaitement. — « Qui n'est pas contre eux (les Pyrrhoniens) est *excellemment* pour eux. » P. 51, et 180.

Excès, *Excéder*, *excessif.* — « C'est qu'ils ont *excédé* toute borne. » P. 244. — « Les qualités *excessives* nous sont ennemies et non pas sensibles. » P. 304.

Expédient. *Expédient pour*, utile à. — « C'est le *plus expédient pour sa gloire et pour notre salut.* » P. 444, et 429.

Extraordinairement. — « Ceux qui ont reçu *extraordinairement* doivent espérer *extraordinairement* » P. 441.

Extravaguer. — « La nature soutient la raison impuissante et l'empêche *d'extravaguer* jusqu'à ce point. » P. 51.

F

Fabriquer, *Fabriqué*, au figuré. — « L'homme est donc si heureusement *fabriqué.* » P. 245.

Faillir, faire une faute. — « Comme il arrive à tout le monde de *faillir.* » P. 276.

Faire, *Avoir à faire*, *N'avoir que faire.* — « Après cela, *il n'a plus que faire de* Dieu. » P. 434. — « Il a la force, *il n'a que faire de* l'imagination. » P. 260.

— *Faire corrompue*, pour corrompre. — « *Ils font l'Église corrompue*, afin qu'ils soient saints: » 272.

— *Faire l'orgueil de...* — « L'humilité d'un seul *fait l'orgueil* de plusieurs. » P. 273.

— *Faire l'être de...* pour constituer. — « La pensée qui *fait l'être de* l'homme. » P. 435.

Fastueux. — « Titres... aussi *fastueux.* » P. 302.

Fautif. — « Rien n'est ni *fautif* que les lois qui redressent les fautes. » P. 54.

Feu, pour : vivacité. — « Elles (les passions) demandent beaucoup *de feu.* » P. 484. — « Tant que l'on a *du feu*, l'on est aimable; mais *ce feu* s'éteint. » P. 485. — « Je ne parle que des passions *de feu.* » *Ibid.* — « On sent *le feu* s'agrandir. » P. 490. — « Les uns *sont* tout *de feu.* » P. 496. — « Il faut *du feu*, de l'activité, et *un feu* d'esprit naturel et prompt. » P. 497.

Figurer. — « La nature trompeuse *le figure* de la sorte. » P. 421. — « Cette prédiction de la ruine du temple réprouvé *figure la* ruine de l'homme réprouvé qui est en nous. » P. 449.

Fin, finesse, de finesse, un esprit de finesse : — « Un *esprit* qu'on peut appeler *de finesse*, » par opposition à l'esprit géométrique. P. 486.

Fléau de... — « L'inquisition et la Société (des jésuites) les deux *fléaux de* la vérité. » P. 206, et 213.

Flotter, en opposition à s'arrêter et demeurer... — « Les petites choses *flottent* dans sa capacité (du cœur); il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et qui y demeurent. » P. 490.

— *Flottant.* — « Toujours incertains et *flottants.* » P. 305.

Flux de... — « C'est un *flux* perpétuel *de* grâces. » P. 433.

Foibles, pris substantivement. — « Vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination *des foibles.* » P. 173. — « Donner courage *aux foibles.* » P. 449.

Fondé. — *Fondé en.* — « Notre religion... la plus *fondée* en miracles, prophètes, etc. » P. 267.

— *Fondement*. *Sur ce fondement.* — « *Sur ce grand fondement* je commencerai... » P. 140, et 413.

Force, *de sa force.* — « Examinons donc ses inventions sur *les choses de sa force.* » P. 247.

— *De force.* — « Il ne faut rien *de force*, et cependant il ne faut rien *de lenteur*. » P. 496. Pour : rien qui sente la force. — *Il est force* de, pour : on est forcé de. — « On appelle juste ce qu'il *est force* d'observer... » P. 54. — « Ne pouvant faire qu'il soit *force* d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la *force*... » P. 56.

Le fort, pour : la force. — « Ne pouvant fortifier la justice on a fortifié la force, afin que *le juste* et *le fort* fussent ensemble. » *Ibid.*

— *Le fort* d'une chose, d'un homme, pour dire ce qui en fait la force; adjectif-substantif qui lui-même admet un adjectif... — « Je m'arrête à l'*unique fort* des dogmatistes, qui est que... » P. 50.

— *Au fort de...* « *Au fort de* la douleur. » P. 141 et 413.

Fournir, sans régime et absolument. — « Elle (l'imagination) se lassera plutôt de concevoir que la nature *de fournir*. » P. 297.

Fuir, *Fuite, Fuir d'une fuite.* — « Entre les deux infinis qui l'enferment et *le fuient*. » P. 306. — « Il glisse et *fuit d'une fuite* éternelle. » P. 305.

Fumées, au figuré. — « Courir après les *fumées*. » p. 245.

G

Gagner, gagner sur quelqu'un de lui faire faire telle ou telle chose, pour : obtenir de quelqu'un qu'il fasse. — « Si on peut *gagner sur lui de* le faire entrer en quelque divertissement.[1] » P. 214.

Garantir, *garantir de.* — « Cette peine corporelle *garantiroit de* l'éternelle. » P. 448.

Gibier, au figuré, *De notre gibier.* — « La vérité n'est pas de notre portée ni *de notre gibier*. » P. 242.

Glorifier, *se glorifier de.* — « Ceux qui ont connu Dieu sans connoître leur misère *ne l'ont pas glorifié*, mais *s'en sont glorifiés*. » P. 208.

Gouffre, au figuré. — « *Ce gouffre* infini ne peut être rempli que par un objet infini. » P. 197.

Goûter une chose, pour : avoir du goût pour elle. — « *Vous goûtez le livre* de M. de Laval. » P. 431 et 432.

— *Goûter de.* — « Il a *goûté* de la bonne et de la mauvaise fortune. » P. 434.

Grimace. *La grimace*, pour : faux, le factice, l'apparent... — « Quand la force attaque *la grimace*. » P. 260.

H

Habiles, pris substantivement. — « Il faut que *les habiles* soumettent leur esprit à la lettre. » P. 177.

Hasarder, pris absolument. — « Tout joueur *hasarde* avec certitude... il *hasarde* certainement. » P. 293. — « On n'ose *hasarder*, parce qu'on craint de tout perdre. » P. 407

Heure, *Sur l'heure*, pour à l'improviste. — « Juges injustes, ne faites pas des lois *sur l'heure*. » P. 209.

Honnête, *Honnête homme*, pour homme bien élevé. P. 127, et 259.

I

Il se rapportant à un sujet indéterminé. — « Si *ce que* je dis ne sert à vous éclairer, *il* servira au peuple. » P. 213. — Au neutre : « *Il* est bien juste. » P. 494. Pour : cela est bien juste.

Imaginations. — « Ils veulent avoir la liberté de suivre *leurs imaginations*. » P. 206.

Imbécile, pour : faible. — « *Imbécile* ver de terre. » P. 227. — « Taisez-vous,

1. Montaigne, *Ibid.* « Le trouble des formes mondaines *a gagné sur moi* que, etc.

nature *imbécile*. » P. 43, 46, et 242.

— *imbécile à*, avec un verbe, pour : incapable de.— « Voilà une partie des causes qui rendent l'homme *si imbécile à* connoître la nature. » P. 191, et 310.

Impénétrable *à*. — « *Impénétrable à* la vue des hommes. » P. 434.

Impliqué, pour embarrassé, du latin *implicatus*. — « Les preuves de Dieu métaphysiques sont si éloignées de notre raisonnement et si *impliquées*. » P. 59.

Impossible, *plus impossible*. — « Rien n'est *plus impossible* que cela. » P. 308.

Impressions. *Essuyer une impression*, recevoir une impression ou malgré soi ou avec dommage.— « Courir après les fumées et *essuyer les impressions de* cette maîtresse du monde. » P. 245.

Imprimer. — « La nature a si bien *imprimé* cette vérité dans nos âmes... » P. 487.

Impuissants *à*. — « Cela nous rend *impuissants à* connoître. » P. 308.

Incertainement. — « Il hasarde certainement le fini pour gagner *incertainement* le fini [1]. » P. 293.

Incommoder, pris absolument. « Trop de plaisir *incommode*. » P. 304.

Incomparablement, sans comparaison. « Des parties *incomparablement* plus petites. » P. 298.

Incompréhensible. — « Jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre *incompréhensible*. » P. 240.

Inconsolable, rapporté à des choses et non à des personnes. — « Puisque la mort du corps est si terrible qu'elle nous cause de tels *mouvements*, celle de l'âme nous en devroit bien causer de *plus inconsolables*. » P. 427.

Infini, substantif. — « Ainsi se fait une espèce d'*infini* et d'éternel. » P. 297.

— Au pluriel. — « La nature avoit fait la même chose par *ces deux infinis* naturels et moraux. » P. 266.— « Manque d'avoir contemplé *ces infinis*. » P. 159, et 300.— « *De ces deux infinis*. » P. 302.

— *Infinité, infinités*. — « *Sa double infinité*. » P. 301. — « Une infinité *d'infinités* de propositions. » *Ibid.*

Infinitifs substantifs au pluriel. — « Tous les *marchers, toussers, mouchers, éternuers*, sont différents. » P. 254.

Infirme, pour : faible.— « L'homme est assurément *trop infirme* pour... » P. 430.

Inondation. Inondation de... — « Il faut *une inondation* de passion pour les ébranler (les grandes âmes) et pour les remplir. » P. 497.

Intelligible. *Les choses intelligibles* opposées aux choses matérielles. — « Notre intelligence tient dans *l'ordre des choses intelligibles* le même rang que notre corps dans l'étendue de la nature. » P. 303.

Intéresser (s') *pour*. — « Vous vous *intéressez pour* l'Église. » P. 133.

Intime. *L'intime* d'une chose, pour : la partie intime, le fond de cette chose.— « *dans l'intime de la volonté* de Dieu. » P. 414.

Intimider. — « L'Écriture a pourvu de passages pour consoler toutes les conditions et pour *intimider* toutes les conditions. » P. 266.

Irréconciliable. — « Quand elle en calme la dissension *irréconciliable*. » P. 423.

J

Je ne sais quoi. Sorte de substantif

1. Montaigne, *Ibid.* « Impressions superficielles, lesquelles... vont nageant témérairement et *incertainement* en la fantaisie. » Ce mot est tombé fort à tort en désuétude.

qui a des relatifs comme un substantif ordinaire. Sur l'amour : — « La cause en est *un je ne sais quoi* (Corneille) et les effets en sont effroyables. *Ce je ne sais quoi*, si peu de chose qu'on ne saurait *le* reconnoître, remue toute la terre. » P. 242.

Jeu. *Jouer, jouer un jeu.* — « *Il se joue un jeu.* » P. 232 et 290.

— *Le dessous du jeu.* — « N'y a-t-il pas moyen de voir *le dessous du jeu?* » P. 63, 234, et 294.

Juste. *Le juste*, pour la justice, comme l'honnête pour l'honnêteté, le fort pour la force. — « Afin que *le juste* et *le fort* fussent ensemble. » P. 56. — Se dit aussi pour le point juste. — « Encore qu'on ne puisse assigner *le juste*, on voit bien ce qui ne l'est pas. » P. 274. — En général ce qui est juste et raisonnable. — « *Le juste* est de ne point parier. » P. 294.

L

Languissant. — « Un amusement *languissant* l'ennuiera. » P. 472.

Léger *à*, au lieu de : pour. — « Il (le joug) n'est léger qu'*à* lui et *à* sa force divine. » P. 448.

Lever. *Elever. S'élever. Relever. Se relever.* — *Lever.* — « J'ose *lever* mes yeux jusqu'à ma Reine. » P. 464.

— *Elever, élever contre.* — « De là vient l'injustice de la Fronde, qui *élève* sa prétendue justice *contre* la force. » P. 261.

— *Relever.* « Pour abaisser notre orgueil et *relever* notre abjection. » P. 266. — « Après avoir fait ce chemin... on décline misérablement... néanmoins un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, *relève* aussi haut qu'on étoit auparavant. » P. 493.

— *Relever* se dit aussi pour donner du relief. — « Quand une femme a de l'esprit, elle l'anime (sa beauté) et *la relève* merveilleusement. » P. 488.

— *S'élever.* — « On *s'élève* par cette passion et on devient toute grandeur. » P. 496. — A la fois *s'élever au-dessus* et *relever au-dessus*. — « Par une sainte humilité que Dieu *relève au-dessus* de la superbe, elle (l'âme) commence à *s'élever au-dessus* du commun des hommes. » P. 470.

— *Se relever d'une chose*, pour : se relever par le moyen de cette chose. — « Toute notre dignité consiste dans la pensée. C'est *de là qu'il faut nous relever*, non *de* l'espace et *de* la durée. » P. 480.

Relevé, e. participe. « La naissance *relevée par* l'éclat de l'autorité. » P. 464.

— *Relevé, e.* adjectif. Une idée *relevée*. — « Ne pouvant former d'elle-même (l'âme) une idée assez belle ni en concevoir une assez *relevée* de ce bien souverain. » P. 472.

Liberté. Être en liberté, en liberté de. — « Je fus *en liberté de* le voir[1]. » P. 404.

Libertinage, indépendance d'esprit poussée jusqu'à la témérité, et opposée à la superstition. — « Il y en a bien qui croient, mais par superstition ; il y en a bien qui ne croient pas, mais par *libertinage*. » P. 264.

Limites, au figuré, appliqué à une personne. — « Je prie Dieu... de me renfermer dans *mes limites*. » P. 447.

Loger. Se loger dans, dans une place, au figuré. — « Il y a une place d'attente dans leurs cœurs ; elle *s'y logeroit*. » P. 489.

Lumière. — « C'est *une lumière* si éclatante qu'elle *rejaillit* sur... » P. 445.

— Le singulier pour le pluriel : « Qui, recherchant *de toute leur lumière* tout ce qu'ils voient dans la nature qui les peut mener à cette connoissance, ne trouvent qu'obscurité et ténèbres... » P. 225.

1. Montaigne, *Ibid.* « Les mettre *en liberté* de combattre notre religion. »

L'un et l'autre, au neutre, pris absolument. — « Il ne faut pas moins de capacité pour aller jusqu'au néant que jusqu'au tout : il la faut infinie pour *l'un et l'autre*. » P. 303.

Luxuriant. — « Trop luxuriant. » P. 260.

M

Machine. — *La machine*, opposé à la réflexion. — « Utilité des preuves par la *machine*. » P. 280. — *Être machine*, c'est-à-dire être esclave de l'habitude, de la routine, d'une vie unie et tranquille. — « Les esprits médiocres sont *machines* partout. » P. 485. — Dans un sens bien plus général : « Nous serions des *machines* très désagréables. » P. 495.

Magnifique. — « L'on devient *magnifique* sans l'avoir jamais été. » P. 495.

Maîtresse de. — Cette *maîtresse* d'erreur. » P. 200.

Maladie, au figuré. « Comme je ne pensois pas être dans *cette maladie*, je m'opposois au remède qu'il me présentoit. » P. 401.

Malingre, *Malingres*. — « Les *malingres* sont gens qui connoissent la vérité, mais qui ne la soutiennent qu'autant que leur intérêt s'y rencontre ; mais hors de là ils l'abandonnent. » P. 270.

Manquer, *manquer à*, avec un infinitif. « *Je manque à faire* plusieurs choses. » P. 447.

— *De manque*, pour manquant. — « Après un moment d'absence, on la trouve *de manque* dans son cœur. » P. 498.

— *Manque*, substantif. « *Mon manque de connoissance*. » P. 402.

— *Manque de*, pour : faute de. « *Manque de loisir*. » P. 399.

— Avec un verbe : « *Manque d'*avoir contemplé ces infinis. » P. 189 et 300.

Marcher, infinitif substantif, au pluriel. — « Tous les *marchers*... » P. 255.

Marquer, être marqué. — « Si je ne voyois rien qui *marquât* une divinité... » P. 252. — « Ces prophéties... *marquent* la certitude de ses vérités. » P. 268. — « Puisque la volonté de Dieu *y est marquée*. » P. 442.

— *Marquer que*. — « Cette prédiction... *marque qu'*il ne doit être laissé aucune passion. » P. 449, et 450.

Marque, marque de. — « Et c'est cela qui est la plus grande *marque* de son excellence. » P. 176. — « Athéisme, *marque* de force d'esprit. » P. 226, et 227. — « Jésus-Christ a donné dans l'Évangile *cette marque*, pour connoître ceux qui ont la foi, qui est qu'ils parleront un langage nouveau. » P. 437.

— Au pluriel : « Les *marques* d'un créateur. » P. 252.

— *Marques que*. — « Se réjouir de rencontrer *des marques qu'*ils sont dans le bon chemin. » P. 444. — C'est une *des meilleures marques qu'*on agit par l'esprit de Dieu. » P. 454.

Masquer. — « *Masquer* toute la nature et la déguiser. » P. 167.

Matière, *Matière de*. — « La nature ne m'offre rien qui ne soit *matière de* doute et d'inquiétude. » P. 252.

Maudit, pour détestable. — « Les *maudites* maximes. » P. 451, 443.

Méditation. Quelquefois la puissance, et non pas seulement l'acte de la méditation. *Avoir de la méditation*. — « Cette personne qui *a* assurément plus de vertu et de *méditation* que moi. » P. 451 et p. 418.

Mériter, pris absolument. — « Ce ne sont ni les austérités du corps ni les agitations de l'esprit, mais les bons mouvements du cœur qui *méritent*. » P. 443.

Merveilleusement. — « Quand une femme a de l'esprit, elle l'anime (la beauté) et la relève *merveilleusement*. » P. 488.

Misérables (les), pour les indigents. — « J'aime les biens parce qu'ils donnent moyen d'assister *les misérables*. » P. 437.

— *Misérables*, pour très-malheureux : — « *Misérables* comme nous, impuissants comme nous. » P. 185.

— « On n'est pas *misérable* sans sentiment. Une maison ruinée ne l'est pas : il n'y a que l'homme de *misérable*. » P. 259. — « L'homme est si grand que sa grandeur paroît même en ce qu'il se connoît *misérable*. Un arbre ne se connoît pas *misérable*. » *Ibid.* — « C'est une *misérable* suite de la nature humaine. » P. 491.

— Avec une nuance de mépris : « Et *misérable*, il est seul. » P. 258.

— *Misérablement*. — « La vie de l'homme est *misérablement* courte. » P. 485. — « On décline *misérablement*. » P. 493.

Mission, *avoir mission, mission pour*. — « On agit comme si on *avait mission pour* faire triompher la vérité, au lieu que nous n'*avons mission que pour* combattre pour elle. » P. 455.

Modèle. — « Ceux-ci corrompent les lois : *le modèle* est gâté. » P. 273.

Moi. *Le moi, le moi humain*. — « *Le moi* est haïssable. » P. 167 et 168. — « La piété chrétienne anéantit *le moi humain*; la civilité humaine le cache et le supprime. » P. 137.

Monde, *le monde de*. — « L'Église, qui est *le monde des fidèles*. » P. 419.

Monstre, assemblage de parties contraires. — « S'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante, et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un *monstre* incompréhensible. » P. 240. — « Quelle chimère est-ce donc que l'homme! quelle nouveauté, quel *monstre*... » P. 227.

— *Monstrueux*. — « C'est une chose *monstrueuse* de voir... » P. 169. — « Ce repos dans cette ignorance est une chose *monstrueuse*. » P. 234. — « L'égarement à aimer en divers endroits est aussi *monstrueux* que l'injustice dans l'esprit. » P. 494.

Moteur. — « Le même *moteur* qui nous porte à agir. » P. 434. — « Il y a uniformité d'esprit entre le *moteur* qui inspire nos passions et celui qui prescrit la résistance à nos passions. » P. 455.

Moucher, infinitif substantif, au pluriel. — « Tous les *mouchers*..... » P. 253.

Mourir à. — « L'âme souffre et *meurt* au péché. » P. 423. — « Le corps *meurt à* sa vie mortelle. » *Ibid.*

Muet, au figuré. — « En voyant l'aveuglement et la misère de l'homme, et regardant tout l'univers *muet*. » P. 177.

Mystique, pour mystérieux. « C'est le fondement *mystique* de son autorité (en parlant de l'équité). » P. 54.

N

Néant, *le néant*. — « Un tout à l'égard *du néant*. » P. 299. — « Il ne faut pas moins de capacité pour aller jusqu'au *néant* que jusqu'au tout. » P. 303. — « Également incapable de voir *le néant* d'où il est tiré que l'infini où il est englouti. » P. 300. — « Toutes choses sont sorties *du néant* et portées jusqu'à l'infini. » *Ibid.*

— *Un néant*. — « Qu'est-ce que l'homme dans la nature? *un néant* à l'égard de l'infini. » P. 259. — « Le fini s'anéantit en présence de l'infini et devient *un pur néant*. » P. 287. — « Elle (l'âme) commence à considérer comme *un néant* tout ce qui doit retourner dans *le néant*. » P. 469.

— *Le néant de*, d'une chose, d'un être : « Vous verrez..... tant *de néant*

de ce que vous hasardez. » P. 295. — « Il sent *son néant* » P. 258.

Net, *Netteté*. — « La *netteté d'esprit* cause aussi la *netteté de la passion*; c'est pourquoi *un esprit* grand et *net* aime avec ardeur, et il voit distinctement ce qu'il aime. » P. 486.

Nœud, *replis d'un nœud*, *tours d'un nœud*. — « *Le nœud de* notre condition prend *ses replis* et *ses tours* dans cet abîme[1]. » P. 471.

Noirceur, pour une noire tristesse. — « Incontinent il sort du fond de son âme l'ennui, *la noirceur*... » P. 259.

Nouveauté, *nouveautés*. — « Cette nouveauté... est différente *des nouveautés* de la terre. » P. 438. — « Quelle chimère est-ce donc que l'homme! *quelle nouveauté*... » P. 227. — « Il faut de la *nouveauté*. » P. 292.

Nu, *Nuement* pour simplement, à l'état abstrait. — « On ne souhaite pas *nuement* une beauté. » P. 488.

O

Obstination. — « Il prit mes excuses pour *une obstination*. » P. 401.

Occasionner, être occasionné par. — « Des pensées qui appartiennent purement à l'esprit, quoiqu'elles soient *occasionnées par* le corps... » P. 485.

Ordure, au figuré, pour choses basses. — « Que le cœur de l'homme est creux et plein d'*ordure!* » P. 227.

Original, substantif, opposé à copie. — « Chacun a *l'original* de sa beauté dont il cherche la copie dans le grand monde... Les femmes *déterminent* souvent *cet original*... » P. 488.

— ORIGINAL, adjectif. — A mesure que l'on a plus d'esprit, on trouve plus de beautés *originales*. » P. 491.

Oté, ablatif absolu, pour *excepté*. — « *Otées* les personnes intéressées. » P. 440 et 443. — « Oté le péché. » P. 417.

Outre, *passer outre*. — « Si l'homme s'étudioit le premier, il verroit combien il est incapable de *passer outre*. » P. 59 et 190. — « Que l'imagination *passe outre*. » P. 297.

Ouvrir, au figuré, pour : découvrir ou commencer. — « Cependant cette éternité subsiste, et la mort qui *la doit ouvrir*... » P. 250. — « La vérité qui *ouvre* ce mystère. » P. 422.

P

Palpable. — « Preuves solides et *palpables*. » P. 268.

Paradoxe. — « Connoissez donc, superbe, quel *paradoxe* vous êtes à vous-même. » P. 242.

Par-dessus, pour sur, avec un régime direct. — « La consolation de la grâce l'emporte *par-dessus* le sentiment de la nature. » P. 426.

Paroître. — « La foiblesse de l'homme *paroît* bien davantage en ceux qui ne la connoissent pas qu'en ceux qui la connoissent. » P. 224. — « L'homme est si grand, que sa grandeur *paroît* même en ce qu'il se connoît misérable. » P. 259.

— *Paroître à*. — « Rien ne *me paroît*. » P. 280. — « Et ce qui *m'en paroît*. » P. 433.

— *Se faire paroître*, pour se manifester. — « Il y a si peu de personnes à qui Dieu *se fasse paroître* par des coups extraordinaires. » P. 448 et 434.

Partage, partager, être partagé, faire le partage, entre... sur... — « *Le partage qu'il y a entre* les femmes *sur* l'estime des unes et des autres (les blondes et les brunes) *fait aussi le partage entre* les hommes dans un même temps *sur* les unes et les autres. » P. 488. — « La beauté *est partagée* en mille différentes manières. » *Ibid.*

1. Montaigne, Ibid. « Ce devroit être un nœud *prenant ses replis* et ses forces non pas de nos considérations, de nos raisons et passions, mais d'une étreinte divine. »

Particulier, *le particulier*. — « *Le particulier de* ce qui compose cette machine. » P. 461.

Passer, pour surpasser, être au-dessus. — « Certainement cela *passe* le dogmatisme et le pyrrhonisme, et toute la philosophie humaine. L'homme *passe* l'homme. » P. 242.— « Apprenez que l'homme *passe* infiniment l'homme. » P. 242. — « Mais peut-être que ce sujet *passe la portée* de la raison. » P. 247. — « Si elle (la dette) *nous passe*, elle blesse. » 304.

— *Surpasser*. — « L'étendue visible du monde *nous surpasse* infiniment. » P. 303. — « Mais comme c'est nous qui *surpassons* les petites choses... » *Ibid.*

— *En passant*.— « Non pas *en passant* et contre sa maxime. » P. 276.

Payé, être bien ou mal payé d'une chose. — « Nous voilà *bien payés!* » P. 247. — *Surpayer*, payer plus qu'on ne doit. « Nous voulons avoir de quoi *surpayer* la dette. » P. 304.

Pédant, substantif, pour pédagogue. — « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de *pédants*. » P. 172.

Peindre, peint. — « Il n'y a rien de mieux *peint*. » P. 450.

— *Se peindre*. — « Le sot projet qu'il a de *se peindre* lui-même. » 276.

— *Dépeindre*. — « Comme les femmes ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, elles y *dépeignent* ou les parties des beautés qu'elles ont ou celles qu'elles estiment. » P. 488. — Les poëtes n'ont donc pas raison de nous *dépeindre* l'amour comme un aveugle. » P. 495.

Peine. *Faire peine*, pour être pénible. — La seule comparaison que nous faisons de nous au fini nous *fait peine*. » P. 190 et 306.

Persécuteurs. *Persécuteurs de...* — « Injustes *persécuteurs de* ceux que Dieu protége visiblement! » P. 209.

Perceptible et *imperceptible*. « Qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'étoit pas *perceptible* dans l'univers, *imperceptible* lui-même dans le sein du tout, soit à présent un colosse. » P. 299.

Péri, *périe*. — « La synagogue étoit la figure et ainsi ne périssoit point; ce n'étoit que la figure et ainsi *est périe* », pour marquer qu'elle est et demeure détruite, tandis que *a péri* n'aurait indiqué qu'une perte accidentelle[1]. P. 206. — « Ne considérons plus son âme comme *périe* et réduite au néant, mais comme vivifiée et unie au souverain vivant. » P. 424.— « Elle (l'âme) considère les choses périssables comme périssantes et même déjà *péries*. » P. 468.

Persuadé, *assez persuadé*, *trop persuadé*, — « On n'a qu'à voir leurs livres, si l'on n'est pas *assez persuadé*; on *le* deviendra bien vite et peut-être *trop*. » P. 223.

Philosophe, substantif, *faire le philosophe, sur une chose*. — « Et ceux qui *font sur cela les philosophes*. » P. 176.

— *Philosophe*, adjectif. — « C'étoit *la partie la moins philosophe* et la moins sérieuse de leur vie. » P. 183.

— Au neutre : — « *Le plus philosophe* étoit de vivre simplement et tranquillement. » *Ibid.*

PHILOSOPHER. — Se moquer de la philosophie, c'est vraiment *philosopher*. P. 42.

Place. *Tenir à quelqu'un la place de...* — « Il n'y a rien dans la nature qui n'ait été capable de *lui en tenir la place*. » P. 181.

Plaisant, pour ridicule. — « *Plai-*

1. La même différence sépare *a cessé* et *est cessé*. Racine, *Athalie*, acte Ier, scène Ire. « Et du Dieu d'Israël les fêtes *sont cessées*. »

sante justice qu'une rivière borne. » P. 54. — « Le *plaisant* Dieu que voilà! » P. 183. — « Nous sommes *plaisants* de nous reposer dans la société de nos semblables. » P. 185. — « Les casuistes sont *plaisants* de croire... » P. 274.

— *Plaisanterie.* — « La *plaisanterie* est telle que, etc. » P. 261.

Planter, pour établir solidement. — « On la verroit (la justice) *plantée* par tous les États du monde. » P. 53.

Plein. — « L'esprit est *plein;* il n'y a plus de place pour le soin ni pour l'inquiétude. » P. 495.

— *Plein*, pour : entier, complet, parfait. — « Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et *pleine* majesté. » P. 192 et 296. — « La promesse que J.-C. nous a faite de rendre sa joye *pleine* en nous. » P. 445.

— *A plein*, pour pleinement, dans toute son étendue. — « Qui voudra connoître *à plein* la vanité de l'homme, etc. » P. 242[1].

— *Plénitude.* — « Conçu de toute éternité pour être exécuté dans la *plénitude* de son temps. » — P. 414. — « Cette *plénitude* (de la passion) quelquefois diminue. » P. 493. — « Il y a *une plénitude* de passion. » P. 495.

Ployer, pour fléchir, au neutre. — « C'est un tyran... Il veut être seul : il faut que toutes les passions *ployent* et lui obéissent. » P. 490.

Plus. *Tant plus, tant plus*, pour *plus, plus*, latinisme. — « Tant plus le chemin est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir. » P. 493.

Politique. *Une politique.* — « C'est *une* mauvaise *politique* de les séparer. » P. 214.

Portée. — « Connoissons donc notre *portée.* » P. 190 et 303.

— *De notre portée.* — « La vérité n'est pas *de notre portée.* » P. 242.

— *La portée de...* — « Mais peut-être que ce sujet passe *la portée* de la raison. » P. 247.

Pour, avec un infinitif et dans le sens de *parce que.* — « Et la durée de notre vie n'est-elle pas également et infiniment éloignée de l'éternité, *pour* durer dix ans davantage? » P. 306.

Précipitation. — *C'est une précipitation de pensées* qui se porte d'un côté. » P. 495.

Prendre. *Ne pas prendre*, en parlant de germes, de semences, pour ne pas réussir, ne pas bien venir. — « En priant Dieu de bénir ces semences et de leur donner l'accroissement; car sans lui les plus saintes paroles *ne prennent point en nous.* » P. 142 et 426.

— *Le prendre* de telle ou telle manière. — « Mais je ne *le prenois* pas ainsi. » P. 245.

— *S'en prendre à.* — « Ne *nous en prenons* donc pas *à* la dévotion, mais *à* nous-mêmes. » P. 445.

Préordonné. — « Tout ce qui est arrivé a été de tout temps preçu et *préordonné* en Dieu. » P. 414.

Prévenir, pour anticiper. — « *Prévenir l'avenir.* » P. 446 et 447.

— *Prévenu*, pour préoccupé. — « Si on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout *prévenu.* » P. 476.

— *Prévenu que*, pour : imbu de ce préjugé que. — « Suivre le train de leurs pères par cette seule raison qu'ils ont été *prévenus* chacun *que* c'est le meilleur. » P. 256.

Prévoyance. — « Le Seigneur n'a pas voulu que notre *prévoyance* s'étendît plus loin que le jour où nous sommes. » P. 447.

1. Molière *Misanthrope*, acte Ier, scène Ier, « Au travers de son masque *on voit à plein* le traître. »

— *Prévoyances.* — « Lorsque je sens que je m'engage dans ces *prévoyances.* » *Ibid.* — « Ne nous fatiguons pas pour des *prévoyances* indiscrètes et téméraires. » P. 430.

— *Prévoyances de...* — « Les *prévoyances* des besoins et des utilités que nous aurions de sa présence. » P. 429.

Prise, lâcher prise, pour : abandonner sa prétention. — « Lui qui, si peu qu'on le pousse, est forcé de *lâcher prise.* » P. 52.

— *Prises.* — « Il échappe à *nos prises.* » P. 193 et 3 5.

— *Avoir des prises, des prises capables de...* — « Voyons si elle a quelques forces et *quelques prises capables de* saisir la vérité[1]. » P. 247.

Prix. *Au prix* de, pour : en comparaison de. — « Que la terre lui paroisse un point *au prix* du vaste tour que cet astre (le soleil) décrit. » P. 297. — « Nous n'enfantons que des atomes. *au prix* de la réalité des choses. » *Ibid.* — « Considère ce qu'il est *au prix de* ce qui est[2]. » *Ibid.*

Profession. *faire profession de.* — « *D'en faire profession.* » P. 231.

Progrès, *le progrès.* — L'entrée et le *progrès* et le couronnement. » P. 445.

— *Les progrès.* — « Des obstacles s'opposent à *leurs progrès.* » P. 454.

— *Par progrès.* — « Tout ce qui se perfectionne *par progrès* périt aussi *par progrès.* » P. 258.

Propos, *à propos, être à propos.* — « La parole d'une sainte *est à propos* sur ce sujet. » P. 430.

Proposer, pour : mettre en avant, selon le sens propre de ce mot. — « Quand on n'écoute plus la tradition, quand on ne *propose* plus que le pape. » P 211.

Propre, substantivement, *Le propre de...* — « C'est *le propre des* seuls catholiques. » P. 435.

— *L'esprit propre*, par opposition à l'esprit de Dieu. — « C'est ce que fait l'esprit *propre.* » P. 454. — « Nous y trouvons des choses que l'*esprit propre* qui nous fait agir n'y a pas formées. » *Ibid.*

— *De mon propre*, pour : de moi-même. — « Je n'entreprendrois pas de vous porter ce secours *de mon propre;* mais comme ce ne sont que des répétitions de ce que j'ai appris... » P. 142 et 426.

— *Approprier, s'approprier.* — Il y a apparence que Dieu *s'est approprié* cette affaire. » P. 446.

Puissances, pour facultés. — « Il faut commencer par là le chapitre des *puissances* trompeuses. » P. 201. — « Après avoir examiné toutes *ses puissances* (de la raison) dans leurs effets, reconnoissons-les en elles-mêmes » P. 247. — « Cet état, qui tient le milieu entre deux extrêmes, se trouve *en toutes nos puissances.* » P. 304.

Pur, *Purement.* — « Pensées *pures.* » P. 484. — « Des pensées qui appartiennent *purement* à l'esprit... » P. 485. — « Au lieu de recevoir les idées des choses *purement.* » P. 309.

Q

Quoi. — *Sur quoi, à quoi, sans quoi*, non pas seulement au neutre, mais se rapportant indifféremment au masculin ou au féminin, et même au pluriel. — « C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et *sans quoi* on ne le peut concevoir » P. 135. — « Elles tiennent de la tige sans-

1. Montaigne, *Ibid.* « Si *les prises humaines* étoient assez *capables* et fermes *pour saisir la vérité.* » — « Que *nos prises* languissantes fussent capables..... pour, etc. »

2. Montaigne, *Ibid.* « *Au prix de* l'homme. »

vage sur *quoi* elles sont entées. » P. 213. — « Une base constante sur *quoi* nous puissions édifier... » P. 305. — « Je manque à faire plusieurs choses à *quoi* je suis obligé. » P. 447. — Au neutre. « Je croyois que... j'avois *de quoi* la connoître. » P. 216. — « Nous voulons avoir *de quoi* surpayer la dette. » P. 304.

Quoi que, pour quelque chose que. — « *Quoi que* la nature suggère. » P. 141 et 421.

R

Raccourci, *un raccourci, un raccourci de.* — « Je lui veux peindre non-seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir de l'immensité de la nature dans l'enceinte de ce *raccourci* d'atome. » P. 193 et 298.

Radical, pour naturel, fondamental, opposé à ce qui est accessoire et de circonstance. — « Beauté *radicale* » P. 488.

Ramasser, *se ramasser.* — « *Je me ramasse dans moi même.* » P. 151 et 447. — Pour dire que la loi n'a pas d'autre fondement qu'elle-même : « Elle est toute *ramassée* en soi, elle est la loi, et rien davantage. » P. 54.

Raisonner, *le raisonner*, infinitif-substantif. — « Les autres religions ne disoient pas cela de leur foi : elles ne donnoient que *le raisonner* pour y arriver, *qui* n'y vient point néanmoins. » P. 266.

Rapport, *avoir rapport à.* — « S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties ni bornes, *il n'a nul rapport à nous..* » P. 59, 231 et 289. — « Ce n'est pas à nous, qui *n'avons nul rapport à lui.* » P. 231 et 289. — « L'homme *a rapport à* tout ce qu'il connoît. » P. 307. — « Et pour connoître l'air, savoir par où *il a rapport à* la vie de l'homme. » *Ibid.*

— *Rapporter à*, pour : avoir rapport à. — « L'amour pour soi-même serait fini et *rapportant à* Dieu [1]. » P. 422.

Ravir, *être ravi.* — « J'ai été *ravi de* voir. » P. 399.

Rebut, *rebut de...* pour exprimer l'action de rebuter ou le résultat de cette action. — « Si on ne trouvoit plus de douceur dans le mépris, dans la pauvreté, dans le dénuement, et dans *le rebut des* hommes. » P. 444. — « Gloire et *rebut de* l'univers. » P. 228.

Reconnoissable. — « La force est très *reconnoissable.* » P. 51. — « Il était bien plus *reconnaissable.* » P. 435.

Refusion, *une refusion.* — « Il me semble que l'amour que nous avons pour mon père ne doit pas être perdu pour nous, et que nous *en* devons *faire une refusion sur* nous-mêmes. » P. 143 et 429.

Régents, *les régents,..* — « Écoutons *les régents du monde* sur ce sujet. » P. 247.

Règlement, *le règlement* d'une chose, etc. — « Ce n'est point de l'espace que je dois chercher ma dignité, mais c'est du *règlement* de ma pensée. » P. 479.

Relâche, *sans relâche.* — « Ces autres plaisirs qui nous *tentent sans relâche.* » P. 445.

Remplir. *Remplir une place, une place se remplit.* — « Il semble que nous ayons *une place à remplir* dans nos cœurs et qui *se remplit* effectivement. » P. 487. — « Pouvant *remplir*

1. Montaigne, *Ibid.* « Aussi n'est-il pas croyable..... qu'il n'y ait quelque image des choses du monde *rapportant aucunement à l'ouvrier* qui les a bâties et formées. »

plusieurs places. » P. 489. — « Et qu'ainsi elles (les pensées) remplissent toute sa capacité (de l'esprit). » P. 485. — « L'homme cherche à *remplir* le grand vuide qu'il a fait en sortant de soi-même. » P. 487.— « Un plaisir vrai ou faux peut *remplir* également *l'esprit.* » P. 489. — « Une haute amitié *remplit* bien mieux qu'une commune et égale *le cœur* de l'homme... » P. 490. — « Il faut une inondation de passion pour les ébranler (les grandes âmes) et pour les *remplir.* » P. 497.

Remuement, *remuements.* — « Il lui faut du *remuement* et de l'action. » P. 484. — « On a la satisfaction de sentir tous ces *remuements* pour une personne... » P. 492.

Rengaîner, pour cesser d'attaquer, abandonner une manœuvre, une intrigue commencée contre quelqu'un. » — « On *rengaîna*, et promptement. » P. 336.

Renversement. — *Renversement* continuel du pour au contre. » P. 482.

Réparateur, *réparateur de...* — « Il y a *un réparateur.* » P. 276. — « Le *réparateur de* notre misère. » P. 268.

Reposer, *reposer dans*, exprime une situation paisible, quelquefois avec l'idée de majesté. — « Si je voyois partout des marques d'un créateur, *je reposerois en paix* dans la foi. » P. 252. — « Le Saint-Esprit *repose* invisiblement dans les reliques de ceux qui sont morts. » P. 151, et 432.

Représenter, pour : rendre présent, exposer, exprimer, mettre en lumière. — « Je trouve nécessaire de *représenter* l'injustice des hommes. » P. 250. — « Une chose monstrueuse, dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie, *en la leur représentant* à eux-mêmes, pour les confondre par la vue de leur folie. » P. 251 et 252.— « Je lui *représente mon défaut* pour l'empêcher d'y tomber. » P. 444.— « Ces effroyables guerres civiles et domestiques *représentent* si bien le trouble intérieur... qu'il n'y a rien de mieux peint. » P. 450.

Résider, au figuré. — « La justice... *réside* dans les lois naturelles. » P. 261. — « Le péché y *réside* toujours durant cette vie. » P. 451. — « Cet esprit qui *réside* en eux. » P. 421.

Ressentiment, *être sans ressentiment*, pris absolument pour : être insensible. — « Ce n'est pas que je souhaite que *vous soyez sans ressentiment.* » P. 426.

Resserrer. — Il y a des passions qui *resserrent* l'âme et qui la rendent immobile, et il y en a qui l'agrandissent et la font répandre au dehors. » P. 495.

Révérer. — « Nous *révérerons* la sainteté de ses arrêts. » P. 444.

Rien, *un rien.* — « Qu'importe qu'*un rien* ait un peu plus d'intelligence des choses? » P. 306.

Roseau, au figuré. — « *Roseau pensant.* » P. 179.

Ruiner, *se ruiner.* « L'attachement à une même pensée fatigue et *ruine* l'esprit de l'homme. » P. 491.— « Elles (les passions) s'affoiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles *se ruinent.* » P. 484.

S

Sans mentir, familièrement pour : en vérité. — « *Sans mentir*, Dieu est bien abandonné. » P. 150, et 442.

Satisfaction, *satisfactions.* — « La véritable piété est si pleine de *satisfactions* » P. 445.— « J'en ai *reçu des satisfactions si sensibles.* » P. 399.

— *Avoir satisfaction.* — « J'espère qu'ils *auront satisfaction.* » P. 249.

Sauter. — « En *sautant de sujet en sujet.* » P. 276.

Scrupule. — « Un *scrupule* continuel la combat (l'âme) dans cette jouissance. » P. 467.

Second, *un second.* — « L'homme seul est quelque chose d'imparfait : il faut qu'il trouve *un second* pour être heureux... » P. 490.

Secret, pris substantivement. *Le secret d'une chose*, pour dire l'obscurité dont une chose est enveloppée; par exemple, *le secret de la nature*, pour exprimer non pas les secrets de la nature, mais sa partie intérieure et cachée. — « Il (Dieu) ne sort *du secret de la nature* qui le couvre. » P. 434. — « *Le secret de l'esprit* de Dieu caché encore dans l'Écriture. » P. 433.

— Avec un adjectif : « Cet *étrange secret* dans lequel Dieu s'est retiré. » P. 434. — « Il a choisi d'y demeurer dans *le plus étrange et le plus obscur secret* de tous. » P. 435. — « C'est là *le dernier secret* où il peut être. » *Ibid.* —« Des choses... qui se passent dans *un entier secret.* P. 457. — « Dans un *secret impénétrable.* » P. 194 et 300.

— *Le secret de*, pour : l'art de. — « *Le secret d'*entretenir toujours une passion, c'est...» P. 492.

Selon, *selon que.* — « *Selon que* Dieu nous l'a voulu révéler. » P. 245. —« *Selon qu'*on se sent trop emporter vers l'une, se pencher vers l'autre pour demeurer debout... » P. 445.

Semblant, *un semblant, faire semblant.* — « L'on ne peut presque *faire semblant d'*aimer que l'on ne soit bien près d'être amant. » P. 497. — « Il faut avoir l'esprit et la pensée de l'amour pour *ce semblant.* » *Ibid.*

Sentir, *se sentir.* — « Les principes *se sentent;* les propositions se concluent. » P. 44.

Sérieux, *de son plus sérieux.* — « S'il y a quelque chose où son intérêt propre ait dû la faire appliquer *de son plus sérieux.* » P. 247.

Si, pour cependant, néanmoins. — « *Si*, faut-il voir si cette belle philosophie... » P. 247. — « Car encore que le Roi ait donné grâce à un homme, *si* faut-il qu'elle soit entérinée. » P. 272.

Silence. — « Le *silence* est la plus grande persécution. » P. 213. — « Le *silence* éternel de ces espaces infinis m'effraye. » P. 227. — « *Un silence, une éloquence de silence.* » — « En amour, *un silence* vaut mieux qu'un langage. Il est bon d'être interdit. Il y a une *éloquence de silence* qui pénètre plus que la langue ne sauroit faire. » P. 494.

Songe, faire un *songe* sur un autre. — « On rêve souvent qu'on rêve en faisant un songe sur l'autre. » P. 50.

Songer, pour : penser. — « Il y en a qui n'ont pas le pouvoir de s'empêcher de *songer*, et qui *songent* d'autant plus qu'on leur défend. » P. 265.

Sot, d'une chose et d'une personne, *sottise, sottises.* — « Le *sot* projet qu'il a de se peindre lui-même! » P. 276. — « Et s'il ne s'abaisse à cela et qu'il veuille toujours être tendu, il n'en sera que *plus sot.* » P. 243. —« Qu'est-ce que cette pensée? Qu'elle est *sotte!* » P. 223. — « Que ce sont de *sots* discours! » *Ibid.* — « C'est *une sottise.* » P. 289. — « Dire *des sottises.* » P. 276.

Soupçon, *soupçon de...* — « Ce n'est pas une marque de sainteté, et c'est au contraire un *soupçon d'*hérésie. » P. 210, pour : c'est au contraire de quoi fonder un soupçon d'hérésie, de quoi rendre suspect d'hérésie.

Souple, *souplesse.* — « Une *souplesse* de pensées. » P. 486.

Soutenir. — « Si un Dieu *soutient*

la nature. » P. 232. — « Les pensées pures, qui le rendroient heureux s'il pouvoit toujours les *soutenir*, le fatiguent et l'abattent. » P. 484.

— *Soutenir, être le soutien de, le sujet de...* — « Le sujet le plus propre pour la *soutenir* (la beauté) est une femme. » P. 488.

—*Se soutenir.*—« L'amour donne de l'esprit et il *se soutient* par l'esprit. » P. 489. — « Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils *se soutiennent* sans que le respect étouffe l'amour. » P. 496.

— *Se soutenir dans... par.* « Nous ne nous *soutenons* pas *dans* la vertu *par* notre force. » P. 234.

— *Soutenu de*, pour : soutenu *par*. — « Bel état de l'Église quand elle n'est *soutenue* que *de* Dieu! » P. 271.

Spécial, *spécial à*. — « C'est le privilége *spécial* des chrétiens. » P. 420 et 421. — « Par un privilége *spécial au* Fils unique de Dieu. » P. 419.

Subsister, *subsister dans* une chose, pour : y persévérer, s'y soutenir malgré de grandes difficultés.— « Ceux qui *subsistent dans le service de* Dieu. » P. 442.

Suite, *en suite de...* — « *En suite* des premiers compliments... » P. 401. — « *En suite* de tant de veilles. » P. 461. — « *En suite* de ces prières. » P. 473.

Superbe, adjectif, *passim*.

Superbe, substantif, pour orgueil. — « Une sainte humilité que Dieu relève au-dessus de la *superbe*. » P. 470.

Supportable, *insupportable*. — « C'est ce qui n'est pas *supportable*. » P. 276. — « Rien n'est si *insupportable* à l'homme que. » P. 258. — « Le coup est trop sensible, il seroit même *insupportable* sans un secours surnaturel. » P. 426.

Sur, *sur cela*, pour : cela étant. — « Et *sur cela*, comme si la chose n'en valoit pas la peine, ils négligent... » P. 251.

Surcroît, *de surcroît*. — « Que son barbier l'ait mal rasé, et si le hasard l'a barbouillé *de surcroît*. » P. 474.

Susceptible de... — « Le peuple n'est pas *susceptible de* cette doctrine. » P. 222.

Suspendre.—« Elle (l'imagination) *suspend* les sens. » P. 480.

— *Suspension*, pour irrésolution : « Et les braves pyrrhoniens en leur ataraxie sont en *suspension perpétuelle*. » P. 247.

— *Suspendus* pour irrésolus; *suspendus à tout*, pour en suspens sur tout. — « Neutres, indifférents, *suspendus à tout*, sans s'excepter. » P. 480.

T

Teindre. — « Au lieu de recevoir les idées des choses purement, nous les *teignons* de nos qualités. » P. 477, et 309.

Tempête. Une vie de tempête. — « *La vie de tempête* surprend, frappe et pénètre. » P. 496.

Tendresse, *tendresses*. — « Avoir des *tendresses* extrêmes pour... » P. 442.

Tendu. — « Et s'il ne s'abaisse à cela, et qu'il veuille toujours être *tendu*. » P. 243.— « N'a rien acquis par un travail si long et *si tendu*[1]. » P. 247.

Tenir, pour prétendre, croire. — « Je *tiens* impossible de. » P. 307.

Tirer. — « Dieu en *tirera* la source de notre joie. » P. 430.

1. Montaigne, *Ibid.* « Cette exacte et *tendue* appréhension de la raison. »

— *Tirer avantage*, *un admirable avantage*... Voyez AVANTAGE.

— *Tirer du profit*. — « Nous en devons *tirer ce profit* que... » P. 427.

— *Tiré par les cheveux*, pour peu naturel. Figures de l'Ancien Testament « *Un peu tirées par les cheveux*. » P. 228.

Tomber, *tomber d'un bonheur*, *d'un honneur*. — « Afin qu'ils ne *tombent d'un si grand bonheur et d'un si grand honneur*. » P. 454 et 443.

Toucher. — « On croit *toucher* des orgues ordinaires en *touchant* l'homme. » P. 257.

— *Toucher*, au figuré, pour indiquer brièvement. — « Et pour vous le *toucher en peu de mots*. » P. 142.

— *Toucher*, pour émouvoir. — « L'avenir nous doit encore moins toucher. » P. 447.

— *Être touché*, pour : être touché par la grâce. — « Avant qu'on soit *touché*, on n'a que le poids de la concupiscence qui porte à la terre. » P. 440. — « La première chose que Dieu inspire à l'âme qu'il daigne toucher... » P. 467.

Tousser, à l'infinitif et au pluriel. — « Tous les *toussers*. » P. 254.

Train, le train de. — « Suivre *le train de* leurs pères. » P. 256.

Tranquilliser, *tranquillisé*. — « Si son tempéramment ne sera pas *si tranquillisé* que. » P. 452.

Transcendant. — « Cette élévation est si éminente et si *transcendante*. » P. 471.

Transir. — « J'entre en une vénération qui *me transit de respect*[1] envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus. » P. 438.

Travailler, pour tourmenter. — « Les philosophes, pyrrhoniens et dogmatistes, qui *travaillent* celui qui les recherche. » P. 281.

Travers, *à travers*. — « Les chrétiens hérétiques l'ont connu *à travers son humanité*. » P. 433.

Traverser, se mettre à la traverse, empêcher. — « Cette nouvelle lumière apporte à l'âme un trouble qui *traverse* le repos qu'elle goûtoit. » P. 467.

Passer à travers. — « Elle (l'âme) *traverse* toutes les créatures. » P. 471.

Triompher, au figuré, pour paraître avec éclat, — « Puisqu'en l'un la miséricorde de Dieu *triomphe*, et en l'autre sa justice. » P. 456.

Troubler, *troublé*. — « Voilà ce que je vois et ce qui me *trouble*. » P. 252. — « Cette uniformité ne *trouble* point *la paix* d'une âme. » P. 454. — « Cet homme qui... étoit ce matin si *troublé* » P. 244.

Tumultueuse. — « La vie *tumultueuse*. » P. 485.

U

Uni, au moral. — Une vie *unie*. » P. 484.

Universel, *universalité*. — « Puisqu'on ne peut être *universel*, il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose. Cette *universalité* est la plus belle. » P. 244.

Utilité, *utilités*. — Les prévoyances des besoins et des *utilités* que nous aurions de sa présence. » P. 144 et 429.

V

Vain, se dit aussi des personnes, comme en latin. — « Le peuple n'est

1 Montaigne. *Ibid.* « *Transi d'effroi.* »

pas si *vain.* » P. 182. — « L'homme est *vain.* » *Ibid.*

Vanité, *faire vanité de...* — « D'en faire profession, et enfin d'*en faire vanité.* » P. 231.

— *Prendre vanité d'une chose.* — « Il y a sujet *d'en prendre quelque vanité.* » P. 446.

Vaste. — « Il a le cœur trop *vaste.* » P. 487.

Ver, *ver de terre*, pour bas et faible. — « Imbécile *ver de terre!* » P. 227.

Vertu, pour force. — « Par la *vertu* de cet esprit. » P. 421.

Vigueur, *donner vigueur à.* — « Comme s'il étoit une autre puissance qui excitât leur piété, et une autre qui *donnât vigueur* à ceux qui s'y opposent. » P. 454.

Visible, pour très évident. — « Il est *visible* que... » P. 441.

Vocation, *vocation pour.* — « Il ne faut pas examiner si on a *vocation pour* sortir du monde, mais seulement si on a *vocation pour* y demeurer. » P. 450. — « Il est vrai qu'il faut *vocation*, mais ce n'est pas des arrêts du conseil qu'il faut apprendre si l'on est appelé. » P. 213.

Voguer. — « Nous *voguons* sur un milieu vaste. » P. 193 et 305.

Voile, au figuré. — « Il est demeuré caché *sous le voile de la nature* qui nous le couvre. » P. 434.

— *Pénétrer un voile.* — « *Le voile de la nature* qui couvre Dieu *a été pénétré* par plusieurs infidèles. » P. 435.

— *Voiles.* — « Toutes choses sont *des voiles qui couvrent* Dieu. » P. 436.

Voler, *voler plus haut*, au figuré. — « M. voit bien que la nature est corrompue et que les hommes sont contraires à l'honnêteté; mais il ne sait pas pourquoi *ils ne peuvent voler plus haut.* » P. 168.

Vouer, *vouer une chose*, pour faire vœu d'une chose. — « Il a donc fait *ce qu'il avoit voué.* » P. 420.

Vrai, *le vrai*, pour la vérité. — « Le pyrrhonisme est *le vrai.* » P. 42 et 224. — « Nous n'avons aucune idée *du vrai.* » P. 50. — « Dépositaire *du vrai.* » P. 227. — « Vous avez deux choses à perdre, *le vrai* et le bien. » P. 62 et 232.

Vuide, substantif et adjectif. — « Il sent son néant, son abandon... son *vuide.* » P. 258. — « Cet amour-propre s'est étendu et débordé dans *le vuide* que l'amour de Dieu a quitté. » P. 422. — « L'homme cherche de quoi *remplir le grand vuide qu'il a fait* en sortant de soi-même. » P. 487. — « Ne semble-t-il pas qu'autant de fois qu'une femme sort d'elle-même pour se caractériser dans le cœur des autres, elle *fait une place vuide pour* les autres dans le sien? » P. 491. — « Le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas *laisser naître aucun vuide dans l'esprit*, en l'obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement. » P. 492.

Vuider, *vuidé*, pour : épuisé, terminé. — « Voilà un point *vuidé.* » P. 62 et 232.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... I

PRÉFACES de la première et de la deuxième édition.— De la philosophie de Pascal et de Port-Royal..... 1

De la nécessité d'une nouvelle édition des PENSÉES. — Rapport à l'Académie française..... 105

PREMIÈRE PARTIE — Des morceaux insérés dans les éditions des Pensées qui sont étrangers à cet ouvrage et ne se trouvent point dans le manuscrit original.— Des sources et de la forme primitive de ces divers morceaux..... 119

DEUXIÈME PARTIE. — Des altérations de toute espèce qu'ont subies un très grand nombre de Pensées. — Restitution de ces Pensées dans leur forme vraie..... 154

TROISIÈME PARTIE. — Pensées tirées pour la première fois du manuscrit autographe..... 238

Du plan et des formes que devait avoir l'ouvrage de Pascal..... 275

Fac-simile d'une page du manuscrit..... 284

Infini. Rien. — Le morceau sur la règle des paris appliquée à la question de l'existence de Dieu, tel qu'il est dans le manuscrit et dans les éditions..... 287

Disproportion de l'homme. — Le morceau sur le double infini dans le manuscrit et les éditions..... 296

Documents inédits sur Pascal et sur sa famille..... 341
Mademoiselle de Roannez..... 389
Lettres de Pascal..... 397
Fragments d'une XIXe Provinciale..... 458
Lettre à la reine de Suède..... 460
De la conversion du pécheur..... 467
Discours sur les passions de l'amour..... 475
Appendice. Notice de divers manuscrits relatifs à Pascal et à Port-Royal..... 503
Vocabulaire des locutions les plus remarquables qui se rencontrent dans les passages de Pascal, cités dans le présent volume..... 537

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, 7 RUE SAINT-BENOIT.

al HS